

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

VII^e SÉRIE. — TOME LIII. — Années 1942 à 1950



NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
CHASTANIER F^o ET ALMÉRAS, Succ.
12 — rue Pradier — 12

—
1951



TABLE DES MATIÈRES

PIÈCES LIMINAIRES

lues dans les Séances Publiques des Années 1942 à 1950

Compte-Rendu des Travaux de l'Académie en 1940, par M. le Chanoine Chabot	V
Une fabrique Nimoise de Poterie au XVII ^m e siècle, par M. Bauquier.	XV
Chansons Politiques Nimoises, par M. Elie Gré	XVIII
Prix Jules Salles	XXII
Poésies, de M. Pourtal de Ladevèze	XXIII
Nîmes : La Cité Antique, par M. Igolen	XXVI
La Canonnade de Villeneuve lès-Avignon, par M. Marcel Fabre	XLVI

Séance Publique du 14 Janvier 1945

Allocution, par M. Paganelli	LXI
Discours-Compte-Rendu des travaux de l'Académie en 1944, par M. Bosc	LXIII
Les Saint-Simoniens en cours d'assises, par M. Marcel Fabre	LXX
La Poésie et le Poète, par M. Jean Pourtal de Ladevèze.	XCV
Stances, par M. Pourtal de Ladevèze.	CI
Rapport à l'Académie sur l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes pour 1944, par M. Bernard Litzarus.	CIV
Compte-Rendu des travaux de l'Académie en 1945, par M. le Colonel Blanchard	CVII

Séance Publique du 27 Janvier 1946

Prix Jules Salles.	CXIV
Molière et la Médecine, par M. le Docteur Baillet	CXV
Restrictions et Gaspillages, par M. le Docteur Revnaud.	CXXXII

Séance Publique du 19 Janvier 1947

Pasteur dans le Gard par M. le Docteur Baillet	CXLIV
Compte-Rendu des travaux de l'Académie en 1946, par M. le Colonel Blanchard	CLI
Prix Jules Salles	CLVII
Histoire de la Damnation de Faust d'Hector Berlioz, par M. Marcel Fabre.	CLVIII

La Création du Collège et de l'Université de Nîmes, par M. Gouron	CLXXII
Compte-Rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1947, par M. le Docteur Baillet . .	CI XXXIV
L'Assassinat de la Duchesse de Choiseul-Praslin 18 Août 1847, par M. des Guerros	CLXLVIII
Bigot, Poète Nimois, par M. Gibelin	CCXXI
L'Ancien Lycée quelques souvenirs, par M. Gibelin	CCXLI
Hommage à Henri Mazel, par M. Mariél Coulon	CCXLVII
Lamartine et la Revolution de 1848; par M. le Chanoine Bruyère	CCLII
Poèmes, Leclerc, par M. Bauquier	CCLXXV

Séance Publique du 8 Janvier 1950

Compte-Rendu des travaux de l'Académie en 1949, par M. Gibelin	CCLXXVI
La Chuté de l'Empire à Nîmes, par M. Hubert-Rouger	CCLXXX
Le Centenaire de Chopin, par M. le Doct. Baillet	CCXCVII
Un historien de chez nous : Pierre de la Gorse, par M. Lacombe	CCCLII
Poèmes, Cinq ans apres, par Henry Bauquier .	CCCXXIII
Allocution de M. Huc	CCCXXIV
Compte-Rendu des Travaux de l'Académie en 1950, par M. des Guerros	CCCXXVI
Le Poète François Larnac, par Mlle Lavondes	CCCXXXV
La vie romanesque de l'homme qui fit arrêter le roi de France, par M. Marcel Fabre	CCCLV
Discours par M. des Guerros	CCCLXXX
Tables récapitulatives de 1942 à 1950	CCCXCIII



Compte-Rendu des Travaux de l'Académie en 1940

par

M. le Chanoine CHABOT
Président

L'excellent professeur que fut jadis, notre chanoine Président a su faire tenir — tout comme un élève avisé — deux devoirs en un seul... ou deux pensums, car son discours présidentiel a liquidé d'avance le compte-rendu des travaux de l'Académie en 1941.

C'est fort bien quant à lui ; mais avec mon histoire de 1940, je vais faire figure de revenant. Vous étiez, il est vrai, habitués à ces rappels de choses très anciennes : réjouissez-vous il paraît que ce sera pour la dernière fois.

Hélas l'autre handicap ! Vous n'avez pas perdu la mémoire de ce brillant ballet des muses si bien réglé par le Professeur Latzarus qui eut l'art d'y entraîner nos vénérables confrères, sans qu'ils en éprouvassent la moindre gêne. Il serait par trop téméraire d'essayer une seconde figure, mais on ne saurait imaginer une présentation plus originale. Je me contenterai donc de commencer par le commencement. J'ai la chance que cela commence très bien par le tour du propriétaire.

M. Henri Bauquier et le Colonel Blanchard, dès la première séance que j'eus l'honneur de présider, nous présentèrent la vénérable maison qui nous abrite, notre hôtel, le véritable hôtel de l'Académie n'en déplaît à notre Président qui a le privilège d'habiter l'ancien, comme cela est rappelé par une inscription gravée en lettres profondes. MM. Bauquier et Blanchard sont les hommes les mieux renseignés sur le vieux Nîmes et d'ailleurs les plus attachés à leur chère ville. Or, le Colonel ayant écrit la monographie de la maison, il était juste que M. Bauquier s'en fit le rapporteur.

Dans ce travail, trois circonstances attirent l'attention. D'abord la maison s'est appelée par trois fois l'Hôtel de la Tour,

du fait de trois propriétaires successifs qui n'avaient entr'eux aucun lien de parenté... La Tour, nom symbolique pour une Académie qui veut être, dans la cité intellectuelle, une vigie et un phare. Secondement, on peut lire sur le fronton de la porte d'entrée cette inscription : Ne quid nimis ; rien de trop, notre devise non écrite mais toujours honorée. Enfin, la construction accuse l'époque de François I^{er} qui est bien l'ancêtre de notre compagnie, car si elle est née en 1682, elle fut conçue si j'ose dire, au moment où les Nimois stimulés par les reproches d'un royal visiteur, formèrent la résolution d'être désormais plus soigneux de leur richesse antique et de leur vie intellectuelle. D'où sortit peu après la création du Collège des Arts, grâce à l'aide puissante de François I^{er} et de Marguerite de Navarre. Il devint plus tard un collège de Jésuites fameux. Illustré dans l'histoire de la pédagogie par la première expérience qui s'y fit du « *Ratio studiorum* ». On ne saurait nier que notre Académie soit issue de cette ferveur intellectuelle. La maison avait été faite pour nous : aussi semble-t-il, malgré de nombreuses pérégrinations, que nous y avons toujours vécu.

Du roi chevalier M. Henri Mazel dans la séance suivante, nous fit passer au roi martyr dont il nous conta l'émouvante arrestation à Varennes. On s'intéresse toujours à un fugitif. Instinctivement, on fait des vœux pour qu'il échappe, surtout si l'on sait d'avance quel sort l'attend dans la captivité. Ce drame fut illustré par M. Mazel de quelques détails peu connus, écoutés avec un vif intérêt. Nous devions plus tard entendre du même auteur, « *L'épopée de Lucifer* » où sa brillante imagination jouait pour ainsi dire à cache-cache avec son orthodoxie qui d'ailleurs l'emporte en fin de compte puisque tout se résout dans un acte où un désir d'infinie miséricorde du bon Dieu — la bonté étant l'essence divine elle-même. Une autre fois M. Henri Mazel fit de l'apologétique sans le savoir ou du moins peut-être sans le vouloir expressément. Ce fut dans ses curieux « *Propos chez Tibère* ». Imaginez autour de l'empereur, une réunion de savants, de « théologiens » de l'époque, avec, je crois, un docteur juif. La religion romaine étant à bout de souffle est décidément incapable d'assurer le progrès moral des humains, cet aéroplane imagine de construire une religion nouvelle. Et voilà que, de déductions en déductions, ils en arrivent à souhaiter l'incarnation d'une personnalité divine, et

même son sacrifice pour la rédemption du monde... Bref, ils inventent Jésus-Christ. Quand la réunion a pris fin, Tibère ouvre négligemment un parchemin déposé depuis peu sur sa table : et c'est un rapport de Ponce Pilate gouverneur de Judée sur les agissements d'un prétendu prophète que le clergé de Jérusalem accuse d'être un perturbateur. Il se nomme Jésus de Nazareth.

M. Henri Mazel était très actif parmi nous. Il nous parla un jour du poème en prose. « Si le mot poésie, disait-il signifie création (c'est son sens étymologique) cette création peut s'exprimer par la prose comme par le vers : un roman épique, un drame grandiose, une méditation religieuse sont des poèmes... Il nous cita quelques titres des siens.

Mais la nostalgie de Paris vint nous le prendre — une nostalgie que tout le monde comprend. Je puis bien vous confier que maintenant, son désir satisfait, il refranchirait volontiers la ligne.

De l'apport de Paris, à l'occasion de la guerre, il nous reste encore, grâce à Dieu, un de ces membres non résidents qui par leur valeur, la tonalité de leurs discours, leurs charmes parisiens, nous donnent un petit air Académie Française. M. Pourtal de Ladevèze, prit part brillamment à nos séances, soit en nous lisant de ses poèmes : « Trêve », « Printemps », « Sur un ami mort pour la France », « Evocation » — et vous apprécierez bientôt ce qu'ils valent et ce qui ajoute sa diction — en nous tenant des propos sur la poésie. « Le rythme, dit-il, est un besoin de l'esprit. La vie a un rythme et aussi la pensée qui est la plus haute manifestation de la vie... La déclamation poétique se tient entre la parole ordinaire et le chant proprement dit... Le vers est conditionné par le physique, la durée du souffle en est l'élément... Toute poésie est classique, qui ayant assimilé la nouveauté, l'ennoblit en lui conférant les caractères essentiels de la race.

M. Pourtal de Ladevèze ayant offert à l'Académie son recueil au titre délicat « Quand l'ombre est rouge sous les roses » ; ce fut M. le Premier Président Roche qui nous en rendit compte faisant remarquer que « les moindres mots ont souvent un écho éloigné qu'il faut savoir éveiller » il en fit quelques citations.

Mais à propos des « Propos sur la poésie » qui, semble-t-il, auraient dû se dérouler dans une atmosphère sympathique, admirative même, mais un peu lointaine, nous fûmes ravis d'apprendre par les réflexions qu'ils suscitérent, qu'il y avait beaucoup de poètes parmi nous... Plus hermétiques, il est vrai, que les illustres dont les vers sont difficiles à comprendre car les nôtres gardent secrète beaucoup plus de poésie qu'ils n'en libèrent.

C'est le moment, je crois, de prier d'entrer, les Muses que nous avons peut-être trop discourtoisement écartées. Que la Muse des Muses, celle de la Poésie — elle a plusieurs noms paraît-il — veuille bien, en une gracieuse figure, prendre d'une main M. Pourtal de Ladevèze, notre benjamin, de l'autre, le très aimé doyen, M. Gérard Lavergne, qui, lui aussi est poète. Il nous a lu, non sans avoir dit son mot judicieux sur la technique, des vers charmants et badins intitulés « Poèmes réalistes » — réalisme de bon ton. Il nous présenta aussi avec un sens critique sûr, un agréable recueil de M. Noé, qu'il loua avec réserves sur la prosodie. Il lut quelques pièces notamment celle qui rappelle notre regretté confrère Laforêt — « Sur la mort d'un charretier poète, disciple de Mistral ».

Avec M. Terrin nous ne nous éloignons pas de la poésie quand il nous parle de La Fontaine, en faisant ressortir chez lui le bon sens du français moyen. Il nous y replongé d'ailleurs avec une savante étude sur « Kaléwala » épopée nationale de la Finlande, dont les fragments épars furent recueillis par un érudit finnois, le Dr. Lonrot. Xavier Marnier en révéla l'existence au public français en 1843, Léouzon-Leduc l'a traduite deux ans plus tard. Kaléwala raconte sous des formes mythologiques l'histoire de la Finlande, sa géographie, sa flore, sa faune, ses rites et ses mœurs.

Une autre contribution de M. Terrin, fut le compte rendu d'un ouvrage de Mlle Monique Baillet : sa thèse soutenue aux Etats-Unis sur la vie et les idées de Marc Lescarbot, explorateur et historien de la nouvelle France, travail de haute tenue littéraire et de valeur historique : Cette communication est doublement intéressante, et par son mérite propre, et par l'honneur qu'elle fait à l'un de nos confrères, père de l'auteur.

M. Marcel Coulon, un de nos poètes discrets, nous parle d'un poème de l'Anglais Kéhat : « La veille de la Sainte Agnès » dont il donne sa propre traduction en vers, calquée sur la lettre et le rythme du poète et qui reproduit fidèlement la pensée et l'inspiration de l'auteur. Il indique quel est le sens de ce conte tragique et l'interprétation qu'il convient de lui donner.

Dans une autre séance M. Marcel Coulon élucide avec une information sûre et une argumentation serrée un point d'histoire qui faisait une ombre sur la mémoire de notre grand poète Racine. Ce fut seulement onze ans après la mort de la Du Parc, qu'une accusation fut soulevée et par qui ? Par l'empoisonneuse et infanticide avérée, La Voisin. Racine se défendit facilement devant les magistrats. Mais un mot imprudent ou léger de Boileau, exploité pour les besoins de sa collection par un certain docteur Legné auteur en 1896 d'un « Médecin et empoisonneur, au XVII^e siècle » fit naître ou rebondir la légende dont M. Marcel Coulon a fait justice. A l'époque de la mort de la Du Parc rien ne parut suspect, même aux ennemis du poète, puisque l'actrice fut inhumée avec les secours de la religion et que sa perte fut universellement déplorée.

Glissant aisément de muse en muse, nous sommes disposés à nous rappeler les « souvenirs personnels sur le pays et l'œuvre du peintre Gustave Courbet ». C'est une bonne fortune pour M. le Pasteur Cadix d'avoir vécu, même à des années de distance, à Ornous sinon dans l'intimité, au moins dans le climat de cet artiste délicat, sincère, hardi, auquel il doit sans doute quelques-unes des qualités qui font le charme, l'utilité et la clarté de ses communications. Il nous a donné sur son compatriote des détails de biographie, d'habitudes et de psychologie, nous informant des réactions qui opposaient ce novateur à ceux que scandalisait son naturalisme. Il l'a situé à sa place dans la succession des écoles artistiques de son temps.

La peinture nimoise fut honorée dans une causerie du Colonel Igolen sur Alexandre Colin, né à Paris en 1798. Directeur de notre Ecole de dessin, membre de notre Académie, lauréat de tous les salons. Il reste de lui à Nîmes 8 toiles dont celle qui orne la Mairie et où est retracé l'épisode de François I^{er} agenouillé essuyant avec son mouchoir les lettres d'un cippe antique, auquel j'ai fait allusion.

M. Sagnier, comme toujours tint hautement sa partie dans les choses de l'art qui est son domaine. Tout au début de l'année il nous fit une causerie sur Venise et quelques pages de Georges Sand. De Venise, M. Sagnier a rapporté des impressions personnelles qui redonnent de la vie aux pages de Georges Sand. Il a recherché et retrouvé les souvenirs qui subsistent encore de cette artiste à Venise « Peintre de Venise, dit-il, de la lagune, elle a brossé des paysages qui méritent d'être retenus ». Il avoue cependant que toute littérature reste bien loin de ce qu'il a vu et senti en ce coin fantastique du monde. Un peu plus tard, notre critique d'art nous parla de trois artistes arlésiens : le sculpteur Jean de Dieu, les peintres Rospal et Réattu (oncle et neveu) qui mériteraient d'être mieux connus dans la cité voisine. Quant à son habile parallèle entre Watteau et Marivaux, il fit, vous vous en souvenez, le charme de notre dernière séance publique.

Un infortuné réfugié autrichien nous ayant demandé de lui permettre de faire au sein de notre Académie la preuve de son activité persévérante malgré les rigueurs du sort qui lui est imposé, nous entendîmes M. Tvitsch dans un travail qui témoignait d'une érudition universelle. Il paraît qu'on fut longtemps sans imaginer qu'un portrait dût être ressemblant. Les idées lardessus changèrent après le miracle de Gand 1391 — la métamorphose d'une femme laide en femme belle. L'auteur eut l'attention de faire honneur de cette « naissance » au pays français de Bourgogne.

La « Leçon du père Franck » fut la très érudite et artistique contribution du Dr. Baillet sur la musique dont il est l'amateur aussi passionné que compétent. Il analysa son œuvre, rappela les incompréhensions dont il fut parfois victime et la situa au premier plan, dans la série ses grands maîtres non sans dégager les enseignements qu'il a laissés.

Avec M. Marcel Fabre nous apprenons, une fois de plus cette vérité éternelle qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, puisque « le Code de Hammourabi » d'une sagesse et d'un esprit pratique remarquables semble avoir été une des sources de la législation mosaïque, à moins qu'il ne s'en soit lui-même esprit pratique remarquables, semble avoir été une des sources semblances. Hammourabi 6^e roi de la première dynastie baby-

lonnienne fut l'artisan de la grandeur de Babylone. Un exemplaire de son code, gravé sur un bloc de diorite en caractères cunéiformes fut découvert en 1901-1902 par la mission française dont faisait partie le P. Scheil. Il est aujourd'hui au Musée du Louvre.

La haute philosophie n'a pas de secret pour M. Gibelin qui se détend parfois en badinant avec la muse Languedocienne — vous entendrez bientôt un de ses contes.

Il nous fut parlé de son ouvrage sur l'Esthétique de Schelling et l'Allemagne de Mme de Staël, d'où il résulte que Mme de Staël romantique littéraire ne doit rien à Schelling, romantique philosophe.

Il n'est pas de transition possible pour amener M. Giran et sa communication scientifique car la science ne fut pas autrement représentée en 1940. Mais dans la circonstance elle le fut de manière grandiose. Peu de temps après son entrée chez nous, M. Giran nous gratifiait d'une étude qui pour faire partie des accessoires de son grand savoir (son violon d'Ingres comme il les appelle) n'en était pas moins du plus haut intérêt. M. Giran, ancien professeur, nous fit sa démonstration au tableau noir, et là nous vîmes, avec nos yeux blanc sur noir, tandis que dans notre imagination affolée passaient les étincelles du rayonnement cosmique forces nouvellement découvertes formidables, plus que tout ce qu'on connaît depuis les rayons X, capables de traverser dix mètres de plomb, qui viennent on ne sait de quelle région des espaces, peut-être de la surface du soleil, instrument qui pourrait être entre les mains de l'homme la cause d'un surcroît de bonheur... Mais hélas ! à quoi servent les plus belles inventions de la science — le monde à l'heure présente ne le sait que trop.

1940 était le centenaire d'Alphonse Daudet. Pauvre Petit Chose ! Il n'a pas eu trop de chance. Maladif, une longue période de sa vie, mort, jeune, il voit encore son centenaire obscurci par les événements douloureux de notre histoire. Pourtant, la bonne volonté ne nous manquaient pas.

Enfin, il a eu tout de même notre hommage. Un jour M. Pourtal de Ladevèze s'occupa de l'illustre Nimois. Il releva quelques-unes des nombreuses erreurs commises à son sujet. Il cita

des traits oubliés de la période d'apprentissage d'Alphonse Daudet; marqua les variations de la critique à l'égard du romancier et signala à l'Académie la remarquable thèse de doctorat, soutenue en Sorbonne, par Mme Mary Burms sur la langue d'Alphonse Daudet, renseignements puisés aux sources locales.

Plus « local » encore fût le travail de M. l'abbé Marcel Bruyère qui, aumônier des Lycées d'Alès, est bien placé pour parler du Collège de Sorlande; ayant à sa disposition les archives, M. l'abbé Bruyère rétablit les noms de lieux et de personnages: la guinguette Espéron à la Prairie, l'abbé Cassan, professeur de philosophie. Il rectifie le récit au sujet de la maladie de Daudet et de son départ. Aussi peut-on dire que si le Petit Chose est une légende touchante, beaucoup de ses épisodes sont arrangés et ne doivent pas être pris à la lettre. Par la fraîcheur des sentiments qu'il exprime et par les mérites de son style, il n'en reste pas moins une belle œuvre qu'on lira toujours avec plaisir et émotion.

Chose peu ordinaire, nous ne vîmes qu'une fois, en cette année 1940, figurant aux ordres du jour qui nous sont donnés dans les bulletins de convocation, le nom de M. Latzarus. Il est vrai qu'il s'agissait d'un important travail: la traduction de Plutarque. M. Latzarus voulut bien nous donner d'abord quelques indications sur la façon dont il avait conçu cette traduction et le but qu'il avait poursuivi, et précisa les textes sur lesquels il a travaillé. En offrant à ses confrères la primeur des pages de sa préface, il agrémenta sa communication d'observations et de remarques tant sur la vie de l'auteur grec que sur son œuvre. Et nous étions tous dans la résolution de posséder ce précieux ouvrage.

Mais si M. Latzarus au cours de cette année, s'est rarement inscrit à notre ordre du jour, ce qu'expliquent fort bien ses hautes et absorbantes occupations, il est resté un des auditeurs les plus vivants et les plus intéressants de nos séances. Possédant une somme très vaste de connaissances dans tous les domaines, il a son mot à dire sur tout. Chaque communication qu'on entend, quand il est là, est magistralement complétée, chaque observation est discutée, toujours avec une sûre documentation à l'appui. Il est juste de noter cette participation fragmentaire mais fort riche aux travaux de l'année.

lonnienne fut l'artisan de la grandeur de Babylone. Un exemplaire de son code, gravé sur un bloc de diorite en caractères cunéiformes fut découvert en 1901-1902 par la mission française dont faisait partie le P. Scheil. Il est aujourd'hui au Musée du Louvre.

La haute philosophie n'a pas de secret pour M. Gibelin qui se détend parfois en badinant avec la muse Languedocienne — vous entendrez bientôt un de ses contes.

Il nous fut parlé de son ouvrage sur l'Esthétique de Schelling et l'Allemagne de Mme de Staël, d'où il résulte que Mme de Staël romantique littéraire ne doit rien à Schelling, romantique philosophe.

Il n'est pas de transition possible pour amener M. Giran et sa communication scientifique car la science ne fut pas autrement représentée en 1940. Mais dans la circonstance elle le fut de manière grandiose. Peu de temps après son entrée chez nous, M. Giran nous gratifiait d'une étude qui pour faire partie des accessoires de son grand savoir (son violon d'Ingres comme il les appelle) n'en était pas moins du plus haut intérêt. M. Giran, ancien professeur, nous fit sa démonstration au tableau noir, et là nous vîmes, avec nos yeux blanc sur noir, tandis que dans notre imagination affolée passaient les étincelles du rayonnement cosmique forces nouvellement découvertes formidables, plus que tout ce qu'on connaît depuis les rayons X, capables de traverser dix mètres de plomb, qui viennent on ne sait de quelle région des espaces, peut-être de la surface du soleil, instrument qui pourrait être entre les mains de l'homme la cause d'un surcroît de bonheur... Mais hélas ! à quoi servent les plus belles inventions de la science — le monde à l'heure présente ne le sait que trop.

1940 était le centenaire d'Alphonse Daudet. Pauvre Petit Chose ! Il n'a pas eu trop de chance. Maladif, une longue période de sa vie, mort, jeune, il voit encore son centenaire obscurci par les événements douloureux de notre histoire. Pourtant, la bonne volonté ne nous manquaient pas.

Enfin, il a eu tout de même notre hommage. Un jour M. Pourtal de Ladevèze s'occupa de l'illustre Nimois. Il releva quelques-unes des nombreuses erreurs commises à son sujet. Il cita

Pour finir comme nous avons commencé revenons au vieux Nîmes, donc à M. Bauquier. M. Bauquier ne se contente pas de monter une garde vigilante auprès des trésors qui lui sont confiés tout en les classant, les comparant, au besoin faisant causer entr'elles les vieilles pierres qui d'aventure se retrouvent et se reconnaissent, conversations qu'il sait traduire de la façon la plus intéressante aux visiteurs de nos Musées ; il lui arrive aussi souvent de partir en chasse. Dès qu'il flairé, quelque part, l'ouverture d'une tranchée, dès qu'il entend un coup de pioche aux bons endroits, il accourt et son indignation est grandée s'il n'est pas arrivé assez tôt pour prévenir une mutilation ou une destruction de ruines. Mais aussi avec quelle joie et quelle fierté il montre la pièce rare ou l'humble poterie, précieuse quand même, par son témoignage, qu'il a pu découvrir.

La pièce la plus importante du tableau de 1940 est une sépulture pré-romaine du type arécomique renfermant une épée de fer repliée en trois (semblable d'ailleurs à d'autres déjà trouvées en différents points de la ville). Mais celle-ci donne une indication nouvelle sur l'importance qu'avait Nîmes avant l'invasion latine.

M. Bauquier nous parla aussi sur le sujet toujours émouvant des Arènes, de découvertes intéressantes faites dans la substructure d'un puits établi au moyen-âge. On s'est rendu compte que les fondements descendaient à 3 m. 46 de profondeur. Cependant à l'origine une partie était à découvert, ce qui donnait à la façade environ 70 centimètres de plus. Il nous entretient aussi des nouvelles découvertes de la grotte de Latronne aux peintures préhistoriques qui sont le complément de découvertes plus anciennes, dont nos Mémoires, année 1889, portent le témoignage.

Quant aux poteries, il en surgit toujours quelque une accompagnée de commentaires. Quand il rencontre des fragments entassés, si ces fragments sont des vases inutilisés, notre confrère en conclut fort judicieusement qu'on se trouve en présence d'une fabrique d'amphores et d'autres récipients. Si les fragments sont nombreux encore et portant les traces d'un bon service il conclut non moins judicieusement, qu'il y avait là une taverne où, après boire on se lançait parfois verres et bouteilles à la tête. Rien de nouveau sous le soleil.

Bien que le moi soit haïssable, ce compte-rendu serait incomplet s'il ne mentionnait les paroles élogiques que nous eûmes le triste devoir de prononcer à la mémoire de nos confrères disparus. Trois nous ont quittés pendant l'année 1940, M. Portal notre trésorier, qui tout en administrant sagement nos finances ne s'interdisait pas de prendre sa part de nos travaux où perçait fréquemment l'amour de sa ville natale, M. le Chanoine Bouisson le savant aux connaissances variées que ne décourageaient pas les longs détails inédits de l'histoire, M. de Loye très informé de toutes les choses belles, curieuses, de l'art, de la littérature et du livre.

En 1941, j'eus encore le déplaisir de traduire les regrets de la Compagnie sur la mort du très sympathique M. Paul Bonnet l'obligeant journaliste de la petite histoire Nimoise pendant de longues années. Ces morts nous causèrent de grands regrets ; mais j'ose dire que ma douloureuse présidence fut plus assombrie encore par les malheurs de la Patrie. Ils se succédèrent dans un rythme rapide. D'abord la guerre elle-même avec ses deuils inévitables, relevés cependant par le ferme espoir de la victoire. Puis ce fut l'envahissement subit autant qu'inattendu du sol français ; puis ce fut ce que nous croyions être la trahison du roi des Belges et nous traduisimes-le sursaut en apparence légitime de tous les bons français ; puis ce fut hélas ! la défaite. Nous n'avions plus qu'à nous taire et à suspendre nos séances.

Une Fabrique Nimoise de Poterie au XVII^{me} Siècle

par

M. BAUQUIER

Courant Novembre 1942 des travaux exécutés dans un immeuble de la rue Bât d'Argent, au N° 46, vers l'angle de la rue Xavier Sigalon, viennent de donner quelques indications relatives à l'existence certaine d'une fabrique de poteries ménagères sur ce point de la ville vers le milieu du XVII^e siècle.

Au rez-de-chaussée de cet immeuble, appartenant à M. Ribelin, servant depuis longtemps de débarras, se voient encore les traces d'un four de potier construit à la manière ancienne avec des cailloux siliceux de la Costière résistant mieux à l'action de la chaleur que les moellons ordinaires, et la conservant plus longtemps. Dans l'intervalle des voutes avoisinant le four, le remplissage des arcs supportant le plancher de l'étage supérieur était constitué en grande partie par des tessons de poterie mêlés à de la pierraille et faisant souvent corps avec la voûte, indication d'un emploi contemporain de la construction. Les cassures à arêtes vives de ces tessons, leur ressemblance entre eux et divers autres détails donnent à penser qu'ils provenaient non de vases usagés, mais des déchets de cuisson d'une fabrique dont l'existence a été d'autre part précisée par la rencontre, parmi ces tessons, d'un moule ou poinçon de potier correspondant à la forme d'une oreille d'écuelle. Il y a contemporanéité certaine entre le monde et des tessons car très nombreux sont ceux provenant d'écuelles à oreilles dont la fabrication paraît avoir été prépondérante dans la production de cette industrie locale.

La caractéristique de cette production est de n'avoir de vernissage qu'à l'intérieur des récipients, l'extérieur demeurant brut. Le vernis en général jaune franc ou jaune brun mais parfois vert est remarquable comme éclat et comme solidité.

Outre les écuelles à oreilles, le potier de la rue Bât d'Argent a fabriqué aussi des assiettes, des bols, des plats de diverses grandeurs dont certains très artistiquement festonnés et parfois aussi de cruches et cruchons de diverses tailles décelés par la présence, parmi les tessons, de quelques goulots et anses se rapportant aux formes de ce genre d'ustensiles.

Nous avons classé cette production au XVII^e siècle pour deux raisons : Par suite du caractère à la fois artistique et rudimentaire du travail et à cause de la date inscrite sur la porte de l'immeuble : 1667. Le four était contemporain ou préexistant lorsque fut édifié ou amélioré cet immeuble puisque les tessons provenant de vases cassés en cours de cuisson et mis au rebut ont été incorporés dans la construction.

Le potier de la rue Bât d'Argent devait posséder à fond la technique de son industrie. La réussite des vernissages en est une preuve évidente à laquelle s'ajoute celle des dessins ayant orné quelques pièces de choix. Un fond de terrine verte représentant une face lunaire est significatif. Il a suffi de quelques traits rapides et sommaires pour donner à cette face une expression très vivante.

D'autres décorations présentent plus de simplicité, simples lunules ou spirales, telles qu'en ont longtemps présentés certaines poteries de St-Quentin.

On connaissait la production célèbre du XVI^e siècle, fort patiemment étudiée par M. Jacques Sagnier, on sait également qu'une fabrique de poterie fine exista au XVIII^e dans la rue de la Faïence dont le nom en perpétue le souvenir. Le potier ayant travaillé rue Bât d'Argent a fait un peu, au XVII^e siècle, la liaison entre ces deux époques.

CIPPE FUNÉRAIRE DE LA VALSAINTE

Au cours de la séance du 6 Février 1942, M. Henry Bauquier signale à l'Académie qu'au cours de travaux en sous-sol exécutés au terrain de la Valsainte il a été rencontré, à un mètre de profondeur environ, un cippe funéraire gallo-romain portant l'inscription suivante :

D M
I V L I A E
C O S M I A E
H E R E D
P O S

qui doit se lire *Diis Manibus JULIAE COSMIAE HEREDes POSuerunt* donnant comme traduction : Aux Dieux Manes de Julia Cosmia, ses héritiers ont élevé ce monument.

Le cippe porte des moulures à la base et dans la partie supérieure surmontée de deux volutes encadrant le motif flamminiforme rituel. Le travail du sculpteur est bon, celui du lapicide très médiocre. Dans le mot *Cosmia*, à la 3^e ligne, les lettres A sont plus petites que les autres. Le cippe a 0,80 de hauteur, 0,38 de largeur et 0,21 d'épaisseur. Il est en excellent état, sauf un fort écornement à la base du côté gauche. L'inscription est enfermée dans un cadre mouluré rectangulaire de 0,33 de hauteur sur 0,31 de largeur.

Le cippe a été trouvé dans le voisinage de nombreuses sépultures en pierres sèches, du haut christianisme, mais n'a pas concouru à leur instruction comme l'avait fait une autre stèle, plus grande et plus plate, rencontrée dans le même quartier, en 1936, au cours de précédents travaux analogues.

L'endroit précis d'où a été exhumé cette inscription est à 15 mètres au sud de la rue Edmond Rostand, sur l'arrière d'un immeuble appelé à faire vis-à-vis au N° 25 de la dite rue.

L'entrepreneur dirigeant les travaux, M. Louis Fiochi, a très obligeamment autorisé ses ouvriers à dégager soigneusement le document et en a fait don au Musée Lapidaire dès que demande lui a été présentée par le Conservateur. L'Académie joint ses félicitations et ses remerciements à ceux que lui a, de suite, adressés le Maire de Nîmes.

Chansons Politiques Nimoises

par

M. Élie GRÉ

Membre Correspondant

Au folklore nimois, tant il est abondant, il semble que rien de nouveau puisse y être ajouté. Cependant, tout n'a pas été dit, et le passé de notre Cité, pour le chercheur, est une source presque inépuisable en souvenirs de toutes sortes.

Il fut une époque, pas très éloignée de la nôtre, où les passions politiques étaient très vives dans les deux camps : royaliste et républicain. On dit qu'en France tout se traduit ou se termine par des chansons, et cela semble vrai. La période la plus typique où la chanson politique battait son plein à Nîmes, paraît être celle qui commence autour du règne de Louis Philippe, pour s'arrêter vers 1880.

Si l'on ne se battait plus dans les rues, on se narguait d'un quartier à un autre, d'un club à un autre, d'un café à un autre café ; de là est née la chanson politique. Ces chansons n'offraient rien de littéraire ni de poétique. Leurs auteurs, certes, n'avaient aucune intention d'écrire pour la postérité ; les airs étaient empruntés aux chansons connues. Elles paraissent avoir été inspirées par un esprit de malignité, de haine partisane et la méchanceté semble y trouver son compte, on les croirait improvisées en manière d'épigrammes vengeresses. Les vers boiteux, la pauvreté des rimes et la grossièreté du texte nous laissent supposer un produit de la populace.

La plupart de ces couplets sont totalement tombés dans l'oubli. J'ignore si quelque amateur de « mémoires » a eu la pensée de les consigner sur un cahier de souvenirs. D'autre part, l'abandon du patois par les classes laborieuses n'est pas fait pour ressusciter ces vieilles chansons du passé nimois.

Dans mon enfance, j'avais pour voisin un vieil artisan cor-donnier qui ressassait pour ainsi dire à longueur de journée, ces vieux airs locaux qu'il martelait à la cadence de son bras frappant sur le cuir. Tout lui était bon : les chants royalistes

et les chants républicains, il n'avait pour cela aucune opinion bien arrêtée ; c'était, pour lui, un plaisir de s'égosiller en travaillant, avec tous les airs qui lui passaient par la tête. Et c'est ainsi que j'ai pu retenir quelques-unes de ces chansons :

Les voici telles que je les ai entendues :

1830

(sur l'air de : La bonne aventure o gai...)

Viva Philippa premié
 E maï La Fayette,
 An mès Charle dès darnié
 Per una counquète,
 L'an fa sourti dé Paris
 Èl emé si flour d'alis
 Viva Philippa premié
 E maï La Fayette.

APRES LA CHUTE DU II^e EMPIRE

(sur l'air d'une complainte.)

Badengué mari sujet
 T'an roumpu l'esquina.
 Faras pas pus lou farlouquet
 Dins Paris qu'as mès en famina.
 Lou puple s'ès révoulta
 Dévant tis atroucita.
 A dous soù lou paquet
 Païre é maïre Badingue,
 A dous soù lou paquet
 Em bé lou pïchot Badingué.

EPOQUES DIVERSES

Sèn pas dé buvir dé sang
 Ni dé coupur dé testa.
 Naoutri voulèn lou drapèu blanc
 Per faire la festa.

Refrain

Dins quaouqui tèms la Mariana
 L'habiarèn 'caramantran (bis)
 Lé faren faïré la campana,
 Lis enfants la trenassaran (bis)
 Naoutri li gèn de l'Enclos Rey

Nous fouten de la République,
 E sé voulèn nostré rei
 Es per metre déforo la cliqua
 D'aquéli buvur dé sang,
 Estansiur, vourien, canaïa,
 E voulèn nostré drapèu blanc
 Per enraja li cassibraïa.

Refrain

Chascun a sa vista
 Per qué tout ane bèn,
 Sian dé royalista,
 Nostré rei voulèn.
 Républicain canaïa
 Sé vos manja travaïa.
 Sé vos bèure un cop de vin
 Crida ben fort « Viva Henri Cinq »
 Quand la République esclaté
 Tron dé mila
 Au tour dé la villa,
 Quand la République esclaté
 Ma camisa sourtigué.
 Tout lou long dou boulevard
 En vésin questi gandards
 Brandouia touti dé triqua
 En bramant la République,
 Dévant quélis estafié
 Moun âmo tréfoulissié.
 Ma camisa en estandard
 Sacré noum d'un pétard
 Sourtigué foro mi braïa
 Per téné testa i cassibraïa

(*au refrain*)

(*air de la farandole*)

S'Henri cinq venié déman
 Ah, quanta festa, ah, quanta festa,
 S'Henri cinq venié déman,
 Ah, quanta festa qué farian
 I anarian touti, i anarian touti,
 Ménarian nostis enfants,

Nostri journada, scrien pagada
En dé pèça de vint francs ;
S' Henri cinq vénié déman,
Ah, quanta festa, ah, quanta festa,
S' Henri cinq venié déman,
Ah, quanta festa qué farian !

CHANSON REPUBLICAINE

Nostra République
Dcuna dé coulica
En d'aquéla cliqua
Dé blancs enraja.
Ah li mountagnards !
Li mountagnards
Cargoun la vesta
Per ana festa
L'aùbre dé la liberta.

Prix Jules Salles

Ce prix est destiné à récompenser une œuvre artistique ou littéraire, voire une découverte ou un perfectionnement utile apportée à quelque branche de l'industrie.

L'Académie a, cette année, porté son choix sur un recueil de poésies dues à Mademoiselle Claude Maryse. Les vers de la lauréate sont inspirés par le charme du pays nimois, comme l'indique le titre de ce recueil : « Némausiennes ».

Mademoiselle Claude Maryse a su appeler sur son œuvre poétique l'attention admirative de plusieurs sociétés savantes. C'est ainsi qu'elle a reçu déjà la Médaille de Vermeil de la Société de l'Encouragement au Bien à Paris (1939) pour les « Cantilènes du Rêve » ; le Prix Aragon Codina de la Compagnie du Genêt d'Or pour « Soir Occitan » (1942).

L'Académie de Nîmes lui décerne le Prix Jules Salles. On appréciera son talent en lisant la pièce suivante une des premières entendues dans notre ville :

LE CYPRES

J'admire avec ferveur la pyramide altière,
Arbre majestueux aux rameaux toujours verts,
Qui, malgré le mistral, l'orage et les hivers
Ombrage les tombeaux de notre cimetière.
Au bord de nos chemins tu mets une frontière ;
Les petits des oiseaux chantent sous tes couverts ;
La Provence est un coin béni dans l'univers :
Tes sombres frondaisons la parent toute entière !
Sur nos rudes sommets comme dans nos vallons,
Alors que la forêt dépouille sa verdure,
Tu dresses ton écran sur un ciel de froidure.
Partout, cyprès gardien des nids et des sillons,
Surgit sur notre sol, par les nuits de mystère,
Comme un fantôme noir, la silhouette austère !

Claude MARYSE.

Médaille de Bronze de la Société d'Agriculture, Sciences,
Arts et Belles-Lettres de Département d'Indre et Loire — Tours,
7 Décembre 1930.

Poésies

de

M POURTAL de LADEVÈZE

CASSANDRE

Mon esprit tourmenté d'atroces visions,
Se voulant affranchir de ses obsessions,
Rêvait à cet étroit vallon de mon enfance
Et d'un refuge enfin concevait l'espérance.
Dans la course épuisante où je fuyais ma vie,
Est-ce vous, Amphios, qui m'avez poursuivie ?

AMPHIOS

Princesse que le soin d'une noble pudeur
N'ajoute à vos chagrins la nouvelle rigueur
De vouloir plus longtemps dérober à la vue
Cette juste douleur dont votre âme est émue.
Et si, loin de ces lieux où des regards cruels,
Dans le déroulement des gestes rituels
Souhaitaient de surprendre un instant de faiblesse
Ou dans vos yeux profonds cette ombre de détresse
Qui leur eût révélé la torture d'un cœur
Dont ils ont envié si souvent le bonheur ;
Si, fuyant le palais et cette basse engeance
Ivre de vos malheurs comme d'une vengeance,
Vous avez retrouvé le chemin de nos bois
Et reconnu, parmi les songes d'autrefois,
Le visage oublié d'un compagnon d'enfance,
Madame, de vos pleurs hâtez la délivrance.

CASSANDRE

Ami des jours premiers qui m'accueillez ici
Et prévenez les vœux d'un trop lâche souci,
Prenez ma main : allons au bord de la fontaine
Où m'apparût le dieu vêtu de grâce humaine
Et qui, d'un feu secret aiguisant mes regards,
Me découvrit le temps où les peuples hagards
De leurs aveugles mains forgeront la machine

Qui doit en peu de jours consommer leur ruine.
 C'est sur la rive en fleur de ce frêle ruisseau,
 Quand le faune invisible exhale au creux roseau
 Le souffle du désir qui s'alanguit et pleure
 La forme évanoui au fil léger de l'heure
 Et pendant le sommeil des Nymphes, qu'Apollon
 Me surprit, absente de moi-même, selon
 Le songe et l'âme au saint mystère abandonnée,
 Beauté déserte et par l'éclat seul couronnée
 Du soleil. Il me vit et m'aima sans retour,
 Moi, vouée à la nuit par ce flambant amour,
 Moi, fille de Priam et d'Hécube, parjure
 Au dieu qui m'enseigna le pouvoir de l'augure
 Et qui, pour me punir de mon triste dédain,
 Me refusa le don suprême et sibyllin
 De convaincre : ô mortelle, ô vaine prescience !
 Les Troyens et le Roi m'accusent de démence
 Et moquent les conseils de ma trop sûre voix.

AMPHIOS

Mais qu'importe le peuple et qu'importent les rois !
 Proclamez hautement la parole inspirée
 Dont les temps à venir assurent la durée,
 Que s'écroulent les murs des plus riches cités ;
 Que périsse Ilion dans ses champs dévastés,
 Que sur tout l'horizon s'allume l'incendie,
 Que l'homme ajoute ancor sa propre perfidie
 Aux plus sombres malheurs dont l'accable le sort,
 Que la terre ne soit qu'un royaume de mort,
 Le vainqueur à son tour connaîtra la défaite.
 Seule dans le désert la clameur du Prophète,
 Sur la confusion des meurtres et des cris,
 Annoncera le pur triomphe de l'esprit.

CASSANDRE

Les peuples et les dieux se disputent Hélène :
 L'amour et la beauté font rejaillir la haine
 En ces cœurs obscurcis d'orgueilleuses vapeurs.
 Mais l'Idéal sacré rejette ces fureurs

Dont, pour la conquérir, les hommes font usage :
Au seul nom prononcé d'Hélène, son visage
Apparaîtra toujours au rivage futur
Parmi les vierges plis de ce premier azur
Où sont toutes splendeurs aurorales encloses
Et la fragilité merveilleuse des roses.

Nîmes : La Cité Antique

Nîmes de ses origines à l'occupation azécomique

par

M. IGOLEN

Ancien Président

L'origine de Nîmes est inconnue, mais des découvertes archéologiques faites de tout temps et non suspectes d'une fausse interprétation, permettent d'affirmer que dès l'époque néolithique il existe un habitat aux alentours de la Source de Nîmes, notre Fontaine actuelle.

Les sources, les bords des rivières ayant été les lieux prédestinés à la naissance des villes, des villages et des hameaux, l'eau étant un des éléments indispensables à la vie humaine, il n'y a rien d'étonnant que la Source de Nîmes, aux eaux abondantes et pures, ait donné lieu, dès la plus haute antiquité, à la naissance d'un lieu habité.

A quelle époque remonte la première occupation par l'homme des abords de la Source ? C'est une chose difficile à fixer, même à des millénaires près ; cependant il est permis de supposer que les premiers occupants furent les descendants de l'homme des cavernes des bords du Gardon.

Lorsque celui-ci eut abandonné sa demeure sous roche, erré à travers la garrigue, et découvert la source précitée, séduit par ses eaux abondantes et aussi par le site où elle s'épanchait, il y établit sa nouvelle demeure et s'y fixa à jamais.

Un trou dans la terre, recouvert de quelques menus branchages, telle dut être la première hutte des abords de la Source, l'embryon primitif de la future cité, de la cité romaine d'il y a deux mille ans, de Nîmes aujourd'hui, enfin.

Durant des millénaires, les premiers habitants des abords de la Source vécurent sans histoire, utilisant le bois et la pierre trouvés à la surface de la terre pour demander à la chasse le principal de leur nourriture et disputer aux animaux sauvages la possession du sol.

Lorsqu'ils eurent vaincu et domestiqué les moins sauvages des animaux vivant autour d'eux, ils se trouvèrent maîtres du sol et purent alors cultiver la terre : de chasseurs qu'ils étaient, ils devinrent pasteurs. La montagne tout près, nos garrigues actuelles, leur permit l'élevage des troupeaux qui leur fournirent désormais de quoi vivre et de quoi se vêtir, et le bois nécessaire à leurs besoins domestiques.

Entre temps, ils établirent des relations avec les tribus voisines, s'éloignant chaque jour davantage des bords de la Source, et, ainsi, un jour vint où ils purent atteindre les rives de la Méditerranée. Là, ils trouvèrent des hommes d'une civilisation déjà avancée qui leur procurèrent des produits nouveaux : du blé, de l'orge, du mil, particulièrement. De ce jour, ils purent cultiver la terre dans la plaine où s'écoulaient les eaux de la Source, si propice à la culture : de pasteurs qu'ils étaient, ils devinrent agriculteurs et purent ajouter à leur nourriture des aliments jusqu'alors inconnus pour eux.

Ainsi ils devinrent plus sociables et mûrs pour une civilisation, sans cesse en progrès.

Au cours des siècles, la hutte primitive s'améliora et se multiplia ; elle sortit de terre et fut en pierre sèche ; plus nombreuses chaque jour, elles finirent par occuper toute la colline au pied de laquelle sortait la source, et par gagner le sommet de celle-ci. C'est alors, sans doute, que nos lointains ancêtres songèrent à se protéger contre une attaque toujours possible de voisins belliqueux ou envieux, et construisirent, dans cette intention, sur cette colline, un véritable oppidum.

Tout en haut de cette colline s'éleva bientôt une tour de guet qu'on entourait de murs, aujourd'hui enfouis sous les terrasses du Jardin de la Fontaine, descendant, tout comme à Nages, jusqu'à la source elle-même et formant une sorte d'enclos, servant de refuge en cas d'alerte ou d'attaque.

A une certaine époque, que l'on a désignée sous le nom de « Époque de l'Âge du Bronze », et qu'on situe entre l'An 2500 et l'An 900 avant notre ère, la façon de vivre des peuples primitifs se transforma et une première civilisation, au sens propre du mot, apparut parmi eux.

Dès lors l'usage de premier métal connu, le bronze, remplaça celui de la pierre taillée.

Cette manifestation civilisatrice ne manqua pas de gagner notre région. Ce serait, dit-on, vers l'an 1800 avant notre ère que le bronze apparut à Nîmes, importé de Bretagne à travers les Causses et les Cévennes, par les voies existant alors et passant par le Plateau Central.

« Les rapports entre le Gard et les Cévennes et, à travers les Cévennes, avec l'Ouest armoricain et les pays qui en dépendent, sont d'une importance bien plus considérable que toutes les invasions. Ils ont duré, en effet, se répétant chaque année, durant des siècles. De l'autre côté de la montagne, des pâtres devaient prendre également, chaque été le chemin des pâturages. Les Causses ont été un lieu de rencontre et d'échange : échanges d'objets, échanges d'idées et échanges de population. Par ces vastes espaces, devenus familiers, le Midi immobile entraînait en communication avec l'Ouest animé par le mouvement de la mer Océan ». (1)

De l'étude des dolmens du Gard et des Collections du Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes, et des suggestions de M. Marcellin, Conservateur du dit Musée, M. A. Grenier a pu dire :

« Il existe une frontière archéologique, botanique et zoologique entre Nîmes et Montpellier, constituée par le Vidourle, qui aurait séparé le pays soumis à l'influence des Cévennes et ceux qui dépendaient des Pyrénées, comme le Rhône le séparerait de la Provence alpestre.

Considérez l'Histoire de Nîmes à toutes les périodes et même aujourd'hui. L'influence des Cévennes, l'afflux des populations cévenoïles, y est toujours marqué. Ce sont les Cévennes qui, depuis la préhistoire, donnent au Gard et à Nîmes leur caractère propre et les distinguent du reste du Midi. Elles sont l'un des éléments essentiels de son originalité ».

Après l'époque de l'Age du Bronze, vint celle de l'Age de Fer et, avec celle-ci, nous arrivons à quelques siècles seulement de l'ère chrétienne. C'est au cours de cette nouvelle période que les invasions affluèrent dans notre région.

(1) Conférence faite à l'École Antique de Nîmes, le 23 Mars 1941 par M. A. Grenier : « *Peuples et Civilisations pré-historiques du Languedoc méditerranéen* ».

On a parlé tout d'abord de l'arrivée des Ligures, venant de l'au-delà des Alpes ; mais malgré tout ce qui a été écrit sur ces derniers, les auteurs n'ont pu se mettre d'accord sur l'occupation de notre région par les Ligures ; pour M. A. Grenier, par exemple, ceux-ci n'auraient jamais dépassé le Rhône.

Ce qui est certain, c'est que vers le VI^e ou le V^e siècle avant notre ère, des Ibères, venus d'Espagne, occupèrent toute notre région méridionale languedocienne.

Quelle fut leur influence sur les autochtones d'alors, leur apport numérique parmi ces derniers ? On l'ignore, car on n'a sur cette occupation que de vagues renseignements.

Occupation des Volques

Entre l'an 300 et l'an 250 avant notre ère, au cours de l'une de leurs incursions à travers ce qui devait être un jour la Gaule, les peuplades Celtiques des Volques parurent dans le Languedoc et s'y fixèrent à jamais.

« Les Volques a-t-on écrit, semblent s'être mêlés sans violences bien apparentes et bien prolongées aux antiques populations indigènes ; plusieurs cités paraissent avoir subsisté avec quelque autonomie sous leur domination, comme tendent à le faire croire la persistance de quelques noms et de quelques légendes de monnaies. Et ce fut peut-être une des raisons qui s'ajoutèrent aux caractères de diversité et de divergence naturels à la région pour arrêter chez eux tout effort d'unité, de cohésion, de résistance à l'étranger. On le vit bien lors du passage d'Annibal, qui avait à traverser leur territoire d'Illiberis (Elne) jusqu'au Rhône. Il n'eut qu'à négocier, à payer probablement, et ce fut seulement au passage du fleuve qu'il rencontra une hostilité. Le puissant peuple avait-il perdu ses qualités d'impétueuse bravoure sous un climat plus doux, à l'habitude d'une vie facile ? Ses monnaies nous montrent, d'ailleurs, à quel point il était déjà pénétré d'influences grecques, puis italiques. Sur cette route des trafiquants massaliottes, au contact de civilisations riches et complexes, il se façonnait inconsciemment à la conquête et à la discipline romaines ».

« Les Volques, a écrit d'autre part M. Camille Jullian, occupent dans toute la Gaule le plus vaste espace qui révèle d'une seule autorité politique. C'est encore le seul où se trouve une

telle variété de terres et de manières de vivre : hauts Plateaux des Cévennes, plaine verdoyante de Toulouse, Monts pierreux des Garrigues, collines odorantes de Narbonne, gorges boisées de l'Aude, plaine poussiéreuse du Languedoc... et le bien le plus précieux de la contrée, son admirable réseau de routes, planes et droites qui faisaient converger toutes les marchandises de l'Occident, l'étain breton, l'argent d'Espagne, les poteries et les légendes grecques... ».

Des Volques du Languedoc, il se forma deux cités voisines : celle des Volques Tectosages, au-delà de l'Hérault et jusqu'à la Garonne, celle des Volques Arécomiques, du Rhône à l'Hérault. Avec ces derniers, Nîmes allait pouvoir ouvrir la première page connue de sa longue histoire.

Les Volques Arécomiques

L'occupation de notre région par les Volques Arécomiques dut être des plus pacifiques.

« Aucun auteur, a écrit M. E. Gimón, ne nous a décrit les événements et les luttes à la suite desquels les Celtes s'implantèrent dans les Gaules, ou ailleurs. De ce mystère impénétrable, il se dégage un seul fait : les indigènes furent vaincus et perdirent leur nom et leur langue ».

Qu'était Nîmes avant l'occupation arécomique ?

Que fut Nîmes au cours de cette occupation ?

Nous l'ignorons.

Mais des trouvailles archéologiques, faites de tout temps, se rapportant à cette occupation, permettent d'affirmer qu'il y eut alors tout autour de la Source de Nîmes, berceau de la Cité, toute une série d'habitats : aux Tours de Seguin, aux quartiers de Camplanier et de la Cigale ; vers le haut de la rue de la Lampèze ; à l'intersection de la rue de Beaucaire et du Boulevard Talabot ; près de Courbessac ; au quartier de Grézan ; rue de Seynes et sur le chemin de Pissevin, vers St-Césaire. Quelle fut l'importance de ces habitats ? nous l'ignorons encore, de même que nous ignorons si ceux-ci étaient complètement isolés ou reliés entre eux par des habitations plus ou moins clairsemées.

Les pentes avoisinant la source furent sans doute particulièrement occupées ; plus à l'Est, hors des atteintes de ses

crues, un marché celtique, dit-on, y aurait été établi, là même où plus tard devait être installé le forum des Romains, et où vinrent converger les nombreuses voies reliant Nemausus aux pays voisins.

Ce qui est certain, c'est que les nouveaux venus firent de l'antique cité des bords de la source la capitale de leur nouvelle patrie, « la Civitas Nemausensis », groupant, suivant Stabon, vingt-quatre bourgs ou villes sous un même gouvernement politique.

La source, berceau de la Cité, pour laquelle jusqu'alors ses occupants n'avaient ressenti, pour ses eaux bienfaisantes, qu'un simple sentiment de reconnaissance, prit avec les Arécomiques, à la suite d'une évolution dans les idées religieuses, le caractère d'un véritable culte ; elle devint même bientôt une chose sacrée et la divinité de la Cité, comme elle avait été sa fondatrice. Mieux encore, ils donnèrent son nom « Nemausus » — Rivière sacrée — à la ville elle-même.

« Voyez la Fontaine de Nimes, a écrit M. Camille Jullian, « Deus Nemausus », comme disent les anciens, c'est à cause d'elle que la ville s'est créée ; c'est autour d'elle que s'est développé le peuple gaulois des Volques ; elle a fondé Nimes, elle lui doit son nom ; elle a été son dieu ».

La source fut alors entourée d'une enceinte de pierres pour en marquer les limites et ne tarda pas à devenir un lieu de pèlerinage célèbre dans tout le pays arécomique ; elle reçut alors les offrandes de la piété des pèlerins accourus sur ses bords : monnaies de bronze ou d'argent, bijoux et petits objets sans valeur, bagues, fibules, pierres gravées, vases de terre ou de verre, tous ex-voto trouvés au cours de creusements du bassin de la Fontaine, ou inscriptions en l'honneur du dieu Nemausus, témoin ce petit ex-voto en bronze de Valeria Procillia, portant l'inscription : « Deus Nemauso Procillia ».

...Chasseurs et agriculteurs avant tout, les Arécomiques ne négligeaient pas cependant les transactions commerciales, échangeant les peaux des bêtes fauves qu'ils tuaient dans leurs forêts, ou la laine de leurs troupeaux, avec mille produits d'une civilisation plus raffinée que la leur, qu'ils trouvaient chez les habitants du littoral méditerranéen.

Mais la chasse et l'agriculture ne furent pas leurs seules occupations : ils eurent des monnaies variées, répandues au loin et semblables à celles des Phocéens ; une céramique usuelle et même de luxe comme l'a témoigné l'intéressante sépulture gauloise, trouvée en 1884, par M. Cabanes, avoué, dans sa propriété au quartier des Oules, non loin des Trois Ponts, renfermant entre autres choses une poupée en terre cuite aux jambes articulées (pièce unique, croyons-nous, avec celle du Musée Carnavalet, à Paris). Le buste trouvé à Grézan, placé au Musée Lapidaire de notre ville, revêtu d'une espèce de cuirasse à brossards avec pectoral orné de galons et de cercles concentriques, la tête recouverte d'une sorte de casque à crinière retombant dans le dos, indique déjà presque une œuvre d'art.

Arrivés à ce degré de civilisation, on conçoit que les Arécomiques se trouvaient tout préparés à recevoir celle que les Romains allaient leur apporter, dès le premier siècle avant notre ère, civilisation qu'ils acceptèrent du reste sans grande opposition et qu'ils s'assimilèrent facilement.

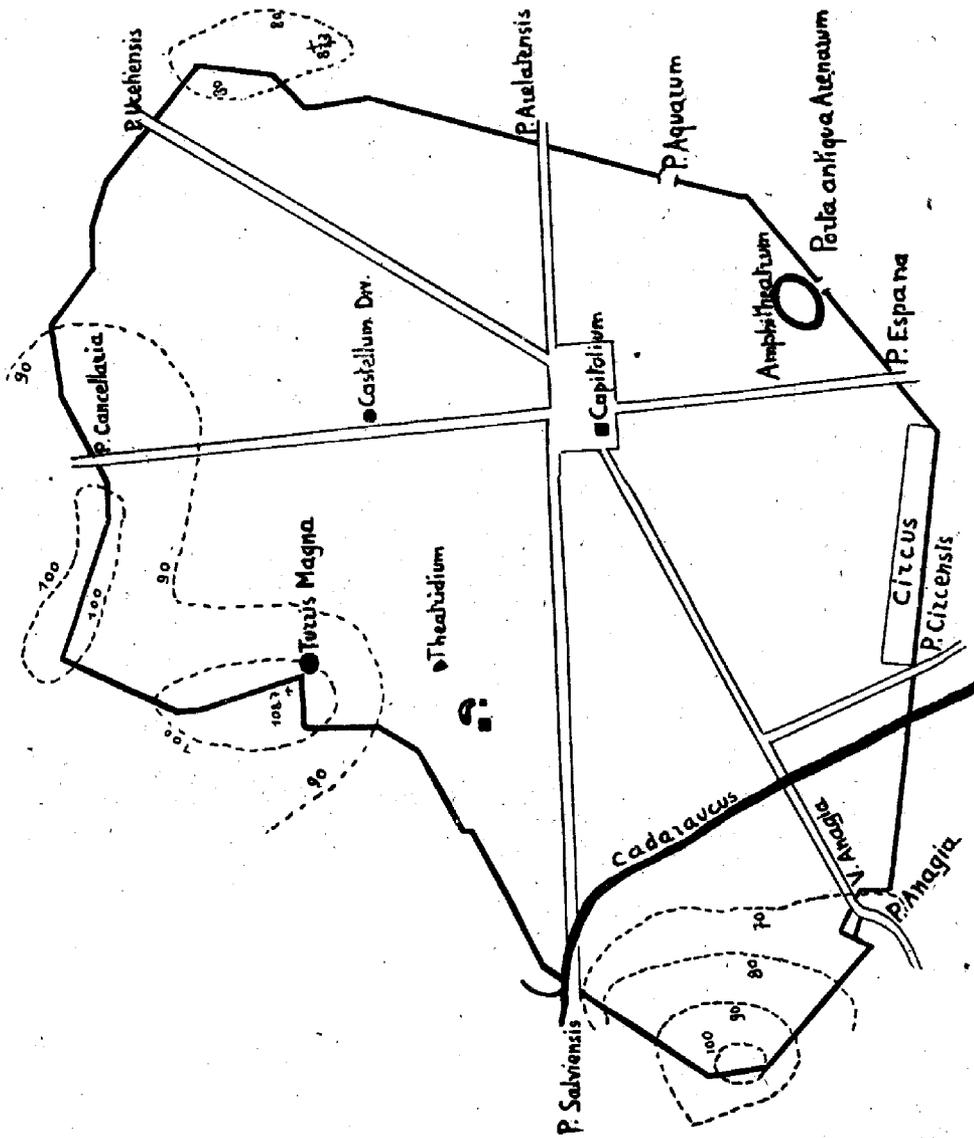
Conclusion

On peut se demander quelle était au juste la civilisation des peuplades du pays nimois à cette époque, ou mieux comment celle-ci s'était formée, qui l'avait influencée ou entretenue au cours des siècles que nous venons de passer en revue.

Cette civilisation était la résultante ou l'aboutissement de celle que chacune des populations ou races qui avaient contribué à former la cité d'alors avait apporté en arrivant à Nîmes, résultante qui s'était traduite par le caractère propre au Nimois qui, de tout temps, s'est caractérisé de ses voisins même les plus proches :

Languedociens ou Provençaux.

« Volques, Ibères, Grecs ont apporté à la région des éléments de civilisation plus que de population. L'arrivée des uns et des autres, d'ailleurs, est relativement peu ancienne. Successivement ils se sont introduits dans une population autochtone ; ils s'y sont superposés, puis mêlés, dans une proportion que nous ne pouvons pas apprécier, mais qui ne dut jamais être bien considérable.



La population de Nîmes est étonnamment traditionaliste et conservatrice. Ses conditions de vie ne se sont guère modifiées durant des millénaires. Elle s'est multipliée sur place, aménageant peu à peu la terre à ses besoins croissants, défrichant ce qui lui était nécessaire pour vivre, cherchant de plus en plus loin des pâturages pour ses troupeaux. La même vie de travail agricole médiocre et de pâturage s'est perpétuée indéfiniment. Ce sont ces laboureurs et ces pâtres qui ont engendré la race qui, progressivement peuple le pays depuis la montagne jusqu'aux marécages du Rhône et aux lagunes du littoral. Un seul fait apparaît durant cette longue suite de siècles. C'est au début de l'Âge du Bronze, vers 1,800 avant notre ère, l'établissement de relations avec l'Ouest armoricain et, fort probablement, à partir de ce moment, l'arrivée de gens de cette provenance...

Le peuplement des diverses régions a toujours dépendu de leur situation et de leur voisinage. Chacun a pris, au cours des âges, son caractère propre qu'elle a reçu a des proportions diverses des représentants des différents peuples qui ont contribué à former la population française. C'est la préhistoire, en somme, qui a fait la diversité des provinces ou, du moins, qui l'a commencée. L'unité, au contraire, est l'œuvre de l'histoire.

Elle s'esquisse chez nous avec les Celtes qui ont façonné la Gaule. Le conquérant romain n'a fait que renforcer l'unité gauloise et lorsqu'il disparut, la Gaule demeura — bien effacée souvent par les circonstances politiques, mais toujours vivante cependant dans l'aspect et les aspirations au moins des meilleurs de ses fils». (1)

La Cité Romaine

C'est vers l'an 125 avant notre ère que les Romains parurent pour la première fois dans nos régions méridionales ; ils y furent appelés par les Massaliotes pour les aider à combattre les Allobroges et les Arvernes. A la suite de la défaite de ceux-ci, Rome opéra pour son propre compte et décida la création d'une province transalpine, entre les Alpes et le Rhône. Mais bientôt

(1) M. A. Grenier, déjà cité.

les limites de celle-ci furent reculées et comprirent tout le pays Helvètes et des Arécomiques.

Rome ne chercha pas alors à coloniser le Sud de la Gaule, mais préoccupée de l'Espagne, elle ne fit que remanier par le proconsul Domitius l'antique Voie Héracléenne ou Herculéenne, laquelle avait de tout temps relié l'Italie à l'Espagne, et qui prit alors le nom de Voie Domitienne.

Comment s'opéra dans la suite l'occupation romaine de notre Languedoc ? nous l'ignorons car l'histoire est sobre de renseignements à ce sujet. Il semble que les Arécomiques furent élevés à la condition de fédérés ; ils purent conserver leurs coutumes, leurs dieux et leurs princes, mais furent astreints à des prestations en vivres, en argent ou en contingents humains. Leur attachement à Rome ne put donc être spontané.

A la suite des guerres que se livrèrent Marius et Scylla, des troubles éclatèrent dans le pays, auxquels, dit-on, les Arécomiques ne furent point étrangers. Et ce serait pour les punir de leur compromission, qu'en l'An 77 avant notre ère, Pompée plaça leur territoire sous l'autorité de Marseille, voulant ainsi récompenser les Massaliottes. Nîmes se trouva alors placée directement sous l'influence de Marseille, cité grecque, et ne trouva qu'à gagner de cet état de fait.

En 49 avant notre ère, Jules César, en guerre contre Marseille, s'étant emparé de celle-ci, la dépouilla des territoires qu'elle possédait en terre ferme ; les Arécomiques recouvrèrent ainsi leur indépendance et furent de nouveau assujettis à Rome.

« Autant la République s'était montrée insouciante de la romanisation de la Narbonnaise, en ne la considérant que comme un champ d'exploitation pour ses négociations et le passage de ses troupes, autant Jules César eut à cœur d'en faire un centre actif de civilisation latine et comme le prolongement de l'Italie même. L'œuvre du dictateur continuée, d'après ses plans, par son fils adoptif Auguste n'est pas très bien connue ». (1).

Sous la République, en effet, les pays soumis à l'autorité de Rome recevaient une sorte de charte destinée à régler les condi-

(1) H. Bazin. Nîmes Gallo-Romain.

tions de leur obéissance et reposant sur quelques idées générales fort simples. Rome se souciait peu de bonheur et du sort de leurs sujets ; elle n'exerçait des mesures d'autorité que pour faire régner l'ordre et percevoir les impôts. Dans chaque province, Rome avait soin de détruire ce qui rappelait trop l'ancienne communauté nationale ; elle modifiait les circonscriptions du pays soumis jusqu'à vouloir parfois effacer le souvenir de la période disparue.

Avec Jules César, toutefois, certaines villes érigées en colonies, peuplées de vétérans des armées, jouirent d'une condition privilégiée : ainsi furent Arles, Narbonne, Béziers, Fréjus et Orange.

Nîmes reçut alors le droit de latinité, mais dut attendre l'avènement d'Auguste pour recevoir à son tour des colons et devenir une véritable colonie et jouir de privilèges insignes.

L'avènement d'Auguste fut pour Nîmes le commencement d'une ère de prospérité et de grandeur, et à laquelle contribua, pour une large part, Agrippa, gendre de l'Empereur, qui fut, suivant M. Camille Jullian « un organisateur, un chef à la manière des anciens Intendants du Royaume de France, qui cherche toujours le mieux pour l'Etat, qui examine, discute réforme et fonde. »

Tout d'abord, Nîmes, déjà gratifiée de la latinité par Jules César, devint une colonie, une colonie militaire, c'est-à-dire une ville privilégiée. Après la reprise d'Alexandrie et la conquête de l'Egypte, Auguste envoya à Nîmes des colons grecs ayant combattu dans ses armées ou dans celles d'Antoine, colons qu'il voulait à la fois récompenser et éloigner de l'Egypte pour des raisons politiques.

Les Médailles coloniales portant à l'avvers les têtes d'Auguste et d'Agrippa, et, au revers, le crocodile enchaîné à une palme, rappellent le souvenir de la Campagne d'Egypte ; et c'est l'effigie que porte ce revers qui fut donnée pour armoiries à la Ville de Nîmes, en 1539, par François 1^{er}.

Après l'arrivée des colons grecs et de leur suite à Nîmes, la ville dut se développer rapidement puisqu'en l'An XXV avant notre ère, il fallut aménager la Source pour procurer à sa population l'eau nécessaire à son alimentation et à ses besoins urbains.

A cette date, suivant une inscription trouvée sur les bords

mêmes de la Source, au XVIII^{me} siècle, lors de l'aménagement de la Fontaine, celle-ci fut captée, ses eaux canalisées et de grands travaux d'embellissement entrepris dans tout le site environnant.

La Source fut entourée d'une enceinte de pierres de taille ; des bassins furent créés pour recevoir ses eaux, les décanter et les distribuer dans les différents quartiers de la ville ; entre la Source et ces bassins fut édifié un Nymphée, qu'on a comparé à un cloître sous terre, magnifiquement orné, conservé dans ses grandes lignes au XVIII^{me} siècle, garni de fontaines jaillissantes, véritable lieu d'agrément où « nos ancêtres pouvaient jouir en été le charme d'une fraîcheur bienfaisante. »

Un immense portique fut dressé, en forme de demi-cercle, autour de la Source et du Nymphée et joignant la montagne des deux côtés ; du côté du Midi, sur une terrasse établie sur la première partie d'un grand bassin en forme de raquette, aménagée à la suite du Nymphée, ce portique présentait un superbe fronton supporté par des colonnes de marbres et portant la longue et énigmatique inscription « *Respublica Nemausensium...* » sur laquelle on a beaucoup discuté pour en établir le texte exact.

Jusqu'alors la ville s'était agrandie un peu au hasard autour de ce qui avait constitué l'antique Némausus des Volques Arécomiques ; mais l'Empereur Auguste voulut mieux : il voulut une cité nouvelle dans un cadre bien déterminé et, dans cette intention, il ordonna la construction d'une vaste enceinte fortifiée, s'étalant à la fois dans la plaine et sur la série de hauteurs dominant la Source de l'Est à l'Ouest.

Entre temps, tout autour de la Source, s'élevèrent des monuments de toutes sortes, des thermes à l'usage des pèlerins toujours fidèles au culte de Némausus et des malades venant implorer les dieux protecteurs de la cité, tandis que le Temple de Diane s'achevait tout à côté et que, sur les pentes descendant vers la Source, autour de la Source elle-même et du Temple de Diane, tout un quartier commençait à se former.

Ces thermes et ce temple furent pour Nîmes une source de richesses.

« La disposition du Nemausium de Nîmes, a écrit M. Gou-

ron, rappelle l'Asclepion d'Athènes. Dans l'un comme dans l'autre une source, un nymphée pour les ablutions rituelles ...

Le Temple de Diane pourrait être un édifice du cure, une « cella » rituelle à l'usage des malades ...

Les nombreux bâtiments qui entouraient le Temple de Diane formaient un véritable quartier de luxe. Il s'agit d'une ville d'eau entourant un édifice de cure, une salle d'incubation ...

Némausus, ce dieu topique de la Source, s'élève à la dignité de maître souverain, dispensateur de la guérison ; il s'apparente à d'autres divinités, comme une suggestive inscription trouvée au Temple de Diane le laisse supposer. Une autre inscription enfin atteste qu'un malade s'est livré au sommeil sacré...

Ainsi, Nîmes dotée d'une source sacrée et d'un temple rituel devint bientôt une ville de cure et une ville d'eau à la fois.

Ville de cure pour les malades venant demander aux eaux bienfaisantes de la source et aux dieux protecteurs de la cité, à Némausus particulièrement, un remède ou un soulagement à leurs maux ; ville d'eau ou de plaisir pour les oisifs et les favorisés de la fortune, venant trouver à Nîmes des distractions et des plaisirs de toutes sortes.

A Auguste, Nîmes ne doit pas seulement des monuments comme la Maison Carrée, le Temple de Diane qui ont survécu, mais bien d'autres édifices aujourd'hui disparus et que rappellent des débris d'inscriptions ou de sculptures datant de son temps, c'est-à-dire antérieurs à l'An XIV de notre ère, date de la mort de l'Empereur.

Jusqu'alors, la cité n'avait eu que des monuments de première utilité : elle n'allait pas tarder à avoir des édifices populaires, où tout le monde, depuis les pontifes jusqu'aux plébéiens et aux esclaves, puissent trouver les plaisirs alors en honneur.

Vers la fin du premier siècle, Nîmes eut son amphithéâtre, aux proportions imposantes, pouvant contenir près de 25.000 spectateurs assis, destiné aux combats d'animaux et de gladiateurs, nos arènes actuelles.

La cité eut aussi son cirque, pour les courses de chevaux et de chars, jeux favoris des Romains ; des thermes de grand luxe où l'on trouvait à la fois des jardins agréables, des gymnases, des bibliothèques, des salles de conférence, des restaurants,

salons luxueux que fréquentaient les amateurs de jeux et les fervents du flirt ; des thermes plus modestes, pour les paisibles bourgeois et les gens du peuple ; un syxte couvert, pour les exercices des athlètes, don de Caius César, fils d'Auguste ; des sphériques où l'on s'exerçait au jeu de paume et bien d'autres édifices, portiques, fontaines publiques etc.. tous destinés à l'ornementation de la cité.

Sous Trajan où Hadrien, le site de la Fontaine, déjà si agréable, s'agrémenta d'un théatridium, situé un peu au-dessus et à l'Est de la Source, bien exposé au soleil couchant ; là des troupes sédentaires ou de passage des Compagnie dionysiaques y faisaient revivre, sous leurs formes les plus diverses, les « Jeux Musicaux » de la Grèce antique, représentations scéniques et d'exécution lyrique.

Sous Hadrien, fut construite, par ordre de l'empereur, la Basilique de Plotine où siégeaient les juges gallo-romains de la colonie nimoise et où affluaient banquiers et marchands ; cette basilique était en effet à la fois Palais de Justice et Bourse ; construite avec des marbres d'Italie, elle était citée comme un des plus riches édifices de l'Empire : les débris d'une frise superbement sculptés, de colonnes, de corniches, de chapiteaux, un vol d'aigles ouvrant leurs ailes de marbre, tenant à leurs becs des guirlandes de laurier et de fruits, tous retrouvés sur son emplacement, au Palais de Justice actuel, semblent confirmer le surnom de « Opus mirabile » que Spartien lui avait donné.

Mais Nîmes avait encore un autre monument d'importance.

Depuis bien longtemps, sur le sommet de la plus haute des collines qui entouraient la cité, la Tour Magne dressait son imposante silhouette et, telle une sentinelle isolée, semblait veiller sur la ville étalée à ses pieds.

Quelle fut l'origine de cette tour ? nous l'ignorons ; sans doute une tour primitive faite de pierres sèches, servant de guet aux populations qui avaient précédé la venue des Romains sur notre sol. L'enceinte d'Auguste vint s'appuyer contre la vieille tour et en modifia la base ; enserrée dans les murs de la ville, elle ne fut plus désormais isolée, mais continua de dominer et la cité et les environs de tous côtés. La tour primitive, sur laquelle la Tour Magne avait été construite subsista longtemps ;

ce ne fut que sous le règne de Henri IV qu'elle fut démolie par le jardinier Troucat, qui avait cru y trouver un trésor et n'y trouva que l'occasion de se ruiner dans son entreprise.

Mais Nîmes n'eut pas que des monuments dignes de Rome, elle eut aussi des institutions multiples calquées sur celles de la Ville éternelle.

Elle eut son administration municipale à l'image de celle de Rome : des quatuorvirs à la tête de cette administration, portant la robe bordée de pourpre et siégeant sur la chaise curule ; des décemvirs concentrant en eux tous les pouvoirs et formant l'aristocratie municipale ; des édiles veillant à la police de la cité ; des questeurs chargés du recouvrement des impôts et du paiement des dépenses ; des sevirs formant une sorte de confrérie religieuse aux fonctions mal définies. Elle eut en outre des magistrats particuliers, tels : le préfet des armes et des veilles ; le préfet de police urbain ; un « praefectus fabrum » ; des undecemvirs ; peut-être même un contrôleur des monnaies.

A l'origine et jusqu'à l'établissement du culte d'Auguste Nîmes pratiqua toutes les religions et adora tous les dieux : dieux de l'ancienne Gaule, parmi lesquels Némausus, protecteur de la vieille cité arécomique, fut longtemps très honoré ; dieux latins apportés par les Romains venus habiter notre ville ; dieux de l'Orient hellénique, des vétérans grecs venus coloniser la cité.

Lorsque le culte d'Auguste fut devenu le culte officiel de Rome et des colonies, Nîmes eut son culte personnel et la cité son corps de prêtres et ses dieux qui n'appartenaient qu'à elle.

Pour les exercices des divers cultes pratiqués dans la cité, Nîmes eut aussi une hiérarchie sacerdotale officielle, un clergé qui se recrutait à l'élection pour un an, comme les autres magistrats de la ville.

Elle eut ainsi ses pontifes, portant la « robe prœtexte » ; son flamme impérial, chargé du culte de l'Empereur ; des flamines augustales consacrées au service de l'Impératrice ; des aruspices, chargés de prédire l'avenir ; des augures chargés de la divination ; des sevirs augustaux etc...

Nîmes eut aussi ses collèges ou corporations, groupant en associations marchands, industriels, ouvriers, artisans etc., pour faciliter leurs affaires et les développer. Ces collèges formaient

des corps délibérants, tenaient des assemblées élistaient leurs fonctionnaires, possédaient une fortune propre qu'ils administraient à leur gré et possédaient de nombreux privilèges.

Parmi ces collègues, on distinguait particulièrement : la corporation des charpentiers, les « *fabrii tignari Nemausenses* » ; la corporation des fabricants d'outres en cuir, les « *utricularii* », dont les Romains faisaient grand usage pour le transport des liquides et la navigation ; la corporation des centonaires, ou mieux les deux corporations des fabricants de « centons », ou baches en étoffe servant à éteindre les incendies, fréquents à cette époque ; la corporation des fabricants de sièges, les « *ses-sararii* » ; la corporations des fabricants de papiers, les « *cartarii* » ; la corporation des forgerons ; et bien d'autres encore de moindre importance.

Signalons que Nîmes, située sur la grande Voie Domitienne, au delà du Rhône, par rapport à l'Italie, fut un gîte d'étape de première importance, le siège d'une « *mansio* » pour le service d'Etat chargé d'assurer le transport des voyageurs officiels et le logement et la nourriture : service des plus importants nécessitant des hôtelleries et des auberges pour les voyageurs ; des magasins et des entrepôts pour les vivres ; des ateliers pour les travaux journaliers d'entretien et de réparations d'un nombreux matériel etc...

Nous avons dit plus haut qu'Auguste dota Nîmes d'une enceinte fortifiée et qu'à l'intérieur de celle-ci la nouvelle cité allait se créer.

Que fut alors cette cité, comment fut-elle conçue, quel fut son aspect ? nous ne le savons pas, mais en examinant attentivement le plan de la ville et par le peu que nous connaissons sur elle, par les monuments qui nous sont restés, nous pouvons déduire bien des renseignements ou des considérations générales.

Nous connaissons le tracé de l'enceinte d'Auguste dans tout son développement ; nous savons que sa longueur dépassait 6.000 mètres ; ses murs avaient près de dix mètres de haut et de 2 m.65 à 2 m.95 d'épaisseur ; que des tours nombreuses en renforçaient la puissance défensive ; qu'elle était pourvue de neuf portes, soit pour livrer passage aux routes qui aboutissaient à Nîmes, soit pour faciliter l'accès de certains monuments publics

où la foule accourait de toutes parts les jours de grandes réjouissances.

A cette époque, la création des villes nouvelles obéissait à certains rites et était soumise à des cérémonies nettement définies. La nouvelle cité était divisée en quatre parties par deux grandes rues ; l'une, le « kardo maximus » ; l'autre, Est-Ouest, le « décumanus maximus ». Toutes deux se coupaient à angle droit et, en ce point, était aménagé un grand espace, réservé au forum, qui constituait le cœur de la cité. A chacune des extrémités du kardo et du décumanus était aménagée une porte ; les rues étaient tracées parallèlement aux deux grandes rues précitées, de sorte que la ville présentait l'aspect d'un damier.

Les Romains opérèrent-ils ainsi en créant la nouvelle Némausus ? nous l'ignorons ; mais il est curieux de constater que si on joint par une droite la Porte Cancière, au Nord, à la Porte d'Espagne, au Sud ; par une autre droite la Porte d'Arles, à l'Est, à la Porte de Sauve, à l'Ouest, ces deux droites se coupent à angle droit et ce en un point voisin de la Maison Carrée, c'est-à-dire du forum : curieuse coïncidence qui laisserait supposer que lors du tracé de l'enceinte d'Auguste le kardo et le décumanus furent établis suivant le rite usité, ainsi que les portes situées à chacune de leurs extrémités. Cependant il semble qu'une rue, dans la nouvelle cité, n'occupa jamais ou ne pouvait suivre le tracé du kardo précité dans sa partie supérieure tout au moins, et que les rues établies à l'intérieur de l'enceinte, n'avaient pas obéi au parallélisme voulu.

Que conclure alors, sinon que la question posée est toujours à résoudre ... et ne sera, sans doute, jamais élucidée.

Examinons maintenant un plan de la Cité Gallo-Romaine. Que voyons-nous ?

D'abord l'enceinte d'Auguste se développant au Sud dans la plaine, puis couronnant au Nord, de l'Est à l'Ouest, la série de hauteurs dominant la Source, berceau de la cité.

Dans cette enceinte, neuf portes ont été aménagées, chiffre considérable, mais qu'on peut expliquer en songeant que Nîmes était à cette époque la ville la plus vaste des Gaules, le carrefour de voies nombreuses, toutes anciennes et très fréquentées, et que sa nouvelle enceinte englobait en partie l'antique cité arécomique.

Au centre de la ville, le forum, dont les limites exactes nous sont inconnues, mais dont le plus bel ornement, sans doute, la la Maison Carrée, nous a été conservé.

A l'Ouest du forum, la Porte d'Arles, la plus belle et la plus importante des neuf portes de la ville, constituant une véritable petite forteresse, là même où aboutissait à Nîmes, venant d'Ugernum, venant de Beaucaire, la grande Voie Domitienne, laquelle se prolongeait en ligne droite, à travers la cité jusqu'au forum.

Au Sud de cette partie de la Voie Domitienne, la Basilique de Plotine, de superbe et d'admirable architecture, à la fois Palais de Justice et Bourse, rendez-vous des juges, des banquiers et des marchands

Tout à côté, l'amphithéâtre, à la masse imposante, où affluaient les foules, les jours de grand spectacle.

Un peu plus au Sud-Ouest, la Porte d'Espagne, la principale porte de la cité après la Porte d'Arles, qu'une rue directe reliait, sans doute au forum : la partie Sud du kardo.

Ne serait-ce pas dans l'espace compris entre les monuments ci-dessus et leurs abords immédiats, c'est-à-dire autour du forum, le long de la Voie Domitienne, aux alentours de la Basilique de Plotine et de l'amphithéâtre, et tout le long du décumanus, en un mot dans la partie la moins accidentée de la ville, en entier située dans la plaine qui aurait constitué le cœur de la nouvelle Némausus, le lieu où la population était le plus dense et la vie la plus active ? il y a tout lieu de le croire, le contraire étonnerait.

Non loin de la Porte d'Espagne, nous trouvons l'extrémité Est du cirque, dans laquelle s'ouvre la Porte du Triomphe du monument, lequel se prolonge vers l'Ouest jusqu'aux abords du Cadereau. Là se trouve l'entrée principale du cirque, la Porte du Cirque, une des neuf portes de la ville, les écuries du cirque. A la porte du Cirque aboutit une grande rue allant rejoindre, au Nord, la partie Ouest du décumanus, aux environs de la Source — la Rue des Tilleuls' actuelle —, laquelle se prolonge, extra-muros, jusqu'à la Voie Domitienne, aux environs du Pont Oblique de la Route de Montpellier actuelle, l'ancienne Rue ou Chemin de la Galère.

Au delà, vers l'Ouest, la colline de Montauray, dont les pentes viennent finir le long du Cadereau parsemées de villas diverses.

A l'Ouest de la rue reliant la Porte d'Espagne au forum, un grand espace vide : le Champ de Mars, où s'exerce la jeunesse.

Plus à l'Ouest du Champ de Mars, entre le Cadereau et la partie Ouest du décumanus, c'est-à-dire au Sud des abords de la Source, un grand espace occupé par le quartier le mieux abrité de toute la ville, et celui où la nature du sol se prête le mieux à la culture, à la création de petits jardins particuliers. D'après les découvertes archéologiques faites de tout temps dans ce quartier, celui-ci aurait été l'un des plus peuplés de la cité, celui des artisans particulièrement, des orfèvres, des potiers et des céramistes ; là, en effet, se trouvent de grands gisements de marne blanc et de sables jaunes fins, suivant M. Mazauric. Des fours de potiers ont du reste été relevés Rue Benoit Malon, au coin méridional de la Placette, Rue Isabelle, où l'abondance des matières a permis de croire à l'existence d'un atelier de céramique de basse-époque.

Au Nord du forum, à mi-hauteur de la colline rocheuse, nous voyons le Castellum Divisorium, qui sert de déversoir aux eaux venant d'Uzès, et dont la silhouette élégante, vue de loin, se profilant sur le rocher, ne manque ni d'originalité, ni de charme.

A l'Ouest et au Nord du decumanus, voici la Source de Nemausus, le berceau de la cité, dans son site enchanteur, et devenu le coin le plus agréable et le plus séduisant de la cité gallo-romaine.

Ici, c'est le creux de la Fontaine que limite un mur en pierres de taille et que surmontent d'élégants balustres ; en arrière, ce sont les bassins où se déversent les eaux avant d'aller se répandre dans la ville ; entre la Source et ces bassins, le Nymphée, édifié pour l'agrément (et non bains romains, comme on se plait encore à le nommer) des yeux, richement décoré, où l'eau court tout autour d'un massif central, orné d'une frise délicate, et au milieu duquel se dresse la statue de l'Empereur. Sur trois de ses faces, le Nymphée porte une charmante colonnade, en arrière de laquelle, dans des niches aménagées, coulent ces fontaines jaillissantes ; entourant la Source et le Nymphée, se dresse un immense portique en forme de demi-cercle, magnifiquement orné de colonnes et de statues, et d'un imposant fronton élevé devant la face Sud du Nymphée, comme pour lui servir de porte triom-

phale (fronton portant l'inscription de la « *Respublica Nemausensium* », aujourd'hui dans la cour de la Maison Carrée).

A gauche de la Source, voici l'imposant Temple de Diane, temple du dieu Némausus et des principales divinités de la cité que les malades viennent implorer pour obtenir la guérison de leurs maux.

A l'opposite, dans un recoin bien abrité, le *Theatridium*, des Compagnies Dionysiaques, dominant tout le site de la Fontaine.

Et au-dessus de cet ensemble admirable, la colline de Canteduc et celle sur laquelle se dresse la Tour Magne. Sur leurs pentes descendant vers la Source s'étalent, nombreuses, les plus belles villas de la ville : demeures de la noblesse indigène, des plus riches familles ou des hauts fonctionnaires romains, ou encore lieux de rendez-vous privés ou publics fréquentés par une population frivole, comme l'ont prouvé des fouilles récentes. C'est ici le vrai quartier de luxe et de plaisir à la fois de la cité, judicieusement choisi à proximité de la Source, dans le site le plus agréable, le mieux abrité des vents du Nord, au milieu des bois, bien exposé au Midi et au soleil d'hiver (si pur dans notre climat et si recherché des Romains) et jouissant d'une vue délicieuse sur la ville et la campagne nimoise.

Tout en haut, sur le sommet de la plus haute des collines entourant au Nord la cité, voici l'énigmatique Tour Magne, le plus ancien de nos monuments antiques, dressant sa masse imposante, dominant de toutes parts tous les environs et, telle une sentinelle vigilante, semblant veiller sur la ville étalée sur les pentes voisines et au loin dans la plaine.

A l'Est des collines ci-dessus, les hauteurs dominant la cité se prolongent longtemps, et, comme elles, sont garnies de villas, sinon aussi luxueuses que les précédentes, plus nombreuses, puisque plus modestes.

Enfin, au Sud-Ouest, voici la colline de Montauray, aux reflets d'or au soleil couchant, comme ses voisines parsemée de villas agréables, et d'où la vue embrasse, dans son aspect le plus pittoresque, la cité dans toute son immense étendue.

CONCLUSION

Quatre siècles durant, Nîmes prospéra, se développa et

s'embellit dans son enceinte et fut à la fois une ville grande, belle et riche.

Ne fut-elle pas, en effet, durant toute l'occupation romaine : La Ville la plus vaste des Gaules jusqu'au 4^e siècle ? La Ville de cure et la ville d'eau où les malades, les pèlerins et les oisifs accouraient pour demander, les uns, aux dieux protecteurs, un remède ou un adoucissement à leurs maux, et, les autres, pour y jouir des plaisirs les plus frivoles ?

La Ville où tout était fait avec goût et où l'on dépensait largement ?

La Ville aux monuments si divers et si harmonieux ?

La Cité intellectuelle où les Ecoles rivalisaient avec celles de Toulouse, de Narbonne, de Marseille et de Rome même ?

La Ville qui donna à la capitale du Monde des Magistrats, des sénateurs et des Consuls illustres ?

N'étaient-ils pas Nimois et Domitius Afer, placé par Quintilien au premier rang des avocats de Rome ? et Amélius Flavius, et Berenicianus Maximus, et Ramius Optatus, et AEmilius Honoratus et tant d'autres encore, parvenus aux plus hautes charges de l'Empire, et auxquels Nîmes éleva des statues ?

N'était-il pas enfin, petit-fils et fils de consuls nimois, d'origine romaine, l'Empereur Antonin, une des plus grandes figures de l'histoire ?

De ces quatre siècles de domination et de civilisation romaines, Nîmes a gardé, avec ses monuments encore debouts une telle empreinte qu'aujourd'hui, après deux millénaires, est toujours bien vivace le goût qu'elle manifesta pour tout ce qui était romain sous les formes les plus diverses et les plus inattendues. Si on songe, d'autre part, que les traditions gauloises ont toujours persisté sur notre sol, on conçoit qu'on ait pu dire que Nîmes était la cité la plus représentative de la Narbonnaise, de la période gallo-romaine.

Nîmes mérite donc bien le titre de « Rome Française », qu'on lui a donné, et c'est avec raison que M. Mazauric a pu écrire : « la domination romaine a laissé dans notre région des traces si nombreuses et si importantes que, pour qui veut connaître toute la splendeur de cette grande civilisation, un pèlerinage à la vieille cité de Nemausus s'impose, même après la visite de Rome et de Pompéi ».

A PROPOS D'UN FAIT D'ARMES
ATTRIBUÉ A NAPOLEÓN BONAPARTE

La Canonnade de Villeneuve-lès-Avignon

(25 Juillet 1793)

par

M. Marcel FABRE

Le mouvement contre-révolutionnaire qui se manifesta au printemps de l'année 1793 contre l'omnipotence tyrannique de la Montagne, provoqua un soulèvement armé des régions du Sud-Est ralliées au projet Girondin de fédération départementale. Marseille était à la tête de cette insurrection. Un gouvernement autonome s'y était constitué dont le Comité central avait organisé une petite armée, troupe improvisée qui réussit tout de même, le 7 Juillet, après avoir forcé le passage de la Durance, à s'emparer d'Avignon où elle avait installé un Conseil provisoire. De là elle comptait, remontant la vallée du Rhône, se joindre aux fédéralistes Lyonnais pour marcher sur Paris. Projet ambitieux que déjoua la prompte et vive réaction des troupes gouvernementales. De Montélimar un corps expéditionnaire détaché de l'armée des Alpes se porta, sous le commandement du général Carteaux, à la rencontre des fédéralistes dont les avant-gardes furent bousculées à Pont-Saint-Esprit et à Orange. Carteaux détacha sur la rive droite du Rhône une colonne sous les ordres de l'adjudant général Dours qui vint occuper Villeneuve en face d'Avignon cependant que lui-même, sur la rive gauche, avait, dès le 15, concentré ses forces au Pontet à une lieue de cette ville.

Le 25 Juillet à une heure du matin, il attaqua les portes d'Avignon battues par son artillerie que commandait le capitaine Dommartin. Ses colonnes d'assaut ne purent, sauf sur un point, la porte Saint-Roch, s'approcher des remparts de la ville.

L'artillerie fédéraliste supérieure en calibre les cloua sur place. Vers la fin de la matinée il dut donner l'ordre de la retraite. Son échec était total. Mais dans l'après-midi se produisit un coup de théâtre. Le bruit se répandit dans le camp du Pontet que les bataillons fédéralistes avaient évacué Avignon à la hâte au milieu d'une grande confusion se retirant au-delà de la Durance. Pour si étrange que parut la nouvelle — car on avait peine à croire au repli des Marseillais après leur succès de la matinée — elle s'avéra exacte. Renseignements pris, les fédéralistes avaient bien fui en désordre abandonnant Avignon où Carteaux, le soir même à neuf heures, fit une entrée triomphale à la lueur des flambeaux.

Une tradition locale donne de la fuite précipitée des fédéralistes marseillais l'explication suivante. Le 24 Juillet dans la soirée, alors que Carteaux prenait ses dernières dispositions pour l'attaque d'Avignon, un officier disant arriver de Nice demanda à lui parler. C'était un tout jeune capitaine du 4^e régiment d'artillerie, de petite taille, maigriot, au teint jaune, aux manières brusques qui se présenta d'autorité et se nomma : Napoléon Bonaparte, envoyé en mission de Nice pour prendre livraison d'un convoi de munitions en provenance de Valence. Ayant appris en cours de route la présence sous les murs d'Avignon des troupes gouvernementales, il venait se mettre à la disposition de leur commandant se faisant fort, si on lui confiait deux canons et quelques artilleurs, de chasser les Marseillais qui, bien que supérieurs en nombre et disposant d'une excellente artillerie, n'avaient que des troupes médiocres. Il exposa son plan avec une telle assurance et se montra si persuasif que Carteaux fut convaincu et mit à sa disposition deux pièces de 4 et une vingtaine d'artilleurs. Le capitaine Bonaparte remonta avec cette petite troupe la rive gauche du Rhône qu'il franchit au bac de Roquemaure et rejoignit à Villeneuve la colonne Dours aux premières heures de la matinée du 25 Juillet alors que Carteaux lançait son armée à l'attaque des portes d'Avignon. Après une rapide inspection des lieux il disposa ses deux canons sur une plateforme rocheuse où jadis s'était dressé le gibet : le « Rocher de la Justice ». De là ses pièces prenaient à revers les batteries fédéralistes installées de l'autre côté du fleuve sur le « Rocher des Doms » dominant

Avignon. Bonaparte observa les péripéties du combat et quand il vit les troupes de Carteaux se replier sans avoir pu pénétrer dans la ville, il pointa ses pièces et, les démasquant, fit feu à plusieurs reprises démontant les canons des Marseillais et blessant les canonniers. Devant cette attaque inattendue et aussi savamment menée, les artilleurs fédéralistes refusèrent de continuer à servir leurs pièces et les abandonnèrent se repliant vers l'intérieur de la ville en criant que toute résistance était désormais vouée à l'échec et qu'ils ne voulaient pas se faire tuer inutilement. La panique s'empara alors des fédéralistes. Ils évacuèrent Avignon en désordre. Par son initiative Bonaparte, à 23 ans, venait du même coup de révéler son génie militaire et de sauver la Convention.

Telle est la tradition. On la rencontre pour la première fois sous forme imprimée dans une petite brochure parue en 1821 : *Napoléon Bonaparte lieutenant d'artillerie, documents inédits sur ses premiers faits d'armes en 1793*, dont l'auteur, Agricol Moureau, était un ancien religieux qui avait joué un rôle marquant dans le parti jacobin avignonnais. Par la suite et jusqu'à nos jours, plusieurs écrivains s'autorisant de cette brochure ont accueilli la donnée traditionnelle et considéré le fait comme historique. C'est ainsi qu'on la retrouve notamment dans la *Biographie des premières années de Napoléon* du baron de Coston, dans *l'Histoire de la Révolution d'Avignon et du Comtat Venaissin* de Charles Soullier, dans *l'Histoire de la Révolution Française* de Louis Blanc, dans la *Révolution du 31 Mai et le Fédéralisme en 1793* d'Henri Wallon. En 1899, un officier d'infanterie, Ollivier Le Moine, lui consacra une importante étude : *Une page de l'Histoire de Napoléon. Le capitaine Bonaparte à Avignon*. En 1908, Schuermans la recueillit dans son précieux *Itinéraire général de Napoléon 1^{er}*. Enfin en dernier lieu, en 1942, M. Henry d'Estre, un ancien officier d'Etat-Major, dans son ouvrage : *Bonaparte. Les années obscures* non seulement l'utilise, mais il considère le fait d'armes du « Rocher de la Justice » comme « un incident essentiel » dans la carrière de Bonaparte.

Que faut-il penser de cette canonnade de Villeneuve-lès-Avignon qui aurait aiguillé les destinées de la France tout en décidant de la surprenante et glorieuse carrière de son auteur ?

Il faut le dire tout net : on ne saurait admettre le fait comme historique si on le soumet à un examen critique. En effet, aucun document contemporain relatif aux opérations de l'armée de Carteaux devant Avignon les 24 et 25 Juillet 1793, ne mentionne l'installation par Bonaparte de deux canons sur le « Rocher de la Justice » à Villeneuve et les conséquences décisives de leur feu. Rien à cet égard dans la correspondance officielle de Carteaux. Rien non plus dans les rapports des représentants en mission Albitte, Poulitier et Rovère. Pas davantage, et cela est encore plus significatif, dans la lettre que Dommartin commandant l'artillerie de Carteaux et qui à ce titre aurait confié les deux canons à Bonaparte, écrit à sa mère le lendemain du combat dans laquelle il retrace tous les détails de l'affaire. Il n'y est pas question de l'intervention opportune et décisive de pièces mises en batterie à Villeneuve-lès-Avignon et pourtant elle contient des renseignements sur les camarades de combat de son auteur, mais nulle part il n'est fait mention d'un jeune officier d'artillerie nommé Napoléon Bonaparte. Le général Doppet, alors colonel adjoint à Carteaux, ne dit mot de l'incident ni de son héros dans ses *Mémoires* cependant prodigues de détails sur les débuts dans la carrière militaire de celui qu'il appelle « le héros de l'Italie ». Carteaux, et c'est encore là une indication qui a du poids, quand il se trouva, trois mois à peine après l'affaire d'Avignon, en Octobre 1793, commander l'armée assiégeant Toulon occupée par les Anglais et les insurgés fédéralistes, reçut Bonaparte nommé au commandement de l'artillerie de siège. Il le traita alors en inconnu non sans un certain dédain, lui faisant observer que « sa venue était inutile, qu'on n'avait plus besoin de rien pour reprendre Toulon ». Comment concevoir pareil accueil si vraiment trois mois auparavant Bonaparte par son heureuse intervention avait assuré à ce général sous les murs d'Avignon un succès inespéré ? Enfin Bonaparte lui-même ne s'est jamais vanté du fait d'armes que la tradition lui attribue et pourtant il ne manquait jamais l'occasion, les événements de Corse auxquels il fut mêlé en font foi, de se pousser au premier rang. Or quelques jours après les événements d'Avignon il écrivit « *Le Souper de Beaucaire* » ce curieux dialogue dans lequel un militaire (lui-même), un négociant marseillais, un négociant ni-mois et un fabricant de Montpellier discutent des récents évé-

nements. C'est une critique de l'insurrection marseillaise en même temps qu'une apologie de la politique montagnarde. Dès le début Bonaparte est amené à s'expliquer sur l'évacuation d'Avignon par les troupes fédéralistes. Le Nimois pose la question : « L'armée de Carteaux était-elle forte ? On dit qu'elle a perdu bien du monde à l'attaque ; mais s'il est vrai qu'elle a été repoussée, pourquoi les Marseillais ont-ils évacué Avignon ? ». A quoi le militaire répond : « Les Marseillais étaient trois mille hommes ; ils avaient une artillerie plus nombreuse et de plus fort calibre, et cependant ils ont été contraints de repasser la Durance. Cela vous étonne beaucoup ; mais c'est qu'il n'appartient qu'à de vieilles troupes de résister aux incertitudes d'un siège. Nous étions maîtres du Rhône, de Villeneuve et de la campagne ; nous eussions intercepté toutes les communications. Ils ont dû évacuer la ville ». On conviendra que dans cette explication de l'évacuation d'Avignon rien ne permet d'attribuer l'événement aux effets démoralisants de coups de canon tirés de Villeneuve et Bonaparte ne fait pas la moindre allusion au rôle décisif qu'il aurait joué en l'occurrence. Quelques lignes plus loin il écrit qu'une « seule colonne » dépourvue d'artillerie de siège a pris Avignon en vingt-quatre heures. De toute évidence il s'agit de la colonne opérant sur la rive gauche du Rhône, celle commandée par Carteaux. Mais d'après la tradition Bonaparte aurait fait partie de la colonne Dours occupant Villeneuve sur la rive droite, colonne qui, d'après ce qu'il écrit dans ce passage du *Souper de Beaucaire* n'aurait pas participé à la prise de la ville. Il exclut ainsi toute possibilité d'une intervention personnelle dans l'événement. Enfin *Le Souper de Beaucaire* fournit un autre argument. Il y est dit que la légion allobroge se trouvait à Villeneuve. C'est une erreur car la colonne Dours, ce qui résulte des *Mémoires* de Doppet colonel de cette légion, ne comprenait aucun détachement de ce groupement resté en entier avec Carteaux sur la rive gauche. En disant que les Allobroges étaient à Villeneuve, Bonaparte démontre que lui-même n'y était pas au cours du combat. Il commet une autre erreur qui permet de dire qu'il n'a pris aucune part aux opérations de l'armée de Carteaux devant Avignon. Il cite en effet Dubois-Crancé au nombre des représentants en mission auprès de cette armée. Or il est avéré que

Dubois-Crancé se trouvait à Grenoble quand eurent lieu les opérations contre Avignon (1).

Quelques mois après, quand il eut par son intelligente initiative assuré la reddition de Toulon, un exploit bien authentique celui-là et de valeur, Bonaparte dut fournir pour être versé à l'appui du décret le nommant en récompense général de brigade, un état de ses services. Cet état dressé par lui est en date du 19 Janvier 1794 (2). Or il n'y est pas question d'une participation au combat devant Avignon. Bonaparte mentionna seulement qu'il avait commandé un bataillon au cours de l'expédition contre l'île de la Madeleine occupée par les troupes sardes dans les parages de Bonifacio en Février 1793 et ensuite avait commandé l'artillerie pendant tout le siège de Toulon. Entre les deux campagnes se place celle de l'armée de Carteaux contre les fédéralistes. S'il y avait participé en jouant le rôle décisif que lui attribue la tradition avignonnaise, il n'eut certainement pas manqué de le signaler dans une pièce officielle venant à l'appui d'une promotion à un grade d'officier général en récompense de ses services.

En outre lorsque Napoléon captif à Sainte-Hélène dicta son Mémoire sur le siège de Toulon, (3) il se borna à résumer dans ces quelques lignes les opérations contre les fédéralistes marseillais : « Les représentants du peuple à l'Armée des Alpes détachèrent de Grenoble 2.000 hommes d'infanterie de ligne, 500 Allobroges à cheval et deux batteries d'artillerie sous les ordres du colonel Carteaux. Cette petite colonne descendit la rive gauche du Rhône, rencontra l'avant-garde des Marseillais à Orange, la mit en fuite, se porta sur Pont-Saint-Esprit, dispersa l'avant-garde des Nimois, occupa le château, marcha sur Avi-

(1) — Chuquet — *La jeunesse de Napoléon*. Tome III — Iung — *Bonaparte et son temps*. Tome II — Frédéric Masson — *Napoléon dans sa jeunesse*.

(2) — Voir cet état de services dans Iung : *Bonaparte et son temps*. Tome II.

(3) — Voir ce Mémoire dans : *Correspondance de l'Empereur Napoléon 1^{er}*. Tome XXIX.

gnon, en chassa l'armée Marseillaise qui repassa en toute hâte la Durance... ». De lui-même, d'une intervention personnelle sous les murs d'Avignon dans l'armée de Carteaux, d'un fait d'armes auquel il aurait été mêlé, pas un mot. Silence significatif. S'il avait été là, s'il avait par son action opportune décidé de la victoire, croit-on que l'incident n'eut pas laissé de traces dans sa mémoire et qu'il ne l'eut pas évoqué en même temps que ses souvenirs du siège de Toulon ? Parlant de ceux-ci eut-il oublié celui-là alors qu'ils étaient tous contemporains ?

Enfin on ne peut que s'étonner de l'absence de toute récompense accordée au héros d'un fait d'armes qui aurait sauvé la Convention de la menace fédéraliste. Si Bonaparte avait joué le rôle que la tradition lui attribue, au lendemain de l'affaire d'Avignon il eut été vraisemblablement promu à un grade supérieur. Or il n'en a rien été et la promotion dont il fut l'objet quelques mois après ne fut due qu'à son intervention dans les opérations devant Toulon et à cela seulement.

Ces diverses considérations ne permettent pas d'ajouter foi à la tradition avignonnaise (1). Mais peut-on affirmer que Bonaparte n'était pas présent devant Avignon lorsque la ville fut attaquée par les troupes de la Convention ? Non. *Le Souper de Beaucaire* permet de dire qu'il a suivi le combat puisqu'il en apprécie dans cet écrit très exactement les diverses péripéties. Son jugement est manifestement celui d'un observateur. Sans doute ne faisait-il pas partie de l'armée de Carteaux puisqu'il appartenait à un détachement du 4^e régiment d'artillerie cantonné à Nice et comptant à l'armée d'Italie. Il avait reçu cette affectation en Juin 1793 à son retour de Corse alors qu'avec tous les siens il avait dû fuir devant les menées hostiles de Paoli et de ses partisans. Mais le 8 Juillet le général du Teil le chargea de se rendre à Avignon pour y prendre livraison d'un convoi de poudre destiné à l'armée d'Italie en provenance de Valence. Il partit sans différer. En cours de route, à Cadenet dans le voisinage de Cavaillon, ayant appris qu'Avignon était aux mains des Marseillais et qu'une colonne commandée par

(1) — Dans son *Itinéraire de Napoléon 1^{er}* qui a été publié tout récemment, M. Louis Garros rejette cette tradition.

Carteaux s'avancait dans la valle du Rhne pour les rejeter, il calcula son itinraire de faon  se placer sous la protection de cette colonne. Il se peut donc qu'il ait assist au combat livr devant Avignon par Carteaux le 25 Juillet, mais cela en simple spectateur. Son ordre de mission ne lui permettait pas de s'y mler. Il ne prit ds lors aucune part  l'affaire et il n'entra dans Avignon que le 27 aprs l'occupation de la ville par Carteaux. Ds le lendemain il en repartit pour Beaucaire, Tarascon et Arles et n'y revint que fin Aot (1).

La tradition avignonnaise est donc errone. Il n'est pas possible de dterminer avec certitude son origine. A cet gard on en est rduit aux hypothses. Toutefois un document d'importance capitale nous permet d'entrevoir sa gnse. La plupart des crivains qui s'en sont faits les propagateurs, la tenant pour fonde, citent comme rfrence un manuscrit conserv  la Bibliothque du Muse Calvet  Avignon et connu sous le titre de « *Journal de Chambaud* ». C'est le rcit au jour le jour des divers vnements survenus dans la vill pendant la Rvolution. Il se compose de deux parties bien distinctes : le corps du *Journal* proprement dit, d'une criture large et correctement moule et les annotations marginales d'une criture menue et moins correcte qui est, de toute vidence, d'une autre main. Le corps du *Journal* s'arrte au 2 Aot 1793. Il est l'uvre de Charles, Dominique, Chambaud, notaire, ancien secrtaire-coadjuteur de l'Universit d'Avignon qui fut investi des fonctions de secrtaire-greffier sous l'administration provisoire fdraliste organise par les Marseillais. Quant aux annotations marginales elles sont dues, ainsi que l'indique une notice du catalogue de la Bibliothque,  son fils Dominique, Victor, Hyacinthe, Chambaud qui devait tre Conservateur du Muse Calvet de 1841  1849 date de son dcs. Quand survinrent les vnements de Juillet 1793 Chambaud pre, n en 1738, tait g de cinquante cinq ans. Les fonctions qu'il remplissait dans l'administration municipale fdraliste lui permettaient d'tre bien renseign. Or voici en quels termes il relate le rle de l'artillerie de la

(1) — Au sujet de ces dates voir : Schuermans : *Itinraire gnral de Napolon 1^{er}*.

colonne Dours occupant Villeneuve sur la rive droite du Rhône pendant que Carteaux attaqua les portes d'Avignon : « Le 21 Juillet un détachement de l'armée de Carteaux s'empare du fort Saint-André de Villeneuve, deux canons furent braqués sur le pont de la ville et toute communication avec Avignon fut interceptée... Le 25 Juillet, les Allobroges qui étaient à Villeneuve placèrent cinq pièces de canon sur la montagne dite « La Justice » et tirèrent sur la ville plusieurs coups de canon dont les boulets causèrent quelques dommages ». Et c'est tout. On conviendra qu'il n'y a là rien qui puisse servir de fondement à la donnée traditionnelle. Au contraire, dans ce récit schématique tout la contredit. Si des canons sont mis en batterie sur le « Rocher de la Justice » le 25 Juillet, c'est au nombre de cinq ; or la tradition parle seulement de deux canons. Les boulets tombent sur la ville un peu partout ; la tradition dit qu'ils frappèrent exclusivement sur le Rocher des Doms les pièces des Marseillais et leurs servants. Enfin Chambaud père ne dit pas qu'un officier du nom de Napoléon Bonaparte ait été l'auteur de cette canonnade. Alors ? Eh bien il y a l'annotation marginale, l'interpolation de Chambaud fils qui, elle, est riche de détails cadrant parfaitement avec la tradition. La voici dans sa teneur littérale : « Des renseignements particuliers placent cette attaque (l'attaque d'Avignon par Carteaux) au 26 Juillet et portent que dès le jour, au matin, le général Carteaux marcha sur Avignon, qu'il divisa son armée en trois colonnes, se mit à la tête de la plus forte et que tandis que les deux autres colonnes faisaient chacune une attaque simulée aux portes de Saint-Roch et de Saint-Laazre, il tenta d'enfoncer à coups de canon celle de Limbert. Ces diverses attaques ne purent réussir, l'armée n'ayant que quelques pièces de 4 fut obligée de se retirer. Les Marseillais avaient des pièces de 16, de 24, de 36 et de 48. L'artillerie des assiégés cessa bientôt de faire feu. On en ignorait le motif, lorsque la femme de Sabin Tournal (1) se présenta au camp du Pontet et annonça que l'armée marseillaise avait abandonné Avignon. Cette nouvelle paraissait un piège aux représentants ; ils envoyèrent des émissaires qui

(1) — Sabin Tournal, publiciste avignonnais, directeur du *Courrier d'Avignon*, emprisonné par les fédéralistes.

confirmèrent le rapport. L'on apprit ensuite que les deux pièces d'artillerie sous le commandement de N. B. qui avaient été placées sur le Rocher de Villeneuve ayant blessé les canonniers marseillais qui faisaient le service des pièces en batterie sur le Rocher des Doms, ceux-ci refusèrent de continuer, qu'alors les Marseillais avaient évacué la ville suivis d'un grand nombre d'habitants et s'étaient retirés à Saint-Rémy ».

Ainsi ce n'est pas Chambaud père l'auteur du *Journal* qui relate l'incident traditionnel, mais son fils, le continuateur du *Journal* et son annotateur. C'est acquis. Une question se pose alors qui a son importance : celle de la date de l'annotation. Cette annotation n'est certainement pas contemporaine de l'événement qu'elle relate, son contexte indique suffisamment que son auteur a écrit longtemps après cet événement. Il commet même une erreur de date, car ce n'est pas le 26 Juillet qu'a eu lieu le combat d'Avignon, mais bien le 25 comme l'établissent les rapports officiels de Carteaux, des représentants Albitte, Rovère et Poulitier ainsi que la lettre de Dommartin à sa mère. En outre l'officier qui aurait tiré les canons mis en batterie sur le Rocher de la Justice, n'est pas nommé, il est simplement désigné par les initiales N. B. dans lesquelles on a voulu voir — sans preuves — celles de Napoléon Bonaparte. Soit, mais on conviendra que si vraiment il en est ainsi l'annotation de Chambaud fils est notablement postérieure à Juillet 1793. En effet écrites le lendemain de l'événement ou quelques jours après, ces initiales mises de toute évidence pour mémoire, pour rappeler une personne bien connue par ailleurs, ne s'expliqueraient pas car en Juillet 1793 le capitaine d'artillerie Napoléon Bonaparte était à Avignon pour tous un inconnu (1). Parcellle désignation

(1) — Un publiciste avignonnais, Joudou, a conté dans *l'Echo de Vaucluse* du 30 Mai 1841, que Bonaparte se trouvait à Avignon depuis le milieu de Juin 1793. Cette affirmation est fantaisiste. En effet on possède deux lettres de Napoléon Bonaparte écrites de Nice le 3 Juillet 1793 l'une à Bouchotte, ministre de la guerre, l'autre au commandant de l'artillerie de Toulon, au sujet de l'emploi des fours à réverbère pour chauffer les boulets.

abrégée n'a pu être utilisée qu'à une époque où Napoléon Bonaparte s'imposait, pour de multiples et péremptoires raisons, à la mémoire de l'auteur de l'annotation et à celle de tous les Français. Enfin il faut tenir compte de l'âge de Chambaud fils. Né le 2 Novembre 1773, il n'avait pas encore vingt ans en Juillet 1793 quand l'armée de Carteaux donna l'assaut à Avignon. Il est permis de croire qu'à cet âge là il n'avait pas suffisamment de maturité d'esprit ni de jugement pour annoter et continuer le *Journal* de son père qui se termine brusquement au 2 Août 1793. Chambaud père devenu suspect en raison de son rôle dans la municipalité fédéraliste avait jugé prudent de se faire oublier après la défaite des Marseillais. Il s'était éclipsé: Il n'en fut pas moins découvert et arrêté quelques mois après et condamné à la prison par la Commission populaire d'Orange. (1) Son fils, par la suite, a continué le *Journal* en y ajoutant la copie de documents relatifs à des événements postérieurs à 1793 et divers commentaires sur ces documents. Chambaud père libéré après six mois de détention mourut en 1806 n'étant âgé que de soixante-huit ans. Il aurait donc pu continuer lui-même son *Journal* s'il avait eu le désir de le faire. On est ainsi amené à penser que c'est après le décès de son père que le fils a annoté le *Journal* et y a ajouté avec des commentaires les divers documents par lui recueillis relatifs aux événements postérieurs au 2 Août 1793.

Tout s'explique alors. Après 1806, Napoléon 1^{er} empereur des Français était un personnage de tout premier plan pour des raisons majeures bien connues de tous. En parlant de lui en le mêlant à un événement survenu à une époque où il n'était qu'un obscur officier, on pouvait dans une note manuscrite intercalée dans un document privé non destiné à la publicité, se contenter de le désigner pour mémoire par les simples initiales N. B.

Ce n'est pas risquer une hypothèse hasardeuse que de voir l'origine de la tradition des coups de canon tirés le 25 Juillet 1793 de Villeneuve sur Avignon dans une interprétation ten-

(1) — Voir à ce sujet notice explicative en tête du *Journal*.

dencieuse du *Souper de Beaucaire*. Cette brochure rédigée en Août 1793 fut imprimée par Sabin Tournal l'éditeur du *Courrier d'Avignon*. Elle passa inaperçue en dehors du milieu évoluant autour des représentants en mission. Mais quatre mois plus tard la fortune ayant souri à Bonaparte au siège de Toulon on commença à parler de lui. Trois ans après ce furent ses immortelles victoires en Italie. Il entra définitivement dans l'Histoire. Ce fut alors que le prote et secrétaire de l'imprimeur Sabin Tournal, M. Loubet, exhuma le manuscrit du *Souper de Beaucaire* et le montra à plusieurs personnes. (1) N'est-on pas autorisé à penser qu'en Avignon à la lecture du manuscrit on ait été frappé par cette allusion de Bonaparte à sa présence au combat du 25 Juillet 1793. Si Bonaparte était devant Avignon ce jour là il n'avait pas dû rester étranger à une affaire où il y avait de la gloire à moissonner. Il avait certainement pris part à l'action et puisque le canon avait tonné à Villeneuve et que peu après les fédéralistes avaient pris la fuite, c'était certainement lui qui l'avait tiré puisqu'il était là et qu'il était officier d'artillerie. Vraisemblablement la tradition de la canonnade de Villeneuve a pu prendre naissance de la sorte et quand Chambaud fils, bien plus tard, entreprit d'annoter le *Journal* de son père il la recueillit et l'utilisa pour préciser et enjoliver le récit un peu trop succinct de son père du combat du 25 Juillet 1793. Il semble bien qu'il en ait été ainsi. En effet dès les premiers mots de son interpolation Chambaud fils dit tenir les détails qu'il va donner de « renseignements particuliers ». De toute évidence, ce n'est pas à une source écrite qu'il fait allusion, sans quoi il l'aurait probablement citée. Ces « renseignements particuliers » sont sans doute ceux puisés dans la tradition orale qui avait cours à Avignon, la source anonyme impossible à préciser qu'il utilisa de bonne foi.

Par la suite divers écrivains avignonnais, Agricol Moureau, Soullier, André, Joudou, Charvet, se firent les propagateurs de la tradition en citant dans leurs écrits comme référence le

(1) — Voir à ce sujet : Iung — *Bonaparte et son temps*.
Tome. II.

Journal de Chambaud (1). Aucun d'eux ne remarqua que dans le *Journal* l'annotation contenant les simples initiales N. B. auxquelles ils substituèrent : Napoléon Bonaparte, émanait d'une main différente de celle qui avait écrit le corps du *Journal*. L'interpolation était cependant facile à déceler. Elle leur échappa totalement. Ils considérèrent le tout, *Journal* et annotation, comme ayant été écrit par Chambaud père dans lequel ils virent un témoin oculaire des faits rapportés et à ce titre digne de foi. Ils contribuèrent ainsi à donner la consécration historique à une légende qui se présente aujourd'hui entièrement discréditée par de nombreux documents authentiques. Ils furent suivis par plusieurs historiens et non des moindres, qui leur firent aveuglément confiance. Cependant il n'est que d'examiner le manuscrit de la Bibliothèque du Musée Calvet pour se convaincre qu'on ne saurait lui accorder le moindre crédit en ce qui concerne le fait d'armes attribué à Bonaparte.

Les canons de la colonne Dours en batterie à Villeneuve ont sans doute tiré sur les fédéralistes occupant Avignon. Chambaud père l'affirme et on peut le croire car ses dires sont corroborés par ceux d'un autre avignonnais, Joseph Coulet, maître taffetassier, qui tint lui aussi un *Journal* des événements révolutionnaires et qui s'exprime ainsi au sujet de la journée du 25 Juillet 1793 : « La ville était battue de quatre endroits, savoir du chemin de Saint-Véran, du chemin de la Tour couverte, du chemin de Saint-Roch et de Villeneuve. Les boulets tombèrent à force dans la ville, le feu dura jusqu'à neuf heures ». (1) Avignon a donc bien essuyé le feu des batteries en position à Villeneuve. Mais ce ne fut pas cette canonnade qui

(1) Voir : Moureau — *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie, documents inédits sur ses premiers faits d'armes* (1821). — Soullier — *Histoire de la Révolution d'Avignon* (1844). — André — *Histoire de la Révolution avignonnaise* (1844) — Joudou — *Souvenirs de la Révolution*, dans *Echo de Vaucluse* du 28 Juillet 1844 et du 20 Mai 1845 — Charvet — Dans *Bulletin historique et archéologique de Vaucluse* (1880).

(1) — Voir le *Journal* de Joseph Coulet à la Bibliothèque du Musée Calvet.

sema la panique dans les rangs des Marseillais et les contraignit à évacuer la ville. La véritable cause de cette évacuation est connue grâce à deux documents irrécusables qui ont échappé aux divers écrivains propagateurs de la légende. Le premier est *l'Histoire de l'armée départementale des Bouches-du-Rhône* publiée en 1797 par Joseph Michel un ancien membre du Comité général des sections de Marseille et commissaire civil de l'armée départementale fédéraliste à ce titre bien placé pour savoir exactement ce qui s'était passé dans les opérations militaires relevant de son contrôle. Le second est le rapport adressé à leurs commettants, le 27 juillet 1793, par Peloux et Castelanet, l'un président et l'autre vice-président du Comité central de Marseille. (1) Ces deux documents concordent pleinement. Voici ce qu'ils nous apprennent. Au cours du combat sous les murs d'Avignon, une dépêche du Comité central de Marseille parvint au Comité d'Avignon recommandant aux bataillons fédéralistes de se retirer au-delà de la Durance dans le cas où ils se verraient forcés d'évacuer la ville. Cette dépêche fut lue au début de l'après-midi au cours de la séance du Conseil communal par un commissaire qui l'interprétant à sa façon déclara : « Voilà que le Comité central de Marseille nous ordonne de nous replier sur la Durance ! » Dans ces paroles les chefs militaires virent un ordre de retraite immédiate. Ils s'empressèrent de les répandre jetant ainsi le trouble dans les rangs de leurs bataillons et provoquant leur débandade.

Ainsi les fédéralistes vainqueurs de Carteaux ont abandonné Avignon à la suite d'une interprétation tendancieuse des instructions du Comité central de Marseille. S'il y eut panique dans leurs rangs elle fut provoquée par cette interprétation. A cet égard Joseph Michel qui déclare avoir rédigé lui-même la dépêche du Comité central de Marseille, se montre très catégorique : « Cet événement (l'évacuation d'Avignon), écrit-il dans son *Histoire de l'armée départementale*, a été l'effet de la peur. Les commissaires avaient vu, par l'attaque qui avait eu lieu dans la matinée, que leur commission était

(1) — Voir ce rapport aux Archives du Palais de Justice d'Aix en Provence.

plus qu'une partie de plaisir et les exposait à quelque danger. Ils furent effrayés. Ils voulurent se tirer d'Avignon. Ils trompèrent l'armée départementale par une fausse énonciation des instructions du Comité général de Marseille, et firent manquer ainsi la plus belle occasion qui se soit présentée dans le cours de la Révolution pour empêcher la ruine entière de la France... ». La canonnade de Villeneuve-lés-Avignon ne fut donc pour rien dans la fuite précipitée des troupes fédéralistes et surtout le jeune capitaine Napoléon Bonaparte ne fut pour rien dans cette canonnade. Point n'était besoin pour sa gloire qu'on la mit à son compte à grand renfort d'imagination de façon tout à fait gratuite. Depuis il eut maintes occasions d'en commander bien d'autres qui eurent dans l'Histoire le retentissement que l'on sait.

Séance Publique du 14 Janvier 1945

Allocution

de

M. PAGANELLI

Président d'Honneur, Préfet du Gard

Monsieur le Président,

Mes chers Confrères,

Je vous le déclare en toute sincérité, j'aurais préféré me trouver, ce soir, parmi vous, en qualité de membre de notre Compagnie et de Président désigné pour l'année 1945. Je ne le puis pas encore ; je m'en excuse et je souhaite que les dieux, qui font les loisirs, me soient plus cléments dans quelques mois.

Mon cher Président, soyez remercié et vous aussi, Messieurs, qui m'avez invité à présider cette séance solennelle, où je vois tant de visages familiers et amis, où je sens tant de chaudes et reconfortantes sympathies, où je puise un nouveau courage.

L'heure reste grave, Mesdames et Messieurs, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur, aux armées comme dans la cité, et il ne nous suffit plus d'attendre la paix ou de l'implorer pour l'avoir. Non, il nous la faut gagner par la bataille et l'effort, par l'union virile des volontés, par la bonne foi, le désintéressement et l'élan patriotique, dignes de citoyens et d'hommes libres.

Et, la paix obtenue, c'est alors que le chemin le plus rude, si c'est un chemin montant, restera à parcourir, sous le ciel de notre destin, à perte d'horizon, à vue d'idéal, à grandeur de souffle, à générosité de cœur, — de cœurs français, sans peur et sans reproche.

Chevalerie de l'âme vit toujours ; malgré nos deuils, notre souffrance, notre misère, c'est l'optimisme, un optimisme intrépide ; c'est la confiance, une héroïque confiance, qui tient les

hommes debout et les fait vainqueurs, — même de la mort, — car, seul, meurt, qui désespère.

Vos travaux, mes chers Confrères, la nature et la qualité de votre esprit, son orientation, si j'ose dire, font de vous, pour votre part, aux régions sereines de l'art et de la pensée, des clercs sans égoïsme, les fidèles desservants d'une haute et pure flamme qui peut bien vaciller par le vaste monde... qui ne s'éteint jamais et qui s'appelle la spiritualité.

Au seuil redoutable de cette année, je me tourne vers vous, mon Cher Président et ami, vers vous, — figure représentative de ce département et de cette Compagnie, par votre talent et votre caractère, — et avec vous, avec vous tous, — mes chers Confrères, Mesdames et Messieurs, — de cette enceinte, fort de notre frémissant passé, je me tourne vers la France de demain pour la saluer avec ferveur, — car, en dépit des nuages et des nuées qui la couvrent encore, déjà... l'aube, aux flancs noirs des monts marche d'un pied vermeil.

Discours-Compte Rendu

des Travaux de l'Académie

en 1944

par

M. BOSC

Président

Mesdames, Messieurs,

C'est le propre des pays robustes et dont la substance vitale reste intacte de conserver, au cours des plus graves tourmentes, leurs institutions essentielles et de continuer à vivre, malgré toutes les angoisses et toutes les épreuves, leur vie intellectuelle. Et c'est pourquoi, au cours des quatre années hallucinantes que nous venons de connaître, notre Académie a, obstinément et avec une tranquille énergie, continué son existence. Nos séances se sont déroulées dans l'ordre fixé par le règlement, notre Bureau s'est régulièrement renouvelé comme en temps de paix et, chaque mois de Janvier, notre séance annuelle est venue rappeler au public lettré que l'Académie de Nîmes continuait, sous la botte allemande et malgré l'étouffement nazi, à demeurer un foyer de vie intellectuelle. Et quelle joie et quel orgueil pour elle, d'avoir porté, en 1944, à la vice-présidence, pour l'élever en 1945 aux fonctions de Président, le lettré délicat, l'homme abreuvé aux plus pures sources de la culture classique, que la Libération a en même temps révélé être un homme de grand et tranquille courage, faisant de lui l'Administrateur de ce Département, haute fonction qu'il exerce avec ce sens de la pondération et de la mesure, cet esprit de haute justice et d'impartiale équité dont, en ces temps où le trouble et le vertige risquent de gagner les meilleurs esprits, la France plus que jamais a besoin. J'apporte à Monsieur le Préfet Paganelli qui a bien voulu venir honorer cette séance de sa présidence effective, l'hommage de l'affectueuse estime de tous ses Confrères, fiers de le compter parmi eux.

Mais si la tradition de notre Compagnie veut que le Président sortant, en même temps qu'il rappelle les travaux académiques de l'année écoulée, prononce un discours dont le sujet est laissé à son libre choix, est-il possible, à l'aube de l'année qui sera sans doute celle de la victoire définitive et alors que vient de s'ensevelir dans le passé celle qui vit la délivrance du sol national, est-il possible, pour un français c'est-à-dire pour un homme au passé tissé d'amour de la Patrie et de la Liberté, de tourner son esprit vers autre chose que vers les destins de la Patrie et l'avenir de la Liberté.

La preuve est faite que, malgré tous les conseils d'une prudence pusillaniste, la France n'acceptera jamais l'esclavage, la preuve est faite qu'elle reste indomptable et que l'oppression n'a pour effet que d'exacerber ses énergies. Elle n'a jamais voulu, écoutant un conseil lamentable, s'installer dans la honte de la défaite et, à l'heure dite, après avoir pendant quatre ans, dans le silence et le mystère de la Résistance, mûri toutes ses forces et bandé toutes ses énergies, elle s'est redressée et elle a chassé l'envahisseur de la presque totalité du sol national. Lutte glorieuse et épique, qui a prouvé que le sang des soldats de 1792 coulait encore dans les veines des résistants de 1944 et que le français, à travers les âges et quelles que fussent les transformations sociales, restait immuable dans les essentielles vertus de sa race.

Bientôt, l'Allemagne définitivement mise hors d'état de nuire, il faudra reconstruire, il faudra fonder une communauté européenne, consciente de sa solidarité et de ses devoirs, assez robuste pour ne plus avoir à craindre une agression comme celle qu'elle vient de subir, assez humaine et accueillante pour que chaque peuple, chaque individu, y vive en paix et y travaille librement. Cette tâche, elle n'est pas possible sans la France et l'Europe nouvelle ne pourra être forgée que si la France est parmi ses plus vigoureux forgerons. Ainsi notre Pays, qui fut toujours à l'avant garde du sacrifice, reste toujours à l'avant garde de la civilisation.

France de demain, à laquelle incombera cette tâche sur-humaine, que seras-tu, que devras-tu être ? Chacun des enfants des diverses provinces qu'au cours des siècles la tenace volonté de tes Chefs a cousues à ta tunique, agrandissant patiemment

et d'un effort interrompu le domaine français, devra apporter sa contribution personnelle à ta substance, à cet ensemble de mœurs, d'idées, de coutumes, de façon en un mot de sentir et de comprendre la vie, que l'on est accoutumé d'appeler la France.

Alsace, Lorraine, Bretagne, Normandie, Bourgogne, Valois, Anjou, Saintonge, Languedoc et Provence, autant de provinces qui se sont fondues à ton creuset ardent pour faire l'unité magnifique d'un grand pays, un de sa diversité. A l'heure du péril, toutes les vertus autochtones de ces diverses provinces se sont réveillées, qu'elles restent en éveil à l'heure de la reconstruction pour animer de leur esprit et de leur âme, l'âme et l'esprit de la Patrie.

Et nous, Nimois, mi-provencaux, mi-languedociens, nous avons bien le droit de nous demander quelles sont les qualités particulières de notre race que nous apportons en offrande à notre Patrie commune.

Turnons-nous vers nos lointains ancêtres et interrogeons-les.

N'est-ce point chez nous que s'est répandue, parmi les Ligures, la culture grecque, leur apportant cet esprit de mesure, d'amour de l'art, de mathématiques musiciennes, si je puis dire, qui est resté à jamais la base de toute civilisation occidentale.

Et n'est-ce pas surtout chez nous que Rome s'est installée, ayant séduit, bien plus que conquis notre sol et lui apportant sa robuste civilisation, faite d'ordre et de méthode tenace, faite surtout de ce sentiment de civisme, de cette notion de l'Etat souverain, gardien de l'intérêt général, dominant les factions et leur imposant silence au nom de l'intérêt de tous, sans lequel il n'est pas de grande nation.

Sur ce tuf robuste, influences latines et grecques, la race a grandi. Elle a grandi, contemplant l'horizon familier des collines nimoises et, sans qu'elle y songe, faisant son caractère du caractère même de cet horizon. Je ne puis égarer mes pas dans les Garrigues sans songer que sans elles le Nimois ne serait pas ce qu'il est. Nature que d'aucuns disent aride et sèche, en réalité paysage plein de spiritualité et d'esprit, tableau florentin ou siennois, qui doit plus au dessin qu'à la couleur, que

Chirlandajo eut volontiers choisi pour le fond d'une de ses fresques et où *Benozzo Gozoli* eut fait chevaucher la cavalcade du Prince enfant, venu au devant du dernier souverain chrétien de Constantinople.

(Quelles leçons que les leçons de la garrigue et l'homme peut-il leur rester sourd pour peu qu'il sache entendre et voir ?

Regardez la campagne nimoise. Son paysage fait de la beauté avec de la ligne et quelques couleurs élémentaires. Quel conseil pour l'artiste et l'écrivain qu'il faut renoncer aux arabesques, aux fantaisies de la plume et du pinceau et que le plus haut sommet de l'art, c'est la simplicité.

Racine est pur comme une colline nimoise.

Et les plantes qu'elle nourrit : thym, serpolet, menthe poivrée. Leurs fleurs, modestes, n'attirent guère l'œil et passent inaperçues. Mais, pendant tout l'été, elles aspirent et concentrent les rayons du soleil pour en faire du parfum : froissez-les en vos mains, vous en aurez les doigts imprégnés pour la journée entière. Quelle leçon de philosophie pour l'homme qui doit concentrer en son cœur tous les enseignements de l'existence, pour en parfumer son âge mûr et en ennoblir sa vieillesse.

Et le conseil de l'olivier. Son fruit mûrit à l'entrée de l'hiver, quand l'a mordu la dent des premiers gels. Ainsi l'homme ne mûrit vraiment que quand l'adversité lui a appris le sens profond de l'existence.

Enfin, ce fruit, le voici mûr. Portez à la bouche sa petite outre gonflée, noire ou verte, quelle amertume emplit votre palais et vous le fait aussitôt rejeter. Mais celui qui sait le fait macérer longuement, sagement, quel mets succulent il en tire pour les grandes fêtes de Noël !

C'est *Pallas Athena* elle-même, qui, par son arbre sacré nous donne ici un suprême conseil. Rien n'arrive sans effort, aucune richesse ne s'offre à l'homme s'il n'y met quelque chose de lui-même. C'est lui qui crée ses propres biens, comme c'est lui qui fait sa propre sagesse. Et, par cette sagesse, d'une amertume, il fait une douceur. Ainsi la Déesse nous enseigne que notre destinée repose entre nos mains.

Enfin, le Conseil suprême, le conseil du cyprès. De ci, de là, l'arbre nostalgique dresse son élégant fuseau sur l'horizon.

Il est, dit-on, stérile et ses fruits inutiles. Ses fruits, petites sphères un peu rugueuses et à l'âpre parfum c'est un jeu auquel s'est souvent amusé mon enfance de les trancher en leur milieu, pour le plaisir de voir grimacer la petite tête de mort qu'ils recèlent. Ainsi nous est-il rappeler que tout aboutit au tombeau, que tout effort humain amène au sépulcre. Et dès lors, le but suprême de l'existence ne doit-il pas être de préparer une mort respectée. La vie n'est rien, son but est, tout et au but, à l'idéal, tout doit être sacrifié, même l'existence.

Tels sont austères ou sereins, les conseils de la Garrigue, elle parle à l'esprit comme elle parle au cœur : simplicité et pureté classique, gravité de l'existence dont les leçons doivent être méditées, nécessités de l'effort, pensée toujours présente de la mort, seule noblesse de la vie, n'est-ce pas de tout cela qu'est faite cette race fine et robuste à la fois, qui a su prendre à la Provence un peu de sa gaité légère et insouciant, mais qui a tempéré cette gaité par la gravité languedocienne, qui, travailleuse opiniâtre d'un sol avare et aride, connaît le prix de l'effort et à laquelle la Réforme a apporté ce sens du devoir et des responsabilités dont elle reste si profondément marquée.

France, voilà ce que t'apporte ma petite Patrie. Ce ne sont pas vertus vulgaires, ni négligeables qualités. Marie les aux autres dons que te font tes autres Provinces et, dans l'avenir comme dans le passé, de ce mariage naîtra cette chose merveilleuse et unique, dont le monde entier reste ébloui et qu'on nomme l'esprit français.

Au cours de l'année 1944, l'Académie a fait preuve d'une grande activité. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'elle a décidé de siéger pendant les mois d'Août et de Septembre. Le 1^{er} Septembre, elle tenait séance au Temple de Diane et suivant le mot particulièrement heureux de M. Latzarus, c'est à quelques pas du berceau de la Ville Romaine qu'elle célébrait à la fois la délivrance de Nîmes et de Paris.

M. Paganelli nous a entretenu de Maurice de Guérin: «Le Centaure et la Bacchante ». Il a dégagé avec un art subtil ce que ses poèmes ont d'éternel et montré que le jeune auteur rejoint, par delà le romantisme, les lyriques contemporains.

M. Fabre nous a permis d'apprécier la diversité de ses

connaissances et la profondeur de son érudition en parlant tour à tour de la « Folie de Charles VI » sujet d'une impressionnante actualité qui lui a permis d'évoquer la grande figure de la libératrice Jeanne d'Arc, qu'il a d'ailleurs fait revivre en retraçant, dans une autre communication, les images qu'en avaient donné ses contemporains, puis, de Napoléon et du Journal des Débats, enfin de ce procès des Saints Simoniens, que vous aurez tout à l'heure le plaisir d'applaudir.

M. Sagnier, artiste toujours délicat et cultivé, nous a entretenu du livre et du bibliophile et fait un vivant portrait de la charmante marchande de modes de Marie-Antoinette « Rose Bertin ».

M. Latzarus, dont les connaissances sont intarissables après avoir rendu compte avec une rare compétence du dernier recueil de vers de M. Jean Pourtal de Ladevèze, a rappelé le souvenir du Duc d'Angoulême, fils aîné de Charles X à l'occasion de son Centenaire, et fait une très remarquable communication sur les « Derniers Romains » d'après Plutarque et Shakespeare.

M. Marcel Coulon nous a entretenus d'Amiel et fait faire un voyage, on peut dire d'exploration, à travers l'œuvre si peu connue et non entièrement éditée de ce philosophe de haute valeur. Il a, dans une autre communication évoqué Charles Maurras critique.

M. le Chanoine Chabot, toujours ardent provincialiste et fervent mistralien, nous a charmés en parlant de « l'Andrelou » de Mistral.

M. Fauré-Fremiet a rendu un juste hommage au grand nimois Peladan, en nous parlant de sa magnifique prométhéide dont il nous a lu des extraits.

La philosophie a trouvé un interprète émouvant en M. le Pasteur Cadix qui s'est demandé si Descartes était le père du matérialisme et de la libre pensée moderne et a comparé savamment l'intellectualisme du XVII^e siècle et celui de notre époque.

Quant à la Science, M. Giran a réalisé ce tour de force de rendre accessibles à tous les idées modernes sur la constitution de la matière.

M. des Guerrois, après avoir parlé des dernières recherches sur Louis XVII, a évoqué les figures féminines du 9 Thermidor et M. Huc l'exquis fantôme de Mme Hanska, l'Etrangère de Balzac.

Enfin la poésie est venue adoucir de son charme l'austérité de nos séances. M. Pourtal de Ladevèze a bien voulu lire une série de poèmes extraits des deux recueils qu'il va publier, ainsi que trois contes qui sont, de la poésie en prose et M. Bauquier nous a à plusieurs reprises récité des vers inspirés par l'actualité ou la pureté de la forme ne le cédait qu'à la noblesse de la pensée.

M. Eloy Vincent, toujours jeune, nous a lu le 1^{er} Chapitre de son prochain livre « Les roses du cloître vert ».

M. Lasserre nous a entretenus de Peccais, ses origines et ses salines.

Divers ouvrages nouveaux et pleins d'intérêt ont été analysés pour notre plus grand profit par MM. Lacombe, Latzarus et le Colonel Blanchard.

Enfin, j'ai moi-même, tâché de dégager l'essentiel de l'irritant problème des matières premières.

Telle est, rapidement résumée l'activité de notre Compagnie. Avais-je tort de dire qu'elle a, malgré les difficultés de l'heure, essayé de son mieux d'entretenir le foyer d'où jaillit la flamme de la vie intellectuelle ?

Les Saint-Simoniens en Cour d'Assises

par

M. Marcel FABRE

Le 27 Août 1832 à sept heures et demie du matin, la colline de Ménilmontant d'où l'on jouissait d'une si belle vue sur Paris et le bois de Vincennes, fut le théâtre d'un étrange spectacle. Une sonnerie de cor retentit et, d'une vaste et haute bâtisse dont la porte de bois massive venait de s'ouvrir, sortit un groupe d'hommes jeunes vêtus d'un costume d'un indéniable pittoresque : tunique à longues basques flottantes, d'un bleu violet, gilet blanc, pantalon blanc à la houzarde avec ceinture de cuir noir, béret rouge. Sur le gilet, boutonnant par derrière, au milieu de la poitrine, était inscrit en grosses lettres rouges le nom de celui qui le portait. Ils étaient là près d'une quarantaine qui se rangèrent sur deux files en trois groupes inégaux. Dans l'intervalle entre le premier et le second groupe, vint prendre place un homme d'environ trente-cinq ans, dont le visage aux traits fins et réguliers, encadré d'une barbe blonde, avait une expression d'infinie douceur. Sa tunique était d'un bleu plus pâle que celles de ses compagnons et sur son gilet, au lieu d'un nom, se détachaient en énormes lettres rouges ces mots : « Le Père ». Son apparition fut saluée de ce chant :

Salut, Père, salut !
Salut et gloire à Dieu...
Le Christ quittant les apôtres
Leur dit : « Veillez ». Ils ont dormi.
Vous nous avez dit : « Travaillez »
Nous voici, l'œuvre commence.

Et sous un soleil radieux la petite troupe, toujours chantant, se mit en marche vers Paris, passa la barrière entre deux haies de curieux et, dans un ordre impeccable, insensible aux railleries de la foule, gagna le Palais de Justice où elle était attendue

par une telle affluence de monde que, pour y pénétrer, devant les vains efforts des sergents de ville pour lui frayer passage, elle dut passer par une porte de service ouvrant sur la petite rue de la Juiverie.

Ce fut ainsi que Barthélémy, Prosper Enfantin, le Père Enfantin, pape de la religion Saint-Simoniennne, Messie de la foi nouvelle, vint se présenter devant la Cour d'Assises de la Seine entouré de sa famille spirituelle, pour y répondre avec quatre de ses disciples, du délit de formation sans autorisation du gouvernement d'une association de plus de vingt personnes et du délit d'outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs perpétre par la parole et par la voie de la presse.

Les Saint-Simoniens ! Curieuses figures dont le souvenir, aujourd'hui est bien estompé. Leur secte est tombée dans l'oubli. Et cependant ces hommes, jeunes pour la plupart, accusaient presque tous une forte personnalité. Férés d'économie politique, science qu'ils avaient l'ambition de rénover, ils conçurent et propagèrent des idées qui contribuèrent à la formation des doctrines sociales dont la mise en action a si profondément agité le monde au cours du dix-neuvième siècle et l'agite encore. Leurs projets de réformes politiques, sociales et morales furent vastes. La sincérité et l'ardeur apostolique ne leur manquèrent pas certes, ni le talent, mais trop dogmatistes et dépourvus d'un véritable esprit réalisateur, croyant à la seule vertu des formules et dédaigneux des voies d'action véritablement pratiques, s'ils eurent des vues généreuses ils se trompèrent grossièrement sur les moyens de les concrétiser en s'égarant dans une métaphysique dont le ridicule le disputait à l'outrance. Ils crurent que la rénovation de la société par l'atténuation sinon la suppression immédiate de criantes inégalités sociales exigeait avant tout, afin de créer un terrain favorable, un bouleversement radical dans le domaine religieux et moral, ce qui leur fit commettre les pires excentricités les précipitant dans une aventure judiciaire qui les voua au ridicule et consacra leur échec.

Leur précurseur, Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, petit cousin du fameux duc de Saint-Simon auteur des *Mémoires* bien connus, dont il possédait l'orgueil et l'ambition, un obscur personnage de son vivant, bien qu'il eut beaucoup écrit, fut, comme on l'a dit justement, « un aventurier de la

philosophie ». D'abord soldat il s'était battu en Amérique pendant la guerre de l'indépendance, puis revenu en France il avait voyagé en Hollande et en Espagne. Il avait traversé la Révolution sans grands dommages, spéculant sur les biens nationaux, ce qu'il appelait « l'emploi financier de son temps ». Sans doute avait-il connu les prisons de la Terreur, mais il en était sorti indemne. Il s'était mis alors à philosopher et ses méditations l'amènèrent à concevoir une étrange théorie de rénovation politique et sociale. A son point de vue, pour sortir du chaos créé par l'effondrement de l'ancienne organisation sociale, il fallait avant tout se garder de confier les destinées de la société à un gouvernement démocratique soumis à l'influence d'une foule ignorante. Seuls, ceux qui savaient étaient aptes à gouverner. Le gouvernement devait donc appartenir à un conseil de savants unis à des artistes élus. Il devrait se consacrer à approfondir la science sociale afin d'être apte à régir la vie sociale qui, somme toute, n'était autre chose que l'organisation des intérêts sociaux, donc du travail et des conditions du travail. La politique n'était autre chose que la science de la production. Or le plus puissant moyen de production c'était l'industrie. Donc la nation devait être une grande société d'industrie. Dès lors pour bien gouverner il importait de réaliser une organisation qui fut aussi favorable que possible au développement des entreprises industrielles et pour cela subordonner la politique à l'économie, car il ne pouvait y avoir d'autre politique que celle qui mettrait en œuvre l'économie politique. Ce but serait atteint en faisant du gouvernement le chargé d'affaires de la société dont le rôle consisterait à maintenir la sécurité et la liberté dans la production. La hiérarchie gouvernementale serait donc la suivante : les savants exerceraient le pouvoir spirituel en poursuivant la recherche des lois de l'exploitation du globe ; les praticiens ou industriels seraient les dépositaires du pouvoir temporel. La marche des progrès réalisés par les uns et les autres serait éclairée par les artistes dont l'inspiration était l'apanage. Mais tout cela ne suffisait pas. Il fallait à ce corps social pareillement organisé un moteur qui lui donnerait l'impulsion nécessaire à son parfait fonctionnement. Ce moteur ce serait la force sentimentale et religieuse car la religion était la seule institution tendant à

une organisation générale de l'humanité. L'amour du prochain recommandé par l'Evangile devait être la règle de la morale sociale, le dogme unique de toute politique. Toutes les institutions sociales devaient donc avoir pour objet l'amélioration physique et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Déclarant parler au nom de Dieu, Saint-Simon proclamait que « Comme l'a dit Jésus, les hommes doivent se conduire en frères les uns à l'égard des autres ». Dès lors le vicaire de Dieu sur la terre, le véritable pape, serait celui qui saurait appliquer ce précepte divin en accroissant le plus rapidement possible le bonheur social du plus pauvre.

Telle était la doctrine d'une incontestable originalité exposée par Saint-Simon en de nombreux volumes dont la notoriété, de son vivant, ne dépassa pas un petit cercle d'intimes. Il mourut le 19 Mai 1825 dans un état voisin de la misère. Avant de s'éteindre il avait déclaré à ses amis : « Depuis trois heures, malgré mes souffrances, je cherche à vous faire le résumé de mes pensées. Vous arrivez à une époque où des efforts bien combinés parviendront à un immense résultat. La poire est mûre, vous pouvez la cueillir... On a cru que tout système religieux devait disparaître. On s'est trompé : la religion ne peut disparaître du monde : elle ne fait que se transformer... Ne l'oubliez pas, et souvenez-vous aussi que pour faire de grandes choses il faut être passionné... ». Ce testament spirituel ne devait pas rester lettre morte.

A peine fermée la tombe de Saint-Simon, un groupe d'hommes se trouva pour « cueillir la poire qui était mûre ». A sa tête était l'ami préféré du Maître, le confident de ses derniers jours, Olinde Rodrigues, fils d'un banquier israélite, alors âgé de trente-un ans, directeur de la Caisse hypothécaire, mathématicien de valeur qui avait été répétiteur à l'Ecole Polytechnique. Autour de lui se rangeaient : un poète, Léon Halévy, un médecin, le Dr. Bailly, un jurisconsulte, Duvergier, Auguste Comte, Buchez, Adolphe Blanqui. Un jeune homme de vingt-neuf ans se joignit à eux : Barthélémy, Prosper Enfantin, lui aussi fils de banquier, ancien élève de l'Ecole polytechnique qui, en 1814, avait fait partie du bataillon d'élèves qui s'était vaillamment battu à Vincennes contre les armées alliées. Incorporé dans l'armée des Alpes pendant les Cent Jours, congédié

après Waterloo, il s'était livré au commerce des vins qu'il avait bientôt abandonné pour rentrer dans une maison de banque à Saint-Petersbourg où il avait rencontré des camarades de l'Ecole polytechnique ingénieurs en mission. Avec eux il s'était pris d'un goût très vif pour les questions économiques et politiques. A son retour en France il avait connu Olinde Rodrigues qui l'avait présenté à Saint-Simon dont les idées l'avaient fortement impressionné. Peu de temps après Enfantin, le groupe des Saint-Simoniens accueillit Saint-Amand Bazard, un homme de trente-quatre ans, intelligent, énergique, audacieux, qui avait été mêlé à toutes les luttes contre la Restauration et avait contribué activement à fonder la charbonnerie française. Réalisant un des projets de Saint-Simon, le groupe fonda le Journal *Le Producteur* dont Enfantin et Rodrigues furent les gérants. Ce journal exposait, en l'amplifiant, la doctrine Saint-Simonienne. Il n'eut qu'un médiocre succès et cessa de paraître en Octobre 1826. Cette date marque une étape du Saint-Simonisme. Pendant près de deux ans, renonçant à toute publicité, les disciples gardèrent le silence, mais firent de la propagande individuelle surtout auprès des élèves de l'Ecole polytechnique. Ils recrutèrent dans ce milieu de nombreux adhérents. L'un d'entre eux, Hippolyte Carnot, conçut un plan d'exposition de la doctrine par un enseignement régulier qu'il estimait plus profitable que des conversations particulières. L'idée fut adoptée. Olinde Rodrigues, Enfantin, Bazard, Buchez, furent les principaux préparateurs des conférences que Carnot rédigea et que Bazard développa dans une salle aménagée rue Taranne dans la maison où avait habité Diderot, puis rue Monsigny.

La doctrine développée dans ces conférences se résumait en ceci : il est nécessaire de transformer l'état social en supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme. S'il n'y a plus d'esclaves, il y a des oisifs vivant aux dépens des travailleurs. Il faut les supprimer car ils ne sauraient trouver place dans une société organisée. A la base de toute injustice sociale il y a les privilèges de la naissance. Ils doivent disparaître et leur disparition résultera de l'abolition de l'héritage dans la famille, l'Etat, devenu association des travailleurs ayant seul le droit d'héritage. Il dirigera seul la production la mettant en harmonie avec la consommation. Le travail doit être le seul titre

de propriété ; chacun doit être placé suivant sa capacité et récompensé suivant ses œuvres. Ainsi l'homme ne sera plus exploité par l'homme, mais l'humanité exploitera le globe. Pour réaliser cette conception il faut la répandre par l'éducation et la réglementer par la législation. Education et réglementation doivent procéder de la distinction du bien et du mal. D'où la nécessité de faire appel au facteur sentiment pour consolider et rendre immuables les bases de la société nouvelle. Or il n'est de sentiment plus pur et plus fort que le sentiment religieux, la doctrine doit donc se transformer en une religion. Non seulement la religion dominera l'ordre politique, mais l'ordre politique sera, dans son ensemble, une institution religieuse. Bien entendu c'est à une religion nouvelle qu'il sera fait appel. Rien, en effet, dans les dogmes anciens ne saurait convenir. Il faut un dogme nouveau, très large, intégrant dans la vie morale toutes choses créées. Partant de ce principe les Saint-Simoniens aboutissaient à un panthéisme absolu ainsi formulé : « Dieu est un ; Dieu est tout ce qui est ; tout est en lui ; tout est par lui ; tout est lui... C'est l'être infini, l'amour infini se manifestant comme esprit et matière, intelligence et force, sagesse et beauté. » Pour assurer la marche de la société nouvelle il faut créer des fonctions sociales. Elles seront de trois ordres : les savants, qui s'appliqueront à connaître les choses, c'est à dire Dieu, les industriels qui en assurant la marche, la discipline du travail, donc de la production, rendront à Dieu le seul culte qu'il aime ; enfin les prêtres en qui dominera l'amour du prochain et qui seront les chefs dépositaires de la religion. Et au-dessus de tous ces hommes et ces prêtres, le Révélateur, la Loi vivante, Celui qui, par sa connaissance plus parfaite de Dieu et son amour infini des hommes, est plus qualifié pour être le Chef suprême.

Entre tous les Saint-Simoniens, Enfantin, par son activité et son influence sans cesse grandissante, paraissait désigné pour être ce chef suprême qui, pour l'instant imposerait son autorité aux adeptes de la doctrine en attendant que luise l'aurore des temps nouveaux. Il avait la foi et proclamait que sa mission était due à un décret nominatif de la Providence. Il se considérait comme un prédestiné désigné pour réaliser de grandes choses. Son visage d'une rare beauté et d'un calme

extatique était celui d'un inspiré, son regard en imposait et attirait par sa douceur, sa voix avait des inflexions prenantes et persuasives. Volontaire et dominateur il s'imposa et ne fut pas discuté. Le jour de Noël 1829 il fut élu chef de l'Eglise nouvelle, Père de la famille saint-Simoniennne. Bazard lui fut adjoint. Sous son impulsion le groupe saint-simonien s'élargit et prospéra. Il vit venir à lui de nouveaux adeptes, brillantes recrues : Henri Fournel, Jean Reynaud, Michel Chevalier, Charles Lambert, ingénieurs des mines, les trois frères Paulin, Léon et Edmond Talabot, ingénieurs eux aussi, tous des polytechniciens, Emile et Isaac Pereire des financiers, Chabaud-Latour, Pierre Leroux, hommes politiques et journalistes. Des missions en province furent organisées qui connurent le succès. La propagande dès le lendemain de la Révolution de 1830, reçut une impulsion nouvelle grâce à l'acquisition du journal *Le Globe* dont, chaque jour, trois mille exemplaires étaient distribués gratuitement. Ce gros effort de propagande réussit, mais, chose curieuse, pas auprès des masses populaires à qui cependant il était fait directement appel. Ce furent des bourgeois et des intellectuels qui vinrent grossir les rangs des Saint-Simoniens. On peut évaluer à quarante mille personnes environ les adhérents recrutés dans ces milieux séduits par la perspective de voir compléter par une révolution sociale et une rénovation morale et religieuse la révolution politique qui venait de s'accomplir.

Devant ce succès l'exaltation d'Enfantin s'accrût à un tel degré qu'il en vint à proclamer que la Vérité suprême ne se trouvait pas dans Saint-Simon et sa doctrine, mais en lui seul, Père et Pape de l'humanité. Ce fut alors la Constitution sous son patriarcat de l'Eglise saint-simoniennne avec ses cérémonies d'initiation, ses dignitaires, son collège, ses fêtes, ses confessions publiques, ses communions spirituelles et sa métaphysique extravagante de la migration des âmes d'après laquelle l'âme de chacun vit autant en autrui qu'en elle-même, se projetant dans le temps comme elle se projette dans l'espace, évoluant vers une métempsychose perpétuelle dans le sein de Dieu.

C'était là divagation qui pouvait faire sourire et hausser les épaules, mais vint s'y ajouter sur le plan moral une stupéfiante théorie de la réhabilitation de la chair abaissée et mor-

tifiée par le christianisme et un exposé du rôle de la femme dans cette réhabilitation. L'impureté et la recherche du scandale pénétrèrent ainsi dans l'Eglise saint-simonienne et, par la révolte des consciences qu'elles provoquèrent l'entraînèrent vers sa ruine.

L'affranchissement de la femme, déclara Enfantin, en Août 1831 dans un de ses enseignements, doit être réalisé car les sexes sont égaux et le type de l'individu social c'est l'homme et la femme unis : le couple. Dans la société nouvelle chaque fonction sera donc remplie par un couple. Ainsi dans l'Eglise le culte sera assuré par le couple prêtre et aux côtés du Père suprême devra siéger la Mère. « Il est, enseignait Enfantin, deux sortes de caractères, les uns à affections durables, les autres à affections changeantes. Le mariage est fait pour les premiers, quant aux seconds, ils ne trouvent aucune satisfaction permise à leurs besoins. Il faut leur faciliter le changement par le divorce, acte louable, et la possibilité de s'unir suivant leurs penchants et cela autant de fois que la nécessité de le faire leur apparaîtra ». Théorie répugnante qui légitimait l'union libre en faisant de la polygamie successive une institution sociale. Enfantin ne s'en tint pas là. Il alla plus loin encore. Pour assurer la réhabilitation de la chair il prévoyait pour le prêtre et la prêtresse la possibilité d'exercer sur chacun des « mariés » unis par ce lien fragile, non seulement une direction spirituelle, mais aussi une « influence charnelle ». C'était le comble de l'aberration. Un mouvement de révolte se produisit au sein de l'Eglise saint-simonienne qui connut le schisme. Bazard se sépara d'elle entraînant à sa suite de nombreux fidèles. Enfantin resté seul maître de l'Eglise se proclama l'interprète de Dieu, la Loi vivante. L'appel à la femme qu'il avait lancé introduisit dans le saint-simonisme un sensualisme qui de la théorie en vint à la pratique et la religion nouvelle parut dévier vers celle du plaisir. Dans le local de la rue Monsigny où se tenaient les réunions culturelles, ce fut, durant l'hiver de 1831, une succession de fêtes, de festins, de concerts, de bals destinés à provoquer la formation des couples. On y vit affluer des femmes élégantes et frivoles appartenant à ce monde spécial avide de sensations neuves en proie à une névrose qui se manifeste dans toutes les civilisations. La foule eut un sursaut

de dégoût. Les défections se multiplièrent dans les rangs de ceux qui, quelques mois auparavant s'étaient laissés tenter par le côté purement humanitaire de la doctrine. Olinde Rodrigues à son tour quitta l'Eglise. Défection importante car il était chef du culte. Si l'on ajoute à cela des difficultés financières grandissantes, le déclin était inévitable.

Enfantin le comprit et, pour colorer une retraite qui s'imposait, le Vendredi saint 20 Avril 1832, il publia dans le dernier numéro du *Globe* un manifeste dans lequel il annonça qu'il se retirait du monde avec ses « enfants » : « Ce jour où je parle, écrivait-il, est grand depuis dix-huit siècles dans le monde ; en ce jour est mort le divin libérateur des esclaves. Pour en consacrer l'anniversaire que notre sainte retraite commence et que du milieu de nous la dernière trace du servage, la domesticité, disparaisse. « Et de fait, trois jours après, le soir des obsèques de sa mère morte du choléra, suivi de quarante de ses disciples, les derniers fidèles, il se réfugia à Ménilmontant dans une propriété lui appartenant. Là, Enfantin et les quarante vécurent d'une vie conventuelle, sans serviteurs, se suffisant à eux-mêmes, se pliant aux besognes les plus diverses : jardinant, faisant des charrois, maniant la truelle pour édifier le Temple, toutes leurs occupations étant réglées par des sonneries de cor. La foule, par curiosité, venait assister dans leur vaste jardin à leurs travaux accomplis en cadence au chant d'hymnes dont la musique était composée par l'un d'eux, Félicien David, qui devait devenir un compositeur de talent. Au cours d'une cérémonie dite de la « prise d'habit », ils avaient revêtu leur costume spécial. Ils portaient cheveux longs et barbe à l'orientale. Certains jours ils allaient à la promenade, en rang, marchant au pas cadencé, chantant. Les passants les regardaient en riant et ne leur ménageaient pas les quolibets. Nul maintenant ne les prenait au sérieux. Eux passaient indifférents marchant comme dans un rêve.

Le gouvernement s'était ému de la propagande saint-simonienne, surtout des articles du *Globe* dans lesquels le régime parlementaire était quotidiennement critiqué. En Novembre 1831 il avait décidé des poursuites contre les Saint-Simoniens pour infraction à l'article 291 du Code pénal interdisant les réu-

nions de plus de vingt personnes sans autorisation gouvernementale, mais il temporisa. Ce ne fut que le 22 Janvier 1832 que le Procureur du Roi et un juge d'instruction firent fermer la salle de la rue Taitbout où se réunissaient les adeptes de l'Eglise. Une information judiciaire fut ouverte qui dura six mois. Elle porta sur trois chefs d'accusation : escroquerie, en raison de certaines émissions financières destinées à alimenter la caisse de la Famille, infraction à l'article 291 du Code pénal et outrage à la moralité publique et aux bonnes mœurs. Le chef d'escroquerie fut disjoint et renvoyé devant le Tribunal correctionnel. Quatre inculpés furent déférés devant la Cour d'Assises pour infraction à l'article 291 : Enfantin, Rodrigues, Michel Chevalier et Barrault. Enfantin, Duveyrier et Michel Chevalier étaient, au surplus, poursuivis pour outrage aux bonnes mœurs en raison des articles sur la Femme publiés dans le *Globe*.

**

C'était pour répondre à ces accusations que le 27 Août 1832, au matin, entourés de toute la Famille saint-simonienne, les inculpés s'étaient rendus au Palais de Justice dans l'appareil théâtral que l'on sait.

Le procès qui, avait attiré dans la salle de la Cour d'Assises une foule nombreuse, fut fertile en incidents auxquels, par moments, ne manqua pas la note comique, les accusés ayant voulu au cours de leur interrogatoire et de leur défense développer leurs étranges doctrines avec vigueur et certains avec humour, tous, il faut le reconnaître, avec un incontestable talent oratoire.

L'audience fut ouverte à onze heures et tout de suite, dès avant la constitution du jury, éclata le premier incident au sujet de la défense des accusés. Ils n'avaient point fait appel au ministère d'avocats, mais usant d'une faculté admise par la loi, ils étaient assistés de conseils. Ils les avaient choisis parmi les membres de la Famille saint-simonienne. Le président, M. le conseiller Naudin, les pria de vouloir bien les désigner. Enfantin émit la prétention d'être assisté dans sa défense de deux femmes, Mesdames Aglaë de Saint-Hilaire et Cécile Fournel. Le président lui ayant fait observer que cela n'était pas possible,

il répliqua : « La cause intéresse spécialement les femmes, c'est surtout d'elles qu'il s'agit, je désire avoir des femmes pour conseil ». — « C'est impossible » répéta le président. — « Je demande qu'il soit donné acte de votre refus ». Et comme le président faisait observer que le refus serait mentionné au procès-verbal, Enfantin insista : « Je désire qu'il m'en soit formellement donné acte, parce que je veux que votre refus d'accepter des femmes pour conseils dans une affaire qui intéresse si vivement les femmes, reçoive une grande publicité ». Cette insistance du Père suprême resta vaine et, le jury ayant été tiré au sort après qu'Enfantin eut déclaré que les accusés n'entendaient exercer aucune récusation, le président procéda à l'interrogatoire d'identité au cours duquel Enfantin déclara que sa profession était celle de « Chef de la foi nouvelle », Rodrigues, celle de « disciple de Saint-Simon » et les autres celle « d'apôtres de la foi nouvelle ».

Un nouvel incident se produisit au sujet de la prestation de serment du premier témoin cité par les accusés, un nommé Moïse Retouret. Le président lut au témoin la formule du serment : « Vous jurez de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ». Le témoin, au lieu de prêter serment, se tourna vers Enfantin et lui demanda : « Père, puis-je prêter ce serment ? » ce qui provoqua cette vive intervention du président : « Vous ne devez consulter personne ; vous ne devez agir que d'après votre propre volonté ». Enfantin intervint alors « Le serment, dit-il, est un acte religieux, il importe à des hommes qui ont une foi de savoir si le serment que l'on réclame d'eux est conforme à leur foi et c'est sur cette conformité que mon fils Retouret me consulte ». L'un des conseils, Léon Simon, fit remarquer que les jurés ayant prêté serment « devant Dieu et devant les hommes » il était étrange que les témoins ne fussent pas invités à prêter un serment identique. Moïse Retouret invité à nouveau à prêter serment, ayant encore interrogé du regard Enfantin, le président l'interpella brusquement : « Consentez-vous à ne prêter serment que sur l'invitation du père Enfantin ? ». Et devant sa réponse affirmative, l'avocat général s'opposa à l'audition du témoin ce qui provoqua cette protestation de Lambert l'un des conseils ; « Vous dites que le témoin n'a pas besoin de demander à un homme l'autori-

sation de prêter serment, mais vous ne savez pas ce qu'est cet homme. Cet homme c'est la manifestation la plus élevée de Dieu dans l'humanité ». Indifférente à cette observation, la Cour rendit un arrêt déclarant que le témoin Retouret ne serait pas entendu car le serment était un acte libre qui devait émaner de la seule volonté de celui qui le prêtait. La Cour avait raison, mais il faut reconnaître que les Saint-Simoniens n'avaient pas tort dans leur critique de la dualité de formule du serment réclamé des jurés et des témoins. Seulement ce n'était pas à la Cour, liée par des textes de loi formels à faire disparaître cette anomalie. C'était là œuvre du législateur qui n'a jamais songé à le faire. Quarante témoins avaient été cités par les accusés. Les trente neuf qui suivirent Retouret ayant déclaré comme lui ne pouvoir prêter le serment sans l'autorisation du Père Enfantin, aucun ne fut admis à déposer.

L'avocat général Delapalme se leva alors pour prononcer son réquisitoire qui fut court, les accusés ayant tous, sans restriction aucune, reconnu la matérialité des faits qui leur étaient reprochés, mais qui fut sévère. Après un rappel des grandes lignes de la doctrine saint-simonienne, le ministère public passa rapidement sur le premier chef de l'accusation : réunion d'une association de plus de vingt personnes ; le délit étant patent pourquoi insister ? A cet égard il conclut en ces termes : « Nous avons une société, nous avons un ordre social, bon ou mauvais, nous devons le conserver. Nous disons que nous, membres de la grande famille, nous devons combattre toute association particulière qui a des agents pour attaquer cette grande famille » Quant au second délit : outrage à la morale publique, l'avocat général s'indigna des singulières théories de la réhabilitation de la chair, du rôle attribué à la femme par Enfantin dans cette réhabilitation. Il lut des articles du *Globe* traitant de ces questions et termina en ces termes : « Messieurs, lorsqu'on voit des hommes se revêtir d'un costume particulier et se prétendre les réformateurs du genre humain, on est saisi d'un mouvement d'hilarité, on est tenté de hausser les épaules ; mais quand on voit ces hommes professer opiniâtement et propager audacieusement des doctrines aussi dégoûtantes, on est épouvanté, on a le cœur soulevé d'indignation, on éprouve la répulsion du mépris. Au nom du pays nous vous demandons de repousser de

telles immoralités, de crier, de crier aussi fort que peut crier un arrêt, qu'il y a danger pour la morale à ce que des hommes, dont quelques-uns sont égarés constituent au milieu de nous une société qui tend à propager la corruption. Au nom de la morale, au nom de la décence, au nom de la société, nous vous demandons de dissoudre au milieu de la grande société une société particulière qui a des intérêts à part, qui ne marche pas avec nous et par conséquent marche contre nous. Nous vous demandons justice, Messieurs, et certes nous l'obtiendrons ».

Une courte suspension d'audience et ce fut alors le tour de la défense. Olinde Rodrigues parla le premier. Il le fit en termes modérés. Après un hommage à la mémoire de Saint-Simon dont il avait été l'ami très intime, et un bref rappel de sa doctrine, il critiqua l'accusation de formation sans autorisation d'une association de plus de vingt personnes, s'attachant à démontrer — et en cela il fut fort habile — que l'article 291 du Code pénal était depuis très longtemps tombé en désuétude au point que sous la Restauration quelle qu'ait été la fréquence des complots, on n'avait jamais songé à l'appliquer. Il s'étonna de le voir exhumer malgré les garanties accordées par la Charte constitutionnelle et cela au sujet de réunions d'un caractère religieux comme si une religion avait besoin de solliciter du gouvernement l'autorisation de remplir sa mission.

L'un des conseils de Michel Chevalier, Léon Simon, prit ensuite la parole. Il fut intarissable, se lançant dans un vaste exposé de la doctrine sociale saint-simonienne. A 6 heures du soir il était exténué. Il sollicita une suspension d'audience que la Cour lui accorda bien volontiers. Tout le monde alla dîner. Les Saint-Simoniens prirent dans la salle des témoins une légère collation. A huit heures l'audience fut reprise, mais sur le désir exprimé par le Père Enfantin ce ne fut pas Léon Simon qui se leva pour continuer sa plaidoirie, ce fut Michel Chevalier lui-même, l'accusé, qui prit la parole. Il se montra incisif et ironique dans une critique serrée du réquisitoire dont le début provoqua une vive hilarité. « Je sens, Messieurs, toutes les exigences de la position de M. l'Avocat général. Je me mets à sa place, c'est ainsi que nous avons l'habitude de faire quand nous jugeons les gens. La justice est tellement arrangée au-

jour d'hui que le métier d'avocat général consiste surtout à entasser griefs sur griefs et à les grossir de manière à faire masse. Les réquisitoires se rédigent comme des mémoires d'apothicaires... ». A ces mots un immense éclat de rire secoua l'auditoire et tous les regards se tournèrent vers les bancs du jury sur lesquels les hasards du tirage au sort avaient fait prendre place à trois pharmaciens. Et Michel Chevalier de préciser alors : « Je parle des apothicaires d'autrefois Messieurs ». Nouvel éclat de rire. Quand il fut apaisé l'accusé continua : « Un avocat général est obligé de surfaire. Il y a des lieux communs de rhétorique qu'il est tenu de débiter ; il est astreint d'avoir à point nommé des transports d'une sainte colère. Je sais cela Messieurs ; je trouve donc fort naturel que M. l'Avocat général vous ait apparu avec son indignation officielle. Je ne trouve même pas mauvais qu'à l'instar de Mirabeau il nous ait lancé son mépris. J'explique et j'excuse ce procédé comme une nécessité de son rôle. Je ne lui en veux pas ». Puis continuant sur le ton ironique : « Nous ne sommes pas une religion, dites-vous, parce que nous demandons de l'argent ; mais quelle est la religion qui n'en a pas demandé ? Nous demandons de l'argent comme tous les ministres des cultes en demandent, car il en faut à tous les sanctuaires, à commencer par ce que l'on appelle le sanctuaire de Thémis... Vous dites que nous sommes des escrocs parce que nous empruntons au-delà de notre actif. Je suppose le fait exact, à ce compte le gouvernement français est un escroc, car il doit plus de quatre milliards, possède peu et il emprunte encore... Pour traiter ces questions financières, il faudrait, Monsieur, être au courant des premières notions d'économie politique, surtout quand on a la prétention d'entrer en lice avec ceux qui ont refait cette science ». Des rires fusèrent à nouveau dans le prétoire. Ils devaient redoubler quelques instants après, lorsque Michel Chevalier aborda la question du costume des Saint-Simoniens : « M. l'Avocat général, dit-il, s'est égayé sur notre habit. Il le trouve ridicule et de mauvais goût. Il y a des personnes qui le trouvent bien ; les femmes en général sont de cet avis, et en cette matière je préfère leur opinion à la sienne... La question du costume a une gravité que vous, Monsieur, ne paraissez pas soupçonner. Il importe que celui qui remplit une fonction soit revêtu d'un habit en harmonie avec la nature de cette fonction et pour vous le faire

comprendre en peu de mots, je me bornerai à vous adresser une question : quel effet croyez-vous que vous eussiez produit si vous fussiez venu fulminer votre réquisitoire non avec votre ample robe de soie et votre toque à la ganse d'or, mais avec votre robe de chambre à ramages et la tête couverte d'un insouciant foulard ? « Le public s'esclaffa. M. l'avocat général Delapalme eut le bon goût d'ajouter ses rires à ceux de la foule. Le calme fut long à se rétablir. Quand le silence régna enfin, Michel Chevalier cessant d'ironiser s'expliqua sur un ton d'où le pathétique n'était pas exclu, sur le refus du serment par les témoins. Très adroitement il exploita l'absence de tout emblème religieux dans la salle d'audience. Le gouvernement avait jugé bon de donner des gages à l'esprit voltairien qui s'était manifesté au lendemain des journées de Juillet 1830 et avait provoqué les scandaleux incidents du pillage de l'archevêché. Il avait interdit la célébration du culte au Panthéon, fait enlever les croix des missions, supprimé les processions et prescrit l'enlèvement des crucifix dans les Tribunaux. Dans la salle de la Cour d'Assises de la Seine, on avait sans doute laissé en place le tableau représentant le Christ, mais on l'avait recouvert d'un voile. « Vous vous dites religieux, M. l'Avocat général, s'écria Michel Chevalier, et le nom de Dieu écorche vos oreilles. De quel côté est la religion ? Est-elle en ceux qui demandent d'invoquer le nom de Dieu dans leur serment ou en ceux qui s'opposent à ce que des témoins prêtent leur serment devant Dieu et devant les hommes ? De quel droit prononcez-vous le mot de religion, vous qui avez caché d'un voile l'image de votre Dieu comme une chose mauvaise à voir ; car cette toile accusatrice, je veux toujours y ramener vos yeux ». Cette apostrophe provoqua dans le public une vive sensation. Michel Chevalier après s'être recueilli un instant reprit sa plaidoirie et chercha à justifier le bien fondé de la religion saint-simonienne ce qui l'amena à donner lecture de longs articles du *Globe* dont il était l'auteur, lecture fastidieuse après laquelle comme il voulait se lancer encore dans un nouveau développement qui menaçait d'être long, il en fut empêché par le Président qui lui retira la parole.

Son conseil, Lambert, se levant alors revint sur l'absence de tout symbole religieux dans un prétoire où l'on entendait

juger des gens sur le caractère religieux de leur doctrine : « Monsieur l'Avocat général, dit-il, représentant d'un monde offensé, a senti la puissance de l'argument que nous tirerions de notre caractère religieux et nous l'a dénié. Eh Messieurs, voyons dans quel lieu cette parole de négation a été prononcée... dans une salle d'où tout symbole religieux a disparu, où votre Christ même, comme vous l'a dit mon frère Chevalier, où votre Christ est voilé... regardez... il n'y a ici qu'un baromètre et une horloge, instruments de vos sciences, et qui en vous au moins, réveillent peu, je pense, le sentiment de Dieu. Vous n'avez pas de symboles vous dis-je ! Je me trompe : votre plafond m'en présente plusieurs, et qui semblent y avoir été placés providentiellement comme enseignement dans cette cause ». Et montrant du doigt les peintures ornant le plafond qui représentaient les scènes évangéliques de la femme adultère et du denier de César : « C'est une morale et une politique, s'écria-t-il. Ecoutez un instant, puisque ceux qui nous accusent n'ont pu vous parler de Dieu... Rejetez les yeux sur votre plafond, il parle... Cette scène d'une admirable simplicité, écrite il y a dix-huit siècles par Saint-Jean, est encore palpitante au milieu de vous. Tous les jours vous condamnez des adultères ! Et peut-être nul de vous, devant un nouveau Christ, n'oserait jeter la première pierre. Vous condamnez cependant, et nous qui ne venons ni condamner ni renvoyer, mais guérir, nous qui venons pour sauver de la prostitution et de l'adultère toutes ces victimes de votre aveuglement, peut-être même de votre exploitation, au nom de la morale du Christ dont la foi s'éteint en vous, au nom du Christ qui pardonne, vous voulez nous punir peut-être de notre religieux dévouement... J'ai dit que votre salle ne vous offrait rien qui rappelât un culte religieux, et à quelques peintures près sur lesquelles vous venez de méditer, sans doute pour la première fois, et dont le sens ne serait pas à l'avantage de l'accusation, l'absence de tout appareil de foi est non seulement connue de vous, mais a été même réclamée par vous... Si les formes de la justice me permettaient d'interroger Messieurs les jurés, que trouverais-je en eux ? un déisme plus ou moins vague, c'est-à-dire, selon l'expression de Bossuet, un athéisme plus ou moins déguisé ? et à coup sûr, je crois que nous attendrions éternellement votre verdict, si, avant de le prononcer, vous qui êtes en même nombre

que les apôtres de Jésus, vous deviez comme eux signer, non pas avec le sang comme ils le firent, mais avec une encre pacifique, un symbole de foi commune ».

Chose surprenante, le Président laissa passer cette rude mercuriale sans protestation bien qu'elle ait dépassé les limites de la liberté de parole laissée à la défense. Faut-il croire qu'elle avait suscité en lui un trouble de conscience tel qu'il avait paru entendre comme un écho de la vérité justificatrice de la sincérité et de l'ardeur de cet apôtre de la foi nouvelle dont le Père Enfantin se disait le Messie ?

La parole fut alors donnée à Duveyrier, un jeune poète qui s'attacha tout particulièrement à justifier à sa manière qui ne manqua pas d'originalité, les théories morales saint-simoniennes. Il se montra lui aussi ironique pour la plus grande joie de l'auditoire. Qu'on en juge d'après cet échantillon de sa plaidoirie :

« De quoi nous accuse-t-on vraiment ? De vouloir réhabiliter la chair et ses plaisirs ! de vouloir étendre à tous les joies des sens ! Mais grand Dieu est-ce donc une chose dont la pruderie du siècle ait tant d'horreur, que les joies de la chair, pour accuser, comme d'un crime, ceux qui prétendent la réhabiliter ?... Messieurs les députés, personnages graves, dont l'aurité ne peut être récusée par les jurés ont voté cette même année, en une séance, moins de huit cent mille francs aux évêques et près d'un million à l'Opéra. Ceci mérite réflexion, car l'Opéra est un spectacle éminemment sensuel, de nature à réveiller et à réchauffer les sens, quand parfois sous l'influence d'une œuvre triste et monotone ils sont endormis ; et l'Opéra, sans doute est du goût de bien des gens, puisque les députés dans la grande gamelle du budget, font une plus large part à ses danseuses et à ses chanteuses, qu'aux évêques du royaume entier. Je ne crois pas me tromper en pensant que vous, Messieurs les jurés, vous avez parfois visité l'Opéra. M. l'Avocat général qui se révolte à l'idée de notre Père de réchauffer les sens quand ils s'assoupissent, M. l'Avocat général lui-même, j'en suis certain, doit aimer beaucoup l'Opéra, et quand ses sens s'appesantissent sous un travail pénible comme celui qu'on l'oblige de faire en ce moment-ci, je suis convaincu qu'il aime à les dégoûter et à les réveiller à l'Opéra et il y conduit

certainement sa femme, s'il fait bon ménage. Eh bien ! je ne l'en blâme pas, ni vous non plus. J'aime beaucoup l'Opéra ; je le fréquentais encore il y a peu de temps, et je m'en suis toujours très bien trouvé. J'avoue que sous la pluie de lumière qui tombe des cristaux de son lustre, au milieu des parfums qui s'échappent des robes et des chevelures des dames, entouré de tant de visages éveillés et agaçants, quand venait devant moi ce cortège de houris si légères et si élancées, passant à travers les riches peintures des décors et d'un tourbillon de musique enivrante, j'avoue que je me sentais embrasé d'un feu divin, que la bonté de mon cœur devenait plus certaine et plus active, que je me sentais plus de foi dans l'avenir de bonheur qui est la destinée des hommes, plus rempli de force pour travailler à en hâter la venue. Non jamais les cathédrales et leur beauté sévère, la messe et son sublime mystère jamais les chanoines assemblés et l'odeur des cierges et de l'encens, et le bruit de l'orgue et du plain-chant, ne m'ont fait sentir et aimer Dieu, comme je l'ai senti et aimé à l'Opéra ».

Tirade qui mit la salle en gaieté. Et il y avait de quoi car cette profession de foi avait le mérite d'une piquante originalité : aller à Dieu en suivant les ébats des prêtresses de Therpsichore, pour une nouveauté c'était évidemment une nouveauté et pour qui prétendait propager une religion nouvelle, c'était une conception bien adéquate à l'entreprise.

La suite du plaidoyer fut d'une facture plus sévère. Elle tendit à démontrer l'universalité de la morale saint-simonienne, ce qui amena Duveyrier à s'étendre sur la polygamie pratiquée en Orient. Le Président ayant voulu l'arrêter en observant que par ses paroles il aggravait l'accusation qui pesait sur lui, il répliqua : « Laissez-moi parler, je suis apôtre et non pas avocat ! » — « Vous faites l'éloge de la polygamie considérée comme un crime par nos lois » rétorqua le Président. « Je n'en fais pas l'éloge... Je vous prie de ne pas m'interrompre... » — « Vous dites ?... Si vous continuez sur ce ton, je serai obligé de vous nommer un avocat. » Paroles qui provoquèrent la singulière apostrophe de Duveyrier au barreau : « Un avocat ? et où en trouver ? s'écria-t-il, en étendant les bras vers un groupe de jeunes avocats. Je leur ai dit à tous, en arrivant :

« On m'accuse d'avoir écrit que le monde vit dans la prostitution et l'adultère, mais vous vivez tous dans l'adultère et la prostitution ! Ayez donc le courage de le dire à haute voix ; c'est là le seul plaidoyer que vous puissiez faire pour nous. Ils ne l'ont pas voulu, ils ne peuvent pas me défendre ». — « Vous les avez injuriés », observa le Président. « Injuriés ! pas du tout ; ils ne m'ont pas dit que je les injuriais ; ils sont tous là pour le dire : ils ont baissé la tête et n'ont pas répondu ». Un profond silence suivit ces paroles et le Président ayant invité l'accusé à prendre un ton plus convenable, Duveyrier termina en proclamant que le Dieu des saint-simoniens était tout puissant et bon, embrassant tout de son amour, que son jugement commençait non pour la ruine du plus grand nombre comme l'avait écrit saint Jean, mais pour la gloire et le bonheur de tous : « Je vous dis que Dieu est tout-puissant et bon, s'exclama-t-il en une ardente péroraison, meilleur que votre morale, meilleur que vous que son amour embrasse des choses que vous n'embrassez pas ! Je vous le dis, au nom de son Christ, au nom de celui qui m'a pris pour son fils et que j'ai pris pour mon Père. Je vous le dis ! J'ai jugé la cause ! ». Et il s'assit, au milieu d'un long mouvement de sincère émotion de la foule.

Alors l'accusé Barault se leva. Avec lui ce furent l'outrance et la violence qui dominèrent dans une plaidoirie qui fut à vrai dire un réquisitoire passionné contre la société qui à son point de vue était protégée par un gouvernement qui permettait et encourageait l'adultère et la prostitution. Le Président qui l'avait écouté avec une impatience mal contenue se leva brusquement de son fauteuil et, se couvrant : « La défense dégénère en scandale, s'exclama-t-il. La séance est levée et remise à demain, huit heures et demie du matin ».

« Ainsi se termina le Concile ! » lança ironiquement Barault. Il était onze heures et demie du soir. Les Saint-Simoniens se reformèrent en cortège et regagnèrent Ménilmontant par les rues désertes sous la pluie.

Le lendemain matin à six heures et demie, devant la maison qui l'abritait, la Famille se rangea dans le même ordre que la veille et se rendit au Palais de Justice sous un ciel brumeux.

Dès l'ouverture de l'audience, le Président donna la parole au Père Enfantin. Il se leva lentement, se campa gravement la main droite étalée sur sa poitrine et, rejetant en arrière la tête, il parcourut lentement du regard l'auditoire, les Jurés et les magistrats ; il se recueillit longuement, puis déclara qu'il n'entendait nullement se défendre ou se justifier, car il était là pour enseigner à tous ce qu'ils étaient et ce qu'étaient les Saint-Simoniens. Ceci dit, il se tut et à nouveau fixa de son regard extatique le Jury puis la Cour. Le Président s'impatienta, l'Avocat général eut des gestes irrités, les Conseillers haussèrent les épaules. Enfantin sourit et reprenant ses explications précises que par son attitude il voulait faire sentir à l'Avocat général la « puissance du regard » et, par quatre fois, s'interrompant, il renouvela sa mimique, promenant longuement ses regards sur le Jury, les magistrats et l'auditoire. A la quatrième fois le Président bondit de son siège et se coiffant de sa toque galonnée d'or : « L'audience est suspendue, s'écria-t-il. Nous ne sommes pas ici pour attendre le résultat de vos contemplations ». Enfantin suivit des yeux la Cour qui se retirait, puis le Jury qui, lui aussi, quittait la salle et se tournant en souriant vers la foule amusée de l'incident : « Encore une justification de leur incompétence, dit-il calmement ; ils nient la puissance morale des sens, et ils ne comprennent point que sans parler et seulement par mon regard, j'ai pu leur faire perdre le calme qui convenait à leur rôle. S'ils m'aimaient autant qu'ils me détestent, ils sauraient bien trouver dans mon regard autant d'inspiration d'amour qu'ils viennent d'y puiser des sentiments de colère ; alors ils comprendraient la puissance morale de la chair, des sens, de la beauté ».

Quelques instants après le Président lui fit demander par l'huissier de service s'il était prêt à continuer ses explications. « Dites à M. le Président que je suis toujours prêt » répondit-il. La Cour reprit son audience et Enfantin se levant : « M. le Président, dit-il, vous m'avez plusieurs fois engagé à me recueillir et vous avez désiré savoir si j'étais prêt. Je vous en remercie. Je vous ai répondu déjà que le recueillement ne m'était pas nécessaire, et je viens de vous faire dire que j'étais toujours prêt, toujours prêt à enseigner ma foi car c'est là toute ma vie ». Et il se mit à enseigner, exposant les dogmes

saint-simoniens, insistant surtout sur son appel à la « Femme-Messie » dont il se proclama le précurseur : « Pour elle je suis ce que Saint Jean fut pour Jésus ; là est toute ma vie... Dieu m'a envoyé pour appeler la femme à son affranchissement. Saint Jean disait : la loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité ont été apportées par Jésus, et moi je dis : la loi d'égalité de l'homme et de la femme a été donnée par Saint-Simon, la loi de vérité a été donnée par moi, vienne la femme qui nous apporte la loi de grâce... Attendez la femme, elle seule a droit de me juger. Quant à moi j'accomplis ma mission avec foi et avec science certaine, publiquement à la vue de tous ; faites un retour sur vous-mêmes et si vous trouvez en vous comme je trouve en moi et dans l'amour de mes « fils » la conscience que vous avez une mission divine et libératrice à l'égard des femmes, si vous sentez que vous les estimez à l'égal de l'homme, que vous les appelez réellement à l'égalité avec vous, que vous voulez faire cesser la tutelle que l'homme exerce sur elle... alors vous pourrez me juger car vous m'aimerez, sinon abstenez-vous, vous êtes incompetents. « Il s'en tint à ce déclinatoire de compétence d'une juridiction où ne siègeaient pas de femmes pour juger un procès intéressant, estimait-il, le sort de la femme dans la société. Et il s'assit. L'Avocat général répliqua à tous et, comme la loi veut que devant la Cour d'Assises la défense ait la parole la dernière, chacun des accusés et leurs conseils présentèrent de longues, trop longues observations qui lassèrent l'attention de tout le monde. Duveyrier cependant, toujours enclin à l'humour, donna la note plaisante. Parlant à nouveau de la réhabilitation de la chair et s'étonnant de la poursuite dont il était l'objet, il ironisa : « Considérons à notre tour votre monde, dit-il. Voyons s'il trouve la chair mauvaise. Parcourons vos repas, vos bals, vos concerts, vos théâtres où, chaque soir, depuis les Funambules jusqu'aux Bouffes, se débitent des paroles plus alarmantes pour la morale publique assurément qu'aucune de celles que M. l'Avocat général tire à grand'peine d'un article écrit à la hâte ! Vos rues sont pleines de prostituées, comme je l'ai dit ; les loges de vos théâtres pleines de courtisanes ; c'est la volupté des sens que vous demandez aux chants de Rossini et aux poses de vos danseuses ; la volupté préside à

la toilette de vos femmes ; elle déborde du crayon de vos artistes ; elle pare vos salons et vos boudoirs de nudités, elle en comble les étalages de vos quais et de vos boulevards et jusqu'aux murailles et aux plafonds de vos monuments. Et tenez, si je cherchais bien... ». Il montra alors du doigt les figures allégoriques aux formes accentuées dans des tuniques largement décolletées peintes sur les murs de la salle et sur le plafond. « Tenez, que font là au-dessus et en face même de M. le Président ces ceintures de femmes aux seins nus et aux épaules découvertes ? Assurément si vous croyez que la chair soit mauvaise, c'est une tentation bien hors de saison que celle à laquelle on soumet ainsi les vénérables conseillers qui président à cette audience. S'il n'y a pas de rapports entre la chair et le cœur, si la satisfaction des sens ne peut pas inspirer de nobles et bons sentiments, on ne saurait comprendre dans quel esprit satanique furent placées ces femmes nues devant les yeux de ceux qui rendent la justice. Pour moi qui crois que la chair est bonne, je ne vous fais pas un crime d'être sensuels car je suis convaincu qu'il en sortira, grâce à nous, quelque chose d'excellent ; quant à cette peinture étalée sur vos têtes, je vois avec plaisir l'image des grâces et de la beauté de la femme sous les yeux des représentants d'une loi qui ne sait que punir ».

Enfin après quelques observations d'Enfantin au sujet de l'affranchissement de la femme, on arriva au terme de ces longs débats. Le Président les résuma en quelques mots procédant d'une stricte impartialité et après lecture des questions auxquelles il avait à répondre, le Jury se retira dans la salle de ses délibérations. Il ne lui fallut pas moins de deux heures et demie pour se former une conviction. A six heures il revint dans la salle d'audience rapportant un verdict de culpabilité à l'égard de tous les accusés et ce à la majorité de plus de sept voix. Il y avait donc des jurés qui n'étaient pas convaincus de la culpabilité des Saint-Simoniens. La Cour condamna Enfantin, Duveyrier et Clévalier à un an de prison et 100 francs d'amende chacun, Rodrigues et Barrault à 50 francs d'amande. Ce qu'elle avait réprimé c'était surtout le délit d'outrage aux bonnes mœurs. La lecture de l'arrêt ne suscita aucune manifestation ni sur le banc des accusés ni dans la salle. Les Saint-Simoniens sortirent du Palais en silence et

devant la grille, se rangèrent en cortège. Encadrés d'une vingtaine de sergents de ville, sous les quolibets de la foule ils regagnèrent en chantant leur retraite de Ménilmontant. Deux jours après ils signaient un pourvoi en Cassation.

L'opinion, dans l'ensemble, resta indifférente devant la condamnation. Seuls parmi la presse, la *Tribune* et le *National* témoignèrent aux Saint-Simoniens un bienveillant intérêt, soulignant que les doctrines prêchées par Enfantin témoignaient de plus d'égarement d'imagination que de perversité de cœur. Le but cherché par le Père et ses amis en transformant le banc des accusés en tribune de propagande, ne fut pas atteint : le procès n'amena aucun adepte à la foi nouvelle, tout au contraire il marqua le commencement de la dispersion de la famille saint-simonienne. Enfantin dirigea beaucoup de ses fils vers Lyon où des sympathisants leur offraient du travail dans les ateliers. Cependant ce n'était pas la fin de ses tribulations judiciaires. Comme une information spéciale avait été ouverte contre lui du chef d'escroquerie — en raison des souscriptions recueillies en vue de financer le journal le *Globe* et la propagande en province, — il fut déféré devant le tribunal correctionnel le 19 Octobre. Mais l'accusation était bien fragile, les témoins entendus furent catégoriques et la réduisirent à néant. Le Tribunal prononça l'acquiescement. Succès qui fut fêté le soir même par un dîner au restaurant du « Veau qui tête » après lequel la Famille presque au complet alla à l'Opéra où elle eut un vif succès de curiosité.

Le pourvoi en cassation introduit contre l'arrêt de la Cour d'Assises ayant été rejeté, Enfantin, Duveyrier et Chevalier furent incarcérés le 15 Décembre 1832 à Sainte-Pélagie pour purger leur peine d'un an d'emprisonnement. Dans la prison ils cherchèrent à convertir à leur foi leurs co-détenus et pour mieux y réussir ils leur distribuaient leurs rations de tabac et d'eau-de-vie, en pure perte d'ailleurs, car les bénéficiaires de ces libéralités restaient insensibles aux exhortations du Père, se contentant après chacune d'elles d'entonner ce refrain de leur crû : « Les Saint-Simon sont de bons garçons ».

Cependant Enfantin ferme comme un roc gardait sa foi malgré toutes les vicissitudes. Il allait, perdu dans ses rêves d'illuminé, poursuivant ses chimères. Il en était une entr'autres

qui hantait son esprit : son destin ne serait accompli que si à ses côtés à lui le « Père », venait prendre place la femme, prédestinée, la « Mère » qu'il appelait de tous ses vœux afin que fussent symbolisées en lui et en elle cette égalité de l'homme et de la femme et cette exaltation de la femme qui devaient constituer les assises du nouvel édifice social vers la réalisation duquel tendaient toutes ses énergies. Mais cette « Mère », d'où viendrait-elle ? Il se persuada, ou on lui persuada, qu'elle ne pouvait venir que de l'Orient, de Constantinople. C'était là qu'il la fallait chercher. Ses disciples sauraient bien la découvrir. Il chargea l'un d'eux, Barrault, de partir à sa recherche et lui fixa, pour son départ la date du 22 Mars 1833. Barrault se mit donc en route pour Marseille où il devait s'embarquer ce jour là. Il était accompagné d'une dizaine de ses compagnons. Ils gagnèrent Lyon et descendirent le Rhône en bateau. Ils allaient coiffés de leurs bérêts rouges, leur nom inscrit sur leurs poitrines, chantant, annonçant la délivrance des femmes, l'affranchissement des prolétaires, le bonheur universel. Bien reçus à Valence, sifflés à Avignon, accueillis à Nîmes et à Montpellier par des huées, acclamés à Arles, ils firent leur entrée à Marseille au milieu de plus de vingt mille personnes. Barrault prononça un long discours qui laissa cette foule indifférente, et, au jour fixé par le Père, le 22 Mars, il s'embarqua avec quatre de ses compagnons : le capitaine Hoart, le médecin Rigaud, l'ingénieur Tourneux et le compositeur Félicien David. S'ils parvinrent à Constantinople ce ne fut pas la femme prédestinée, la « Mère » qu'ils y trouvèrent, mais la police du Sultan qui les arrêta et les embarqua sans différer pour Smyrne où la brouille se mit entre eux.

C'était l'échec définitif. Infantin, grâcié le 1^{er} Août 1833, le comprit et leur donna l'ordre de cesser leur apostolat et de rentrer en France. Désormais les Saint-Simoniens renoncèrent à toute manifestation. Ils rentrèrent dans la vie privée et demandèrent au travail leurs moyens d'existence. Dans cet ordre d'idées ils s'attelèrent à de grandes besognes et furent des précurseurs. En Egypte où Infantin les entraîna, ils jetèrent les bases du percement de l'isthme de Suez. En Algérie ils activèrent l'œuvre de la colonisation. En France ils furent les actifs pionniers de la construction des voies ferrées et de l'organisation de la grande

industrie et des sociétés financières. Beaucoup parvinrent à d'enviables situations : Michel Chevalier dans le journalisme, les frères Talabot dans les chemins de fer, les frères Pereire dans la banque, Laurent fut administrateur de la Bibliothèque de l' Arsenal. Barrault gros industriel, Félicien David, musicien célèbre, Enfantin lui-même devint un des principaux administrateurs de la Cie Paris-Lyon à la Méditerranée. Il resta néanmoins fidèle à sa foi. Il s'éteignit le 31 Août 1864 à l'âge de soixante-neuf ans frappé d'une congestion cérébrale. Dans son testament il recommandait à son notaire, M^e Dufour, « de tenir la main à ce que ses obsèques soient extrêmement simples, n'aient pas lieu à une église ou avec assistance quelconque de prêtre d'aucun clergé, ne voulant être ainsi l'occasion d'aucun scandale pour la foi d'autrui, ni d'aucune atteinte au respect de la sienne ». C'est ce qui fut fait. Le 2 Septembre, un convoi modeste accompagna sa dépouille au Père Lachaise.

Il était parti de ce monde sans illusions. Depuis longtemps déjà il n'en avait plus ce Messie de l'Eglise nouvelle qui écrivait à l'un de ses amis évoquant son temps d'apostolat : « J'en ai avalé de toutes les couleurs, des embêtements, des insultes, des huées ! C'est à faire trembler. Adieu, mon vieux camarade ; nous rirons bien... un jour ».

Il est venu depuis longtemps pour la postérité le jour de rire car l'oubli s'est fait sur les rêves généreux de ces jeunes réformateurs de la société, sur les initiatives hardies de ces précurseurs dans le domaine des doctrines économiques et sociales qui ont bouleversé le monde au cours du XIX^e siècle. On a beaucoup rit et on rit encore de leur costume de Carnaval, de leurs chants et des attitudes théâtrales du Père Enfantin au cours de ses singulières prédications. Si les Saint-Simoniens n'ont pas découvert la Femme-Messie, en l'appelant et en allant à sa recherche, ils ont amusé la foule. En un temps où soufflait un peu partout en Europe un vent de révolution et où se préparaient de grands bouleversements, ils ont apporté un peu de gaieté. Décidément comme le chantaient les pensionnaires de Sainte-Pélagie : « Les Saint-Simon furent de bons garçons ».

La Poésie et le Poète

par

M. Jean POURTAL DE LADEVÈZE

Avant de vous lire quelques-uns de mes récents poèmes, qu'il me soit permis de vous parler de la poésie et du métier de poète. Je serai aussi bref que possible dans le résumé que je vais vous faire de quelques notions essentielles et qui mériteraient de longs développements.

Et d'abord qu'est-ce que la poésie ? Les formes différentes de l'unique beauté ont des domaines voisins et cependant distincts. Mais elles peuvent tirer l'une de l'autre un enrichissement. On ne peut donner une définition précise de la poésie. On peut établir des comparaisons, trouver des symboles. Toutes les définitions qui ont été proposées jusqu'à ce jour sont également valables, pour les autres arts : communications de l'ineffable, a dit Mme de Noailles. Dans son cours de poétique professé au Collège de France, Paul Valéry, se rapportant toujours au langage part de l'étymologie du mot poème... Ce vocable vient du verbe grec ΠΟΙΕΙΝ qui veut dire agir. Le poème est donc un acte. C'est un acte qui intéresse non seulement la sensibilité et l'intelligence mais l'ensemble même de la personne humaine.

Nous pensons sans doute avec toutes nos cellules et l'on ne peut séparer l'esprit de la matière, pas plus qu'on ne peut isoler la pensée du mot qui l'exprime. Nous emprunterons si vous le voulez bien, à mon ami Henri Martineau cette formule que je trouve la définition la plus précise de la poésie ! « La poésie est particulièrement une connaissance, une connaissance intuitive du monde ». La poésie s'adresse à l'intelligence par la sensibilité. Elle fait penser. La musique, moins complète touche plus directement la sensibilité. La poésie s'adresse aux plus hautes régions de l'esprit et exprime des états psychologiques intraduisibles autrement que par elle. Elle est nécessaire au monde car elle est une des plus hautes manifestations des

aspirations de l'âme humaine. Et c'est ce qui faisait dire à l'abbé Henri Brémond qu'elle se confond avec la prière.

L'homme vit dans le mystère. Il ignore presque tout des forces qui le mènent des raisons de son existence et de sa fin. Et il cherche un sens à la vie, à l'amour, à la mort. Les thèmes poétiques sont peu nombreux et ce sont toujours les mêmes qui reviennent sous la plume des poètes et nous émeuvent : L'amour, ses joies, ses douceurs, ses cruautés et ses peines ; le regret de la fuite du temps ; la misère de la condition humaine, l'insécurité, la fragilité de la vie, le mystère de la mort. Et alors cette aspiration vers l'éternel. La poursuite insatiable de la beauté par qui l'homme s'exprime et se trouve l'égal des Dieux.

Au ciel antérieur où fleurit la beauté comme l'a si magnifiquement écrit Mallarmé.

Sans doute tout a été dit, tout a été écrit. Le fond reste le même et l'on ne peut s'émouvoir qu'à l'expression de sentiments que l'on a déjà éprouvés. Rien n'est nouveau sous le soleil. Seule diffère la manière d'exprimer les émotions et les idées et nous touchons là au problème délicat du style. Le style c'est l'homme a dit Buffon et c'est une vérité éternelle. Entendez bien que je ne veux pas dire seulement par style un canon de beauté, un moule académique, conformiste qui est exactement le contraire du style. Il ne s'agit pas uniquement de syntaxe, mais de tout un ensemble de caractères qui vont de la construction des propositions au choix des mots, à la nuance, à la couleur, au timbre, au ton particulier de la phrase ou du vers et qui est proprement le style d'un auteur et qui participe à une époque donnée, à une manière personnelle de sentir et de rendre par les mots la sensation éprouvée. L'originalité n'est pas, comme on a essayé de nous le faire croire, de regarder le monde à l'envers, marcher la tête en bas, abuser d'images extravagantes, marier la carpe et le lapin. Et puis quelle folie de vouloir donner la prééminence dans une œuvre à ce qui passe le plus vite, à ce qui devient caduc, à ce qui appartient à la mode et qui est proprement destiné à dater, donc à périr dans le ridicule. Seule à quelque chance de durer une œuvre bien écrite. Les grands poètes, les grands

écrivains se sont montrés originaux en imitant, en puisant dans le fond commun. Et c'est proprement l'humanisme.

Le rythme est un besoin de l'esprit. L'oreille est à la fois l'organe du sens spatial, de l'équilibre, des mouvements coordonnés et l'organe des perceptions acoustiques.

La musique comme la danse est d'abord mouvement. Amphion ordonne et construit au son de la lyre les murs de Thèbes : le mythe exprime déjà le rapport rythmique des arts de l'espace et du mouvement. Paul Valéry dans son admirable *Eupalinos* ou l'architecte en a réalisé le synthèse.

A l'origine la musique, la danse, la poésie sont étroitement liées. Le pouvoir de suggestion de ces trois manifestations de la pensée et de la sensibilité, la puissance d'envoûtement d'un retour périodique du rythme, explique le rôle joué par ces arts dans les rites religieux. La poésie d'abord sans doute moyen mnémotechnique est devenue incantation. Lorsque Paul Valéry intitule ses poèmes : « Charms » il reprend dans ce terme la notion d'enchantement magique contenue dans le mot latin : *carmen*.

« On dit que le poète chante et ce n'est plus depuis le commencement de la période historique qu'une métaphore... ». écrit René Dumesnil. Cependant la déclamation poétique se tient entre la parole ordinaire et le chant proprement dit. La poésie possède sa musique particulière, plus subtile, plus fragile, mystérieuse et délicate que la véritable mélodie.

Le vers est conditionné par la physique. La durée du souffle en est l'élément essentiel. C'est ainsi que les lois prosodiques varient suivant les races et les langues.

Le vers est le moyen d'expression poétique par excellence. Ronsard avait déjà senti cela lorsqu'il disait qu'il voulait faire de la poésie l'ennemi de la prose. Voici un exemple : ce vers de Malherbe que l'abbé Brémond appelait un des vers miracles de la poésie française :

Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Evidemment l'on pourrait dire que la récolte sera plus belle que ne la fait prévoir le printemps. C'est bien le sens. Mais combien de prolongements le vers éveille dans notre âme, quelles perspectives il ouvre en nous-même et c'est tout cela qui est spé-

cifiquement la poésie. Ce n'est pas seulement la parfaite cadence et la musique des mots qui font naître en nous l'émotion poétique mais aussi tout ce que ces mots suggèrent à notre esprit : Les fruits, et nous voyons les moissons dorées sous le ciel de juillet, les vergers où rougissent les pêches, où se dorment les abricots au soleil d'août.

Passeront la promesse des fleurs. Et c'est tout le printemps aux parfums virils en écume neigeuse au goût de miel, le vol des abeilles, le ciel clair et la vie du monde.

L'art du vers est le plus difficile et la règle d'or de Boileau subsiste toujours, ce conseil qu'il donnait à celui qui fut le plus grand poète français : Jean Racine, faire difficilement des vers faciles. Et pour cela fuir le mot rare, l'épithète excessive. Garder le sens de la mesure. Ecrire avec des mots de tous les jours mais leur donner ce sens plus pur dont parle Mallarmé.

Vous êtes Empereur, Seigneur, et vous pleurez ?

Quoi de plus beau et de plus expressif que ce soupir de Bérénice. Merveilleuse pauvreté du vocabulaire.

Un heureux choix de mots est la première condition de la poésie. S'il y a des mots qui ne prennent pas figures en vers à cause du sens qu'ils expriment, il y en a d'autres qui doivent être bannis à cause des sons dont ils sont formés ; car c'est la qualité des sons qui, en dehors du rythme, constitue essentiellement l'harmonie. Non qu'il y ait des sons à proscrire du vers : aucun son par lui-même n'est contraire à l'harmonie. Ce sont des groupes de syllabes qui souvent sont durs et désagréables à l'oreille. Or cela tient presque toujours à ce que les mêmes sons ou des sons analogues : nasales, gutturales, sont répétés plusieurs fois dans un espace trop court. Le principe fondamental de l'harmonie — et ceci résume tous les préceptes particuliers qu'on en pourrait donner — consiste à introduire la plus grande variété possible dans la succession des sons qui forment les syllabes. Le principe paraît en contradiction avec ce que l'on sait de l'harmonie imitative :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes

ou

Le fleuve à grand bruit roule un flot rapide et jaune.

Sans doute l'harmonie de ces vers est incomparable. Mais il en est précisément de l'harmonie imitative ou de l'allitération comme du sujet qui est en contradiction avec les lois du rythme et qui pour ce motif même produit d'heureux effets mais à la seule condition qu'on n'en abuse point.

Je voudrais dire aussi un mot de la rime. Elle fut combattue par certains poètes. Je la crois indispensable. Elle retentit dans tout le vers, fixe la cadence. Même si elle ne se justifiait pas absolument du point de vue musical, elle est là pour rappeler à chaque instant au poète ou à son lecteur qu'ils se meuvent dans un domaine particulier tout à fait étranger à la prose.

Certes il y a eu des poètes en prose et des plus grands : Bossuet, Chateaubriand, Rousseau, Barrès. Mais lorsque Paul Claudel dans ses propositions sur le vers français parues naguère dans la nouvelle revue française, ne cite en exemple que des phrases de prosateurs, il exagère, et tombe dans l'exès que je dénonçais tout à l'heure à propos de l'originalité. Il y a eu tout de même Ronsard, Racine, Chénier, Hugo, Musset, Vigny, Lamartine, Baudelaire, Verlaine, Mallarmé.

Puisque ce nom vient ici je voudrais m'arrêter un instant et considérer cet extraordinaire poète. On l'a taxé d'obscurité, d'hermétisme. Mallarmé a créé la notion d'auteur difficile. Et pourquoi ? et comment ?

De même que dans l'histoire de l'humanité un peuple, un seul, le peuple Hellène a découvert la logique et la dialectique, instruments merveilleux dont l'esprit humain est parti pour la connaissance, de même un homme, un très grand poète, Stéphane Mallarmé a ramené toute notion spéculative au langage. Les plus hautes données de la science mathématique se résolvent par les seules figures du langage et de la raison supérieure exprimée par la dialectique. La difficulté de Mallarmé ne réside pas dans une expression confuse et trouble, mais dans l'exactitude et la préhension de sa pensée elliptique. Le mot, le langage, ses lois physiologiques et physiques ont donc conduit le poète à la méditation la plus haute, la plus profonde, à la pensée la plus juste, la plus précise et la plus heureuse, à la connaissance et à la détermination de certaines lois de l'esprit. L'œuvre d'un Paul Valéry découle directement de cette con-

ception. Et la jeune Parque qui est la figure des états de la conscience pendant le sommeil et l'analyse de ces états seconds qui sépare le sommeil de la veille, retrouve dans l'expression de son plus haut lyrisme les caractères de la poésie didactique. — Mais elle reste cependant de la poésie pure. La poésie est l'âme du langage. Chaque fois que Racine est obligé d'expliquer l'entrée et la sortie de ses personnages, quand il est obligé de sacrifier à l'action dramatique, la poésie perd ses droits :

— Madame, il faut entrer dans votre appartement. Ce vers est tout simplement le contraire de la poésie. Mais quand il fait s'écrier à Phèdre :

Ariane ma sœur, de quel amour
Vous mourûtes aux bords où vous futes laissées.
Ça c'est de la poésie.

Et pour terminer j'ajouterai en guise de conclusion que le poète, sans rien rejeter des acquisitions heureuses qu'ont pu apporter les diverses écoles à l'art du vers, doit rejoindre d'une courbe harmonieuse la plus noble tradition de l'art classique français, lequel est avant tout un art vivant. Toute poésie est classique qui, ayant assimilé la nouveauté, l'ennoblit en lui conférant les caractères essentiels de la race.

Stances

par

M. POURTAL DE LADEVÈZE

I

Sur l'onde glauque du canal les feuilles d'or
Vont s'éteindre et plonger dans le froid de la mort.
Au crépuscule bref la promenade est lente,
Au bord de l'eau, de ceux qu'un sombre amour tourmente
Amants, tristes amants penchés sur le courant,
Chacun de vous poursuit un rêve différent
— Mais vos cœurs, remontant le flot noir de la vie,
Renaîtront dans l'agus de l'enfance infinie.

II

Pourrai-je vous revoir jamais,
O chers visages que j'aimais,
Pâles figures entrevues
Dans l'obscur dédale des rues ?
Toi dont l'image me poursuit,
Souvenir d'une ombre qui fuit
Et qui m'as livré ta chair nue
Dans un regard, âme inconnue,
Si vainement aux mêmes lieux
Parmi les fantômes des dieux
Je t'ai cherchée, ô forme impure
Démon désir : ma créature !

III

Entends rugir le vent au nocturne désert
Et sourdre la tempête au cœur du vieil hiver :
Un grand arbre gémit sous l'effort qui le presse
Comme le mât lointain d'un navire en détresse.
Cette vitre fragile et simple te défend
Contre le formidable et vain déchainement ;

— Mais ton rêve anxieux erre dans l'étendue
 Cherchant les compagnons d'une enfance perdue.

IV

Venus des limbes clairs où les métamorphoses
 Rêvent, les messagers du soir d'hiver déposent
 Sur la vitre givrée une gerbe de roses :
 Promesses, fleurs d'aurore en nos songes écloses.
 Autour d'elles la nuit déroule les plis lourds
 De ses moires et tend ses plus profonds velours.
 Vois, les derniers rayons meurent sur toutes choses
 Et le poème pur éternise des roses.

V

En la nuit de décembre et de lune glacée,
 A la vitre où le givre épanouit ses fleurs,
 Des étoiles soudain brillent comme des pleurs
 Sur le velours profond et noir de la pensée.
 Quand l'aube blanchira la terre et toute chose,
 Dans la lumière pâle et cassante du gel
 Tu chercheras en vain cette rosée au ciel
 Et l'aurore luira sans fleurir une rose.

VI

Une fumée au ciel d'hiver,
 Seule vie en ce blanc désert,
 Monte et décèle un feu couvert.
 Près du foyer rêvent des âmes.
 Nouant le songe au frêle espoir
 L'aïeule a ranimé les flammes :
 Le froid grandit avec le soir.
 Dans les pays secrets de l'ombre et du silence,
 Des chants ont annoncé la mystique naissance
 Et l'homme a retrouvé les chemins de l'enfance.
 Autour de la maison la nuit durcit le gel :
 Voici l'enfant divin marqué pour la souffrance
 Et la cloche s'émeut à l'heure de Noël.
 Un sublime vieillard porte notre espérance.

VII

C'est l'heure où trois grands rois, par les sables lointains,
Portant l'encens, l'or et la myrrhe, en long cortège,
Vont vers l'astre inconnu des terrestres destins
Soumettre leur puissance à l'enfant qui protège.
La nuit blanche de neige entoure la maison.
Tu cherches au ciel noir en vain l'étoile éclosé :
— Mais venu de la rue un oblique rayon
Sur la vitre a fleuri la beauté d'une rose.

Rapport

à l'Académie sur l'attribution du Prix
de la Ville de Nîmes pour 1944

par

M. Bernard LATZARUS

Messieurs,

Les restrictions de toutes sortes, le manque de papier, l'insuffisance du format des journaux de la zone méridionale, la difficulté des transports, n'ont pas permis, cette année encore, de faire au Prix de la Ville une publicité pourtant indispensable. Beaucoup d'écrivains en état de concourir brillamment ignorent l'existence même de ce prix ; d'autres sont absorbés par des soucis d'un caractère fort étranger à la littérature. Aussi notre commission n'a-t-elle été saisie que de deux ouvrages, dont aucun ne paraissait répondre pleinement aux intentions de la municipalité.

Le premier est une importante étude de M. André Billange sur la *Garrigue de Nîmes*, parue à Montpellier, Imprimerie de la Presse, et qui ne comprend pas moins de 287 pages in-octavo. C'est un travail consciencieux, aussi complet que possible, où l'auteur prodigue les renseignements sur la structure géologique de la garrigue, sa végétation, ses cultures « nourricières ». Il a divisé son œuvre en deux parties : le Milieu Physique, et le Labour humain. Il aurait pu, sans doute, dominer davantage son sujet et resserrer son développement. L'inexpérience de la jeunesse apparaît dans son souci de tout dire, et certains passages de la première partie ne paraissent guère moins arides que la garrigue elle-même. Mais la seconde partie a d'autant plus d'intérêt que l'histoire y tient une place importante et que les observations de mœurs n'y manquent pas. Aussi certains d'entre nous estimaient-ils que le travail de M. Billange, auquel il sera difficile de rien ajouter avant longtemps, était digne, par sa valeur d'information, d'être récompensé. Mais il avait déjà

reçu, comme on nous l'apprit, une récompense du Conseil départemental. Il ne sembla donc pas possible de le couronner.

Restait un manuscrit de 136 pages, de M. Franck Rouvière : *La Juridiction des Conventions Royaux de Nîmes. XIII^e XVIII^e siècles*. C'est un essai relatif à une institution juridique, particulière à notre ville. Elle avait été établie pour les marchands lombards, dont une rue de Nîmes garde le souvenir, et que nos Rois, depuis Saint Louis, s'efforçaient d'attirer chez nous. M. Franck Rouvière discute les origines de cette institution, en décrit le fonctionnement, en montre l'influence et nous y fait voir une première ébauche des tribunaux de commerce. « Au terme de cette étude, dit-il dans sa conclusion, il ne nous paraît pas inutile de souligner avec quel esprit de continuité la Monarchie a, pendant près de cinq cents ans, confirmé et développé le privilège à la juridiction des Conventions Royaux de Nîmes. Certes on peut admettre que, dans cette continuité, la Monarchie a été encouragée par les consuls de la Ville, qui considéraient le privilège de juridiction accordé à Nîmes comme un fleuron de la couronne de libertés communales dont bénéficiaient notre cité. Mais il n'empêche que la sagesse dont le pouvoir royal a fait preuve en maintenant, au milieu des tribulations de la politique, tant intérieure qu'extérieure, une juridiction qui assurait une prompte solution des litiges, méritait d'être soulignée ».

Cette citation montre parfaitement l'esprit de l'œuvre et le rapport de cette étude de l'histoire juridique locale à la grande histoire. Le livre est écrit d'une plume alerte, dans une langue claire et précise ; l'auteur a su éviter les développements trop techniques ; et, n'eût-il que le mérite d'avoir été chercher dans Ménard des indications éparses que tout autre y eût laissés, nous devrions encore lui en savoir gré. Mais ce mérite n'est pas le seul, tant s'en faut.

Il faut bien convenir que l'ouvrage de M. Rouvière n'est pas propre à nous attirer beaucoup de visiteurs et que l'imagination et la fantaisie n'y peuvent trouver aucun contentement. Votre commission s'est donc demandé s'il y avait lieu de le retenir pour le prix de la Ville. Elle a été unanime, et à peu près sans discussion, à se prononcer pour l'affirmative.

Il faut encourager les écrivains qui s'efforcent, non sans succès, d'illustrer le passé de Nîmes et d'en tirer des leçons. Les circonstances ne nous permettent guère d'interpréter dans un sens trop étroit la volonté des fondateurs du prix ; mais il nous paraît essentiel de le décerner cette année, pour ne pas éteindre la petite flamme de vie intellectuelle qui veille encore dans notre foyer. Demain, nous aurons le droit d'être plus exigeants. Il est donc bien entendu que le couronnement d'une étude historique sur une institution spéciale ne saurait constituer un précédent.

Sous cette réserve, votre Commission vous propose de recommander au choix de la municipalité, pour le Prix de la Ville de Nîmes, le mémoire de M. Franck Rouvière sur *La Juridiction des Conventions Royaux*.

Compte-Rendu

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

en 1945

par

M. le Colonel BLANCHARD

Vice-Président

Mesdames, Messieurs,

Dès votre entrée dans cette salle, vous avez pu constater qu'une déception vous y attendait.

Sur nos affiches, sur nos cartes d'invitation, vous aviez pu lire que notre Président sortant, *M. Paganelli*, vous ferait une allocution. Nombre d'entre vous, qui ont déjà entendu la parole chaude et vibrante de M. le Préfet, qui ont goûté la tournure si littéraire de ses discours, ont dû être entraînés aujourd'hui chez nous par cette seule mention.

Hélas ! affiches et cartes étaient déjà imprimées, quand *M. Paganelli* m'a prévenu, il y a six jours, que, forcé de s'absenter le 27 Janvier, il ne pourrait pas assister à notre séance.

Croyez bien que votre déception est aussi celle des membres de notre Académie ; car privés souvent de sa présence par les obligations de sa charge, nous comptions rendre aujourd'hui un hommage public à notre Président sortant ; nous aurions été heureux de lui adresser — devant vous — notre tribut d'éloges pour la manière si sage et si forte à la fois, dont il a su administrer notre département dans les circonstances si difficiles que nous avons traversées depuis le moment de la Libération. Comme Président actuel de l'Académie, je suis au regret de ce qu'une aussi bonne occasion nous ait échappé.

Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de me réjouir en voyant le nombre important d'auditeurs, qui ont bien voulu se grouper aujourd'hui dans cette salle.

Il me prouve une fois de plus que le goût des choses de l'esprit n'est pas près de se perdre dans la population de Nîmes.

Ce qui le montre bien, du reste, c'est la quantité de Sociétés littéraires ou artistiques, qui existent dans notre ville, et qui ne cessent de recruter de nouveaux adhérents.

Sans être dotée d'une Université, Nîmes est bel et bien une des cités les plus intellectuelles de notre Midi.

Et n'est-on pas fondé à penser que notre Académie, qui n'a cessé de travailler depuis des siècles, a puissamment contribué pour sa part à créer, puis à maintenir dans notre ville cette tendance spiritualiste ?

De toutes les sociétés nîmoises, notre Académie est la plus ancienne, et ce n'est pas un mince titre de gloire. Fondée au milieu du règne de *Louis XIV*, elle entrera dans deux mois dans sa 265^e année.

Pressé par le temps, qui m'oblige à ménager votre attention, je ne m'attarderai pas à vous exposer en détail son histoire.

Celle-ci a été magistralement traitée dans diverses séances publiques antérieures par plusieurs membres fort distingués de notre Compagnie, deux d'entre eux, malheureusement, sont morts, ce sont MM. *Charles Trrin* et *Ferdinand Portal* ; un troisième fort heureusement nous reste, et c'est M. *Latzarus*.

A mon sens, elles sont fort utiles, ces séances publiques auxquelles diverses Sociétés de notre ville invitent la population nîmoise à assister ; car elles servent de trait d'union et de terrain d'entente.

Etant généralement annuelles, elles permettent à nos concitoyens de se rendre compte périodiquement des travaux effectués dans ces Sociétés.

Pour ma part, je vais me borner à vous retracer la vie de notre Académie dans le courant de l'année 1945.

Ainsi que beaucoup d'entre vous le savent, le nombre des membres de notre Compagnie est fixé, depuis longtemps à 36 ; mais, par le fait des décès ou des démissions dues à des causes diverses, il se maintient rarement à ce niveau, qu'il nous faut constamment ingénier à atteindre.

Il est constitué chaque année un bureau de l'Académie ; celui-ci a été formé en 1945.

Président : M. *Paganelli*, Préfet du Gard.

Vice-Président : Le Colonel *Blanchard*.

Secrétaire perpétuel : M. *Lacombe*, avocat.

Trésorier : M. *Antonin*, gouverneur honoraire des colonies.

Bibliothécaire archiviste : M. *Latzarus*, professeur de l'Université.

Au cours de l'année dernière, trois nouveaux membres ont été reçus à l'Académie.

1^o) Le 22 Juin, le lieutenant colonel *Blanchard* a procédé à l'installation du docteur *Rocher*, fort connu dans notre ville comme gynécologue ; il a retracé sa carrière médicale et ses services militaires pendant la campagne 1914-1918. Le récipiendaire a répondu en faisant l'éloge de feu M. le premier Président *Roche*, qu'il avait été appelé à remplacer.

2^o) Le 26 Octobre, M. le chanoine *Bruyère*, bien connu pour ses travaux littéraires, et précédemment membre non résidant, a pris d'office, comme installé à Nîmes, la place laissée par M. le chanoine *Lepage*, qui venait de décéder.

3^o) Le 16 Novembre, M. *Dupont*, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, a été installé par M. *Paganelli* qui a félicité le nouveau venu sur sa belle carrière universitaire. A son tour, M. *Dupont*, qui a remplacé feu M. *Jacques Sagnier*, a loué son prédécesseur comme conférencier, critique littéraire et critique d'art.

Deux décès sont venus endeuiller notre Compagnie vers la fin de l'année 1945 ; ce sont :

1^o) Le 23 Octobre, celui de M. le chanoine *Lepage*, ancien curé de la paroisse St-Charles, doté d'une forte culture littéraire.

2^o) Le 30 Novembre, celui de M. *Eloy Vincent*, directeur de notre Ecole des Beaux Arts, artiste lui-même, journaliste et poète d'un réel talent, dont notre collègue, M. *Bauquier*, vous lira tout à l'heure quelques vers.

P. BLANCHARD.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Vice-Président sortant, il m'incombe une tâche assez ardue, celle de vous faire un résumé des travaux de mes collègues pendant l'année 1945.

Besogne aride, besogne ingrate ; car, en se livrant à ce travail, on se sent balloté entre deux écueils : la prolixité d'une part ; et l'excès de concision de l'autre.

D'un côté, si l'on s'attarde à trop de détails, on fatigue son auditoire, qui a encore autre chose à entendre ; de l'autre, on rebute celui-ci, si l'on ne lui sert qu'une aride nomenclature.

Cruelle alternative ! Tant pis, la tradition l'exige ; passons au compte rendu des dits travaux.

Nous ne suivrons pas ici un ordre chronologique, qui n'aurait pour vous aucune espèce d'intérêt ; nous grouperons ces études par catégories suivant les sujets traités ; et, avant de les énumérer, sachez bien qu'elles ont toutes été rédigées par des hommes compétents et méritant bien des éloges.

Commençons par les communications relatives à la littérature.

M. *Marcel Coulon*, a apprécié devant nous l'œuvre poétique de Voltaire et la réussite de celui-ci dans des genres très divers ; à son avis, cet orateur a été un « vrai poète », bien que cette opinion ait déjà trouvé de nombreux contradicteurs.

Une autre fois, M. *Coulon* nous a présenté M. de Maupertuis, philosophe, naturaliste et géomètre, transplanté de France à Berlin, où, grâce à la faveur du roi Frédéric II, il fut nommé Président de l'Académie des Sciences ; il fut la victime de Voltaire, qui l'attaqua violemment dans sa « Diatribe du docteur Akakia ».

Enfin, dans une troisième communication, intitulée : « Récréations astronomiques », le même conférencier a formulé, dans des vers très corrects, diverses notions scientifiques, plus faciles à retenir par ce procédé mnémotechnique.

M. *Fauré Frémiet* nous a parlé de la guerre des Albigeois et d'une œuvre occitane, dite « Chanson de la Croisade », où il a puisé des éléments de son drame « Ramon IV ».

A l'occasion du décès de Paul Valéry, M. *Pourtal de Ladèze* nous a fait l'éloge de ce grand poète.

Dans une autre communication, intitulée : « Production et consommation de l'œuvre d'art », ce même conférencier a insisté sur le rôle primordial que joue l'esprit dans la conception, puis dans la réalisation de l'œuvre d'art.

Cette théorie nous a valu, dans une autre séance, une réplique présentée par notre collègue, M. *Huc*. Celui-ci qui, en sa qualité d'architecte, s'est toujours intéressé aux arts plastiques, ne pouvait guère se placer sur le même pied qu'un poète pour apprécier une œuvre d'art, il estime que celle-ci est bien moins le produit de la raison que celui de l'instinct ou, si l'on veut de l'inspiration.

M. *Gibelin* nous a exposé ce qu'il a appelé une « Nouvelle méthode de critique littéraire ». Celle-ci consiste à reproduire soit sur un auteur soit sur un sujet donné les divers jugements portés, quelque contradictoires qu'ils puissent être ; c'est au lecteur qu'il appartient ensuite de se former une opinion. Cette méthode n'exclut pas celle employée jusqu'à nos jours ; les deux peuvent être employées concurremment.

Au cours d'un voyage, M. le chanoine *Bruyère* a séjourné au château de St Point et il y a trouvé des lettres inédites, adressées à l'illustre Lamartine par notre concitoyen Jean Reboul ; avec ces lettres et celles échangées entre les deux poètes et qui ont été déjà publiées, il nous a fait une communication, intitulée : « Une amitié littéraire, Lamartine et Reboul ».

M. le Docteur *Baillet* nous a fait une conférence, que vous allez avoir le plaisir d'entendre tout à l'heure, et qui est intitulée : « Molière et les médecins ».

Passons maintenant aux questions d'histoire et d'archéologie étudiées au cours de nos séances de l'an dernier.

M^e *Marcel Fabre* nous a parlé, une première fois de curieuses difficultés survenues à Paris, vers la fin de la guerre de 1870 pour la représentation d'une pièce de théâtre, tirée des « Châtiments » de Victor Hugo.

Dans une autre séance, il nous a montré la fausseté de la légende qui s'est créée autour du fameux Cyrano de Bergerac, le héros de la pièce d'Edmond Rostand. Cyrano n'était point né

en Gascogne, mais bien à Paris ; il s'était affublé du nom de Bergerac qui était tout simplement celui d'une terre possédée par sa famille dans la vallée de Chevreuse, c'est à dire dans la région parisienne. L'histoire triomphera-t-elle ici de la légende ? L'avenir l'apprendra un jour à nos successeurs.

Enfin, M^e *Fabre*, nous a fait une troisième communication, qui avait pour titre : « Varennes, Rome, Pont St-Esprit. Trois étapes de la carrière du général Radet ». A mon humble avis, cette étude pourrait servir d'appendice au fameux livre d'Alfred de Vigny « Grandeur et servitude militaire ». Catholique et royaliste, dirons-nous, suivant une formule bien connue à Nîmes, Radet, présent à Varennes lors de l'arrestation de Louis XVI, a été empêché par le Roi de travailler à son évasion. Devenu plus tard général inspecteur de la gendarmerie, il a été chargé en 1809 par Napoléon 1^{er} d'arrêter le pape Pie VII à Rome, et en 1815 par le général Grouchy de servir provisoirement de geôlier au duc d'Angoulême fait prisonnier à la suite de la capitulation de la Palud.

M. le Pasteur *Cadix* a parlé des « Institutions municipales en Languedoc dans l'ancienne France », et il a montré que grâce au régime du consulat pratique dans notre région, les communes, appelées jadis communautés, jouissaient avant 1789 d'une autonomie presque complète.

M. *Bauquier* nous a entretenu de la découverte d'une sépulture antique, probablement arécomique, qui était située dans un jardin près de Nîmes sur la route d'Alès un peu au-delà des Neuf Arcades ; puis, dans la même séance, il nous a parlé de la vie de son ami, M. Eloy Vincent.

Deux autres communications nous ont été faites sur le terrain scientifique.

Dans l'une, notre collègue M. *Flaugère*, ancien conservateur des Eaux et Forêts, nous a parlé des « Hypothèses et réalités sur la flore de notre région à travers les périodes géologiques ». A sa suite, nous avons fait, par la pensée, une grande promenade, au cours de laquelle nous avons appris à distinguer les flores appartenant à chacune de ces grandes périodes : la primaire, la secondaire, la tertiaire et la quaternaire.

Dans la seconde, M. le Docteur *Baillet*, qui avait assisté à la réception du prince *Maurice de Broglie* à l'Académie Fran-

çaise par son frère aîné le *duc de Broglie*, nous a retracé cette cérémonie. Il en a profité pour nous parler des théories du nouvel académicien sur la constitution de la matière ; celui-ci a réussi à accorder à ce sujet la théorie corpusculaire et la théorie ondulatoire.

Enfin, il me reste à vous parler de trois autres communications, que je classerai sous la rubrique « Variétés ».

L'une de notre archiviste départemental, M. *Gouron* est intitulée : « *Choses d'Allemagne* ». Au cours de sa longue captivité qui fut la conséquence du néfaste armistice de 1940, notre collègue a beaucoup vu chez nos voisins d'outre-Rhin, et il a beaucoup retenu ; aussi a-t-il bien voulu nous communiquer les résultats de ses observations sur le caractère des Allemands et sur l'influence du nazisme. Espérons la disparition définitive de cette moderne lèpre.

La deuxième de ces communications a pour titre : « Menus de jadis, menus d'aujourd'hui ». Elle émane de M^e *des Guerrois*, qui nous a retracé les fastes de la cuisine française depuis le temps où vivait le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, c'est à dire depuis le XV^e siècle. Il nous a aussi retracé les misères sous la Révolution française, lors du siège de Paris en 1870, et aussi pendant la toute dernière guerre.

La troisième communication a été faite par M. le Docteur *Reynaud* et est intitulée : « Restrictions et gaspillages ». Elle conteint de sages conseils qui auraient pu être mis à profit par nos concitoyens pour remédier à la disette de vivres d'après 1940. Vous allez l'entendre tout à l'heure. Pour ma part, je doute que les recettes culinaires qui vont vous être indiquées, fassent un jour concurrence à celles de feu Brillat Savarin. En tout cas, vous aurez grand plaisir à écouter le conférencier.

En terminant ce compte rendu, qu'il me soit permis de remercier devant vous tous notre Secrétaire perpétuel pour son inlassable dévouement ; c'est grâce aux procès verbaux de nos séances qui ont été si fidèlement rédigées par M. *Emmanuel Lacombe* que j'ai pu vous présenter mon modeste travail.

Séance Publique de l'Académie de Nîmes
du 27 Janvier 1946

Prix Jules Salles

Ce prix d'une valeur annuelle de 300 francs n'avait pas été décerné par notre Académie en 1945. Les arrérages en ont été reportés par nous sur ceux de l'année courante et répartis entre deux lauréats : M. *Denis Joly*, Directeur du Conservatoire de notre ville, et M. *Georges Robert*, artiste graveur.

M. *Joly* est né à Montlhéry en Seine-et-Oise en 1906. Elève au Conservatoire de Paris, il y remporté des prix importants. Plus tard, il s'est fait connaître comme organiste et a donné un certain nombre de récitals ; comme compositeur, il a fait des pièces pour piano et pour orgue.

En 1935, il a été nommé Directeur de notre Conservatoire ; depuis lors, il a donné un ballet intitulé : « Fête provençale ».

M. *Robert* est né à Nîmes, également en 1906. Ancien élève de notre Ecole des Beaux-Arts, il est allé s'installer à Paris, où le peintre graveur Rennefer l'a fait travailler, lui aussi comme graveur, pour diverses Sociétés de Bibliophiles.

Revenu à Nîmes, il a fait de nombreuses estampes ; et en 1945, il a obtenu, par voie de concours, la direction d'un cours à cette même Ecole des Beaux-Arts, où il avait été formé jadis par MM. Coussens et Eloy Vincent.

P. BLANCHARD.

Molière et la Médecine

par

M. le Docteur BAILLET

Mesdames, Messieurs,

Quand un Médecin parle de *Molière*, on est tenté de lui attribuer des idées de vengeance. Vous savez dans quelles conditions dramatiques mourut *Molière*. En jouant sa dernière comédie, « Le Malade Imaginaire », il fut pris d'une hémoptysie et passa, comme dit Bossuet, « des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ».

Cette fin dramatique, héroïque même pour un acteur, a été encore romantisée, si j'ose dire, par les commentateurs et l'un d'eux, *Geoffroy*, n'a pas craint d'écrire, « La mort sembla vouloir venger ses fidèles médecins ».

Ainsi fut créée la légende de la haine que, toute sa vie, *Molière* aurait vouée au corps médical parce que celui-ci n'avait été capable ni de le soigner, ni de le guérir.

En réalité l'histoire est tout autre.

D'abord, le médecin apparaît dans les toutes premières productions de *Molière* qui n'étaient que des « farces » et dont le texte ne nous est pas parvenu. Nous n'en connaissons que les titres : c'était « les Docteurs rivaux, le Docteur Amoureux et ce Médecin Volant » qui ne fut retrouvé qu'en 1819.

Or, à l'époque où *Molière* jouait ces farces en province, c'est à dire entre 1642 et 1653 il avait de 20 à 31 ans : Il n'était pas malade et il n'avait aucune raison personnelle de se moquer des médecins.

Quand le 24 Octobre 1658, il sera admis pour la première fois à jouer au Louvre, devant le Roi et la Cour, le *Nicomède* de *Corneille* et qu'il priera Sa Majesté « d'avoir pour agréable de lui donner un de ces petits divertissements qui lui ont acquis,

comme il le dit lui-même, quelque réputation et dont il régale les provinces », c'est le Docteur Amoureux qu'il jouera et il y était, paraît-il, inimitable. Le rôle de Médecin était pour lui, ce que les comédiens appellent, le rôle en or.

D'où tenait-il ce goût et cette prédilection ?

Il faut se rappeler qu'avant d'être celui que l'on a appelé « le Contemplateur », le futur auteur du Misanthrope et de Tartuffe n'était qu'un émule et un élève de Scaramouche et de Tabarin, ces bateleurs qui dressaient leurs tréteaux place Dauphine à deux pas du Pont Neuf. C'est là que *Molière* enfant vit jouer ces comédies Burlesques ou farces que les Italiens avaient mises à la mode sous le règne de Louis XIII. Cette « Commedia dell Arte » se composait d'un simple canevas sur lequel l'acteur improvisait au gré de son imagination. C'était ce que nous appellerions si vous voulez, en bon Français d'aujourd'hui des sketches avec gags. Mettons si vous voulez le théâtre « Chichois ».

Les mêmes histoires et les mêmes plaisanteries se reproduisaient fatalement et les personnages eux-mêmes étaient devenus des types ayant chacun leur costume et leur caractère propre.

Il y avait toujours le Capitain ou Matamore, le valet fourbe, le vieillard avare et dupé, les coquettes, le mari jaloux et naturellement... trompé, les mégères dessalées et enfin le Docteur pédant ou le médecin grotesque.

Dans son évocation de ces « Fantoques », *Verlaine* dans les Fêtes Galantes, écrira :

Cependant l'excellent Docteur
Bolonais, cueille avec lenteur
Des simples parmi l'herbe brune...

Car ces personnages étaient représentatifs, par l'accent et le costume, d'une province d'Italie.

Le Docteur représentait l'Ecole de Bologne.

Les Français n'avaient pas tardé à imiter, puis concurrencer les Italiens. Après Scaramouche et Tabarin dont la fille avait épousé *Gautier-Garguille*, le premier Farceur Français, *Molière* avait pu voir à l'hôtel de Bourgogne ce *Bertrand Har-doin* de *St-Jacques*, plus connu sous le nom de *Guillot-Gorju*. Or, et le fait n'a jamais été signalé, ce *Guillot-Gorju*, était mé-

decin de son métier. Vers la cinquantaine, quand *Molière* avait tout juste 20 ans, il abandonna les tréteaux pour se retirer à *Melun*, sa ville natale, et reprendre l'exercice de la Médecine.

Nul doute qu'il n'ait fait dans ses farces la part large à la Médecine et aux Médecins.

Molière, à ses débuts, continuait donc une tradition tout simplement.

Cette tradition, il la continuera d'ailleurs toute sa vie : Le personnage du Médecin ne sera jamais pour lui qu'un personnage burlesque, un élément comique, mais toujours d'un comique un peu gros.

Sur les 30 pièces, comédies et ballets que nous connaissons de *Molière*, 5 mettent en scène des médecins, vrais ou faux d'ailleurs. Ce sont par ordre chronologique le Médecin Volant, l'Amour Médecin, le Médecin malgré lui, composé en 1666 pour faire spectacle avec le Misanthrope, Monsieur de Pourceaugnac et le Malade Imaginaire, la dernière pièce écrite comme divertissement pour le Carnaval de 1673.

Si nous comptons les personnages, nous en trouvons 13 qui portent le rabat et le bonnet pointu parmi lesquels, le Sganarelle du Médecin Volant et du Médecin Malgré lui, Clitandre de l'Amour Médecin et Toinette du Malade Imaginaire n'empruntent la robe doctorale que pour se déguiser.

Les autres, les vrais Médecins, ceux de Pourceaugnac, de l'Amour Médecin et du Malade Imaginaire ne sont que des caricatures de médecins. Montrez-moi dans toute l'œuvre du grand comique un seul caractère de Médecin, l'équivalent d'un Harpagon, d'un Alceste ou d'un Tartuffe. Vous n'en trouvez pas, *Molière* n'en a jamais voulu au Médecin en tant qu'homme. Les Sganarelle et les Diafoirus ne montent sur la scène que pour faire rire. Dans ces conditions on aurait mauvaise grâce à y chercher une idée de haine ou de vengeance puisque, dès l'abord le rire vous désarme.

D'ailleurs on sait que *Molière* eut comme amis deux médecins, *Liénard* et surtout *Mauvillain* avec lequel il resta lié jusqu'à sa mort. Il y a gros à parier que c'est à ce *Mauvillain* que *Molière* a dû la plus grande part de sa documentation sur les mœurs médicales de son temps. Seulement ce *Mauvillain*

semble avoir été un médecin original et quelque peu dissident. Il passait, dit-on pour sceptique et subversif et par deux fois la Faculté de Médecine de *Paris* avait dû l'interdire. On peut alors se demander si les moqueries de *Molière* à l'égard des Médecins ne seraient pas tout simplement l'expression des rancunes de *Mauvillain* contre des confrères qui l'avaient exclu de l'Alma mater.

On sait également que *Molière* ne croyait pas à la médecine : « Mon médecin m'ordonne des remèdes, disait-il un jour à Louis XIV, je ne les fais point et je guéris ». Ce qui n'était pas tout à fait exact, car il occupa toute sa vie 2 apothicaires à qui il devait encore 187 livres lorsqu'il mourut et son ami de *Disé* nous affirme que suivant la mode du temps, il se fit saigner jusqu'à 4 fois par jour. Il croyait également à l'efficacité de la cure d'air dans son cher *Auteuil* et à la bienfaisance du régime lacté auquel il resta fidèle pendant les 8 dernières années de sa vie.

Qu'il ait douté de la valeur de la Médecine, on ne peut l'en blâmer. Tuberculeux à une époque où cette maladie était incurable, ne l'avait-il pas vu faire des ravages autour de lui depuis son berceau.

On n'a pas insisté assez sur ce détail. Sa mère était morte phthisique à 30 ans, deux de ses frères à 10 ans et à 36 ans et l'une de ses sœurs à 5 ans.

Ses deux aînés, deux fils mourront avant d'avoir achevé leur première année. Quand, d'assez bonne heure, il fut pris d'une toux convulsive qui ne le quitta plus et dont par un sursaut d'héroïsme professionnel, il avait fait, dit-on un élément comique de son jeu, il se savait condamné, il savait qu'aucun médecin, aucun remède n'entraverait la marche inéluctable du mal. Avoir pu, dans ces conditions mener pendant 20 ans la vie errante et vagabonde derrière le chariot de Thespis, joué sur la scène et malheureusement aussi dans la vie et pour son propre compte les Arnolphe, les Sganarelle et les Alceste, avoir enduré toutes les déceptions du cœur et de l'esprit, s'être voué à sa tâche d'acteur et de Directeur de théâtre jusqu'à l'ultime sacrifice et réussir quand même à dépasser le demi-siècle, *Molière* ne pouvait espérer davantage. S'il eut des rancœurs et des haines, (et il en eut de violentes), ce ne fut pas contre les

médecins. Il s'est amusé de leurs travers, il a ridiculisé leurs manies, il n'avait pas de raison de les haïr.

Aussi ceux-ci ne s'y sont pas trompés et nous en avons l'aveu de la bouche même de *Molière*. Il écrit dans la préface de *Tartuffe* dont la représentation avait été interdite : Les Marquis, les Précieuses et les Médecins ont souffert doucement qu'on les ait représentés et ils ont fait semblant de se divertir, avec tout le monde, des peintures que l'on a faites d'eux, mais les hypocrites n'ont point entendu raillerie ».

Aussi pas une voix médicale ne s'est élevée contre *Molière* : on peut même dire que c'est parmi les Médecins qu'il a gardé le plus de ferveur.

Qu'a-t-il donc reproché aux Médecins ?

Ceux qu'il met en scène dans les premières farces sont des imposteurs.

Vous vous rappelez l'histoire du Médecin Volant, dont *Molière* donnera 15 ans plus tard une édition amplifiée avec le Médecin malgré lui. Dans les deux pièces le canevas est le même. Une jeune fille, Lucile ou Lucinde fait la malade pour ne pas épouser celui que son père, Gorgibus ou Géronte veut lui donner comme mari, parce qu'elle en aime un autre, Valère ou Léandre. Le père désespéré envoie ses valets chercher un médecin pour guérir sa fille dont la maladie contrarie ses projets. Et il ne lui faut pas un médecin ordinaire, mais un de ces médecins « avec des secrets admirables, de certains remèdes particuliers qui font le plus souvent ce que les autres n'ont su faire ». C'est alors qu'intervient Sganarelle. Il n'est pas médecin tant s'en faut. Il est valet ou fagotier. Mais qu'à cela ne tienne. Il suffit d'avoir l'habit et l'on est capable « de faire mourir une personne aussi bien qu'aucun médecin de la ville ». Il y a un proverbe qui dit « après la mort le médecin » mais si Sganarelle s'en mêle ou pourra dire « après le médecin, gare la mort ! ».

Le tout est de savoir d'abord se présenter et soigner sa réclame.

« Je suis le plus grand, le plus habile, le plus docte médecin qui soit dans la Faculté Végétale, Sensitive et Minérale. Tous les médecins ne sont à mon égard que des avortons de médecins... » ou bien comme dira plus tard Toinette du Malade

Imaginaire : « Je suis médecin passager, qui vais de ville en ville, de province en province, de royaume en royaume pour chercher d'illustres matières à ma capacité, pour trouver des malades dignes de m'occuper ».

Et d'un ton doctoral la consultation commence :

Hippocrate a dit... après avoir pris le pouls, même celui du Père, senti et goûté l'urine.

Et *Molière*, dans le Médecin Malgré lui, après que du premier coup Sganarelle a trouvé que Lucinde est muette, trace en un bref dialogue, le modèle d'une discussion où l'ignorance prend le masque de la Science sous l'autorité d'un grand nom.

« Votre fille est muette, déclare Sganarelle.

— « D'où cela vient-il ? demande le Père

« De ce qu'elle a perdu la parole.

« Mais la cause, s'il vous plaît, qu'elle a perdu la parole ?

— Tous nos meilleurs auteurs vous diront que c'est l'empêchement de l'action de sa langue.

— Mais encore, vos sentiments sur cet empêchement de l'action de sa langue ?

« Aristote, là dessus, dit... de fort belles choses.

Que d'interlocuteurs embarrassés cachent ainsi l'infirmité de leur savoir sous des phrases creuses et des mots sonores ou la référence d'un auteur d'autant plus célèbre qu'il est moins familier. Et je ne pense pas que ce soit là le privilège exclusif des médecins...

Ayant capté la confiance du client, Sganarelle ne se sent plus d'aise et c'est une débauche de galimatias dont l'incohérence enhante l'auditoire.

Salamalec, Salamalec, Rodrigue as-tu du cœur ?

Signor si, signor no ; per omnia Sæcula sæculorum.

Puis il prend le pouls du père pour connaître la maladie de la fille, boit et reboit de son urine, car dit-il « si un médecin du commun se contente de la regarder, moi, Sganarelle, qui suis hors du commun, je discerne mieux, par le goût, les causes et les suites de la maladie ».

Nous sommes en pleine bouffonnerie.

Sganarelle se prend d'ailleurs à son jeu, car, comme il le déclare à Léandre :

« Le métier de médecin est le meilleur de tous, car qu'on

fasse bien ou qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte et les bévues ne sont point pour nous, puisque c'est toujours la faute de celui qui meurt ».

Et il ajoute « Enfin, le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté et une discrétion, la plus grande du monde et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué ».

Mais de qui se moque-t-on en fin de compte ? Quel est le plus ridicule de Sganarelle, le dupeur ou de Géronte et Gorgibus, les dupés ? La question mérite d'être posée.

N'est-ce pas la candeur, la niaiserie du client, son goût du fabuleux, son appétit d'illusion, son désir enfin d'être toujours trompé dont *Molière* se gausse à la scène ? « *Mundus vult decipi* »... comme dit l'adage latin et il n'y a pas de pêcheurs de lune qu'à Lunel.

Pourtant, si la charge est trop grossière pour égratigner la corporation médicale, *Molière* y a glissé quelques critiques plus sérieuses à l'égard des médecins.

Dans le Médecin Volant, un avocat qui semble son porte parole vient dire à Sganarelle.

« Vous n'êtes pas de ces médecins qui ne s'appliquent qu'à la médecine qu'on appelle rationnelle ou dogmatique et je crois que vous l'exercez tous les jours avec beaucoup de succès : *experientia magistra rerum*. C'est l'expérience qui est maîtresse des choses ».

Or justement la Faculté était « rationnelle et dogmatique » comme dit *Molière* et préférait à l'expérience, l'autorité d'Hippocrate et de Galien. A tel point que son doyen, le fougueux Guy Patin s'était inscrit en faux contre la plus grande découverte du siècle, la découverte de la circulation du sang par *Harvey* en 1628.

Jusque là on croyait avec *Galien* que le sang était fabriqué dans le foie, le cœur n'étant que le siège de l'âme et des esprits vitaux.

La découverte d'*Harvey* montrait expérimentalement que le sang venait du cœur et retournait au cœur.

C'est une allusion directe à ces querelles d'école qui avaient mis la Faculté de *Paris* en si mauvaise posture, à cause de l'in-

transigeance de son doyen que les spectateurs de 1666 entendaient évoquer par la bouche de Sganarelle, comme un potin d'actualité par une commère de revue.

Vous vous rappelez la tirade fameuse par laquelle Sganarelle explique comment les vapeurs peccantes ont rendu Lucinde muette.

« Ces vapeurs, dit-il, venant à passer du côté gauche où est le foie au côté droit où est le cœur...

Géronte, tout crédule qu'il soit, à un sursaut d'étonnement.

« Il n'y a qu'une chose qui m'a choquée, c'est l'endroit du foie et du cœur, dit-il.

Et Sganarelle de répondre.

« Qui cela était autrefois ainsi, mais nous avons changé tout cela et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle ».

Oui, la découverte d'*Harvey* avait changé tout cela et révolutionné la médecine.

Molière reviendra sur cette question dans le Malade Imaginaire quand il fera faire par Diafoirus père l'éloge de son benêt de fils.

« Ce qui me plaît en lui, c'est qu'il s'attarde aveuglément aux opinions de nos anciens et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang et opinions de même farine ».

Comme on devait rire de la Faculté au parterre et comme, dans la coulisse, *Mauvillain* devait se frotter les mains en savourant sa vengeance.

Mais *Molière* devait montrer plus d'audace encore.

Fort de l'appui du roi, ne s'avisait-il pas de mettre un jour à la scène les médecins de la Cour dans l'Amour Médecin. Ils étaient quatre : *Desfougerais*, *Esprit*, *Guénant* et *Dacquin*. Pour accentuer la satire il avait demandé à *Boileau* de lui forger quatre noms grecs qui marquassent le caractère de chacun.

Desfougerais, grand partisan de l'Emétique, médicament nouveau qu'on accusait de faire passer radicalement de vie à trépas, s'appellera *Desfonandrés* qui veut dire tueur d'hommes. *Esprit* qui bredouillait s'appellera *Bahis*, c'est à dire qui jappe,

qui aboie. *Guenant* dont l'élocution était lente sera *Macroton*, et *Dacquin* qui, dans ce noble siècle, était un grand Saigneur (avec un a) sera baptisé *Tomés*, celui qui coupe.

Et nous avons la désopilante consultation des quatre maîtres dans laquelle les contemporains n'ont pas hésité à reconnaître une allusion à la célèbre consultation de Vincennes au lit de mort de *Mazarin*.

Si l'actualité de la satire nous échappe aujourd'hui, la critique était suffisamment fondée pour survivre à *Molière*. Jugez-en.

Après l'examen de la malade, de quoi peuvent bien s'entretenir ces doctes personnages à perruque réunis en aéropage ? De la maladie et de son traitement ? Pas le moins du monde.

« *Paris* est étrangement grand... commence sentencieusement *Desfonandrés*, et ceci pour nous dire, afin d'exciter la jalousie de ses confrères, qu'il a beaucoup de clients et qu'il va dans tous les quartiers de la capitale.

Sur quoi *Tomes* qui ne veut pas demeurer en reste, vante les qualités de sa mule infatigable.

Mais *Desfonandrés* a, lui, un cheval plus merveilleux encore... Ne croyez-vous pas qu'aujourd'hui on comparerait de la même façon les mérites réciproques de la *Rosengart* et de la *Citroën* ?

Mais les choses se gâtent, car chacun s'en tient à sa thérapeutique préférée et n'en veut pas démordre et voilà nos médecins qui se prennent, sinon aux cheveux, du moins à la perruque.

Heureusement surviendra au 3^{me} acte, un 5^{me} confrère, l'honorable *Filerin*, qui représente peut-être la Faculté dans la personne de son doyen *Guy Patin* et qui après une admonestation motivée mettra tout le monde d'accord... sur le dos du client naturellement.

« N'est-ce pas assez, dit ce sage, que les savants voient les contrariétés et les dissensions qui sont entre nos auteurs et nos anciens maîtres, sans découvrir encore au peuple, par nos débats et nos querelles, la forfanterie de notre art ?

« Puisque ce ciel nous fait la grâce que depuis tant de siècles on demeure infatué de nous, ne désabusons point les hom-

mes avec nos cabales extravagantes et profitons de leurs sottises le plus doucement que nous pourrons. Car le plus grand faible des hommes, c'est l'amour qu'ils ont pour la vie ».

Aussi *Desfonandrés* et *Tomés* comprennent qu'il est préférable de faire la paix.

« Qu'il me passe mon émétique pour le malade dont il s'agit et je lui passerai tout ce qu'il voudra pour le premier malade dont il sera question ».

Et l'entente est scellée de nouveau.

Dans Monsieur de *Pourceaugnac*, cette épopée burlesque à la gloire du clystème, la critique est plus profonde encore.

Au lieu de ne s'attaquer qu'aux travers de la pratique médicale, *Molière* s'en prend à la forme même de l'esprit médical, cet esprit formaliste qui vise à régenter les malades comme un magistrat qui légifère, condamne ou absout.

Dogmatistes et raisonneurs, il faut avouer qu'ils l'étaient par éducation les médecins du grand siècle. L'instruction n'avait pas la spécialisation qu'elle aura plus tard.

Gens de robe et gens d'Eglise, juristes ou médecins, tout était coulé dans le même moule.

Au lieu de plaider devant les juges, le médecin comme dit *Guy Patin* « juge lui-même des procès touchant les maladies et la mort des hommes ».

De cette dialectique judiciaire, *Molière* a donné un exemple admirable dans la consultation des deux médecins qui traitent Monsieur de *Pourceaugnac*, « méthodiquement et dans toutes les régularités de leur art », car, comme dit l'un d'eux, « Un malade ne doit point vouloir guérir que la Faculté n'y consente ».

Voici le début de l'argumentation :

« Comme ainsi soit qu'on ne puisse guérir une maladie qu'on ne la connaisse parfaitement et qu'on ne puisse parfaitement la connaître sans en bien établir l'idée particulière et la véritables espèce par ses signes diagnostiques et pronostiques etc...

Tout cela est fort bien dit et les magistrats d'aujourd'hui ne s'expriment pas autrement.

Cette rhétorique, cet art de la dissertation scientifique qui

est restée si longtemps dans les habitudes des hommes de Science, nous la trouvons même dans le compliment de *Thomas Diafoirus* à son futur beau-père.

« Monsieur, je viens saluer, reconnaître, chérir et révéler en vous un second père, mais un second père auquel j'ose dire que je me trouve plus redevable qu'au premier. Le premier m'a engendré, mais vous m'avez choisi. Il m'a reçu par nécessité, mais vous m'avez accepté par grâce... etc.

Comme les gens de droit, les médecins du Grand Siècle ont leurs canons ; Ce n'est pas Justinien, Cicéron ou Dalloz, mais c'est Aristote, Hippocrate et Galien. De plus, avec le même respect de la loi écrite, ils ont celui de la chose jugée.

« Car un homme mort n'est qu'un homme mort, mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins ».

Vous vous rappelez cette scène de l'Amour médecin où Lisette, la servante, apprend au médecin *Thomés* que le cocher est mort.

« Mort, dit *Thomés*, cela ne se peut.

— Je ne sais si cela se peut, mais je sais que cela est, réplique Lisette.

— Il ne peut être mort, vous dis-je, insiste *Thomés*.

— Et moi je vous dis qu'il est mort et enterré.

— Vous vous trompez, rétorque *Thomés*.

— Je l'ai vu, affirme Lisette

— Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au 14 et au 21. Et il n'y a que 6 jours qu'il est tombé malade.

Alors Lisette, qui représente pourrait-on dire l'esprit d'observation contre la théorie, ou le bon sens contre le principe d'autorité, de conclure :

— Hippocrate dira ce qu'il lui plaira, mais le cocher est mort.

Cette critique sévère et par surcroît fondée, les médecins ont été les premiers à l'approuver et en faire leur profit, mais il fallait pour cela le développement de la Science expérimentale.

Il ne faudrait pas croire cependant que le XVII^e n'ait eu que des médecins ignares. Ce siècle, qui connut l'invention du microscope, la découverte de l'émétique et du quinquina, est celui de *Malpighi*, de *Van Helmont*, de *Sydenham*, de *Harvey* et de tant d'autres, et même de cet homme de bien que fut *Hamon*, médecin de *Port Royal* auprès de qui *Racine* voulut être enterré.

« Soyez homme de bien, ayez la crainte de Dieu devant les yeux et la charité chrétienne en votre cœur. Visitez vos malades gaiement et avec plaisir. N'attendez pas de contentement d'eux mais de Dieu et de vous même. Si les riches vous donnent de l'argent pour votre récompense, prenez-le honnêtement. N'en demandez jamais. Ne prenez rien du tout des pauvres. Le peu qu'ils pourraient vous donner leur ferait tort ».

Voilà les conseils qu'à cette époque un Père médecin donnait à son fils médecin au début de sa carrière. (*Guy Patin* à son fils)

Il n'y avait donc pas que des *Diabolois*.

En résumé, *Molière* a trouvé le personnage du médecin dans la farce italienne et comme le personnage faisait rire, comme plus tard *Guignol*, sa verve comique n'a cessé de l'exploiter. Ce faisant il a su mettre en relief les travers de la corporation, mais son principal grief n'est pas là.

S'il est exact que l'éducation livresque et la manie de raisonner, dernier vestige de la scholastique, cette habitude juridique pourrait-on dire de se référer aux assertions des auteurs, fussent-ils Hippocrate, Aristote ou Galien, plutôt que d'observer expérimentalement les faits, nous apparaissent aujourd'hui comme la tare des médecins d'alors, qui faut-il accuser, sinon l'insuffisance de la Science à cette époque ? Fait-on grief aux astronomes d'avant Galilée de n'avoir pas su que la terre tournait autour du soleil, et ne voyons-nous pas aujourd'hui des méthodes nouvelles, prônées par une réclame tapageuse, n'avoir pas plus de durée qu'une mode passagère ?

Les critiques de *Molière* à cet égard, assez bénignes d'ailleurs, sont inoffensives.

Il faut insister au contraire sur la vraie portée de ces critiques.

Quels sont ces médecins qui nous font rire ?

écrivains se sont montrés originaux en imitant, en puisant dans le fond commun. Et c'est proprement l'humanisme.

Le rythme est un besoin de l'esprit. L'oreille est à la fois l'organe du sens spatial, de l'équilibre, des mouvements coordonnés et l'organe des perceptions acoustiques.

La musique comme la danse est d'abord mouvement. Amphion ordonne et construit au son de la lyre les murs de Thèbes : le mythe exprime déjà le rapport rythmique des arts de l'espace et du mouvement. Paul Valéry dans son admirable *Eupalinos* ou l'architecte en a réalisé la synthèse.

A l'origine la musique, la danse, la poésie sont étroitement liées. Le pouvoir de suggestion de ces trois manifestations de la pensée et de la sensibilité, la puissance d'envoûtement d'un retour périodique du rythme, explique le rôle joué par ces arts dans les rites religieux. La poésie d'abord sans doute moyen mnémotechnique est devenue incantation. Lorsque Paul Valéry intitule ses poèmes : « Charms » il reprend dans ce terme la notion d'enchantement magique contenue dans le mot latin : *carmen*.

« On dit que le poète chante et ce n'est plus depuis le commencement de la période historique qu'une métaphore... ». écrit René Dumesnil. Cependant la déclamation poétique se tient entre la parole ordinaire et le chant proprement dit. La poésie possède sa musique particulière, plus subtile, plus fragile, mystérieuse et délicate que la véritable mélodie.

Le vers est conditionné par la physique. La durée du souffle en est l'élément essentiel. C'est ainsi que les lois prosodiques varient suivant les races et les langues.

Le vers est le moyen d'expression poétique par excellence. Ronsard avait déjà senti cela lorsqu'il disait qu'il voulait faire de la poésie l'ennemi de la prose. Voici un exemple : ce vers de Malherbe que l'abbé Brémond appelait un des vers miracles de la poésie française :

Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Evidemment l'on pourrait dire que la récolte sera plus belle que ne la fait prévoir le printemps. C'est bien le sens. Mais combien de prolongements le vers éveille dans notre âme, quelles perspectives il ouvre en nous-même et c'est tout cela qui est spé-

eifiquement la poésie. Ce n'est pas seulement la parfaite cadence et la musique des mots qui font naître en nous l'émotion poétique mais aussi tout ce que ces mots suggèrent à notre esprit : Les fruits, et nous voyons les moissons dorées sous le ciel de juillet, les vergers où rougissent les pêches, où se dorent les abricots au soleil d'août.

Passeront la promesse des fleurs. Et c'est tout le printemps aux parfums virils en écume neigeuse au goût de miel, le vol des abeilles, le ciel clair et la vie du monde.

L'art du vers est le plus difficile et la règle d'or de Boileau subsiste toujours, ce conseil qu'il donnait à celui qui fut le plus grand poète français : Jean Racine, faire difficilement des vers faciles. Et pour cela fuir le mot rare, l'épithète excessive. Garder le sens de la mesure. Ecrire avec des mots de tous les jours mais leur donner ce sens plus pur dont parle Mallarmé.

Vous êtes Empereur, Seigneur, et vous pleurez ?

Quoi de plus beau et de plus expressif que ce soupir de Bérénice. Merveilleuse pauvreté du vocabulaire.

Un heureux choix de mots est la première condition de la poésie. Sil y a des mots qui ne prennent pas figures en vers à cause du sens qu'ils expriment, il y en a d'autres qui doivent être bannis à cause des sons dont ils sont formés ; car c'est la qualité des sons qui, en dehors du rythme, constitue essentiellement l'harmonie. Non qu'il y ait des sons à proscrire du vers : aucun son par lui-même n'est contraire à l'harmonie. Ce sont des groupes de syllabes qui souvent sont durs et désagréables à l'oreille. Or cela tient presque toujours à ce que les mêmes sons ou des sons analogues : nasales, gutturales, sont répétés plusieurs fois dans un espace trop court. Le principe fondamental de l'harmonie — et ceci résume tous les préceptes particuliers qu'on en pourrait donner — consiste à introduire la plus grande variété possible dans la succession des sons qui forment les syllabes. Le principe paraît en contradiction avec ce que l'on sait de l'harmonie imitative :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes

ou

Le fleuve à grand bruit roule un flot rapide et jaune.

Sans doute l'harmonie de ces vers est incomparable. Mais il en est précisément de l'harmonie imitative ou de l'allitération comme du sujet qui est en contradiction avec les lois du rythme et qui pour ce motif même produit d'heureux effets mais à la seule condition qu'on n'en abuse point.

Je voudrais dire aussi un mot de la rime. Elle fut combattue par certains poètes. Je la crois indispensable. Elle retentit dans tout le vers, fixe la cadence. Même si elle ne se justifiait pas absolument du point de vue musical, elle est là pour rappeler à chaque instant au poète ou à son lecteur qu'ils se meuvent dans un domaine particulier tout à fait étranger à la prose.

Certes il y a eu des poètes en prose et des plus grands : Bossuet, Chateaubriand, Rousseau, Barrès. Mais lorsque Paul Claudel dans ses propositions sur le vers français parues naguère dans la nouvelle revue française, ne cite en exemple que des phrases de prosateurs, il exagère, et tombe dans l'excès que je dénonçais tout à l'heure à propos de l'originalité. Il y a eu tout de même Ronsard, Racine, Chénier, Hugo, Musset, Vigny, Lamartine, Baudelaire, Verlaine, Mallarmé.

Puisque ce nom vient ici je voudrais m'arrêter un instant et considérer cet extraordinaire poète. On l'a taxé d'obscurité, d'hermétisme. Mallarmé a créé la notion d'auteur difficile. Et pourquoi ? et comment ?

De même que dans l'histoire de l'humanité un peuple, un seul, le peuple Hellène a découvert la logique et la dialectique, instruments merveilleux dont l'esprit humain est parti pour la connaissance, de même un homme, un très grand poète, Stéphane Mallarmé a ramené toute notion spéculative au langage. Les plus hautes données de la science mathématique se résolvent par les seules figures du langage et de la raison supérieure exprimée par la dialectique. La difficulté de Mallarmé ne réside pas dans une expression confuse et trouble, mais dans l'exactitude et la préhension de sa pensée elliptique. Le mot, le langage, ses lois physiologiques et physiques ont donc conduit le poète à la méditation la plus haute, la plus profonde, à la pensée la plus juste, la plus précise et la plus heureuse, à la connaissance et à la détermination de certaines lois de l'esprit. L'œuvre d'un Paul Valéry découle directement de cette con-

ception. Et la jeune Parque qui est la figure des états de la conscience pendant le sommeil et l'analyse de ces états seconds qui sépare le sommeil de la veille, retrouve dans l'expression de son plus haut lyrisme les caractères de la poésie didactique.

— Mais elle reste cependant de la poésie pure. La poésie est l'âme du langage. Chaque fois que Racine est obligé d'expliquer l'entrée et la sortie de ses personnages, quand il est obligé de sacrifier à l'action dramatique, la poésie perd ses droits :

— Madame, il faut entrer dans votre appartement. Ce vers est tout simplement le contraire de la poésie. Mais quand il fait s'écrier à Phèdre :

Ariane ma sœur, de quel amour

Vous mourûtes aux bords où vous futes laissées.

Ça c'est de la poésie.

Et pour terminer j'ajouterai en guise de conclusion que le poète, sans rien rejeter des acquisitions heureuses qu'ont pu apporter les diverses écoles à l'art du vers, doit rejoindre d'une courbe harmonieuse la plus noble tradition de l'art classique français, lequel est avant tout un art vivant. Toute poésie est classique qui, ayant assimilé la nouveauté, l'ennoblit en lui conférant les caractères essentiels de la race.

Stances

par

M. POURTAL DE LADEVÈZE

I

Sur l'onde glauque du canal les feuilles d'or
Vont s'éteindre et plonger dans le froid de la mort.
Au crépuscule bref la promenade est lente,
Au bord de l'eau, de ceux qu'un sombre amour **tourmente**
Amants, tristes amants penchés sur le courant,
Chacun de vous poursuit un rêve différent
— Mais vos cœurs, remontant le flot noir de la vie,
Reviennent dans l'agus de l'enfance infinie.

II

Pourrai-je vous revoir jamais,
O chers visages que j'aimais,
Pâles figures entrevues
Dans l'obscur dédale des rues ?
Toi dont l'image me poursuit,
Souvenir d'une ombre qui fuit
Et qui m'as livré ta chair nue
Dans un regard, âme inconnue,
Si vainement aux mêmes lieux
Parmi les fantômes des dieux
Je t'ai cherchée, ô forme impure
Démon désir : ma créature !

III

Entends rugir le vent au nocturne désert
Et soudre la tempête au cœur du vieil hiver :
Un grand arbre gémit sous l'effort qui le presse
Comme le mât lointain d'un navire en détresse.
Cette vitre fragile et simple te défend
Contre le formidable et vain déchainement ;

— Mais ton rêve anxieux erre dans l'étendue
Cherchant les compagnons d'une enfance perdue.

IV

Venus des limbes clairs où les métamorphoses
Rêvent, les messagers du soir d'hiver déposent
Sur la vitre givrée une gerbe de roses :
Promesses, fleurs d'aurore en nos songes écloses.
Autour d'elles la nuit déroule les plis lourds
De ses moires et tend ses plus profonds velours.
Vois, les derniers rayons meurent sur toutes choses
Et le poème pur éternise des roses.

V

En la nuit de décembre et de lune glacée,
A la vitre où le givre épanouit ses fleurs,
Des étoiles soudain brillent comme des pleurs
Sur le velours profond et noir de la pensée.
Quand l'aube blanchira la terre et toute chose,
Dans la lumière pâle et cassante du gel
Tu chercheras en vain cette rosée au ciel
Et l'aurore luira sans fleurir une rose.

VI

Une fumée au ciel d'hiver,
Seule vie en ce blanc désert,
Monte et décèle un feu couvert.
Près du foyer rêvent des âmes.
Nouant le songe au frêle espoir
L'aïeule a ranimé les flammes :
Le froid grandit avec le soir.

Dans les pays secrets de l'ombre et du silence,
Des chants ont annoncé la mystique naissance
Et l'homme a retrouvé les chemins de l'enfance.
Autour de la maison la nuit durcit le gel :
Voici l'enfant divin marqué pour la souffrance
Et la cloche s'émeut à l'heure de Noël.
Un sublime vieillard porte notre espérance.

VII

C'est l'heure où trois grands rois, par les sables lointains,
Portant l'encens, l'or et la myrrhe, en long cortège,
Vont vers l'astre inconnu des terrestres destins
Soumettre leur puissance à l'enfant qui protège.
La nuit blanche de neige entoure la maison.
Tu cherches au ciel noir en vain l'étoile éclosé :
— Mais venu de la rue un oblique rayon
Sur la vitre a fleuri la beauté d'une rose.

Rapport

à l'Académie sur l'attribution du Prix
de la Ville de Nîmes pour 1944

par

M. Bernard LATZARUS

Messieurs,

Les restrictions de toutes sortes, le manque de papier, l'insuffisance du format des journaux de la zone méridionale, la difficulté des transports, n'ont pas permis, cette année encore, de faire au Prix de la Ville une publicité pourtant indispensable. Beaucoup d'écrivains en état de concourir brillamment ignorent l'existence même de ce prix ; d'autres sont absorbés par des soucis d'un caractère fort étranger à la littérature. Aussi notre commission n'a-t-elle été saisie que de deux ouvrages, dont aucun ne paraissait répondre pleinement aux intentions de la municipalité.

Le premier est une importante étude de M. André Billange sur la *Garrigue de Nîmes*, parue à Montpellier, Imprimerie de la Presse, et qui ne comprend pas moins de 287 pages in-octavo. C'est un travail consciencieux, aussi complet que possible, où l'auteur prodigue les renseignements sur la structure géologique de la garrigue, sa végétation, ses cultures « nourricières ». Il a divisé son œuvre en deux parties : le Milieu Physique, et le Labeur humain. Il aurait pu, sans doute, dominer davantage son sujet et resserrer son développement. L'inexpérience de la jeunesse apparaît dans son souci de tout dire, et certains passages de la première partie ne paraissent guère moins arides que la garrigue elle-même. Mais la seconde partie a d'autant plus d'intérêt que l'histoire y tient une place importante et que les observations de mœurs n'y manquent pas. Aussi certains d'entre nous estimaient-ils que le travail de M. Billange, auquel il sera difficile de rien ajouter avant longtemps, était digne, par sa valeur d'information, d'être récompensé. Mais il avait déjà

reçu, comme on nous l'apprit, une récompense du Conseil départemental. Il ne sembla donc pas possible de le couronner.

Restait un manuscrit de 136 pages, de M. Franck Rouvière : *La Juridiction des Conventions Royaux de Nîmes. XIII^e XVIII^e siècles*. C'est un essai relatif à une institution juridique, particulière à notre ville. Elle avait été établie pour les marchands lombards, dont une rue de Nîmes garde le souvenir, et que nos Rois, depuis Saint Louis, s'efforçaient d'attirer chez nous. M. Franck Rouvière discute les origines de cette institution, en décrit le fonctionnement, en montre l'influence et nous y fait voir une première ébauche des tribunaux de commerce. « Au terme de cette étude, dit-il dans sa conclusion, il ne nous paraît pas inutile de souligner avec quel esprit de continuité la Monarchie a, pendant près de cinq cents ans, confirmé et développé le privilège à la juridiction des Conventions Royaux de Nîmes. Certes on peut admettre que, dans cette continuité, la Monarchie a été encouragée par les consuls de la Ville, qui considéraient le privilège de juridiction accordé à Nîmes comme un fleuron de la couronne de libertés communales dont bénéficiaient notre cité. Mais il n'empêche que la sagesse dont le pouvoir royal a fait preuve en maintenant, au milieu des tribulations de la politique, tant intérieure qu'extérieure, une juridiction qui assurait une prompt solution des litiges, méritait d'être soulignée ».

Cette citation montre parfaitement l'esprit de l'œuvre et le rapport de cette étude de l'histoire juridique locale à la grande histoire. Le livre est écrit d'une plume alerte, dans une langue claire et précise ; l'auteur a su éviter les développements trop techniques ; et, n'eût-il que le mérite d'avoir été chercher dans Ménard des indications éparses que tout autre y eût laissés, nous devrions encore lui en savoir gré. Mais ce mérite n'est pas le seul, tant s'en faut.

Il faut bien convenir que l'ouvrage de M. Rouvière n'est pas propre à nous attirer beaucoup de visiteurs et que l'imagination et la fantaisie n'y peuvent trouver aucun contentement. Votre commission s'est donc demandé s'il y avait lieu de le retenir pour le prix de la Ville. Elle a été unanime, et à peu près sans discussion, à se prononcer pour l'affirmative.

Il faut encourager les écrivains qui s'efforcent, non sans succès, d'illustrer le passé de Nîmes et d'en tirer des leçons. Les circonstances ne nous permettent guère d'interpréter dans un sens trop étroit la volonté des fondateurs du prix ; mais il nous paraît essentiel de le décerner cette année, pour ne pas éteindre la petite flamme de vie intellectuelle qui veille encore dans notre foyer. Demain, nous aurons le droit d'être plus exigeants. Il est donc bien entendu que le couronnement d'une étude historique sur une institution spéciale ne saurait constituer un précédent.

Sous cette réserve, votre Commission vous propose de recommander au choix de la municipalité, pour le Prix de la Ville de Nîmes, le mémoire de M. Franck Rouvière sur *La Juridiction des Conventions Royaux*.

Compte-Rendu

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

en 1945

par

M. le Colonel BLANCHARD

Vice-Président

Mesdames, Messieurs,

Dès votre entrée dans cette salle, vous avez pu constater qu'une déception vous y attendait.

Sur nos affiches, sur nos cartes d'invitation, vous aviez pu lire que notre Président sortant, *M. Paganelli*, vous ferait une allocution. Nombre d'entre vous, qui ont déjà entendu la parole chaude et vibrante de M. le Préfet, qui ont goûté la tournure si littéraire de ses discours, ont dû être entraînés aujourd'hui chez nous par cette seule mention.

Hélas ! affiches et cartes étaient déjà imprimées, quand *M. Paganelli* m'a prévenu, il y a six jours, que, forcé de s'absenter le 27 Janvier, il ne pourrait pas assister à notre séance.

Croyez bien que votre déception est aussi celle des membres de notre Académie ; car privés souvent de sa présence par les obligations de sa charge, nous comptions rendre aujourd'hui un hommage public à notre Président sortant ; nous aurions été heureux de lui adresser — devant vous — notre tribut d'éloges pour la manière si sage et si forte à la fois, dont il a su administrer notre département dans les circonstances si difficiles que nous avons traversées depuis le moment de la Libération. Comme Président actuel de l'Académie, je suis au regret de ce qu'une aussi bonne occasion nous ait échappé.

Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de me réjouir en voyant le nombre important d'auditeurs, qui ont bien voulu se grouper aujourd'hui dans cette salle.

Il me prouve une fois de plus que le goût des choses de l'esprit n'est pas près de se perdre dans la population de Nîmes.

Ce qui le montre bien, du reste, c'est la quantité de Sociétés littéraires ou artistiques, qui existent dans notre ville, et qui ne cessent de recruter de nouveaux adhérents.

Sans être dotée d'une Université, Nîmes est bel et bien une des cités les plus intellectuelles de notre Midi.

Et n'est-on pas fondé à penser que notre Académie, qui n'a cessé de travailler depuis des siècles, a puissamment contribué pour sa part à créer, puis à maintenir dans notre ville cette tendance spiritualiste ?

De toutes les sociétés nimoises, notre Académie est la plus ancienne, et ce n'est pas un mince titre de gloire. Fondée au milieu du règne de *Louis XIV*, elle entrera dans deux mois dans sa 265^e année.

Pressé par le temps, qui m'oblige à ménager votre attention, je ne m'attarderai pas à vous exposer en détail son histoire.

Celle-ci a été magistralement traitée dans diverses séances publiques antérieures par plusieurs membres fort distingués de notre Compagnie, deux d'entre eux, malheureusement, sont morts, ce sont MM. *Charles Trrin* et *Ferdinand Portal* ; un troisième fort heureusement nous reste, et c'est M. *Latzarus*.

A mon sens, elles sont fort utiles, ces séances publiques auxquelles diverses Sociétés de notre ville invitent la population nimoise à assister ; car elles servent de trait d'union et de terrain d'entente.

Etant généralement annuelles, elles permettent à nos concitoyens de se rendre compte périodiquement des travaux effectués dans ces Sociétés.

Pour ma part, je vais me borner à vous retracer la vie de notre Académie dans le courant de l'année 1945.

Ainsi que beaucoup d'entre vous le savent, le nombre des membres de notre Compagnie est fixé, depuis longtemps à 36 ; mais, par le fait des décès ou des démissions dues à des causes diverses, il se maintient rarement à ce niveau, qu'il nous faut constamment ingénier à atteindre.

Il est constitué chaque année un bureau de l'Académie ; celui-ci a été formé en 1945.

Président : M. *Paganelli*, Préfet du Gard.

Vice-Président : Le Colonel *Blanchard*.

Secrétaire perpétuel : M. *Lacombe*, avocat.

Trésorier : M. *Antonin*, gouverneur honoraire des colonies.

Bibliothécaire archiviste : M. *Latzarus*, professeur de l'Université.

Au cours de l'année dernière, trois nouveaux membres ont été reçus à l'Académie.

1^o) Le 22 Juin, le lieutenant colonel *Blanchard* a procédé à l'installation du docteur *Rocher*, fort connu dans notre ville comme gynécologue ; il a retracé sa carrière médicale et ses services militaires pendant la campagne 1914-1918. Le récipiendaire a répondu en faisant l'éloge de feu M. le premier Président *Roche*, qu'il avait été appelé à remplacer.

2^o) Le 26 Octobre, M. le chanoine *Bruyère*, bien connu pour ses travaux littéraires, et précédemment membre non résidant, a pris d'office, comme installé à Nîmes, la place laissée par M. le chanoine *Lepage*, qui venait de décéder.

3^o) Le 16 Novembre, M. *Dupont*, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier, a été installé par M. *Paganelli* qui a félicité le nouveau venu sur sa belle carrière universitaire. A son tour, M. *Dupont*, qui a remplacé feu M. *Jacques Sagnier*, a loué son prédécesseur comme conférencier, critique littéraire et critique d'art.

Deux décès sont venus endeuiller notre Compagnie vers la fin de l'année 1945 ; ce sont :

1^o) Le 23 Octobre, celui de M. le chanoine *Lepage*, ancien curé de la paroisse St-Charles, doté d'une forte culture littéraire.

2^o) Le 30 Novembre, celui de M. *Eloy Vincent*, directeur de notre Ecole des Beaux Arts, artiste lui-même, journaliste et poète d'un réel talent, dont notre collègue, M. *Bauquier*, vous lira tout à l'heure quelques vers.

P. BLANCHARD.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Vice-Président sortant, il m'incombe une tâche assez ardue, celle de vous faire un résumé des travaux de mes collègues pendant l'année 1945.

Besogne aride, besogne ingrate ; car, en se livrant à ce travail, on se sent balloté entre deux écueils : la prolixité d'une part ; et l'excès de concision de l'autre.

D'un côté, si l'on s'attarde à trop de détails, on fatigue son auditoire, qui a encore autre chose à entendre ; de l'autre, on rebute celui-ci, si l'on ne lui sert qu'une aride nomenclature.

Cruelle alternative ! Tant pis, la tradition l'exige ; passons au compte rendu des dits travaux.

Nous ne suivrons pas ici un ordre chronologique, qui n'aurait pour vous aucune espèce d'intérêt ; nous grouperons ces études par catégories suivant les sujets traités ; et, avant de les énumérer, sachez bien qu'elles ont toutes été rédigées par des hommes compétents et méritant bien des éloges.

Commençons par les communications relatives à la littérature.

M. *Marcel Coulon*, a apprécié devant nous l'œuvre poétique de Voltaire et la réussite de celui-ci dans des genres très divers ; à son avis, cet orateur a été un « vrai poète », bien que cette opinion ait déjà trouvé de nombreux contradicteurs.

Une autre fois, M. *Coulon* nous a présenté M. de Maupertuis, philosophe, naturaliste et géomètre, transplanté de France à Berlin, où, grâce à la faveur du roi Frédéric II, il fut nommé Président de l'Académie des Sciences ; il fut la victime de Voltaire, qui l'attaqua violemment dans sa « Diatribe du docteur Akakia ».

Enfin, dans une troisième communication, intitulée : « Récréations astronomiques », le même conférencier a formulé, dans des vers très corrects, diverses notions scientifiques, plus faciles à retenir par ce procédé mnémotechnique.

M. *Fauré Frémiet* nous a parlé de la guerre des Albigeois et d'une œuvre occitane, dite « Chanson de la Croisade », où il a puisé des éléments de son drame « Ramon IV ».

A l'occasion du décès de Paul Valéry, M. *Portal de Ladèveze* nous a fait l'éloge de ce grand poète.

Dans une autre communication, intitulée : « Production et consommation de l'œuvre d'art », ce même conférencier a insisté sur le rôle primordial que joue l'esprit dans la conception, puis dans la réalisation de l'œuvre d'art.

Cette théorie nous a valu, dans une autre séance, une réplique présentée par notre collègue, M. *Huc*. Celui-ci qui, en sa qualité d'architecte, s'est toujours intéressé aux arts plastiques, ne pouvait guère se placer sur le même pied qu'un poète pour apprécier une œuvre d'art, il estime que celle-ci est bien moins le produit de la raison que celui de l'instinct ou, si l'on veut de l'inspiration.

M. *Gibelin* nous a exposé ce qu'il a appelé une « Nouvelle méthode de critique littéraire ». Celle-ci consiste à reproduire soit sur un auteur soit sur un sujet donné les divers jugements portés, quelque contradictoires qu'ils puissent être ; c'est au lecteur qu'il appartient ensuite de se former une opinion. Cette méthode n'exclut pas celle employée jusqu'à nos jours ; les deux peuvent être employées concurremment.

Au cours d'un voyage, M. le chanoine *Bruyère* a séjourné au château de St Point et il y a trouvé des lettres inédites, adressées à l'illustre Lamartine par notre concitoyen Jean Reboul ; avec ces lettres et celles échangées entre les deux poètes et qui ont été déjà publiées, il nous a fait une communication, intitulée : « Une amitié littéraire, Lamartine et Reboul ».

M. le Docteur *Baillet* nous a fait une conférence, que vous allez avoir le plaisir d'entendre tout à l'heure, et qui est intitulée : « Molière et les médecins ».

Passons maintenant aux questions d'histoire et d'archéologie étudiées au cours de nos séances de l'an dernier.

M^e *Marcel Fabre* nous a parlé, une première fois de curieuses difficultés survenues à Paris, vers la fin de la guerre de 1870 pour la représentation d'une pièce de théâtre, tirée des « Châtiments » de Victor Hugo.

Dans une autre séance, il nous a montré la fausseté de la légende qui s'est créée autour du fameux Cyrano de Bergerac, le héros de la pièce d'Edmond Rostand. Cyrano n'était point né

en Gascogne, mais bien à Paris ; il s'était affublé du nom de Bergerac qui était tout simplement celui d'une terre possédée par sa famille dans la vallée de Chevreuse, c'est à dire dans la région parisienne. L'histoire triomphera-t-elle ici de la légende ? L'avenir l'apprendra un jour à nos successeurs.

Enfin, M^e *Fabre*, nous a fait une troisième communication, qui avait pour titre : « Varennes, Rome, Pont St-Esprit. Trois étapes de la carrière du général Radet ». A mon humble avis, cette étude pourrait servir d'appendice au fameux livre d'Alfred de Vigny « Grandeur et servitude militaire ». Catholique et royaliste, dirons-nous, suivant une formule bien connue à Nîmes, Radet, présent à Varennes lors de l'arrestation de Louis XVI, a été empêché par le Roi de travailler à son évasion. Devenu plus tard général inspecteur de la gendarmerie, il a été chargé en 1809 par Napoléon 1^{er} d'arrêter le pape Pie VII à Rome, et en 1815 par le général Grouchy de servir provisoirement de geôlier au duc d'Angoulême fait prisonnier à la suite de la capitulation de la Palud.

M. le Pasteur *Cadix* a parlé des « Institutions municipales en Languedoc dans l'ancienne France », et il a montré que grâce au régime du consulat pratique dans notre région, les communes, appelées jadis communautés, jouissaient avant 1789 d'une autonomie presque complète.

M. *Bauquier* nous a entretenu de la découverte d'une sépulture antique, probablement arécomique, qui était située dans un jardin près de Nîmes sur la route d'Alès un peu au-delà des Neuf Arcades ; puis, dans la même séance, il nous a parlé de la vie de son ami, M. Eloy Vincent.

Deux autres communications nous ont été faites sur le terrain scientifique.

Dans l'une, notre collègue M. *Flaugère*, ancien conservateur des Eaux et Forêts, nous a parlé des « Hypothèses et réalités sur la flore de notre région à travers les périodes géologiques ». A sa suite, nous avons fait, par la pensée, une grande promenade, au cours de laquelle nous avons appris à distinguer les flores appartenant à chacune de ces grandes périodes : la primaire, la secondaire, la tertiaire et la quaternaire.

Dans la seconde, M. le Docteur *Baillet*, qui avait assisté à la réception du prince *Maurice de Broglie* à l'Académie Fran-

çaise par son frère aîné le *duc de Broglie*, nous a retracé cette cérémonie. Il en a profité pour nous parler des théories du nouvel académicien sur la constitution de la matière ; celui-ci a réussi à accorder à ce sujet la théorie corpusculaire et la théorie ondulatoire.

Enfin, il me reste à vous parler de trois autres communications, que je classerai sous la rubrique « Variétés ».

L'une de notre archiviste départemental, M. *Gouron* est intitulée : « *Choses d'Allemagne* ». Au cours de sa longue captivité qui fut la conséquence du néfaste armistice de 1940, notre collègue a beaucoup vu chez nos voisins d'outre-Rhin, et il a beaucoup retenu ; aussi a-t-il bien voulu nous communiquer les résultats de ses observations sur le caractère des Allemands et sur l'influence du nazisme. Espérons la disparition définitive de cette moderne lèpre.

La deuxième de ces communications a pour titre : « Menus de jadis, menus d'aujourd'hui ». Elle émane de *Me des Guerrois*, qui nous a retracé les fastes de la cuisine française depuis le temps où vivait le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, c'est à dire depuis le XV^e siècle. Il nous a aussi retracé les misères sous la Révolution française, lors du siège de Paris en 1870, et aussi pendant la toute dernière guerre.

La troisième communication a été faite par M. le Docteur *Reynaud* et est intitulée : « Restrictions et gaspillages ». Elle conteint de sages conseils qui auraient pu être mis à profit par nos concitoyens pour remédier à la disette de vivres d'après 1940. Vous allez l'entendre tout à l'heure. Pour ma part, je doute que les recettes culinaires qui vont vous être indiquées, fassent un jour concurrence à celles de feu Brillat Savarin. En tout cas, vous aurez grand plaisir à écouter le conférencier.

En terminant ce compte rendu, qu'il me soit permis de remercier devant vous tous notre Secrétaire perpétuel pour son inlassable dévouement ; c'est grâce aux procès verbaux de nos séances qui ont été si fidèlement rédigées par M. *Emmanuel Lacombe* que j'ai pu vous présenter mon modeste travail.

Séance Publique de l'Académie de Nîmes
du 27 Janvier 1946

Prix Jules Salles

Ce prix d'une valeur annuelle de 300 francs n'avait pas été décerné par notre Académie en 1945. Les arrérages en ont été reportés par nous sur ceux de l'année courante et répartis entre deux lauréats : M. *Denis Joly*, Directeur du Conservatoire de notre ville, et M. *Georges Robert*, artiste graveur.

M. *Joly* est né à Montlhéry en Seine-et-Oise en 1906. Elève au Conservatoire de Paris, il y remporté des prix importants. Plus tard, il s'est fait connaître comme organiste et a donné un certain nombre de récitals ; comme compositeur, il a fait des pièces pour piano et pour orgue.

En 1935, il a été nommé Directeur de notre Conservatoire ; depuis lors, il a donné un ballet intitulé : « Fête provençale ».

M. *Robert* est né à Nîmes, également en 1906. Ancien élève de notre Ecole des Beaux-Arts, il est allé s'installer à Paris, où le peintre graveur Rennefer l'a fait travailler, lui aussi comme graveur, pour diverses Sociétés de Bibliophiles.

Revenu à Nîmes, il a fait de nombreuses estampes ; et en 1945, il a obtenu, par voie de concours, la direction d'un cours à cette même Ecole des Beaux-Arts, où il avait été formé jadis par MM. Coussens et Eloy Vincent.

P. BLANCHARD.

Molière et la Médecine

par

M. le Docteur BAILLET

Mesdames, Messieurs,

Quand un Médecin parle de *Molière*, on est tenté de lui attribuer des idées de vengeance. Vous savez dans quelles conditions dramatiques mourut *Molière*. En jouant sa dernière comédie, « Le Malade Imaginaire », il fut pris d'une hémoptysie et passa, comme dit Bossuet, « des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ».

Cette fin dramatique, héroïque même pour un acteur, a été encore romantisée, si j'ose dire, par les commentateurs et l'un d'eux, *Geoffroy*, n'a pas craint d'écrire, « La mort sembla vouloir venger ses fidèles médecins ».

Ainsi fut créée la légende de la haine que, toute sa vie, *Molière* aurait vouée au corps médical parce que celui-ci n'avait été capable ni de le soigner, ni de le guérir.

En réalité l'histoire est tout autre.

D'abord, le médecin apparaît dans les toutes premières productions de *Molière* qui n'étaient que des « farces » et dont le texte ne nous est pas parvenu. Nous n'en connaissons que les titres : c'était « les Docteurs rivaux, le Docteur Amoureux et ce Médecin Volant » qui ne fut retrouvé qu'en 1819.

Or, à l'époque où *Molière* jouait ces farces en province, c'est à dire entre 1642 et 1653 il avait de 20 à 31 ans : Il n'était pas malade et il n'avait aucune raison personnelle de se moquer des médecins.

Quand le 24 Octobre 1658, il sera admis pour la première fois à jouer au Louvre, devant le Roi et la Cour, le *Nicomède de Corneille* et qu'il priera Sa Majesté « d'avoir pour agréable de lui donner un de ces petits divertissements qui lui ont acquis,

comme il le dit lui-même, quelque réputation et dont il régale les provinces », c'est le Docteur Amoureux qu'il jouera et il y était, paraît-il, inimitable. Le rôle de Médecin était pour lui, ce que les comédiens appellent, le rôle en or.

D'où tenait-il ce goût et cette prédilection ?

Il faut se rappeler qu'avant d'être celui que l'on a appelé « le Contemplateur », le futur auteur du Misanthrope et de Tartuffe n'était qu'un émule et un élève de Scaramouche et de Tabarin, ces bateleurs qui dressaient leurs tréteaux place Dauphine à deux pas du Pont Neuf. C'est là que *Molière* enfant vit jouer ces comédies Burlesques ou farces que les Italiens avaient mises à la mode sous le règne de Louis XIII. Cette « Commedia dell Arte » se composait d'un simple canevas sur lequel l'acteur improvisait au gré de son imagination. C'était ce que nous appellerions si vous voulez, en bon Français d'aujourd'hui des sketches avec gags. Mettons si vous voulez le théâtre « Chichois ».

Les mêmes histoires et les mêmes plaisanteries se reproduisaient fatalement et les personnages eux-mêmes étaient devenus des types ayant chacun leur costume et leur caractère propre.

Il y avait toujours le Capitain ou Matamore, le valet fourbe, le vieillard avare et dupé, les coquettes, le mari jaloux et naturellement... trompé, les mégères dessalées et enfin le Docteur pédant ou le médecin grotesque.

Dans son évocation de ces « Fantoches », *Verlaine* dans les Fêtes Galantes, écrira :

Cependant l'excellent Docteur
Bolonais, cueille avec lenteur
Des simples parmi l'herbe brune...

Car ces personnages étaient représentatifs, par l'accent et le costume, d'une province d'Italie.

Le Docteur représentait l'Ecole de Bologne.

Les Français n'avaient pas tardé à imiter, puis concurrencer les Italiens. Après Scaramouche et Tabarin dont la fille avait épousé *Gautier-Garguille*, le premier Farceur Français, *Molière* avait pu voir à l'hôtel de Bourgogne ce *Bertrand Har-doin* de *St-Jacques*, plus connu sous le nom de *Guillot-Gorju*. Or, et le fait n'a jamais été signalé, ce *Guillot-Gorju*, était mé-

decin de son métier. Vers la cinquantaine, quand *Molière* avait tout juste 20 ans, il abandonna les tréteaux pour se retirer à *Melun*, sa ville natale, et reprendre l'exercice de la Médecine.

Nul doute qu'il n'ait fait dans ses farces la part large à la Médecine et aux Médecins.

Molière, à ses débuts, continuait donc une tradition tout simplement.

Cette tradition, il la continuera d'ailleurs toute sa vie : Le personnage du Médecin ne sera jamais pour lui qu'un personnage burlesque, un élément comique, mais toujours d'un comique un peu gros.

Sur les 30 pièces, comédies et ballets que nous connaissons de *Molière*, 5 mettent en scène des médecins, vrais ou faux d'ailleurs. Ce sont par ordre chronologique le Médecin Volant, l'Amour Médecin, le Médecin malgré lui, composé en 1666 pour faire spectacle avec le Misanthrope, Monsieur de Pourceaugnac et le Malade Imaginaire, la dernière pièce écrite comme divertissement pour le Carnaval de 1673.

Si nous comptons les personnages, nous en trouvons 13 qui portent le rabat et le bonnet pointu parmi lesquels, le Sganarelle du Médecin Volant et du Médecin Malgré lui, Clitandre de l'Amour Médecin et Toinette du Malade Imaginaire n'empruntent la robe doctorale que pour se déguiser.

Les autres, les vrais Médecins, ceux de Pourceaugnac, de l'Amour Médecin et du Malade Imaginaire ne sont que des caricatures de médecins. Montrez-moi dans toute l'œuvre du grand comique un seul caractère de Médecin, l'équivalent d'un Harpagon, d'un Alceste ou d'un Tartuffe. Vous n'en trouvez pas, *Molière* n'en a jamais voulu au Médecin en tant qu'homme. Les Sganarelle et les Diafoirus ne montent sur la scène que pour faire rire. Dans ces conditions on aurait mauvaise grâce à y chercher une idée de haine ou de vengeance puisque, dès l'abord le rire vous désarme.

D'ailleurs on sait que *Molière* eut comme amis deux médecins, *Liénard* et surtout *Mauvillain* avec lequel il resta lié jusqu'à sa mort. Il y a gros à parier que c'est à ce *Mauvillain* que *Molière* a dû la plus grande part de sa documentation sur les mœurs médicales de son temps. Seulement ce *Mauvillain*

semble avoir été un médecin original et quelque peu dissident. Il passait, dit-on pour sceptique et subversif et par deux fois la Faculté de Médecine de *Paris* avait dû l'interdire. On peut alors se demander si les moqueries de *Molière* à l'égard des Médecins ne seraient pas tout simplement l'expression des rancunes de *Mauvillain* contre des confrères qui l'avaient exclu de l'Alma mater.

On sait également que *Molière* ne croyait pas à la médecine : « Mon médecin m'ordonne des remèdes, disait-il un jour à Louis XIV, je ne les fais point et je guéris ». Ce qui n'était pas tout à fait exact, car il occupa toute sa vie 2 apothicaires à qui il devait encore 187 livres lorsqu'il mourut et son ami de *Disé* nous affirme que suivant la mode du temps, il se fit saigner jusqu'à 4 fois par jour. Il croyait également à l'efficacité de la cure d'air dans son cher *Auteuil* et à la bienfaisance du régime lacté auquel il resta fidèle pendant les 8 dernières années de sa vie.

Qu'il ait douté de la valeur de la Médecine, on ne peut l'en blâmer. Tuberculeux à une époque où cette maladie était incurable, ne l'avait-il pas vu faire des ravages autour de lui depuis son berceau.

On n'a pas insisté assez sur ce détail. Sa mère était morte phthisique à 30 ans, deux de ses frères à 10 ans et à 36 ans et l'une de ses sœurs à 5 ans.

Ses deux aînés, deux fils mourront avant d'avoir achevé leur première année. Quand, d'assez bonne heure, il fut pris d'une toux convulsive qui ne le quitta plus et dont par un sursaut d'héroïsme professionnel, il avait fait, dit-on un élément comique de son jeu, il se savait condamné, il savait qu'aucun médecin, aucun remède n'entraverait la marche inéluctable du mal. Avoir pu, dans ces conditions mener pendant 20 ans la vie errante et vagabonde derrière le chariot de *Thespis*, joué sur la scène et malheureusement aussi dans la vie et pour son propre compte les *Arnolphe*, les *Sganarelle* et les *Alceste*, avoir enduré toutes les déceptions du cœur et de l'esprit, s'être voué à sa tâche d'acteur et de Directeur de théâtre jusqu'à l'ultime sacrifice et réussir quand même à dépasser le demi-siècle, *Molière* ne pouvait espérer davantage. S'il eut des rancœurs et des haines, (et il en eut de violentes), ce ne fut pas contre les

médecins. Il s'est amusé de leurs travers, il a ridiculisé leurs manies, il n'avait pas de raison de les haïr.

Aussi ceux-ci ne s'y sont pas trompés et nous en avons l'aveu de la bouche même de *Molière*. Il écrivit dans la préface de *Tartuffe* dont la représentation avait été interdite : Les Marquis, les Précieuses et les Médecins ont souffert doucement qu'on les ait représentés et ils ont fait semblant de se divertir, avec tout le monde, des peintures que l'on a faites d'eux, mais les hypocrites n'ont point entendu raillerie ».

Aussi pas une voix médicale ne s'est élevée contre *Molière* : on peut même dire que c'est parmi les Médecins qu'il a gardé le plus de ferveur.

Qu'a-t-il donc reproché aux Médecins ?

Ceux qu'il met en scène dans les premières farces sont des imposteurs.

Vous vous rappelez l'histoire du Médecin Volant, dont *Molière* donnera 15 ans plus tard une édition amplifiée avec le Médecin malgré lui. Dans les deux pièces le canevas est le même. Une jeune fille, Lucile ou Lucinde fait la malade pour ne pas épouser celui que son père, Gorgibus ou Géronte veut lui donner comme mari, parce qu'elle en aime un autre, Valère ou Léandre. Le père désespéré envoie ses valets chercher un médecin pour guérir sa fille dont la maladie contrarie ses projets. Et il ne lui faut pas un médecin ordinaire, mais un de ces médecins « avec des secrets admirables, de certains remèdes particuliers qui font le plus souvent ce que les autres n'ont su faire ». C'est alors qu'intervient Sganarelle. Il n'est pas médecin tant s'en faut. Il est valet ou fagotier. Mais qu'à cela ne tienne. Il suffit d'avoir l'habit et l'on est capable « de faire mourir une personne aussi bien qu'aucun médecin de la ville ». Il y a un proverbe qui dit « après la mort le médecin » mais si Sganarelle s'en mêle ou pourra dire « après le médecin, gare la mort ! ».

Le tout est de savoir d'abord se présenter et soigner sa réclame.

« Je suis le plus grand, le plus habile, le plus docte médecin qui soit dans la Faculté Végétale, Sensitive et Minérale. Tous les médecins ne sont à mon égard que des avortons de médecins... » ou bien comme dira plus tard Toinette du Malade

Imaginaire : « Je suis médecin passager, qui vais de ville en ville, de province en province, de royaume en royaume pour chercher d'illustres matières à ma capacité, pour trouver des malades dignes de m'occuper ».

Et d'un ton doctoral la consultation commence :

Hippocrate a dit... après avoir pris le pouls, même celui du Père, senti et goûté l'urine.

Et *Molière*, dans le Médecin Malgré lui, après que du premier coup Sganarelle a trouvé que Lucinde est muette, trace en un bref dialogue, le modèle d'une discussion où l'ignorance prend le masque de la Science sous l'autorité d'un grand nom.

« Votre fille est muette, déclare Sganarelle.

— « D'où cela vient-il ? demande le Père

« De ce qu'elle a perdu la parole.

« Mais la cause, s'il vous plaît, qu'elle a perdu la parole ?

— Tous nos meilleurs auteurs vous diront que c'est l'empêchement de l'action de sa langue.

— Mais encore, vos sentiments sur cet empêchement de l'action de sa langue ?

« Aristote, là dessus, dit... de fort belles choses.

Que d'interlocuteurs embarrassés cachent ainsi l'infirmité de leur savoir sous des phrases creuses et des mots sonores ou la référence d'un auteur d'autant plus célèbre qu'il est moins familier. Et je ne pense pas que ce soit là le privilège exclusif des médecins...

Ayant capté la confiance du client, Sganarelle ne se sent plus d'aise et c'est une débauche de galimatias dont l'incohérence enchante l'auditoire.

Salamalec, Salamalec, Rodrigue as-tu du cœur ?

Signor si, signor no ; per omnia Sæcula sæculorum.

Puis il prend le pouls du père pour connaître la maladie de la fille, boit et reboit de son urine, car dit-il « si un médecin du commun se contente de la regarder, moi, Sganarelle, qui suis hors du commun, je discerne mieux, par le goût, les causes et les suites de la maladie ».

Nous sommes en pleine bouffonnerie.

Sganarelle se prend d'ailleurs à son jeu, car, comme il le déclare à Léandre :

« Le métier de médecin est le meilleur de tous, car qu'on

fasse bien ou qu'on fasse mal, on est toujours payé de même sorte et les bévues ne sont point pour nous, puisque c'est toujours la faute de celui qui meurt ».

Et il ajoute « Enfin, le bon de cette profession est qu'il y a parmi les morts une honnêteté et une discrétion, la plus grande du monde et jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué ».

Mais de qui se moque-t-on en fin de compte ? Quel est le plus ridicule de Sganarelle, le dupeur ou de Géronte et Gorgibus, les dupés ? La question mérite d'être posée.

N'est-ce pas la candeur, la niaiserie du client, son goût du fabuleux, son appétit d'illusion, son désir enfin d'être toujours trompé dont *Molière* se gausse à la scène ? « *Mundus vult decipi* »... comme dit l'adage latin et il n'y a pas de pêcheurs de lune qu'à Lunel.

Pourtant, si la charge est trop grossière pour égratigner la corporation médicale. *Molière* y a glissé quelques critiques plus sérieuses à l'égard des médecins.

Dans le Médecin Volant, un avocat qui semble son porte parole vient dire à Sganarelle.

« Vous n'êtes pas de ces médecins qui ne s'appliquent qu'à la médecine qu'on appelle rationnelle ou dogmatique et je crois que vous l'exercez tous les jours avec beaucoup de succès : *experientia magistra rerum*. C'est l'expérience qui est maîtresse des choses ».

Or justement la Faculté était « rationnelle et dogmatique » comme dit *Molière* et préférait à l'expérience, l'autorité d'Hippocrate et de Galien. A tel point que son doyen, le fougueux Guy Patin s'était inscrit en faux contre la plus grande découverte du siècle, la découverte de la circulation du sang par *Harvey* en 1628.

Jusque là on croyait avec *Galien* que le sang était fabriqué dans le foie, le cœur n'étant que le siège de l'âme et des esprits vitaux.

La découverte d'*Harvey* montrait expérimentalement que le sang venait du cœur et retournait au cœur.

C'est une allusion directe à ces querelles d'école qui avaient mis la Faculté de *Paris* en si mauvaise posture, à cause de l'in-

transigeance de son doyen que les spectateurs de 1666 entendaient évoquer par la bouche de Sganarelle, comme un potin d'actualité par une commère de revue.

Vous vous rappelez la tirade fameuse par laquelle Sganarelle explique comment les vapeurs peccantes ont rendu Lucinde muette.

« Ces vapeurs, dit-il, venant à passer du côté gauche où est le foie au côté droit où est le cœur...

Géronte, tout crédule qu'il soit, à un sursaut d'étonnement.

« Il n'y a qu'une chose qui m'a choquée, c'est l'endroit du foie et du cœur, dit-il.

Et Sganarelle de répondre.

« Qui cela était autrefois ainsi, mais nous avons changé tout cela et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle ».

Oui, la découverte d'*Harvey* avait changé tout cela et révolutionné la médecine.

Molière reviendra sur cette question dans le Malade Imaginaire quand il fera faire par Diafoirus père l'éloge de son benêt de fils.

« Ce qui me plaît en lui, c'est qu'il s'attarde aveuglement aux opinions de nos anciens et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang et opinions de même farine ».

Comme on devait rire de la Faculté au parterre et comme, dans la coulisse, *Mauvillain* devait se frotter les mains en savourant sa vengeance.

Mais *Molière* devait montrer plus d'audace encore.

Fort de l'appui du roi, ne s'avisait-il pas de mettre un jour à la scène les médecins de la Cour dans l'Amour Médecin. Ils étaient quatre : *Desfougerais*, *Esprit*, *Guénant* et *Dacquin*. Pour accentuer la satire il avait demandé à *Boileau* de lui forger quatre noms grecs qui marquassent le caractère de chacun.

Desfougerais, grand partisan de l'Emétique, médicament nouveau qu'on accusait de faire passer radicalement de vie à trépas, s'appellera *Desfonandrés* qui veut dire tueur d'hommes. *Esprit* qui bredouillait s'appellera *Bahis*, c'est à dire qui jappe,

qui aboie. *Guenant* dont l'élocution était lente sera *Macroton*, et *Dacquin* qui, dans ce noble siècle, était un grand Saigneur (avec un a) sera baptisé *Tomés*, celui qui coupe.

Et nous avons la désopilante consultation des quatre maîtres dans laquelle les contemporains n'ont pas hésité à reconnaître une allusion à la célèbre consultation de Vincennes au lit de mort de *Mazarin*.

Si l'actualité de la satire nous échappe aujourd'hui, la critique était suffisamment fondée pour survivre à *Molière*. Jugez-en.

Après l'examen de la malade, de quoi peuvent bien s'entretenir ces doctes personnages à perruque réunis en aéropage ? De la maladie et de son traitement ? Pas le moins du monde.

« *Paris* est étrangement grand... commence sententieusement *Desfonandrés*, et ceci pour nous dire, afin d'exciter la jalousie de ses confrères, qu'il a beaucoup de clients et qu'il va dans tous les quartiers de la capitale.

Sur quoi *Tomés* qui ne veut pas demeurer en reste, vante les qualités de sa mule infatigable.

Mais *Desfonandrés* a, lui, un cheval plus merveilleux encore... Ne croyez-vous pas qu'aujourd'hui on comparerait de la même façon les mérites réciproques de la *Rosengart* et de la *Citroën* ?

Mais les choses se gâtent, car chacun s'en tient à sa thérapeutique préférée et n'en veut pas démordre et voilà nos médecins qui se prennent, sinon aux cheveux, du moins à la perruque.

Heureusement surviendra au 3^{me} acte, un 5^{me} confrère, l'honorable *Filerin*, qui représente peut-être la Faculté dans la personne de son doyen *Guy Patin* et qui après une admonestation motivée mettra tout le monde d'accord... sur le dos du client naturellement.

« N'est-ce pas assez, dit ce sage, que les savants voient les contrariétés et les dissensions qui sont entre nos auteurs et nos anciens maîtres, sans découvrir encore au peuple, par nos débats et nos querelles, la forfanterie de notre art ?

« Ruisque ce ciel nous fait la grâce que depuis tant de siècles on demeure infatué de nous, ne désabusons point les hom-

mes avec nos cabales extravagantes et profitons de leurs sottises le plus doucement que nous pourrons. Car le plus grand faible des hommes, c'est l'amour qu'ils ont pour la vie ».

Aussi *Desfonandrés* et *Tomés* comprennent qu'il est préférable de faire la paix.

« Qu'il me passe mon émétique pour le malade dont il s'agit et je lui passerai tout ce qu'il voudra pour le premier malade dont il sera question ».

Et l'entente est scellée de nouveau.

Dans Monsieur de *Pourceaugnac*, cette épopée burlesque à la gloire du clystème, la critique est plus profonde encore.

Au lieu de ne s'attaquer qu'aux travers de la pratique médicale, *Molière* s'en prend à la forme même de l'esprit médical, cet esprit formaliste qui vise à régenter les malades comme un magistrat qui légifère, condamne ou absout.

Dogmatistes et raisonneurs, il faut avouer qu'ils l'étaient par éducation les médecins du grand siècle. L'instruction n'avait pas la spécialisation qu'elle aura plus tard.

Gens de robe et gens d'Eglise, juristes ou médecins, tout était coulé dans le même moule.

Au lieu de plaider devant les juges, le médecin comme dit *Guy Patin* « juge lui-même des procès touchant les maladies et la mort des hommes ».

De cette dialectique judiciaire, *Molière* a donné un exemple admirable dans la consultation des deux médecins qui traitent Monsieur de *Pourceaugnac*, « méthodiquement et dans toutes les régularités de leur art », car, comme dit l'un d'eux, « Un malade ne doit point vouloir guérir que la Faculté n'y consente ».

Voici le début de l'argumentation :

« Comme ainsi soit qu'on ne puisse guérir une maladie qu'on ne la connaisse parfaitement et qu'on ne puisse parfaitement la connaître sans en bien établir l'idée particulière et la véritables espèce par ses signes diagnostiques et pronostiques etc...

Tout cela est fort bien dit et les magistrats d'aujourd'hui ne s'expriment pas autrement.

Cette rhétorique, cet art de la dissertation scientifique qui

est restée si longtemps dans les habitudes des hommes de Science, nous la trouvons même dans le compliment de *Thomas Diafoirus* à son futur beau-père.

« Monsieur, je viens saluer, reconnaître, chérir et révéler en vous un second père, mais un second père auquel j'ose dire que je me trouve plus redevable qu'au premier. Le premier m'a engendré, mais vous m'avez choisi. Il m'a reçu par nécessité, mais vous m'avez accepté par grâce... etc.

Comme les gens de droit, les médecins du Grand Siècle ont leurs canons ; Ce n'est pas Justinien, Cicéron ou Dalloz, mais c'est Aristote, Hippocrate et Galien. De plus, avec le même respect de la loi écrite, ils ont celui de la chose jugée.

« Car un homme mort n'est qu'un homme mort, mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins ».

Vous vous rappelez cette scène de l'Amour médecin où Lisette, la servante, apprend au médecin *Thomés* que le cocher est mort.

« Mort, dit *Thomés*, cela ne se peut.

— Je ne sais si cela se peut, mais je sais que cela est, réplique Lisette.

— Il ne peut être mort, vous dis-je, insiste *Thomés*.

— Et moi je vous dis qu'il est mort et enterré.

— Vous vous trompez, rétorque *Thomés*.

— Je l'ai vu, affirme Lisette

— Cela est impossible. Hippocrate dit que ces sortes de maladies ne se terminent qu'au 14 et au 21. Et il n'y a que 6 jours qu'il est tombé malade.

Alors Lisette, qui représente pourrait-on dire l'esprit d'observation contre la théorie, ou le bon sens contre le principe d'autorité, de conclure :

— Hippocrate dira ce qu'il lui plaira, mais le cocher est mort.

Cette critique sévère et par surcroît fondée, les médecins ont été les premiers à l'approuver et en faire leur profit, mais il fallait pour cela le développement de la Science expérimentale.

Il ne faudrait pas croire cependant que le XVII^e n'ait eu que des médecins ignares. Ce siècle, qui connut l'invention du microscope, la découverte de l'émétique et du quinquina, est celui de *Malpighi*, de *Van Helmont*, de *Sydenham*, de *Harvey* et de tant d'autres, et même de cet homme de bien que fut *Hamon*, médecin de *Port Royal* auprès de qui *Racine* voulut être enterré.

« Soyez homme de bien, ayez la crainte de Dieu devant les yeux et la charité chrétienne en votre cœur. Visitez vos malades gaiement et avec plaisir. N'attendez pas de contentement d'eux mais de Dieu et de vous même. Si les riches vous donnent de l'argent pour votre récompense, prenez-le honnêtement. N'en demandez jamais. Ne prenez rien du tout des pauvres. Le peu qu'ils pourraient vous donner leur ferait tort ».

Voilà les conseils qu'à cette époque un Père médecin donnait à son fils médecin au début de sa carrière. (*Guy Patin* à son fils)

Il n'y avait donc pas que des *Diabolois*.

En résumé, *Molière* a trouvé le personnage du médecin dans la farce italienne et comme le personnage faisait rire, comme plus tard *Guignol*, sa verve comique n'a cessé de l'exploiter. Ce faisant il a su mettre en relief les travers de la corporation, mais son principal grief n'est pas là.

S'il est exact que l'éducation livresque et la manie de raisonner, dernier vestige de la scholastique, cette habitude juridique pourrait-on dire de se référer aux assertions des auteurs, fussent-ils *Hippocrate*, *Aristote* ou *Galien*, plutôt que d'observer expérimentalement les faits, nous apparaissent aujourd'hui comme la tare des médecins d'alors, qui faut-il accuser, sinon l'insuffisance de la Science à cette époque ? Fait-on grief aux astronomes d'avant *Galilée* de n'avoir pas su que la terre tournait autour du soleil, et ne voyons-nous pas aujourd'hui des méthodes nouvelles, prônées par une réclame tapageuse, n'avoir pas plus de durée qu'une mode passagère ?

Les critiques de *Molière* à cet égard, assez bénignes d'ailleurs, sont inoffensives.

Il faut insister au contraire sur la vraie portée de ces critiques.

Quels sont ces médecins qui nous font rire ?

De faux médecins ou des charlatans. Et ils sont tels, parce que ce sont ceux que la clientèle demande à grands cris.

Il faut aux Gorgibus, aux Géronte et aux Argan, des médecins « qui viennent de loin » et c'est le cas de leur appliquer le proverbe « a beau mentir qui vient de loin ».

Il faut voir comme ils se présentent devant leurs dupes :

« Je suis médecin passager, qui vais de ville en ville de province en province, de royaume en royaume, pour chercher d'illustres matières à ma capacité, pour trouver des malades dignes de m'occuper », dira Toinette et Argan oubliera ce brave médecin sans prétention qu'est *Purgon*.

« Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires. Je veux des maladies d'importance, de bonnes fièvres continues avec des transports au cerveau, de bonnes pestes, c'est là que je me plais, c'est là que je triomphe ». Et le malade crédule est pris par la vanité — Mais est-ce là le langage d'un médecin digne de ce nom ?

Quels sont les procédés mis en œuvre pour affirmer avec jactance, l'efficacité de leurs remèdes ?

Ils frappent d'autant plus l'imagination qu'ils sont moins intelligibles.

« Monsieur, Mes remèdes sont différents de ceux des autres. Ils ont l'émetique, les saignées, les médecines et les lavements, mais moi, je guéris par des paroles, par des sons, par des lettres, par des talismans et par des anneaux constellés », proclame Clitandre. Est-ce le langage d'un charlatan ou celui d'un médecin ?

Il faut maintenant pour les Géronte curieux, (et il y en a toujours), expliquer la maladie.

Point n'est besoin de précision scientifique ni même de raisonnement logique. On s'adresse à quelqu'un qui ne connaît pas les premiers rudiments de l'art, mais qui d'ailleurs n'en convient jamais. Il n'est pas d'homme qui n'ait son idée sur la médecine et bien rares sont ceux qui auraient la modestie d'accepter qu'on ne leur expliquât rien, parce qu'ils ne sont pas aptes à comprendre.

Dès lors, pas de scrupules : De l'éloquence appuyée sur de grands noms, pimentée de latin ou de n'importe quel gali-

matias, avec un étalage de termes techniques où les humeurs peccantes se mêlent aux vapeurs fuligineuses comme le phlegme à l'atrabile, où la pléthore alterne avec la cacochymie comme les médecines avec les lavements.

Et si l'on est à court d'arguments, l'autorité d'Hippocrate ou d'Aristote est là pour vous tirer d'affaire.

Il y a enfin une précaution à observer, c'est de réintégrer la logique dans le traitement. Si on a pu s'en abstenir pour expliquer les causes et les effets de la maladie, il faut s'en souvenir impérieusement pour formuler les remèdes : A une muette, le pain trempé dans du vin, parce qu'il fait parler les perroquets. A Argan dont l'intestin est rebelle un petit clystère insinuatif, préparatif et rémollient pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre. Si le sang est trop épais une saignée placentaire. Pour l'humeur crasse ou la vapeur noire qui obscurcit, infecte et salit les esprits animaux, on recommandera un bain d'eau pure et nette, avec force petit lait clair. Si l'intelligence est menacée, un fronteau où il entre du sel sera immédiatement appliqué, car le sel est le symbole de la Sagesse. Enfin pour dissiper les ténèbres de l'esprit, quoi de plus efficace que de faire blanchir les murailles de la chambre du malade : il suffisait seulement d'y penser.

On est, par ces doctes conseils, armé de pied en cap pour, sinon lutter contre la maladie, capter du moins la confiance et peut-être aussi la bourse du malade.

Knock peut venir deux cent cinquante ans après. Sa médecine est toujours sûre de triompher.

Cependant, si *Molière* s'est égayé aux dépens des médecins, il y a une raison plus profonde. En réalité *Molière* ne croyait pas à la Médecine.

Il n'y a aucune incertitude à cet égard.

Il écrit bien dans la Préface de *Tartuffe* : La Médecine est un art profitable et chacun la révère comme une des plus excellentes choses que nous ayons. Mais il ajoute aussitôt : « Et cependant il y a eu des temps où elle s'est rendue odieuse et souvent on en a fait un art d'empoisonner les hommes ».

Et dans le placet adressé en 1669 au Roi qui venait d'autoriser la représentation de *Tartuffe*, il s'exprime ainsi :

« Sire, un fort honnête médecin (Son ami Mauvillain) dont j'ai l'honneur d'être le malade me promet et veut s'obliger devant Notaire de me faire vivre encore 30 années, si je puis lui obtenir une grâce de Votre Majesté. Je lui ai dit, sur sa promesse, que je ne lui demandais pas tant et que je serais satisfait de lui pourvu qu'il s'obligeât de ne me point tuer ».

Et sur la scène par 2 fois il a été tout à fait catégorique.

Dans la 2^{me} scène du III^e Acte de Don Juan, il fait converser son héros avec son valet Sganarelle, déguisé en médecin pour les besoins de la cause. Et Don Juan, sceptique et blasé, dit de la médecine : « C'est une des grandes erreurs qui soient parmi les hommes ».

Dans la bouche de Don Juan qui ne croit à rien, la boutade ne surprend pas et nous pouvons douter s'il est réellement l'interprète de la pensée de l'auteur.

Mais dans la 3^{me} Scène du III^e Acte du Malade Imaginaire, *Molière* développe la même idée.

Quand Béralde propose à son frère Argan, d'aller pour se distraire voir une de ces comédies où *Molière* se moque du ridicule de la médecine, il reprend presque mot pour mot la phrase de Don Juan en l'aggravant de commentaires.

« La médecine est une des plus grandes folies qui soient parmi les hommes, et, à regarder les choses en philosophe, je ne vois point une plus plaisante môme, je ne vois rien de plus ridicule qu'un homme qui se veut mêler d'en guérir un autre ».

Pourquoi, demandons-nous alors avec Argan ?

« Pour la raison, explique Béralde, que les ressorts de notre machine sont des mystères, jusques ici, où les hommes ne voient goutte et que la nature nous a mis devant les yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose ».

Ainsi donc, reprenant à son actif l'opinion d'Aristote suivant laquelle « l'homme n'est pas objet de science » *Molière* estime non seulement que les médecins de son temps ne savaient rien sinon « parler en beau latin et nommer en grec toutes les maladies », mais même qu'il ne sera jamais possible à l'homme d'en connaître davantage. Les médecins sont et seront toujours pour lui des imposteurs et des charlatans puisqu'ils

promettent d'apporter la santé alors qu'ils en sont incapables.

« Que faut-il faire alors, quand on est malade ? » demande Argan avec beaucoup de bon sens.

Et Béralde-Molière répond par une profession de foi où l'on a cru voir les rudiments d'une philosophie :

« Il ne faut que demeurer en repos. La nature, d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée. C'est notre inquiétude, c'est notre impatience qui gâte tout et presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies ».

C'est donc à la « Natura Médicatrix » qu'il faut se confier et si un médecin s'avise de l'aider, il vous dit justement, ajoute Béralde le roman de la médecine.

Cette thèse n'a pas besoin d'être réfutée. Si dès l'origine du monde et toujours depuis et sans interruption l'homme a demandé à un autre homme un secours dans la maladie, c'est que la nature ne suffisait pas par elle-même à le tirer du désordre — Cet homme, le médecin, ne sait évidemment pas tout, mais comme le dit bien Argan, il en sait plus que les autres : et c'est déjà quelque chose.

Cette opinion de *Molière* sur la médecine est en réalité le reflet d'une attitude. Dans un siècle où la religion d'état imposait ses rigueurs, il fut ce qu'on appelle un libertin : « C'est être libertin que d'avoir de bons yeux » dit Cléonte à Orgon et Molière qu'on appelait le Contemplateur, avait de bons yeux, mais comme les myopes qui voient très bien de près seulement. Il voyait bien les travers, les ridicules autour de lui, comme son ami *La Fontaine*. On a voulu en faire un philosophe : Ce serait réduire la philosophie à la sagesse terre à terre d'un bonhomme Franklin.

Nous serions plutôt tentés de voir en lui le plus illustre représentant de cet esprit parisien qui tourne tout à la blague et fixe par la caricature les travers qu'il découvre chez les autres, car enfin, que sont ces Gorgibus, ces Sganarelle, ces Argan et ces Diafoirus, sinon des caricatures ?

Cela seul, à défaut d'autres preuves, suffit à lui refuser le rang de philosophe et de moraliste auquel on a voulu le hisser.

Contentons nous d'admirer en lui le grand Comédien qui sut faire rire et rallions-nous sans arrière-pensée à la thérapeutique qu'il préconise à la fin de l'Amour Médecin.

La Comédie, la Danse et la Musique sous la forme de trois jolies femmes entrent en scène au milieu des Jeux, des Ris et des Plaisirs et chantent les couplets suivants :

Sans nous, tous les hommes
Deviendraient malsains
Et c'est nous qui sommes
Leurs grands Médecins.
Veut-on qu'on rabatte
Par des moyens doux
Les vapeurs de rate
Qui nous minent tous,
Qu'on laisse Hippocrate
Et qu'on vienne à nous.

Je formule le vœu que vous n'ayez jamais affaire qu'à ces grands médecins : La Comédie, la Danse et la Musique.

Restrictions et Gaspillages

par

M. le Docteur REYNAUD

L'auteur offre à l'Académie la primeur de ces notes et de ses recherches. Il a été ému bien souvent par les souffrances des mères de familles nombreuses qui avaient beaucoup de peine à nourrir toute leur maisonnée et il croit que si l'on avait évité bien des gaspillages, on aurait pu, dans une certaine mesure, atténuer ces privations. En effet, de nombreux tickets n'assurent pas la nourriture d'une famille quand elle manque de moyens pécuniaires ; c'est pourquoi ce travail est avant tout une étude sociale.

De tout temps, la France a vécu sur son propre sol et au Moyen-Age et dans des temps antérieurs il y a eu cependant de nombreuses famines. Les colonies ne datent que de 4 ou 500 ans ; les Français ont donc pu toujours assurer leur propre subsistance.

Les restrictions pendant la guerre ont porté à peu près sur tous les points :

- 1^o) — Corps albuminoïdes : viande, lait, œufs, sous toutes leurs formes,
- 2^o) — Les matières grasses,
- 3^o) — Le sucre,
- 4^o) — Les hydrates de carbone,
- 5^o) — Les légumes verts,
- 6^o) — Les produits textiles et le papier,
- 7^o) — Les épices et les produits pharmaceutiques.

Disette des corps albuminoïdes

C'est, avant tout, le manque de viande. On a bien dit que celle-ci n'était pas indispensable. Cela peut être vrai, mais l'au-

teur croit que lorsqu'on fait un travail pénible, la viande est un véritable besoin.

Les Boschimans consomment des espèces d'animaux peu engageants quand les produits de la chasse leur manquent ; ils vont jusqu'à manger des fourmis qui, comme on le dit dans le pays, est le riz du Boschiman. Ceci n'a rien d'étonnant ; les fourmis, au temps des alchimistes, ont fait dans notre pays la base de l'Elixir de Magnanimité, rappelé il y a quelques années par le Docteur Clément, Professeur de Thérapeutique à la Faculté de Lyon, ancien maître du Docteur R.

Le Docteur Clément reprit cette formule, modernisée à l'aide du formiate de soude et il semble bien que ce remède donne, en effet, des forces et une vaillance particulière au travail.

Les nègres de l'Afrique Equatoriale mangent également toute espèce d'animaux répugnants, y compris les vers. Ce sont, d'après le Docteur Voronoff, des peuplades assez misérables vivant dans les régions dévastées par la mouche tsé-tsé. Cet insecte détruit à la fois les animaux de boucherie et les animaux de trait ; il en résulte que ces peuplades ne peuvent consommer beaucoup de viande, qu'elles ne peuvent pas non plus avoir d'agriculture faute d'animaux de trait. D'où les pratiques d'anthropophagie non rituelles.

Emu par cette situation, le Docteur Voronoff a voulu créer de toute pièce une race d'animaux résistant à la maladie du sommeil en croisant des espèces immunisées avec de robustes espèces de nos pays. Nous ne connaissons pas le résultat définitif de cette campagne entreprise avant la guerre, car le Docteur Voronoff est en ce moment prisonnier des allemands.

Plus près de nous, le besoin en protéines animales est tout aussi impérieux. St-Jean Baptiste n'est-il pas connu pour être allé dans le désert où il se nourrissait de miel et de sauterelles ? Ces derniers insectes sont encore, à l'heure actuelle, consommés par les Arabes et l'auteur se rappelle qu'en 1941 il a vu sur le journal « La Nature » la photographie d'une belle levantine, croquant avec des gestes que ne désavouerait pas une parisienne, des criquets grillés. Il ne semble pas, cependant, que toute la population du Levant ait le même goût que cette per-

sonne, car, dans ce pays, pour masquer la provenance de ces albuminoïdes, les ménagères confectionnent un gâteau à base, de sauterelles desséchées et réduites en poudre, de miel et de farine de froment. Les protéines sont, sous cette formes plus engageantes, parfaitement acceptées.

Le Docteur R. croit avoir ainsi suffisamment démontré le besoin impérieux des protéines animales.

A l'heure actuelle et en Europe, les ménagères n'ont-elles point, pendant cette guerre, fait manger pas mal d'escargots, et, lorsqu'elles en trouvaient, des coquillages variés ?

Le lait a été rare également pour nous ces derniers temps, de même que les œufs.

L'Administration a sagement fait en rationnant la viande qu'elle ne donnait qu'en petites quantités puisqu'elles ne pouvait s'en procurer davantage et en conseillant l'usage du soja sous toutes ses formes puisqu'elles a distribué des graines de ce légume.

Le soja, en effet, est un pois très riche en albumine et c'est une véritable viande végétale, car d'après les chimistes un kilo de soja équivaut à 2 kgs. 200 de viande de bœuf. De plus, le soja contenant de la caséine, il est possible de fabriquer avec ses graines un véritable lait et avec ce lait de véritables fromages. Enfin, toujours avec cette graine, on peut économiser les œufs et dans une omelette, par exemple, on peut faire avec 2 œufs seulement une omelette assez semblable à celle qui serait produite avec 4 œufs.

Il est regrettable toutefois que cette plante ait été si complètement bloquée, car l'outillage pour la transformer n'existant pas en France, l'auteur craint que les ménagères, sitôt la guerre finie, ne reviennent à leurs anciennes habitudes et ne se soucient plus d'utiliser ce légume de première qualité et très hautement nutritif. Il est en effet assez difficile à cuire.

Il est regrettable, en outre, que des leçons de choses et quelques cours ménagers n'aient pu dresser les ménagères à pratique de cette espèce végétale.

Contre la rareté des laitages, que n'a-t-on employé largement le lait de soja ? Avec un peu de soins, cette préparation n'était pas difficile à faire et il semble que l'administration

de cet aliment, bien surveillé par des médecins et des infirmières dressées à cet effet, aurait contribué à diminuer la mortalité infantile pendant les mois d'été.

Disette des corps gras

Celle-ci a été incontestablement la plus dure à supporter ; le soja pouvait y remédier, car il contient 20 % d'huile, mais ses graines ont été sans doute employées pendant la guerre pour les besoins industriels. En tous cas, beaucoup de corps gras ont été perdus ou, tout au moins, inutilisés.

Pendant la guerre 1914-1918, les allemands récupéraient les matières grasses des eaux ménagères dont ils faisaient, on le croit, des solvants ou des lubrifiants ; l'auteur ne pense pas qu'en France on soit allé jusqu'à ce degré de récupération.

Dans nos pays, on aurait pu cultiver le ricin nain non épi-mieux qui, d'après le Docteur Balzly donnerait un rendement suffisant. Cette plante aurait été précieuse pour l'industrie et surtout pour les moteurs d'avions ; il est encore temps de l'employer.

Avec juste raison les pouvoirs publics ont encouragé sur une grande échelle la fabrication de l'huile de pépins de raisin, succédanée de l'huile de ricin et, comme elle, précieuse pour les moteurs d'avion. Il y avait là heureusement un très vaste champ d'application, de très grandes ressources dans tout le vignoble méridional et, enfin, un outillage qui était déjà employé avant la guerre.

Le souchet — *cyperus edulis* — aurait dû être également cultivé. C'est une plante annuelle, à moitié acclimatée déjà dans nos contrées et on peut la trouver, paraît-il, sur les bords du Vistre. Cette espèce végétale a été cultivée il y a quelques années aux environs de Comps ; elle produit de petits tubercules qui peuvent se consommer, soit crus (goût de noix de coco), soit bouillis et rôtis comme des châtaignes. Chez les Espagnols, l'industrie en fait, sous le nom d'orchata, la base du sirop d'orgeat et, fabriqué en grandes quantités, un succédané de la pâte d'arnandes pour les pâtisseries.

En outre, le souchet peut produire une huile blanche, comestible, ne se figeant pas et ne rancissant pas.

On voit ainsi tout le parti que l'Administration aurait pu tirer de cette plante annuelle pour le graissage des moteurs, principalement pour le graissage en hiver.

Le Docteur R. déplore que toutes les graines et noyaux n'aient pas été collectés et utilisés : (pêches, abricots, prunes, cerises, graines de courge, pépins de toutes sortes, fruits du laurier, fruits de la nêfle du Japon, marrons d'Inde) qui broyés, auraient pu faire une huile complexe dont la chimie aurait su tirer parti, soit en enlevant les éléments nocifs, soit en la séparant suivant ses constituants.

Il regrette, en outre, que les fruits du micocoulier, si répandu dans tout le Midi de la France et sur le littoral méditerranéen de l'Algérie, n'aient pas été aussi utilisés pour faire de l'huile, car si l'on en croit certains auteurs les populations pauvres de l'Italie s'en servent depuis longtemps comme huile comestible. Si le fruit avait été récolté par des scouts ou éco-liers, il n'y aurait eu aucune difficulté de réalisation, ce fruit pouvant se traiter exactement comme les olives et par les mêmes procédés ; il y aurait eu ainsi une récupération très considérable de corps oléagineux.

Disette de sucre

Pendant cette guerre, le sucre nous a manqué en raison des difficultés de transport. Le sucre de canne ne pouvait arriver des régions tropicales, le sucre de betterave ne pouvait venir des régions du Nord de la France à cause de la destruction des voies ferrées ou des parcours de priorité, mais dans nos régions si ensoleillées on peut dire que le sucre est partout.

Avec juste raison, les pouvoirs publics nous ont dotés du sucre de raisin, mais celui-ci n'était pas absolument parfait. Peut-être qu'en réalisant certaines industries rurales peu compliquées, par exemple par chef-lieu de canton, on aurait pu supporter plus allègrement cette disette de sucre.

En effet, il existe des variétés de courge dont la pulpe, concentrée progressivement, produit un sucre qui serait du saccharose. Il est bon d'ajouter que cette même espèce de courge

produit des graines oléagineuses contenant 20% d'huile. Le profit eut été double.

Dans le même ordre d'idée, il eut été possible de faire fonctionner quelques broyeurs utilisant le sorgho à sucre. Cette espèce végétale a été exploitée aux environs de Pont St- Esprit il y a à peu près une soixantaine d'années.

Comme les broyeurs ne demandent pas d'installation compliquée, on aurait pu encourager la culture du sorgho à sucre qui lui-même était capable de donner une triple récolte : du sucre analogue au sucre de canne, dans le roseau ; des graines semblables au millet qui, décortiquées, fournissent un aliment plus substantiel que le riz. Enfin, après expression du jus de la canne, des fibres qui, paraît-il, sont excellentes pour la papeterie.

Cette disette en sucre a été quelquefois tournée par nos ménagères cévenoles et l'auteur se rappelle avoir goûté des confitures sans sucre faites avec le fruit du mûrier de Chine (élevage des vers à soie), additionnées de rondelles de pommes. Cette confiture était agréable et d'un intéressant prix de revient ; pas de tickets à déboursier.

Toujours dans le même ordre d'idée, le kaki du Japon se se montre un fruit très précieux, très sucré par lui-même, puisque chaque fruit représente en moyenne 2 à 3 morceaux de sucre totalement assimilable (glucose) ; il peut servir aussi pour la confection de confitures sans sucre.

Disette d'hydrazates de carbone

Le Ravitaillement s'est occupée particulièrement de cette question en contingentant les légumes secs ; il semble qu'il ait réussi, bien que l'abondance n'ait pas été toujours très considérable en raison des événements. Cependant, certaines choses, ou n'ont pas été utilisées, ou ont été utilisées seulement au point de vue industriel.

L'auteur veut parler de la cueillette des glands. Ces fruits ont été consommés pendant des millénaires par nos lointains ancêtres ; ils ont servis encore jusque sous Charlemagne et postérieurement, au moment des famines, ont été quelquefois utilisés, notamment pendant le terrible hiver de 1709.

Malgré ce, quand on consulte les livres, surtout ceux de pré-histoire, les auteurs sont *muets* sur le mode d'utilisation de ces fruits.

Le Docteur R., en 1940, a présenté une galette grossière confectionnée avec la farine de glands. Bien qu'atténué par un peu de farine ordinaire, cet aliment était peu agréable et assez âpre. Il a de ce fait, compris que le gland était sans doute utilisé autrefois, *après* une préparation, dont il ne connaissait pas le secret.

S'étant rendu compte que l'amertume et l'âpreté du gland étaient surtout dûes au tannin et que le tannin était très soluble dans l'eau, le Docteur R. a eu l'idée de procéder pendant deux ou trois semaines au lavage de ces fruits avec de l'eau fréquemment renouvelée et après avoir fendu obliquement l'écorce pour que la dissolution du tannin puisse s'effectuer jusque dans le cœur du fruit. Il semble bien que, tout au moins avec les espèces qu'il a expérimentées, l'âpreté ait complètement disparu à ce moment. Ces fruits peuvent alors être desséchés après décortication ou bien conservés dans de l'eau salée ; ils peuvent être également consommés rôtis ou bouillis comme des châtaignes, et mieux encore, *avec* les châtaignes, dont le pouvoir nutritif se trouve augmenté.

Le Docteur R. croit donc avoir rendu service à la société par ce genre d'étude, car voilà un fruit hautement nutritif, qui ne coûte rien et que l'on trouve encore assez abondamment, même après le ramassage des fruits sauvages prescrit par les autorités préfectorales. Il se trouve que, tout en dotant les personnes pauvres d'un aliment qui peut ne rien leur coûter, il a eu aussi la satisfaction de trouver la recette très vraisemblablement employée par les compagnes de nos lointains ancêtres.

Comme on l'a vu plus haut, c'est l'eau ordinaire qui est le solvant principal du tannin. Il est donc très probable qu'un chasseur de la préhistoire, fatigué après une longue randonnée, est venu se reposer sous un chêne au bord de l'eau. Là, après s'être désaltéré, il a trouvé, épars autour de lui, des glands qu'il a consommés et qui étaient aussi âpres que d'habitude, mais voyant sans doute dans l'eau de ces fruits immergés depuis plusieurs semaines, il eut l'idée de les goûter et les trouva beaucoup plus agréables au goût. En rentrant dans son village,

il raconta ce fait merveilleux et comme il est dans le naturel de l'homme de constamment progresser, les femmes probablement employèrent l'eau pour arriver à traiter ces glands. Après quoi, ils eurent les provisions de comestibles que tout le monde connaît et que l'on a trouvé en grandes quantités accumulées dans leurs anciennes demeures dans un but non douteux de consommation humaine.

Il est donc assez facile de se représenter dans nos pays la scène du broiement des bouillies, comme elle se pratique encore chez les peuplades d'Afrique : Un groupe de femmes, en cercle, munies d'un haut mortier et d'un long pilon, manœuvrent en cadence le broyeur pendant que l'une d'entre elles chante pour scander l'opération.

Dans le cas particulier, c'est en Europe que se pratique cette scène et ce sont des femmes blondes, et probablement plus habillées, qui agissent en cadence. Ce n'est pas la brousse des régions tropicales, mais comme fond de tableau on voit un paysage aux teintes douces de l'Île de France, ou, plus près de nous, les plages ensoleillées de notre Gardon.

A cette époque, il est probable que l'on a du mélanger la farine de glands avec celles, plus nutritives, de lentilles ou de pois, d'abord pour en corriger le goût un peu fade et ensuite, empiriquement ces peuplades ont dû se rendre compte qu'ainsi composé l'aliment a une plus haute valeur nutritive.

Comparaison entre Soja et Gland, plantes nouzcières

A l'heure actuelle, pas de doute possible, nous possédons depuis quelques années pour nos pays un nouveau légume : le soja qui pourrait se combiner très utilement avec la farine de glands, parce que celle-ci contient beaucoup d'hydrate de carbone et des quantités médiocres de corps gras ou de corps azotés. C'est précisément le contraire pour le soja, de sorte que la combinaison de ces deux farines produit un aliment complet.

Il semble qu'ainsi comprise la farine de glands puisse être un adjuvant très utile pour l'alimentation ; d'ailleurs ne fait-elle pas partie depuis de très longues années de la formule du racahaut des Arabes ?

il raconta ce fait merveilleux et comme il est dans le naturel de l'homme de constamment progresser, les femmes probablement employèrent l'eau pour arriver à traiter ces glands. Après quoi, ils eurent les provisions de comestibles que tout le monde connaît et que l'on a trouvé en grandes quantités accumulées dans leurs anciennes demeures dans un but non douteux de consommation humaine.

Il est donc assez facile de se représenter dans nos pays la scène du broiement des bouillies, comme elle se pratique encore chez les peuplades d'Afrique : Un groupe de femmes, en cercle, munies d'un haut mortier et d'un long pilon, manœuvrent en cadence le broyeur pendant que l'une d'entre elles chante pour scander l'opération.

Dans le cas particulier, c'est en Europe que se pratique cette scène et ce sont des femmes blondes, et probablement plus habillées, qui agissent en cadence. Ce n'est pas la brousse des régions tropicales, mais comme fond de tableau on voit un paysage aux teintes douces de l'Île de France, ou, plus près de nous, les plages ensoleillées de notre Gardon.

A cette époque, il est probable que l'on a du mélanger la farine de glands avec celles, plus nutritives, de lentilles ou de pois, d'abord pour en corriger le goût un peu fade et ensuite, empiriquement ces peuplades ont dû se rendre compte qu'ainsi composé l'aliment a une plus haute valeur nutritive.

Comparaison entre Soja et Gland, plantes nouzcières

A l'heure actuelle, pas de doute possible, nous possédons depuis quelques années pour nos pays un nouveau légume : le soja qui pourrait se combiner très utilement avec la farine de glands, parce que celle-ci contient beaucoup d'hydrate de carbone et des quantités médiocres de corps gras ou de corps azotés. C'est précisément le contraire pour le soja, de sorte que la combinaison de ces deux farines produit un aliment complet.

Il semble qu'ainsi comprise la farine de glands puisse être un adjuvant très utile pour l'alimentation ; d'ailleurs ne fait-elle pas partie depuis de très longues années de la formule du racahaut des Arabes ?

les jeunes pousses de fragon épineux qui, comme nos asperges sauvages, étaient vendues autrefois sur les marchés de Rome sous le nom commun d'asparagi.

Si, comme le recommande Montaigne, elles avaient su lire plus facilement « dans le grand livre ouvert de la nature », elles auraient pu aussi plus commodément varier leur alimentation.

Disette de papier et de textile

Il paraît que les Américains veulent, après la guerre, nous fournir des vêtements avec des fils d'acier. C'est une hérésie vestimentaire.

Dans cet ordre d'idée, que de choses dans nos pays pouvaient encore être utilisées. Le genêt qui fournit une fibre très solide et une toile assez grossière, mais résistant à toute épreuve; Une campagne avait été faite en 1941-42 par M. Pomier-Layrargues dans la région de Montpellier et on ne sait si cette industrie a pu être réalisée.

Le mûrier à papier — *broussonetia papyrifera* — qui pousse à peu près dans le monde entier et qui, en Océanie, est employé par les indigènes qui en font des pagnes; l'épinard en arbre — *Atriplex hortensis giganteus* — plante annuelle pouvant fournir plusieurs récoltes, comestible et en même temps fournissant des fibres qui, d'après l'Ecole de Papeterie de Grenoble, contiennent 46% de fibres utilisables en papeterie.

Il en est de même pour l'ortie, le sorgho sucré (bien étudié par l'industrie italienne) et qui donnent également des fibres de bonne qualité pour cet usage.

Disette d'épices et de produit pharmaceutiques

Il semble qu'à ce point de vue notre région aurait dû moins souffrir que des contrées plus septentrionales. C'est largement que les ménagères ont pu employer la feuille de laurier, la sauge, le thym et la sariette. Le poivre, lui-même, produit colonial, n'a-t-il pas un succédané dans notre région? C'est le

schizus molle ou poivre indigène qui peut pousser dans certains endroits abrités de notre département et qui, moins fort que le poivre, rend cependant des services.

Enfin, le poivron à maturité ou le piment, pulvérisés convenablement, peuvent aussi remplacer le poivre ou différents épices pour aromatiser certains plats.

Au point de vue pharmaceutique, le kaki contenant du tannin a été utilisé par l'auteur dans certaines affections. En 1936-37, il a été l'objet d'une étude dans son service hospitalier avec des résultats satisfaisants et, dans bien des cas, assez dissemblables. Mais ceci entraînerait trop loin et serait mieux à sa place dans une étude générale de cette remarquable espèce fruitière.

L'huile de cade venant habituellement de la Norvège a pu être fabriquée avec des cades indigènes et l'auteur montre à la Compagnie un échantillon de ce produit fabriqué par des procédés de fortune.

Il est regrettable que ce médicament n'ait pas pu être fabriqué en plus grande quantité, en raison des règlements de toutes sortes qui s'opposent à la fabrication.

Arrivé au terme de cette étude, il est bon d'en tirer une conclusion.

Notre reconnaissance émue se porte sur la ménagère française, cette femme incomparable qu'une presse méprisante a tant décriée à tort et flétrie aux yeux des étrangers. Pourtant la mère de famille, meurtrie dans sa chair et dans son âme pendant cette guerre, a subi aussi le supplice quotidien des angoisses quand il s'agissait d'élaborer pour toute sa famille un menu acceptable malgré toutes les difficultés rencontrées.

L'auteur pense que si, en liaison avec le ravitaillement, des animateurs et animatrices s'étaient adressées directement à la population pour lui montrer l'utilisation de certains produits dédaignés, on aurait pu diminuer pas mal de misères. On ne peut, en effet, s'arrêter à la conception trop commode de l'Etat-providence et l'initiative individuelle devait être encouragée, les pouvoirs publics n'étant là que pour réglementer l'usage des denrées absolument indispensables à la vie. Les autorités ne pouvaient s'occuper que des grands problèmes et n'encourageaient que des industries importantes. C'est pourquoi beaucoup de pro-

duits ne furent pas utilisés : De minimis non curat praetor. Pourtant un proverbe français dit : « Les petits ruisseaux font les grandes rivières ». C'est pourquoi toute économie, toute utilisation de fortune pouvaient rendre les plus grands services.

Il semble, en outre, que si l'on avait pu par le moyen des coopératives et, par exemple, dans chaque chef-lieu de canton, encourager quelques modestes industries rurales comme la fabrication du sucre de canne de sorgho, avec peu de moyens et sans grands frais de transport, on aurait sans doute atténué bien des privations.

L'auteur espère qu'à une époque où l'on peut entrevoir la fin des restrictions cette étude rétrospective puisse être utile à tout le monde, même si elle ne devait jamais plus servir comme dans les circonstances actuelles. L'état de guerre amène souvent certains progrès et par exemple, le blocus continental de Napoléon nous valut le crayon Conté et le sucre de betterave dont on se sert encore.

Il était donc bon de traiter ce sujet. Qui sait si dans l'avenir on ne serait pas heureux de connaître des ressources qui furent dédaignées pendant la période que nous venons de traverser !

L'auteur ne veut pas terminer cette causerie sans adresser tous ses remerciements à ceux qui l'ont aidé à poursuivre cette étude : M. Flaugères, Ancien Conservateur des Eaux et Forêts et M. Janssens, Directeur du Laboratoire Municipal, dont l'amabilité agissante ne s'est laissée décourager par aucun obstacle. Il remercie, en outre, M. Viales, de la Faculté des Sciences de Montpellier et M. le Directeur de l'Ecole d'Agriculture de cette ville pour leur précieuse documentation.

de Louis XVI, il se montrait favorable aux idées libérales. La Révolution survenue, il se voua à la défense du roi, puis de la cause royaliste. Mis en prison sous la République, puis sous l'Empire, il y passe de longues années. Quand arrive la Restauration qu'il a appelée de ses vœux, il s'estime frustré de la récompense à laquelle il pensait avoir droit, encourt une condamnation puis s'exile en Italie, où il meurt en 1817.

M. *des Guerrois*, qui a une prédilection marquée pour les études historiques, a campé sous nos yeux la figure intéressante d'un adversaire acharné de Napoléon 1^{er}, le fameux Pozzo di Borgo. Les deux hommes avaient vécu d'abord en bonne intelligence, unis par un amour commun de la Corse. Mais les événements survenus au cours de la Révolution française les séparèrent. Tandis que Bonaparte fraternisait avec les Jacobins, Pozzo se rangeait carrément parmi les partisans de Paoli. Ceux-ci définitivement vaincus en 1796, Pozzo quitte son île natale et entame une vie errante à travers l'Europe, qui dura 19 ans et le mena jusqu'en Russie où l'empereur Alexandre 1^{er} fit de lui un général et un ambassadeur. A ce dernier titre, il représenta le Tsar à Paris de 1814 à 1835 et jeta les premières bases d'une entente franco-russe.

Sous le titre : « L'âne à l'Eglise au Moyen-Age », M. *Marcel Fabre* nous a parlé des diverses cérémonies du culte auxquelles l'âne avait été mêlé à cette époque, d'abord dans des intentions religieuses; puis pour des représentations dramatiques. Le conférencier a condamné à juste titre le caractère grotesque, que finirent par prendre ces exhibitions.

Au titre de l'Archéologie, nous signalerons les communications suivantes :

Notre collègue, M. *Gouron* nous a expliqué que, lors des fouilles faites l'an dernier au Jardin de la Fontaine, près du Temple de Diane, on avait trouvé un fragment de sculpture représentant le haut d'une tête surmontée d'un bonnet phrygien et paraissant avoir été inclinée sur l'épaule droite. Conformément à l'avis de feu M. *Salomon Reinach*, notre archiviste départemental estime qu'il s'agit là d'une application du style égyptien et que ce fragment peut provenir d'un de ces nombreux ares

romains, qui aurait été érigé à Nîmes comme dans d'autres cités de la vallée du Rhône par une des légions d'Auguste.

M. *Henry Bauquier* nous a entretenu des fouilles pratiquées sur le terrain de la commune de St Laurent les Arbres au plateau de St-Maurice, où on a trouvé là toute une nécropole, remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne et composée de tombes, construites en tuiles gallo-romaines et pierres plates. D'autres ont déjà été découvertes, appartenant au même genre, et situées dans la partie de notre département qui avoisine le Rhône. On les appelle communément des tombes sarrazines, alors qu'elles ont été probablement aménagées par la population indigène assez dense à cette époque dans cette région.

Les travaux scientifiques, présentés à l'Académie en 1946, quoique moins nombreux, ont offert aussi beaucoup d'intérêt.

Sous le titre « Indépendance et servitude économique française », M. *Jean Bosc*, ancien Président de la Commission des douanes du Sénat, a étalé devant nous une très riche documentation économique concernant nos diverses industries dont il a détaillé les ressources et les besoins et qu'il a comparées à leurs concurrentes étrangères. Avec la rare compétence dont il jouit, il a estimé que l'autarchie était une entrave aux intérêts publics aussi bien que privés, et qu'on devait s'opposer à toutes les oppressions économiques.

Notre Président actuel, que vous venez d'avoir le plaisir d'entendre M. le Docteur *Baillet* nous a fait une causerie sur « la Faillite du Déterminisme ». Les récentes découvertes de la micro-physique et de la mécanique ondulatoire ont amené les physiciens modernes à ne formuler que des lois approchées, tandis que leurs prédécesseurs, habitués à penser mathématiquement, étaient invinciblement attachés à des critères de certitude donnant la conception du déterminisme. Cette étude, basée sur les plus récentes découvertes scientifiques, a provoqué parmi nous le plus vif intérêt.

En terminant le présent compte-rendu il me reste à vous signaler deux travaux, ayant trait l'un à la jurisprudence, l'autre à la philosophie.

Notre secrétaire perpétuel, M. *Lacombe* a dégagé de la dernière jurisprudence les tendances matérialistes et déterministes

Prix Jules Salles

Ce prix ,qui doit être normalement distribué tous les ans, est d'une valeur de 300 francs.

Se conformant aux intentions du fondateur, l'Académie l'a décerné cette année à Mlle *Martinet* pour son roman « La Tache », qui se déroule en grande partie dans notre ville et où l'on trouve des passages nuancés et stylisés fort agréables à lire et de nature à faire connaître Nîmes à des étrangers.

Mlle *Martinet*, professeur au Lycée de Grenoble, est originaire du département ; elle a déjà été plusieurs fois lauréate de notre Académie.

Histoire
de la
Damnation de Faust
d'Hector Berlioz

par

M. Marcel FABRE

Le 6 Décembre dernier, la *Damnation de Faust*, l'œuvre la plus populaire d'Hector Berlioz — un chef d'œuvre — a eu cent ans. Du vivant de ce génial musicien elle fut pour lui sujet de cuisants déboires. Après sa mort, elle assura pour une large part sa célébrité. Cela vaut bien qu'à l'occasion de son centenaire son histoire soit rappelée.

Ouvrons les *Mémoires* de Berlioz. Ils nous initieront à la genèse de l'œuvre qui devait consacrer sa gloire posthume. « Je dois signaler comme un des incidents remarquables de ma vie, écrit-il, l'impression étrange et profonde que je reçus en lisant pour la première fois le *Faust* de Goethe traduit en français par Gérard de Nerval. Le merveilleux livre me fascina de prime-abord, je ne le quittai plus ; je le lisais sans cesse, à table, au théâtre, dans les rues, partout ». Ceci se passait en 1828. Berlioz, élève du Conservatoire, avait vingt-cinq ans. Il venait d'obtenir le second grand prix de Rome et, comme compositeur il comptait à son actif une *Messe solennelle*, deux ouvertures : *Waverley* et les *Francs Juges* et plusieurs *Méodies*. Le poème de Goethe s'accordait si bien avec son tempérament romantique qu'il songea tout de suite à le prendre pour sujet ». Cette traduction en prose, dit-il, contenait quelques fragments versifiés, chansons, hymnes etc... Je cédai à la tentation de les mettre en musique ». Il ne différa guère la réalisation de ce projet. Ce fut dans sa bourgade natale, à la Côte Saint-André, dans l'Isère où il se trouvait en vacances que, le 14 Septembre 1828

il écrivit un premier morceau : *la Ballade du Roi de Thulé*. Désormais il fut tout à son sujet. De retour à Paris, en Octobre, il sollicitait du surintendant des Beaux-Arts, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, qui l'avait déjà protégé, la faveur d'être joué à l'Opéra et dans sa requête, exposant ses titres, il déclarait : « J'ai la tête pleine de Faust... il m'est impossible de rencontrer un sujet sur lequel mon imagination puisse s'exercer avec plus d'avantage... ». Le 2 Février 1829, écrivant à l'un de ses amis il disait : « J'ai dans la tête une symphonie descriptive de Faust qui fermente : quand je lui donnerai la liberté, je veux qu'elle épouvante le monde musical ». Il se mit à l'ouvrage. En quelques semaines il acheva ses *Huit scènes de Faust*. C'étaient : *L'hymne de la Fête de Pâques — Paysans sous les tilleuls — Concert des Sylphes — Ecot de Joyeux compagnons : Histoire d'un rat — Chanson de Méphistophélès : Histoire d'une puce — Le Roi de Thulé : Chanson gothique — Romance de Marguerite — et Sérénade de Méphistophélès*.

Sans plus attendre Berlioz fit graver la musique pour être en mesure de publier l'ensemble de ces huit morceaux en partition d'orchestre. Le 3 Mars il en offrait l'hommage au vicomte de La Rochefoucauld. Dans le secret de son cœur il était un jugement qu'il désirait entre tous : celui de Goëthe, du poète qui avait été son inspirateur. Le 10 Avril il lui adressait deux exemplaires de sa partition accompagnée de cette lettre :

Monseigneur,

Depuis quelques années, Faust étant devenu ma lecture habituelle, à force de méditer cet étonnant ouvrage... il a fini par opérer sur mon esprit une sorte de charme, des idées musicales se sont groupées dans ma tête autour de vos idées poétiques et, bien que fermement résolu de ne jamais unir mes faibles accords à vos accents sublimes, peu à peu la séduction a été si forte, le charme si violent, que la musique de plusieurs scènes s'est trouvée faite presque à mon insu. Je viens de publier ma partition, et, si quelque indigne qu'elle soit de vous être présentée, je prends aujourd'hui la liberté de vous en faire hommage. Je suis bien convaincu que vous avez reçu déjà un très grand nombre de compositions en tout genre inspirées par le

haut le flambeau des activités intellectuelles, qui sont au demeurant les plus fécondes, j'ai pensé que rien ne pouvait être plus justifié que d'ouvrir devant vous une page du passé local, non pas pour y chercher des motifs de comparaison avec le présent et encore moins, *laudator temporis acti*, d'y puiser je ne sais quels regrets stériles, mais pour faire revivre à vos yeux ce Français, grand parmi les plus grands, qui dut à notre région la glorieuse orientation de son génie : j'ai nommé *Pasteur*.

La France vient de commémorer par une série de manifestations scientifiques à la Sorbonne où furent conviés les savants les plus éminents du monde entier, le cinquantième anniversaire de la mort de *Pasteur*. Notre département ne saurait rester indifférent à ce concert d'éloges et refuser sa part de tribut à la reconnaissance que l'on doit à ce grand bienfaiteur de l'humanité, puisque c'est près d'ici, à Alès, que *Pasteur* fit la plus importante de ses découvertes, celle de l'origine microbienne des maladies.

Et c'est une histoire qui vaut la peine d'être racontée.

C'était en 1865. L'industrie séricicole qui, sous l'impulsion d'*Olivier de Serres*, au temps d'Henri IV, avait fait la richesse de la région Cévenole, était en péril, gravement menacée par un fléau qui tuait les vers et dépeuplait les magnaneries. En vain avait-on tenté de renouveler les chambrées par des graines importées d'Italie ou du Japon, les vers issus de ces graines ne tardaient pas à montrer les stigmates d'une maladie caractérisée par l'apparition de corpuscules, noirs comme des grains de poivre et qui avaient fait donner à la maladie, par assimilation, dans le langage local, le nom de pébrine.

Le désastre était tel que les pouvoirs publics s'en étaient émus et que le grand chimiste d'Alès, *Jean-Baptiste Dumas*, Sénateur d'Empire avait fait un rapport à l'Académie des Sciences.

C'est alors qu'il demanda l'envoi sur place d'une mission d'étude et proposa au choix de *Napoléon III* un jeune professeur qu'il connaissait pour l'avoir eu comme élève, *Louis Pasteur*.

Qui était Pasteur ?

Il avait 43 ans. Ancien élève de l'Ecole Normale, il avait déjà parcouru une carrière universitaire rapide et brillante,

pas versé dans la Médecine, il pensait comme tout le monde que la maladie était due à une altération spontanée des humeurs. On attribuait alors cette altération à des causes variées, souvent mystérieuses dont certaines comme le froid, la chaleur, le soleil, l'humidité sont encore retenues de nos jours, mais dont d'autres ne nous apparaissent plus que comme des formes déguisées de l'ignorance. Tels sont les influence délétères et ces miasmes où l'on croyait voir comme le souffle malsain d'une divinité maléfique.

C'est dans cet état d'esprit que *Pasteur* vint à Alès en juin 1865 pour étudier la maladie des vers à soie.

De ver à soie, *Pasteur* n'en avait jamais vu, à ce que prétend l'entomologiste *Fabre de Sérignan*. Et quand le Professeur *Dumas*, qui appréciait en *Pasteur*, l'homme de Science à la méthode rigoureuse et à la probité sans défaillance, l'avait déterminé à partir malgré l'aveu de son ignorance en la matière, il lui avait seulement décoché cette boutade, en guise d'encouragement : « Vous ne connaissez pas les vers à soie, tant mieux, vous n'aurez pas d'idées préconçues ».

C'était d'ailleurs inexact ; *Pasteur* se montra prisonnier, avec une rare ténacité, des idées qu'il avait acquises au cours de ses études sur les fermentations. Rien n'est plus passionnant à cet égard que de marquer l'évolution de son génie, au cours des cinq années qui suivirent. Il n'en a rien dissimulé et les deux volumes sur la maladie des vers à soie, publiés dès 1870, exposent avec une franchise surprenante les méandres de sa pensée jusqu'à la conquête de la vérité.

En 1865 il constate que les vers malades ont toujours des corpuscules et qu'on retrouve ceux-ci dans la chrysalide et le papillon. La présence des corpuscules paraît donc liée à la maladie. Toutefois il proclame à l'Académie des Sciences que la *Pébrine* n'est pas de nature parasitaire.

« La *Pébrine* écrit-il serait une maladie spontanée et plus elle gagne dans l'organisme du ver, plus elle augmente le nombre des corpuscules, témoignage de l'altération des tissus ».

Pourtant c'est de cette idée fausse que part une intuition géniale, il établit sa méthode de grainage par sélection qui est encore appliquée aujourd'hui.

Peu satisfait d'ailleurs de ces conclusions, il revient à Alès dès le mois de Février de 1866 pour s'installer dans le domaine de *Pont-Gisquet* qui demeure un lieu de pèlerinage pour les Pastoriers.

Il établit la nature contagieuse de la *Pébrine* ; mais son opinion ne change pas sur la nature des corpuscules dans lesquels il voit les témoins et non la cause de la maladie.

Et il expose magistralement ses idées à l'Académie des Sciences le 29 Juillet 66 : « On serait tenté de croire dit-il, qu'un parasite analogue à la Muscardine (maladie due à un champignon) a envahi les chambrées et que telle est la cause du mal, ce serait une erreur ».

En effet son expérience des levures lui a appris que les ferments se multiplient par scissiparité. Il sait aussi que les champignons se reproduisent par spores.

« Je n'ai pu surprendre jusqu'à présent, écrit-il le 12 Janvier 67 un mode de reproduction du corpuscule et son mode d'apparition le fait ressembler à un produit de la transformation des tissus ; La maladie existe avant l'apparition des corpuscules ».

Pour *Pasteur* la *Pébrine* était toujours une maladie spontanée dont le témoin, le corpuscule, n'était qu'un produit secondaire de l'organisme, analogue au pus dans les suppurations.

C'est cependant en 1867 que sa pensée fut conquise à la conception parasitaire de la maladie. De nouvelles expérimentations sur la contagion et surtout l'observation au microscope de la séparation en deux des corpuscules levèrent tous les doutes. Le corpuscule était bien un être vivant et c'était bien lui la cause de la maladie. La *Pébrine* était donc une maladie parasitaire dont il connaissait maintenant le germe et dont il avait pu suivre la propagation par hérédité et par contagion. « La maladie des corpuscules, pouvait-il écrire, est aussi facile à prévenir qu'à donner ».

C'était le triomphe : il fut de courte durée.

C'est un soir de 1867 que tombant découragé sur une chaise, les larmes aux yeux, il dit à ses élèves : « Il n'y a rien de fait, il y a deux maladies ».

Il venait de découvrir que la mort des vers de plusieurs chambrées n'était pas imputable à la *Pébrine*, (c'est pourquoi on n'avait pas trouvé de corpuscules), mais à la *Flacherie*.

C'est l'association de ces deux maladies qui avait si longtemps fait errer sa pensée. Mais, fort maintenant de ses expériences précédentes, ayant mis au point une méthode d'expérimentation rigoureuse, il devait avec sa ténacité coutumière, démêler petit à petit l'écheveau compliqué des observations en apparence contradictoires.

Bien plus, c'est l'étude de la *Flacherie* qui lui fit découvrir les principes généraux de la microbiologie : Dans les milieux contaminés, certains vers demeurent sains ; c'est alors la notion de réceptivité qui se dégage dans l'esprit de *Pasteur*. Certains vers meurent plus rapidement que d'autres, et c'est la notion si féconde de virulence des germes. Des vers atteints reprennent un développement normal, comme s'ils guérissaient, et c'est la conception maîtresse de toute la pathologie, l'importance de la résistance ou la défaillance du terrain, vis-à-vis d'un germe morbide.

Que de chemin parcouru depuis l'époque où appliquant ses idées de fermentation des levures, *Pasteur* croyait que la maladie était une affection spontanée de cause inconnue qui pouvait « en modifiant les humeurs préparer le terrain pour tel ou tel microbe, qui était alors, suivant le cas soit le témoin visible de la maladie, soit le point de départ d'une maladie nouvelle ». (*Duclaux*)

Dorénavant il est fondé à donner au germe vivant, qu'on appellera plus tard microbe, le rôle causal dans la genèse des maladies, que ce germe se transmette par hérédité ou par contagion.

Mais en même temps *Pasteur* avait pressenti le conflit entre le microbe et le terrain, d'où devaient découler les notions de virulence et d'immunité. « Tous les grands enseignements de la pathologie microbienne, a pu écrire *Duclaux*, se trouvent dans les deux volumes des études sur la maladie des vers à soie ».

Pasteur était dès lors convaincu que la maladie qui venait coup sur coup de ravir ses deux filles à son affection était

d'origine microbienne et qu'on saurait peut-être un jour la prévenir et la guérir.

C'est ce qui vous émeut quand on visite ce domaine du *Pont-Gisquet* dont les hôtes actuels, conscients de la gloire que ces murs abritent, vous accueillent avec cette sympathie et cette gravité religieuse que l'on doit à une grande mémoire.

S'il y a des lieux où souffle l'esprit, comme dit *Barrès*, le *Pont-Gisquet* fut un de ces lieux privilégiés. Dans cette chambre où vécut *Pasteur* les plus hautes spéculations de la pensée humaine se sont affrontées avec les émotions les plus douloureuses du cœur.

On évoque la chambre de *Pascal* à *Port-Royal*, ou cette cellule qu'on montre au château d'*Eisenach* où *Luther* souffrit les assauts du démon.

Mais de quel prix *Pasteur* payait-il sa conquête ? Le 19 Octobre 68 il tombait frappé d'hémorragie cérébrale. Sa main resta paralysée mais son génie demeurait heureusement intact.

De toutes pièces il allait créer la microbiologie.

Compte-Rendu

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

en 1946

par

M. le Colonel BLANCHARD

Président

Mesdames, Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque, j'ai eu l'honneur de vous exposer la série des travaux effectués par les membres de l'Académie de Nîmes au cours de l'année 1945. Je vous parlais en qualité de Vice-Président, remplaçant notre Président sortant M. le Préfet *Paganelli*, retenu loin de nous par de multiples obligations.

Cette année, c'est moi qui suis le Président sortant, et, à ce titre, la même tâche n'incombe aujourd'hui.

En entendant mon exposé, vous ne serez pas surpris de constater l'ampleur des travaux de notre chère Compagnie pendant l'année 1946. Vous remarquerez la variété des sujets traités par mes collègues, dont la compétence et l'érudition ne laissent place à aucun doute.

Et d'abord, occupons nous des travaux littéraires présentés par eux au cours de nos diverses séances ; comme d'ordinaire ce sont, je dois vous le signaler, les plus nombreux.

C'est ainsi que M. le chanoine *Bruyère*, terminant une communication, entamée à la fin de l'année précédente, a traité une étude intitulée par lui : « Une amitié littéraire. Lamartine et Jean Reboul ». Il nous a dit que à partir de 1847 et de la publication de son « Histoire des Girondins » le premier de ces

deux poètes avait laissé percer ses opinions nouvelles favorables à la Révolution française ; le second toujours attaché à ses convictions royalistes, lui avait envoyé une épître en vers pour s'élever fermement contre son changement d'attitude. Mais, ce désaccord intellectuel n'altéra pas les relations amicales qui existaient entre ces deux hommes. Reboul continua jusqu'à sa mort, survenue en 1864, à marquer son respect et sa reconnaissance envers Lamartine, qui l'avait fait connaître du grand public.

Dans deux communications successives, M^e *Marcel Fabre* nous a donné lecture d'une étude, qu'il a intitulée : « La vie passionnelle et le crépuscule amoureux d'Hector Berlioz ». Dans sa jeunesse, l'illustre compositeur avait rencontré une demoiselle, qui lui parut dotée de tous les charmes ; elle était un peu plus âgée que lui, et il ne put pas l'épouser, mais sa pensée ne put jamais se détacher de ce souvenir. Marié, il ne fut pas heureux en ménage. Plus tard, devenu veuf et commençant à vieillir, il chercha à se rapprocher de la dame de ses pensées au temps de sa jeunesse ; il ne réussit pas et mourut désespéré.

Au cours d'une autre causerie, le même conférencier nous a fait l'histoire de la Damnation de « Faust » du même Hector Berlioz ; mais, je me garderai de déflorer ce sujet devant vous, car vous allez l'entendre aujourd'hui de la bouche de son propre auteur.

De la part d'un professeur de littérature grecque, nous pouvions nous attendre à ouïr quelque morceau d'histoire ancienne. M. *Latzarus* ne nous a point déçus, en nous parlant d'un sujet peu connu « la Démocratie de Périclès ». Comme tant d'hommes politiques qui lui ont succédé à travers les temps, le grand homme d'état grec a usé de la démagogie pour se hisser au pouvoir. Mais, arrivé à ses fins, il a su solidement organiser la démocratie à Athènes.

M. *Huc* a bien voulu faire à ses collègues deux communications : la première intitulée « Victor Hugo et l'au delà », la seconde ayant trait à la vie et à l'œuvre de l'écrivain Paul Adan. Il nous a montré comment le grand poète avait été initié au mystère des tables tournantes et parlantes par Madame de Girardin ; il s'était ancré dans la con-

viction que, après la mort, l'être humain conservait une survie spirituelle, il croyait en Dieu, mais il n'admettait le concours d'aucune religion. En ce qui concerne Paul Adam, M. *Huc* s'est étonné de l'indifférence manifestée actuellement à son égard par le public lettré ; il nous a dit que cet auteur devrait être tiré de l'oubli, car son talent, pour n'être pas classique, n'en était pas moins réel.

Lui aussi, M. *Marcel Coulon* a donné à ses collègues deux autres communications : l'une ayant trait au poète italien Leopardi, l'autre concernant le talent de Mistral non seulement comme poète épique, mais aussi comme poète lyrique. Notre éminent critique littéraire Sainte-Beuve a beaucoup contribué à faire connaître en France la valeur poétique et philosophique de Leopardi ; ce dernier fut, en même temps, un philologue remarquable, et cela, dès sa plus tendre jeunesse. D'après lui, cet italien était devenu « un véritable érudit à l'âge où les autres sont encore à répéter sur les bancs de l'école les dictées du maître ». En ce qui concerne Mistral, M. *Coulon* a charmé ses collègues en leur lisant quelques morceaux en vers français d'une traduction des œuvres du grand poète provençal, qu'il se prépare à faire paraître.

Enfin, M. *Velay* a clôturé la série de nos travaux littéraires, en nous retraçant, dans un style élégant, la vie et l'œuvre de Jules Lemaitre. Il nous a parlé de son enfance, de sa carrière universitaire, de son mariage si peu heureux, puis, quand il fut devenu veuf et après son installation à Paris, de son succès étourdissant comme critique littéraire et aussi dramatique et enfin de son talent de conférencier. Il se garda bien de passer sous silence ses relations avec cette Madame de Loynes, qui contribua à apaiser chez lui le souvenir de son malheur conjugal.

Après l'exposé de ces travaux littéraires, passons maintenant aux sujets d'histoire ou d'archéologie, qui ont été traités par les membres de notre Académie pendant l'année écoulée ; ils ont été, eux aussi, nombreux et intéressants.

M. *Lacombe* nous a conté l'histoire d'un cousin de Rivarol, originaire de Connaux près Bagnols, le comte de Barruel-Beauvert. On ne pourra pas dire de cet homme qu'il a passé son temps à flatter les puissants du jour. Officier dans les armées

de Louis XVI, il se montrait favorable aux idées libérales. La Révolution survenue, il se voua à la défense du roi, puis de la cause royaliste. Mis en prison sous la République, puis sous l'Empire, il y passe de longues années, Quand arrive la Restauration qu'il a appelée de ses vœux, il s'estime frustré de la récompense à laquelle il pensait avoir droit, encourt une condamnation puis s'exile en Italie, où il meurt en 1817.

M. *des Guerrois*, qui a une prédilection marquée pour les études historiques, a campé sous nos yeux la figure intéressante d'un adversaire acharné de Napoléon 1^{er}, le fameux Pozzo di Borgo. Les deux hommes avaient vécu d'abord en bonne intelligence, unis par un amour commun de la Corse. Mais les événements survenus au cours de la Révolution française les séparèrent. Tandis que Bonaparte fraternisait avec les Jacobins, Pozzo se rangeait carrément parmi les partisans de Paoli. Ceux-ci définitivement vaincus en 1796, Pozzo quitte son fle natale et entame une vie errante à travers l'Europe, qui dura 19 ans et le mena jusqu'en Russie où l'empereur Alexandre 1^{er} fit de lui un général et un ambassadeur. A ce dernier titre, il représenta le Tsar à Paris de 1814 à 1835 et jeta les premières bases d'une entente franco-russe.

Sous le titre : « L'âne à l'Eglise au Moyen-Age », M. *Marcel Fabre* nous a parlé des diverses cérémonies du culte auxquelles l'âne avait été mêlé à cette époque, d'abord dans des intentions religieuses; puis pour des représentations dramatiques. Le conférencier a condamné à juste titre le caractère grotesque, que finirent par prendre ces exhibitions.

Au titre de l'Archéologie, nous signalerons les communications suivantes :

Notre collègue, M. *Gouron* nous a expliqué que, lors des fouilles faites l'an dernier au Jardin de la Fontaine, près du Temple de Diane, on avait trouvé un fragment de sculpture représentant le haut d'une tête surmontée d'un bonnet phrygien et paraissant avoir été inclinée sur l'épaule droite. Conformément à l'avis de feu M. *Salomon Reinach*, notre archiviste départemental estime qu'il s'agit là d'une application du style égyptien et que ce fragment peut provenir d'un de ces nombreux arcs

romains, qui aurait été érigé à Nîmes comme dans d'autres cités de la vallée du Rhône par une des légions d'Auguste.

M. *Henry Bauquier* nous a entretenu des fouilles pratiquées sur le terrain de la commune de St Laurent les Arbres au plateau de St-Maurice, où on a trouvé là toute une nécropole, remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne et composée de tombes, construites en tuiles gallo-romaines et pierres plates. D'autres ont déjà été découvertes, appartenant au même genre, et situées dans la partie de notre département qui avoisine le Rhône. On les appelle communément des tombes sarrazines, alors qu'elles ont été probablement aménagées par la population indigène assez dense à cette époque dans cette région.

Les travaux scientifiques, présentés à l'Académie en 1946, quoique moins nombreux, ont offert aussi beaucoup d'intérêt.

Sous le titre « Indépendance et servitude économique française », M. *Jean Bosc*, ancien Président de la Commission des douanes du Sénat, a étalé devant nous une très riche documentation économique concernant nos diverses industries dont il a détaillé les ressources et les besoins et qu'il a comparées à leurs concurrentes étrangères. Avec la rare compétence dont il jouit, il a estimé que l'autarchie était une entrave aux intérêts publics aussi bien que privés, et qu'on devait s'opposer à toutes les oppressions économiques.

Notre Président actuel, que vous venez d'avoir le plaisir d'entendre M. le Docteur *Baillet* nous a fait une causerie sur « la Faillite du Déterminisme ». Les récentes découvertes de la micro-physique et de la mécanique ondulatoire ont amené les physiciens modernes à ne formuler que des lois approchées, tandis que leurs prédécesseurs, habitués à penser mathématiquement, étaient invinciblement attachés à des critères de certitude donnant la conception du déterminisme. Cette étude, basée sur les plus récentes découvertes scientifiques, a provoqué parmi nous le plus vif intérêt.

En terminant le présent compte-rendu il me reste à vous signaler deux travaux, ayant trait l'un à la jurisprudence, l'autre à la philosophie.

Notre secrétaire perpétuel, M. *Lacombe* a dégagé de la dernière jurisprudence les tendances matérialistes et déterministes

du droit moderne, qu'il s'est appliqué à faire ressortir devant nous. Il les a reconnus dans la substitution de la nation du risque à celle de la faute personnelle au cours des accidents, dans l'interprétation extensive des conventions, qui tend à remplacer la notion de liberté. Suivant l'opinion de jurisconsultes éminents, il y voit une menace de cette même liberté, et non un progrès

Enfin, M. *Gibelin*, qui s'intéresse tout particulièrement aux questions philosophiques nous a fait l'exposé des thèses de Paulhan. Ce Nimois avait été pendant quelques années le conservateur de notre Bibliothèque Municipale. Comme philosophe, il se rattache à l'école positiviste de Ribot, tout en s'en dégageant quelquefois. Pour lui, la psychologie, science des états de conscience, dépend de la physiologie, tout en s'en distinguant ; le moi n'a rien de substantiel, il synthétise et harmonise simplement les états psychiques. C'est naturellement contre cette philosophie positiviste que se sont élevés les maîtres de l'école spiritualiste contemporaine.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous venez de l'entendre, le labeur de notre Compagnie a été intense au cours de l'année 1946 ; il ne faut point s'en étonner car c'est la coutume chez nous.

Lorsque l'Académie de Nîmes fut fondée en 1682, elle adopta pour devise celle qui lui était proposée par l'un de ses membres, le célèbre archéologue Graverol ; et ce fut « *Œmula lauri* », c'est à dire « concurrente pour l'obtention des lauriers ».

Concurrente de qui ? me demanderez-vous. C'était de l'Académie Française, à laquelle elle allait bientôt être affiliée.

Cette devise « *Œmula lauri* » est toujours la nôtre. Mais, moins ambitieux que nos fondateurs nous ne cherchons à rivaliser d'émulation qu'entre nous pour maintenir à notre Compagnie la haute réputation qu'elle s'est acquise au cours des deux siècles et demi de travaux et pour la gloire de notre chère ville de Nîmes, à laquelle nous nous sommes tous fermement et fidèlement attachés.

Prix Jules Salles

Ce prix ,qui doit être normalement distribué tous les ans, est d'une valeur de 300 francs.

Se conformant aux intentions du fondateur, l'Académie l'a décerné cette année à Mlle *Martinet* pour son roman « La Tache », qui se déroule en grande partie dans notre ville et où l'on trouve des passages nuancés et stylisés fort agréables à lire et de nature à faire connaître Nîmes à des étrangers.

Mlle *Martinet*, professeur au Lycée de Grenoble, est originaire du département ; elle a déjà été plusieurs fois lauréate de notre Académie.

Histoire
de la
Damnation de Faust
d'Hector Berlioz

par

M. Marcel FABRE

Le 6 Décembre dernier, la *Damnation de Faust*, l'œuvre la plus populaire d'Hector Berlioz — un chef d'œuvre — a eu cent ans. Du vivant de ce génial musicien elle fut pour lui sujet de cuisants déboires. Après sa mort, elle assura pour une large part sa célébrité. Cela vaut bien qu'à l'occasion de son centenaire son histoire soit rappelée.

Ouvrons les *Mémoires* de Berlioz. Ils nous initieront à la genèse de l'œuvre qui devait consacrer sa gloire posthume. « Je dois signaler comme un des incidents remarquables de ma vie, écrit-il, l'impression étrange et profonde que je reçus en lisant pour la première fois le *Faust* de Goethe traduit en français par Gérard de Nerval. Le merveilleux livre me fascina de prime-abord, je ne le quittai plus ; je le lisais sans cesse, à table, au théâtre, dans les rues, partout ». Ceci se passait en 1828. Berlioz, élève du Conservatoire, avait vingt-cinq ans. Il venait d'obtenir le second grand prix de Rome et, comme compositeur il comptait à son actif une *Messe solennelle*, deux ouvertures : *Waverley* et les *Francs Juges* et plusieurs *Méodies*. Le poème de Goethe s'accordait si bien avec son tempérament romantique qu'il songea tout de suite à le prendre pour sujet ». Cette traduction en prose, dit-il, contenait quelques fragments versifiés, chansons, hymnes etc... Je cédai à la tentation de les mettre en musique ». Il ne différa guère la réalisation de ce projet. Ce fut dans sa bourgade natale, à la Côte Saint-André, dans l'Isère où il se trouvait en vacances que, le 14 Septembre 1828

il écrivit un premier morceau : *la Ballade du Roi de Thulé*. Désormais il fut tout à son sujet. De retour à Paris, en Octobre, il sollicitait du surintendant des Beaux-Arts, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, qui l'avait déjà protégé, la faveur d'être joué à l'Opéra et dans sa requête, exposant ses titres, il déclarait : « J'ai la tête pleine de Faust... il m'est impossible de rencontrer un sujet sur lequel mon imagination puisse s'exercer avec plus d'avantage... ». Le 2 Février 1829, écrivant à l'un de ses amis il disait : « J'ai dans la tête une symphonie descriptive de Faust qui fermente : quand je lui donnerai la liberté, je veux qu'elle épouvante le monde musical ». Il se mit à l'ouvrage. En quelques semaines il acheva ses *Huit scènes de Faust*. C'étaient : *L'hymne de la Fête de Pâques — Paysans sous les tilleuls — Concert des Sylphes — Ecot de Joyeux compagnons : Histoire d'un rat — Chanson de Méphistophélès : Histoire d'une puce — Le Roi de Thulé : Chanson gothique — Romance de Marguerite — et Sérénade de Méphistophélès*.

Sans plus attendre Berlioz fit graver la musique pour être en mesure de publier l'ensemble de ces huit morceaux en partition d'orchestre. Le 3 Mars il en offrait l'hommage au vicomte de La Rochefoucauld. Dans le secret de son cœur il était un jugement qu'il désirait entre tous : celui de Gœthe, du poète qui avait été son inspirateur. Le 10 Avril il lui adressait deux exemplaires de sa partition accompagnée de cette lettre :

Monseigneur,

Depuis quelques années, Faust étant devenu ma lecture habituelle, à force de méditer cet étonnant ouvrage... il a fini par opérer sur mon esprit une sorte de charme, des idées musicales se sont groupées dans ma tête autour de vos idées poétiques et, bien que fermement résolu de ne jamais unir mes faibles accords à vos accents sublimes, peu à peu la séduction a été si forte, le charme si violent, que la musique de plusieurs scènes s'est trouvée faite presque à mon insu. Je viens de publier ma partition, et, si quelque indigne qu'elle soit de vous être présentée, je prends aujourd'hui la liberté de vous en faire hommage. Je suis bien convaincu que vous avez reçu déjà un très grand nombre de compositions en tout genre inspirées par le

prodigieux poème ; j'ai donc lieu de craindre qu'en arrivant après tant d'autres je ne fasse que vous importuner. Mais, dans l'atmosphère de gloire où vous vivez, si des suffrages obscurs ne peuvent vous toucher, du moins j'espère que vous pardonneriez à un jeune compositeur qui, le cœur gonflé et l'imagination enflammée par votre génie, n'a pu retenir un cri d'admiration ».

Nous savons par Eckermann, son confident, que Goethe, le vieux Goethe — il avait alors quatre-vingts ans — trouva la lettre « bien écrite et d'un ton élevé ». Quant à l'œuvre elle-même comment la jugea-t-il ? Il la lut, dit Eckermann, mais comprit-il cette musique d'orchestre d'une facture si nouvelle, si particulière et qui ne ressemblait à aucune autre ? On l'ignore.

On sait seulement qu'il envoya l'un des deux exemplaires des *Huit scènes de Faust* à son ami Zelter, un musicien, bon violoniste, auteur de cantates et d'opéras, professeur de contrepoint, sollicitant son avis, tout en laissant percer pour l'œuvre de Berlioz un bienveillant intérêt : « Apaise à ta manière, lui écrivait-il, la curiosité que me donne la vue de ces figures de notes, elles paraissent si étranges et si merveilleuses... ». Comme la réponse tardait, Goethe écrivit à nouveau à Zelter qui finalement lui répondit par ce chef d'œuvre de délicatesse toute germanique :

« Certaines gens ne peuvent indiquer leur présence et marquer leur participation en toute circonstance, que par des expectorations bruyantes, des étternuements, des croassements, des vomissements : M. Hector Berlioz paraît être de ces gens là. L'odeur de soufre qui se dégage autour de Méphistophélès. l'attire, le fait étternuer et souffler de telle sorte que tous les instruments s'agitent et font rage dans l'orchestre. De Faust aucun cheveu ne bouge. Au surplus. merci pour l'envoi : l'occasion se trouvera bien d'utiliser un jour dans quelque leçon. cette excroissance, résidu d'avortement qui résulte d'un hideux inceste ».

Goethe, pour si bienveillant qu'il se soit montré de prime-abord, paraît avoir entériné en dernière analyse cet étrange jugement de son ami Zelter car il ne répondit jamais à Berlioz qui se morfondait dans l'attente fiévreuse d'une réponse : « Goethe, mandait-il à son bon ami Ferrand, m'a fait prévenir qu'il

allait m'écrire et il ne m'écrivit pas. Dieu ! quelle impatience j'éprouve de recevoir cette lettre ». Pour calmer cette impatience, du moins pouvait-il lire dans la *Revue musicale* de Fétis cette appréciation sur son œuvre : « L'imagination de ce jeune compositeur est empreinte d'une couleur fantastique et bizarre... Cette partition de *Faust* est l'ouvrage d'un homme plein de talent et de facilité... Si M. Berlioz calme un peu cette fièvre de sauvagerie dont il est tourmenté, nous n'hésitons pas à lui prédire les plus grands succès ». Et il ne fut pas peu flatté de recevoir les compliments de Meyerbeer et ceux de Marx un célèbre critique musical de Berlin auxquels vinrent se joindre ceux des artistes les plus marquants de l'Opéra de Paris.

Cependant Berlioz ne pouvait se contenter d'avoir fait connaître ses *Huit scènes de Faust* par l'édition. Il voulait les faire entendre dans un concert. Mais avant d'en donner l'audition intégrale il lança un ballon d'essai en intercalant dans un concert qu'il donna au Conservatoire le 1^{er} Novembre 1829, le *Concert des Sylphes* dont il attendait merveille. Ce fut à une déception qu'il aboutit : Ce morceau, écrit-il dans ses *Mémoires* « ne produisit aucun effet. Six élèves du Conservatoire l'avaient chanté. On trouva que cela ne signifiait rien : l'ensemble en parut vague, froid et absolument dépourvu de chant ». Il n'insista pas et s'empressa de rassembler tous les exemplaires de son œuvre qu'il put trouver et les détruisit. Comme il s'était endetté pour faire graver la partition à ses frais il dut, pour rembourser les avances consenties par quelques amis, se remettre à donner des leçons de guitare et faire pour les éditeurs de musique quelques menus travaux, entr'autres la correction des épreuves de *Guillaume Tell* qui lui rapporta deux cents francs. Il ne dit plus mot de son *Faust*.

Quinze ans passèrent pendant lesquels sa vie passionnelle qui fut toujours si intense, fit éclater sur lui bien des orages et son activité artistique le mena de déceptions en déceptions. Et voilà qu'en 1844 il revint à nouveau à ses *Huit scènes de Faust* et pour sonder le public sur le programme d'un concert qu'il devait diriger le 3 Février — celui où fut donnée la première audition de son ouverture du *Carnaval romain* — il inscrivit la *Romance de Marguerite : D'amour l'ardente flamme...*

Mais il jouait de malheur. Cette première audition d'un morceau composé depuis quinze ans ne put avoir lieu, Mme Nathan-Treillet, la cantatrice qui devait l'exécuter étant tombée malade la veille du concert.

N'importe, Berlioz hanté par *Faust* reprit son projet d'écrire sur ce sujet un grand ouvrage dans lequel il répartirait ses *Huit scènes* remaniées. Dans toutes ses œuvres il avait toujours mis beaucoup de lui-même, développant ses sentiments intimes au point qu'on peut dire qu'il a raconté sa vie passionnelle en musique. Tout le romantisme qui bouillonnait en lui il sentait que dans cette partition qu'il méditait il pouvait le traduire mieux qu'il n'avait fait jusqu'alors. Cette légende où le fantastique ne manquait pas, dans laquelle il y avait tant d'occasions de sonder le cœur humain, lui apparaissait comme un excellent sujet à développer pour laisser éclater son volcanisme et se manifester sa sensibilité. Le personnage de Faust serait donc son interprète chargé d'exprimer ses divers états lyriques. Il établit un plan d'ensemble en empruntant au poème de Goethe en plus des huit scènes déjà traitées dans sa jeunesse, un certain nombre d'autres dont, dit-il, la séduction sur son esprit était irrésistible. Il groupa cette suite de tableaux autour de l'épisode de *Marguerite*. Pour versifier ces scènes nouvelles il fit appel à un obscur journaliste qui rimait à ses heures : Almire Gandonnière. Ce collaborateur composa une centaine de vers puis s'arrêta à bout d'effort. Berlioz ramassa la plume tombée de ses doigts défaillants et résolut d'écrire lui-même les morceaux restés en souffrance. Il ne se montra pas inférieur dans cette tâche, tout au contraire et ses vers ne sont pas sans mérites. Il était sur le point de partir pour donner une série de concerts en Autriche, en Bohême et en Hongrie. Il se mit en route le 22 Octobre 1845. « J'essayai tout en roulant dans ma vieille chaise de poste allemande, raconte-t-il dans ses *Mémoires*, de faire les vers destinés à la musique. Je débutai par l'*Invocation de Faust à la Nature*, ne cherchant ni à traduire, ni même à imiter le chef-d'œuvre, mais à m'en inspirer seulement et à extraire la substance musicale qui y est contenue. Et je fis ce morceau qui me donna l'espoir de parvenir à écrire le reste. Une fois lancé je fis les vers qui me manquaient au fur et à mesure que me venaient les idées musicales et je composai ma

partition avec une facilité que j'ai bien rarement éprouvée pour mes autres ouvrages. Je l'écrivais quand je pouvais et où je pouvais : en voiture, en chemin de fer, sur les bateaux à vapeur, et même dans les villes, malgré les soins divers auxquels m'obligeaient les concerts que j'avais à y donner ». Ce fut ainsi qu'à la faveur d'une halte dans une auberge à Passau, il écrivit son introduction : *Le vieil hiver a fait place au printemps*. A Vienne il composa la scène des bords de l'Elbe, l'air de Méphistophélès : *Voici des roses* et le *Ballet des Sylphes*. A Post, un soir qu'il s'était égaré, il s'arrêta devant une boutique où brûlait un bec de gaz et, à sa lueur, il écrivit la *Ronde des Paysans*. A Prague, au cours d'une nuit d'insomnie, un chant lui trottait par la tête, celui du chœur des anges accueillant Marguerite au ciel. De peur de l'oublier il se leva et s'empressa de le noter. A Breslau, il fit les paroles et esquissa la musique de la chanson latine des étudiants : *Jam nox stellata velamina pandit*. La fameuse *Marche Hongroise* aurait été écrite à Vienne, pendant la nuit qui précéda son départ pour la Hongrie, sur le thème de la marche de Rakoczy si populaire dans ce pays. Elle fut exécutée à Pest et obtint un tel succès qu'il résolut de l'introduire dans son *Faust* en prenant la liberté de placer son héros en Hongrie au début de l'action et en le faisant assister au passage d'une armée hongroise à travers la plaine où il promenait ses rêveries. La composition de l'œuvre avançait rapidement, le classement des morceaux s'ordonnait, le titre en fut définitivement arrêté, ce serait : la *Damnation de Faust* car si dans le poème de Goethe, Faust est sauvé, dans son ouvrage à lui Faust sera entraîné en Enfer par Méphistophélès triomphant.

Fin Avril 1846, Berlioz revint en France. Il alla se reposer pendant quelques jours chez le baron de Montville aux environs de Rouen et là il composa le grand trio : *Ange adoré dont la céleste image*. Revenu à Paris il termina, toujours à l'improviste, écrit-il, « chez moi, au café, au Jardin des Tuileries, et jusque sur une borne du boulevard du Temple. Je ne cherchais pas les idées, je les laissais venir et elles se présentaient dans l'ordre le plus imprévu ». Veut-on un exemple de cette agitation fiévreuse qui l'emportait tout absorbé qu'il était par la composition de son nouvel ouvrage ? Lisons dans son feuilleton des *Débats* du 6 Septembre, ce récit évidemment fantaisiste

mais dans lequel il y a bien tout de même une part de vérité : « ...Je m'ennuyais énormément un dimanche, autant qu'on peut s'ennuyer à Paris en ce jour solennel, et je me dirigeais vers le faubourg Poissonnière... Un peloton d'infanterie, commandé par un sergent, passe près de moi se rendant à la caserne Poissonnière, suivi d'une demi-douzaine de frères ignorantins. Il faisait un temps superbe. Les idées s'enchaînent parfois d'une façon bizarre. Le soleil me faisait penser à la lune, les frères ignorantins à des étudiants allemands et me voilà... saisi à l'improviste par le rythme et la mélodie d'une chanson latine que j'ai eu la fantaisie de faire chanter à des étudiants dans la *Damnation de Faust*, espèce d'opéra que j'élucubre en ce moment. Je remonte dans le faubourg en chantonnant la fin de mon morceau, fin que j'avais tant cherchée sans la trouver, deux jours auparavant, et que je venais de rencontrer au moment où j'y songeais le moins... Une fois lancé dans ma chanson, dont le mouvement me faisait marcher d'un pas assez accéléré, j'arrive en suivant la foule, et sans m'en apercevoir, à l'embarcadère du chemin de fer du Nord. En me voyant marcher si vite les employés de la gare, ne doutant pas que je ne fusse un voyageur attardé, s'empressent de m'indiquer le bureau en me disant : « Allez vite, il n'y a plus que cinq minutes ! ». Je vais ; tout le monde tirait sa bourse ; je tire la mienne ; on s'approchait d'un bureau ; j'en fais autant ; on demandait des *secondes* ; je demande une *seconde* ; et la buraliste en me glissant par le guichet une bande de papier, me rend quelques sous avec ces mots : « *Seconde pour Enghien* ». « Ah ! c'est pour Enghien ? » — « Oui, Monsieur, n'est-ce pas là que vous allez ? ». « Ma foi c'est bien possible ; il paraît même que j'y vais, mais je n'en savais rien. Allons à Enghien ! ». Tout en grommelant je monte en voiture, le convoi part ; mais le mouvement de la locomotive, en marquant un rythme tout différent de celui qui me martelait le cerveau depuis quelques moments, je m'aperçois que j'allais oublier ma chanson. Je me hâte de l'écrire dans mon album... ».

Quand enfin l'esquisse entière de la partition de l'œuvre fut ordonnée, Berlioz se mit « à retravailler le tout, à en polir les diverses parties, à les unir, à les fondre ensemble avec tout l'acharnement et toute la patience dont il était capable et à

terminer l'instrumentation qui n'était qu'indiquée çà et là ».

Ce fut ainsi qu'il composa, de pièces et de morceaux, un *Faust* tout particulier, répondant à merveille à sa nature musicale et à ses penchants romantiques puisqu'il avait traité seulement, en glanant dans l'œuvre de Goethe, les situations qui avaient exercé sur lui une séduction irrésistible lui permettant de faire saillir sa personnalité. Le 10 Octobre tout était achevé, bien au point. Les copies de la partition se firent rapidement. Il fallut trouver une salle pour l'audition. Inutile de songer à celle du Conservatoire. Les portes en étaient fermées à Berlioz au prétexte que la jouissance exclusive en appartenait à la Société des Concerts. Il loua la salle de l'Opéra-Comique. Cette location lui coûta la somme exorbitante de seize-cents francs qu'il dut emprunter.

Sans désespérer, en proie à une véritable frénésie, Berlioz se donna tout entier à l'organisation de l'exécution de sa nouvelle œuvre, se dépensant en démarches auprès de ses interprètes : musiciens de l'orchestre et chanteurs et aussi — cela était essentiel — auprès des journalistes à qui il demandait des insertions dont il rédigeait lui-même le texte. Dès la fin Octobre, une première annonce parut : *La Damnation de Faust* serait donnée le 29 Novembre. Un mois durant d'autres se succédèrent dans les journaux amis. Elles étaient habilement tournées : « *L'Opéra légende*, lisait-on dans la *France musicale*, conçu pendant le dernier et brillant voyage de M. Berlioz en Allemagne, présente, dit-on, une variété de caractères et un éclat de coloris propres à justifier l'intérêt extraordinaire qu'il excite déjà dans le public musical... Les répétitions de ce grand ouvrage ont déjà révélé des morceaux d'un effet extraordinaire et pour lesquels les exécutants se passionnent d'une façon inaccoutumée... L'orchestre, composé de deux cents musiciens, sera conduit par l'illustre Maître lui-même... Cette belle représentation, qui intéresse au plus haut degré les dilettantes, attirera indubitablement une nombreuse affluence ».

Ainsi la première audition de la *Damnation* était annoncée comme un grand événement parisien. On assurait que les Princes royaux y assisteraient, ce qui suggérait à Berlioz cette requête à un journaliste de ses amis :

« Trouvez moyen, je vous prie, de glisser que M. le duc et Mme la duchesse de Montpensier doivent y assister. Cela peut influer sur la recette... J'ai effectivement reçu avant-hier une lettre du secrétaire intime m'annonçant que Leurs Altesses viendraient ».

Même les journaux satiriques contribuaient à leur façon à la publicité. Affirmant que *Berlioz* improvisait ses partitions sur une grosse caisse avec pour diapasons des canons et des obusiers, ils proclamaient : « Bonne ou mauvaise, sa musique fera du bruit ».

A mesure qu'approchait le grand jour, les amis se faisaient plus pressants : « On assure, publiait un journal, qu'il n'y a déjà plus de places à louer ». Que ne disait-il vrai ! Théophile Gautier dans la *Presse*, Jules Janin dans les *Débats* firent de leur mieux pour exciter l'intérêt du public.

Au dernier moment il fallut remettre l'audition au Dimanche suivant, 6 Décembre. La direction de l'Opéra-Comique avait, paraît-il, des engagements pour jouer le 29 Novembre *Gibby la Cornemuse* de Clapisson, une pauvre chose d'un obscur musicien. Berlioz dut s'incliner. Pendant les huit jours qui suivirent il redoubla ses efforts de publicité. Le 4 Décembre eut lieu la répétition générale devant des amis qui lui étaient acquis et dont l'enthousiasme pour cette musique encore inentendue se déchaîna sans réserves. Théophile Gautier proclama que Berlioz était l'un des plus grands hommes du siècle et qu'avec Victor Hugo et Eugène Delacroix il formait la trinité de l'art romantique. C'était fort bien, mais le public lui, que penserait-il ?

Le public ? Deux jours après, le 6 Décembre, il resta chez lui. Il avait peut-être une excuse tout au moins apparente : ce jour-là il neigeait abondamment. Mais à vrai dire cette abstention avait une cause plus profonde. On savait Berlioz romantique impénitent et sa *Damnation* imprégnée de romantisme. Or le romantisme, s'il avait triomphé en 1830 avec *Hernani* avait bien pâli depuis le récent désastre des *Burgraves*. Sa cote était en forte baisse. Il n'intéressait plus. En art comme en littérature on s'en détournait. Pour ce qui était de la musique notamment, le classicisme avait reconquis de solides positions. Aussi peu de gens se souciaient-ils d'aller entendre un ouvrage auquel par

avance ils attribuaient tous les défauts. Singulier préjugé qui pesa lourdement sur la destinée de la *Damnation de Faust*. A deux heures, heure fixée pour l'audition, la salle de l'Opéra-Comique était à moitié vide, un vide que rendait encore plus sensible l'absence des Altesses Royales le duc et la duchesse de Montpensier. Et cependant le matin même les journaux dans une dernière « réclame » avaient annoncé : « Cette solennité réunira l'élite du monde artistique et du monde élégant ». Prédiction qui ne s'était pas réalisée. En montant au pupitre pour diriger l'exécution de son œuvre, Berlioz put juger que la partie était perdue : une fois de plus pour lui pas de public. Sans doute ses amis par l'insistance de leurs applaudissements firent-ils bisser la *Marche Hongroise* et le *Ballet des Sylphes*, mais les rares auditeurs qui étaient là, dans leur ensemble restèrent indifférents, déconcertés par cette musique si originale et fâcheusement impressionnée par les flottements dans l'exécution fautive de répétitions suffisantes. C'était un échec total. Il fut commenté sans ménagements par certains journaux et dans le monde musical les railleries ne manquèrent pas. Il y eut même des méchancetés et un Adolphe Adam, petit musicien gracieux peut-être mais sans profondeur, auteur pour lors d'un minuscule *Châlet* et d'un *Postillon de Longjumeau*, eut la cruauté de répéter le mot de Rossini sur Berlioz débutant : « Quel bonheur que ce garçon là ne sache pas la musique ! Il en ferait de bien mauvaise ». On est tenté de dire que c'était là le coup de pied de l'âne.

Cependant malgré tout Berlioz ne se découragea pas. Une seconde audition de sa nouvelle œuvre était prévue pour le 20 Décembre. Il redoubla ses efforts de publicité. Le ban et l'arrière ban des journalistes amis donnèrent : « L'œuvre nouvelle de M. Berlioz, disaient les *Débats*, vient d'obtenir un succès trop complet, trop éclatant, pour que ses amis ne regardent pas désormais comme à l'abri de toute atteinte le triomphe d'une cause qui se défend si magnifiquement elle-même ». Et dans la *Gazette musicale* : « M. Berlioz est l'artiste par excellence pour hasarder victorieusement les extrêmes hardiesses et lutter corps à corps avec l'impossible ».

Tout cela n'y fit rien. C'étaient louanges d'amis et ceux-ci n'étaient qu'un petit nombre. Les hostiles eux, étaient légion.

Ils l'emportèrent définitivement. Le 20 Décembre — pour comble de malchance il neigeait encore ce jour-là — la salle de l'Opéra-Comique était aux trois quarts vide. Moins d'auditeurs que le 6, ce qui faisait dire au chroniqueur du *Charivari* « *La chanson du Rat* va passer inaperçue, puisqu'il n'y a pas un chat dans la salle ». Et d'autres remarquaient : « La salle est mieux composée que la musique ». *La Damnation de Faust* fut exécutée ce jour-là sans un applaudissement. C'était pour Berlioz la déroute et la ruine. Les deux exécutions de son œuvre avaient eu lieu à ses frais. Il s'était endetté de plus de dix mille francs.

Le coup fut rude pour le malheureux artiste qui en avait vu cependant bien d'autres. Mais c'était dans cet ouvrage qu'il avait mis le plus d'espérance pour arriver enfin à s'imposer au public. Quatre jours après cet échec il écrivait à sa sœur aînée donnant libre cours à son désespoir en des termes émouvants. Rappelant l'apparence de succès que son œuvre avait obtenue auprès des connaisseurs, il s'étendait sur la difficulté qu'il aurait à trouver un local pour donner de nouvelles exécutions, aussi renonçait-il à faire entendre à nouveau sa partition. Puis, exhalant sa rancœur : « Il n'y a rien à faire dans cet atroce pays, écrivait-il, et je ne puis que désirer de le quitter au plus vite. J'attends que la traduction de *Faust* soit finie pour repartir et aller trouver des villes plus hospitalières que notre greudin de Paris. Je suis comme les oiseaux de proie, obligé d'aller chercher ma vie au loin ; les oiseaux de basse-cour seuls vivent bien sur le fumier... ».

Dans ses *Mémoires* nous retrouvons l'écho de ces mêmes plaintes : « Rien dans ma carrière d'artiste ne m'a plus profondément blessé que cette indifférence inattendue. La découverte fut cruelle, mais utile au moins, en ce sens que j'en profitai, et que, depuis lors, il ne m'est pas arrivé d'aventurer vingt francs sur la foi de l'amour du public parisien pour ma musique. J'étais ruiné ; je devais une somme considérable que je n'avais pas. Après deux jours d'inexprimables souffrances morales, j'entrevis le moyen de sortir d'embaras par un voyage en Russie ».

Pour gagner quelque argent et se relever de sa ruine, Berlioz allait donc partir pour la Russie en tournée de concerts.

mais auparavant il lui fallait rembourser les dix mille francs empruntés pour couvrir les frais des deux auditions de la *Damnation de Faust*. Où se procurer cette somme énorme ? Des amis vinrent à lui généreusement : Bertin, le directeur des *Débats*, Hetzel, l'éditeur, Sax, le fabricant d'instruments de musique, Legouvé et d'autres. Grâce à ces concours il put solder ce qu'il devait. Libéré de ce cauchemar il partit le 14 Février 1847 pour Saint-Petersbourg où les deux premières parties de la *Damnation* furent exécutées et chaleureusement applaudies. En Juin elle fut donnée en entier à Berlin avec succès. Dans les années qui suivirent Berlioz en donna plusieurs auditions partielles ou intégrales dans la plupart des grandes villes d'Europe. Mais en France, de son vivant, elle n'eut plus une seule exécution intégrale ni à Paris ni en province. En 1850, il se risqua à faire entendre les deux premières parties sans éveiller le moindre intérêt, et en 1861 il inscrivit la *Marche Hongroise* et la scène des *Sylphes* au programme d'un concert donné au Conservatoire. Et ce fut tout. Il abandonna après cela tout espoir de faire exécuter son œuvre maîtresse, celle qui avait fait naître en lui tant d'illusions. En 1853, tenaillé par de cruels besoins d'argent, il avait vendu les droits d'édition en France de son chef-d'œuvre pour sept cents francs à l'éditeur Richaud, sans se douter que c'était une fortune qu'il venait de céder. Sept cents francs la *Damnation de Faust* ! Aujourd'hui des millions ! Quand il mourut, le 8 Mars 1869, personne ne parlait plus depuis longtemps de la *Damnation de Faust*. Lui mort, elle ressuscita et commença son ascension vers le triomphe.

Dès le 7 Novembre 1869, trois fragments en figurèrent au programme du premier concert de quinzaine donné à l'Opéra sous la conduite de Litloff. Le public, malgré les protestations de quelques attardés vite réduits au silence, exigea que l'un des morceaux fut bissé. Au concert suivant les mêmes fragments furent redonnés et de nouveau bissés. Le 9 Janvier 1870, le *Ballet et le Chœur des Sylphes*, le *Ballet des Follets*, la *Marche Hongroise*, furent donnés en même temps chez Padeloup et au Conservatoire qui, tous les deux, le 7 Janvier 1872 firent entendre d'autres fragments de l'œuvre. Le 29 Décembre, à la Société des Concerts, une sélection importante de la *Damnation* figura au programme et fut très favorablement accueillie. Le 6

Avril 1873, Edouard Colonne fit entendre à l'Odéon les *Sylphes* et la *Marche Hongroise*. Ce jeune chef d'orchestre s'était voué avec passion à la diffusion des œuvres de Berlioz. Il projetait de monter la *Damnation de Faust* en entier. Padeloup poursuivait le même dessein. C'était à qui des deux devancerait l'autre. Padeloup annonça la *Damnation* pour le 11 Février 1877. Mais faute d'une préparation suffisante il ne put donner que les deux premières parties. Colonne donna l'œuvre entière le 18 Février. Padeloup aussi. Chez l'un comme chez l'autre la mise au point laissait encore à désirer, mais de nombreux auditeurs étaient venus qui se montrèrent très favorables. Encouragé, Colonne redonna la *Damnation* le 23 Février. Excellente exécution ce jour-là avec le ténor Talazac. La salle était bondée, on refusa du monde. Le succès fut immense. Huit jours après autre audition. Même affluence, même succès. Six fois de suite jusqu'à la fin de la saison la *Damnation* fut acclamée.

Désormais la victoire était acquise. L'œuvre devait triompher sans exception à chacune de ses auditions. Devant elle s'ouvrait une carrière prodigieuse. Ses succès furent nombreux et constants. En 1898, vingt ans après sa réapparition sur l'affiche des concerts, rien que chez Colonne elle avait été jouée plus de cent fois, chiffre jamais atteint pour une œuvre de concert de cette importance s'adressant à un public venu pour écouter la musique pour elle-même sans l'attrait du mouvement scénique ni des artifices du spectacle. A cela il faut ajouter les autres exécutions chez Padeloup, chez Lamoureux, au Conservatoire, chez Touche, dans les festivals populaires du Trocadéro et enfin au théâtre car, en 1893, la *Damnation de Faust* avait elle été adaptée au théâtre d'abord à Monte-Carlo, puis, en 1910 elle entra à l'Opéra et fut produite sur d'autres scènes.

Aujourd'hui la *Damnation* n'est plus discutée. Elle s'est imposée à l'admiration de tous. Nul ne conteste que ce soit un chef d'œuvre qui honore grandement la musique française. Grâce à elle et aux persévérants efforts d'Edouard Colonne, l'heure de la revanche est enfin sonnée pour Berlioz. Il mourut désespéré, ulcéré par des échecs immérités, en butte à l'hostilité des médiocres, aux intrigues des envieux et des sots, victime de l'indifférence d'un public qui n'avait ni su ni voulu

comprendre sa musique pourtant si prodigieusement humaine tant elle est descriptive et débordante de lyrisme. Mais par delà la tombe, la gloire est enfin venue auréoler son front et cela lui était bien du car il est un de ces puissants artistes en qui se sont incarnées les caractéristiques les plus représentatives du génie français.

La Création du Collège et de l'Université de Nîmes

par

M. GOURON

Président

L'histoire du XVI^e siècle bénéficie d'une faveur accrue et d'une curiosité dont il est permis que l'Académie de Nîmes se fasse l'écho : Sorbonne, Collège de France, Université rivalisent de travaux nourris sur les humanistes, la Réforme et la Contre Réforme. La première moitié du siècle apparaît comme le point de départ de problèmes qui touchent non seulement la foi, mais encore le régime économique, social, l'enseignement, cette plaque sensible des mutations de l'esprit. Époque organique qui ouvre une ère de quatre siècles réputée révolue, l'ère de l'individualisme.

Dans la chronologie de la Réforme les brèves années 1525 à 1534 enferment une période pré-calvinienne que caractérisent l'indécision du roi ondoyant, le trop aimé François 1^{er}, le gros garçon qui va tout gâter (comme le prédisait Louis XII), les besoins mystiques que Marguerite d'Angoulême va bien longuement exposer dans son « Miroir de l'âme pécheresse ».

Puis une nouvelle étape est ouverte brusquement par l'affaire des placards en 1534. Un matin, vous vous le rappelez, on trouva affichés sur les murs de Paris des textes dont le sens hérétique irrita le roi comme une insulte personnelle et opéra en lui un revirement profond. Humanisme et Réforme qui avaient évolué de concert jusqu'ici se séparent. Les camps se retranchent autour de textes comme l'*Institution de Calvin (1535)* ou le *Tiers Livre* de Rabelais. De 1537 datent les premiers emprisonnements pour la foi. Le ciel se gâte et se couvrira toujours

d'avantage au cours de 24, 25 ans, jusqu'à l'année 1560 qui ouvrira l'époque militaire et politique du grand conflit.

L'histoire du collège et de l'Université de Nîmes est un tout petit chapitre de l'époque des « indécisions », mais significatif, je crois. On y voit bien liés humanisme et problème religieux. Elle explique comment la Réforme a trouvé ses voies d'infiltration et d'expansion dans notre ville, voies jusqu'ici mal reconnues. Les acteurs de notre scène, je veux dire les professeurs et les écoliers, les juges, les consuls, les lettrés de notre ville, témoignent d'un incroyable élan de jeunesse, d'aspirations à des conquêtes de l'âme et de l'esprit. Vraiment le monde commence avec eux. On dirait que lorsque François 1^{er}, lors de sa visite inoubliable de 1533, a mis genou en terre aux Arènes et essuyé de son mouchoir une inscription antique, c'est un nouveau-né qu'il a découvert, un Gargantua avide du lait antique. Et tout le monde veut comme l'enfant géant parler latin, grec et hébreu, lire les Ecritures dans le texte, les commenter comme à Bâle, à Strasbourg et à Wittenberg.

Des protagonistes de haut rang veulent bien intervenir dans cette petite histoire, le roi, et sa sœur, des humanistes, ces infatigables épistoliers dont les lettres latines courent l'Europe, transmettent informations, aide, encouragements, des libraires dont les éventaires rue Dorée cachent les livres défendus, mais qui n'en ont que plus de succès, des prédicateurs dont les sermons d'avent et de carême font accourir les foules avec un empressement singulier, des maîtres qui enseignent les lettres mais qui sont extraordinairement intéressés par l'exégèse. Où est donc l'évêque dans tout cela qui semble bien de sa juridiction ? C'est simple, il est absent, toujours absent. Il a fait son entrée, il a prêté de l'argent à la ville pour les fastes de la visite de François 1^{er}, puis il a disparu. Il vit au Vigan, à Lodève, à Toulouse, à Pau. Michel Briçonnet a trop de choses à faire pour s'occuper de son diocèse : chancelier d'Armagnac, conseiller clerc au Parlement de Toulouse, il est surchargé d'affaires administratives ou particulières ; il est l'homme de Marguerite d'Angoulême et non de cette ville de Nîmes où les polémiques scripturaires ne peuvent lui attirer que des désagréments. Il doit son siège à son oncle l'illustre cardinal Briçonnet, plus qu'à ses vertus.

Il aurait pourtant l'occasion de s'inquiéter. M. le chanoine Cantaloube a révélé un texte de 1530 où un nouveau réformé du Vigan a consigné son changement de foi ; il faut faire remonter les premiers cas de luthéranisme deux ou trois ans plus tôt encore, si bien que toutes nos études locales qui placent l'introduction des idées nouvelles en 1537 seulement sont à réviser. L'excuse de nos historiens nimois est qu'ils ont été trompés par les mots prudents, feutrés des textes antérieurs ; ils n'ont pas vu les hardiesses idéologiques de la première réforme en même temps que son appréhension à en tirer les conséquences pratiques. Mais voici les formules par lesquelles les historiens ont caractérisé cette position : « L'humanité, a-t-on dit, a retrouvé l'Évangile comme elle a retrouvé l'Iliade ». « Il n'y a pas dans les esprits une nécessité évidente de prendre parti entre Rome et Wittenberg ». « On espérait encore, en France du moins, réaliser la Réforme en évitant le schisme » et il est bien certain que sans l'intransigeance espagnole et celle des disputeurs de Thuringe, la France aurait pu (elle l'a voulu), éviter la rupture des deux blocs. Dans quelle mesure l'évêque de l'abstention Briçonnet partageait-il ces espoirs ? Il est permis de lui attribuer cette position. En tout cas on envisageait une « réforme » sans l'idée d'une « protestation ».

Il est rare que les mouvements dans les consciences s'inscrivent sur les documents, du moins pouvons-nous trouver dans l'histoire de notre collège le reflet des préoccupations intellectuelles d'une époque.

I. — Avant le Collège.

Il y avait à Nîmes une école municipale dès la moitié du XV^e siècle. L'enseignement était payant, mais en 1530 les consuls de cette année adoptèrent le principe de la gratuité qui est le plus beau titre de gloire de leur magistrature. Tous les ans la ville passe désormais un bail avec un magister qu'elle choisit. Mais tous les ans il y a un petit protocole à respecter : les consuls vont présenter leur homme au dignitaire du chapitre chargé de la surveillance de l'enseignement ; ce chanoine s'appelle le capiscol, *caput scolae*. Chaque fois le capiscol proteste que le droit de nomination lui appartient, il exhibe d'anciennes

procédures qui ont été faites à ce sujet, puis il cède et agrée le maître qui lui est présenté. Celui-ci est un maître ès arts ; on l'appelle parfois recteur, mais ce titre est plutôt réservé au chef d'un collège ; on préfère l'appeler « maître mage » ; il est assisté d'autres maîtres ès-arts ou de simples bacheliers et parfois de « cogiteurs » ou répétiteurs. Le maître mage est parfois un ecclésiastique, un Carme (ce qui est loin d'être une garantie d'orthodoxie), mais à partir de 1530 il est toujours laïc. En 1528 le Carme qui dirigeait les écoles urbaines dut quitter la ville et il est permis de voir là un témoignage de luthéranisme. Outre l'école urbaine, Nîmes avait la psalette du chapitre, une petite école auprès du couvent des Carmes, et un grand nombre de précepteurs privés ; le nombre de ces derniers s'est curieusement multiplié de 1520 à 1530, comme si, dans cette décade, les chefs de famille étaient devenus désireux d'un meilleur enseignement que celui qui était délivré à l'école.

Quoi qu'il en soit, en 1530 un certain Imbert Pécolet, maître ès-arts, né à Béziers et gradué de Toulouse, se voit investi de la direction de l'école, et les années suivantes on le voit succéder à lui-même sans histoire. Sans histoire ? Ce n'est pas sûr. Dès 1530 ou l'année suivante Mgr de Nîmes lui fait intimer la défense de lire aux écoliers un certain nombre de livres défendus dont la liste a été dressée, non par l'évêque, mais par le Parlement de Toulouse. Pas d'autre incident jusqu'au renouvellement du bail des écoles en juillet 1534. Pécolet s'avise cette fois d'une nouveauté en proposant à la ville un programme inédit qui mérite d'être souligné : Il offre de vivre « en mode de collègue à la compagnie de M^e Alexandre (c'était l'usage d'appeler les professeurs de leur prénom précédé de M^e), lesquels tous ensemble auront un bachelier, et feront trois lectures ordinaires, une pour les commençants, une pour les médiocres, une pour les parfaits » (on aime beaucoup les changements de termes dans le monde scolaire, jusqu'alors on classait les écoliers en partistes, regiministes et logiciens ; commençants médiocres, parfaits n'était guère plus heureux !). Pécolet dit encore : qu'ils feront « autres répétitions après dîner et veulent tenir les enfants de la ville à la dispute comme font aux collèges, et par ainsi lesdits enfants profiteront sur tout temps parlant latin ».

Nous y voici : le latin seule langue parlée, et comme sûreté

l'internat. Enfin la dispute sur des thèmes choisis, toujours en latin. Pécolet savait flatter le snobisme paternel ! Mais en somme avec ces trois éléments ce maître mage retenait ce qui faisait alors un vrai collège. C'était là un programme élaboré à Louvain et dans les universités des Pays-Bas par une confrérie semi-laïque, les « Frères de la vie commune ». A Paris le collège Sainte-Barbe avait inauguré des méthodes analogues. C'était le fin du fin qu'offrait Pécolet. Cette même année 1534 Jacques de Gouvea organisait l'enseignement littéraire nouveau à Bordeaux au collège de Guienne, mais ses tendances théologiques étaient trop claires et l'année suivante il devait fuir à Coïmbre. A Toulouse Jean de Boyssonné, l'humaniste dont s'enorgueillit notre vieille capitale régionale, fait un essai d'enseignement semblable avant de devenir la victime d'innombrables procès pour ses opinions suspectes. Du moins notre Pécolet a droit aux honneurs, car sa création d'un collège littéraire permet de ranger Nîmes dans la grande promotion de 1534, celle des premières écoles classiques de Strasbourg, Bordeaux et Toulouse. Son nom a été donné à une rue de Nîmes en reconnaissance de son projet.

Ainsi le 12 Juillet 1534 consuls et conseillers débattent d'un nouveau programme d'enseignement comme le ferait aujourd'hui le Conseil supérieur de l'Education Nationale. Lors un des opinants, l'avocat Jacques Rossel, intervint pour apporter son grain de sel ; c'est bien le cas de dire, puisqu'il consent à ce que Pécolet et Alexandre prennent les écoles pour l'année, mais il ajoute « *quod fiat cum grano salis* ». Ironie plaisante qui en dit long sur le chemin déjà parcouru par les idées réformées au sein de l'assemblée consulaire en 1534, car enfin cette recommandation à la prudence extérieure est consignée sur le registre officiel des délibérations, et il faut bien que tout le monde ou presque ait été d'accord. Et si l'on se rapporte au budget de l'année on trouve l'explication ou la suite donnée au vœu de Rossel : « les gages du magister des écoles de ladite année... pour cette fois et sans conséquence, pourvu qu'il aille avec tous les écoliers chacun samedi à l'église Notre-Dame dire le *Salve Regina* avec deux torches et fasse chanter les litanies aux clercs quand iront aux processions, et qu'il ne prenne rien des enfants de la ville... 75 livres tournois ». Satisfaction paraît accordée aux chanoines du chapitre qui tenaient essentiellement au *Salve*

Regina et au chant des litanies, mais la satisfaction réelle est celle qui est consentie au magister puisqu'il se voit allouer un gros supplément de gages, récompense du collège qu'il institue cette année-là. Afin qu'on sache bien qu'on a un collège, la ville fait faire une campane, une cloche laïque « pour appeler les écoliers quand le maître veut lire les lettres », et elle appointe un campanier.

II. — *Le Collège en forme.*

Premier succès qui ne reste pas sans lendemain à cette époque où l'ivresse de savoir enivre les esprits. Un an plus tard se place une réunion que je ne puis omettre tellement elle nous met dans l'atmosphère du temps. Le dimanche 11 juillet 1535 un maître es-arts de la ville, M^e Janin, réunit un « chapitre » où avaient été rassemblés plusieurs maîtres d'école « qui étaient venus de long pays », ainsi que les lettrés de la cité : Jacques de Sarrats, Jacques Andronis, Ferraud, Jaussaud, de Malmont, Gévaudan, Puech-Redond, M^e Rossel. Un conseil de ville se réunit peu après auquel assiste le prévôt du chapitre et le prier des Augustins. Et ce conseil décide de bailler le collège à un de ces maîtres étrangers nommé Benoit Cosme, assisté de trois maîtres dont Pécolet. Les gages sont inouïs pour l'époque, 170 livres, dont 80 au seul Benoit Cosme qui sera le chef. Ils s'engagent à « régir les écoles, lire et faire bonnes lectures en grammaire principalement aux petits enfants, tenir aussi conclusions et disputations et autres bonnes lectures qu'ils verront nécessaires ». J'ai bien peur que ces « bonnes lectures » soient justement celles qu'on avait interdit de faire à Pécolet, et ce qui l'atteste c'est qu'on précise que les lectures se feront non seulement aux écoles, mais aussi dans la maison (non précisée) où la réunion préparatoire avait été tenue. Tout ceci sent un mystère qu'il n'est pas difficile à percer. Il n'est pas jusqu'à une présence significative aux débats qui ne vienne affirmer que tous ces gens, Jean de Boileau, Malmont, Barnier, Robert, Paradès, Andronis sont à peu près ou tout à fait luthériens : à ces juges, à ces conseillers au sénéchal se joint — c'est un signe des temps — un simple libraire, M^e Bernard Daviot, le premier éditeur de notre cité qui a certainement joué un grand rôle dans le succès du luthéranisme, non seulement à Nîmes, mais

dans la région. C'est lui qui alimente tous ces lecteurs en livres d'exégèse et en textes classiques. Il sera bien un jour, vers 1555, enterré au couvent des Augustins, mais ce couvent était pratiquement gagné à la Réforme.

Quoi qu'il en soit, le succès du nouvel enseignement fut total. La preuve est donnée au poids, si je puis dire. Une délibération constate que le plancher du collège n'était plus assez fort pour porter la masse des étudiants : « quand ledit plancher est rempli d'auditeurs et aussi qu'ils se lèvent quand la leçon est finie, il tremble si très fort tellement que l'on se doute que les travaux se rompent ou échappent de la muraille, (ce) que ferait un gros esclandre à ceux qui seraient de haut et aussi à ceux du bas ».

III. — *Les difficultés.*

Tant de succès et si bruyants — malgré les prudences de style — n'allaient pas manquer de soulever des difficultés. Les chants du *Salve Regina* et des litanies du samedi n'empêchaient pas le même soir d'aller entendre des commentaires de l'Écriture qui venaient tout droit de Bâle. Il y avait aussi, il y avait même, les affluences prodigieuses aux prédications de l'avent et du carême. Prédications qui malgré, ou plutôt à cause de la satisfaction du conseil de ville, sont bien suspectes. Un frère mineur Sapientis en 1536 « lit le psautier et les évangiles », ce qui a bien un parfum de réforme. L'an d'après on fait venir de 70 lieues, de Dijon, un Carme, maître en théologie, Claude Ducrès, et la satisfaction est telle que la ville triple l'indemnité habituelle du prédicateur ; le conseil précise que cet argent servira au maître théologien « à l'entretenir aux études », ce qui serait assez étonnant s'il ne s'agissait pas plutôt de l'aider à approfondir les doctrines nouvelles.

J'évoquais au début le revirement produit chez François 1^{er} en 1534. Il fallut deux ans pour en entendre l'écho à Nîmes. M^e Pécolet qui donne dans le prosélytisme à n'en plus douter, même pour des oreilles qui ne veulent pas entendre, finit par avoir des ennuis en Septembre 1536. Le capiscol lui fait un procès au sénéchal. Le juge mage usant de son pouvoir réglementaire remplace d'autorité Pécolet. Très curieuses sont les

délibérations des consuls dans la circonstance. Certains comme Paradès (on a du courage chez les Paradès), Andronis, Jean Poldo d'Albenas, insistent et veulent qu'on reprenne le professeur suspendu, mais il faut être plus sage ; on se bornera à retourner l'attaque contre l'évêque ; on reprochera au prélat de ne pas résider, on lui enverra sommation de désigner un maître ès arts à école, ainsi qu'un théologien pour lire les évangiles et prêcher le dimanche.

Les choses se gâtent, le ton de la discussion risquerait de s'aggraver, si, comme dans un conte, une princesse n'intervenait pas. La sœur du roi, Marguerite d'Angoulême, avait droit de cité à Nîmes. Reine de Navarre depuis son mariage en 1527, elle possède les domaines confisqués de la maison d'Armagnac dans les Cévennes, baronnies de Roquefeuil, Meyrueis, Valleraugue, vicomté de Creissels. Son apanage va de Saint-Flour à Valleraugue, des portes d'Aurillac à Rodez, et pour l'administrer elle a un petit monde, évêques, juges, capitaines, receveurs, notaires, professeurs. Nîmes est capitale de ce royaume montagnard et son évêque a été escamoté par cette administration de cumul, Michel Briçonnet, neveu du directeur spirituel de la reine. Cet apanage discret joue l'indépendance en matière d'opinion, sinon sur le plan politique. Le juge-mage de Nîmes, Jean de Montcalm a pour femme Florette de Sarrats, fille du président du Parlement de Toulouse, et cette Florette, curieuse des lettres antiques, protectrice des humanistes, est l'amie, la protégée de Marguerite d'Angoulême.

Or la marguerite des marguerites accomplit un voyage dans le Midi, nargue Charles-Quint qui s'essoufle en Provence, visite le camp d'Avignon, organisé à la romaine, et elle le qualifie de « paradis glorieux ». Elle est à Montfrin le 23 Août 1536 et vient à Nîmes en septembre. Elle assiste donc aux démêlés qui opposent Pécolet à l'official, au capiscol ; si elle ne peut empêcher le juge mage Jean de Montcalm de suspendre Pécolet pour un an, du moins elle peut éviter que l'affaire n'aille trop loin. Pécolet n'est pas le seul protégé de la reine qui soit menacé. Or auprès du Parlement il y a vacance de l'inquisiteur, et du choix du successeur dépendra le sort des luthériens du Midi. Marguerite paie de sa personne et part pour Toulouse où elle veut présenter aux parlementaires un inquisiteur de son choix.

Quand elle part, l'affaire Pécolet est à peu près réglée, il n'a qu'à se faire oublier un hiver et il reparait en Avril 1537, vraiment hors de cause.

Comme si rien ne s'était passé les conseillers de la ville déclarent qu'on « s'en contentait fort bien » et lui offrent de reprendre la chaire (on disait sa « cadrière »). Quelles leçons lira-t-il ? Il répond « une leçon de Virgile, une leçon de Cicero, et une leçon en dialectique », il gradue ses effets : il ira jusqu'à lire l'Aristotél en grec et en latin, mais il ajoute (car il y tient décidément) : « les dimanches il leur lira l'évangile ». Le salaire demandé est bien plus fort que par le passé ; on est loin des 30 livres de 1530 (c'est en effet une période d'inflation) et Pécolet demande 150 livres. On rabaisse ses prétentions à 100 livres mais ce qui est notable, c'est l'avis du juge des crimes, M^e Jean Robert. Ce magistrat ne se fait pas scrupule de donner les écoles à Pécolet, mais « touchant la lecture de l'évangile, l'on ne lui en doit rien dire car c'est affaire à Mgr de Nimes ou son vicaire, lequel, si bon lui semble, lui permettra de le lire ou non ». Traduisons : pas d'histoire ; mais le silence approbateur des autres conseillers est éloquent. Le vote est acquis, M^e Imbert réintégré. Un érudit du siècle dernier, le Dr. Puech, relatant cette histoire disait : « c'est une réconciliation ». Eh non, c'est une totale réhabilitation du maître et à l'égard du chanoine capiscol ou du Parlement, ce serait un défi, s'il n'y avait l'intervention de la sœur du roi. Extérieurement les ordonnances seront respectées ; il est précisé dans les décisions consulaires que M^e Imbert fera aller ses écoliers « aux processions de deux en deux en chantant les litanies ». Oui, mais *fiat cum grano salis !*

Il n'y a plus qu'à attendre la rentrée des classes en octobre. Dans le cours du mois de septembre malheureusement M^e Pécolet ne sait pas se borner aux bucoliques de la garrigue ; il revient de Toulouse où il a été « s'endoctriner », comme on disait ; avec une nouvelle flamme il enseigne à domicile les thèses réformées.

La situation de l'année précédente va donc se reproduire identiquement lorsque, suivant l'usage, les consuls viennent présenter le 7 Octobre, la mine bonhomme, leur ancien et nouveau maître

mage à l'agrément du capiscol Guy de Risper, ils sont surpris du ton avec lequel ils sont accueillis. Le chanoine leur dit : « Savez-vous si le candidat est apte ou non ? ». Les autres de répondre : « il a régi les écoles depuis de longues années, vous lui avez donc donné votre approbation maintes fois ». Là-dessus arrive le lieutenant de l'official qui déclare sans ménagement que M^e Imbert est « suspect en la foi » et qui défend aux consuls de lui accorder faveur, aide ou secours. Réponse des chaperons : M^e Imbert exerce son emploi depuis 1530 ; on ne lui a fait aucune remarque, ni infligé aucune punition. Que l'official prouve qu'il a « mal senti à la foi », alors le conseil lui retirera les écoles. Le 15 Octobre les consuls réitérent la présentation du maître, nouveau refus sous peine d'excommunication.

Décidément le clergé a reçu des ordres que cette fois une princesse ne va plus suspendre ou tourner. Le dimanche 21 Octobre Pécolet veut entendre la messe à la cathédrale lorsqu'il est arrêté à la porte par le curé qui lui défend de pénétrer. « Vous avez lu hier après-midi l'évangile aux écoliers alors que vous avez déjà été excommunié *in palio publico* de l'église, et que vous avez reçu du juge-mage et de l'official défense de faire cette lecture ». Le lendemain M^e Imbert est amené devant la cour du sénéchal ; il est conduit à l'évêché. Pas de bruit, pas de procès ; il doit rester quelques mois dans l'ombre du palais épiscopal, puis il quitte Nimes au début de 1538 et la France, passe à Genève, devient professeur de langue hébraïque à Lausanne. Il vient de tracer un chemin qui sera pris souvent.

Tous les premiers réformés n'étaient pas aussi fortement protégés que le magister. En ce mois d'Octobre 1537 le Parlement de Toulouse envoie des instructions sur la forme à donner aux enquêtes pour crime d'hérésie, on associe l'official au juge-mage pour plus de sûreté. Il faut des condamnations, et comme par hasard ce sont de pauvres gens d'Aubenas et des Cévennes qui sont poursuivis ; pendant trois semaines on juge des suspects de luthéranisme. Cependant l'étranger s'inquiète. Le bruit circule que des luthériens ont été brûlés à Nimes, ce qui est faux. Les villes de Bâle et de Strasbourg font intervenir le comte de Furstemberg auprès de François 1^{er} pour obtenir la libération des prisonniers pour leur foi.

Après Pécolet les consuls proposèrent un certain Cajart.

Le prévôt capitulaire reçut ce candidat avec méfiance. « Cet homme n'est pas connu, dit-il, il n'a pas *l'habitus clericalis*, ce qui le prouve bien c'est qu'il porte la barbe ! ». Mais Cajart refuse de se faire raser. « C'est bien clair », ajoute le prévôt. Au reste Cajart est un compagnon de Pécolet. Déjà les consuls en maintenant ce dernier ont multiplié les erreurs. Si la foi court des dangers c'est la faute du maître mage, des écoles et des écoliers. Voilà le milieu qui donne naissance aux hérésies sur les sacrements. Et il prend le ton oratoire ; il rend solennellement responsables des progrès futurs de l'hérésie les consuls qui ont témoigné désobéissance, mépris des censures ecclésiastiques et rébellion lorsqu'ils ont donné toute leur aide à Pécolet en difficulté. Là-dessus le prévôt rentra dans sa maison.

Que croyez-vous qu'il advint ? Cajart prit en main les écoles malgré les foudres du prévôt capitulaire, et ne céda sa chaire qu'à Claude Baduel lui-même, le nouveau recteur de la nouvelle université de Nîmes ouverte en octobre 1539.

IV. — *L'Université.*

Le projet d'une université paraît bien être l'œuvre d'un homme de premier plan, *Antoine Arlier*. C'est un humaniste de la grande lignée, correspondant épistolaire de Jean de Boysonné, ami aussi de Pellicier, l'évêque humaniste de Montpellier. Il a offert au souverain un plan d'argent en relief des Arènes ; il a eu l'idée de changer les armoiries de Nîmes en empruntant le motif de l'as romain au crocodile ; il sera conseiller du roi à Turin. On lui doit aussi le projet de notre université ès-arts. Dès le mois de décembre 1535 il s'est attelé à sa préparation, en allant solliciter le Grand-Maître Montmorency et le sénéchal Charles de Crussol.

L'année suivante le séjour à Nîmes de Marguerite d'Angoulême et de son mari, le roi de Navarre, fut profitable aux projets des consuls. Arlier n'était plus présent, puisqu'il remplissait les fonctions de lieutenant du sénéchal à Arles. C'est M. de Malmont qui s'est fait l'avocat de l'université. Il est chargé de diriger l'escorte d'honneur de 12 hallebardiers qui accompagnent Marguerite jusqu'à Avignon, et là Malmont développe son beau

projet ; il revient victorieux, porteur de trois missives de la reine, une aux consuls, une autre à l'évêque, et une aux officiers du roi, qui demandent ou appuient la création. Or les désirs de la marguerite des marguerites sont des ordres. Les démarches s'échelonnèrent sur trois années avant d'aboutir aux lettres patentes signées par le roi à Fontainebleau en Mai 1539. Elles érigeaient une université ayant les mêmes franchises, droits et privilèges que les universités ès-arts de Paris, Poitiers et Toulouse. Ses docteurs, maîtres et gradués pouvaient élire et instituer un recteur. En juin, le 1^{er} consul Paradès enregistrait le privilège. En septembre on allait quérir à Paris un des recteurs de l'université de Paris, Claude Baduel, qui consentait à venir occuper les mêmes fonctions à Nîmes ; enfin en janvier 1540 on installait l'Université dans l'hôpital Saint-Marc, sur l'emplacement de nos musées archéologiques et de la bibliothèque. La petite salamandre qui s'élève au centre du cloître reste le symbole de cette flamme toujours renaissante de la ferveur antique, servie par un haut enseignement.

La grande différence entre un collège et une université en ce temps était le droit de conférer les grades. Il ne manquait plus à notre institution en fonction qu'un document, la bulle pontificale. Le 20 avril 1542 François 1^{er} écrivait au pape Paul III et chargeait son ambassadeur à Rome, l'évêque de Rodez, de poursuivre le succès de sa demande. Il écrivait en même temps et plusieurs fois aux évêques de Nîmes, Uzès, Viviers, Le Puy, Montpellier pour leur rappeler que les habitants de la province n'auraient plus besoin d'envoyer leurs fils dans des universités lointaines pour y apprendre les lettres ; le souverain demandait aux prélats de contribuer aux frais de son institut nîmois.

Sous le règne d'Henri II il est encore question quelque temps de l'université, en 1547, en 1552 ; puis sans y paraître attacher d'importance on ne parle plus que du collège. La bulle pontificale nécessaire et si attendue n'a pas été délivrée. La première université créée sans privilège pontifical ne le fut pas en France. Et cette situation dura jusqu'au premier empire, époque pendant laquelle Nîmes fut de nouveau le siège d'une Faculté des lettres.

Compte-Rendu

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

pendant l'année 1947

par

M. le Docteur BAILLET
Ancien Président

Mesdames, Messieurs,

Il arrive parfois, lorsqu'on parcourt la montagne, qu'après avoir cheminé longtemps au milieu de paysages grandioses et stériles, après avoir été saisi par le contraste que fait l'immobilité massive des rochers avec le grondement du torrent ou le fracas des cascades, après avoir médité comme il se doit sur l'impassibilité souveraine des forces de la nature, ces puissances « sans éthique » comme disait Nietzsche, indifférentes au bien comme au mal, il arrive, dis-je, que l'on rencontre un vallon hospitalier, une combe où se cache une ferme ou un hameau.

Les arbres y poussent droit et haut, abritant les demeures. La terre alentour est cultivée. Tout y révèle la main de l'homme et y retrace son effort. Pour le voyageur fatigué de la course, il semble que ce soit un asile de repos, tant tout y est calme, silencieux et ordonné.

Détrompez-vous ; cette fumée bleue dont les volutes vacillent au-dessus du toit trahit l'activité du foyer. Ces sillons sur la terre signent le travail de ceux dont la volonté tente à chaque instant de soumettre la nature pour des fins utiles. Lieu de méditation, certes, pour qui sait penser, mais avant tout pour qui sait voir, centre d'activité constante et méthodique ou toute heure qui passe doit être féconde et profitable...

Telle apparaît, Mesdames et Messieurs notre Académie. Au dehors le monde s'agite. Les activités qui ne sont souvent que

des appétits déchaînés s'y entrechoquent dans le désordre. La concurrence est âpre et la lutte farouche. Dans notre hôtel de la rue Dorée, les rumeurs de la Ville n'arrivent qu'assourdies. Le travail s'y accomplit sans bruit : Vous en jugerez tout à l'heure la qualité par le compte-rendu que la tradition m'oblige à vous faire.

Qu'est-ce qu'une Académie, se demandait un jour Voltaire, ce maître ironiste ? « Un corps où l'on reçoit des gens titrés, des hommes en place, des prélats, des gens de robe, des médecins, des géomètres et même des gens de lettres. »

L'ironie de Voltaire fait long feu, nous avons en effet de tout cela à l'Académie mais si tous ne sont pas « gens de lettres » ils ont du moins le culte des belles lettres et se souviennent que Louis XIV les a créés pour faire « fleurir les sciences et les arts ».

Au reste ce qu'on reproche le plus volontiers aux Académies de province, c'est le côté chapelle, l'aspect cénacle, ce mystère dont il semble que nous voulions nous entourer pour y guinder notre orgueil d'immortels. Dans un manuscrit de 1759, l'auteur, un inconnu, vraisemblablement un janséniste ou un bénédictin, trace ce tableau pittoresque et peu flatteur des Académies de Province, dont il n'était probablement pas « La France, dit-il, pullule d'Académies, par une affectation de montrer de l'esprit, une envie démesurée de briller, une folle passion pour les ornements ambitieux, désordre de l'esprit, ajoute-t-il, qui ne marche pas sans quelque enflure du cœur. »

Et ce critique acerbe décrit ainsi nos séances : « On vous voit vous assembler pendant 1 ou 2 heures pour vous donner réciproquement des louanges, faire à gros intérêt un trafic d'encens et mettre vos auditeurs dans le cas de se rappeler le proverbe latin : *Asinus asinum fricat.* »

Je puis vous garantir que depuis longtemps les choses ont changé. Si notre critique pouvait au XVIII^{me} Siècle stigmatiser la boursoflure de l'esprit et croire que dans nos propos tout n'est qu'enluminure et colifichet, Alfred de Musset soixante ans plus tard ne trouvait pas d'image plus représentative de la nudité d'Hassan que le discours d'un Académicien.

A la vérité l'Académie est une synthèse harmonieuse de toutes les activités intellectuelles, et quand nous parlons d'elle

nous disons « notre compagnie » pour exprimer la solidarité des cœurs. Nos discussions gardent cette mesure que nous rapelle le « Néquid Nimis » gravé sur notre porte et cette courtoisie qui suffirait à nous différencier d'un Parlement. Pourtant toutes les opinions s'expriment sans arrière pensée, la politique y coudoie aussi bien la religion que l'érudition scientifique. Nous sommes et voulons rester, par ce temps de luttes ouvertes et de violences, un témoignage vivant que des hommes venus de tous les horizons peuvent trouver un havre où se grouper pour mettre en commun ce qui les unit sans méconnaître pour cela ce qui les sépare.

Aussi la perte de l'un des nôtres est toujours vivement ressentie. J'ai eu cette année le douloureux devoir de prononcer l'éloge funèbre du Marquis de Valfons, ce grand seigneur qui aimait la terre en économiste distingué qu'il était, et celui de Monsieur Henri Mazel, ce grand ouvrier de la plume, tour à tour poète symboliste et philosophe sociologue puisqu'il tint pendant 30 ans la chronique sociale au Mercure de France et par-dessus tout, historien, dont l'œuvre imprimée ne compte pas moins de 35 volumes.

En revanche j'ai eu la joie d'accueillir un helléniste distingué en la personne de Monsieur le Professeur Brunel de la Faculté de Clermont-Ferrand et M. M. Hubert-Rouger et Cabouat, anciens Maires de Nîmes.

Vous pouvez juger à ce choix que la politique ne nous fait pas peur. Pour grande d'ailleurs qu'ait été dans ce domaine la valeur de l'un, qui représenta notre ville au Parlement pendant plus d'un quart de siècle et de l'autre qui fut le Maire incorruptible de la Libération, cela n'eut pas suffi à attirer sur eux les suffrages de l'Académie. Avec Monsieur Hubert-Rouger nous avons voulu accueillir l'historien des mouvements sociaux qui caractérisent l'évolution de la III^{me} République ; chez le Docteur Cabouat, nous avons voulu rendre hommage à l'universalité des connaissances scientifiques. Et maintenant, permettez-moi, pour suivre la tradition, de vous faire l'énumération des travaux qui ont marqué l'année 1947. Je m'excuse de vouloir être bref pour ne pas lasser votre attention, mais être bref m'oblige à laisser dans l'ombre des mérites éminents.

Quand Ménard, le grand historien de la ville de Nîmes vou-

lut faire publier à Paris les 7 volumes de son histoire, il crut bon de les faire présenter à Monsieur de Voltaire. « Brochure, brochure dit celui-ci dédaigneusement » — « Mais, lui dit-on il s'agit de 6 et peut-être 7 volumes in-quarto ». — « Juste ciel s'écria Monsieur de Voltaire s'adressant directement à Ménard, Sept in-quarto pour la ville de Nîmes ? Et ou diable mettriez-vous l'histoire de l'Univers ? »

Je ne vous lirai donc qu'un compte-rendu succinct qui ne vous donnera qu'une faible idée de notre activité.

Dans un pays riche d'un passé glorieux comme le nôtre, l'archéologie et l'épigraphie ont toujours fait l'objet de nos principales préoccupations.

Dès que le sol avare livre un peu de ces trésors si jalousement cachés, Monsieur Bauquier, toujours à l'affût se précipite. C'est ainsi qu'il nous entretint de la découverte faite dans un champ à Meynes, par un laboureur traçant son sillon, d'une stèle gallo-romaine érigée jadis sur une sépulture et portant une inscription dédicatoire à un certain Lucius Sacco. Ce nom de Sacco, d'origine locale sans doute, ne figure dans aucune des inscriptions que possède notre Musée Lapidaire.

Monsieur Bauquier nous révéla également la présence d'un bucrane de grandeur nature, provenant de la frise d'un ancien temple et mis à jour lors de la construction d'un mur du grand égout de la ville.

Plus troublante est la découverte route d'Alès d'un coffre en plomb de 91 cm de long ; deux anses sont fixées au couvercle et il n'y a pas de serrure. Aucune inscription ni aucune date ne permettent de fixer l'origine, l'époque ou la destination de ce coffre, trop exigu pour avoir pu servir de cercueil et que Monsieur Bauquier suppose avoir pu être utilisé pour serrer des étouffes de prix ou des manuscrits.

C'est encore à Monsieur Bauquier que nous devons l'acquisition d'une statuette de terre cuite portant la signature du sculpteur Pradier, qui représente une grande dame en robe d'apparat richement ornée de fines dentelles du temps de Louis-Philippe et qui ne serait autre que le portrait de la reine Marie-Amélie elle-même.

Dans le domaine de l'histoire, M^e Fabre nous a parlé de Louis XI non pas en tant que « Curieux homme » comme l'avait fait Paul Fort, mais en tant qu'« homme malade ».

C'est à partir de 1480 que Louis XI alors âgé de 57 ans et qui avait jusque là mené une vie très active à voyager et à chasser à cheval, commença à ressentir des troubles nerveux que les médecins prirent pour de l'épilepsie. Les traitements les plus divers et les plus inattendus, furent mis en œuvre, à commencer par la Musique employée à titre thérapeutique pour calmer l'esprit et combattre l'ennui, jusqu'à l'odeur des roses, la liqueur d'or et la corne d'élan sans compter les prières, les médailles et les pratiques mystiques. Rien n'y fit cependant, car Louis XI gros mangeur et grand buveur n'était pas épileptique, mais commençait à ressentir les méfaits de l'apoplexie cérébrale dont la dernière attaque devait l'emporter le 30 août 1483.

C'est un épisode plus récent que nous raconta encore M^e Fabre dans l'affaire du Pont d'Iéna en Juillet 1815.

Le général Prussien Blücher, par esprit de vengeance aussi bien que par haine des Français avait donné à ses sapeurs l'ordre de faire sauter le pont. La légende voulait que Louis XVIII s'y soit opposé en déclarant qu'il irait lui-même sur le pont pour sauter avec. La vérité historique rétablie par M^e Fabre à l'aide de documents irréfutables, est tout autre. Louis XVIII écrivit bien à Talleyrand pour qu'il la communiquât à Wellington afin de le prier d'agir près de Blücher, une lettre que l'on a retrouvée dans les papiers de Talleyrand. Mais entre temps les sapeurs Prussiens avaient mis le feu aux poudres et si le pont ne sauta pas c'est que les charges avaient été mal calculées. Furieux Blücher s'acharna. Mais le Duc de Richelieu avait eu le temps de faire appel à la bonne volonté de l'Empereur de Russie Alexandre lequel arracha au roi de Prusse Frédéric, l'ordre donné à Blücher de renoncer à son projet.

C'est en fin de compte au Tzar que nous devons d'avoir conservé ce pont qui consacre une de nos plus grandes gloires militaires.

Notre Secrétaire Perpétuel, Maître Lacombe a une âme d'historien, ce qui entre parenthèses, est une garantie pour les annales de notre Académie.

Il fit revivre un jour une des plus grandes figures du Barreau, l'avocat Berryer lorsqu'il défendit le prince Napoléon, après l'échauffourée de Boulogne qui devait se terminer dans les cachots du fort de Ham d'où « Badinguet » devait s'évader pour gravir les marches du trône impérial.

C'est dans l'Histoire Littéraire que Monsieur Velay s'est spécialisé. Il nous raconta la « Vie Misérable de Léon Bloy », ce raté de génie, mystique, pamphlétaire jusqu'à la pornographie, se cantonnant dans l'absolu, négligeant le sens du temps et toute perspective humaine, et dont l'orgueil n'avait que deux pôles : la haine du Bourgeois et le dégoût de ce qu'il appelait la mufflerie contemporaine. Avec un tel tempérament et de tels atouts il lui était difficile de réussir dans le journalisme ou la littérature, même quand on est capable d'écrire « Le Désespéré ». Aussi sa vie fut-elle en effet misérable. Mais si Léon Bloy fut injuste, Monsieur Velay l'en excuse paradoxalement, en affirmant qu'il ne l'a été que par amour de la justice et qu'il fut, en somme, un grand lyrique ébloui par le soleil de Dieu.

Notre Compagnie s'est associée aux fêtes commémoratives du deuxième centenaire de la mort de Vauvenargues en lui consacrant une de ses séances.

C'est Maître des Guerrois, dont l'oncle Charles des Guerrois avait composé en 1855 un éloge de Vauvenargues, qui fut chargé, avec l'éminent lettré qu'est Monsieur Latzarus, de faire revivre la personnalité de l'illustre moraliste Aixois. Peu connue de son vivant et délaissée après sa mort, son œuvre quoique réduite, mérite de passer à la postérité, non pas tant par les quelques maximes lapidaires qui servent encore de thèmes aux dissertations des candidats au baccalauréat (Les grandes pensées viennent du cœur, la Netteté est le vernis des Maîtres), que par la place qu'il occupe dans l'histoire morale. D'éducation catholique, il est un homme de l'ancien régime, mais Voltaire l'honora de son amitié et il est contemporain des Encyclopédistes qui allaient donner la pré-éminence à la raison sur la foi. Si la Providence ne l'avait pas fait mourir jeune, qui sait, se demande Maître des Guerrois s'il n'aurait pas embrassé les idées nouvelles et renié la foi de ses Pères ?

Monsieur Latzarus, dans une dissertation savante et nuan-

cée, fait justice de l'opinion qui veut que Vauvenargues, quoiqu'il en ait dit lui-même, ait été stoïcien.

Le Stoïcisme créé par Zenon prêche l'accord avec la nature. C'est la philosophie de l'acceptation : D'où, un certain fatalisme, puisque tout ce qui arrive aux hommes n'a rien que de naturel. Le Stoïcisme d'Epictète, homme du peuple aussi bien que celui de l'Empereur Marc-Aurèle donne la primauté à la raison sur le sentiment. Or, Vauvenargues fut avant tout un homme sensible, un homme de cœur : « Une vie sans Passion », a-t-il écrit, ressemblerait à la mort ». Sans doute, ayant beaucoup souffert physiquement et moralement au cours de sa brève existence a-t-il su toujours dominer sa souffrance. A ce titre conclut Monsieur Latzarus dans un *distingo* subtil, Vauvenargues méritait-il le qualificatif de stoïcien, non pas au sens philosophique du mot, mais au sens courant.

C'est une page d'histoire locale que nous présenta Monsieur Bauquier au sujet des cadeaux offerts par la ville de Nîmes à ses illustres visiteurs.

La qualité de ces présents est une donnée intéressante sur les mœurs et les besoins d'une époque. C'est ainsi qu'on hésita pour Jean le Bon, entre la vaisselle d'argent et l'avoine pour les chevaux et qu'on se décida finalement pour l'avoine.

François 1^{er} reçut une maquette des Arènes en argent massif, qu'on n'a malheureusement jamais retrouvée depuis. Si l'on trouve tant de cadeaux en denrées utiles, c'est qu'il fallait souvent défrayer les illustres visiteurs.

Aussi voit-on se succéder avec les céréales, les confitures et les objets d'argent.

De nos jours les cadeaux sont plus symboliques qu'utilitaires.

A l'Impératrice Eugénie, on offrit un châle fabriqué à Nîmes, au Président Doumergue, des aquarelles de notre regretté confrère Max Raphel.

Si Monsieur Schuman ou Monsieur Mayer viennent un jour parmi nous, quel exceptionnel prélèvement leur offrirons-nous en guise de cadeau ?

Admirablement placé en qualité d'archiviste départemental pour connaître l'histoire locale par les textes, notre nouveau

Président, Monsieur Gouron nous a retracé l'histoire de la création du Collège de Nîmes. Vous venez d'applaudir l'essentiel de sa communication et vous avez pu apprécier à sa juste valeur l'érudition si pleine d'agrément de cet éminent chartiste.

Monsieur Hubert Rouger qui a voué un véritable culte à son pays natal, Calvisson, nous raconte l'odyssée de la cloche qui sonne les heures dans cette localité de la Vaunage.

Cette cloche qui fut fondue en 1567 et refondue en 1661 comme l'atteste l'inscription qu'elle porte provient du Temple aujourd'hui démoli à Nîmes et dont il ne reste que le beau porche Renaissance au 30 de la rue de la Madeleine.

C'est encore de l'histoire locale que le panégyrique fait par Monsieur Marcel Coulon, à la mémoire d'Henri Mazel. Après nous avoir rappelé la biographie de ce Nimois, fils et frère d'Académicien, avec une émotion suscitée par une longue amitié, Monsieur Marcel Coulon énumère et commente son œuvre, aussi abondante que variée. Mazel fut dans le sens étymologique du terme, un polygraphe : Poète, dramaturge, conteur, essayiste et par dessus tout historien. Rappellerai-je son théâtre symboliste, *Les Amants d'Arles*, *Avant l'Age d'Or*, ses romans : *Le Serment*, *Le Choix d'un Amant* ; ses essais comme *Le Prix du Sourire* ou *l'Histoire du Symbolisme* ? Marcel Coulon nous lut pour terminer quelques poèmes en prose qui sont le modèle du genre.

L'histoire judiciaire inspira à Maître des Guerrois la causerie que vous allez entendre. Ayant vu représenter le film Américain *L'Etrangère*, inspiré du drame qui coûta la vie à la Duchesse de Choiseul-Praslin, Maître des Guerrois s'est ému de voir la vérité historique foulée aux pieds par les auteurs du scénario qui firent dégénérer cette tragédie domestique en mélodrame au détriment de la mémoire de la victime.

C'est ce plaidoyer en réhabilitation que Maître des Guerrois va vous présenter et je ne doute pas qu'il gagne sa cause.

Monsieur Gibelin qui a traduit Kant et Schlegel n'a pas perdu dans ces breuvages épais le goût de la clairette du terroir.

Si vous lui demandez s'il connaît les rachalans et les Taf-fataires, il vous répond « Oc ». A ce signe vous reconnaîtrez tout à l'heure combien l'œuvre de Bigot lui est familière.

En furetant dans de vieilles archives, il découvrit un jour un récit dialogué en langue d'oc des fêtes données en l'honneur du Comte d'Artois lors de son passage à Nîmes en 1814.

Dans un patois savoureux, le narrateur anonyme décrivait le cortège, l'enthousiasme de la foule, enthousiasme largement alimenté d'anchoiade et d'escargots arrosés de bon vin et pour terminer, la ferrade aux Arènes qui prouve que les goûts de la foule Nimoise n'ont pas changé depuis plus de cent ans.

Les sciences ont eu leur tour avec Monsieur Marcel Coulon. N'était la barbe et la huppelande, Marcel Coulon évoquerait assez bien le personnage de Balthazard, de l'Arlésienne, car il nous parla des planètes dont les aspects lui sont familiers comme le sont les visages de ceux qu'on aime.

Il nous montra comment les perfectionnements de la technique, depuis l'invention de la lunette par Galilée, ont fait faire des progrès prodigieux à l'Astronomie et permis d'explorer la galaxie dont fait partie notre système solaire avec son cortège de planètes.

Laissant vagabonder son imagination dans les espaces inter-stellaires Monsieur Coulon nous exposa les différentes hypothèses sur la naissance, la constitution et les conditions possibles ou problématiques de vie sur ces astres errants.

C'est une page à ajouter à la pluralité des mondes de Fontenelle.

Féru d'astronomie, notre confrère trouva matière à nous faire une causerie sur « l'Astronomie de La Fontaine » : C'est un commentaire inattendu sur l'œuvre de notre grand fabuliste qui ne paraît pas par ailleurs avoir encouragé particulièrement l'étude du ciel si l'on en croit l'histoire d'un certain astrologue qui... eut mieux fait de borner son regard aux choses de la terre.

Descendant de l'Etoile céleste à ce système solaire en miniature qu'est l'atome, suivant les conceptions de la physique moderne, le Docteur Baillet présenta une nouvelle méthode appelée à révolutionner les recherches de la biologie, par l'utilisation des isotopes radio-actifs. Dire ce qu'est un isotope et montrer comment, à la suite des travaux de Joliot-Curie sur la radio-activité artificielle qui lui valurent le prix Nobel, on peut après absorption par l'organisme en suivre le cheminement dans

les méandres des différents organes, comme on suit dans les ténèbres d'une caverne un porteur de torche à la lumière qu'il projette, dépasserait le cadre de cette brève énumération.

Nous eûmes le plaisir dans cette séance d'écouter les explications que voulut bien nous donner Monsieur Lamorre, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, sur le cyclotron et la bombe atomique avec une compétence et une clarté d'exposition à laquelle il me plait de rendre hommage.

La Philosophie et la Religion ne sont pas comme vous le pensez exemptes de nos préoccupations.

Monsieur le Pasteur Cadix réunit pour nous quelques spécimens de l'éloquence sacrée des orateurs populaires catholiques et protestants.

Improvisés pour émouvoir les foules, les sermons de ces orateurs trahissent souvent un peu trop l'assujettissement au mauvais goût populaire et l'emploi des procédés d'une dialectique de réunion publique. Monsieur le Pasteur Cadix a su en faire ressortir le caractère touchant de simplicité évangélique et de naïveté.

C'est à l'occasion du XVI^{me} Centenaire célébré à Nîmes, du martyr de St-Baudile, patron d'une des paroisses de la ville que Monsieur le Chanoine Bruyère fit l'exégèse de la biographie du saint par le chanoine Cantaloube. Avec érudition, après avoir fait table rase de tout ce que la dévotion des fidèles a pu ajouter de difficilement contrôlable dans une histoire qui tient, à vrai dire, peu de place dans les actes de la vie des martyrs, Monsieur le Chanoine Bruyère étudia l'apparition du christianisme à Nîmes dont il fixe la date postérieurement à l'an 40 et bien avant la première moitié du III^{me} Siècle, comme le voudrait Grégoire de Tours.

C'est avec une ironie pleine de tact comme lui seul pouvait le faire que Monsieur le Chanoine Chabot nous parla du Saint homme Job dont un livre de l'ancien Testament évoque les malheurs. Pour notre confrère, Job, contrairement à sa réputation, fut le plus heureux des hommes. Heureux et riche jusqu'à 85 ans, ses épreuves ne durèrent en somme que trois ans environ, après quoi, comme il n'avait pas douté un seul instant de la parole de Dieu, il vécut heureux de nouveau jusqu'à 145 ans. Le tourment le plus cruel subi par Job et qu'analysa avec finesse

Monsieur le Chanoine Chabot est la crise de l'Amitié. Eliphaz, Baldat et Sophar viennent l'exciter à la révolte contre Jéhovah qui l'éprouve et au lieu de se montrer compatissant, leur cœur dur ne sait que proférer blasphèmes et menaces. Job sort grandi, mais désabusé de l'épreuve.

Monsieur Fauré-Fremiet se délasse de ses succès au théâtre où il donna en 46 : « Tristan et les 2 Isolde » au Palais de Chailot par des méditations philosophiques dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles ne sont pas dépourvues d'originalité. Il nous a présenté Descartes, le philosophe de la raison raisonnante comme le père du romantisme et n'en déplaît à l'orthodoxie scolaire, cette gageure, Monsieur Fauré-Fremiet l'a tenue et gagnée. Il fait remarquer en effet que le Romantisme exprime la crise morale qui s'est emparée de l'homme du jour où il a pris conscience, après les découvertes astronomiques de Copernic, que le monde n'était pas fait pour lui et à sa mesure, mais qu'il n'était « Qu'atome dans l'immensité » « Minute dans l'éternité ».

Or c'est l'esprit Cartésien, c'est la méthode de raisonnement scientifique préconisée par Descartes qui a permis de telles découvertes et autorisé de telles déductions si décevantes pour l'orgueil humain. Admettons donc avec Monsieur Fauré-Fremiet que Descartes pourrait être le père, au moins putatif, de Chateaubriand et de Victor Hugo.

Les voyages pour lesquels j'ai sollicité jusqu'ici votre bienveillante attention ne sont que des incursions dans le domaine de l'esprit. Mais nous avons parmi nous un vrai voyageur, moderne s'il en fut, puisque l'avion et le bateau lui sont également familiers, dans la personne de Monsieur Latzarus. A propos d'un voyage en Corse où l'appelaient ses fonctions d'universitaire, il nous décrivit « La Corse sans Colomba » : c'est dire qu'il a vu l'île de Beauté d'une manière objective et sans littérature. Aussi pouvons-nous le croire quand il dit que la principale richesse de la Corse est l'énergie de sa population si pleinement Française et si attachée aux traditions. Avec lui, nous déplorons que les Pouvoirs Publics aient trop négligé l'outillage matériel et intellectuel de ce département dont l'héroïque résistance a été l'un des facteurs décisifs de notre libération.

Toujours grand voyageur, Monsieur Latzarus nous conta

son voyage à Athènes en avion où il représenta l'Université d'Aix-Marseille aux fêtes du centenaire de l'École Française d'Archéologie.

Ce fut pour le parfait helléniste qu'est notre confrère l'occasion d'évoquer pour nous dans le cadre d'une civilisation antique qu'il connaît parfaitement, les fastes des cérémonies présidées par leurs Majestés le roi Paul I et la reine Frédérique et la vie grouillante de la cité moderne.

Il sut rendre un hommage mérité à ces savants Français aussi archéologues qu'artistes à qui le monde doit la résurrection des deux illustres sanctuaires d'Apollon, Delphes et Delos.

Des excursions à Epidaure, au Cap Sunium et à Delos, des causeries qui lui permirent d'apprécier la diffusion de la culture Française et la haute estime dans laquelle on la tient, l'autorisent à conclure, sans chercher je crois à faire plaisir plus particulièrement à Monsieur Anouilh : Antigone n'est pas morte.

Cette sèche énumération en vous montrant la diversité de nos activités vous prouve l'intérêt que nous portons dans tous les domaines.

Je ne serais pas complet si je négligeais de vous signaler la participation que nous primes à toutes les manifestations culturelles. J'ai représenté l'Académie de Nîmes aux Fêtes de Vauvenargues à Aix où mon condisciple de Janson de Sailly, Jacques de Lacretelle représentait l'Académie Française.

J'ai parcouru les routes du Roussillon dans des excursions archéologiques sous l'égide de Dom Brial, ce bénédictin érudit dont Perpignan, sa ville natale célébrait le bi-centenaire de la naissance.

Nous nous sommes associés aux hommages rendus à la mémoire de Bigot et plus récemment d'Alphonse Daudet.

Nous fûmes présents aux fêtes du Rhône en Juin dernier où sous la bannière Franco-Suisse notre confrère Monsieur Paganelli, ancien Préfet du Gard, et parfait humaniste, présidait les jeux Floraux Rhodaniens.

Cette constance dans le travail, cette subordination aux traditions qui sont pour ainsi dire notre raison d'être, ne nous empêchent pas à l'occasion d'innover au point de paraître révolutionnaires.

A partir de cette année notre compagnie s'honorera de compter un représentant du beau sexe. Ce que n'a pu se résoudre encore à faire notre sœur aînée, la grande Académie Française, nous l'avons accompli. Notre choix s'est porté sur Mademoiselle Lavondès, filleule d'André Gide, le dernier prix Nobel, dont les travaux sur Olivier de Serres, fondateur de la Sériciculture et la Vie des Abeilles font autorité dans le monde littéraire et savant.

A vrai dire, une seule femme c'est bien peu : c'est sous-estimer la valeur intellectuelle de nos compagnes et je ne doute pas qu'un jour mes confrères se souviennent, avec le goût athénien qui les caractérise, que les Grâces étaient au nombre de trois. Nous avons Aglaé, il nous manque Euphrosine et Thalie. Innovation pensez-vous ? Non, simplement retour à la tradition, Notre Académie avait tout juste cent ans en 1782 quand elle élut Madame de Bourdic dont les vers avaient attiré l'attention de Voltaire et de Laharpe.

Mon prédécesseur qui la reçut alors, donna les raisons de cette initiative et de ce choix. « Nous vous réclamerons, Madame, lui dit-il, dans mille sujets qui pourraient retarder notre marche : car la science est douteuse et le sentiment sûr : Le sentiment est l'apanage de votre sexe ».

Marie-Anne Henriette Payan de l'Etang était née à Dresde en 1746. Sous Louis XV elle avait épousé le Marquis d'Antremont. Devenue veuve, elle épousa sous Louis XVI le baron de Bourdic. Les titres nobiliaires commençaient sans doute à se dévaluer. Devenue veuve une seconde fois, elle trouva à l'approche de la Révolution, un bonheur plus démocratique en épousant tout simplement Monsieur Viot, Administrateur des Domaines. Mais c'est sous le nom de Bourdic qu'elle est connue en littérature.

Suivant la Mode du temps, elle écrivit des « Eloges », celui de Montaigne que garde précieusement notre bibliothèque municipale, celui du Tasse et celui de Ninon de Lenclos. Fidèle à sa mémoire, je n'en dirai pas davantage, car son œuvre maîtresse est une « Ode au Silence ».

L'Académie fut si satisfaite d'avoir élu Madame de Bourdic, raconte notre regretté confrère Portal, qu'elle décida que son fauteuil serait « à tout jamais » acquis à une femme.

A Madame de Bourdic succéda en effet une Montpelliéraine retirée près d'Uzès, Madame Verdier-Allut.

Les misères de l'époque l'avaient ruinée. Elle avait eu son frère guillotiné sous la terreur. Elle perdit son mari et sa fille. Son fils était aux Armées. Si ce sont ces épreuves qui la rendirent poète, elle n'en a pas laissé trace dans ces « Géorgiques du Midi » où elle chante les activités agrestes de la région, les Vers à Soie, la Moisson, la Vendange, les Chataignes et les Oliviers.

Il y eut encore Madame la Comtesse Clémence de Corneillan dont je ne sais rien. Puis l'Académie ferma ses portes, pour cause de troubles intérieurs dirons-nous. La loi du 8^e Août 1793 supprima toutes les Sociétés Savantes : C'était l'époque où la République n'avait pas besoin de savants, même quand il s'agissait de Lavoisier.

La tradition interrompue n'a jamais été reprise. Il y a quelques années, notre doyen Monsieur Lavergne tenta mais sans succès de la remettre en vigueur. Aujourd'hui, c'est chose faite.

Nous pouvons regarder l'avenir avec plus de confiance.

Si le monde autour de nous, en proie aux difficultés de l'heure, se débat sous l'empire de nécessités matérielles qui l'oppressent, si la part réservée à la culture libre de l'esprit s'amenuise de jour en jour, rappelons-nous le vers de Sophocle dans Œdipe-Roi :

« Il suffit d'un rayon pour éclairer la Nuit ».

— Ce rayon, c'est la gloire de votre Académie.

UN CENTENAIRE

L'Assassinat de la Duchesse de Choiseul-Praslin

18 Août 1847

par

M. DES GUERROIS

Mesdames, Messieurs,

Le sujet de cette communication m'a été inspiré par un film « L'Etrangère » projeté au Colisée, dans le cours de l'année 1947. C'était un film américain avec Charles Boyer dans le rôle du Duc de Praslin et Betty Davis dans celui d'Henriette Deluzy.

Je dois avouer que ce film était vu par moi avec une certaine méfiance. Je sais, par expérience, que les films américains ne dédaignent pas les anachronismes. C'est ainsi que dans celui intitulé « Le Congrès de Vienne », Napoléon, débarquant de l'Île d'Elbe, choisit comme lieu de débarquement Cherbourg. De même, dans un film relatif aux flibustiers du XVI^{me} siècle, j'ai vu Douglas Fairbanks armé d'un browning de fabrication américaine récente.

Je confesse que dans « L'Etrangère » il n'y a pas d'anachronisme relativement au milieu et à l'époque. Au contraire, on trouve un souci réel de suivre de près les événements.

On note seulement deux différences essentielles :

A. — Tout se déroule de 1846 à 1847. Dans la première année se place l'arrivée de l'institutrice. En somme, les événements sont répartis sur 18 mois au lieu de l'être sur 6 ans (1841-1847) laps de temps qui permet seulement de comprendre l'évolution de la situation.

B. — Les rôles sont intervertis et le beau rôle est seulement

dévolu au Duc et à la gouvernante, tous les torts étant mis du côté de la Duchesse, représentée comme une malade, d'une jalousie exaspérée, qui multiplie les scènes et rend tout son entourage malheureux.

Elle exaspère son mari jusqu'à causer chez lui un moment de folie au cours duquel il commet presque sans s'en rendre compte le meurtre fatal. C'est de plus une mauvaise mère qui néglige ses enfants et ne s'occupe d'eux que par ostentation. Pour la commodité du film, les enfants ont été d'ailleurs réduits de 9 à 4 (3 filles et un garçon).

De là m'est venue l'idée de reprendre les événements l'année de leur centenaire en les présentant sous leur vrai jour, ce qui amènera la réhabilitation de la Duchesse et par contre coup l'abaissement des deux autres, tout en m'efforçant de ne pas cacher les fautes de caractère de la première ainsi que ses erreurs de tactique.

Je m'inspirerai, pour cette communication, du livre d'Armand Praviel, « L'Egorgement de la Duchesse de Praslin » paru aux Editions de France, en 1934.

— Du volume relatif au procès dans « Les causes célèbres de Fouquier, année 1858 » ;

— Du récit de l'assassinat avec détail de la procédure et des lettres trouvées chez la Duchesse, contenu dans un ouvrage contemporain des événements ;

— De l'histoire de la Monarchie de Juillet, par Thureau-Dangin ;

— Des mémoires de Madame de Boigne, tome V, et de ceux du Comte Apponyi, tome IV.

Il est évidemment difficile, pour un célibataire, de traiter un drame de mésentente conjugale, mais à défaut d'expérience personnelle, j'ai mon expérience professionnelle et je réclame votre indulgence.

Si vous le voulez bien nous examinerons :

I. — La période antérieure au drame.

II. — Le drame, (la réalité et le film).

Sa mère, Fanny de Coigny est la petite fille du Duc de Coigny, Chevalier d'Honneur de Marie-Antoinette (1737-1821) Maréchal et Gouverneur des Invalides, la fille du Marquis de Coigny (1756-1816), la cousine d'Aimée de Coigny « la jeune captive » d'André Chenier.

Fanny de Coigny meurt trois semaines après la naissance de sa fille.

Le Général n'a qu'une idée : mettre sa fille à l'abri du danger et l'envoyer en France auprès de ses grands-parents de Coigny. Confiée à sa nourrice « Desforges », elle revient en France en traversant les Balkans et l'Italie.

Suit une enfance très heureuse, accompagnée d'une éducation brillante.

Jeune fille, elle est très courtisée à cause de sa beauté et de son énorme fortune. Sa main est promise tout d'abord au Duc de Fitz-James, mais la rupture se produit pour des questions d'intérêt.

Après un bal, elle se fiance avec le Marquis de Choiseul-Praslin presque aussi jeune qu'elle : Elle est brune, robuste, prunelles de jais, traits nets et décidés.

B. — *Lui*. — Charles, Louis, Hugues, Théobald de Choiseul Praslin est le fils de Charles, Raymond, Louis, Félix de Choiseul, Duc de Praslin (1778-1842).

Il est né à Paris, le 29 Juin 1805, issu de cette illustre famille de Choiseul dont il est inutile de retracer l'histoire. Elle compta, parmi ses membres, le grand Ministre de Louis XV, le Seigneur de Chanteloup.

Son père, par son attitude plutôt libérale, est mal vu aux Tuileries et il a été à un moment rayé de la Chambre des Pairs où il n'est rentré qu'avec la fournée de Pairs du Duc Decazes.

Il est âgé de dix neuf ans, de taille moyenne, de teint pâle, les cheveux et les favoris blonds, il présente un type plutôt britannique. Sa physionomie est d'une extrême douceur.

Un contraste frappant existe entre les deux époux. Elle, méridionale et lui, de type nordique.

Le mariage a lieu le 19 Octobre 1824 par permission spéciale dans la Chapelle du Luxembourg ; le célébrant est l'Abbé

Feutrier, Curé de la Madeleine, Vicaire général du Diocèse de Paris. Parmi les témoins, détail à noter, se trouve le baron Pasquier, ancien Garde des Sceaux et Pair de France.

Les époux habitent, après leur mariage, l'hiver, l'hôtel Sébastiani, 55, Faubourg St-Honoré, actuellement disparu et dont l'emplacement est traversé par la rue de l'Elysée ; l'été, en Normandie, le château de Vaudreuil, dans la région de Louviers, domaine faisant partie de la dot de la Marquise de Praslin.

Les jours s'écoulent heureux pour ces deux jeunes époux, épris l'un de l'autre, riches surtout pour le moment du fait de la femme (plus de dix millions).

Les enfants arrivent les uns après les autres. Tout d'abord cinq filles : Isabelle, Louise, Berthe, Aline, Marie, puis trois garçons : Gaston, Horace, Reynold, enfin une fille Léontine.

D'autre part, depuis 1830, la fortune du Général Sébastiani a grandi ainsi que nous l'avons vu plus haut.

Le jeune couple est reçu aux Tuileries, le mari plus souvent que la femme retenue au logis par ses nombreuses maternités.

Le Duc devient un familier de la Maison Royale, un ami particulier du Duc d'Orléans et du Duc de Nemours. Plus tard, il sera Chevalier d'Honneur de la Duchesse d'Orléans.

Comme les peuples heureux, le jeune couple n'a pas d'histoire et bientôt des lézardes vont apparaître dans ce bel édifice.

2^e. — *Les premiers dissentiments, 1838-1841 :*

Nous abordons ici un chapitre délicat : la situation de deux époux, mariés trop jeunes (17 et 19 ans) sans que le mari ait, en quelque sorte, connu la vie avant son mariage.

D'autre part, de nombreuses maternités successives ont eu leur répercussion sur la femme tandis que le mari est resté jeune.

Quoiqu'il en soit, à 35 ans, père de 9 enfants, le Marquis de Praslin commence à se lasser de la monotonie de la vie conjugale et à regarder au dehors.

La Marquise, avec l'intuition d'une femme aimante, s'en aperçoit aussitôt. Elle a la possibilité de fermer les yeux, de jeter du lest, d'attendre le retour de l'infidèle ou même d'es-

sayer de le retenir et de le ramener ; mais, dépourvue de coquetterie, d'une nature ardente, d'une piété rigide, elle n'aime que son mari et ne peut admettre qu'il puisse aimer ailleurs.

Elle casse les vitres d'où des explications orageuses suivies de regrets. Elle écrit ainsi, le 28 Janvier 1838... ..« un peu de
« patience, je t'en conjure, pendant un peu de temps encore
« avant de me repousser et désespérer de l'avenir de ton bon-
« heur. Bientôt je serai calme, résignée, je te le promets ;
« maintenant je suis dans un état trop violent pour être ju-
« gée pour toujours ».

Un premier rapprochement intervient donc entre les époux, suivi bientôt d'un voyage du Marquis en Angleterre. A son retour, nouvelle et dernière grossesse de la Marquise. Enervée par son état, celle-ci commence à surveiller son mari, nouvelles scènes ; finalement, le Marquis décide de séparer, en quelque sorte leur deux vies chacun mènera son existence personnelle.

« Soyez heureuse, dit-il à sa femme, que voulez-vous de
« plus, vous êtes libre comme l'air, vous pourrez faire ce que
« vous voudrez, je ne m'en inquiète pas ».

Protestations de la femme qui ne saurait accepter un tel contrat et qui ne sait pas user de ruse pour ramener son mari. L'existence quotidienne devient pénible : scènes de reproches, pleurs, qui n'ont pour résultat que de l'éloigner davantage.

Le Marquis cherche à éviter les tête à tête. C'est pourquoi Madame de Praslin multiplie les lettres et s'épanche dans son journal, petit volume trouvé dans son secrétaire.

Personne ne se doute encore du drame. Le Maréchal et les beaux-parents encore moins que les autres. Des réunions de famille ont lieu, des séparations suivies de séparations peuplées de nouvelles lettres.

Le Marquis ne veut pas comprendre la sincérité et la tendresse de langage de sa femme. Il voit surtout le désir de reprendre de l'autorité sur lui et veut secouer le joug.

De nouvelles scènes se produisent, mais les enfants ont grandi. Isabelle et Louise, âgées de 14 et 15 ans, sont les témoins des dissentiments de leurs parents. Elles prennent le par-

ti de leur père qui les a toujours gâtées, sans se rendre compte des souffrances de leur mère.

Celle-ci ne sait pas réagir. Le Marquis en profite, prend prétexte de la situation pour la séparer des enfants qui auront leur appartement particulier où ils vivront avec leurs gouvernantes.

Ainsi la mère commence à se sentir dépossédée : trop de contacts se produisent entre les gouvernantes et le père.

Elle exige le renvoi de deux d'entre elles, Mesdemoiselles Desprez et de Tschudy. Même révolte de sa part au sujet de Mlle Belloyer. Outrée de l'attitude de celle-ci avec son mari, la Marquise essaie de se suicider.

Mademoiselle Belloyer est rétrogradée sous-gouvernante, mais il faut quelqu'un pour la première place.

Ici intervient Madame de Flahault, femme de l'Ambassadeur. Elle a connu à Charleston, près de Londres, une jeune personne, Henriette Desportes, appelée Henriette Deluzy qui achève l'éducation des enfants de Lady Hisilop pour 1.800 frs par an.

On lui offre 2.000 frs, logée et nourrie.

Elle est bonne musicienne et excellente artiste. L'affaire est conclue en principe.

De cette entrée, commence la préparation du drame.

3°. — *La préparation du drame* — 1^{er} Mars 1841-18 Août 1847 :

Pour les deux premières périodes, aucune comparaison n'est possible avec le film qui ne commence qu'avec la troisième. Maintenant, nous allons pouvoir faire cette comparaison.

(*Film*). — Le début du film nous transporte dans un pensionnat américain, vers 1848 ou 1849. Les élèves font du bruit et créent des difficultés à leur professeur. Celle-ci, une jeune fille, s'étant absentée quelques instants, retrouve, écrit au tableau noir, ces mots « *Affaire Praslin* ». A son retour, elle réussit à calmer l'effervescence de ses élèves et à se justifier par le récit de sa vie.

Dès l'arrivée au seuil de l'Hôtel de Praslin, elle est prévenue par un domestique de la nature du guépier dans lequel elle va se jeter.

Introduite auprès du Duc et de la Duchesse, (c'est en 1846) qu'elle surprend au milieu d'une scène dans laquelle naturellement celle-ci n'a pas le beau rôle, elle est de plus en plus effrayée.

On fait amener les enfants qui, pour la commodité de l'action, ne sont que 4 : 3 filles, Isabelle, Louise et Marie et un garçon Reynold.

Au cours de cette scène, elle s'aperçoit vite que la Duchesse se tient à l'écart, éloigne ses enfants par sa froideur et son humeur et que seul le Duc les aime vraiment et intelligemment.

Restée seule avec le Duc, elle l'entend lui exposer son plan d'études, expliquant avec beaucoup de modération qu'étant donné l'état de santé et le caractère de sa femme, il vaut mieux que les enfants ne soient pas trop en contact avec elle.

Après ce qui vient de se passer, le spectateur n'est pas surpris. Voilà les personnages campés avec les caractères qu'on veut leur attribuer et la Duchesse antipathique dès le départ.

(Réalité). — La réalité est un peu différente.

Examinons, tout d'abord, la personnalité de Mademoiselle Deluzy : 29 ans, de taille moyenne, élégante et distinguée, la tête fine, la peau très blanche, possédant de magnifiques cheveux d'un beau blond cendré, le visage encadré par de longues anglaises, elle domine nettement la Marquise âgée de 34 ans seulement, mais alourdie et déformée par 10 maternités successives, minée, en outre, par ses angoisses conjugales.

L'institutrice est fille naturelle de Lucile Desportes, descendante du poète et d'un Officier de la Grande Armée.

Reconnue seulement par sa mère, orpheline à 20 ans, elle n'a d'autre soutien que son grand-père, le Baron Desportes, ancien secrétaire de Lucien Bonaparte, ancien Préfet de l'Empire, qui, pour se débarrasser d'elle, l'a poussée à devenir institutrice.

Dès le début, voici quel est le plan de vie du Duc :

Les enfants et leur gouvernante seront au second étage. La gouvernante décidera de tout ce qui concerne leur éducation et aura la haute main sur le personnel sous sa responsabilité.

Madame de Praslin ne montera jamais chez ses enfants ; s'il y a des malades, n'entrera que dans la chambre du ou des

malades, ne les fera jamais sortir sans la gouvernante, ne les verra qu'en présence de M. de Praslin ou de la gouvernante.

Devant un tel programme, on peut se poser la question : Quelle mère, même coupable, même malade, même indifférente, l'acceptera ?

Mademoiselle Deluzy, elle-même, peut-être par habileté, peut-être par sincérité, proteste et exige, au moins, les repas en commun avec présence de la mère.

Maintenant va commencer le calvaire de la Duchesse de Praslin qui assistera à son isolement progressif de son mari et de ses enfants, à sa dépossession progressive de ses droits sur les uns et sur les autres.

Cette question de la rivalité de la mère et de l'institutrice, peut exister, même dans un cas normal ainsi que l'a exposé Eugène Süe, dans son livre « Miss Mary ». A plus forte raison, dans le cas présent.

Revenons à la comparaison de la vision et de la réalité.

(*Film*). — L'intimité du Duc et de la gouvernante se fait plus grande à l'occasion d'une maladie du petit Reynold, la diphtérie, contractée par la faute de la Duchesse qui a voulu l'emmener en promenade, bien qu'il fut enrhumé (toujours la même conception).

Ils unissent tous deux leurs efforts, à l'exclusion de la mère, pour le soigner et le sauver et y réussissent.

Puis, c'est le voyage de la famille en Corse. L'institutrice étant laissée seule à Paris. Brusquement, retour du Duc avec une des petites filles qui a mal aux dents.

Pour lui faire plaisir et la récompenser de sa sagesse chez le dentiste, il l'emmène à l'Opéra avec Mlle Deluzy. La soirée se déroule en présence de la famille Royale.

Le scandale éclate et amène l'intervention du Maréchal Sébastiani et du confesseur de la Duchesse qui exigent une réconciliation apparente. La gouvernante veut partir, mais reste sur les instances du Duc.

(*Réalité*). — La réalité est moins rapide, plus navrante, s'échelonnant sur 6 ans au lieu d'une année.

L'intimité s'accroît entre le père et la gouvernante. Il y a, sur ce point concordance des deux versions.

Des contacts ont lieu entre eux, en dehors des enfants. Protestsations de la Duchesse. Lettre du 20 Mai 1841. Elle menace de s'éloigner... « J'ai besoin de pleurer dans la solitude, de m'y recueillir, de m'y reposer pour prendre l'énergie nécessaire pour cacher aux yeux de tous, mon malheur...

« Adieu, Oh ! que ce mot renferme de douleurs maintenant que je ne prévoyais pas. Adieu et cependant tu m'aimes. Adieu, là-haut, nous nous retrouverons : ne refuse pas cette dernière prière, le seul rendez-vous que je te donnerai désormais. Que cette idée t'occupe quelquefois : Je t'aime toujours ».

Cette menace de séparation fait reculer le Duc. Il a besoin, dans sa situation, de la personne et de la fortune de sa femme, ainsi que de l'appui de son beau-père. Le vieux Duc de Praslin meurt le 28 Juin 1841. Son fils hérite du siège de Député, puis de la Pairie. Il entreprend la restauration du château de Vaux, au cours des séjours de la famille, la Duchesse se signale par sa charité qui lui vaut auprès de la population, le titre de « Notre-Dame de Praslin ».

Suivent des alternatives de réconciliation et de scènes (lettre du 13 Janvier 1842)... « Je sens avec amertume que je perds tous les avantages qu'il serait indispensable pour te ramener, de mettre en jeu. Mes traits s'altèrent, mes forces diminuent, mon caractère s'aigrit, mon humeur s'assombrit, mon esprit s'éteint, mon énergie s'affaïse ».

L'humiliation de la Duchesse augmente par suite de l'attitude de plus en plus froide de son mari ; laissant de côté son amour-propre, elle va même essayer, pour amener une amélioration, d'attendrir la gouvernante.

Réponse sèche de celle-ci : « Je regrette, Madame, qu'il ne me soit pas possible d'intervenir entre vous et Monsieur de Praslin ».

La situation s'aggrave, les scènes se multiplient. Au cours de l'une d'elle, le Duc met en pièces un vase de Saxe. Ulcérée,

la Duchesse se retire en Normandie. Au retour, survient un apaisement momentané.

En 1843, une partie des enfants est mise en pension, d'où une fausse accalmie.

En 1845, éclate le scandale du voyage en Corse. Mais les faits se passent tout différemment de ce qu'ils se sont déroulés dans le film.

C'est la Duchesse qui reste à Paris tandis que le Duc, ses filles et l'institutrice font ce voyage.

Les journaux en parlent, provoquant l'intervention du Maréchal. Mlle Deluzy ne partira pas, mais survient une réconciliation apparente. Il faut permettre le mariage de la fille aînée Isabelle avec le Marquis de Roburent.

La Duchesse s'humilie à nouveau auprès de l'institutrice, le premier Janvier 1846, dans une lettre de remerciements provoquée par l'offre d'une ouvrage brodé.

Le mariage de la jeune fille a lieu. Mlle Deluzy accompagne en Italie, la nouvelle mariée avec le père et les deux autres filles aînées. La mère restera seule.

Une dernière crise survient fin 1846. Madame de Praslin se rend en Italie pour assister aux couches de sa fille. Au retour, elle met à son mari le marché en mains, exigeant le départ de la gouvernante, l'éducation des enfants étant terminée.

Des scènes éclatent entre le Duc et le Maréchal. Intervention de l'Abbé Gaillard, confesseur de la Duchesse.

Dans une lettre à son gendre, le Maréchal termine ainsi :
« lorsque vous serez vieux comme je suis, vous vous ferez
« des reproches d'avoir été dur envers moi ».

Au printemps de 1847, arrive le moment du départ pour Praslin. La Duchesse déclare qu'elle ne partira pas tant que la gouvernante n'aura pas vidé les lieux. Elle obtient finalement satisfaction et dans une lettre du 18 Juin 1847, Mlle Deluzy se résigne à donner sa démission. Finalement le départ a lieu, le 18 Juillet 1847. L'anxiété de la Duchesse ne cesse pas pour cela. Elle manifeste, dans son journal, à la date du 13 Juillet, l'angoisse qui l'étreint en songeant à l'avenir.

(Film). — Dans le film, le départ a lieu, marqué par une

grossièreté particulière de la part de la Duchesse qui refuse d'aller à Vaux et, suivant son expression relative à la gouvernante : « Chasse une domestique ».

II. — *Le drame* :

1^o. — *La préparation*. — Le 18 Juillet 1847, un dimanche, Mlle Deluzy quitte l'hôtel Praslin, alors que toute la famille part pour Vaux.

La chaîne semble rompue ; mais, en réalité, elle n'est pas femme à se laisser oublier. Elle se retire, 9, rue du Harlay, chez M^{me} Closter-Lemaire qui tient une pension de jeunes filles.

Elle simule une crise de désespoir et une tentative d'empoisonnement avec du laudanum. On réussit facilement à la ramener à la vie.

L'opinion est contre elle. On la croit enceinte des œuvres du Duc, ses amis, M. Rémy, professeur de littérature et sa femme essaient de la marier au Lieutenant-Colonel Buisson. Elle ne pense qu'à rentrer à l'hôtel Praslin, et, dans ce but, s'efforce de maintenir le contact, par lettres à ses élèves Louise et Berthe ainsi que par une lettre au Duc, dans laquelle elle s'efforce de ne pas se laisser oublier.

Finalement, le projet de mariage avec le Lieutenant-Colonel est rompu et dans sa correspondance, elle essaie d'une façon sournoise de dénigrer la Duchesse auprès de ses enfants et de les détacher d'elle.

A propos de cette correspondance dans laquelle Mlle Deluzy feint d'accuser Madame de Praslin de vouloir corrompre ses enfants, je me permets d'ouvrir une parenthèse et de citer un ouvrage de M. Albert Savine ayant pour titre : « Assassinat de la Duchesse de Praslin », ouvrage analysé dans le « Mercure de France », du 16 Novembre 1908.

Dans cet ouvrage, M. Savine, à propos du Duc, emploie l'épithète suivante : « Le mari malheureux trompé... à Lesbos ».

L'auteur du compte rendu du « Mercure de France », Monsieur Barthélémy, déclare à ce sujet : « Il ne nous semble pas que des preuves bien convaincantes soient données quant à la nature des torts de la Duchesse ».

Il n'est pas besoin d'insister sur ce point. Tout, dans l'attitude de la victime future et dans sa correspondance dément une pareille accusation.

Les jeunes filles fuient leur mère sous l'influence des lettres de leur institutrice. Une profonde tristesse envahit Madame de Praslin. Elle se prête, cependant, à une réconciliation apparente et on la voit à Vaux se promener au bras de son mari. Le Maréchal Sébastiani, qui se laisse impressionner par les apparences, se réjouit. Mais un observateur perspicace aurait pu s'apercevoir que la réconciliation était des plus fragiles.

Madame de Praslin est d'ailleurs en proie à de sombres pressentiments : son mari, qui fait arranger et réparer les caveaux de famille, l'invite à venir se rendre compte de ces travaux. Elle refuse : « N'y descendrai-je pas bientôt, dit-elle, et pour jamais ».

Dès le 26 Juillet, le Duc cherche à revoir Henriette Deluzy et se rend, dans ce but, à Paris, avec deux de ses filles Berthe et Marie, d'où une entrevue dramatique entrecoupée d'effusions et de larmes.

Le 29, Mlle Deluzy rend visite à son grand-père Desportes qui lui conseille de partir pour la Russie. A la suite de cet entretien se place une nouvelle lettre au Duc de nature à ébranler de plus en plus cet homme tourmenté, lettre dans laquelle elle se pose, une fois de plus, en victime :

« Vous chercherez en vain celle que vous avez connue si
« gaie, si heureuse, chaque coup que l'on frappe charge mon
« cœur d'un poids qui m'étouffera. Mes yeux ne peuvent plus
« verser de larmes et mon sang bat dans mes tempes à me
« rendre folle ».

Le Duc retourne la voir, seul, le 10 Août et lui annonce le départ prochain de toute la famille pour Dieppe. Au cours de cette visite, elle lui demande d'obtenir de sa femme un nouveau certificat afin de mettre fin, dit-elle, aux bruits qui ont couru sur son compte.

D'autre part, la conduite de Monsieur de Praslin commence à devenir suspecte. Pendant son séjour à Paris, il se rend à l'Hôtel Sébastiani et séjourne dans la chambre de sa femme. Qu'y fait-il, en l'absence de cette dernière ?

Une pensée commence à s'insinuer dans la cervelle de cet homme torturé par une passion envahissante : *tant que sa femme vivra, il sera séparé d'Henriette et Henriette en mourra.*

Le 17 Août, la famille retourne à Paris. Dès l'arrivée, il se rend avec ses enfants chez son amie qui renouvelle sa demande de certificat. Ils reviennent ensuite rue du Faubourg St-Honoré.

M. Praviel suppose que la nuit du Duc fut agitée, cette nuit qui précédait le drame.

Le film, au contraire, laisse de côté toute cette préparation, en quelque sorte psychologique et mentale en faisant naître l'événement d'une querelle survenue entre les époux par suite du mauvais caractère de la Duchesse qui se refuse à délivrer le certificat demandé.

Il s'agit toujours de laisser au Duc le rôle d'une homme poussé à bout.

2°. — *Le drame.* — Le 18 Août, à 4 heures et demi du matin, deux violents coups de sonnette éveillent en sursaut la femme de chambre de la Duchesse, Emma, qui couche à l'entresol. Sa maîtresse l'appelle. Que se passe-t-il ?

On entend des cris étouffés et des gémissements dans la chambre. Elle hésite. Arrive Auguste, le valet de chambre. Ils se précipitent tous deux vers l'antichambre, mais la porte en est fermée. Un tour de clé a été donné et le verrou poussé intérieurement.

Ils essaient d'entrer par le grand salon. La porte de communication est verrouillée, par la fenêtre du jardin, les volets sont assujettis par des barres de fer.

Ils finissent par entrer par le cabinet de toilette. Auguste rentre seul. L'obscurité est profonde. Il respire une odeur de sang et pris de peur, il recule et va chercher Euphémie, la lingère et son mari, Auguste Merville, valet de chambre de la Duchesse d'Orléans.

Tous quatre reviennent, munis de cannes, d'épées, de bâtons, une forte lampe à la main. Les deux hommes franchissent le seuil. Le spectacle est horrible : la Duchesse, les yeux fixes, hagards, gît sur le parquet, en chemise de nuit, au milieu d'une horrible flaque de sang. A côté, une table et des chaises

renversées, des objets d'art brisés attestent qu'il y a eu une effroyable bataille. Terrifiés, ils reculent une deuxième fois, mais les femmes les appellent du salon.

Ici, comme par enchantement, à l'autre bout, une ombre apparaît : le Duc, Titubant, enveloppé dans sa robe de chambre et bredouillant : — « Qu'est-ce qu'il y a, qu'est-ce qu'il y a ? ».

On ouvre les fenêtres : tragique spectacle.

— « Mon Dieu ! crie le Duc, quel malheur, qui a pu faire cela ? Du secours ! un médecin ! »

Les femmes courent à la Duchesse, soulèvent son corps ruisselant de sang : — « Mon Dieu ! Euphémie, qu'allons-nous devenir ? — « Vit-elle encore ? » — « Oui, Monsieur, elle respire ».

Il tombe dans un fauteuil, la tête dans ses mains : « Qui est entré le premier ? » — C'est moi, Monsieur le Duc, dit Auguste.

— Qu'avez-vous trouvé ?

— Madame la Duchesse.

— Qu'est-ce qu'elle a dit ?

— Elle était déjà évanouie, elle n'a rien pu me dire.

— Qui a pu faire une semblable chose ?

— Qu'est-ce que nous allons devenir ? Et ces pauvres enfants ?

S'adressant aux domestiques :

— Je vous avais bien dit qu'il arriverait un malheur. Vous laissez toujours les portes ouvertes.

On ne peut s'empêcher de remarquer l'hypocrisie de ces paroles qui ont pour but évidemment de préparer le terrain.

A 5 h. 1/4, arrivée du Docteur Reymond, médecin de la famille.

Il fut bientôt rejoint par MM. Canuet et Simon, puis vinrent le Docteur Orfila, premier chirurgien du Roi, les Docteurs Bas de Louvy et Tardieu qui prodiguèrent en vain leurs soins à la victime et procédèrent aux constatations.

Madame de Praslin avait été déposée sur un matelas, au milieu de la chambre. Son corps n'était qu'une plaie. Elle avait reçu plus de trente blessures dont 11 à la tête parmi lesquelles 5 profondes et étendues, les lésions du crâne indiquaient qu'elles avaient été produites par des coups assésés avec une extrême

violence, au moyen d'un instrument très tranchant. La direction des plaies indiquait qu'elles avaient été faites de haut en bas, le corps étendu et le tête inclinée en arrière. La victime avait été surprise dans son sommeil et l'assassin avait essayé de lui comprimer la bouche pour étouffer ses cris. On constatait également des excoriations au nez, à l'œil gauche, à la lèvre inférieure, au menton, gardant encore des traces d'ongles.

Le cou saignait par les 4 larges blessures, le ventre, l'estomac, les membres avaient été atteints ou criblés d'écchymoses. Le pouce de la main gauche était presque entièrement détaché.

Cependant, Madame de Praslin vivait encore. La gorge était ensanglantée, mais ni l'artère carotide, ni la veine jugulaire interne n'étaient atteintes. Malheureusement, vidée en quelque sorte par l'hémorragie et secourue trop tard, elle ne tarda pas à expirer.

Le Duc rentra à ce moment, frémit, posa ses mains sur les épaules sanglantes de la victimes :

— « Pauvre femme, dit-il, quel est le monstre qui a fait cela ? ».

Il se jeta sur le lit dont le traversin et les rideaux de mouseline étaient tout ensanglantés.

Il fallait, cependant, prévenir les enfants. On avertit l'aînée Louise, que sa mère avait été frappée d'une attaque d'apoplexie foudroyante et qu'il faudrait dès que possible prévenir le Maréchal. Elle avertit ses frères et ses sœurs qui s'habillèrent et attendirent.

A 6 heures, arrivèrent MM. Bruzelin et Truy, Commissaires de Police du Roule et des Champs Elysées qui commencèrent immédiatement l'enquête. Ils furent bientôt suivis de MM. Delangle, Procureur Général, Bougly, Procureur du Roi, Broussai, Juge d'Instruction, Allard, Préfet de Police.

Le bruit du crime s'était répandu. La foule s'atroupait avenue Gabriel et dans le faubourg St-Honoré. Aucun service d'ordre n'étant encore organisé, des badauds entrèrent dans l'appartement dont un gamin, éveillée, qui sera plus tard Victorien Sardou. Il mit le nez à la porte de la chambre et racontera ses impressions plus tard.

Puis se fut l'arrivée du Général Tiburce Sébastiani, Commandant la Division de Paris, oncle de la victime.

A la vue du cadavre et de la chambre, il s'évanouit.

Les magistrats, réunis dans la salle à manger, échangeaient leurs vues. Ils firent, au début, une première supposition : des malfaiteurs, entrés dans l'immeuble par les bâtiments en construction de l'Avenue Gabriel, auraient pénétré par mégarde dans la chambre de la Duchesse, réveillée, celle-ci ayant tenté de donner l'alarme, ils l'auraient tuée. Cette hypothèse était normale car quelques heures auparavant, une tentative analogue avait été faite dans un autre hôtel du même quartier, mais on ne constatait aucun vol, aucune trace d'escalade, aucune effraction, donc l'assassin était venu de l'hôtel lui-même.

On constatait, d'autre part, qu'il y avait eu lutte acharnée dans la chambre. La Duchesse ayant constaté que la sonnette placée dans la ruelle du lit ne fonctionnait pas, a sauté à bas du lit et tout en luttant a fui dans la direction du grand salon pour essayer d'atteindre les cordons placés à droite et à gauche de la cheminée. Poursuivie, après une nouvelle lutte, elle a traversé la chambre, s'est traînée jusqu'à la cheminée, a atteint une des sonnettes, manqué l'autre et a glissé sur la causeuse où elle a été achevée. Le meuble est transpercé par le sang.

L'assassin, avant de se retirer par le cabinet de toilette où se trouvent d'autres tâches de sang, a taché l'espagnolette en essayant d'ouvrir les fenêtres pour faire croire à une attaque venue du dehors, mais voyant quelqu'un dans le parc, il n'a pas insisté.

Sur ces entrefaits, les magistrats apprennent par le valet de chambre que la chambre du Duc est en grand désordre, que le parquet en est humide et souillé et que le Duc a vidé le contenu d'un broc dans le jardin. En outre, depuis l'aurore, on voit de la fumée sortir de la cheminée. Que peut-il brûler avec la chaleur qu'il fait ?

On retrouve dans la chambre de la Duchesse, sous le canapé, un pistolet d'arçon amorcé et chargé. On constate avec horreur, sur le visage et le crâne de la Duchesse, l'empreinte des

arabesques et des ciselures gravées dans la crosse de l'arme. A la crosse demeurent fixés quelques cheveux bruns et un léger lambeau de chair.

Une perquisition a lieu dans la chambre du Duc, qui va faire naître les premiers soupçons.

Les deux chambres à coucher du Duc et de la Duchesse sont séparées par le cabinet à toilette et une antichambre. Tout le long du trajet se trouvent des tâches de sang. Il y en a également sur les dalles, sur les marches du couloir longeant la chambre du Duc et sur les boutons de porte. M. Broussais, Juge d'Instruction, soumet le Duc à un premier interrogatoire. Ses explications sont embarrassées : Réveillé par des cris, il a entendu aller et venir dans le jardin, un instant après il est sorti du lit, a passé une robe de chambre et s'est dirigé du côté de l'appartement de sa femme. Se trouvant au bas des marches du corridor, il a entendu crier : A l'assassin !!! Il est retourné prendre le pistolet d'arçon, est entré dans la chambre de la Duchesse par le cabinet à toilette. L'obscurité était complète. Il a appelé « Fanny » ; pas de réponse. Il a alors allumé une bougie dans le cabinet et a trouvé la Duchesse à terre, la tête appuyée sur le canapé entre la cheminée et la fenêtre, la figure couverte de sang. Il n'a pas eu le temps d'appeler à l'aide ayant entendu des coups frappés à la porte du salon. Il a tiré le verrou la tête perdue et rentré dans sa chambre et s'est lavé les mains.

On le prie de changer de vêtement, des tâches suspectes se remarquent sur les vêtements qu'il quitte, pantalon, redingote, chemise, les semelles des pantoufles sont imprégnées d'eau sanguinolente, dans les bretelles, se trouve un cordon en forme de lacet. Pourquoi ?

Pourquoi, d'autre part, a-t-il fait une tentative de lavage ? Pressé de question : « Je ne puis pourtant pas, dit-il, déclarer que j'ai tué ma femme ».

Dans le tiroir de la commode, sur la table de nuit, sur un canapé, on trouve tout maculés une autre chemise, un gilet de percale, une ceinture de flanelle. Dans la cheminée, se trouve du papier brûlé et noirci et un lambeau de foulard à moitié consommé.

Il ne peut expliquer les marques du pistolet constatées sur le corps de la Duchesse, mais nie avoir frappé sa femme avec cette arme, attribuant le crime à des malfaiteurs surpris. On retrouve un fragment de plat de gaine de stylet brisé dans sa partie moyenne.

A trois heures un quart de l'après-midi, il est soumis à une visite corporelle qui permet de constater des égratignures aux mains qu'il a gardées gantées jusque là, une morsure à la paume droite, des ecchymoses au bras droit, une contusion à la jambe gauche, preuves de la lutte furieuse qu'il a soutenue.

Il se refuse à donner aucune explication : Je suis trop fatigué, prétend avoir reçu le coup la veille, en montant en wagon.

La conviction des magistrats est faite.

3°. — *Difficultés juridiques et constitutionnelles.* — L'article 29 de la Charte était ainsi rédigé : « Aucun pair ne peut être arrêté que par autorité de la Chambre et jugé que par Elle en matière criminelle ».

D'où les hésitations du Procureur Général Delange.

On ne peut agir sans ordonnance royale convoquant la Chambre des Pairs. Louis Philippe est au Château d'Eu.

Ici se place l'intervention du Chancelier Pasquier, Président de la Chambre des Pairs.

Il convient, Mesdames et Messieurs que je vous présente ce personnage.

Né en 1767, mort en 1862, il est de ces hommes de mérite qui estiment que le devoir d'un bon citoyen est de prendre part à toutes les misères et à toutes les prospérités de son pays, surtout aux prospérités en remplissant, sous tous les Gouvernements, les plus hautes charges. Etre né, sous Louis XV, mourir sous Napoléon III et servir son pays de Louis XVI à Louis-Philippe, tel a été son sort : Successivement, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat sous l'Empire, Préfet de Police en 1810, Garde des Sceaux, Président de la Chambre, Ministre des Affaires Etrangères sous la Restauration, Président de la Chambre des Pairs sous Louis-Philippe, Chancelier de France en 1837. On ne peut s'empêcher de songer à l'épithaphe proposée pour Berthelot par son ami Renan : « Ci-gît Berthelot à la seule place qu'il n'ait pas convoitée ».

Ici s'affrontent des thèses différentes : M. Praviel prétend que le Chancelier fit tout pour retarder le plus possible l'arrestation.

Ce n'est pas l'avis de Thureau-Dangin : « Il exprima l'avis très net que la magistrature devait, en attendant l'ordonnance royale, décerner le mandat d'arrêt et prendre toutes décisions nécessaires pour assurer la répression : tant que le droit exceptionnel n'est pas encore en mesure d'agir, dit-il, le droit commun conserve son empire. Il offrit d'assumer seul toute la responsabilité et de signer le mandat d'arrêt en qualité de Président ».

Opposition du Procureur Général. Le meurtrier fut gardé à vu dans son appartement.

Il y eut là, de toute façon, une faute capitale : Le lendemain, 19 Août, on lui permit de recevoir des visites et notamment celle de son frère, le Comte Edgar de Praslin avec lequel il eut un long entretien.

Dès 10 h. 1/2 du soir, le 18 Août, après une perquisition, il se plaignit de douleurs d'entrailles et de vomissements. Une deuxième faute fut commise : On alla chercher son médecin, le Docteur Reymond, qui trouva son client couché sur son lit, secoué de nausées, dévoré de soif, le pouls à peine perceptible et d'une fréquence extrême, la peau froide et mat malgré la chaleur.

C'était là des symptômes d'empoisonnement par l'arsenic, mais à quel moment avait eu lieu l'absorption ?

L'auteur d'une étude contemporaine qui a gardé l'anonymat, prétend qu'elle se place aussitôt après les premières questions du Procureur Général, dès le matin (la fiole sera retrouvée dans une des poches de sa robe de chambre).

Praviel prétend qu'il y eut complicité de la part des médecins (Docteur Reymond, Docteur Andral) pour laisser l'empoisonnement suivre son cours sans chercher à le combattre sérieusement, en soignant le malade presque jusqu'au dernier moment, contre le choléra.

Tout cela pour une raison politique : Un Chevalier d'Honneur de la Duchesse d'Orléans ne pouvait mourir sur l'échafaud.

Le 20, parvint une ordonnance royale convoquant la Cour

des Pairs. Immédiatement fut décerné le mandat de dépôt et le 21 Août, le Duc fut transféré à la prison du Luxembourg.

La Cour des Pairs se réunit, et après une vive discussion, une Commission est chargée d'interroger l'accusé.

Pris entre son orgueil et ses remords, celui-ci ne répondit ni oui, ni non et finalement expira le 24 Août 1847, à 5 heures du soir, après avoir reçu les derniers sacrements.

Entre temps, le 22 Août, avait eu lieu l'enterrement de la Duchesse dans les caveaux de la Madeleine, au milieu d'une foule considérable. La famille royale était représentée. Le testament de la victime marquait la méfiance qu'elle avait envers son époux, contenant surtout des mesures en faveur de ses enfants.

4°. — *Henriette Deluzy et la justice.* — Dès le début de l'affaire, l'opinion publique l'accusait d'être l'instigatrice du crime.

Un mandat d'arrêt fut décerné dès le 18 Août. On l'arrête à 8 heures du soir, chez ses amis Rémy : dès le premier interrogatoire, elle éclate en sanglots, cherche à innocenter le Duc : « C'est impossible, dit-elle, lui qui ne pouvait voir souffrir un de ses enfants ». Elle s'accuse : « C'est mon crime, il aura demandé cette fameuse lettre de réhabilitation, elle l'aura refusée ». On lui reproche l'exaltation de ses lettres. Réponse : « il est possible qu'il se soit mêlé à l'affection que j'éprouvais pour ses enfants, une vive tendresse pour le père, mais jamais je n'ai porté dans cette maison, le trouble et l'adultère. Est-ce qu'on ne comprend pas qu'on peut aimer honnêtement ? ».

Elle cherche à incriminer la Duchesse : « Les enfants étaient malheureux, leur mère les rudoyait ».

On l'écroua à la Conciergerie où certains la virent et notamment Granier de Cassagnac.

Le Duc la défendra jusqu'au bout pendant les interrogatoires menés jusqu'à sa mort. Interrogée par la Commission des Pairs, Mlle Deluzy renouvela les mêmes réponses tentant d'excuser l'assassinat par les défauts intolérables de la victime. Elle s'attira ainsi une remarque du Chancelier :

« A la fin de toutes vos réponses, il y a toujours un tort pour Madame de Praslin ».

A cela répond une crise de larmes : « Je voudrais pouvoir racheter sa vie au prix de la mienne ».

Les Pairs furent impressionnés. Victor Cousin disait : On n'a pas plus de grâce, de tact, plus de raison.

A la séance extraordinaire du 30 Août, se place un magistral exposé du Chancelier : « Jamais l'égalité devant la loi, dit-il, « ne devait être plus hautement, plus justement réclamée ».

La Cour constata l'action publique éteinte par le décès et renvoya à la Justice ordinaire Henriette Deluzy.

On ne pouvait la garder éternellement. Le 17 Novembre, une ordonnance de non-lieu fut rendue. Elle se réfugia chez le Pasteur Monod qui devait la convertir au protestantisme, puis devint à New-York, professeur dans une institution de jeunes filles et c'est ainsi que nous rejoignons le film.

Elle devait se marier avec le Pasteur Harry Field, mariage qui fut heureux. Mrs. Field devait conserver dans la société américaine le prestige de son martyr, représentée en quelque sorte comme une victime de l'intolérance française. Elle mourut le 6 Mars 1875. Elle avait écrit sa vie que par piété conjugale, son mari devait publier sous le titre au moins imprévu de « Home Sketches in France » (Scènes de la vie de famille en France).

Le film, ainsi que je l'ai dit s'écarte de la réalité sur un point essentiel : le meurtre est représenté comme né de la scène violente créée par la Duchesse quand son mari lui demande le fameux certificat.

Nous avons vu que cette demande est pour peu de choses dans le crime qui mûrissait depuis longtemps dans l'esprit du Duc.

En terminant, je ne saurais oublier de signaler que le rumeur publique ne voulut pas croire à la mort naturelle du Duc de Praslin et prétendit que pour le soustraire à la Justice, on avait simulé cette mort lui permettant de fuir en Angleterre où la vieille Duchesse sa mère serait allée le voir pendant plusieurs années. Ceci relève plutôt de la fantaisie.

De même, le Comte Horace de Vielcastel, a prétendu dans ses mémoires, qu'Henriette Deluzy aurait été lectrice de la Princesse Mathilde. Mais on connaît la partialité du Comte de Vielcastel et la méfiance que l'on doit avoir à l'égard de ses affirmations.

Je m'excuse, Mesdames et Messieurs, de vous avoir parlé longuement de cette tragique histoire, mais j'ai voulu en vous rappelant ce centenaire, vous montrer que le cinéma peut être parfois une occasion de revivre certains moments tragiques du passé.

BIGOT

Poète Nimois

par

J. GIBELIN

Mesdames, Messieurs !

J'ai été très honoré assurément quand on m'a proposé de parler du poète Bigot, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort ; J'en ai aussi été fort heureux en tant que vieux Nimois, car on me demandait de faire l'éloge du poète nimois par excellence. Je n'ai eu qu'une crainte, c'était de rester au-dessous de ma tâche, tant de bons esprit, en effet, ont déjà traité ce sujet : Le chanoine Delfour, F. Paulhan, Eloy Vincent, Marcel Coulon, d'autres encore. Il m'a paru toutefois que je pourrais peut-être m'y risquer, ayant connu encore à son déclin la génération dont a fait partie notre auteur.

Mesdames et Messieurs !

La ville de Nîmes ne s'est pas montrée ingrate à l'égard du plus populaire de ses poètes ; elle a donné son nom à une rue fort passante, et dans le Jardin de La Fontaine, on voit non loin de la majestueuse statue de Reboul, le buste modeste de Bigot dont la physionomie fine et spirituelle a été fort bien rendue par le sculpteur ; enfin une plaque a été apposée sur la maison paternelle de Bigot. Ajoutons que cette maison n'est pas sortie de la famille et qu'elle appartient encore aujourd'hui à un parent du poète, bien connu à Nîmes, le distingué sculpteur Marcel Mérignargue.

*
**

Les critiques n'ont pas manquées à l'œuvre de Bigot ; on a opposé notre poète à La Fontaine auquel il a emprunté en général le sujet de ses fables, à Mistral et aux félibres ; on ne lui a guère contesté cependant le noble titre de poète ; c'est bien en

effet un vrai poète inspiré que Bigot et aucunement un de ces versificateurs qui riment plus ou moins bien de la prose dont l'obscurité dissimule mal le défaut d'idées poétiques. Du poète Bigot a une qualité essentielle l'originalité « Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre » a dit un poète illustre. Le verre de Bigot est sans doute moins grand que celui de Musset, mais on peut bien dire que son inspiration gagne en force ce qu'elle perd en ampleur — Nîmes et sa banlieue limitent son horizon et c'est chose rare quand notre auteur s'écarte jusqu'à Aigues-Mortes ou jusqu'au Grau-du-Roi.

Dans ce cadre il ne nous présente bien entendu que des nimois, mais non toute la société nimoise. Il ne produit devant nous que ce qu'on est convenu d'appeler, les gens du peuple, des ouvriers surtout, des tonneliers, des maçons, des tafataires, des rachalans. S'il présente un bourgeois c'est pour obtenir en général un effet de contraste comme dans *Riche et Pauvre* et qui n'est pas d'ailleurs à l'avantage du riche.

Son personnel est donc peu nombreux, mais comme il le connaît bien !... il en sait le parler, les gestes, les sentiments, les travers. C'est tout le petit peuple de Nîmes de 1860 environ à 1890 qui revit, s'agite, parle, discute dans ces poèmes.

Mesdames et Messieurs, les jeunes peut-être (parmi vous) souriront et diront : « Cette œuvre date ; ces tafataires, ces rachalans nous ne les connaissons pas, (nous ne les connaissons jamais) c'est un monde disparu pour toujours ».

Vous avez assurément raison, jeunes gens et votre Nîmes diffère sensiblement (et presque à tous égards) du Nîmes de Bigot, mais si d'une part cette œuvre date, d'elle se dégage aujourd'hui un parfum d'histoire, un parfum du passé, une représentation bien vivante de la génération qui nous a précédés, et cela déjà est bien poétique.

Ajoutons que derrière cette façade, un peu archaïque les sentiments qui animent les personnages ont un caractère très marqué de généralité comme l'ont remarqué F. Paulhan, M. Coulon, comme vous le verrez quand je vous citerai quelques uns de ces poèmes.

Car c'est lui qu'il nous faudra citer copieusement. Prenons Zézette la fille orgueilleuse, La Fontaine déjà en avait connu des Zézètes et vous verrez que vous en connaissez aussi, si vous examinez votre entourage.

Voici les conseils toujours d'actualité que Bigot donnait à ces Zezètes.

Sé sounjas à vou marida
 Avis à vaoutri doumiselo,
 A quaou a trop sara l'anguielo,
 L'anguielo a souven éscapa !
 Dou tem que ses jouino et poulido
 Cousissés et maridas-vous :
 Mai quan sérés vieyo et passido
 Countés pa sus li amoureux.

Sans doute nous ne voyons plus déambuler dans nos rues de Nîmes le tafataïre en sabots, sans manteau en hiver avec ses vêtements repétassés en cent endroits ; nous ne voyons plus le rachalan juché sur un âne gagner la garrigue muni de sa bêche : mais ce tafataïre, ce rachalan sont des hommes ; ils en ont les vertus et les travers, ils en connaissent les joies et les misères Bigot ne s'attarde pas à nous décrire en détail le métier Jacquard et la culture des garrigues, mais son but, c'est de peindre l'humanité dans son cadre restreint et d'en flageller les vices.

Il s'intéresse tellement à l'homme qu'il oublie parfois que certains de ses héros sont des animaux ou des végétaux, il ne leur prête que des qualités ou des défauts humains fait remarquer M. Delfour et sans trop ménager les transitions.

La satire n'est d'ailleurs point méchante ; mais aussi humoristique que fine. Nous n'avons qu'à rappeler le célèbre niafre Be de Zer, l'arceli et li dous Maçoun, lou rat de vilo et lou rat dé cham. Citons à ce propos quelques strophes du Maçoun où Bigot a rassemblé tout une collection de tristes sires en voici quelques types (B. 167. 1. 23. 7. 8).

Maçoun, té vouou baya d'ouvrajé ;
 Préparo, d'acaou, vas blanchi.
 Es qu'ïço sera long... courage !

— Espincho aquel escrabouchi ;
 Vaï sa counsienco es pa san taco ;
 En guiso de biou ven dé vaco,
 Baya dé cabri per d'agnel...
 Zou ! maçoun, un co de pincel.

Aquel camar à faço blémo,
 Y'a quatre més qu'éro mitroun,
 Ses mes boulanjé ; — dirai memo
 Qué sa boutigo a bon renoum.
 Mai lou gusas à la sourdino
 Mesclo di ji din à la farino ;
 Et di pastoun rougno un moucel...
 Zou maçoun un co dé pincel.

Lou mitroun dis à la chambourdo :
 Nou maridaren tous et yiou.
 Aquesto yé béou si falourdo
 Passo l'hiver, passo l'estiou...
 Pièi lou mitroun par et la quiyo ;
 Et lou viel péro dé famiyo
 Garda la vaco et lou védel...
 Zou maçoun un co de pincel.

Aqulo marchando es dévoto
 Viou dé priero et dé sermoun,
 Manquo pa 'no proucessioun,
 Sé signó chaquo fés qué roto »
 Eh ben ! lai marquado in tenchuro
 Faï guiraou et faoussou mesuro.
 Gacho, es un lou din lou troupel
 Zou maçoun, un co de pincel.

Une qualité essentielle qui distingue le vrai poète : la sensibilité, Bigot la possède à un haut degré : Comme tous les poètes il a chanté les amours de jeunesse, parmi ses pièces il y en a de fort gracieuses comme *Fineto*, *Mioun* ; de touchantes comme *lou Tonneyé*, *la Fialairo*.

Ce n'est pas là pourtant qu'il faudrait chercher sa véritable originalité ; mais plutôt dans les pièces consacrées aux affec-

tions plus intimes. C'est vraiment un poète de la famille que Bigot. Dans *Marioun* il retrace les souvenirs d'amour conjugal. Voici d'autre part une brève évocation du foyer familial :

Me semble qu'ero yier
 Moun fréro dourmissié, ma mère sampounavo.
 Din noste paouro fio l'oulinié pétejava
 Et deforo l'aouro bramavo
 En brandouyan li countre-ven

Le petit cercle familial ne reste pas longtemps dans son intégrité. La mort vient souvent y créer des vides. Et Bigot sait chanter la mort d'une mère quand son enfant lui est ravi.

L'enfant mor

Paoure pichô ! — L'aï vis gayar, frés et risen
 Comme un boutoun de roso à l'aoubo dou printen
 Jougavo dedin sa bressolo ;
 Sa mère, à soun cousta courduravo en cantan ;
 Trefoullissié d'amour pa qu'en lou régardan,
 — Li paouri mero soun tan folo !
 Ero beou, ero gai, — aro, lou véj'aqui ;
 Sis yeul soun amoussa, son rire es mor oussi,
 Si manéto penjoun jalado,
 Dourmissié su la pumo, aro lou menusié
 Emb'un paou di coupéou yé vaï faire soun yé
 Din quatre pos maou raboutado...
 Et dou tém que sa méro a l'oustaou plourara,
 Soun père, jusqu'au cros, el l'accoumpagnara
 En sousclan dariés li pourtaïre.
 Li peïro houbbiran en toumban sus li pos,
 La téro acabara dé rétaïpa lou cros,
 Et tout sera fini, péchaïre !

Il sait nous dire aussi la désolation qui règne au foyer quand la mère vient à disparaître :

Aviei une méro — Un matin
 Me digueroun : Ta mère es morto.
 Triste, véguère li vésin
 S'acampa devan nostro porto.
 Dincun lencoun et quatre pos
 Dinc un lençoun et quatre pos

O ma mère te météguéroun,
 Te devaleroun dinc un cros
 Dinc un gran cros que rétapéroun
 Quand méro manquo ren y es pa ;
 Malirous li qué n'an pa ca.
 Entré qué lou sourel es bas
 Per espéra drolas ou drolo,
 Li miero venoun ou clédas
 Ou viel clédas dé nost'escolo.
 An de brassado et de poutoun
 Touti mi picho camarado ;
 Yiou reste soul dinc un cantoun
 Aï pa ni poutoun ni brassado.
 Quan méro manquo rien y ès pa
 Malurous li que n'an pa ca.

C'est surtout l'impression que lui ont laissé ses grands parents qui a été profonde. C'est son grand-père, un brave rachalan, qu'il a pris comme modèle (B. 16).

Volé viure et mouri coumo moun gran

Son aïeule, sa gran, nous est présentée comme la personne sage entre toutes et c'est elle qui bien souvent est chargée de tirer la morale de ses récits ; et certes elle ne s'en acquitte pas sans éloquence. Vieille huguenote, elle a comme livres de chevet sa Bible et son recueil de psaumes, livre dont notre auteur parle avec attendrissement :

En te vesen, viel saoume, cresé
 Que ma gran es assetado à moun cousta
 Coumo lis autri fes la vese
 Sus nost'eireto, tricouta,
 Vese soun justo, de sargeto
 Soun coutiyoun coulou café,
 Soun yeul viou dariés si luneto
 Soun air bon, souto soun coiffé.

Mais la faculté d'aimer de notre poète ne s'arrête pas au seuil de la maison natale et ne se borne pas aux affections de famille. Ses poèmes célèbrent aussi la petite patrie nimoise. D'ailleurs nous le savons ils sont localisés dans Nîmes depuis la

Placette jusqu'au Claou et au Cros di Canard. Aussi le tafataire nous raconte que :

Li aoutre fes sus moun mestié
Entre que l'aouba paraissié
Fasici de bru din la Placeto.

Quant à soun gran.

S'en anavo chaquo matin
Veire sa terra de Fon Jaisso
Ou soun plantié d'en Pisso-Vin

et ailleurs dans la *Nimoiso* se trouvent les vers bien connus :

« Nou vej'aqui sen lis enfan de Nime
Lou viel Luzer nous gardo et cren pares.
Vivo la Franço et vivo la Tourmagno !
... ..
Ra ben nascu trouvo pouli soun traou.
Viva la Franço !

En effet pour la petite patrié, Bigot n'oublie pas la grande.
Ce fut un patriote de bon aloi.

Ecoutez son rachalan de 93 :

Mai, soulda rachalan ou cris de la Patrio
Paousavian lou bechar et pregnian lou fusil !
Tanavian l'estranjé sur touto la frountieïro
Li rei, en nou vesen, avien maou d'estouma.
... ..
Entre que lou tambour batie la jeneralo
Zou ! contro l'ènémi nou vesien galoupa !
Souto nosti drapeou estrifa per li balo
Mourissian en cridan : Vivo la liberta !

La vieille huguenote ne lui cède en rien à ce rachalan.

Souto soun juste de futeno,
Batié'n cur de républicuénô ;
Et lou quatorze de Juyé,
Soun fénéstroun vésin dis anjo
S'ournavo d'un basali'n flou
Et d'un drapéou à très coulou
Garni de glin-glan et de franjo.
Prengué maou, la febro vengué...

Un soir de premieiro plouvino
 Touqué la mau a si vésino
 Pici en pregan Diou, mourigué.
 Per passa la draya péniblo,
 Din sa caïssou vougué 'mpourta
 Soun viel drapeou per s'acata
 Soun viel Siaoume et sa vieyo Biblo.

et de même que son enthousiasme, sa charité aussi dépasse le cercle de famille. Toujours dans le cadre du milieu nimois il s'apitoie sans réserve sur les misères humaines et sociales.

Certes jamais peut être la classe ouvrière n'a connu une misère aussi grande qu'au cours du 19^{me} siècle. Les salaires étaient tombés à un taux dérisoire. La journée de travail n'en finissait plus, pas question de congés bien entendu, on exploitait aussi le travail des femmes et même des jeunes enfants.

Voici comment Bigot décrit cette triste situation dont il a été le témoin et dont sans doute il a dû souffrir.

Aven fré, jalo a peiro fendre
 Et pa ren per nous acata,
 Sen las, pa ren per nous estendre,
 Aven fan, pa ren per manja
 Lou travail es mor, fassen festo
 Pla de ventre et pla de boursoun
 V'outri qué n'avés de resto,
 Dounas i qué n'an pa proun.

Nosti fenno soun aganido,
 Trouvoun à péno en sé quichan
 Dedin si pétrino passido
 De la per nourri sis enfan !
 Deja lou cros bado et s'apresto
 Per recata maïro et mistoun.
 V'outri que n'avès dé resto
 Dounas i qué n'an pas proun.

Nosti fiyo soun jaouno et ranço,
 Et seco coumo l'amadou ;
 Soun sagatado de manjanço

Soun péyandro, fan veïre tou...
 Sen urous quan restoun ounesto.
 San pan, san fio, san coutujoun
 V'aoutri que n'avès dé resto,
 Dounas i qué n'an pa proun.

Bigot d'ailleurs n'a cure des causes économiques de cette crise, c'est un trait bien caractéristique si l'on songe aux préoccupations sociales de notre temps. Pour lui, la raison de toute cette misère est purement morale, il faut en accuser la sottise des hommes, surtout leur méchanceté, leur fourberie, leur bassesse :

Jiou aime ben quaou s'industrio
 Mai blamé lis estanciur,
 Pescaïre d'aïgo troublo, et doublo tourtiyur.
 Ya de rascas que per la fricasso ou l'arjen,
 Don maï li quicharias, dou maï s'aplatirien
 Qué sa bourso sé coufle et qu'ouchoun si moustacho
 Sentoun pas lou bas qué li cacho
 Piéi per lou sentimen, bonsoir, De profundis
 Per l'ounou, passo qué taï vis !...

D'autri fan landa soun fio di gavel di vesin
 Toujours de soun cousta poutiroun l'acatage.

Tout particulièrement il rend responsable de la misère la dureté des riches.

Y avié'no fés un ome qu'éro
 Riche, riche, como la mar,
 En plano avie de boni téro,
 Et dé béli vigno ou cagnar ;
 Avié bon yé, bono cousino,
 De louvidor à la gogo,
 Un beou mantel sus soun esquino
 Sus sa taoulo de bon frico.
 A sa porto, un viel travayaïre,
 Afréjouli, maigre, afama
 Demandavo soun pan, péchaïre !
 Car poudié papus lou gagna.
 Mai lou richas lou rambayavo ;
 — Pode pa té douna, vaï t'en —

Soun chin, pu tendre lou lipavo
En l'escaoufan dé soun alén...

et la gran qui conte cette histoire, ajoute :

Per malur y a dé gen que, san restre canaio
Trovoun que l'on paou vivre embe vin soou per jour
Tenoun si bras in crous, quan lou paouro travayo
E despensoun vin fran, amaï des fés soun cour

N'y a-t-il aucun moyen pour remédier à cette infortune.
Bigot a souvent des accents bien pessimistes.

De mounte ven per grès ou per plano
Qu'aco marcho toujours ansin ?
Lou diable y abeno si bano
Lou savan yé per soun latin ;
E la misero toujours presto

Nou suço jusqu'à l'amenloun

De qués la vido ? Un cham
Plen de peiro et d'arounze, ounte l'ome en marchan
Et brounco et s'estrifo a chaq'ouro.
Lou vovayaje es peniblo à mesuro qu'es long
Urous li que soun mor, emb'un estelo ou fron
La bele estelo d'inoucenzo.

Les jeunes gens d'aujourd'hui diront en souriant : Quelle
vieille barbe ! que ne s'adresse-t-il à l'Etat. Mais Bigot n'a rien
d'un moderne, d'un socialiste, il ne songe pas à recourir aux fi-
nances de la cité. D'ailleurs à tort ou à raison il n'a pas une
grande confiance dans les hommes politiques :

Qué d'ome singé en poulitico
Ou puble — embé de beou discour
Je mountoun lou coco ;
L'embraïoun de lampioun de cris et de musico ;
Je disoun ques lou mestre et que fouou tout chanja
Di femo faire dés soulda,
Di sapur faire dé nourico

et ailleurs :

Manquo un deputa,
Noumas mé — quan saraï à Paris
L'ouvié rebalara carosso, —
Lou nomoun, par, et dé qué fai

Mes d'aïgo din soun vin.
 Nabé ni gouvernemen
 Soun pas toujours de bono meno ;
 Un rei, un gouvernaire aco's coum'n meloun,
 Tanto s' tro fa, tanta pa proun
 Et des fes lou miou se gasto. —
 Car n'i a de bon, boutas, sus lou mouloun,
 Mai per malur, on pouou pa li prene à la tasto ».

Il y a des passages plus vifs encore :

« Paour'ase que li parti flatoun
 Puple, vole pa te flata
 Et la verita que t'acatoun,
 Vole te la desacata,
 Dones ta counfianço a quaou te flato
 A l'intrigan
 Que te proumes maï de car que de pan ;
 Et que quan t'a mes din l'emboul
 Te laissez patouya tout soul ».

Il reste que l'essentiel pour l'électeur est de faire un bon choix.

Perqué pouden couisi, noun d'un sor ! couisiguen
 D'ome pas fa per s'aplati ;
 Ni davan li saloun, ni devan li cambrasso ;
 Adré per pa faire fougasso,
 Ouneste per pas nous rousti ».

Mais c'est peut-être la quadrature du cercle.

Bigot se méfie donc de l'Etat, des politiciens comme on voit et même des fonctionnaires notamment des juges. Il partage sur ce point l'avis de La Fontaine, ainsi *din li bestio melaouto* :

Gachas, lis ome soun ansin
 Sé ses voulur et sé ses fin,
 Sé fasés banquarouto in couflan vosti pocho
 N'agués pa paou, que rés vous cerque d'anicrocho
 Yeui, à quaou a bon froun, bono pougno et d'escu
 Ye levoun lou capel et yé disoun : Moussu

Oussi, l'on vei souven sur nosto basso téro,
 Li que n'en faï lou maï, estre li pu gayar ;

Li gros voulur estre ou cagnar
 Quand li picho soun en galero ».
 C'est l'éternelle histoire du lampiste comme vous voyez.
 Aussi bon rachalan ne vous adressez jamais aux tribunaux.

Car lis ussié, li juje, émbé lis avouca
 Soun tres meno de gen euh ! qué mé van pagaïre
 Et crachoun pa dessus un écu de cin fran
 ... S'avès de demescor entre bon rachalan
 Adoubas vous, mordiou ! san aqueli faignan
 Et se voloun d'argen ! digas yé qu'anoun foïre ».

C'est qu'au point de vue politique, Bigot est un héritier des
 vieux âges, un homme de 89 et même de 93. Il combat avant tout
 pour la liberté, la tolérance, la fraternité ; c'est là son idéal :

« Levas vous, la Liberta vous sono,
 D'empougna vosti dré lou jour es arriva,
 A gran co de béchar, desmatés li viel trone
 Un peuple embe soun san, paga sa liberta.
 Plus leou que de manja de tourte en esclavage
 Amarici maï de cebo embe la liberta ».

— Li cebo alor eroun pa chero —

Voici la tolérance.

Ne nous disputons pas pour de vaines questions religieuses :

Se nosti viel eroun din li batesto
 Per catouli, gorgo-negro ou Jasioou,
 Embrassen nous, Diou reglara lou resto.

Et cerquen pas de bouro sus un ioou...

Ome rouge, negro ou blan
 Sen lis enfan d'un memo Pero ».

Faisons comme la gran si pieuse et si tolérante :

« Per lou temple, partié quante ten que faguisse
 Escoutavo quaou que préchiesse

... ..

Couko ou libérau, memo grano
 Es bon d'entendré plusieurs soun
 Et d'escouta plusieurs campano.

Bigot n'a donc rien d'un sectaire. Mais pour redescendre de

ces hauteurs aux questions économiques quel remède apporter aux misères qu'il nous a si éloquemment décrites. Le riche conseille au pauvre d'épargner. Voyez caisse d'épargne et de prévoyance. Bigot leur répond :

Espagnas, nous an di déjà,
Lou que pou pas rempli soun ventro
Digas mé ce qué pouu espargna ».

Bigot est un homme avons-nous dit des âges passés, c'est un individualiste dans toute la force du terme.

Le mal donc est d'ordre moral et à ce mal par suite ne conviennent que des remèdes de cet ordre. Un grand remède c'est la charité assurément :

« Vautri que n'aves de resto
Bañas i que n'en pas proun ».

Et voici ce qu'enseigne la gran :

« Ou camin de la vido
Foou que lou dévé marché en avan dou plesi,
Nou foou pas estre sour qu' an lou malurous crido
Ni per faire l'oumorne estre pigre ou mousi
Deven nous aduja' touti coumo de frero ».

... ..

« I paouro debes te faire ounou
De pa bara toun cur, ta bourso ni ta porto ».

Pour l'ouvrier honnête toutefois, recourir à la charité ne doit être qu'un pis aller dans des cas extrêmes. En voici un exemple :

Ero un soir dou mès de Janvié
..... un ome soupiravo ;
... ..
Sis yeul eroun coufle et plourous
Din sis abiyage peyous,
L'aouro frejo s'encafournavo :
Ero tou panle de la fan
Et quan vesié veni 'n passan
Y anavo, en alounjan la man :
Agues piata pechaïre
D'un paouro tafataïro.

Boutas se me veses ici.
 Cregués pas qu'es per plési
 Ou per paresso ;
 Demande faouto de travail ;
 Aï uno famiyo a nourri
 Et paren per la secouri ».

Mais d'autre part la solution vraie, celle qui est seule digne de l'homme, c'est le travail :

Travaïn, travaïen per pa courba la testo
 Davan l'oumorno aco's tro du ;
 Ffoo pa que lou premié vengu
 Nou trague embe mespris la piastre qu'a de resto

 Travaïen per l'iver de la vido
 E quan séren viel e malaou
 Ouren pas a paousa nosto testo passido
 Su li couissin d'un espitaou ».

L'œuvre de Bigot est un hymne au travail et le rachalan chante :

Cregniguen pa ni fré, ni caou,
 Cregnigen pa ni fré, ni caou,
 Et tenguen la misero
 Yun de nosti oustaou

Donc :

Travayen : Lou travail dou paouro es la richesso
 Aguen pa qu'aquelo et l'ounou ».

Car il ne suffit pas de travailler il faut encore être honnête. Ce sont deux vertus que Bigot ne dissocie pas.

En revanche, il flétrit tous ceux qui, par paresse chercher à éluder cette loi du travail, à s'enrichir par des moyens plus ou moins frauduleux.

Et Bigot s'écrie :

Deforo, troupel de faignan !
 Ah ! Parlas me di travayaire
 Qué si countentoun dé pagaïre
 Mais qué devoun pa ren én rés ».

Aussi, on ne s'attendra pas à voir Bigot ménager l'ouvrier paresseux :

« Aquel ouvrié quan a la brodo,
 Planto lis outis et s'en vai :
 Vejo, autour dou cabaré rodo
 Entro et n'en sort quan es embriai ».

En conséquence :

« Siegué ou travail, siegué din lou minaje
 Ami, pertout tenguen lou dré camin
 Qu'a nosti fil s'an paca d'éritaje
 Res digue pa toun pero er'un couquin ».

Assurément la vie que Bigot nous propose est dure : *L'en-
 jan d'Adam* :

« Lucho et soufris. travayo et plouro ».

Il ne s'agit pas toutefois de travailler sans répit :

« De travail n'en faou per resoun,
 Et d'arjen trouve que n'ai proun
 Quan prene pas moun pan a credi.

... ..

Et piei de que ser de se chagrina,
 Se vos veni gras coum'un mouïno,
 Viel et du cœum'un croupatas.

... ..

Baro ta porto i chagrin
 Se jamai lou malur te bouro
 Li chagrin te garirien pa ;
 De que ser de se chagrina ».

En somme être content de son sort, tel est le secret du
 bonheur.

C'est celui que nous enseigne le *Sabaraou* :

La fourtuno m'alasso, — de vivre embe d'arjen
 Me santa pas nascu, — Vej'aqui vosti cent escu »

... ..

Bravo ! boun Sabaraou fagueres ben
 Se rendr'esclavo per l'argen
 Es pa d'un ome, din la vido
 Vivre de pan, de cebo, eme d'aïgo boullido
 Empacho pa d'estre counten.
 D'un ta d'estansiur suvigues pa la drayo
 Te laisses pas 'ssista ;
 Ven, sou foou, ta camiso et garda ta fierta ».

Enfin, comme dans l'Évangile, Bigot couronne sa morale en recommandant de porter secours même à ses ennemis :

« Pa d'aissioun, pa de venjenço,
L'enemy qu'es ou soou, es pa pus l'enemy
Sé nous crido secou, deven lou secouri
Aqui lou dré camin et la grando scienco ».

D'où cependant venait à ce fils presque illettré des rachalans cette énergie du bien ? car certes cet homme nous l'avons vu n'était point dupe des mensonges conventionnels d'une société dont il avait percé à jour les dessous !

Eh bien ! le secret de cette force se trouve dans ses convictions religieuses qui lui venaient de ses ancêtres, et en particulier de sa gran. Dans son œuvre, on trouve autant de poésies religieuses que de fables. Il n'a rien du sectaire, certes nous l'avons vu ; mais c'est un véritable chrétien. Il croit au bon Dieu, au Dieu des bonnes gens :

Ou mounde misérablé douné soun fil tout dous
Per naisse din l'establo, per mouri sus la crous

Sur ce Dieu tout notre espoir se fonde :

« Car lou Boun Diou
Qués lou pero de tout lou mounde
Oura soin di tiou et di miou ».

Quand tout fait défaut à l'homme droit qu'il ne désespère pas, mais fasse confiance à la Providence. Le tafataire réduit à mendier rentre chez lui à vide, mais Dieu ne l'a pas oublié.

Une personne charitable :

« A pourta is enfan de pan et de frico
... ..
Alors segue panti péchaire !
Lou pauro tafataire
... ..
Segues béni Bon Diou dou Ciel ».

Ce Dieu d'ailleurs est un Dieu juste et les simagrées des cagots ne trouvent pas grâce devant lui. Avant tout il faut bien agir :

« L'ome yun dou Bon Diou es l'ome que faï maou,
Qu'on siegue catouli ou qu'on siegue iganaou

Quan a faire lou ben l'on plego pas sa vido,
 La Biblo saouvo pa, ni mai l'aïgo benido.

 On po bara sis yeul et se foundré en priero,
 Ou soou, en aïssejan, lima si coutiyoun
 Parla toujours dou ciel et dé la dévoutioun...
 Et pamen, pa rampli soun devé sus la tero.

Enfin même à l'heure de la mort que le croyant ne désespère pas :

Oublidés pa que sus la tero
 Fasen pa que passa per ana'n quicon mai.

Et ailleurs :

Touti li que la mor nous pren
 Din lou Ciel li retrouvaren
 I pe dou Boun Diou nous esperoun ».

Les quelques traits que nous avons rapidement indiqués nous révèlent en Bigot une inspiration vraiment poétique ; ils ne suffiraient pas toutefois à donner à son œuvre une valeur durable c'est-à-dire une valeur d'art s'il ne s'y ajoutait l'excellence du style. Dans ces pièces dit F. Paulhan tout est en harmonie, les mots, la langue, la composition. Voilà ce qui fait le fini dans l'œuvre de notre poète.

Et ici se posent au point de vue littéraire quelques questions souvent soulevées auxquelles nous avons fait déjà allusion. Faut-il à La Fontaine comparer Bigot sous le rapport de l'art, soit encore au point de vue de l'expression à Mistral, à Aubanel et tutti quanti ?

Ce sont là à notre avis des questions quelque peu oiseuses. On ne peut guère comparer des auteurs qui ne se placent pas sur un même plan.

La Fontaine, Mistral, mais ce sont là des lettrés qui écrivent pour un public cultivé. Il n'en est pas ainsi pour Bigot

« Je n'ai pas la prétention d'écrire une langue, mais un patois, le patois de ma ville natale, l'idiome de nos travailleurs, avec sa rudesse et son harmonie.

Toutefois si la langue populaire est vivante, elle est aussi bourbeuse l'art de Bigot a consisté justement à élaguer en gé-

général les éléments un peu grossiers du patois et à enchaîner dans ses vers les expressions savoureuses et pittoresques, celles qu'inventaient jadis l'imagination vivante des travailleurs des Bourgades.

Enfin en son genre Bigot sait conduire une action faire parler ses personnages, c'est dit M. Coulon un dialogueur admirable.

Aussi Bigot ne cédera jamais aux sollicitations de son ami le félibre L. Roumicux, il ne renoncera jamais à son patois, car, il sait que là réside sa force. Ce patois qu'il a entendu autour de son berceau, il l'aime, il en est fier, comme il est fier aussi d'appartenir à la classe ouvrière :

« Messieus, chacun soun rên
 Naoutri aven per noublisso
 Nosti bras et nosto suzou.
 Ah ! seguen fier de noste sor,
 Lou travayaïre emb'n fiou d'or
 Courduro puble a puble et frountieiro a frountieiro.

Ces derniers vers remarquons le ont une allure quelque peu mystique. Il y a eu en effet en Bigot un certain mysticisme de classe, comme dirait peut-être le philosophe E. Seillière. Les travailleurs ont toujours le beau rôle dans ces poèmes par opposition aux riches auxquels Bigot a tendance à refuser en général la santé morale et même la santé et les joies physiques.

« Tan de riche doulen
 Sus si beou ié jémissoun
 An d'argen, naoutri aven la santa ;
 En travayan pouden canta
 Car ou fio dou travail li cansoun espelissoun ».

B 15.

Les sages de Bigot les Tagono, les Pocheville, les Meste Jan etc... sont d'authentiques hommes du peuple.

L'instruction même dont se targuent les classes supérieures est pur luxe, d'aucune utilité pratique, d'aucune valeur morale même :

« Aï pas jamaï rascla mi pé dinc un escoło

Mai i aï passa davan et trové que n'i a proun
 Car de n'en saupre tro, faï vira la boussolo
 Aï toujour manda mis enfan
 A la même escolo qu'anavo.
 Petar de sor ! Per estre bravo
 Es pa besoun d'estre savan
 Ou bechar vou foou empougna ».

La science médicale même ne trouve pas grâce à ses yeux,
 tout comme à ceux de Molière.

Un bon co de vin

Manten maï l'estouma que quinze médecin

Il est vrai que Bigot était marchand de vin.

Il y a mieux : Parmi les métiers Bigot opère un choix.

MM. et Mmes vous vous souvenez du petit Pierre d'Anatole
 France, à l'école son camarade Fontanet lui demande : Que fait
 donc ton père ? Médecin dit Pierre fièrement. Fontanet eut une
 moue dédaigneuse : Le mien est avocat, c'est mieux.

Lui Bigot met au dessus de tous les métiers celui de ses
 pères, le métier de travaïadou

Pego, tafataïre, imprimur

D'air et de jour patissoun

Et din si galatas escur

A l'oumbro se mousissoun ;

Naoutri, li racho, dou cran is artel

Beven l'er et lou sourel ».

Les sages de Bigot sont sans doute des ouvriers, mais en
 général des rachalans, car en fait de science le rachalan peut
 faire la nique aux soi disant savants :

« Gachas en fé de savan

Parlas me di rachalan »

et voilà encore un trait de mysticisme.

MM. et Mmes en 1896 le chanoine Delfour écrivait : « M.
 Bigot jouit dans sa ville natale d'une popularité de bon aloi qui
 n'a jamais fléchi depuis 30 ou 40 ans ».

Certes aujourd'hui encore le dialecte a bien reculé cepen-
 dant on goûte encore les Bourgadiero de Bigot. Vous en avez
 vu les raisons principales ; de plus Bigot possède le tour d'es-
 prit traditionnel qui est considéré généralement comme caracté-

ristique de la race française. Il sait plier en effet les qualités qui font le poète l'imagination, la sensibilité, aux exigences d'un robuste bon sens et à celles de l'art. Il le fait d'ailleurs consciemment.

« La lengo es un beou instrumen.
Maï gachas ! Voou maï lou bon sen,
Que d'avouca, de prouffessur,
De deputa, de senatur,
D'escrivan, de prédicatur, — et de fesur de counferenco.
Din si discour oublidoun d'estre cla
Et malgré touto sa scienco
Nous laissoun fre, nous laissoun fla
Et nous an paren di
Quan an forço parla ».

et Bigot ajoute dans sa brutale franchise :

S'aven pas lou talen de nous faire coumprene,
Eh ben ! soupeguen nous taïsa ».

Enfin le poète doit être vrai et sincère :

« Quatre meno de gen meritoun de calotto,
L'ouvrié tiraire de carotto,
L'ome qué s'aplatis per un bou de ruban
Lou citoien que ven soun voto.
Lou poeto que ven soun can ».

Tel est le credo littéraire de Bigot, ainsi je dirai volontiers que par certains aspects de son talent, il rappelle quelques-uns de nos classiques qui eurent pour marque distinctive le bon sens et la clarté.

Remarquons toutefois en terminant que ce serait porter atteinte à la modestie de Bigot que de ne point le laisser à la place qu'il a choisie lui-même ».

Mi pauri cansoun, mi flou de bartas
Enfan dou travail s'en van per carieiro
Descaoussou, san far, san fassoun,
Qué vous dirai maï soun de Bourgadieiro.

L'Ancien Lycée

Quelques Souvenirs

par

M. GIBELIN

Président

Au nom de l'Académie de Nîmes je vous remercie bien vivement de venir assister à cette séance publique de notre Compagnie. Votre présence me prouverait, si nous ne le savions déjà que l'élite de notre cité depuis les jours lointains où notre Académie a été fondée a toujours conservé le goût des choses de l'esprit qui nous élèvent au-dessus des soucis vulgaires ; elle se montre par là la digne héritière de ces prestigieux monuments que nous a légués l'antiquité ; monuments qui nous rappellent que c'est le génie latin qui, fécondant l'élément médiéval a produit l'esprit classique, surtout fait de bon sens. Le bon sens écrivait en son temps Descartes est la chose du monde la mieux partagée. Je n'oserais affirmer toutefois que, si ce père de la philosophie moderne revenait aujourd'hui parmi nous il serait toujours à ce point optimiste. Quoiqu'il en soit nos vieilles institutions académiques si elles restent fidèles à la tendance qui les a créées, ont je pense sous ce rapport encore un beau rôle à jouer. Ce sont en effet de bien vieilles dames que ces Académies ; vous l'avez certainement entendu dire de l'Académie française, mais sa modeste sœur l'Académie de Nîmes, n'est plus elle aussi bien jeune et, comme il va de soi, elle s'intéresse passionnément aux choses de jadis. Aussi ne serez vous pas étonnés si j'évoque aujourd'hui quelques images du temps passé et, en raison du pli du métier une vision rapide de la vie scolaire d'autrefois ; oh ! pas d'un passé toutefois trop lointain, dans ce retour en arrière, nous nous arrêterons si vous le voulez bien, à la fin du 19^e siècle.

Alors comme aujourd'hui les enfants allaient au lycée sans trop apprécier leur bonheur. Ils vivaient moins dans le présent qu'ils ne rêvaient à l'avenir, ils portaient des regards d'envie sur les grands des classes supérieures lesquels en étaient peu touchés et chassaient grossièrement ces petits quand ils devenaient trop encombrants. Tout arrive et bientôt on était aussi de ces grands si enviés ; mais alors c'est à la vie de la rue qu'on aspirait et l'on disait avec mélancolie et suivant le cas : encore trois ans, encore deux ans, encore un an à passer dans cette boîte (style potache) et la dernière année était celle qui à certains paraissait la plus lente. Sur un point toutefois les élèves n'avaient pas tout à fait tort : il est vrai que c'était une boîte et une très vieille boîte que notre lycée, le vieux collège de la Grand Rue. Comme édifice il n'avait rien de commun avec la somptueuse installation du Boulevard Victor Hugo, même la plupart des magnifiques groupes scolaires modernes auraient honte de lui être comparés. Ah ! comme il était sévère et sombre notre vieux collège dont les murs épais, noircis, ridés par le temps et l'humidité séculaire, trahissaient l'antiquité. Mais qu'ai-je besoin de le décrire, MM. et Mmes, cet établissement vénérable, car il existe encore en grande partie et sert d'abri à nos riches musées et à notre si précieuse bibliothèque municipale. Trois de ses façades sont demeurées à peu près comme elles étaient autrefois, notamment celle de la rue Poise et celle de la Grand Rue où l'on peut encore voir la chapelle en son intégrité et la porte d'entrée adjacente. Sur le Boulevard Amiral Courbet, jadis des Calquières, un square élégant a remplacé depuis quelques années l'ancienne cour, celle des grands, et il me semble voir encore se promener devant sa classe l'imposant professeur Darboux. Sur le côté opposé à la rue Poise se trouvait ce que l'on pourrait appeler le petit lycée. On y accédait par une porte qui se trouvait sur le Boulevard Amiral Courbet. Je crois que de ce petit lycée il ne reste plus rien, sur son emplacement on a construit la galerie Jules Salles et l'on a prolongé jusqu'au boulevard la rue des Greffes. La cour occupée aujourd'hui par le Musée archéologique a conservé son caractère d'autrefois, c'était la cour des moyens et elle servait dans les grandes occasions de cour d'honneur ; c'est là qu'avait lieu la distribution solennelle des prix, cause de joie

pour les uns, les moins nombreux et de mélancolie pour les autres qui s'en retournaient bredouille. Aujourd'hui la destination de cet édifice répond à son aspect. Un silence austère y règne. C'est la cité des livres et des vieilles pierres ; l'on y rêve. Jadis ces sombres murs retentissaient aux récréations de cris joyeux ; dans les cours les écoliers prenaient leurs ébats sous l'œil bienveillant ou méfiant des surveillants, des pions — Une de nos espiègleries consistait à entrer par la porte des grands. Ah ! quelle fuite éperdue à travers cours et galeries pour esquiver le surveillant général. Car on risquait pour le moins 2 heures de colle. Ces retenues comme on les redoutait. Aujourd'hui ce sont presque des récréations en comparaison. Que voulez-vous le progrès fait partout sentir ses effets. Jadis un maître à la figure rébarbative vous dictait deux heures durant un texte encore plus rébarbatif. De temps en temps il faisait reprendre et alors malheur à celui qui n'avait pas suivi. C'était deux heures de plus pour le jeudi suivant.

Toutefois il est avec la discipline aussi des accommodements. Les bons élèves pouvaient s'en tirer en payant avec des satisfecit, dénommés exemptions, verts, rouges, jaunes ou blancs suivant leur valeur, moyennant quoi ils se libéraient. Certaines classes étaient disposées en gradins, ce qui facilitait l'envoi de projectiles en papier mâché ; les élèves, presque des hommes comme dit le poète, ont toujours eu du goût pour la balistique. Quelquefois le professeur en recevait sur le nez, mais tous n'appréciaient pas ces infractions à la discipline si peu en harmonie avec la sévérité de la grammaire et la majesté des mathématiques. Bien désertes, bien mornes sont aujourd'hui les rues qui avoisinent ce respectable établissement qu'est l'ancien lycée. Alors il n'en était ainsi que pendant les vacances. La Grand' rue, la rue du Chapitre, la place du même nom servaient de terrains de jeux. Les vieilles maisons, les vieux hôtels qui les bordent n'avaient pas de secrets pour l'indiscrète et innocente hardiesse des lycéens. Les maisons à double issue les intéressaient surtout, elles sont bien commodes pour dépister ceux qui vous poursuivent. On se risquait même — je le dis bien timidement devant MM. les Chanoines, à traverser à pas de loup la cathédrale — non sans quelque effroi religieux, j'ose le croire, mais c'était alors, que voulez-vous le plus court che-

min de la place du Chapitre à la place aux Herbes. Un endroit qui nous agréait fort c'était la vieille Poissonnerie aujourd'hui disparue, qui ouvrait sur la Belle-Croix ; c'était un lieu peu passant, propre aux interminables parties de barres. Je dis interminables au sens propre, car je n'en ai jamais vu une seule se terminer.

MM. et Mmes je le dis carrément et les mamans me donneront raison : La Fontaine en a menti. Non les enfants ne sont point méchants, ils sont au plus un tantinet malicieux peut-être, au demeurant le plus gentil du monde ; malicieux ils l'étaient bien aussi en cette fin de siècle. Voici un groupe d'élèves, il suit la grand-rue, on devise tranquillement, on parle des leçons, des devoirs, on apprécie les professeurs un tel est chic, un autre ne l'est pas. Hé ! mon béret s'écrie soudain un de ces sérieux garçonnetts où a-t-il passé ? par terre ? oh non, il s'est envolé et tandis qu'un bon camarade s'enfuit en ricanant, on voit le béret voltiger bien haut dans l'air, puis se déposer doucement sur le balcon de M^e Banal, l'avoué. Poursuivre le coupable ? Impossible le tambour va rouler (la sonnette électrique alors n'existait pas) cette affaire se réglera plus tard, le potache ne pardonne pas ; mais en attendant il faut monter penaud à l'étude et solliciter humblement de la bienveillance des clerks à l'œil courroucé à la fois et narquois l'autorisation de reprendre le couvre-chef. — En face de l'étude de M^e Banal se trouve une belle maison jadis appelée l'hôtel Rivet dont la destination a changé plusieurs fois au cours du siècle. C'est aujourd'hui une école publique, mais elle a servi autrefois de préfecture, de collège de jeunes filles et elle fut aussi, un certain temps le couvent des sœurs dites grises, de leur véritable nom Sœurs de la Miséricorde. A cet endroit, la Grand-Rue est fort large aussi servait-elle de lieux de récréation. On y jouait suivant la saison aux quatre coins, au palet, à saute-mouton, à semelle, au cheval fondu. N'est-ce pas voilà des jeux à sonorité bien française ; mais combien délaissés ! Aujourd'hui il n'est plus question que de patins à roulettes, de chariots au bruit assourdissant, de tennis, de volley-ball, de foot-ball surtout, jeu plein de dangers ce dont se rend bien compte le passant quand, par malencontre au tournant

pour les uns, les moins nombreux et de mélancolie pour les autres qui s'en retournaient bredouille. Aujourd'hui la destination de cet édifice répond à son aspect. Un silence austère y règne. C'est la cité des livres et des vieilles pierres ; l'on y rêve. Jadis ces sombres murs retentissaient aux récréations de cris joyeux ; dans les cours les écoliers prenaient leurs ébats sous l'œil bienveillant ou méfiant des surveillants, des pions — Une de nos espiègleries consistait à entrer par la porte des grands. Ah ! quelle fuite éperdue à travers cours et galeries pour esquiver le surveillant général. Car on risquait pour le moins 2 heures de colle. Ces retenues comme on les redoutait. Aujourd'hui ce sont presque des récréations en comparaison. Que voulez-vous le progrès fait partout sentir ses effets. Jadis un maître à la figure rébarbative vous dictait deux heures durant un texte encore plus rébarbatif. De temps en temps il faisait reprendre et alors malheur à celui qui n'avait pas suivi. C'était deux heures de plus pour le jeudi suivant.

Toutefois il est avec la discipline aussi des accommodements. Les bons élèves pouvaient s'en tirer en payant avec des satisfecit, dénommés exemptions, verts, rouges, jaunes ou blancs suivant leur valeur, moyennant quoi ils se libéraient. Certaines classes étaient disposées en gradins, ce qui facilitait l'envoi de projectiles en papier mâché ; les élèves, presque des hommes comme dit le poète, ont toujours eu du goût pour la balistique. Quelquefois le professeur en recevait sur le nez, mais tous n'appréciaient pas ces infractions à la discipline si peu en harmonie avec la sévérité de la grammaire et la majesté des mathématiques. Bien désertes, bien mornes sont aujourd'hui les rues qui avoisinent ce respectable établissement qu'est l'ancien lycée. Alors il n'en était ainsi que pendant les vacances. La Grand' rue, la rue du Chapitre, la place du même nom servaient de terrains de jeux. Les vieilles maisons, les vieux hôtels qui les bordent n'avaient pas de secrets pour l'indiscrète et innocente hardiesse des lycéens. Les maisons à double issue les intéressaient surtout, elles sont bien commodes pour dépister ceux qui vous poursuivent. On se risquait même — je le dis bien timidement devant MM. les Chanoines, à traverser à pas de loup la cathédrale — non sans quelque effroi religieux, j'ose le croire, mais c'était alors, que voulez-vous le plus court che-

min de la place du Chapitre à la place aux Herbes. Un endroit qui nous agréait fort c'était la vieille Poissonnerie aujourd'hui disparue, qui ouvrait sur la Belle-Croix ; c'était un lieu peu passant, propre aux interminables parties de barres. Je dis interminables au sens propre, car je n'en ai jamais vu une seule se terminer.

MM. et Mmes je le dis carrément et les mamans me donneront raison : La Fontaine en a menti. Non les enfants ne sont point méchants, ils sont au plus un tantinet malicieux peut-être, au demeurant le plus gentil du monde ; malicieux ils l'étaient bien aussi en cette fin de siècle. Voici un groupe d'élèves, il suit la grand-rue, on devise tranquillement, on parle des leçons, des devoirs, on apprécie les professeurs un tel est chic, un autre ne l'est pas. Hé ! mon béret s'écrie soudain un de ces sérieux garçonnetts où a-t-il passé ? par terre ? oh non, il s'est envolé et tandis qu'un bon camarade s'enfuit en ricanant, on voit le béret voltiger bien haut dans l'air, puis se déposer doucement sur le balcon de M^e Banal, l'avoué. Poursuivre le coupable ? Impossible le tambour va rouler (la sonnette électrique alors n'existait pas) cette affaire se réglera plus tard, le potache ne pardonne pas ; mais en attendant il faut monter penaud à l'étude et solliciter humblement de la bienveillance des clercs à l'œil courroucé à la fois et narquois l'autorisation de reprendre le couvre-chef. — En face de l'étude de M^e Banal se trouve une belle maison jadis appelée l'hôtel Rivet dont la destination a changé plusieurs fois au cours du siècle. C'est aujourd'hui une école publique, mais elle a servi autrefois de préfecture, de collège de jeunes filles et elle fut aussi, un certain temps le couvent des sœurs dites grises, de leur véritable nom Sœurs de la Miséricorde. A cet endroit, la Grand-Rue est fort large aussi servait-elle de lieux de récréation. On y jouait suivant la saison aux quatre coins, au palet, à saute-mouton, à semelle, au cheval fondu. N'est-ce pas voilà des jeux à sonorité bien française ; mais combien délaissés ! Aujourd'hui il n'est plus question que de patins à roulettes, de chariots au bruit assourdissant, de tennis, de volley-ball, de foot-ball surtout, jeu plein de dangers ce dont se rend bien compte le passant quand, par malencontre au tournant

de la rue il reçoit le ballon, tout crotté, sur la tête. Qu'il s'estime toutefois bien heureux si on ne lui crie pas des sottises.

Pour nous un problème cependant se posait. Où mettre nos serviettes pendant les jeux ? Quelques-uns les jetait tout simplement par terre, d'autres plus soigneux en apparence, mais moins avisés au fond les déposait sur les soupiraux qui éclairaient les caves du couvent ; mais, par malheur, ça et là les grillages étaient défectueux on devine la suite. Voilà l'heure et il faut rentrer, vite ma serviette, on court au soupirail plus de serviette. Hélas ! accident ou malice, elle git dans les sombres profondeurs des caveaux. Quel ennui ! Il faut sonner à la porte du couvent, braver le regard sévère de la sœur tourière qui sait ? importuner peut-être la majestueuse sœur supérieure. Quelle angoisse ! Que devenir sans nos livres, nos cahiers, nos devoirs ! A la maison que de gronderies en perspective, au lycée que de pensums ! Mais les sœurs de la Miséricorde sont fort heureusement, par définition même miséricordieuses. Elles se laissent apitoyer ! Les serviettes nous sont restituées ! Oh ! mais, petits polissons ! attention ! Que cela n'arrive plus à l'avenir, sans cela... Nous balbutions un vague merci et nous filons en vitesse sans écouter la fin de la sermonce.

Et maintenant évoquerai-je longuement vos ombres, so-lennel proviseur Chardon, censeur Batut toujours affairé, petit M. Roques au grand chapeau haute forme, concierge Puget d'une si belle gravité dans l'exercice de vos humbles fonctions, populaire Madame Janin, providence des écoliers en quête, au mois d'octobre, de livres de classe usagés, à bon compte — les affaires sont les affaires — vous tous enfin qui participiez à des titres divers à la vie du lycée ? Votre modestie en souffrirait sans doute et vous préférerez qu'on vous laisse reposer après votre tâche accomplie dans la paix mystérieuse du tombeau.

Nous n'avons d'ailleurs pas le loisir d'insister davantage sur ces miettes du souvenir, l'heure presse, notre programme est bien chargé et d'autres confrères ont hâte de vous faire connaître les résultats de leurs doctes travaux.

Espérons donc en terminant s'il est vrai qu'un milieu sain et clair ait de l'influence sur l'esprit et le caractère, que les générations nouvelles qui ont le bonheur de jouir en leur jeu-

nesse du palace du Boulevard Victor Hugo, soient supérieurs à leurs aînés dans la mesure où cet édifice l'emporte en salubrité et en confort sur l'austère et sombre collège de la Grand-Rue et qu'elles conservent aussi bien qu'elles le culte du bon sens, des idées claires, des traditions classiques, bref de tout ce qui a constitué jusqu'ici l'esprit spécifiquement français.

Hommage à Henri Mazel

par

M. Marcel COULON

Né à Nîmes le 11 février 1864, Henri Mazel est mort à Paris le 11 octobre 1947, après une vie chargée de littérature mais qui, sous l'exigence du gagne pain — car sa littérature ne lui fut d'aucun rapport — le conduisit à prendre, sur les soixante cinq ans, sa retraite comme chef de bureau au Ministère de la Marine.

Son père, origine de Nant (Aveyron) était venu mener à Nîmes, où il avait épousé une nimoise, une longue carrière de médecin assez coupée de littérature pour mériter un de nos fauteuils. L'aîné de ses deux fils, prénommé Fortuné, fut (1859-1931) l'un des meilleurs médecins de sa génération, non moins lettré que son père, académicien comme lui. Il laisse un fils qui exerce aujourd'hui la médecine à Nîmes, tandis que l'un des cinq enfants d'Henri Mazel l'exerce à Paris.

Symboliste de la première heure, Mazel relève d'autant plus du Symbolisme qu'au moment où ce mouvement s'affirmait — c'est à dire en 1890 — il lui offrit un organe adéquat à ses justes ambitions. Ce fut en fondant et en dirigeant, pendant quatre ans, « l'Ermitage » revue où débuta quasi Henri de Régnier, où Moréas publia des fragments du *Pélerin Passionné* sur le point d'éclorre, et qu'honorèrent Louis le Cardonnell, Stuart Merrill, Viélé Griffin, Paul Valéry, Maeterlink, Hugues Rebell, Péladan, Laurent Tailhade, Pierre Louys, Adolphe Retté, René Boylesve... En 1890 cependant, cet écrivain qui devait depuis, et jusqu'à sa dernière heure, manifester une fécondité invraisemblable n'avait pas écrit une ligne. Sorti à seize ans bachelier du collège de l'Assomption, il avait en courant pris sa licence de droit à Montpellier, son doctorat à Paris, occupé par surcroît à lire, à lire, emmagasinant une culture d'une ampleur, d'une solidité et d'une variété à décourager toute épithète. L'éponge était saturée, il fallait qu'elle s'exprimât mais elle restera tou-

jours buvante, et donc toujours à presser. Sa retraite prise, Mazel n'a pas passé une seule de ses matinées hors de la Bibliothèque Nationale — sauf pendant deux ans que la guerre le rendit nimois, mais ce fut alors à la Bibliothèque Ségulier.

L'Ermitage constitué, il rattrapa vite son retard, ajoutant à la présentation généreuse de ses collaborateurs des études sur Renan, Taine, Tolstoï, Nietzsche, Ibsen, voire François de Sales ou Calvin, qui promettaient un grand critique. Il eut fallu qu'il fit balle sur la critique littéraire. Mais il savait trop de choses, et avait, aussi, trop de facilité. Mazel a toujours couru plusieurs lièvres à la fois et n'a pas compris lequel de ses lièvres valait le mieux. Il s'est arrangé de façon à ne recueillir aucun des produits de sa critique littéraire !

Bon styliste sans le moindre effort, quoiqu'il ait à dire ; doué du don de l'imagination et du don de l'analyse, il ne cessera, après quelques poèmes en prose et contes, d'ajouter à une profusion de drames et de romans une œuvre de sociologue (pendant 35 ans il sut tenir, une fois par mois, la rubrique des *Questions Sociales* au *Mercure de France*) de philosophe, d'essayiste et de mémoraliste. Mais tous ses personnages étaient au service actif d'un historien.

Mazel est historien avant tout. Directement, quand il écrit une *Histoire de la Révolution française*, une *Histoire de la III^e République*, trace *l'Esquisse d'une histoire de la Civilisation*, se cantonne dans *l'Histoire et Psychologie de l'affaire Dreyfus* ou dans la *Psychologie du Kaiser*. Indirectement, mais toujours précisément, partout ailleurs.

C'est ainsi que, romancier, il ajoute à une « trilogie antique » *Les Ides de Mars*, roman des temps césariens ; *La Bête de l'Apocalypse*, roman des temps néroniens ; *Au chant du Te Deum*, roman des temps théodosiens, une série dite « *Les Décades* ». Elle donne, pour chaque période de dix ans entre 1790 et 1940, un récit qui en résume les faits et gestes principaux. Cela comporte dix-sept volumes, dont deux seulement, l'un afférent aux années qui précèdent la Révolution, l'autre au début du Second Empire, auront paru. Car plus des deux tiers de l'œuvre mazélienne restent inédits ; je le sais par une liste que l'auteur joignit, fin juin dernier, à l'ultime

lettre que j'en ai reçu. Rien, par exemple, ne se trouve publié de la série *Autour de mes lustres*, mémoires menés pendant quarante ans, à la cadence d'un fort volume par an — lesquels mémoires ne sont pas de l'autobiographie (Mazel était bien le moins égotiste des hommes) mais de la chronique historique.

Ce constant historien est surtout un philosophe des religions. Le phénomène religieux le hante. C'est lui qu'il retrouve sans cesse, nous dit-il « au fond de la soif d'indépendance comme de l'esprit de domination, de la lutte contre les sens comme du déchaînement orgiaque, du bonheur comme du malheur des pauvres humains ». C'est lui, ajouterons-nous, qu'il voit fomenter les mœurs, les coutumes, les institutions, l'amour et l'art, la paix et la guerre : tout ce qui fait vivre les individus et les peuples, tout ce qui les fait mourir.

Des huit drames de son « théâtre légendaire » écrits de 1890 à 1898, et tous publiés, la religion est la principale substance : qu'ils se déroulent dans la Grèce primitive ou la Troie antérieure à *Illiade*, à Byzance, romaine ou grecque, dans ce Royaume d'Arles que les Burgondes, au V^e siècle, arracheront aux Romains, dans la Carthage des Khalifes, ou bien au cours de la Préhistoire : avant l'Age d'or. Et il a encore écrit une « trilogie religieuse » qui commence par un *Barabbas filius Dei*, continue par un *Caligula et ses sœurs*, termine par *Au temps de Marc Aurèle*.

Partout il prend la position moins d'un relateur et jugeur du fait religieux que d'un analyste de l'esprit religieux, et moins d'un théologien que d'un psychologue. Le dogme l'occupe moins (ce catholique ferme en sa foi marque une tolérance absolue pour les foies d'autrui) que le sentiment moral, qui nourrit le dogme, le besoin moral qui l'a secrété. Ce point que : paganisme, judaïsme, bouddhisme, christianisme ne sont pas, pris dans leur essence, d'une autre essence que les doctrines de Platon, de Pythagore, de Zénon, d'Epicure, d'Epictète est à la base de ses drames légendaires et antiques. Et nous verrons le héros d'*Au temps de Marc Aurèle* à son lit de mort échanger la morale stoïcienne de l'acceptation du destin contre celle de l'amour prêché par Jésus.

Pour posséder une pareille érudition sur le terrain labyrin-

thique des cultes et des systèmes, il faut avoir celle d'un historien complet. Mazel connaît, comme tout historien digne de ce nom, l'histoire de France et celle des temps modernes. Mais il est un spécialiste de l'histoire romaine, depuis César jusqu'à sa dissolution dans le moyen âge. Il possède une science étonnante de ce monde de la Rome impériale qui, pendant des siècles, a été le monde. Il le connaît dans sa vie religieuse, politique, sociale, guerrière, administrative, juridique, esthétique ; dans toute son existence publique et dans une multitude de détails de sa vie privée. Il la connaît aussi bien, que nous pouvons connaître, nous, les tenants et les aboutissants de cette Troisième République que nous vécumes avec lui, Mazel. Si positif que je me veuille, je découvrirai volontiers un sortilège dans un pareil cas, et d'un ordre que j'appellerai congénital. *Le Nimois est à demi Romain*, assure un vers fameux... à Nîmes. Romain, ce Nimois l'est tout entier dans sa cervelle et dans son œuvre ; sa cité natale, me semble-t-il, n'a jamais produit, en tant qu'érudit et ensemble en tant qu'écrivain, un fils aussi authentique de la Maison Carrée, des Arènes, du Temple de Diane, de la Tour Magne, du Pont du Gard. A côté de la *romanité* d'Henri Mazel, celle de Gaston Boissier lui même pâlirait ; on la jugerait une *latinité* seulement.

Pour revenir de l'histoire pure à l'histoire religieuse sans sortir de Nîmes, je noterai que notre concitoyen, parfois, se montre encore plus chrétien que catholique. Jusqu'à s'en aller écrire que « tout vrai catholique est par moment protestant, comme tout vrai protestant est par moment catholique » ; qu'avec de la bonne volonté « les maladresses ataviques se réparent et les malentendus s'éclaircissent », et que « le jour est assurément proche où papistes et huguenots nous nous embrasserons tous ». Avouez qu'il est difficile, pour le Nimois d'Enclos Rey, de vouloir être plus près que celui-ci des Nimois de la Placette. Cependant l'amour de la conciliation joue parfois de mauvais tours à cet ultra-renanien. Historien et psychologue de l'Affaire Dreyfus, Mazel ne veut pas que le fameux bordereau soit d'Esterhazy ; il voit dans toute l'affaire une mystification de l'Etat-major allemand au nôtre !

Auteur d'un *Ce qu'il faut lire dans sa vie* qui montre l'étendue de sa culture et la sûreté de son jugement, que faut-il lire

de son œuvre en dehors de ce livre là, et d'*Au temps de Marc Aurèle* (son chef-d'œuvre, peut être bien) ? Il faut lire *Les Amants d'Arles*, et *Avant l'Age d'or*, pour admirer l'imaginatif et le poète ; et aussi ne pas négliger l'un de ses recueils de poèmes en prose : *La frise du Temple* où nos monuments romains se trouvent magnifiés. Lire *Les Ides de Mars*, récit de l'assassinat de César, pour voir que les romans historiens de Mazel ne sont pas de l'histoire romancée. Du sociologue, *La Synergie Sociale* (1896) fixe le point de départ (« synergie » signifiant union en vue de l'action), tandis qu'*Au pays des leviers de commande* (1935) fixe le point d'arrivée du politique. *Pour causer de tout* offre un penseur qui n'est pas de surface, caché sous la familiarité verveuse du rapide chroniqueur... Mais voici deux choses parfaites, parce qu'ici la plume marcha moins vite : *Aux beaux temps du Symbolisme* le seul chapitre de ses mémoires qu'il ait publié ; *Le Prix du Sourire*, où le moraliste donne gentiment le portrait de son âme, pleine de santé, de bonté, de belle humeur et d'un optimisme indéfectible. Je pense enfin qu'il faut regretter que son *Histoire de la Révolution* et celle de *La III^e République* n'aient pas trouvé d'éditeur.

En même temps que les Lettres, la mort d'Henri Mazel attriste la muse de l'Amitié. On ne pouvait l'approcher sans l'aimer, et ceux qui aimaient le plus l'homme étaient ceux qui avaient le plus lu l'auteur. Car ils n'en revenaient pas — comme on dit — de voir un esprit d'une pareille qualité, aussi modeste et aussi désintéressé de sa valeur propre, aussi dispos à louer et à pousser la valeur d'autrui.

LAMARTINE

ET

La Révolution de 1848

par

M. le Chanoine Marcel BRUYÈRE

Il est raconté — je ne sais si le propos a été révélé par Lamartine lui-même dans une de ses œuvres, ou si un autre nous l'a fait connaître, — que le grand poète se serait écrié, en voyant les émeutiers parcourir, les 23 et 24 février 1848, les boulevards de Paris : *Voici mon Histoire des Girondins qui passe !* ».

Il y a dans cette parole, qu'elle ait été prononcée ou non, peu importe, une grande part de vérité.

La Révolution de 48, qui, en quelques heures, jeta à bas, tel un château de cartes, la Monarchie de juillet, fut préparée par l'ouvrage de Lamartine. Mais son auteur ne l'a pas seulement préparée, il l'a en grande partie effectuée, car son attitude à la Chambre et à l'Hôtel de Ville, dans l'après-midi et la soirée du 24 février, décida de l'établissement de la deuxième République.

Dans les premiers mois qui suivirent l'événement, Lamartine a reconnu la part prépondérante qui avait été la sienne.

Mais, plus tard, rejeté brutalement dans la vie privée, devenu vieux, et faisant dans la solitude retour sur le passé, il a cherché à minimiser son rôle d'alors. Il ne se défendit pas d'avoir fondé la République ; il n'en éprouva jamais de regret ; mais, il l'a fait, déclarera-t-il, poussé par la nécessité et pour éviter un plus grand mal. C'est ce qu'il a écrit dans la Préface de ses *Mémoires* rédigés en 1863, et publiés seulement, en 1871, après sa mort, *Mémoires* qui sont un supplément à ses *Confidences*, et, sur certains points, leur correctif.

« ...Je répudiai les manœuvres et les banquets révolutionnaires... Le pays me comprend, le roi m'appelle et me sollicite. Je fus respectueux, mais inébranlable. Je ne voulais qu'un rôle de volontaire, tout au pays, rien à moi. Les esprits se troublent, les émeutes se succèdent. La révolution, à laquelle je restai entièrement étranger, s'accomplit. Je n'y parus qu'aux dernières heures, quand le roi était en fuite ; j'y parus, comme le destin, pour la prononcer et la contenir.

Non, je ne m'en défends pas : c'est moi seul qui ai improvisé la République ; et, à moins d'approuver l'anarchie, qu'y avait-il à cette heure à faire ? Je le demande à la France entière. C'était hardi, mais c'était nécessaire ; le reste était une continuation et une aggravation de l'anarchie. *Felix culpa !* La république proclamée, j'y trouvai la force de la modérer. La France fut admirable. Quatre mois nous gouvernons sans gouvernement et en pleine tempête.

Tout changea ensuite. Je renonçai à ce qu'on m'offrait, et je rentrai dans ma modestie. Je n'eus point la vanité de prétendre à ce que ma naissance et mon talent ne m'offraient pas. Je me remis volontairement à ma place. Je subis, sans me plaindre quinze ans de reproches très injustes et d'infortunes sous lesquelles je succombe... ».

Ce ton de modestie et d'innocence nous touche ; mais si refusant d'être ensorcelés par le magicien plus ou moins conscient qu'était Lamartine, nous consultons l'histoire, force nous est de reconnaître que les choses ne se sont pas passées exactement comme il l'a affirmé.

Il m'a semblé qu'il y aurait quelque intérêt, en ce centenaire de la Révolution de 1848, à montrer la vraie part qu'il y prit, et qui fut plus grande et plus voulue qu'il ne l'a dit.

Ai-je besoin de préciser que mon exposé ne sera pas nécessairement une apologie de ce rôle, non plus que des événements survenus alors ; et que, par suite, je ne prétendrai pas à avoir une part des 150 millions votés par les Chambres pour leur glorification officielle ?

Pour mieux connaître et apprécier l'attitude de Lamartine en 1848, il importe de savoir quelles furent ses opinions politiques avant cette date.

Il appartenait à une famille de bonne noblesse, quoique peu ancienne, aux opinions royalistes modérées.

Son père, ancien officier de cavalerie, avait repris du service en 1792, dans la garde du roi. Il se trouvait aux Tuileries, le 10 avril, et avait failli être massacré par la populace. Rentré à Mâcon, il avait été emprisonné pendant la Terreur.

Sa mère, fille de l'ancien intendant du duc d'Orléans, Philippe Egalité, et qui, dans sa jeunesse, avait approché le fils de celui-ci, le futur roi des Français, partageait entièrement les opinions de son époux, ainsi qu'il ressort de son *Journal*, publié par Lamartine, sous le titre de : *Manuscrit de ma mère*, mais qui ne parut qu'après la mort du poète, en 1871. Lamartine s'engagea dans la garde de Louis XVIII, à la première Restauration, et suivit le roi jusqu'à la frontière belge lorsque Napoléon, — qu'il a toujours déclaré ne pas aimer — revint de l'île d'Elbe. Peu de temps après le retour du roi à Paris, après Waterloo, il donna sa démission d'officier.

C'est vers 1818-20, que nous le voyons s'intéresser à la politique, tout au moins théorique. Il est alors sous l'influence de l'école traditionaliste du début du 19^e siècle, celle de Maistre, de Bonald, du Lamennais de *l'Essai sur l'indifférence*. Il croit à la nécessité d'un pouvoir fort assurant la paix, l'ordre et la justice. Il a peu de confiance à la raison souveraine des peuples éclairés. « Avoir cette confiance, écrit-il à un correspondant, c'est ne pas les connaître du tout, et n'être pas fait pour les gouverner.

Mais, peu à peu, dès avant 1830, les idées de 89 exercent une fascination sur lui. Il s'en était nourri au contact des philosophes du 18^e siècle, qui furent ses vrais maîtres en religion et en philosophie, bien qu'il ne les ait pas tous lus : il l'a avoué plus tard lui-même pour ce qui est du *Contrat social* de Rousseau.

Et il en vint à considérer la Révolution de 89 comme l'œuvre même de Dieu.

« Les pas de Dieu sont ceux du temps ». Ce vers d'une pièce des *Recueils poétiques*, livre paru en 1837, traduisait si bien sa pensée qu'il écrivit en face : « Bravo ! » dans la marge de son manuscrit.

Son discours de réception à l'Académie Française, en 1829, est plein d'idées libérales, et il déplora les ordonnances de Polignac qui furent la cause des journées de Juillet 1830.

Lorsque la branche légitime fut tombée, il en eut du regret, mais il n'hésita pas à se rallier à Louis Philippe, parce que celui-ci représentait l'ordre et la lutte contre l'anarchie, et constituait comme une police, de quoi faire tenir tranquille, tout au moins pour un temps, émeutiers, pillards, utopistes.

Ralliement sans enthousiasme, car il n'aimait pas les d'Orléans ; et, dans le *Chant du Sacre*, avait jugé sévèrement Philippe Egalité :

Le fils, avait-il écrit, — ce fils était le duc d'Orléans, le futur Louis Philippe. — « Le fils a racheté les crimes de son père ».

Il donna en même temps sa démission de secrétaire d'ambassade. Ce fut le deuil de sa cause vaincue, dira-t-il plus tard (*Critique des Girondins*, p. 37) ; mais, en réalité, cette démission lui rendait sa liberté, et lui permettait de se lancer dans la politique active.

En 1831, il pose sa candidature de député dans 3 circonscriptions : Dunkerque, Toulon, Mâcon. Il est battu partout, quoique honorablement dans le Nord et le Var.

En janvier 1833, tandis qu'il est encore en Orient, il est élu, — bien entendu, sans avoir fait campagne, — mais sur le prestige de son nom, député de Bergues. Il fera désormais partie de la Chambre, mais comme député de Mâcon, un an plus tard, jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre 1851.

A-t-il siégé au plafond ? comme il avait déclaré vouloir le faire, — ce mot, dont nous n'avons pour garant que la parole de Lamartine pourrait n'être qu'une boutade. — Pendant les premiers mois de sa présence à la Chambre, oui. Il lui fallait bien se reconnaître, et il prétendait n'être l'homme d'aucun parti — il ne le fut d'ailleurs jamais complètement.

Mais, au bout de quelques mois d'expectative, il entendit jouer un rôle. Ce qu'il veut, c'est fonder un parti social pour venir en aide aux misères du prolétariat, né de la grande industrie et du libéralisme de 89. — Mais lui même n'a pas vu cette dernière filiation. Il n'est cependant pas socialiste, — si parfois il se sert de ce mot qui signifie pour lui : social ; — il ne l'est pas, dans le sens qu'on lui donnait alors de : partageux, opposé à la propriété privée, laquelle était qualifiée de vol par Proudhon. Encore moins n'est-il pas, avant Karl Marx, collectiviste et matérialiste, partisan de l'Etat patron : il était bien trop libéral pour cela. Il est farouchement, lui, grand propriétaire terrien, pour la propriété ; loi sainte, à ses yeux, loi civilisatrice, seul fondement viable de l'ordre social, l'ordre prescrit par Dieu même.

Seulement, il veut multiplier les propriétaires ; et, par des œuvres sociales, empêcher la richesse d'être oppressive, et la misère envieuse et révolutionnaire.

Il est, d'autre part, pour la liberté de la presse et l'abaissement du cens électoral, mais non pour le suffrage universel.

Sa popularité grandit, surtout en 1840, lorsqu'il combat le bellicisme de Thiers.

On pense communément alors qu'il ambitionne le pouvoir et sera ministre. Certes Lamartine a toujours désiré posséder l'autorité, afin d'appliquer ses idées, mais il juge que son heure n'est pas encore venue. Il prendra le pouvoir seulement, a-t-il écrit, lorsqu'il y aura un grand usage à en faire : « Je veux, a-t-il encore confié à des amis, créer un homme de réserve pour être utile au pays dans les extrémités ». Et cet homme, c'est lui.

Jusque alors, champion de l'ordre, nullement opposant systématique ; et, en somme, homme de droite, quoique ayant donné des gages à la gauche, Lamartine, au début de 1842, fait volte face, lorsque, ayant posé sa candidature à la présidence de la Chambre, les conservateurs ne l'élisent pas, alors que lui même se croyait sûr de la victoire. Il n'eut que 64 voix ; Puisque les conservateurs ne veulent de lui qui aurait pu les sauver à l'heure critique, inévitable, par lui prévue pour quelques

années, il prendra la tête de ceux qui veulent jeter à bas le régime établi. Il les conduira où ils doivent aller, et non ailleurs ; il leur donnera la République ; mais s'opposera à leur révolution sociale ou l'endigera fortement.

Ainsi sera rempli son double dessein : hausser tous les citoyens jusqu'à la grandeur de la liberté et de la responsabilité civiques, et sauver l'ordre social.

Afin de propager ses idées et de rendre la République populaire en la dissociant de la Terreur de 1793, Lamartine accepta, en 1843, avec empressement, l'offre que lui fit l'éditeur Furne d'écrire une *Histoire des Girondins*. Il l'accepta d'autant plus qu'il éprouvait, — il en éprouvera jusqu'à son dernier jour — des embarras financiers ; et une forte somme, 240.000 francs — 40 à 50 millions de nos jours, — lui avait été offerte pour l'œuvre qu'on lui demandait.

Les Girondins ! On a créé une légende sur leur nom, légende qu'un écrivain distingué du siècle dernier, Alfred Nettement — auteur d'une critique du livre de Lamartine, — et, après lui, M. Edmond Biré, ont pertinemment réfutée. Ils ont montré que ces hommes ont été, eux aussi, de purs révolutionnaires ; tout comme les Jacobins, responsables de la déclaration de guerre à l'Autriche en 1792, dans le seul but de consolider la Révolution ; de la journée du 10 août ; de l'exécution de Louis XVI ; des décrets contre le clergé, et qu'ils ont toléré les massacres de septembre. Mais la légende s'est accréditée, et Lamartine n'a pas peu contribué à l'établir qu'ils ont été des hommes d'ordre, des défenseurs de la liberté, opposés à tous les excès sanglants.

Lamartine dans son *Histoire* — est-ce une histoire au sens où l'on entend aujourd'hui ce mot ? N'est-ce pas plutôt une œuvre en grande partie d'imagination, vivante certes, et colorée, qui soutient encore la lecture, mais abondant en erreurs de faits ? — Lamartine les a présentés comme les représentants de la pensée de 89, pure des alliages de sang et de sophismes, dont les terroristes de 93 l'avaient souillée.

En agissant ainsi, il ressuscitait le feu sacré de 89, et écartait ce qui nuisait à l'idée républicaine dans les campagnes et la bourgeoisie : la confusion de la République avec la Terreur.

Les Girondins parurent dans les premiers mois de 1847, avec un succès de vente comme rarement livre en connut. Grisé par ce succès, de plus en plus persuadé que va sonner l'heure du triomphe des idées démocratiques, « les idées de Dieu », ne craint-il pas de dire, Lamartine met tout en œuvre pour allumer les passions, et, au cours du banquet donné en son honneur à Mâcon, le 8 juillet 1847, annoncé au gouvernement de Louis Philippe la « révolution du mépris, contre la royauté s'entourant d'une aristocratie électorale, au lieu de se faire peuple tout entier ».

Mais alors il recule, et ne s'associe pas aux mouvements d'émeute qui se déclanchent pour jeter à bas le régime établi. Pour quels motifs agit-il ainsi ? Est-ce par fidélité à son serment, prêté en 1830, hésitation de conservateur né, ou encore suprême habileté et crainte de l'inconnu ? On ne sait au juste.

Une campagne de banquets populaires s'organise dans le pays pour prouver que la question de la réforme électorale, contrairement aux affirmations du ministre de l'Intérieur, Duchâtel, préoccupait les esprits.

Lamartine, invité de toutes parts, se dérobe, en s'excusant sur de prétendus engagements antérieurs, et finalement ne va nulle part.

Cependant les événements se précipitent. Un banquet réformiste se prépare dans le 12^e arrondissement à Paris. Le gouvernement l'interdit. Les oppositions de gauche et de droite se concertent et tiennent une réunion, le 21 février. Lamartine y prend la parole : « Vous nous parlez de bayonnettes. Sachez que c'est le moyen de nous enlever notre sang froid et de nous tenter par le péril. Quant à moi, je le dis tout haut : s'il y a des balles dans les fusils, il faudra que ces balles brisent ma poitrine pour en arracher le droit à mon pays ! ».

Vrais propos d'insurrection, dont Lamartine s'accusa plus tard, dans ses *Mémoires politiques*, comme d'une faute grave qu'il ne se pardonne pas à lui-même.

Le 24 février, la Révolution triomphait, avec une facilité qui continuera toujours à surprendre. Ses phases s'étaient déroulées en moins de trois jours.

Le 22 février, le *National* et la *Réforme* appelèrent le peuple à manifester devant la Madeleine.

Dans la nuit du 22 au 23, le drapeau rouge parait, les boutiques des armuriers sont pillées et des barricades s'élèvent dans le centre de Paris.

Le matin du 23 l'optimisme cesse de régner aux Tuileries. Le roi se décide à renvoyer le ministère Soult-Guizot et à prendre le comte Molé dont la popularité n'était pas très grande. Molé ne réussit pas à former un ministère et fut remplacé par Thiers qui n'eut pas le temps d'aboutir. Le soir de ce jour, devant les Affaires Etrangères, un coup de feu tiré avec préméditation par un émeutier tua un soldat. La troupe riposta et abattit une vingtaine de civils, pour la plupart des badauds. Leurs cadavres furent promenés dans tout Paris, à la lueur des torches, aux cris de : « Vengeance ! » pour exciter les passions populaires. Le 24, l'agitation redoubla de violence. Louis Philippe, vers la fin de la matinée voulut passer en revue les troupes et la Garde nationale massées aux abords des Tuileries.

Il commença par la Garde, dont la 1^{re} et 10^e légion crièrent : Vive le roi ! Mais la 4^e : Vive la Réforme ! A bas Guizot ! Brusquement le roi tourne bride, et, sans songer aux troupes qui, au garde à vous, attendent sa venue — et qui l'auraient acclamé, il reprend le chemin des Tuileries, où accablé, muet, il s'affaisse dans un fauteuil.

Ne voulant pas d'autre part, et cela dès la veille faire tirer sur les émeutiers, il avait communiqué son découragement au maréchal Bugeaud, nommé commandant des forces militaires. Celui-ci sans engager le combat avait replié ses troupes sur le Carrousel.

Alors le roi crut, sur le conseil de Thiers, que son abdication rétablirait le calme et sauverait la monarchie ; et, malgré les supplications de la reine Amélie, il traça d'une main machinale le texte de cette abdication. Il quitta alors les Tuileries, que la troupe, ne recevant aucun ordre, laissa envahir par les émeutiers qui les pillèrent de fond en comble. Le pouvoir passait théoriquement entre les mains du duc de Nemours qu'une loi,

avait désigné comme régent en 1842 après la mort du duc d'Orléans. Mais ce prince, doué des plus belles qualités privées, était timide et peu populaire. Au lieu d'agir vigoureusement et de ranimer les courages abattus, il voulut, par un sentiment chevaleresque, accompagner à la Chambre la mère du comte de Paris, la duchesse d'Orléans, désireuse d'être nommée régente.

Pendant ce temps Bugeaud ne voulant prendre aucune initiative, avait quitté son uniforme et laissé à leur sort les troupes de plus en plus démoralisées.

Vers la même heure, c'est à dire un peu après midi s'ouvrit la séance de la Chambre des Députés. Lamartine s'enferma avec les journalistes du *National*, dans un des bureaux, pour décider comment se résoudrait la situation : par une régence ou la proclamation de la République.

Les journalistes ne jugeaient pas l'heure encore venue d'établir la République dont ils étaient cependant partisans.

Lamartine, la tête entre les mains, réfléchit un long moment.

Quel fut le cours de ses pensées ?

Il n'est pas difficile de les imaginer. La solution d'une régence exercée par la duchesse d'Orléans en faveur de son fils, le comte de Paris, âgé de 10 ans, fut rejetée par lui.

Il n'avait, nous le savons, aucune sympathie pour la branche d'Orléans ; et Louis Philippe, qui le lui rendait, l'appelait dans l'intimité, par un jeu de mots qui l'amusait : le « vain » de Mâcon.

De plus, Lamartine était persuadé — il le dit ensuite à ses auditeurs, — que la Régence durerait à peine trois mois et que de nouveau l'émeute troublerait Paris.

Il n'y eut pas la Régence, et cependant, un peu plus de trois mois après, l'émeute gronda une fois de plus ; mais alors, un chef énergique, le général Cavaignac, fit, ce que doit faire tout gouvernement qui se respecte, il la réprima par la force, bien que nous ne puissions que nous apitoyer sur tant de sang versé dans les journées tragiques de juin.

Lamartine pensa-t-il au représentant légitime de la monarchie, le duc de Bordeaux, alors âgé de 28 ans, et dans tout

l'éclat de sa jeunesse, de ses vertus et des grandes espérances qu'il donnait que son règne serait profitable à la France ? M. Charles Maurras, dans un article recueilli dans son *Dictionnaire politique et critique*, t. 2 p. 394 l'a affirmé. « Le 24 février, a-t-il écrit, Lamartine partait pour l'Hôtel de ville avec l'idée arrêtée d'y proclamer le duc de Bordeaux, mais il fit, par faiblesse et entraînement, une République révolutionnaire ». Quelle que soit l'autorité qui s'attache à l'écrivain que nous venons de citer, il n'y a aucun doute qu'il a fait erreur, et a pris son désir pour une réalité.

Certes, Lamartine avait jadis été légitimiste. Il avait même chanté la naissance de « l'enfant du miracle » :

Sacré berceau, frêle espérance
 Qu'une mère tient dans ses bras,
 Déjà tu rassures la France :
 Les miracles ne trompent pas !
 Confiante dans son délire,
 A ce berceau déjà ma lyre
 Ouvre un avenir triomphant !

Mais dans les années qui suivirent 1830 il s'était détaché du prétendant et encore plus de ses amis.

Sur la question de l'opinion de Lamartine, en 1848, sur le comte de Chambord nous pouvons verser au débat une pièce curieuse.

Elle est presque inédite, car nous ne l'avons trouvée dans aucune des biographies du poète. Nous l'avons découverte, en fouie dans un journal d'Als, la *Fraternelle* du 20 juillet 1886, qui la reproduisait après qu'elle avait paru, quelques jours plus tôt, dans la *Gazette de France*.

C'est une lettre adressée par Lamartine, le 29 septembre 1846, au baron de Larcy, qui avait souscrit à l'édition complète des Œuvres de Lamartine.

L'ancien député de l'Hérault, qui le fut du Gard, en 1848, lui avait rappelé les souvenirs et les illusions de 1848. Pourquoi alors Lamartine n'avait-il pas suivi le conseil qu'il donnait à Bonaparte, dans une ode de ses *Nouvelles Méditations poétiques* !

Ah ! si rendant le sceptre à ses mains légitimes,
 Plaçant sur ton parvis de royales victimes,
 Tes mains des saints bandeaux avaient lavé l'affront,
 La gloire aurait sacré ton front !

« Mon cher et aimable ami, lui répondit Lamartine, j'ai été bien sensible à ce souvenir. Il est juste que vous m'aimiez, car je vous ai goûté, senti et aimé le premier. Nos natures vives, franches, énergiques, peut-être trop, instantanées se conviennent comme nos origines.

Je n'ai jamais, même devant le peuple, désavoué mes affections et mes respects pour ce que vous regrettez » Cette affirmation de Lamartine était la vérité même ; mais attention à la suite :

« Si j'avais eu un trône sous la main, peut-être, l'aurais-je restitué à son possesseur héréditaire, mais je n'avais pas de trône, je n'avais qu'une révolution. On ne pouvait, pour lui donner une forme, que la transformer en une république appartenant à tout le monde : c'est ce que j'ai fait... ». « Si j'avais eu un trône » est une concession polie de Lamartine envers un correspondant dont il est l'obligé par la souscription de celui-ci. La vraie pensée est dans ces mots : « peut-être ». Comment d'ailleurs peut-on directement avoir un trône sous la main ? Il suffit qu'il y ait un prétendant à qui, pour l'offrir, on profite des circonstances. Mais cela, Lamartine, le pouvait-il, malgré toute sa popularité ? Les émeutiers, déjà frustrés en 1830, par le duc d'Orléans dans leurs desseins d'établir la République, étaient bien décidés cette fois à ne pas l'être pour un roi dont tout les séparait.

Non, Lamartine n'a pas dû songer à Henri V. Trop de raisons, et personnelles, et d'idéologie, et pratiques s'y opposaient.

Que voulut-il alors faire ?

Il semble bien que sa première intention a été de proclamer, non la République, mais un simple gouvernement provisoire, dont le but aurait été de demander au pays tout entier quel régime il désirait adopter.

C'est ce qu'il déclara à ses interlocuteurs étonnés, qui, pour ménager les transitions, auraient accepté une régence, avec un ministère à gauche préparant les voies à la République. Lamartine, pénétra alors dans la salle des séances. Il s'y trouvait déjà la duchesse d'Orléans avec son jeune fils, le comte de Paris. L'avocat Dupin et Odilon Barot parlèrent en faveur de la princesse et il n'est pas douteux que, si un vote avait alors été émis, cette solution aurait été adoptée.

Mais, à ce moment, la salle fut envahie par la foule, à laquelle le général Bedeau n'osa pas résister, sous prétexte que l'ordre avait été donné de cesser le feu.

Pris de peur, le président Sauzet quitta le fauteuil présidentiel et s'enfuit. La Chambre était dès lors un corps sans tête et sans autorité pour s'arrêter à une décision.

Lamartine monta à la tribune. « Respect au malheur, déclara-t-il, faisant allusion à la duchesse d'Orléans, mais point de fausse pitié ». Et il proposa la constitution d'un gouvernement provisoire. Pendant qu'il parlait, les hommes de Blanqui et de Barbès, qui venaient de piller les Tuileries, dont ils portaient des dépouilles, forcèrent à leur tour l'entrée de la Chambre. Ils vociféraient, et l'un d'entre eux mit en joue Lamartine. Hésita-t-il à tirer ou son amorce eut elle un raté ? Toujours est-il que le coup ne partit pas. Avec un beau courage, Lamartine, qui avait vu le geste, demeura impassible. Au milieu du tumulte, acclamations et huées, Lamartine, se substituant à l'Assemblée désemparée, Lamartine, dont la haute taille en imposait, et dont la voix dominait le vacarme, choisit sur différentes listes qui lui étaient données, les noms des membres du nouveau gouvernement qui s'improvisait lui-même. Lamartine, puis Arago, Ledru-Rollin, Marie, et « un vieillard » Dupont de l'Eure. Cette opération terminée, l'auteur Bocage se mit à crier, d'une voix de stentor : « Tous à l'Hôtel de Ville, Lamartine en tête ». Et l'on s'y dirigea.

Lorsqu'on y fut parvenu — aucune force publique ne s'opposa à ce cortège qui n'était guère légal — les personnes dont nous avons parlé, et qui s'étaient renforcées de Garnier Pagès et de Crémieux — un nimois — inscrits sur la liste par Ledru-Rollin, de sa propre autorité, se distribuèrent les

ministères. Ledru Rollin prit l'Intérieur et Lamartine les Affaires Etrangères.

Mais bientôt arrivent Garnier Pagès, Marrast, Louis Blanc, Flocon, Albert, la plupart appartenant à l'extrême gauche. La foule crie pour demander leur admission, car elle sent bien que Lamartine et ses co-listiers, à l'exception de Ledru Rollin, sont des bourgeois. Que faire ? Lamartine, les vêtements en désordre, protégé par les seuls élèves des grandes écoles, courant à chaque instant le danger d'une balle, harangue la foule et réussit à la calmer. Mais il est obligé d'en passer par où elle veut, de s'adjoindre Louis Blanc et ses amis ; et, avec eux, à une heure tardive de la soirée, de proclamer la République, contrairement à ce qu'il voulait tout d'abord.

A quels mobiles avait-il, pendant cette après-midi et cette soirée décisives, obéi, pour agir comme il l'avait fait ? Il serait peu conforme à la vérité de croire que la seule ambition le poussa. Il ne fut sans doute pas insensible à la griserie d'assumer le grand rôle de gouverner le pays, et de créer une France nouvelle. Plein de confiance en lui-même, conscient de la puissance de sa parole, persuadé qu'il était l'instrument de Dieu « il est évident, écrivait-il peu de temps après à ses nièces, que Dieu a son idée sur moi », il fut surtout poussé à prendre le pouvoir pour des motifs, à ses yeux, de devoir, et qu'il nourrissait depuis longtemps, motifs qu'il croyait utiles au pays : éviter le pire, canaliser un mouvement irrésistible pour l'empêcher de dévier.

La situation cependant, même après la proclamation du gouvernement provisoire illégal et inconstitutionnel, n'était pas irrémédiablement perdue pour la monarchie, puisque Lamartine, dans une lettre à sa nièce avouait, le lendemain, 25 février, sa crainte que l'armée et de nombreux éléments de la Garde nationale ralliés à la régence ne vinssent « prendre leurs têtes », c'est son expression même. Et, de fait, tel fut le désir de beaucoup de chefs militaires, mais il ne se trouva personne de suffisamment haut placé pour cristalliser ces aspirations, surtout lorsqu'on apprit que Louis Philippe, que l'on disait retiré non loin de Paris, avait gagné l'Angleterre.

Il est certain que le manque de résistance du roi détourna alors de la monarchie.

« Partant, » écrit un témoin oculaire, le général baron Rebillot (*Le Correspondant*, 1900, t. 1, p. p. 653 et suiv.) la Révolution se présentait comme cas de force majeure. On fit contre fortune bon cœur ; on essaya de vivre avec l'ennemi auquel on avait si imprudemment ouvert les portes ; et cet essai loyal devint la règle de tous les partis ». La République avait été proclamée, le 24 février, tard dans la soirée. Dès le lendemain, une bande d'insurgés se présenta à l'Hôtel de Ville qu'elle envahit. Elle portait des drapeaux rouges, ces drapeaux qui, la veille et l'avant veille, s'étaient dressés sur les barricades, et réclama du gouvernement provisoire leur reconnaissance comme emblème national.

Lamartine se trouvait avec ses collègues à l'Hôtel de Ville, que, pendant les quelques jours qui suivirent, il ne devait pour ainsi dire pas quitter.

Au nom de la majorité des membres du gouvernement, il parut devant la foule armée, hurlante et menaçante ; et, dans une improvisation devenue célèbre, debout sur une chaise, il parla en faveur du drapeau tricolore : « Le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang du peuple, en 91 et 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie ». Comme domptée par cette éloquence, la foule céda et acclama les trois couleurs.

En cette circonstance, Lamartine a-t-il exprimé des sentiments personnels ? Il semble bien qu'il ne pouvait en être autrement, et nous ne nous serions même pas posé la question, s'il n'existait un témoignage exprimant l'opinion contraire. C'est rapporté par M. de Falloux, dans ses *Mémoires d'un royaliste*, celui de Marrast, secrétaire du nouveau gouvernement. Il aurait dit que Lamartine, dans le huis-clos de la délibération qui précéda sa harangue, avait déclaré que toute situation nouvelle exigeant un symbole nouveau, il était partisan du drapeau rouge. Il soutint même assez vivement cette thèse ; mais battu par la majorité, il en prit loyalement son parti, et aussitôt revêtit de

la puissance et du prestige de sa parole les arguments mêmes qu'on venait de lui opposer.

Je dois dire que l'on préfère communément à cette version des faits celle de Louis Blanc, membre lui aussi du gouvernement provisoire, qui dans son *Appel aux honnêtes gens*, paru en 1849, affirme, — et, en effet, la chose est plus vraisemblable, — qu'il aurait voulu, lui, le drapeau rouge, tandis que Lamartine parla avec chaleur en faveur du drapeau tricolore.

Pendant les premiers jours qui suivirent la Révolution, Lamartine est l'homme le plus populaire de toute la France.

Les prolétaires le considèrent comme leur homme, car il a fait triompher leur émeute, s'est associé quelques-uns de leurs représentants, a garanti du travail à tous les citoeyns et adopté le projet des ateliers nationaux.

Les légitimistes ne voient pas d'un mauvais œil qu'il ait contribué à abattre la monarchie usurpée de juillet. Peut-être même quelques-uns pensent-ils qu'il va préparer les voies à Henri V.

Les catholiques ont été favorablement impressionnés par le fait que la Révolution qui vient de s'accomplir n'a pas été anticléricale comme celle de 1830. Beaucoup peut-être n'ont pas encore bien vu que Lamartine ne partage plus leur foi, et ont tendance à ne retenir de son œuvre que les *Harmonies*, plutôt que *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*.

Les libres penseurs savent qu'au programme de Lamartine est inscrite la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et ils ont lu avec plaisir les pages de *l'Histoire des Girondins* qui font l'apologie de Voltaire.

Il n'est pas jusqu'aux francs maçons qui n'aient éprouvé de la sympathie pour lui. Il ne faisait pas partie des Loges, cependant, comme les autres membres modérés du gouvernement ; mais elles lui étaient, et il leur était sympathique, parce qu'il avait accompli une Révolution qu'ils avaient désirée et préparée. Lorsque, le 11 mars, une députation des Loges se présenta pour remercier la Deuxième République d'avoir pris à son compte la devise de la Franc Maçonnerie : Liberté, Egalité, Fraternité, c'est Lamartine qui la reçut en s'excusant presque de ne pas être lui même initié.

Enfin, les possédants, qui constituaient la majorité de la nation, voyaient en lui le défenseur de la propriété. Et ceux là étaient peut-être les seuls à pouvoir compter entièrement sur Lamartine.

On vécut ainsi en France, pendant quelques jours, quelques semaines, je n'ose dire, quelques mois, car, en juin, bien des illusions tombèrent, dans une atmosphère tout à fait contagieuse et presque générale, de joie, d'enthousiasme, de conviction qu'une ère nouvelle de liberté et de concorde s'était ouverte pour la France, et que, par la collaboration loyale de tous, en l'absence des partis à jamais disparus, de grandes choses allaient s'accomplir. On croyait respirer enfin un air pur, et l'on n'était pas loin d'être persuadé que l'âge d'or des poètes était revenu.

Cet état d'esprit, personne plus que Lamartine ne le possédait.

« Elle est fondée, écrivait-il à un ami, la République nouvelle, pure, sainte, immortelle, populaire et transcendante, pacifique et grande ». Mais ce qui le transportait le plus était la sympathie universelle dont il était l'objet. Les lettres à sa nièce, Valentine de Cessiat, sont pleines de l'enthousiasme le plus débordant à cet égard. Citons-en quelques-unes.

Celle du 27 février : « Paris levé en armes à mon nom seul... 40.000 amis me ramenant deux jours de suite à la maison. L'impossibilité d'aller dans les rues de peur d'être étouffé par les embrassements passionnés du peuple... L'adoration universelle, l'enthousiasme au delà de ce qu'il fut jamais pour un homme dans l'histoire... Oh ! si vous avez eu de quoi prier, vous avez de quoi pleurer et bénir Dieu... Le peuple ne veut entendre aucun autre nom. Il me menace seulement, et la bourgeoisie encore plus, de me proclamer, les armes à la main, dictateur ou consul... ».

Du 22 mars : « Je suis toujours immensément populaire dans la masse de tous les hommes de bien à quelque condition qu'ils appartiennent. Priez Dieu nuit et jour qu'il sauve la République, elle seule peut sauver la raison humaine en Europe ».

Du 20 avril, après un défilé de la Garde nationale et de la

troupe : « Paris a entendu des millions de voix criant : Vive Lamartine.

L'idole du moment ; mais l'idole honnête.

On peut dire que j'ai en ce moment l'âme de 900.000 âmes à Paris et celles de l'Europe dans ma pauvre poitrine brisée. Il est évident que Dieu a son idée sur moi, car je suis un vrai miracle à mes yeux. Je ne puis pas comprendre, autrement que par un souffle de Dieu, l'inconcevable popularité dont je jouis ici. C'est du fanatisme. Je ne puis être aperçu nulle part sans une émeute d'amour. En Europe mes nouvelles disent que c'est encore plus fort ; dans les départements aussi. Il y a là une étoile invisible à mes yeux... ».

Inutile d'insister : les autres lettres sont sur ce ton. Oui, même si l'on sourit de la vanité de Lamartine, on peut le croire sur parole ; et tous les autres témoignages concordent sur ce point ; pendant trois mois environ, Lamartine exerça une véritable dictature sur les esprits à tel point que lorsque eurent lieu les élections législatives, le 15 mai, il fut élu dans dix départements et réunit 1.600.000 suffrages. Il serait trop long de raconter comment peu à peu, le grand homme perdit sa popularité ; les éléments extrémistes le trouvant trop conservateur et les partisans de l'ordre jugeant qu'il donnait trop de gages aux socialistes.

Après les sanglantes journées de juin, il sentit bien que son rôle était fini.

Il se leurra cependant d'illusion lors de l'élection présidentielle « Ma faveur dans tous les partis, écrivait-il à un ami, revient à un haut degré. Il est certain que je ne serai même pas discuté pour être président ». Hélas ! le résultat du scrutin lui apporta le plus cruel démenti. Louis Napoléon Bonaparte eut 5 millions et demi de voix, Cavaignac 1 million et demi, Ledru Rollin un peu moins de 400.000. Et Lamartine 17.910, pas une de plus.

Dans tout le Gard il n'en recueillit que 45, dont sans doute celle de son ami, Jean Reboul, alors député à la Constituante.

Laissons le poète exhaler son indignation : « J'ai eu écri-

vait-il à sa nièce, la plus noire, la plus bête et la plus universelle ingratitude dont les services inouïs d'un homme aient jamais été payés, et cela par toutes les classes de la société ». On ne peut s'empêcher, en présence de cet échec lamentable de penser à cette réflexion des *Essais de Montaigne* : « Ceux qui donnent le branle à un État sont volontiers les premiers absorbés en sa ruine. Le fruit du trouble ne demeure guère à celui qui l'a ému ; il bat et brouille l'eau pour d'autres pêcheurs ».

Comme pour le consoler par avance, celui qui avait été si grand poète et dont le peuple ne voulait plus à la tête du gouvernement, avait reçu, dans son Maconnais, où il était aller se reposer et surveiller sa récolte de vin, vers le 15 octobre, une réception triomphale qui fut la dernière de sa vie.

Depuis Mâcon jusqu'à Monceaux, il fut accompagné par un cortège où se mêlaient ouvriers, paysans, gardes nationaux, avec des orphéons et des drapeaux. Petites filles et petits garçons, portant des corbeilles, comme pour la Fête Dieu, jetaient sur le passage du grand homme des feuilles de lierre et de laurier. Et de toutes parts retentissaient les cris de « Vive Monsieur de Lamartine ».

« Quand les derniers flonflons des cuivres se sont tus, a écrit M. l'abbé Grillet dans son livre : *Un grand Digneron, Lamartine* (p. 81), quand les derniers fidèles s'en sont allés, Lamartine, resté seul, remonte sur sa jument noire, au front étoilé, Saphir, qui l'a porté devant les barricades de juin ; et, par Milly, il continue sa route jusqu'à Saint-Point. Une neige précoce recouvre les vignes qui bordent leurs ceps au penchant des collines. Il va neiger aussi sur sa mémoire... ».

En fait, à partir de ce moment, Lamartine a cessé de jouer un rôle politique actif. Suprême humiliation ! Il ne sera pas réélu député en mai, 1849, lors des élections générales ; et il faudra une élection partielle à Mâcon et à Orléans, circonscription en faveur de laquelle il opta, pour que, de nouveau, il siégeât à la Chambre. Il y prononcera des discours que l'on écouterait avec plaisir, car il est grand orateur, si toujours ses idées ne sont pas très claires ; mais ces discours n'influenceront en rien sur les événements.

La politique continuera à l'intéresser ; même après le 2^e décembre. La seule forme que sa situation lui permettra alors de lui donner sera l'exposé de ses idées dans des lettres privées à ses amis, et l'œuvre qu'il a entreprise d'éduquer le peuple par ses romans sociaux : *le Tailleur de pierres de Saint Point, Geneviève* ; par ses journaux : *le Conseiller du peuple et le Civilisateur* ; par sa *Vie des hommes illustres* ; par son *Cours familier de littérature*.

C'est peu, lorsque, pendant trois mois, on a été le roi presque sans conteste de l'opinion. Le 17 avril, les gardes nationaux qui, la veille, avaient réprimé une tentative révolutionnaire, ne criaient-ils pas : « Vive le roi Lamartine ! ».

L'impopularité si rapide de Lamartine, dont nous avons déjà donné les causes, pose le problème de son aptitude à être homme d'Etat. Celui à qui nul ne conteste le titre de grand poète, était-il aussi grand, je ne dis pas politicien — le mot a un sens péjoratif — mais politique ? Il le croyait, tout comme il s'imaginait être vigneron entendu et habile commerçant en vin et en éditions. Mais lui, qui ne savait pas équilibrer son budget, et fut toute sa vie accablé de dettes, quelle compétence pouvait-il avoir à diriger longtemps les affaires de l'Etat ?

Que valaient ses idées en politique ? M. Henri Guillemin les a récemment exaltées, sans cependant entraîner l'adhésion de tous ses lecteurs.

Sauf en politique étrangère où Lamartine avait des vues claires, profondes, pratiques, exemptes d'idéologie et inspirées par le seul intérêt de la France ; pour ce qui était de la politique intérieure, c'est le vague, l'imprécis, l'irréel qui trop souvent dominant en lui. Casimir Perrier, après avoir lu sa *Politique rationnelle* écrite en 1831, l'avait comparé à Fénelon et déclaré au moins aussi chimérique que lui — (Luppé, p. 265). Il en a la générosité, mais aussi l'esprit d'utopie et d'idéalisme. Il vit, non certes toujours, car parfois il a un grand sens des réalités, mais la plupart du temps dans un monde irréel.

Devenu, à force de travail et de volonté orateur, puis improvisateur remarquable, un des plus grands orateurs de la

Monarchie de Juillet, a jugé M. Barthou, il se grisait souvent de mots, dont quelquefois on a de la peine à voir le sens précis.

Quoi d'étonnant, par suite, que son action gouvernementale ait été hésitante, affaiblie par des concessions, manquant de stabilité, et qu'il n'ait pas su se maintenir au pouvoir ? Il avait l'âme trop fière pour se plier aux jeux de la politique quotidienne dans une démocratie. « Pour y réussir, a écrit M. Louis Bertrand, dans son étude sur Lamartine, il faut avoir une violente envie d'arriver, une ferme résolution de se maintenir par tous les moyens. Il y faut aussi une certaine bassesse ou une certaine brutalité d'âme ». Sans donner une valeur absolue à ce jugement, qui souffre au moins quelques exceptions, il faut bien reconnaître qu'il n'est pas dénué de toute vérité.

Que penser maintenant de l'action de Lamartine en février 48 ?

Je crois que tous les esprits sont d'accord sur le fait que de profondes réformes politiques s'imposaient alors. Le gouvernement exclusif par les classes moyennes ne pouvait plus durer. Il n'est ni bon ni juste qu'une seule classe sociale monopolise la direction d'un pays. Il s'imposait que prit part à cette direction la classe ouvrière dont la grande industrie naissante avait augmenté l'importance, et en faveur de laquelle se posaient de nombreux problèmes.

Le moyen de remédier à une situation fautive était-il une révolution, la suppression illégale d'un régime, dans l'ensemble bienfaisant à la France, et l'établissement d'une République démocratique ? C'est ici que se présentent des divergences profondes dans les conceptions politiques, et que l'action de Lamartine est exaltée par les uns, blâmée par les autres.

Les premiers sont ceux qui estiment que, la raison humaine étant souveraine, et l'homme bon par nature, l'opinion du plus grand nombre, exprimée par un bulletin de vote, le même pour tous, peut seule créer le droit. Ce vote des citoyens fait de lui un souverain et exalte sa dignité humaine. L'individu n'est plus considéré comme un mineur ayant besoin d'aides, mais comme un homme dont la raison est capable de se choisir ce qui lui convient en politique. Pour instaurer ce régime, tous les moyens

sont légitimes, même l'émeute. Mais d'autres n'ont pas la même foi en la raison souveraine. Ils doutent que la masse, malgré son intérêt évident à être bien gouvernée, en soit nécessairement capable, parce qu'elle ne sait pas toujours maîtriser ses passions. et ses préjugés, est la dupe de mauvais bergers, et se laisse trop souvent fasciner par des mots abstraits, nourriture creuse qui ne saurait l'alimenter vraiment. Un pays pensent-ils, doit être gouverné par une élite, et non par la masse, élite intellectuelle, morale, ouvrière, paysanne, choisie par ses pairs dans le sens des réalités, et non d'une idéologie, le plus souvent verbale ; avec, pour but, d'assurer le bien de tous, — gouvernement qui n'a rien d'humiliant, parce qu'il est comme une délégation justifiée par l'intérêt.

Certains même vont plus loin, et sont d'avis qu'il est utile qu'il y ait dans le pays, le principe stable d'un chef héréditaire qui n'est pas l'homme d'un parti, et qui a intérêt à bien gouverner, parce qu'il doit songer à ses descendants. Ce chef, l'homme de tous, premier des pères de famille, peut seul, ajoutent-ils, donner satisfaction à ce besoin du cœur humain : avoir quelqu'un à aimer.

Bien entendu, les adeptes de cette dernière opinion ne peuvent féliciter Lamartine d'avoir renversé la royauté, si bâtarde que fût celle de Juillet, et d'avoir installé le régime démocratique.

Quoi qu'il en soit, et même si l'on est d'accord avec eux, on peut juger que le rôle joué par Lamartine en février 48 a eu quelques bons côtés.

Il a empêché la Révolution d'alors d'être sanglante, comme elle aurait pu l'être ; par là il a donné aux forces de l'ordre le temps de s'organiser. Il a sauvé la propriété privée. Il a donné l'exemple peu commun d'une gestion honnête des biens publics, Lamartine n'ayant même pas la tentation de puiser dans les fonds secrets pour payer ses dettes qui étaient immenses. Mais, surtout, il a assuré la paix. Les révolutionnaires de 48 auraient volontiers déclaré la guerre à l'Europe pour y faire réviser leurs idées. Un de leurs plus chers désirs était d'intervenir en faveur de la Pologne et de l'unité italienne, interventions qui

sûrement n'auraient pas atteint leur but, et auraient jeté notre pays dans des aventures désastreuses.

Lamartine, en sa qualité de ministre des Affaires Etrangères, s'opposa de toutes ses forces à cette fièvre belliqueuse. Dès le 27 février, il écrivait aux ambassadeurs étrangers une lettre, dans laquelle il disait notamment ceci : « La forme républicaine du nouveau gouvernement n'a changé ni la place de la France en Europe, ni ses dispositions loyales et sincères à maintenir ses rapports de bonne harmonie avec les puissances qui voudront, comme elle, l'indépendance des nations et la paix du monde ».

Et, un peu plus tard, dans une circulaire adressée à nos représentants diplomatiques, il reprenait, avec plus de précision et de force, les mêmes idées : « La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde... La pensée des hommes, qui gouvernent en ce moment la France, est celle-ci : Heureuse la France, si on lui déclare la guerre et si on la contraint ainsi à grandir en force et en gloire, malgré sa modération. Responsabilité terrible à la France, si la République déclare elle même la guerre, sans y être provoquée... ».

On ne saurait être trop reconnaissant à Lamartine d'avoir, à une heure critique, et contre les boute-feux inconscients des réalités, continué les traditions de paix, qui, depuis 1815, régnaient dans notre pays.

S'il est un regret à formuler, c'est que Lamartine ne soit resté que trois mois aux Affaires Etrangères. Il avait l'étoffe d'un grand ministre sur ces questions. Il avait sur l'Europe des vues très pénétrantes et très justes, souvent prophétiques, vues qu'il avait déjà manifestées lorsqu'il était attaché d'ambassade à Naples et à Florence, avant 1830, et qu'une plus longue possession du pouvoir lui aurait permis de développer et d'appliquer.

*
**

Louis Veillot, qui n'aimait pas Lamartine, surtout pour des motifs d'orthodoxie catholique, a porté, en 1859, ce jugement sur la

Révolution de 1848-1849, et la popularité que connut alors le grand poète : « La France s'est oubliée à cette folie de prendre un jour pour colonel le principal musicien du régiment ».

Lamartine, un musicien ? Oui, il en était un, et dont les accents avaient enivré toute une génération.

Orphée aussi était un musicien, et ses accords étaient si mélodieux que les bêtes sauvages accouraient à ses pieds, oubliant leur férocité. Même aux Enfers, où il était descendu, il en charma les divinités par la douceur de son chant.

N'est-ce pas la même action apaisante tout au moins pour un temps qu'a exercée Lamartine, lorsque, avec la puissance harmonieuse de son verbe, il a harangué les émeutiers et les a contraints à ne pas aller au bout de leurs desseins ? C'est dans ce sens, qui n'était pas celui de Veillot, un sens laudatif et non pas péjoratif, que nous retiendrons l'épithète de musicien qu'il a donnée à Lamartine. S'il a contribué à déchaîner la tempête qui a emporté la monarchie en France, il a limité par l'éloquence de sa parole, des dégâts qui auraient pu être plus considérables. Ne serait-ce que pour ce rôle modérateur, nous devons lui en être reconnaissants.

Poèmes

par

M. BAUQUIER

A la fin de l'année 1947 un deuil douloureux frappe la France. Le général Leclerc, le plus sympathique visage des grands jours de la délivrance trouva prématurément la mort dans un accident d'aviation. L'Académie de Nîmes s'associe à ce deuil par la lecture d'un hommage à la mémoire du héros de Paris et de Strasbourg que fit à cette occasion un de ses anciens présidents M. Henry Bauquier.

Leclerc

Figure de clarté, comme son nom l'indique,
Son éclat, dans la mort, s'élève immaculé,
A ce qu'il fit de beau rien de mal ne réplique ;
Son esprit, vers l'erreur, jamais n'a reculé.
Il monte s'ajouter à la pure lignée
De nos Bayards, de nos d'Assas, de nos Desaix,
Dont la mémoire, dans le Temps, reste imprégnée
Du haut respect que leurs vertus ont imposé.
Dans Paris, dans Strasbourg, combien coulent de larmes,
Au souvenir ineffaçable y demeurant,
Du sauveur dont le geste éloigna les alarmes,
Aux soirs victorieux des secours fulgurants.
Mais non, ne pleurons pas quand s'inscrit dans l'Histoire
Avant l'heure un héros si jeune, si vivant ;
Ne pleurons que sur ceux dont le nimbe illusoire
A pu connaître un crépuscule décevant.
Et puis, aussi, pleurons sur la triste démence
Qui désunit les bras enlacés pour l'effort ;
Mais ne renions pas, quand même, l'espérance
De survoler chaque ouragan par notre essor.
Sur la route où tant d'ombre, o France, te poursuit,
Tous les rayons n'ont pas quitté le front du Temple ;
La perte d'un Rodrigue est le deuil d'aujourd'hui,
Mais, pour demain, mais, pour toujours, reste l'exemple !

Henry Bauquier.

Séance Publique du 8 Janvier 1950

Compte-Rendu

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

en 1949

par

M. GIBELIN

La culture physique est aujourd'hui chez nous en grand honneur. Ne nous en plaignons pas il s'agit de l'intérêt de la race, nous savons d'ailleurs quelle place tenait chez les Grecs la palestre. Il est vrai qu'au temps des jeux olympiques, pythiques ou néméens florissaient aussi des Eschyle, des Sophocle, des Aristophane, des Pindare. Et ce fut le miracle grec. Faisons des vœux pour qu'il se renouvelle...

Un jour cependant, devant la marée montante des sports et de leur étrange jargon où il n'est question que de match, de lawn-tennis, de football et autres balls, voire de pétanque, un jour, dis-je je vis, près du Temple de Diane les Muses chères à Malherbe et à Boileau et à La Fontaine gémir tout éplorées ; — apercevant leur émoi je m'approchai plein de sollicitude et de respect « Rassurez-vous, m'écriai-je, rassurez-vous, o déesses, car il existe à Nîmes de modestes chapelles où votre culte est encore en honneur. Suivez moi donc rue Dorée dans le vénérable hôtel de notre antique Académie, là une brève énumération caractéristique de nos travaux de l'année vous prouvera que mes paroles d'encouragement ne sont point vaines.

Permettez moi de vous signaler d'abord quelques remarquables publications. Dans une étude très vivante Mlle Lavondès nous présente sous tous ses aspects historique, artistique, économique le cheval compagnon de l'homme.

L'histoire d'Alès écrite d'une plume alerte par M. le Chanoine Bruyère s'adjugea de haute lutte le prix du Conseil Général du Gard. C'est une œuvre bien documentée et définitive.

Les plus profonds problèmes philosophiques n'effrayent pas M. Fauré-Frémiot et son livre l'Univers non dimensionnel et la vie qualitative fournit une foule d'aperçus nouveaux et suggestifs.

Selon M. Raoul Stéphan l'Occident fait fausse route et souffre d'une maladie morale ; il nous enseigne d'autre part dans Protestantisme et Littérature ce que d'après lui notre 16^{me} siècle doit à la Réforme.

Comme il convient nos monuments nimois sont aussi à l'honneur dans des vers prestigieux dont il garde le secret. M. Henry Bauquier a su évoquer la Rome française de la Tour Magne aux Arènes et de la Maison Carrée au Temple de Diane.

Les communications n'ont pas offert cette année moins d'intérêt que les publications.

Ainsi Mme Graille nous a présenté une série d'autographes rappelant des noms fort appréciés du public ; notamment ceux d'Anne de Noailles, de la princesse Bibesco, de Tristan Bernard, Gabriel Fauré, Saint-Saens, d'autres encore.

L'histoire trouve toujours attentive notre Compagnie. Avec M. Hutter nous foulons le sol sacré des Pyramides et le livre des Morts nous révèle les secrets des pharaons et des momies.

Nous sautons des siècles et voici que M. Dupont en un style coloré fait revivre à nos yeux la barbarie de Genseric et de ses Vandales justement flétris par l'histoire.

M. Fabre analyse avec la finesse que vous connaissez bien le catéchisme de Napoléon. L'Empereur s'y proclame l'image de Dieu sur la terre. « Honorer et servir notre empereur, c'est donc honorer et servir Dieu lui même ». Il va de soi que ce catéchisme ne survécut pas à l'effondrement de l'Empire.

C'est du prince Louis Napoléon que nous entretient ensuite M. Lacombe. Au procès de Boulogne l'avocat du prince fut, chose curieuse, le célèbre Berryer — Louis Napoléon devenu Napoléon III devait avoir pour historien Pierre de La Gorce qui par son aïeule, une demoiselle Blanchard était de chez nous. D'ailleurs M. Lacombe va vous retracer lui même la brillante carrière de cet historien.

L'histoire de Nimes n'a pas non plus été négligée et M. Hubert Rouger pour qui cette histoire n'a pas de secrets va

rappeler tout à l'heure les événements qui marquèrent le 4 septembre à Nîmes.

Nous ne formerions pas une Académie, nous mentirions à notre titre si les lettres et les Arts n'occupaient pas chez nous une place prépondérante.

Le styliste Laurent Tailhade, poète tantôt élégiaque, tantôt aristophanesque a charmé les loisirs de M. Huc la traduction Tailhades du Satyricon de Petrone est une œuvre qui paraît-il, restera.

Moins connu, moins truculent, mais en revanche plus classique est le délicat poète Auguste Angellier. Ce fut moins un musicien qu'un peintre nous dit M. Velay, ses vers les plus saisissants sont des coups de pinceau et non des coups d'archet — D'autre part l'élégante distinction de Julia Bartet a séduit M. Velay, il évoque avec finesse le souvenir de cette remarquable artiste aujourd'hui trop peu connue des jeunes. La souplesse de son talent lui permit d'incarner Armande, Andromaque, Dona Sol, Denise, les héroïnes de Paul Hervieu, Capus, Donnay. Elle a tout simplement été nous a dit ce dernier : la Divine.

Julia Bartet nous servira de transition toute naturelle pour en arriver aux Beaux-Arts. M^e Bosc nous a fait part de son admiration profonde pour Léonard de Vinci ; selon lui c'est le plus grand peintre de tous les temps. Je n'excepte, s'écrie-t-il, ni Velasquez ni Rembrandt. Je le tiens pour le cerveau le plus encyclopédique qui fut jamais et il est encore, il est surtout un profond penseur.

Enfin c'est au souvenir d'Hippolyte Flandrin que s'attache M. le Chanoine Chabot, rien à cela d'étonnant puisque c'est ce maître illustre qui a magnifiquement décoré l'église qui lui est si chère.

La musique n'a pas été négligée et, le distingué musicologue qu'est M. le Dr. Baillet nous retracera au cours de cette séance même une phase capitale de la carrière du grand Chopin.

De la surface de la terre nous allons descendre, si vous le voulez bien dans ses profondeurs, car de Baptiste de Rossi qui a fait des Catacombes l'objet de ses études M. le chanoine Chabot s'est plu à nous décrire la carrière à ses débuts.

Sans se lasser MM. Bauquier, Brunel et Gouron scrutent le sous-sol nîmois ; et ce sont des canaux souterrains, des tombes gallo-romaines avec balsamaire et d'anciennes burettes qui grâce à leur dévouement revoient la lumière du jour.

Nous remontons aussi à la surface ; mais nous ne nous y arrêtons pas, sur l'aile poétique de M. Marcel Coulon nous nous envolons vers le haut des cieux, nous nous déplaçons avec la vitesse de la lumière, nous parcourons les espaces interplanétaires et même interstellaires, tout comme les honorables membres de l'Assemblée Nationale nous jonglons avec les milliards — non les milliards de francs malheureusement, ou heureusement peut-être mais des milliards de kilomètres. Nous sommes éblouis, le vertige nous saisit, il est temps de reprendre pied sur la terre.

Notre revue annuelle est terminée et il ne me reste plus qu'à formuler le vœu que l'année 1950 soit aussi féconde en travaux intéressants que l'année qui s'achève et même si possible plus féconde.

La Chute de l'Empire

à Nîmes

par

M. HUBERT-ROUGER

L'Empire libéral n'avait pas trouvé grâce à Nîmes, devant l'opinion républicaine qui séduisait les jeunes générations, pas plus qu'il n'y avait affaibli l'opposition légitimiste dont les forces restaient intactes.

Au plébiscite du 8 mai 1870, plus de 7.500 « non » s'étaient trouvés dans les urnes des 10 sections électorales de la Ville alors que le Comité plébiscitaire ne rassemblaient que 2.900 « oui » (1).

L'opposition à Napoléon III avait abouti à des coalitions dites de « *L'Union libérale* » réunissant monarchistes et républicains hostiles à l'Empire « barrière contre la liberté ». Et il arriva maintes fois qu'à Nîmes les voix républicaines et les voix royalistes se retrouvèrent réunies dans les urnes faisant triompher contre le candidat officiel, en ville, le légitimiste *Ferdinand Bécard*, et dans le collège extra-muros, le républicain *Teulon*.

Aussi, les 23 et 24 juillet 1870, au Casino d'été, Boulevard du Viaduc, une foule enthousiaste avait accompagné le baryton du Grand Théâtre, *Martin*, chantant la Marseillaise qui, interdite depuis 18 ans, venait d'être autorisée par le Gouvernement impérial.

-
- (1) — Inscrits : 16.845, Votants : 10.545 — OUI : 2.971,
NON : 7.599 ainsi répartis :
- | | | | |
|----------------------------|-------------|----|---------------|
| — Premier Canton : | 914 « OUI » | et | 3.079 « NON » |
| — 2 ^{me} Canton : | 1.033 | » | 2.735 » |
| — 3 ^{me} Canton : | 1.024 | » | 1.785 » |

La guerre de l'Impératrice n'avait provoqué aucun enthousiasme mais la population nîmoise suivait les événements avec passion et les derniers jours d'août s'écoulèrent dans l'anxiété et l'angoisse.

On savait que sept départements français étaient en totalité ou en partie envahis par les armées prussiennes ; Strasbourg et Phalsbourg assiégées résistaient héroïquement ; on parlait d'une bataille qui devait se livrer entre l'armée de Bazaine et celle du Prince Frédéric-Charles et les bruits les plus inquiétants circulaient quotidiennement. Le dimanche 4 septembre, de bonne heure, les nouvelles alarmantes commencent à se répandre à la suite de dépêches confuses venues dans la soirée de la veille ; à 6 heures du matin une dernière dépêche annonçait la défaite de Sedan et la capitulation ! !...

La foule se porte sur les principales artères de la ville, des rassemblements importants sur l'avenue Feuchères, sur l'Esplanade, des altercations se produisent sur la Place St-Paul et devant les Arènes ; dans les groupes on commente les nouvelles qui se sont répandues dans tous les quartiers ; l'après-midi la foule est encore plus nombreuse sur les boulevards et sur l'avenue Feuchères, d'où l'on suit des yeux les entrées et sorties de la Préfecture. Vers 6 heures du soir, la foule tente d'enfoncer les grilles. Les militants républicains Chenillon, Guiraud et Rabinel s'interposent et annoncent qu'ils vont être reçus par le Préfet ; dans le Cabinet de ce dernier ils se rencontrent avec le Conseiller Général Gardies et l'avocat Redarès bonapartistes.

On arrive à connaître la teneur des télégrammes officiels : *Une armée anéantie, l'autre a capitulé, l'Empereur est prisonnier ! !* La consternation est d'abord générale, puis ce sont des exclamations de colère qui s'élèvent de la foule et parfois des cris de fureur, on entend parler de République, des cris de « à bas Badinguet » trouvent leur écho et se répercutent jusqu'à l'Esplanade.

Comme l'agitation vers neuf heures du soir semble grandir, les délégués des groupes républicains réunis au Cercle de la Madeleine se concertent, on vient d'annoncer la chute de l'Empire, ils décident de constituer en Commission Républicaine leurs militants investis d'un mandat électif.

Sont désignés : Bousquet, Boissier, Claris, Eugène Ducamp, L. Laget, Perrier, conseillers généraux, Etienne Delon, Conseiller d'arrondissement, Chabaud Cadet, Chanel Pierre, F. Coulet, N. Gilly, Japavaire, A. Margarot, Martin, Meynard-Auquier, L. Penchinat, E. Relin, conseillers municipaux de Nîmes.

L'émotion en ville n'a cessé de grandir, des groupes de jeunes gens, parcourent les rues en chantant avec exaltation la Marseillaise et le Chant du Départ ; devant la Préfecture le rassemblement a grossi... on attend la sortie des chefs républicains qui ont une entrevue avec le Préfet Amelin.

Bientôt on confirme la rumeur qui a couru ; le corps législatif est dissous, l'Empire est à-bas. La République est proclamée, un gouvernement provisoire est formé à Paris ; des acclamations retentissent, cette nouvelle calme l'inquiétude qui régnait dans les cœurs, il semble que l'on vient d'échapper à un grand péril, et dans les acclamations et les vivats populaires il y a aussi comme un immense espoir !

Dans l'Hôtel de la Préfecture, M. Amelin s'est mis à la disposition ; il offre d'assurer la marche des services administratifs jusqu'à l'arrivée du Commissaire du Gouvernement qui viendra le remplacer. Sa proposition est adoptée, son dernier acte c'est la nomination d'une commission municipale qui est composée de MM. Brouillet, de Bouillargues, Chenillon, Coupier, Louis Combet, A. Démiens, L. Guiraud, Langlade, Lacy-Guillon, Montégut, Pépin, Rabinel, Revoil, Ernest Soulas, de Valfons, Verdier. Une proclamation est rédigée par A. Bousquet avocat et le Docteur Perrier. Elle sera affichée.

Dehors, la foule s'est un peu éclaircie, il est onze heures du soir, cependant voici plusieurs colonnes de manifestants qui débouchent sur les boulevards précédés de drapeaux ; elles se sont formées à la Placette et dans les divers quartiers républicains : en chantant des refrains anti-bonapartistes : « *A deux sous le paquet, la mère Badingue et le Petit Badinguet* », elles se dirigent vers la Mairie où la Commission Municipale convoquée à la hâte par le Préfet s'est rencontrée avec le Maire M. Balmelle, et plusieurs conseillers municipaux.

L'Hôtel de Ville est occupé par plusieurs piquets de la garde nationale et des sapeurs-pompiers, la place est envahie par les

manifestants qui poussent des clameurs : à bas Napoléon, à bas Badinguet, Vive la République, Vive la Rouge ! !... On chante la Carmagnole, les clairons sonnent, les tambours battent la générale. Toutes les fenêtres des rues de l'Aspic et de la rue de l'Hôtel de Ville sont éclairées.

Au balcon apparaissent plusieurs membres de la Commission qui harangent les manifestants, les approuvent d'acclamer la République, font l'éloge du drapeau tricolore, drapeau de la France républicaine et de la liberté. La foule répond en chantant : « Le drapeau rouge est le drapeau des braves »

« Qu'un peuple libre a rougi de son sang » etc etc.

Des applaudissements et de nouvelles clameurs retentissent à ce moment ; pour calmer l'effervescence, on fait passer par la fenêtre le buste de Napoléon III. Une corde est passée au cou, la foule se retire en traînant sur le pavé le buste et se dirige vers le creux de la Fontaine où l'effigie napoléonienne est précipitée, allant rejoindre au fond du gouffre les ex-votos de la Colonie romaine ou Dieu Nemausus.

Vers deux heures du matin, le calme est complet. Le lendemain, lundi 5 septembre, l'agitation reprend dès le matin, dans le Premier Canton, acquis à la République ; on s'interpelle de porte à porte, on épilogue sur les événements de la veille, le désastre militaire fait l'objet de toutes les conversations. La Placette est en pleine ébullition, on y parle de guerre à outrance, la République sauvera la France ! Aux Bourgades et dans les autres quartiers l'animation n'est pas moindre. La défaite des armées attriste également, l'Enclos-Rey qui a vu sans déplaisir la chute de l'Empire, car les espoirs de restauration sont toujours vivaces au fond des cœurs.

Les groupes républicains ont échangé des délégations au cours de la matinée et préparent la manifestation au cours de laquelle la République sera proclamée.

Des groupements nombreux se sont formés dès la première heure et se sont transportés vers tous les édifices où peuvent se trouver des bustes ou des tableaux napoléoniens, qu'ils brisent. Aux Arènes, juchés sur des échelles, deux ouvriers martellent l'inscription mentionnant la restauration du monument

sous le règne de Napoléon III ; les bustes du Palais de Justice sont brisés aux applaudissements de nombreux spectateurs.

Une colonne de manifestants dirigée par Guiraud dit le « gros Césé », dont la stature d'Hercule domine la foule, se présente devant la Préfecture.

Guiraud d'une voix de stentor adresse une sommation pour que les portes s'ouvrent ; le concierge obéit à la sommation, la foule pénètre dans le Cabinet du Préfet qu'elle trouve vide. Le buste de l'Empereur est enlevé, suivi de la foule qui l'accompagne en chantant l'air de Carnaval : *Adiou paouré ! !* Il est brisé en cours de route sur l'Esplanade.

L'après-midi, les cortèges reprennent avec plus d'ampleur, la Préfecture est gardée militairement, l'avenue Feuchères est noire de monde. Un groupe important arrive précédé du drapeau rouge, il est acclamé par les uns et hué par les autres.

Du chemin de Montpellier débouche une importante colonne de manifestants tambours et clairons en tête : ce sont les républicains de Saint-Césaire, hommes, femmes, enfants, qui distancent de quelques minutes la Société républicaine de la Placette, arrivant à son tour sur l'Esplanade. Un autre groupe avec le drapeau rouge essaye de pénétrer la foule mêlée de l'Avenue pour aller à la Préfecture. Le drapeau rouge est applaudi par les républicains et conspué par ceux qui ne voyaient dans la République qu'un Régime transitoire précédant le retour du monarque.

Lorsque ce cortège s'avance sur l'avenue à travers les rangs serrés de la foule, un incident se produit. *M. Clément*, chef des gardes champêtres se précipite sur le drapeau rouge, veut l'arracher aux mains de celui qui le portait et provoque une échauffourée ; la bousculade devient générale, heureusement, qu'à ce moment (on entend retentir une fanfare sur l'Esplanade où le remous de la foule s'oriente, vers un nouveau cortège, qui paraît : c'est la Commission Républicaine, précédée de la garde mobile et des délégations des groupes républicains qui, après le Tour de Ville, vient proclamer la République.

La Commission a pris place sur le perron de la Manutention. La musique de la Garde Mobile joue la « Marseillaise » au milieu des acclamations, la Garde Mobile entoure les mem-

bres de la Commission. L'Esplanade est noire de monde, les drapeaux tricolores nombreux, quelques drapeaux rouges également, flottent au-dessus des têtes qui se découvrent, un silence solennel succède aux cris et aux chants.

M. Ducamp lit le texte de l'affiche proclamant la République :

République Française

Nîmes, le 5 Septembre 1870

Citoyens !

La justice du peuple vient de prononcer :
le retard qu'elle a mis à se faire entendre a accumulé sur nous des malheurs tels que jamais peuple n'en éprouvera de pareils.

La France Républicaine seule peut vaincre, et les fils de 92 vaincront.

Par notre entente, montrons que nous sommes dignes de la tâche qui nous incombe. Par notre énergie, montrons au monde que la France doit toujours marcher à la tête des peuples vers le Progrès et la Liberté.

Pressons-nous tous la main, et qu'un seul cœur tressaille dans cette France foulée par l'étranger.

Le crime et l'inertie nous ont perdus ; que l'abnégation et la fraternité nous sauvent.

Ce n'est pas à nous qu'il faut parler de l'ordre ; il ne sera pas troublé, seuls vous saurez le maintenir.

Républicains ! Vous savez que République et Justice sont synonymes. Quiconque attenterait à la propriété privée ou aux personnes serait regardé comme traître à la Patrie et traité comme tel.

Le premier de nos devoirs est de faire surgir des soldats.

Mobiles ! A vous l'honneur d'offrir à la République ses premiers triomphes.

Conscrits de 1870, à vous de les suivre dans ce glorieux chemin qui doit ouvrir, non seulement pour la France, mais aussi pour l'Europe, l'ère républicaine.

Vive la République !

Les membres présents de la Commission Républicaine :

Bousquet, Claris, Delon, Chabaud, Rélin, Boissier, Perrier, Martin, Franc, Gilly, Japavaire, F. Coulet, Chanel.

Il ajoute :

Citoyens! Saluons ce grand jour,
La République est proclamée.

Une formidable ovation accueille ces paroles.

Tour à tour, Bousquet, Claris, Lacy-Guillon et Guiraud dit le gros Césé (1) harangent la foule enthousiaste et prononcent des paroles faisant appel à la sagesse de la population.

« La Marseillaise » impressionnante s'élève dans les airs entonnée avec ferveur par la foule, accompagnée de la musique qui entraîne derrière elle des flots compacts d'hommes, de femmes et d'enfants vers les quartiers républicains où l'avènement de la III^{me} République est fêté dans tous les cafés, sur les places, dans les rues comme dans tous les foyers de la Démocratie, Oratoire, Cours Neuf, etc...

A côté de l'affiche dont on vient de lire le texte, la Commission nommée par le Préfet Amelin avait fait afficher le texte suivant. :

République Française

Commission Municipale de la Ville de Nîmes

Les soussignés, Membres de la Commission Municipale, déclarent adhérer sans réserve à la proclamation émanant de l'Administration départementale.

Vive la République !

Vive la France !

(1) Guiraud, camionneur, tenait un affenage dans l'Île d'Orange, en face de la porte de la caserne Montcalm. (Sur l'emplacement de l'Île d'Orange on a construit l'église Saint-St-Baudile), orateur populaire des réunions républicaines, ayant un langage imagé et truculent.

Il fut nommé en 1880 un Inspecteur Chef à la prison de Clairvaux.

Signé : Lacy-Guillon, Chenillon, Louis Combet, Verdier, Pépin, L. Guiraud, Coupier, Montégut, Rabinel, Ayral, de Valfons, Ernest Soulas, Langlade, Brouillet, Démians, Révoil, de Bouillargues. (1)

La Commission fit également placarder l'affiche suivante :

République Française

Nîmes, le 5 Septembre 1870

Citoyens !

La République est proclamée et définitivement établie.

Notre devoir maintenant est de faire face à la Prusse, mais ce devoir, nous ne pouvons l'accomplir qu'au milieu du calme et de la tranquillité publique.

Nous vous conjurons donc — au nom de l'intérêt sacré de la Patrie — de renoncer dès ce moment à toute manifestation de quelque nature qu'elle doive être.

La Patrie, à cette heure, n'a besoin que du sang froid, du dévouement et de l'énergie de tous ses enfants.

Les Membres de la Commission Républicaine du Gard :

Bousquet, Claris, Delon, Chabaud, Relin, Boissier, Perrier, Martin, Franc, Gilly, Japavaire, F. Coulet, Chanel, Ducamp, Margarot, Penchinat, Meynard-Auquier, Laget.

Les Membres de la Commission Spéciale :

Lacy-Guillon, Verdier, Ayral, Combet, Guiraud, Chenillon, Montégut, Rabinel, Brouillet, Pépin, de Bouillargues, de Valfons, Langlade, E. Soulas, E. Mourier, Révoil, Fatalot, Démians, Coupier.

A la fin de la journée du 5 Septembre, le bruit courait en ville que pour remplacer le Préfet impérial Amelin, le Gouvernement envoyait à Nîmes, un vétérán des luttes contre

(1) Il y avait 12 républicains et 4 royalistes : de Bouillargues, de Valfons, Langlade, Révoil, et 1 libéral Démians Auguste.

l'Empire A. Delescluze (1). Mais le lendemain mardi 6 Septembre, la dépêche du nouveau Ministre de l'Intérieur Gambetta, nommait officiellement le Nîmois Louis Laget comme administrateur du département du Gard.

M. Louis Laget, opposant à l'Empire, avait l'année précédente fondé à Nîmes un journal quotidien avec ses amis, Ducamp, Meynard-Auquier, Picheral, Meyrueis, de Marguerittes, Margarot, Penchinat, etc... ; en relation avec Léon Gambetta, ils lui avaient demandé un rédacteur en Chef ; M. Yves Guyot (2) fut désigné par le tribun.

Le rédacteur en Chef trouvait trop modérés les fondateurs du journal, et ces derniers estimaient que M. Yves Guyot était trop révolutionnaire, aussi à la suite de leurs dissentiments « *L'Indépendant du Midi* » (titre du journal) cessait de paraître en 1869.

Les événements de Paris n'avaient pas surpris outre mesure les milieux politiques nîmois, les républicains attendaient la chute de l'Empire qui les trouva prêts à revendiquer la succession. Le souvenir de 1851 restait vivant parmi eux, ils avaient créé de véritables pépinières d'hommes déterminés à l'action,

-
- (1) Ce bruit était lancé par quelques citoyens qui avaient pris l'initiative de demander au nouveau gouvernement d'envoyer Delescluze pour organiser la République dans les Départements du Gard et de l'Hérault. Parmi eux le médecin major Louis Combet qui collaborera par la suite à la chronique du Gard du journal de Montpellier « *Les Droits de l'Homme* » dirigé par A. Ballue et ensuite par Jules Guesde. Louis Combet médecin major de l'armée de la Loire, détaché à Nîmes pour la direction des Ambulances de guerre, quitta Nîmes pour aller se fixer à Lyon où il fut adjoint au Maire.
- (2) A la fondation du journal radical « *Les Droits de l'Homme* », M. Yves Guyot collaborera et quelques mois après sous le pseudonyme « *du Petit Employé* » enverra de Paris des chroniques approbatives du mouvement communaliste du 18 mars 1871.

une pléiade de chefs instruits, cultivés, une partie de la bourgeoisie acquise aux principes de 1789, des noyaux de militants hardis et décidés. La flamme républicaine était entretenue dans les Cercles, les Associations, les Chambrées dont chacune comptait un état major de militants plein de foi. Les principaux de ces Centres étaient :

Le Cercle de la Rue Grétry, dirigé par Jules Delon, Martin Roque, Joseph Simon, avec Auméras, Auquier, Bernard, Carcassonne, Henri Neyen, Philip, Perrier, Poussigüe.

Le Cercle des Amis Sincères, avec Besson, H. Brusset, Chaubaud, Renouard, Sabatier, Dr. Perrier.

Le Cercle Bonnaud, du nom du café où se réunissaient les Badies, Bory, Cognac, Laroque, Nicolle.

Le Cercle de la Rue Racine, avec Bardon, Bertrand, Garnier, Lombard, Picheral, Relin.

Le Cercle de la Rue du Mail, dont les membres les plus agissants étaient : Avias, Jalabert, Jaumeton, Albin, Lamouroux, Monnier, Méric.

Le Cercle de la Rue Hugues Capet, où fréquentaient les Marius Gas, Bertin, Antoine Clauzon, Gros, Giran, Vivant.

Deux grands Clubs rassemblaient les militants qui y prenaient les mots d'ordre pour les propager par leur Cercle respectif. Ces deux Clubs étaient : *Le Club Républicain de la Placette* où l'influence jacobine dominait et dont les chefs les plus remuants étaient : le peintre Chenillon, ancien proscrit, le foudrier Numa Gilly, Etienne Delon, négociant, C. Soulas, avocat, avec autour d'eux une équipe de militants éprouvés comme les Aurillon, les Brouillet, les Rouvière, Rozier, Sipeyre, Rémézy, Fontanès, Combet, Maurin, Paulet, etc... *Au Comité Républicain du Quai Roussy*, une nombreuse société se groupait autour des vétérans des luttes républicaines : Bourry, Laget, Meynard-Auquier, Albin Peyron, Dr. Perrier, Penchinat, Albin Lamouroux avec une phalange de jeunes et ardents citoyens comme Ali Margarot, Beurier, professeur au Lycée, Nègre, Boissier, E. Soulas, secondés par les Cambon, les Franc, les Relin, Lacy-Guillon, Féminier, Garnier-Lombard, Brusset, Clauzon, Barral, etc..

Par la suite deux associations jouèrent un rôle important à l'aurore de la République à Nîmes.

La *Société de Propagande Républicaine* qui siégea au 26 de la Rue Trajan et plus tard au Théâtre des Variétés, (1) dans la rue des Chassaintes. Au 31 décembre 1870,, elle comptait plus de 400 membres avec des adhérents des villages voisins. Elle était dirigée par les Peyron, les Margarot, les Meyrueis, les Meynard-Auquier appartenant pour la plus grande part aux vieilles familles protestantes de la ville.

L'autre formation, qui aura une heureuse influence sur la pacification des esprits et jouera un rôle décisif dans l'évolution politique nîmoise « *L'Association Démocratique* » était exclusivement composée de républicains catholiques (2). Ils déclaraient prêcher la réconciliation afin d'effacer les vieux souvenirs des tristes époques révolues et entendaient à la fois rester attachés à la République et fidèles à leur conviction religieuse.

Parmi les Chefs : Auguste Démians, ancien représentant du Peuple, avocat de talent, Charles Bigot, professeur agrégé au Lycée, François Vier, avoué et redoutable polémiste à l'occasion, Maumenet, négociant jouissant d'une respectueuse sympathie dans les milieux catholiques, Jouve, Marius Castan, Gruelle-Moulin, Compan, Rouvière.

Quelques années plus tard l'association recrutera la précieuse adhésion d'un avocat de grand renom, M^e Paul Manse.

La fondation de cette association avait été accueillie par les quolibets et les brocards des royalistes qui lancèrent des épigrammes dans le genre de celle-ci à l'adresse de Démians :

« Tu poursuis en vain la chimère
« D'unir, étrange parenté !
« La Pantoufle du Très Saint-Père
« Au Bonnet de la Liberté ».

(1) Aujourd'hui magasin de Dames.

(2) Sous l'Empire, les chefs républicains les plus en vue, les Grill, les Claris, les Penchinat, les Laget etc... appartenaient à la confession protestante. Cependant des catholiques comme Démians avaient donné leur adhésion à la République.

Les chefs républicains aguerris par la lutte contre le gouvernement impérial depuis 1852 n'avaient cessé de le harceler, ils étendaient leur rayon d'action, en associant un nombre toujours plus grand d'ouvriers, de petits-artisans, de commerçants à l'action, ils avaient fait pénétrer l'idée républicaine dans les masses avec toujours plus d'ampleur.

Des distributions de brochures comme « *La Lanterne de Rochefort* », des pamphlets contre l'Empereur et ses courtisans, des journaux d'opposition répandus ils organisaient de fréquentes réunions plus ou moins secrètes complétant l'action des Cercles et Sociétés, républicains.

A la Place de la Bouquerie, au Quai de La Fontaine, à la Rue Neuve, à la Place Balore, à la Placette où se trouvaient les principaux cafés républicains, se recrutaient les plus chauds partisans. Le hameau de Saint-Césaire était dans sa majeure partie acquis à la République.

La présence au gouvernement du nîmois Adolphe Crémieux, (1) l'avocat célèbre qui sous la Restauration, avait enlevé, devant la Cour d'Assises du Gard, l'acquittement de jeunes gens coupables d'avoir chanté « La Marseillaise » dans un café de la Bouquerie, celle de Gambetta au ministère de l'Intérieur avaient été accueillies avec faveur, de même que la nomination de Louis Laget comme Préfet du Gard.

Tout cela augmentait le dynamisme des milieux républicains.

S'il convient de dire que presque toute la population protestante était républicaine, il faut ajouter qu'il y avait de notables exceptions. Les ancêtres de la bourgeoisie manufacturière autour de *Rabaut-Saint-Etienne*, avaient salué avec des transports d'enthousiasme la Révolution de 1789 qui leur apportait la liberté de conscience, et le pouvoir par-dessus le marché, par l'élimination des ci-devants.

(1) Crémieux, dans sa plaidoirie, avait paraphrasé la Marseillaise qu'il récita tout entière au grand scandale du tribunal et aux applaudissements de la foule, acclamant le caractère patriotique du chant, démontré par la plaidoirie.

Mais beaucoup s'étaient successivement ralliés à Bonaparte, à Louis-Philippe, puis à Napoléon III ; les unes dans la pensée de mieux protéger la liberté du culte ; les autres pour rester dans les avenues du pouvoir, ou simplement par souci d'hommes d'ordre pour qui le cycle du progrès était clos, la présence du nîmois Guiozt au gouvernement du roi Louis-Philippe n'ayant pas été étrangère à leur conversion à l'orléanisme.

Mais s'il y avait parmi les bourgeois des Orléanistes et des Bonapartistes, le peuple avait des aspirations démocratiques, il était de cœur et d'âme pour la République rouge, et les anniversaires de la République de 1792 et de celle de 1848 étaient célébrés avec ferveur par les « débassairé » (1) de la Placette et les rachalans (2) du « Cous nou », dans des agapes fraternelles où étaient glorifiés les noms des Barbès, Ledru Rollin, Raspail, Blanqui, Louis Blanc ; l'enthousiasme de 1848, étouffé par l'Empire, était prêt à rebondir.

Si la partie ouest de la ville professait les idées républicaines, la majorité de la population restait conservatrice. Les Calquières, le Chemin d'Avignon, le Chemin d'Uzès, l'Enclos Rey, le quartier St-Charles étaient peuplés de fervents de la tradition royaliste.

Si à la Placette les refrains favoris de la jeunesse turbulente étaient le « ça ira », ou bien :

« Planten la farigoulo
 « Arraparra, arraparra
 « Planten la farigoulo
 « Et la mountagno flourira ».

l'écho des Bourgades répondait par d'autres refrains comme :

« Càusiren aquesto
 « Qu'a la coulou peu fresque
 « Lou Riban vert
 « La Lachugo La Lachugo
 « Lou Riban vert
 « La Lachugo e lou Jauvert.

(1) Faiseurs de has.

(2) Travailleurs de la terre.

ou bien encore :

« Se Henri V venié deman

« Ah quanto festo que farian

« Ianarian touti, ié menarian nosti senfan.

Mais là aussi il y avait des dissonances et des divergences naturelles dans un pays latin. Dans la partie conservatrice de la population, il y avait des ralliés à l'Orléanisme et même au Bonapartisme parmi les familles bien pensantes, mais les « petites gens » comme on disait dans les salons aristocratiques, les taffataire (1), les cordonniers, les tisseurs de « l'Enclos Rey » conservaient une fidélité inébranlable à la monarchie légitimiste des Bourbon encouragés dans leur foi par un clergé batailleur.

Les principaux foyers monarchistes, centres de ralliement au drapeau blanc étaient avant 1870 :

La Société de l'Alizier qui avait son siège au sommet de la butte qui surplombe l'Enclos Rey.

La Société de France, La Société de la Redoute, Le Cercle de la rue Fresque, *La Société de Jetdlan*.

Le Parti conservateur suivait les mots d'ordre d'un brillant état-major de chefs-nés, appartenant aux vieilles familles aristocratiques de la ville : les de Bernis, de Valfons, de Surville, de Cabrières, de Trinquelagues, de Mérignargues, de Gorse, de Jassand, de Bouillargues auxquels il faut ajouter des hommes de valeur comme Alphonse Boyer, grande illustration du barreau nîmois, le jeune L. Numa Baragnon, avocat de talent, verbeux et éloquent, l'avoué Anselme Vallat, et des hommes d'influence dans les milieux religieux comme : Béazrd, J. Maigne, A. Blanchard, Ginoux, Lamarque, Saint-Marc-Langlade, l'Imprimeur Lafare, des journalistes talentueux comme Adrien Peladan, (2) d'abord puis René d'Orfeuille, le Père d'Alzon, supérieur de l'Assomption, l'Abbé E. Chapot (3) dont l'influence rayonnait dans les milieux populaires catholiques des Sociétés de bienfaisance et des sociétés mutuelles de corporations.

(1) Taffotassier.

(2) Père de Joséphin Peladan (Le Sâr Peladan).

(3) Les deux frères Chapot tous les deux abbés étaient surnommés Chapot la Plume (le journaliste) et Chapot la blague, (l'orateur).

Les fidèles des Aigles impériales avaient leurs principaux lieux de rassemblement au *Cercle de l'Abeille*, Boulevard du Grand Cours, la *Société de l'Île d'Elbe*, dans la Grand'rue, la *Société Saint-Borromée*, le *Cercle de l'appel au Peuple*, rue Notre-Dame, et aussi dans les maisons particulières : *Rédarès*, *Esterhazy*, etc...

Les principales personnalités de l'appel au Peuple se retrouvent en grande partie, autour des Elus bonapartistes : Paulin Talabot, député, Chambon, Correnson, Henri Coste, de Labaume, de Ladevèze, E. Silhol, Conseillers généraux, Aillaud, Conseiller d'arrondissement, au sein du *Comité plébiscitaire* du 8 mai 1870 : Docteur Tribes, Balmelle, avocat maire, Docteur Mazel, Rédarès, avocat, Boyer, pharmacien, Dombre, Ingénieur P.L.M., Aubert, Auméras, Bernaras, Bernard-Hœn, Ginestous, Granon, entrepreneurs, Héraut, architecte, Baldy, imprimeur, Brousse, droguiste, Clément, marchand tailleur, Martin, avoué, Palloc, serrurier, Uchède, ferblantier, Vergely, menuisier, Gardet, fumiste, Trinquier, foudrier, Mourgues, maître-d'Hôtel, Arnaud, Daudet, Fatalot, Meyrueis, Puget, Sagnier-Teulon, Pierre Saussine, Valz, propriétaire.

Telles étaient les formations politiques à la veille du 4 septembre 1870 dans la bonne ville de Nîmes. Les premières heures de la République à Nîmes furent des heures de concorde et de fraternité. Atterrés par la débâcle napoléonienne, de l'homme de Sedan ouvrant la porte à l'invasion, les Bonapartistes n'avaient plus voix au chapitre ; les cœurs républicains, attristés par la défaite de nos armes, vibraient aux patriotiques accents de Gambetta et pensaient revivre les Journées de la République de 1792 chassant les armées des monarques coalisées contre la France de la Révolution, les conservateurs eux aussi émus par les revers de nos armes, saluaient avec satisfaction la déchéance de l'Empire, et donnaient leur adhésion au nouveau gouvernement qui selon le mot de Gambetta était une « République de combat contre l'Étranger ».

En 1848, Nîmes qui fut si souvent troublée au cours de son histoire par les rixes, les bagarres, les émeutes parfois sanglantes, Nîmes était restée calme le 24 février et la tranquillité complète, et ce fut parce que le nouveau régime suscita l'enthousiasme populaire, mais aussi grâce à la composition de

la Commission municipale qui inspira confiance à tous. Plus tard cela se gâta. Il en fût de même au 4 septembre 1870. Le Préfet Laget, animé d'un esprit de conciliation et de concorde fut bien inspiré en nommant la Commission municipale qui comprenait : 24 républicains et 20 conservateurs (1).

Les journaux de l'époque soulignèrent tous l'excellente tenue de la population.

« *L'Opinion du Midi* », qui s'imprimait chez Soustelle, 9, Boulevard Saint-Antoine, organe politique et religieux, rendait hommage dans son numéro du 7 septembre 1870, « à la modération et à l'ordre qui a présidé à toutes les manifestations », et dans un autre filet, rendait compte de l'état d'esprit de la population au cours de ces dernières journées, reconnaissait que : « la proclamation de la République apparaissait comme une mesure urgente, dans les graves circonstances que nous traversons » et après avoir rendu hommage au Préfet et à l'Administration municipale, ajoutait : « La nomination de la Commission municipale ayant produit le meilleur effet, le sang

(1) A. Démians, avocat, ing., Chabaud Cadet, tourneur, Docteur Carcassonne, Etienne Delon, négociant, Franc maître d'hôtel, Numa Gilly, foudrier, Japavaire, boucher, Ali Margarot, banquier, Martin, ouvrier taffetassier, Meynard-Auquier, négociant, H. Olivier, négociant, Penchinat Léon, avocat, Docteur Perrier, Picheral, père, de Perrin, propriétaire, Relin, horloger, Ribot, contre-maître, Rozier, fabricant de vinaigre, E. Sabatier propriétaire, C. Soulas, avocat, Ernest Soulas, négociant, Toubas, ouvrier taffetassier, Vigouroux, fabricant de robinets, Républicains.

Numa Baragnon, avocat, Bérard, propriétaire, Ferdinand Boyer, avocat, Numa Brunel, ancien négociant, Dufau père, d'Everlange, avoué, Coulet, négociant, Langlade, propriétaire, Lamarque, négociant, Jules Magne, propriétaire, J. Mégnargues, propriétaire, Pocheville, plâtrier, Ramond, propriétaire, Révoil, architecte, Alexis de Trinquelagues, propriétaire, Anselme Valat, avocat, de Valfons, propriétaire, Octave Vivier, propriétaire, de Bouillargues, Irénée Ginoux.

froid et le calme de la population ont été parfaits. Tout s'est passé à la plus grande satisfaction des hommes d'ordre grâce à la nouvelle administration municipale ».

« *La Gazette de Nîmes* » organe légitimiste dont le Rédacteur en Chef était M. René d'Orfeuille, se félicitait de la tournure des événements, marquant sa satisfaction de l'état d'esprit local. Elle ajoutait : que le concours désintéressé de ses amis était acquis au gouvernement de la République de Combat à outrance contre l'envahisseur, qu'elle pouvait compter sur eux, réservant l'avenir du peuple maître de ses destinées.

Elle félicitait l'administrateur Laget de l'excellence des mesures prises par lui comme de la bonne inspiration qui l'avait guidé pour faire face aux événements.

Quant au bonapartiste « *Courrier du Gard* » qui s'imprimait 12, rue Pradier, et dont le Rédacteur en Chef était Ernest Roussel, il brûlait ce qu'il avait adoré et après avoir soutenu jusqu'au bout le régime déchu, il malmenait l'Empereur au lendemain de sa chute, insultait à sa défaite (1) et donnait son adhésion résolue à la République. Le journal proclamait lui aussi que la tranquillité de la ville avait été parfaite.

Par arrêté du 6 septembre en même temps qu'il nommait la délégation municipale, M. Laget nommait la municipalité :

Maire : Auguste Démians républicain ; Docteur Perrier 1^{er} adjoint républicain, de Bouillargues Conseiller 2^{me} adjoint royaliste ; Picheral père, républicain 3^{me} adjoint ; Irénée Ginoux, conservateur, 4^{me} adjoint.

(1) Le Maire de Nîmes y fit allusion dans son allocution, le jour de son installation et M. F. Boyer, dans « *La Gazette* » du 8 septembre, souligna cette culbute !! qui scandalisa beaucoup de monde.

Le Centenaire de Chopin

par

M. le Docteur BAILLET

Parmi les cérémonies qui commémorèrent le centième anniversaire de la mort de Chopin, une des plus émouvantes fut sans conteste celle du 24 juillet 49 à Nohant, à laquelle j'eus le plaisir d'assister.

Organisée par la Société des Amis de George Sand sous la présidence effective de Madame Aurore Sand, la propre petite-fille de George Sand, honorée de la présence de son Excellence l'Ambassadeur de Pologne et de Monsieur André Maurois au nom de l'Académie Française, cette fête fit de nouveau résonner sous les arbres et dans l'intimité du salon du château, grâce au talent de Jean Doyen, quelques unes des œuvres que Chopin y avait composées.

Sans doute pouvait-il paraître à priori discutable de célébrer le Musicien dans le lieu même qui abrita ses amours clandestines avec George Sand et qui fut témoin de tant de scènes douloureuses que ses biographes nous ont fidèlement rapportées.

Ce serait méconnaître l'influence favorable que cette femme de génie, par son exemple, par ses conseils, par ses encouragements exerça sur le musicien. A ne consulter que le catalogue des œuvres du maître qui ont été conçues et composées à Nohant on peut se demander si, sans George Sand, Chopin eut pu réaliser son œuvre. Elle fut son Egérie, son « Ange gardien » comme l'écrivait sa mère. Elle fut surtout le seul et grand amour de sa vie et si nous frémissons aujourd'hui à l'audition des pages prestigieuses où Chopin mit le meilleur de son cœur, c'est à cet amour que nous le devons.

Chopin était né près de Varsovie en 1810, d'une mère Polonaise et d'un père authentiquement Français, puisqu'on a retrouvé il y a 29 ans dans un village de Lorraine, Marainville,

son acte de naissance. Virtuose précoce, après quelques concerts donnés à Varsovie et à Vienne, il eut le dessein de se rendre à Londres en passant par Paris. Il y arriva en septembre 1831 et le destin l'y fixa. Il y obtint presque aussitôt ses plus beaux triomphes de pianiste et de compositeur et ses plus grands succès mondains. Il bénéficia dès l'abord du prestige d'être exilé et Polonais. L'année précédente la Russie avait occupé Varsovie. La Pologne était à la mode, comme l'avait été la Grèce de Kanaris au temps de la bataille de Navarin, car la France s'est toujours montrée favorable à la cause des opprimés.

Il retrouvait à Paris une Société Polonaise élégante et brillante avec laquelle il se lia, notamment cette Comtesse Potocka, la fidèle amie de toujours dont la voix suave enchantait ses derniers moments.

« Il fallait, dit Saint-Saëns, entendre sous le règne du Roi Louis Philippe, de quel air précieux et gourmet les femmes prononçaient les 2 syllabes du nom de Chopin, en pinçant délicatement les lèvres. Ce nom facile à prononcer, l'élégance des manières de l'artiste ont certainement contribué beaucoup à son prodigieux succès. Par surcroît, il était poitrinaire dans un temps où la bonne santé n'était pas à la mode. Les femmes en se mettant à table, fourraient leurs gants dans leur verre et ne mangeaient point, sauf quelques friandises à la fin du repas. Il était de bon ton pour les jeunes gens d'être pâles et de paraître exténués. La Princesse Belgiojoso se promenait sur les boulevards vêtue de noir et d'argent, blafarde comme la mort en personne ».

Saint-Saëns exagère quelque peu. Il n'a pas suffi seulement à Chopin d'être malade pour gravir à pas rapides les échelons de la gloire. Mais il arrivait à une époque fiévreuse qui trouvait en lui son incarnation vivante et comme son symbole.

1830. Vous êtes sévères, Mesdames, pour cette époque des capelines et des robes à volants, qui vous paraît si vieillotte. Pour les contemporains, au contraire 1830 a marqué comme un tournant dans l'histoire de la Culture Française, un effort d'émancipation, une joie toute juvénile de secouer les disciplines reçues, une ardeur de vivre qui est décidée à ne reculer devant aucune audace.

Au théâtre, c'est la bataille d'Hernani, avec le gilet rouge

de Théophile Gauthier, qui n'était peut-être pas tout à fait rouge, c'est l'entrée à l'Académie Française d'Alphonse de Lamartine, chargé de 10 ans de gloire poétique. Un jeune poète de l'âge de Chopin, blond et beau comme un page Florentin fait paraître les Contes d'Espagne et d'Italie, comme une fantaisie dont il se joue :

Ce livre est toute ma jeunesse
Je l'ai fait sans presque y songer...
Mes premiers vers sont d'un enfant
Les seconds d'un adolescent,
Les derniers, à peine d'un homme.

La fin de la Monarchie légitime marque le commencement de l'émancipation politique et George Sand, qui va faire paraître *Indiana*, prêche l'émancipation conjugale dont elle donne, la première, l'exemple.

Delacroix brandit l'étendard de la peinture révolutionnaire contre l'académisme d'Ingres.

Beethoven vient de mourir et ce sont les Italiens qui triomphent au théâtre. Rossini, Donizetti et Bellini, cher au cœur de Chopin.

En cette année 1830, la persévérance de Berlioz est récompensée par le Grand Prix de Rome.

Paris bouillonne d'intrigues, de passions où l'Art et l'Amour le disputent à la politique, et c'est Musset qui aura le mot de la situation :

Les vents sont à l'Amour, l'horizon est en feu,
Toute femme ce soir doit désirer qu'on l'aime.

Chopin se mêle à ce mouvement. Il connaît Henri Heine, Delacroix qu'il retrouvera à Nohant, Ste Beuve et tant d'autres.

C'est à Paris qu'il rencontrera George Sand... Pour l'instant son cœur est en Pologne sous la garde d'une de ses jeunes élèves, Maria Wodzinska à qui il s'est fiancé secrètement. Mais le mariage n'aura pas lieu.

C'est probablement à la fin de 1836 que Chopin vit George Sand pour la première fois, au café du Divan, rue Le Pelletier, proche du Boulevard des Italiens qui était en ce temps là le centre de l'élégance et du dandysme.

A cette époque George Sand avait rompu avec son mari, Casimir Dudevant, homme épais et inculte, pour venir à Paris tenter la fortune des lettres avec Jules Sandeau. Elle aussi, grâce à son inlassable activité, à ses relations au Figaro ou à la Revue des 2 Mondes, à ses aventures amoureuses avec Musset et aussi surtout à son génie, elle avait très vite rencontré le succès.

Au Divan, ce soir de 1836, elle portait suivant son habitude, des vêtements masculins, pantalon de cachemire rouge et redingote de velours brun, et elle fumait un cigarillo.

Le contraste était grand entre cette « garçonne 1830 » et l'homme élégant, distingué et réservé qu'était Chopin : petit, légèrement voûté avec des yeux bruns d'une douceur limpide et nostalgique, des cheveux châtains à reflets dorés retombant en longues mèches sur son front et toujours vêtu à la dernière mode, pantalon à sous-pieds, redingote noire à large revers, souliers vernis et gants blancs.

Vers la fin de 1836, Liszt et son amie, Madame d'Agoult, revenant de Suisse avec George Sand l'emmenèrent un soir chez Chopin.

Chopin s'étant mis au piano, George Sand fut « gracieusement subjuguée » a écrit Liszt.

Il n'en fut pas de même du Musicien, qui confia à un de ses amis : « Quelle femme antipathique que cette Sand. Est-ce vraiment bien une femme, je suis disposé à en douter ».

George Sand l'invita à venir à Nohant, mais il déclina l'invitation.

Nous sommes en 1837 : les fiançailles de Chopin sont rompues. Cette rupture fut très sensible au cœur du Musicien ; Maria, c'était plus qu'une amie d'enfance, plus même qu'une fiancée, c'était un peu l'âme de la Pologne qui se détachait de lui. Il en fut très affecté.

George Sand qui a 33 ans, six ans de plus que Chopin passe elle-même par une crise sentimentale. Après la rupture avec son mari, sa déception avec Jules Sandeau, trop inconsistant pour cette amante excessive, après quelques passades sans lendemain, elle avait connu l'enthousiasme éniyant du voyage

à Venise. Musset incarnait véritablement toute la beauté, toute la grâce, toute la volupté de la Renaissance Italienne.

Mais en cette année 1837 son cœur est libre. Elle est impatiente d'aimer qui sera digne de sa tendresse. Chopin a besoin de consolation. L'heure fixée par le destin a sonné.

On est mal informé sur les débuts de leur liaison. Ils se revoient à Paris à partir d'avril 1838, s'accoutumèrent sans doute à supporter ce que leurs habitus extérieurs avaient de si profondément dissemblables et, s'étant rapprochés, mesurèrent leur génie.

Il semble bien que ce soit George Sand qui fit les premiers pas. Elle écrivait à Liszt et à Marie d'Agoult « Dites à Chopin que je l'idolâtre ».

Mais la passion de Chopin n'en fut pas moins violente et sincère. Témoin cette scène du 10 octobre 37 dont il écrivit le récit sur son journal un soir qu'il jouait devant George Sand.

« C'était de la musique des fées, caressante et douce, un peu triste, légendes du Danube. Mon cœur dansait avec elle au pays. Et ses yeux dans mes yeux : yeux sombres, yeux singuliers : Que disaient-ils ?

« Elle s'appuyait sur le piano et ses regards embrassants m'inondaient. Mon âme avait trouvé le port ».

Et plus loin il ajoutait : « Elle m'aime. Aurora, quel nom charmant ! ».

On mesure le chemin parcouru depuis la première rencontre.

Leur amour se cimentait dans l'équipée des Baléares où George Sand décida de passer l'hiver 38-39 à cause de la santé de son fils. Ce fut le séjour dans la Chartreuse abandonnée et romantique à souhait, de Valdemosa, qui nous valut les Préludes, mais aussi hélas, l'entrée brutale et dramatique de Chopin dans la Tuberculose dont il devait mourir dix ans après.

George Sand ramena alors tout son monde à Nohant où l'on passa l'été.

Nohant a tenu une grande place dans la vie de George Sand et une très grande aussi dans celle de Chopin.

C'est à Nohant que George Sand avait passé son enfance et son adolescence et c'est là qu'elle revint toujours, comme

en un havre de grâce, après les tempêtes, les épreuves, les déceptions amoureuses, les déboires de la littérature ou de la politique.

« Le château de Nohant, si château il y a, a-t-elle écrit, est une gentilhommière du temps de Louis XVI, sur le bord de la route nationale qui unit le Berry à la Touraine, entre La Châtre et Châteauroux. C'est une grande maison à un étage dont l'architecture n'a rien de particulièrement pittoresque ni artistique. Les arbres qui l'entourent la cachent en partie aux passants de la route que borde une haie d'épines. Le pays d'alentour est une contrée agricole avec des boqueteaux, de petites vallées entre l'Indre et la Creuse et forme ce qu'on appelle « la Vallée Noire ».

L'entrée principale est par derrière, sur une petite place devant l'Eglise — Par un portail de pierre massif et rustique, on pénètre dans une cour qui serait une cour de ferme, si ce n'était une cour de château, en ce sens que les bâtiments utilitaires ont été supprimés ou affectés à des destinations moins agrestes. Un perron de quelques marches conduit à un hall d'entrée d'où part un escalier monumental en pierres blanches, avec une rampe en fer forgé.

Au rez-de-chaussée, les larges pièces ont conservé leur mobilier ancien et c'est une joie rare de pouvoir, sans effort, au contact de ces meubles lourds d'histoire, pénétrer dans l'intimité de George Sand. Sa petite fille, Madame Aurore Sand, a fait de cette demeure un reliquaire et un musée. Grâce lui soient rendues d'avoir conservé au monde, en dépit des vicissitudes sans nombre, cet intérieur puissamment évocateur d'un de ces hauts lieux où, suivant l'expression de Barrès, souffle l'esprit.

Voici la salle à manger avec sa grande table ovale aux pieds bicornus qu'un menuisier attaché à la maison, Pierre Bonnin, avait fabriqué pour George Sand. Et cette immense table qui remplit la pièce suffit à faire revivre les commensaux qui venaient passer à Nohant les mois d'été.

On y dinait à 7 heures, sans étiquette, dans la plus franche camaraderie, avec cette liberté d'allure qui a été le secret et le charme de l'amitié de George Sand. Car cette femme, qui

n'a pas su garder le cœur de ses amants, eut en revanche des amitiés fidèles, à telle enseigne que, même après sa mort, s'est créée une Société des Amis de George Sand que préside actuellement Paul Boncour.

A la veillée, qui se prolongeait tard dans la nuit, on passait son temps à deviser, à jouer des charades, à lire ou même parfois à danser.

Dans le salon, dont les larges baies donnent sur une terrasse, une harpe et deux pianos disent les rêveries des longues soirées d'été, toutes fenêtres ouvertes, quand ces deux magiciens de la musique Liszt et Chopin laissaient libre cours à leur inspiration dans de prestigieuses improvisations. Une porte-fenêtre et 3 marches donnent sur la terrasse qui borde le bâtiment face à la route.

C'est là qu'au soir du 12 juin 1837, pendant que Liszt jouait au piano « les mélodies les plus fantastiques de Schubert », sa maîtresse, Madame d'Agoult, celle qu'on appelait la Princesse ou Arabella, la tête et le corps enveloppés d'un grand voile blanc tournait au clair de lune autour de la lampe, d'un pas mesuré qui semblait ne pas toucher le sable. « Nous étions tous assis sur le perron, écrit George dans son journal intime, l'oreille attentive aux phrases tantôt charmantes, tantôt lugubres du Roi des Aulnes, engourdis comme toute la nature dans une morne béatitude. Nous ne pouvions détourner nos regards du cercle magnétique tracé devant nous par la muette sibylle au voile blanc. La chevelure blonde rayonnait comme une auréole d'or et son voile blanc, jeté sur ses épaules, voltigeait comme un nuage, dans le mouvement rapide et léger de sa démarche impérieuse. Les doigts errants sur le piano firent silence, les flambeaux s'éteignirent et la vision rentra dans la nuit ».

Au milieu du salon, un grand médaillon encadre le portrait du grand ancêtre en tenue de Maréchal de camp, Maurice de Saxe. George Sand tenait beaucoup à cette filiation et il est de fait qu'elle hérita, avec le prénom d'Aurore et en dépit d'une affectation de bohème assez romantique, les qualités de mesure, d'élégance dans le style, le goût de la culture de sa grand'mère Aurore de Saxe, la fille que le Maréchal avait eue d'une jeune et jolie artiste de l'Opéra-Comique, cette grand'mère qui fut

une grande dame du XVIII^e siècle et qui préfigure pour ainsi dire la physionomie de celle que ses contemporains appelleront « la bonne dame de Nohant ».

C'est Aurore de Saxe qui avait d'ailleurs acheté, aménagé et embelli le domaine de Nohant, faisant d'une maison de campagne, une gentilhommière avec parc et jardin, assez luxueuse pour ses goûts aristocratiques, assez modeste aussi pour avoir pu voir passer la Révolution sans attirer la fureur des incendiaires.

Le parc au cours des ans, a changé. On n'y retrouverait plus, dans le même cadre, la fontaine claire cachée sous les joncs où George enfant aimait à se désaltérer de son eau au goût de menthe et d'herbes aromatiques, le chemin découvert où se trouve le grand orme, le vieil arbre au banc de mousse où, sous les branches ornées par elle de colliers de colimaçons de toutes les couleurs, George lisait dans la solitude l'Iliade et la Jérusalem délivrée et surtout l'allée mélancolique qui fut témoin de tant de confidences, de soupirs et de sanglots.

Aujourd'hui, deux mélèzes droits et hauts, s'érigent devant la terrasse, comme un encadrement rustique pour la façade.

C'est sur la pelouse qu'ils ombragent qu'une estrade avait été dressée où tour à tour, le pianiste Jean Doyen, la chanteuse Joachim et l'exquise Jeanne Boitel, de la Comédie Française, en costume 1830, vinrent tour à tour évoquer les ombres associées de George Sand et de Frédéric Chopin.

Autour du bois, la campagne, le Berry agricole aux larges horizons avec ses fermes industrialisées et ses routes qui le découpent et le morcellent. Le mystère de la Mare au Diable s'est dissipé et les paysans d'aujourd'hui vont au marché de la Châtre en Citroën. On ne saurait comparer le nombre des automobilistes qui avaient conduit de toute la région et surtout de Paris, la foule des visiteurs et des admirateurs de George Sand et de Chopin, aux randonnées de jadis dans les berlines et les cabriolets, quand les Liszt, les Delacroix, Fromentin, Théophile Gauthier, Balzac et le prince Jérôme Bonaparte lui-même, venaient passer chez l'hôtesse célèbre, des vacances dont les jours n'étaient pas comptés. Témoin ce peintre, ami de Maurice Sand,

à qui sont dédiés les Maîtres Sonneurs qui, venu passer quelques semaines y demeura 10 ans.

C'est là que de 1839 à 1847, Chopin vint passer les mois d'été, à l'exception de l'année 1840 où faute d'argent, George Sand s'abstint de venir à Nohant et d'y recevoir ses amis.

Ce fut au début la grande passion. Dans son journal Chopin notait :

« Pour toi Aurora, je ramperais sur le sol. Rien ne serait de trop. Je te donnerai tout. Un regard, une caresse de toi, un sourire de toi lorsque je suis fatigué.

Je ne veux vivre que pour toi. Pour toi je veux jouer de douces mélodies ».

Mais Chopin déjà était valétudinaire.

Il traversait des heures sombres où l'inquiétude se mêlait au désespoir.

George Sand dit un de ses biographes l'avait aimé parce qu'il était blond, fin, délicat, parce qu'il était très jeune, parce qu'il lui faisait à la fois l'impression d'une femme et d'un enfant.

Près de lui et très vite, d'amoureuse elle se fit maternelle. En le chérissant elle sut l'apaiser par son humeur égale, le distraire, le réconforter, l'encourager. « Courage, doigts de velours » lui disait-elle lorsqu'il laissait son âme s'épancher sur le clavier dans des improvisations qui furent les esquisses des Nocturnes et des Etudes.

Comme l'a justement écrit Madame Aurore Sand, Chopin recevait des étés passés à Nohant, la force de résister aux hivers de Paris. Les soins et l'attention perpétuelle que nécessitait son état de santé, la vie régulière et familiale, l'air pur d'une contrée de plaines largement ouvertes, où aucune agglomération n'embrumait l'atmosphère, apportait une recharge physique et immatérielle en se joignant au contact de la grande énergie morale de George ».

Et puis il y avait cette vie de château si distrayante par sa gaieté et la cordialité que George Sand savait si bien entretenir.

Chopin rêve, compose, corrige les épreuves de ses œuvres.

Il y rencontre Pauline Viardot la jeune et déjà célèbre cantatrice, sœur de la Malibran et surtout Delacroix qui nous a laissé en témoignage de son amitié l'admirable portrait de Chopin qui est au Louvre. Delacroix écrira dans son journal : « C'est le plus véritable artiste que j'aie jamais rencontré, un de ceux, peu nombreux, que l'on peut admirer et vénérer ». Le soir, Chopin se mettait au piano et la musique se « mêlait au chant des oiseaux et à l'odeur des roses ».

Lorsqu'en 1844 Chopin apprend la mort de son père, George Sand décide sa sœur à venir de Pologne pour le consoler. Son dévouement n'a point de bornes et sa délicatesse est toujours attentive pour donner au musicien cette paix du cœur qu'il avait tant de peine à garder. « Je suis un vrai Mazovien, disait-il » : Et quand il jetait à travers la fenêtre des regards inquiets, ce n'était pas le parc créé par Aurore de Saxe qu'il apercevait, ni l'immense plaine du Berry, mais une plaine plus immense encore avec des ruisseaux aux rives basses et des saulaies où s'attardent, soir et matin, des écharpes de brumes. C'était sa Pologne esclave dont son âme était en deuil. Alors il composait des Polonaises et des Mazurkas.

On peut donc considérer que Nohant, grâce à George Sand, a tenu une place de choix dans l'évolution du génie de Chopin. La plupart des œuvres qu'il écrivit de 1840 à 47, ont été composées à Nohant. Or cette époque marque l'apogée du Musicien et sa période de production la plus féconde.

Citerai-je la Sonate en si bémol mineur dont la Marche funèbre est encore aujourd'hui l'accompagnement traditionnel des cortèges funèbres, six des plus beaux nocturnes, notamment celui en ut mineur qui est une de ses plus belles inspirations, la 3^{me} Ballade rêveuse et légère, la berceuse, des valse parmi lesquelles celle que lui inspira le petit chien Marquis jouant avec une pelote de laine qu'il dévidait et entortillait à plaisir, des Mazurkas et l'admirable Polonaise en fa dièze où vibre son patriotisme ardent et révolté.

Pourquoi fallut-il que l'union de ces deux génies, George Sand et Frédéric Chopin, dans ce qu'ils eurent de plus sublime, dut être rompue par la mésintelligence des cœurs et que commencée par la tendresse elle dut finir par la pitié.

Il serait déplacé de prendre parti dans la querelle qui provoqua la rupture. En 1846 les deux enfants de George Sand, Maurice et Solange avaient respectivement 23 et 18 ans. George semble avoir eu une préférence pour Maurice dans lequel il lui semblait se reconnaître. Chopin préférait Solange tant à cause de sa féminité que pour ses goûts aristocratiques et mondains. Une petite cousine de 18 ans invitée par George Sand vint brouiller les cartes. Il y eut des discussions, des larmes, des rancœurs.

Quand Chopin, en novembre 46, quitta cette maison qu'il avait pu pendant si longtemps considérer comme son foyer véritable, cette chambre où il avait travaillé, le parc de ses rêveries et de ses enchantements, la rupture était acceptée de part et d'autre. Il ne devait plus revenir.

Laissons sur ce sujet parler Madame Aurore Sand : « Leur séparation d'un commun accord tacite est le résultat des insinuations et des mensonges des mauvais cœurs qui les entouraient ».

Ils en souffrirent beaucoup l'un et l'autre, mais ils eurent la fierté d'éviter toute rancune.

« Si quelqu'un est digne de bonheur, c'est bien Madame Sand, écrivait Chopin à sa mère, une année après la rupture. Et dans « Histoire de ma vie », George Sand toujours indulgente écrira : « Il y eut de mauvais cœurs. Il y en eut de bons aussi, qui ne surent pas s'y prendre ».

Chopin n'avait pas la robuste vitalité de George Sand. Il traîna encore 3 ans sa vie de valétudinaire sans espoir jusqu'à ce 17 novembre 1849 où il s'éteignit.

George Sand lui survécut 27 ans. Mais n'avait-elle pas écrit mélancoliquement un jour d'avril 1833

« Le cœur s'use à demeurer désert aussi bien qu'à changer ».

UN HISTORIEN DE CHEZ NOUS :

Pierre de la Gorse

par

M, LACOMBE

Si, par hasard, un matin de septembre vous vous étiez trouvé sur le quai de la gare de Bagnols-sur-Cèze, vous auriez pu voir descendre du train venant du Nord un voyageur, à la carrure massive, au visage encadré d'une barbe grise éclairé d'un regard vif, étincelant derrière le lorgnon posé de travers ; sur le bras un pardessus et dans la main, ce qui caractérise un homme d'outre Loire, un parapluie. Ainsi mettait-il familièrement le pied sur la terre de l'empire du soleil, et se dirigeait-il vers un breack, d'aspect un peu antique. Une poignée de main au métayer qui maintenait le cheval, quelques instants pour s'enquérir des nouvelles domestiques et le voyageur s'installait dans la voiture, jetait un coup d'œil au soleil déjà menaçant et ouvrait ce qui maintenant était devenu un parasol.

Quand l'équipage traversait la place quelqu'un a dit : Voilà M^e de La Gorse qui vient passer un mois d'automne à Montrond. Dès le lendemain l'Académicien ayant quitté pardessus et parapluie était adossé à quelque genévrier, assis sur sa terre et corrigait des épreuves où s'inscrivaient de belles et durables pages d'histoire de France. Comment cet enfant de Maubeuge était-il venu là ? A la vérité il y était venu tout enfant, puis n'avait plus reparu dans la vallée du Rhône et de la Tave pendant de longues années. Vint une heure où, la vie calmée, les souvenirs, les plus profonds remontèrent à la surface et se colorèrent de lumière méridionale : visage d'une mère au sourire jeune, à peine entrevu, visage d'une sœur Adrienne effacé tout de suite par la mort, maison aux volets ouverts empanachée de platanes gigantesques, pins tordus par le vent, collines toutes frémissantes de Kermès et d'hyeuses. Tout cela qui sommeillait dans son âme se mit d'un coup à revivre et palpiter. Il connut qu'il

avait toujours aimé ce coin là et bondissant au-dessus du passé de La Gorce vint, dans ses vieux jours sourire à son enfance.

Partir de Vannes où il naquit le 29 juin 1846, le suivre à Maubeuge, à Rocroy où il siègera comme magistrat à Montreuil-sur-Mer où il devra noblement descendre du siège, à St-Omer où il sera avocat, à Paris enfin où l'attend le Palais Mazarin serait dépasser le cadre d'une simple notice. Ceux qui voudront faire ce voyage auront loisir de l'accomplir munis d'un livre inspiré tout autant par une affection filiale que par un précieux talent, plein de souvenirs, illustrée de traits évocateurs. C'est celui de Mlle Agnès de La Gorce qui perpétue à Montrond la tradition du labeur intellectuel et des succès littéraires. Ce livre paru en 1948 leur donnera conseil de lire ou de relire l'œuvre de Pierre de La Gorce ; suivez ce conseil et vous ne quitterez pas facilement cette histoire calme, impartiale, riche d'érudition solide où retrouvent vie tant de personnages, d'hommes d'Etat et où s'alimente dans la sérénité l'amour de notre chère France.

Ici il ne saurait être question que de fixer les attaches gardoises de l'historien, de crayonner une belle figure de magistrat, d'écrivain et — ce qui est mieux que tout — d'un bon français et d'un homme de bien.

Notre Compagnie ne lui doit-elle pas un hommage ?

Il était bien de chez nous. Sa mère était Clémentine Fourcheut de Montrond. Les Fourcheut de Montrond habitaient Bagnols-sur-Cèze. L'aïeul de notre historien avait épousé Mlle Blanchard. Ce nom vous en dit assez, et me dispense, sinon d'un salut confraternel, du moins de tout commentaire. De cette union naquirent cinq enfants. Deux jumeaux : Ernest qui fut Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées dans la Drôme et dans l'Ardèche ; Maxime qui sortit de l'Ecole des Chartes et fut quelque temps archiviste de notre ville. Vinrent ensuite Isidore et Scipion tous deux élèves de Polytechnique et tous deux chefs d'Escadron ; enfin Clémentine. Celle-ci épousa Charles de La Gorce père de celui dont nous retraçons la figure. Il était officier et sa carrière l'avait amené dans la vallée du Rhône. Avec sa jeune femme il reprit ses déplacements : à Rueil d'abord, puis en Bretagne. Vous savez déjà que c'est à Vannes que naquit Pierre de La Gorce et c'est à Auray, en 1848 que

Mme de La Gorce succomba lors de la naissance d'une fille qui mourut le même jour. Le foyer brisé Charles de La Gorce dut confier ses deux enfants, Adrienne et Pierre, à une sœur qui demeurait à Maubeuge et lui, inconsolable, remplissant sans joie mais avec conscience ses obligations professionnelles cherchait des adoucissements dans la lecture du Guide des Affligés de Villeneuve Bargemon ou de l'Imitation de Jésus-Christ. C'est à Pont-St-Esprit qu'un nouveau malheur l'atteint — la mort de sa fille Adrienne — et le ramène aux pratiques religieuses. Trois lignes d'une lettre adressée à sa sœur Euphémie nous livrent le fond de son âme : « ...le malheur qui m'accable m'a saisi et entièrement désarmé... Bien heureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés. Dans quelle vie si ce n'est dans l'autre ...la douleur doit marcher avec moi et je dois la subir comme une expiation... ». Il alla mourir à Maubeuge. Maubeuge est bien loin du Rhône : à Maubeuge les liens paternels, à Bagnols la grand'mère achevant ses jours à l'ombre de La Croix plantée par Brydaine et des arcades de la Place. Et l'on allait du Nord au Midi : on prenait lestement la diligence, un peu le chemin de fer et le voyage s'achevait en bateau descendant le Rhône frôlant la silhouette des châteaux et aboutissant dans un éblouissement de soleil sur la berge de Pont-St-Esprit. Encore un relai de diligence et l'on tombait dans les bras de la bonne grand-mère impatiente sur le seuil.

Nord et Midi et entre eux un va-et-vient de souvenirs voilà ce qui caractérisera l'homme, l'historien. Et ce fut d'abord — contrairement à ce qui se passe d'ordinaire — le Nord qui parla le premier. N'est-ce pas à Maubeuge que Pierre de La Gorce recueillit la première image de la Révolution ? Elle se présenta sous les traits de deux dames quasi centenaires (elles se souvenaient d'avoir entendu Florian réciter ses fables) deux habitantes du monastère de Sainte Aldegonde, dispersées aux temps révolutionnaires et qui achevaient leur vie à l'ombre de murs vides. Peut-on rêver meilleure initiation pour le futur auteur de l'Histoire religieuse de la Révolution ? Entouré de vieillards — les vieilles dames du monastère, le père en deuil, la tante Euphémie, — cet enfant aspirait à l'évasion : Walter Scott la lui permit et son imagination d'enfant vagabonda si bien dans la poésie de l'Ecosse qu'octogénaire il s'enthousiasmera

encore en relisant Waverlay. Pour l'instant, il était physiquement emmuré dans le Collège St-Jean dans l'austère Douai d'il y a un demi siècle. Ecoutez la description qu'il fera : « De temps en temps, dans les allées se montraient deux ou trois hommes âgés, sévèrement vêtus de noir, quelquefois même en habit et reconnaissables à une haute cravate blanche qui s'enroulait en amples et nombreux replis autour du cou : « c'étaient des conseillers « messieurs de la Cour » disait-on. Plus loin, d'autres hommes circulaient du même pas et dans le même costume : c'étaient d'autres conseillers. Plus loin encore, d'autres promeneurs : c'étaient des magistrats de grades divers. On eut dit que le monde n'était peuplé que de juges. Cependant par intervalles passaient des pièces de canon revenant du polygone ; par intervalles aussi en un coin du rempart, retentissaient les sonneries de l'école des clairons. A ce signe, on reconnaissait que la Providence avait daigné outre les magistrats, créer pareillement les artilleurs, et par surcroît les chasseurs à pied ». Ce paysage, si joliment décrit, l'enfant alors le trouvait moins amusant : il pleurait à longueur de journée sur les lettres désolées qu'il écrivait à sa famille. Mélancolique, il n'en n'avait pas moins déjà le don de persuasion puisque son père quitta Maubeuge et vint s'installer à Douai. Enfin, sonna l'heure du baccalauréat qui entre autres mérites a gardé celui d'apporter aux internes la clé des champs. Nous sommes en 1864. Il rêvait voyages et surtout voyage en Grèce comme il convient à un jeune humaniste. Mais le commandant en retraite lui répondait qu'il y avait passé. « C'est surfait, disait-il, très surfait et les chiens du Péloponèse sont féroces ». Est-ce la peur des chiens qui inspira au jeune homme l'ambition d'entrer à Normale ? Mais son père lui conseilla la magistrature et le conseil fut suivi. Le voici étudiant à Paris, assistant au déclin du Second Empire et attachant à ce spectacle qu'il décrira si bien plus tard, beaucoup plus d'attention qu'au Digeste. Au point qu'interrogé, au cours d'un examen sur l'emploi des chèques le futur magistrat parla de grands chefs arabes qu'on nomme des cheiks. Alors l'examinateur : Je m'aperçois que ce que vous savez le moins, c'est le Droit. Quelle sera votre carrière ? — La Magistrature. Oh très bien ! fit le professeur. Vous pourrez devenir un excellent magistrat ». Pour l'instant il glanait des impressions : Sadowa, l'apparition de Napoléon III au jardin du Luxembourg, l'envahis-

sement des étrangers à l'exposition, la mort tragique de Maximilien, et qui s'épanouiront dans les sept volumes de l'Histoire du second Empire. Pourtant un rayon de soleil apporté par un ami, c'était un riverain du Rhône qui s'appelait Ranquet, auteur d'une lettre au Figaro à propos de la représentation à la Comédie Française d'Henriette Maréchal qui avait fait quelque bruit. Ranquet lors d'un voyage dans le Midi avait donné à l'enfant de Maubeuge l'occasion d'entendre Mistral, Roumanille et Aubanel. C'est à ce Ranquet qu'est dédié un des chants nuptiaux des Iles d'Or et dont vous savez le refrain :

Vaqui perque
Blondino brunette
Eme Ranquet
Toun amiguet
Portes ton bouquet

A côté de ces rayons, il y avait les ombres : regrets de la liberté perdue et que ces jeunes étudiants affectaient d'appeler « la grande absente » les polémiques de l'« Univers et du Français », les luttes électorales entre Agustin Cochin et Jules Ferry. Comme tout habitué du quartier latin tout cela passionnait ou indignait le jeune homme. Cette existence scolaire prit fin à la veille même de la tragédie ; c'est en effet le 4 Mai 1870 que Pierre de La Gorce passa sa thèse de doctorat, elle s'intitulait « De la condition juridique des aliénés et des prodigues en droit romain et en droit français ». Le professeur auquel il la remit, M. Labbé, devait être fort prespicace car il dit au jeune homme : C'est bien mais peut-être auriez-vous mieux fait de prendre un sujet historique plutôt qu'un sujet juridique. Je crois que vous réussiriez mieux dans l'histoire du Droit et en général dans l'Histoire ».

Après l'agitation, la méditation ; celle-ci luit fut imposée par une nomination de Juge suppléant à Rocroy. Décidément le Nord ne lâchait pas prise. En arrivant dans ce poste, notre homme devait être plutôt morose puisque lorsqu'il se présenta chez le Président du Tribunal celui-ci nota sur ces tablettes cette appréciation : « Un oiseau pour les chats ». Mais les chats en ce pays devaient manquer d'appétit ou bien l'oiseau devait avoir bonnes ailes puisqu'il vécut jusqu'à 87 ans. Donc à Rocroy, sa

besogne professionnelle promptement achevée restait du temps ; il l'employait à des essais de morale ou à des tâtonnements en bordure de l'histoire. La variété des sujets traités révèle l'inexpérience et la méconnaissance d'une vocation déterminée. Voulez-vous quelques titres : Essai sur la décentralisation, sujet à la mode au temps de l'Assemblée Nationale ; Essai sur Bourdaloue, sujet qui l'était moins. Mais tout à coup en voici un révélateur. « Le Contemporain » qui était une revue catholique publie le premier article et c'est un article d'histoire « Le Parti libéral sous la Restauration ». J'y relève cette phrase assez significative. « On agite souvent la question de savoir si la France doit vivre en Monarchie ou en République. On dirait deux médecins qui en présence d'un malade se demandent s'il mourra couché sur le côté droit ou sur le côté gauche. Qu'importe s'il doit mourir ! ». Pourtant l'historien n'était pas encore né il ne devait voir le jour selon la condition humaine qu'avec la douleur... Rien n'annonçait son approche. Le Substitut de Montreuil-sur-Mer jouissait du calme et du prestige qui entouraient alors les Magistrats, prenait un vif intérêt et un réel attachement pour sa noble profession, s'intéressait au sort des condamnés, au moment même où la loi du 15 juin 1875 organisait le régime cellulaire ce qui le faisait taxer par un châtelain du voisinage, de radicalisme. Mais un autre, un amateur de gibier le traitait mieux et disait « Chacun trouvera toujours à ma table sa bécasse et son perdreau ». Il fallait cependant s'armer de quelque prudence en ce temps où la politique s'exaspérait ; témoin cette anecdote. Un jour, en promenade et devant un parterre fleuri ne laissa-t-il pas échapper ce cri : Oh ! les beaux lys ! Son compagnon aussitôt de lui glisser à l'oreille : N'exprimez pas si haut votre admiration pour ces fleurs ! Après un séjour à Béthune, le voici à St-Omer. A l'audience, un jour, il voit son alliance se casser net sans raison. En même temps on apporte un télégramme lui annonçant la naissance prématurée d'un fils. Sa jeune femme était dans sa famille à Dunkerque, quelques jours après elle mourait. Avec l'effondrement de son foyer, l'effondrement de sa carrière. Le fameux et triste article 7 de Jules Ferry entraîne la démission de 600 magistrats. Un de ses amis Georges Nivet procureur à Draguignan est parmi eux.

Mais lui, ne cédera pas à l'exemple : il attend seulement l'ordre de sa conscience. Pour la mettre à l'aise, il écrira le 19 septembre au Président de la Cour de Douai : « Je considère que la République telle qu'elle a été constituée par l'Assemblée Nationale est un gouvernement parfaitement légal et régulier et que ce gouvernement a droit au concours de tous les hommes de bonne volonté et de bonne foi. C'est assez dire que je suis disposé à servir le pouvoir actuel avec une scrupuleuse fidélité et sans aucune arrière-pensée. Il reste bien entendu d'ailleurs qu'en acceptant complètement le principe du gouvernement, je n'entends adhérer en aucune façon aux tendances radicales et antireligieuses qui se manifestent aujourd'hui. Ces tendances je les réproûve aussi énergiquement que personne et je suis résolu à ne m'y associer jamais... ». Ces drames de conscience sont toujours, n'est-il pas vrai ? poignants... Qui oserait y toucher, même lorsqu'il s'agit d'un passé qui peut paraître lointain, sans en sentir le côté douloureux ? De La Gorce, en congé régulier, s'acheminait vers Bagnols. A Lyon, le 17 octobre il apprend que les décrets du 29 mars vont recevoir application à St-Omer. Cette lettre jaillit aussitôt et s'adressant à son Procureur Général il écrit : « Il ne saurait me convenir d'accepter une responsabilité, même indirecte, dans des actes que ma conscience réproûve et que je considère comme contraires à la loi. En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien transmettre ma démission à M. le Garde des Sceaux ».

Il descend de son siège, et ne parlera presque jamais plus de ce douloureux épisode.

Il prendra seulement son crayon et soulignera la parole de Flaubert rapportée dans le Journal des Goncourt « Après tout, le travail, c'est encore le meilleur moyen d'escamoter la vie ». A portée de sa main, il a un dossier de documents qu'il a recueillis sur l'histoire de la Belgique ou mieux sur l'histoire de la race flamande. Il le prend, travaille, écrit. Ce qui en sort ? une étude littéraire sur un sujet historique. L'ébauche terminée, ne lui plaît pas et il enferme son manuscrit dans son tiroir d'ou il ne sortira plus. N'est-ce pas là la preuve d'une rare probité d'écrivain ? Pourtant c'est à regret qu'il s'est éloigné du Palais et ce regret se traduit par son inscription au

Barreau. Quelque temps passe et en 1882 il écrivait à l'ami Nivet « Je suis au premier chef un avocat sans causes. De loin en loin une ou deux affaires d'Assises, quelques affaires se rattachant plus ou moins à la politique ; voilà, en y ajoutant deux ou trois procès civils et quelques consultations le bilan de ma clientèle. A vrai dire, cela me suffit ». Décidément le Barreau ne lui convenait qu'à demi. Il essaya de la conférence et se fit applaudir à Boulogne à Douai. Ce qui l'étonnait c'était son auditoire. « Lorsque, disait-il, je dis des choses violentes, impraticables, extravagantes, on applaudit à tout rompre, tandis que lorsque je dis des choses sensées, raisonnables et pratiques, il me semble que l'auditoire s'éloigne avec une méfiance voisine de l'hostilité ». N'oublions pas, Messieurs, que c'était à des hommes du Nord qu'il s'adressait. C'est pendant ces conférences : M. Guizot d'après ses mémoires, La Préfecture de Police sous Caussidière, les Intérêts politiques en 1848 et aujourd'hui, qui vont l'orienter et lui donner l'idée d'écrire son premier ouvrage d'histoire : Histoire de la seconde République. Un second veuvage l'enfonça davantage dans son labeur et délaissant le Barreau le voilà enfin devenu historien. Mais c'est en hésitant, en tremblant qu'il aborde cette carrière, dans laquelle il devait trouver tant de succès.

Mais avant de l'y suivre il faut, pour être exact et complet, ajouter un trait essentiel à sa physionomie. Un jour sa servante — qui l'avait élevé — lui dit : « Ne te fâche pas. C'est un pauvre monsieur fort mal habillé qui vient te parler d'une bonne œuvre ». C'était Philibert Vrau, cet industriel lillois « qui, nous dit Mlle de La Gorce, de l'incroyance radicale avait passé à l'absolu de la foi ». Il venait entretenir son interlocuteur des Conférences de St-Vincent de Paul et il l'en entretint si bien qu'il en fit aussitôt un confrère. De La Gorce ne devait jamais plus cesser de porter à cette œuvre charitable un concours total.

Mais revenons à l'historien, car nous sommes en 1887, il écrit à un ami « J'ai fait une histoire de la seconde République Française. Le titre est ambitieux, beaucoup trop pour mes forces. Pourtant j'ai eu quelques documents inédits assez importants notamment sur la question romaine, les ateliers nationaux, la liberté d'enseignement, le coup d'Etat en province. L'ouvrage forme deux volumes et paraîtra chez Plon le 28 janvier ».

L'accueil du public et de la presse fut satisfaisant. Rouher, cela se comprend, était réticent. Jules Simon lui consacra un éloge dans les Débats et lorsque l'auteur alla l'en remercier il lui dit : « Vous êtes le plus libéral des conservateurs ». Dès 1885 il réunissait des matériaux pour une histoire de Napoléon III. L'ampleur du sujet l'épouvantait. « Cette histoire du second Empire, écrivait-il, est immense ; elle touche à tout et je reste comme écrasé sous le poids même du sujet ».

S'il y eut une œuvre lentement mûrie, méditée, soigneusement documentée au cours de recherches d'archives, de voyages en Angleterre, en Autriche, Italie c'est bien celle-là, qui, commencée en 1889 devait aboutir en 1906 à sept volumes. Il utilisa les papiers inédits du Comte Daru, de Montalembert, il interrogea Emile Olivier, Waleski, Bénédicti. Pour aborder la guerre de 70 il explorera les champs de bataille autour de Metz, comme pour la question romaine il visitera Civita-Vecchia et Montana. Mais la recherche de documents n'était pas, pour lui, la tâche la plus rude. Plus pénible était la lassitude morale qui l'envahissait devant le récit de l'imprévoyance des hommes, la fatalité des événements, les douleurs de la patrie. Il vivait ce temps, en éprouvait toutes les angoisses, ajoutez à cela l'impétuosité de son tempérament, le contre coup des agitations pas encore apaisées par le temps et vous sentirez que cette grande œuvre — comme tout ce qui est grand — a été conçue dans la douleur, réalisée, dans la souffrance. Combien est juste ce trait si heureusement souligné par sa fille : « Son impartialité d'historien, dit-elle, était une conquête sur lui-même ». L'Académie Française lui destinait le grand prix Gobert. Lorsque le rapporteur de la Commission présenta l'ouvrage de De La Gorse, éclata, sans que rien ne le fit présager, ce que le Gaulois annonça en première page sous le titre « Un orage sous la Coupole ». C'était le vieil Emile Olivier qui s'était levé pour protester. On sait toute la puissance de parole du dernier ministre de Napoléon III, ce jour-là elle fut accrue par la passion, le désir de rejeter des responsabilités dont avait eu, selon lui, tort de le charger. Le Prix Gobert alla récompenser le Général Bonnal. Il est dangereux d'écrire trop tôt, l'histoire. Ce danger, il ne l'avait pas ignoré ; il l'avait bravé, écrivant hardiment à la première page de son ouvrage : « Cette époque paraîtra bien

rapprochée pour l'histoire. Ce qui semble objection a été pour moi encouragement. Il y a l'histoire qu'on sait parce qu'on vit au milieu d'elle et par elle. Il y a l'histoire ancienne qu'on apprend. Entre les deux, il y a l'histoire presque contemporaine qu'on recueille par bribes, fragments ou légendes, et qu'on dédaigne d'étudier, se flattant de la connaître. C'est celle qu'en fait on ignore le plus, et ce n'est pas celle qu'il importe le moins de pénétrer ».

L'ayant écrite, à peine daigna-t-il se justifier auprès des contemporains mécontents. « J'ai trop à cœur ma probité d'historien écrivait-il au Comte d'Haussonville, pour me réduire à la condition de thurifaire ou pour descendre au rôle de scribe noircissant du papier sous la dictée d'un autre. De là l'hostilité dont j'éprouve les effets... Obligé de raconter des résolutions inopportunes ou funestes, j'ai mis toute ma loyauté d'honnête homme, toute ma conscience de chrétien, à décharger les intentions de ceux que j'étais contraint d'accuser. Je n'ai pas nié les fautes de mon pays : qui pourrait les nier sans devenir la risée de l'Europe ? Mais je me suis appliqué par une sorte de piété filiale à restreindre ou à voiler ce que je ne pouvais cacher. De M. Ollivier en particulier, j'ai parlé avec une sympathie respectueuse et d'ailleurs très sincère, car il me rappelait ces jours de notre jeunesse où beaucoup d'entre nous ont espéré la paix et la liberté sous l'Empire... ».

Était-ce pour respecter les susceptibilités académiques ou pour obéir à un secret penchant de sa pensée ? L'un et l'autre sans doute ; il se mit à écrire deux forts volumes intitulés : Histoire religieuse de la Révolution française. Encore prenait-il, pour éviter une nouvelle polémique, toutes précautions. Les dernières lignes de sa préface contiennent ces mots : « L'histoire est un enseignement qui gagne à ne jamais s'imposer. Sur l'histoire du passé, je n'ai laissé refluer aucune des préoccupations contemporaines. C'est au lecteur que je m'abandonne pour préciser, s'il le veut, les leçons ». Mlle De La Gorce nous l'assure « Pierre de La Gorce manifestait pour son histoire religieuse de la Révolution française, une préférence marquée. C'était dans sa pensée son œuvre par excellence ».

Dès lors pourquoi insister ? Quand on a pénétré au très fond d'un homme, d'un écrivain qu'on se proposait de faire re-

vivre il n'est plus besoin de passer outre, pourquoi chercher davantage dans l'œuvre qu'il a laissée ? Sous ce portrait il n'y a plus qu'à fixer deux traits : l'un, gravé par ses contemporains, l'autre signé par lui-même. Ses contemporains lui ont rendu la justice qu'ils lui devaient : élu en 1907 à l'Académie des Sciences morales et politiques il devint en 1914 membre de l'Académie Française succédant à Thureau-Dangin. Lui, lorsqu'il eut atteint ses 80 ans disait simplement : « Je devrais être mort ». Pourtant il écrivait et publiait toujours ; Son Louis XVIII est de 1926 et en 1933 (il avait 87 ans) il écrivait son dernier portrait celui de M. Thiers.

Le 2 janvier 1934, il travaillait encore à fixer une des plus belles figures de ce XIX^{me} qu'il connaissait si bien : la figure de l'abbé Pereyve.

Aux contemporains qui lui conférèrent un peu de gloire il laissait l'exemple d'une haute conscience et d'un travail acharné. Il resterait à marquer sa place dans la liste des historiens français. A ses lecteurs de le faire. Faut-il apporter une modeste pensée personnelle ?

Il a fait de l'histoire contemporaine et vous savez ce qu'a dit Georges Goyau : L'historien de la période contemporaine est accablé d'une plus lourde responsabilité ; une immense matière est à sa portée, confuse comme le fourmillement de la vie, décourageante par son opulence et c'est à lui de la trier... Il est guetté, il est traqué par des érudits chicaneurs qui lui demandent compte de ses décisions... Et ci c'est le propre de la passion historique d'aimer mieux prendre contact avec la vie complexe et touffue qu'avec des décombres émiettés, il est naturel que, finalement, à la rareté des sources elle préfère l'amas des documents, et que ce soit surtout dans l'étude d'une période toute proche de nous qu'elle puisse se satisfaire et s'épanouir ». De La Gorce céda à cette « passion historique » ; il en a recueilli certains bénéfices mais aussi bien des désagréments et peut-être souffre-t-il encore de ceux-ci. Parmi ses pareils, devanciers ou continuateurs, qui ont étudié le XIX^{me} il faut marquer sa place : il semble qu'elle se situe d'abord entre deux extrêmes : les romantiques qui drapent l'histoire de périodes somptueuses mais dont la somptuosité même cache quelquefois la sèche réalité et les scientifiques, les collectionneurs de fiches

dont la sécheresse, la minutie absorbent l'idée générale. Entre les deux, il est encore en nombreuse et flatteuse compagnie : il y a ceux qui s'attachent surtout aux récits de bataille Thiers ou Houssaye par exemple ; il y a ceux qui ont préféré l'histoire diplomatique : Albert Sorel ou Vandal ; ceux encore qui fragmentent leurs études, Ernest Daudet ou Imbart de Latour, ceux qui élargissent pour être beaucoup leur champ d'horizon, les planeurs : Georges Goyau ou Hanotaux. De La Gorte lui, s'attaque tour à tour à des époques bien délimitées par avance ; ce sera Louis XVIII puis Charles X puis la Seconde République, puis Napoléon III. Chacune de ces études formera un tout qui se suffit et bien qu'il n'observe pas, pour écrire, la chronologie il n'en reste pas moins que ces tranches se relieront l'une à l'autre et quand il terminera par Louis XVIII ou Charles X, le lecteur remettant en ordre de succession tous ces morceaux les trouvera si bien embriqués les uns aux autres qu'il parcoura de 1790 à 1870 tout le cours de ce siècle. Toutes ces cascades s'achèveront dans un fleuve bien endigué.

Une des caractéristiques de son talent paraît être celui du portraitiste. Que de modèles s'offraient ! Les uns à côté des autres il les a peints et ces peintures, fines de touche, exactes de ressemblances invitent le lecteur à s'arrêter un peu comme devant des illustrations dans les pages d'un livre. Mais ici nous n'avons pas le loisir de nous arrêter. Une courte halte seulement devant un portrait : celui de Louis XVIII qui vous donnera un spécimen du peintre : « Au Château de Versailles, dit-il, on peut voir, en l'une des salles de l'histoire moderne un portrait qui retient l'attention par l'étrangeté du costume, par le contraste entre la jeunesse relative des traits et la lourde sénilité du corps, par l'opposition entre le regard qui est celui du commandement et la pesanteur physique qui éveille l'idée d'impuissance. La tête serait belle si elle n'était trop forte ; le front est large, légèrement fuyant avec les cheveux tout blancs et ramenés en arrière ; le visage est plein et haut en couleur. Il y a de la sévérité dans le regard, mais de la bienveillance dans les plis des lèvres. A portée de la main, une petite table en bois d'une simplicité remarquable avec des livres, des papiers, ainsi qu'il arrive à ceux qui doivent chercher tout près d'eux l'aliment de leurs heures et que leurs infirmités condamnent au repos. En

dépit de tous les artifices, c'est en effet un infirme... Les jambes qu'on devine trop faibles pour porter cette masse, sont emprisonnées en de larges guêtres bleues à boutons d'or. Qu'on se recule pour voir l'ensemble et l'impression se gravera, celle d'une intelligence rayonnante mais retenue comme captive par les servitudes d'un corps à la fois pesant et débile, destiné à subir les envahissements progressifs d'une chair malsaine qui, à la longue corrompra tout ».

Ainsi défileront-ils tous devant ce regard pénétrant et non seulement les chefs d'Etat : Charles X ou Louis Napoléon. Celui-ci il l'avait vu de ses yeux et il disait : « Je n'arrive pas à le saisir ». Il les saisit néanmoins, tous : les acteurs, modestes ou grands rôles. Les uns seront fixés d'un seul trait de plume, les autres, comme ce Talleyrand qu'il rencontra en tant d'attitudes et de gestes divers, croqués à plusieurs reprises ajoutant de temps à autre un trait qui précise ou complète. Le personnage historique, pour lui, ce n'est pas un nom ; c'est un homme vivant et remuant et derrière les lignes du visage il cherchera et presque toujours trouvera, le geste caractéristique, la pensée secrète. Il aura aussi des fresques, représentant non plus des individualités mais des vues d'ensemble. Permettez vous encore un exemple ? Voici un raccourci sur les hommes de la Restauration : « c'était, écrira-t-il, la fin des guerres. Maintenant sous les menues piqûres ces mêmes hommes se redressent, d'autant plus fiers qu'ils n'ont plus peur. Le monde foisonne de Sancho Pansa qui, le péril passé, deviennent Don Quichotte. Bien loin sont les jours sombres de 1813 où le fils, au milieu des larmes, est parti pour l'armée, et où pour conserver un souvenir de lui on l'a fait peindre en son bel uniforme de garde d'honneur. Aujourd'hui dans la sécurité retrouvée, le portrait qui orne le salon a tout à fait bon air et vaut bien, après tout, ceux qui figurent dans la galerie du voisin M. le Marquis. Et les voici, ces bourgeois très honnêtes souvent d'âme très bonne qui se retrouvent tout à coup, sans bien raisonner tous pêle-mêle, libéraux, progressistes, patriotes, presque souriants au bonapartisme, tant ils sont glorieux de n'avoir plus peur ».

(1) Louis XVIII p. 164'

Vous parlerai-je encore de son style : correct avec élégance, nuancé avec exactitude, concis, sans brièveté ? Sous cette forme, la pensée se développe et se dépouille en même temps, puis soudain se fige dans un raccourci. De La Gorce a dû, on le devine, se nourrir de Tacite ce qui pour tous, mais principalement pour les historiens constitue une profitable nourriture.

Mais au fait ! lit-on beaucoup les historiens ? Peut-être est-il permis d'en douter. En dépit des apparences les œuvres historiques vieillissent prématurément et l'on ne s'aperçoit pas trop que ceux qui les produisent manient le burin. C'est que la matière elle-même s'effrite. La série de secousses politiques de ces 150 dernières années ne pouvait que faciliter cet effritement. Que vont devenir ces histoires du XIX^e. Car ce sont des histoires... mon Dieu, il faut bien dire le mot qu'on n'ose plus prononcer... des histoires de la bourgeoisie ! Les temps proclamés nouveaux daigneront-ils y porter attention ? Et voilà notre historien qui avait été hier trop actuel, devenant aujourd'hui périmé. Il y a heureusement et il y aura toujours des esprits comme les vôtres, de ceux qui applaudissent aux paroles d'Augustin Thierry : « Dans les circonstances difficiles, une nation est toujours portée à ramener ses yeux en arrière ; elle devient plus curieuse d'apprendre quels furent la conduite et le caractère des hommes qui l'ont devancée sur la scène du monde, et qui lui ont transmis son nom. Il semble que comme l'Antée de la Fable, elle espère ranimer sa vigueur en touchant le sein dont elle est née. Et en effet, il est rare que les grands souvenirs du passé n'inspirent point à la génération qui se les retrace plus de force et plus de calme à la fois. Ce n'est pas qu'il y ait là-dessous quelque chose de mystérieux, d'inexplicable. C'est qu'en rappelant à notre mémoire ce qu'ont fait pour nous les générations antérieures, nous concevons la pensée d'un engagement qui nous lie pour ainsi dire envers elles : l'intérêt de conserver notre liberté, notre bien-être, notre honneur national nous apparaît comme un devoir ; le soin de ces choses nous devient plus cher, quand nous nous sentons devant elles, comme en présence d'un dépôt qui fut remis en nos mains sous la condition rigide de le faire valoir et de l'accroître ».

Pierre de La Gorce fut un de ces bons ouvriers de l'histoire ; Il m'a semblé qu'il convenait, ici, de faire écho à la piété filiale de Mlle Agnès de La Gorce, membre correspondant de notre Compagnie, de rappeler l'œuvre et d'évoquer la figure d'un grand patriote œuvre et figure qu'éclaire et illumine notre beau soleil méridional.

Poèmes

par

Henry BAUQUIER

Cinq ans après

En Mai 1949 — cinq ans après les obsèques des 250 victimes du bombardement de la ville — la date de cette douloureuse journée coïncida fâcheusement avec l'ouverture de notre Foire-Exposition. Sa commémoration fut plus bruyante que recueillie. Dans les familles encore endeuillées on eut souhaité que telle coïncidence ne se produise pas. L'Académie de Nîmes fit écho à tel souhait bien naturel par l'audition du memento suivant :

CINQ ANS APRES

Cinq ans... Nous cheminons vers l'enclos funéraire
Formant un long cortège noir.
La foule, ce jour-là, sur tout l'itinéraire,
S'incorporait au désespoir.
Cinq ans... pour ranimer le souvenir fragile
Pas un glas ne tinte aujourd'hui
Le haut-parleur est seul le clocher de la ville
A toute heure on n'entend que lui.
Cinq ans... Dans les étapes de l'Histoire
Passé qui va s'amenuisant,
Mais qui chez nous, par un feuillet de nos « Mémoires »
Demeurera toujours vivant.

ALLOCUTION

de

M. HUC

Président

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Je veux d'abord vous remercier d'avoir répondu à notre appel, malgré la rigueur de la température, et l'attrait d'une réunion spectaculaire aux Arènes.

Appelé par mon rang d'élection à présider les séances de l'Académie de Nîmes et à la représenter où il se doit pendant l'année 1951, j'ai conscience de la délicate fonction qui m'est échue.

Les séances de cette Académie, ne sont pas cependant tumultueuses, tous mes confrères sont sages et je crois l'être aussi.

Toutes les communications qui y sont faites ont été soigneusement étudiées par leurs auteurs, et empreintes du plus grand souci de la vérité possible, elles ont généralement pour thèmes, la Littérature, les Sciences, les Arts, et l'Histoire.

Elles sont écoutées dans le silence et avec une fraternelle et sympathique attention.

Quand elles sont achevées, le Président, s'il le juge à propos, en marque les points saillants et susceptibles de donner lieu à des observations tant générales que particulières, et suscite, parmi ses confrères des interventions que chacun pourra développer suivant son tempérament et sa culture. C'est dire tout l'intérêt que présentent nos séances.

Aussi faut-il déplorer que ces communications et leur discussion tombent pour la plupart dans l'oubli.

L'Académie publie bien ses Mémoires, mais ceux-ci qui ne paraissent que quelques années plus tard, ne peuvent mentionner que certaines interventions, comme les discours de réceptions

et quelques communications qui ont été jugées ne pas devoir être passées sous silence.

S'il fallait publier toute la vie de l'Académie il faudrait des volumes, et ses moyens n'y suffiraient pas, car aujourd'hui la librairie coûte des sommes très importantes.

Nous sommes cependant aidés, et je remercie en son nom les pouvoirs publics qui nous apportent une aide financière qui nous est très précieuse.

Sans ces Mémoires résumés, réduits au strict possible, que resterait-il de notre vie, et quelle attitude aurions-nous, vis-à-vis des autres Académies départementales de France, et aussi de celles des pays étrangers qui publient leurs délibérations, nous les adressent et demandent la réciproque ?

J'ai dit qu'il était fâcheux que tout ce qui s'y passe, bien travaillé et longuement réfléchi soit en quelque sorte perdu, pour n'être pas répandu dans le public, car c'est en effet le but d'une Académie, de maintenir et d'augmenter si possible, le niveau intellectuel de notre France, en diffusant tout ce qu'elle a acquis de beau dans le passé et d'y ajouter tout ce que les savants et les grands esprits y apportent continuellement.

Je suis assez peiné quand je vois les journaux occuper deux et trois pages entières chaque jour pour nous parler de sports et de cinéma, et pour l'Académie, seulement huit à dix lignes toutes les quinzaines.

La recherche de la Beauté intellectuelle est cependant à la base de la Civilisation après la foi divine, et pour y atteindre, nous devons constamment nous cultiver, c'est un moyen de se rendre la vieillesse sereine et aussi heureuse que possible.

A mon âge, je me permets de dire qu'après nous avoir enseigné la vie les bons livres nous en consolent.

Compte-Rendu

des Travaux de l'Académie

en 1950

par

M. DES GUERROIS

Ancien Président

Mesdames, Messieurs,

Chargé, en qualité de Président sortant, de la mission de vous rendre compte des travaux de l'Académie, au cours de l'année 1950, je dois vous faire ma confession.

Il a fallu cette année de présidence pour que je me rende compte de l'importance des travaux de l'Académie.

Ce n'est pas, croyez-le bien, que les années précédentes ils aient été moins importants que celle-ci, mais comme je ne présidais pas les séances, il m'est arrivé, à plusieurs reprises, retenu par mes obligations professionnelles, de ne pas y assister et d'autres fois, puisque je fais une confession, je dois la faire complète, il m'est arrivé, au cours des séances, d'avoir certaines distractions qui m'ont laissé échapper certains passages intéressants des communications de mes confrères.

Cette année-ci, par contre, ayant, en raison de mes fonctions, assisté à toutes les séances, j'ai vu se dérouler, sans aucune omission, le film, si je peux m'exprimer ainsi, des travaux de l'Académie et, par suite, des commentaires que la présidence m'amenait à faire de ces travaux, je n'ai, pour ainsi dire, perdu aucun élément de leur substance.

Je puis dire que toutes les branches de l'activité intellectuelle ont été abordées depuis l'histoire jusqu'à la poésie en passant par la littérature, l'art, l'archéologie, l'économie politique, la botanique et la philosophie.

Si vous le voulez bien, c'est en suivant successivement ce plan sommaire que je vous entretiendrai de nos travaux.

Tout d'abord l'Histoire, celle des activités que je considère la plus essentielle et qui serait si utile à l'homme s'il savait profiter de ses leçons.

Je puis dire que tous les sujets ont été, en cette matière, traités ou effleurés.

Tout d'abord, M. Bauquier, dans deux comptes-rendus d'ouvrages, nous a entretenus de la question toujours d'actualité bien qu'elle soit vieille de plus d'un siècle, de l'insurrection vendéenne de 1832 et du débarquement en Provence de la Duchesse de Berry. Il a posé la question de savoir si, après son débarquement à Marseille, la Duchesse était passée par Nîmes pour se rendre en Vendée. En dépit d'une prétendue correspondance de la Duchesse d'Angoulême faisant allusion à un tel passage, M. Bauquier n'y croit pas, et met sur le compte d'une véritable hallucination collective le fait qu'on vit à ce moment-là des Duchesse de Berry sur toutes les routes de France et notamment aux environs de Sommières.

C'est ensuite, et vous m'excuserez de ne pas suivre l'ordre de l'Histoire, mais plutôt celui des communications, M. Velay qui nous a entretenus de deux sujets tout à fait différents mais dont chacun gravitait, en quelque sorte, autour d'une figure de femme.

Dans une première communication, il retrace la personnalité de Madame de Pompadour, et sut réhabiliter, en quelque sorte celle qui fut l'objet de tant de critiques et de tant de pamphlets. Certes ce ne fut pas un modèle de vertu et la façon dont elle sut s'introduire dans les bonnes grâces de Louis XV paraît être le résultat d'une intrigue remarquablement machinée.

Mais une fois ce résultat obtenu, quel calvaire, s'il est permis d'employer ce mot dans un pareil sujet, que la vie de cette femme qui vit bientôt son royal amant tout prêt à se détacher d'elle et qui, pour éviter une telle catastrophe, au fur et à mesure que ses charmes diminuaient par suite de l'âge, ne sut que faire pour que le Roi « ne s'ennuie pas ».

Ce furent d'abord des concerts spirituels et des carêmes en musique. Puis, comme le Roi baillait manifestement, la Marquise

créa, dans le cabinet des Médailles, un petit théâtre de la Cour qu'on appela « Le Théâtre des Petits Appartements », où se produisit la troupe la plus titrée, la plus fastueusement aristocratique qui jamais ait brûlé les planches. Puis comme ce théâtre était vraiment trop petit, la Marquise, profitant d'un séjour de la Cour à Fontainebleau, fit aménager une nouvelle salle démontable dans la cage du grand escalier de marbre des Ambassadeurs à Versailles.

Elle y fit jouer les pièces de ses anciens amis, Voltaire, Crébillon, Grasset, etc...

Je ne puis, faute de temps et de place, vous reproduire la communication de M. Velay, je dois seulement indiquer qu'il souligna aussi, la libéralité avec laquelle la Marquise protégea les Lettres et les Arts, libéralité pourrait-on même penser peut-être excessive puisque c'est grâce à elle que parut cette encyclopédie qui devait être à l'origine de la chute de la Monarchie.

Dans une communication toute différente, M. Velay a fait revivre un des plus beaux romans d'amour du Moyen Age, celui de Philippe 1^{er}, roi de France, et de Bertrade de Montfort, Comtesse d'Anjou.

Il décrit le triste sort de cette jeune fille de seize ans, parée de tous les dons, que son oncle paternel avait contrainte à épouser Foulques le Rachin, Comte d'Anjou et de Touraine, quinquagénaire, laid, podagre et quinteux, d'ailleurs marié.

Il dit comment Philippe 1^{er}, roi de France, passant par Tours, tomba amoureux de Bertrade et l'amena à Paris afin de l'épouser, bien qu'il eut déjà pour femme Berthe de Hollande.

Dans une évocation saisissante, notre confrère sut montrer avec quel courage et quelle fermeté, l'Eglise, en la personne de ses dignitaires les plus éminents en France et des Papes Urbain II et Pascal II, sut lutter contre les écarts de conduite du roi de France, qui fut plusieurs fois excommunié et dont le mariage ne fut finalement validé qu'après la mort de sa première femme.

M. le Bâtonnier Fabre, dont vous connaissez déjà l'érudition, nous a successivement entretenus de la comparution devant le Tribunal Révolutionnaire du journaliste nimois Boyer-Brun Royaliste-partisan du Baron de Marguerittes, et du courage de

sa compagne Avoye Paville qui, après la condamnation de son ami, ne voulant pas lui survivre écrivit une lettre signée de son sang à Fouquier-Tinville, revendiquant hautement sa responsabilité et obtenant ainsi de comparaître, à son tour, devant ce Tribunal de Sang et de partager le sort de l'homme qu'elle aimait.

Dans une deuxième étude, consacrée à l'Amiral Brueys et plus spécialement à sa conduite à Aboukir, M^e Fabre a su montrer quelle lourde tâche incombait à ce malheureux Amiral qui fit de son mieux, avec une escadre de valeur contestable, un Etat-Major désuni des équipages indisciplinés et mal ravitaillés.

Surprise, en rade d'Aboukir, par la flotte de Nelson, composée d'équipages jeunes, disciplinés, parfaitement entraînés sous la direction d'un Amiral de génie, l'escadre française fut détruite, le 1^{er} Août 1798 et Brueys tué glorieusement à son poste sur le vaisseau « l'Orient ».

Injuste envers Brueys, Bonaparte, dans un rapport au Directoire, du 19 Août 1798, accusa l'Amiral d'avoir désobéi à l'ordre qu'il lui avait donné, dès juillet, de rallier Corfou une fois le débarquement terminé.

Notre confrère a montré, avec documents à l'appui, que jamais un ordre formel de ce genre ne fut donné à Brueys par Bonaparte, de sorte qu'on peut dire que notre malheureux compatriote puisque vous le savez Brueys était d'Uzès, a été avant tout victime des circonstances et de la fatalité.

Un dernier sujet a été traité par notre confrère : la vie de Drouet, l'homme qui fit arrêter le Roi de France, il doit vous en entretenir tout à l'heure, c'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage.

M. Latzarus, dont on peut dire qu'aucun sujet ne lui est étranger, nous a entretenus de « l'énigme du Temple ». A son avis, il n'existe pas d'énigme. Le malheureux dauphin est bien mort dans sa prison et aucune évasion n'a eu lieu. Il montre, ensuite, la puérilité et l'in vraisemblance de la thèse Naundorffiste et nous décrit, avec un luxe de détails dont il a le secret, les tribulations de la Famille Naundorff et, en particulier, les circonstances du mariage du membre de cette famille qui habitait Lunel et qui épousa, en 1898, la fille d'un propriétaire

viticulteur de cette commune et reçut, au cours du mariage, un télégramme de bénédiction du Saint-Père, la bonne foi de la Chancellerie Romaine ayant été surprise.

On peut, sur la question de l'évasion, ne pas partager l'avis de M. Latzarus, mais ce qu'on ne peut contester, c'est la puissance d'évocation et l'intérêt avec lequel il a su nous tracer cette page de la petite histoire.

C'est de l'histoire locale et spécialement de l'ouvrage qu'il prépare sur l'histoire de Nîmes, que M. Hubert Rouger a extrait l'épisode relatif aux Gardes Nationales, à Nîmes en 1830 ; avec une complète impartialité, il nous décrit la répercussion produite à Nîmes, par les événements de Paris. L'attitude du Préfet Hermannet et les efforts faits en faveur de l'Union par les notables appuyés par le Maire, M. de Chastellier. Les deux partis catholiques et protestants restant en présence, l'Abbé Bonhomme, Curé de St-Charles et le Pasteur Tacahard, s'efforcèrent de calmer les esprits. Néanmoins des troubles éclatèrent le 15Août, entraînant deux morts et quelques blessés. Les Gardes Nationales de la Vaunage, au nombre de 3.500, étant descendues à Nîmes, le 30 Août, M. Hubert Rouger explique comment à la suite de pourparlers du Colonel Lascours et de l'Abbé Bonhomme, les Gardes Nationaux se laissèrent persuader de regagner leurs foyers, après un défilé sur le tour de ville. Le pire avait été évité.

J'ai gardé, pour la fin, au point du vue historique, une communication commune de M^e Bosc et M^e Gouron, relative à un document rarissime que M^e Bosc a découvert à Grenoble, chez un bouquiniste *qui ne savait pas lire*. Il s'agit de l'Etat des Pensions du Roi pendant l'année 1567

M. Gouron a commenté les principales rubriques de cet état et a souligné ses particularités qui s'expliquent tant par la nécessité de la politique extérieure que par les goûts personnels de Catherine de Médicis, notamment les fonds versés à Jean-Frédéric de Saxe pour permettre sa prise de pouvoir ainsi que les pensions reconnues aux lecteurs du Roi : Ronsard, Dorat, Ramus et à ses architectes Baptiste Porcel de Crémone, Bartoloméo Campy, etc...

La transition, entre l'Histoire et la Littérature nous a été ménagée par Mlle Lavondés, dans son étude sur un Uzétien vivant à l'époque révolutionnaire, le poète François Larnac. Là encore, comme elle doit vous en parler tout à l'heure, je n'en dis pas plus.

Si nous abordons la Littérature, nous trouvons d'abord la communication de M. Latzarus sur le génie du Christianisme et la 2^{me} classe de l'Institut. Vous deviez entendre cette communication aujourd'hui. Malheureusement, la grippe dont est atteint M. Latzarus lui a interdit de venir parmi nous. Je le regrette vivement car il a décrit avec minutie et précision l'opposition faite par la 2^{me} classe de l'Institut, section des Lettres qui devait redevenir l'Académie Française, au projet de Napoléon de décerner un prix au nouvel ouvrage « Le génie du Christianisme ».

Les principaux opposants furent Lacretelle, l'Abbé Morellet, Lemercier, le futur Cardinal Maury, l'Abbé Sicard, le Comte Daru, etc... critiques portant tant sur la forme que sur le fonds de l'ouvrage, survivance en réalité de l'esprit toujours vivace de l'encyclopédie.

M. le Professeur Seston, analysant un ouvrage de M. Berghero, nous a entretenus des amours de Pétrarque et Laure et posés à nouveau la fameuse question toujours non résolue de la nature de ces amours.

M. Bauquier et M. Huc, nous ont entretenus successivement, le premier, du dernier ouvrage de Madame Elisabeth Barbier « Serres Paradis » dont l'action se déroule dans la garrigue de Nîmes ; le second, de l'avant-dernier Prix Goncourt « Week-end » à Zeecotte « au sujet duquel il a fait de formelles réserves quant à la trivialité et à la recherche, en quelque sorte de l'obscénité.

Enfin, M. le Chanoine Bruyère continuant la série de ses études sur Alphonse Daudet, nous a entretenus des origines de la famille du « Petit Chose » et de la vie de cette famille à Nîmes, depuis la naissance de l'enfant jusqu'à la ruine causée par la Révolution de 1848 qui obligea le père à vendre sa fabrique, l'éducation de l'enfant, et enfin le départ de la famille pour Lyon où l'on devait essayer de continuer le foyer.

Mais si l'Académie de Nîmes est une Académie de Langue française, elle s'intéresse aussi essentiellement à toutes les littératures, notamment aux littératures étrangères. C'est dans ce cadre que se place l'esquisse de la vie de Goëthe que nous a donnée M. Gibelin.

Il nous a analysé finement la psychologie de ce grand esprit, ce qu'il représente dans cette Allemagne du XVIII^e siècle moins imprégnée de civilisation française que ne l'était celle du XVII^e. Il nous a parlé des diverses inspiratrices de Goëthe, de l'attitude, quelquefois un peu brusque, de son héros lorsqu'il s'agissait de dénouer des relations féminines dont il avait assez. Enfin, il nous a montré ce grand esprit, continuant sans vieillir à se renouveler et à exercer son influence jusqu'au début du XIX^e siècle.

Le folklore n'a pas été négligé par notre Compagnie.

C'est tout d'abord, M. Gibelin qui nous a communiqué les pages choisies des Mémoires de Dono-Andriano, communiquées par sa fille Mlle Dumas et qui nous a écrit ce cénacle que fréquentait assidûment Mistral et où il vint souvent se retremper dans une atmosphère nimoise.

C'est ensuite M^e de Montaut-Manse, qui, avec la compétence et le brio que nous lui connaissons, nous a parlé de la vie et de l'œuvre de Joseph d'Arbaud, peu connu dans ses débuts mais dont l'œuvre devait être, en quelque sorte, transformée et revigorée par l'épreuve et la souffrance pour égaler, dit-il, les plus grandes parmi les œuvres poétiques de langue provençale et de langue française. Il a posé, en terminant la question de l'avenir de la renaissance provençale qui nous l'espérons ne périra pas avec Joseph d'Arbaud.

Enfin, M. le Chanoine Chabot a décrit la vie d'un poète méconnu, le félibre avignonnais, Paul Cassan, auteur de délicieux Noël's provençaux, mais dont la graphologie et la syntaxe assez rudimentaires s'écartent profondément de celle de Mistral.

Comme rien de ce qui intéresse l'esprit humain ne doit être étranger à l'Académie de Nîmes, je dois vous parler également de l'étude de M. Bauquier sur une grande artiste qu'une mort prématurée a empêché de donner toute sa mesure : Ma-

dame Salmon Gausson, dont le mari a tenu à rassembler et à publier les gravures sur bois et les miniatures de sa femme.

Si nous abordons l'Art religieux, nous vivons avec M. le Chanoine Chabot la décoration par Hippolyte Flardin, de l'Eglise St-Paul et les difficultés de ce grand artiste, pour mener à bien cette œuvre dont nous admirons tous le résultat.

L'Archéologie pure est principalement le domaine de notre vice-doyen M. Bauquier, dont l'activité est inlassable. Il nous a successivement entretenus des sépultures découvertes dans la rue de la Samaritaine, d'une inscription de l'Abbaye de St-Roman, enfin du sous-sol de Nîmes, du boulevard Gambetta et spécialement de la mosaïque de Bellerophon, découverte au cours des fouilles du mois de juillet, d'une richesse comparable à celle de la mosaïque d'Admète et dont il faut espérer que, suivant le vœu de l'Académie, elle trouvera, dans un musée, dans celui de la Grand'Rue en particulier, la protection qui lui est due.

Au point de vue Philosophique, M. Huc et M. Marcel Coulon, nous ont donné de forts intéressants point de vue.

Le premier a déploré l'absorption progressive des élites par les masses et émis de sérieuses craintes pour l'avenir.

Le second, traitant de « l'animal qu'on appelle homme » a fait une comparaison avec nos frères inférieurs, de nature à rabattre considérablement notre amour-propre.

En définitive, il considère que les mœurs de l'homme sont bien inférieures aux mœurs de l'animal et qu'en particulier la guerre, de même que le rire, est le propre de l'homme.

Dans une étude, extrêmement approfondie d'Economie Politique, notre doyen d'ancienneté, M^e Bosc, se souvenant qu'il était au Parlement Président de la Commission des Douanes du Sénat a traité, à propos du livre de M. Jacques Lacour-Gayet, la question de l'économie dirigée : « de Platon à la terreur, a-t-il dit, on peut suivre les échecs et les méfaits de ladite économie ». Faisant une comparaison avec notre époque, il a montré la faillite des mesures récentes de contrainte engendrées par le dirigisme et a opposé à cette conception celle de la notion du juste prix médiéval non obtenu par la contrainte mais inspiré par la justice.

Jamais, a-t-il conclu, un prix imposé à des marchandises de façon arbitraire n'a pu se maintenir.

La Géographie n'a pas été oubliée dans nos travaux et M. Hubert-Rouger, rendant compte d'un ouvrage de M. Passebois a traité de la géographie du Gard, et des diverses productions et cultures de notre pays.

Et puisque nous sommes sur cette question de cultures je ne saurais oublier l'étude faite par le spécialiste à l'Académie des questions de ce genre, M. le Docteur Reynaud, dont l'étude de la Botanique constitue, en quelque sorte, le violon d'Ingres.

Il nous a entretenus de la Fejoa Selloviana ou Gayave-Ananas, végétal peu connu et qui cependant produit de nombreux fruits chaque année, fruit très savoureux et qui pourrait fournir un dessert très apprécié. C'est justement dans le mazet appartenant à Monseigneur Girbeau, Evêque de Nîmes, que s'en trouvent deux exemplaires ; grâce à l'amabilité du propriétaire, M. le Docteur Reynaud a pu les étudier à loisir. Il souhaite que la culture de ce végétal soit développée afin de permettre une consommation toujours plus grande de fruits et desserts variés.

Mon résumé ne serait pas complet dans une Académie littéraire si nous ne parlions pas de Poésie.

M. Marcel Coulon, poète lui-même a analysé le livre de Madame Elisabeth Martin-Guis intitulé « De l'Aurore au Couchant ». Ce livre, a-t-il dit, est fort intéressant par son inspiration, la variété et la vigueur des poèmes qui le composent.

Peut-être, toutefois, l'auteur s'est-il, à certains moments trop fortement inspiré de ses souvenirs littéraires et poétiques.

Telle est, Mesdames et Messieurs, le résumé du labour de l'Académie au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Je me suis efforcé de vous en donner une image fidèle mais que je n'ai pu décrire, c'est le charme et la courtoisie des échanges de vues qui suivent les communications.

L'Académie se souvient toujours de la place que son passé lui impose dans notre vieille cité nimoise ainsi que de la reconnaissance qu'elle doit au public d'élite que vous constituez et dont la présence est un précieux encouragement pour nos travaux et nos séances publiques.

Le Poète François LARNAC

par

Mademoiselle LAVONDÈS

Membre rés dant

*Monsieur le Président, Mesdames,
Mesdemoiselles, Messieurs,*

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire du théâtre actuel de Nîmes, célébré l'année dernière par la municipalité de notre ville, nous avons évoqué la personnalité originale de l'écrivain nîmois et uzétien, François Larnac dont une pièce fut jouée avec succès en 1801, dans cette salle que vous connaissez et qui venait justement d'être ouverte au public.

Les Larnac, fixés d'abord à Uzès, puis à Nîmes, étaient comme beaucoup de protestants, de grands négociants en bas de soie et gilets brodés (c'étaient les plus jolies industries de notre ville). Non seulement ils exportaient leurs marchandises jusqu'en Amérique, mais ils armaient les bateaux qui devaient transporter celles-ci, ainsi que le prouve une note de Choiseul, conservée aux Archives de Praviel.

François Larnac naquit à Nîmes, en 1760 de l'union d'un de ces négociants gardois avec une demoiselle de Villas. Il était d'une santé délicate. Était-ce à cause de cet état précaire ou ressentait-il les premières atteintes de ce mal du siècle qui devait exercer ses ravages au début du XIX^e ? Possédant le privilège de la fortune, il se crut toujours né malheureux, et comme pour confirmer la justesse de ces dispositions mélancoliques, il perdit son père prématurément.

Sa mère chérissait ce fils unique qui était un enfant caressant, d'un esprit vif et primesautier, d'un caractère plein de fantaisie. Comme il était né fragile, elle chercha surtout à le protéger contre les difficultés, à lui éviter toute peine matérielle, ne se rendant pas compte qu'elle lui rendait ainsi un mauvais service. Il prit donc l'habitude d'une nonchalance qui confinait à la paresse en ce qui touchait à la vie pratique et aux occu-

pations manuelles ; par compensation son esprit se développait d'une façon d'autant plus précoce, montrant les dons d'une brillante imagination « mais, écrit son fils, privée de modération et de but, la sève se perdait en efforts inutiles, en créant des images presque fantastiques ».

Pourtant lorsqu'il eut atteint quinze ans, sa mère voulut parfaire une éducation qui avait été trop souvent livrée à la fantaisie. Elle le retira du Collège de Nîmes où il avait commencé ses études classiques pour l'envoyer à Genève. Il semblait que dans cette ville sévère et disciplinée, il eût dû apprendre la méthode qui lui avait manqué jusqu'alors. Hélas ! il n'eut pas de chance et tomba chez un maître de pension genevois qui prodiguait à ses élèves un enseignement superficiel et incomplet. Pourtant, il se développait par lui-même au moyen de grandes lectures, achetait de nombreux livres, avant tout ceux de Voltaire et de Rousseau dont plusieurs éditions successives formaient le fondement de la bibliothèque de 2.000 volumes qu'il devait posséder plus tard. Qu'on se représente l'atmosphère de Genève à cette époque, avec la présence fréquente des philosophes, tout ce qui circulait dans les propos des habitants de la ville sur leurs faits et gestes, sur leurs paroles ou leurs pensées et tout ce qu'en pouvait tirer un jeune homme d'esprit ouvert, pénétrant et observateur. Il devint leur disciple enthousiaste adoptant leurs idées de tolérance et de liberté.

A dix-huit ans, François Larnac se rend à Ferney pour y assister aux représentations du théâtre voltairien. Les scènes nous en paraissent maintenant pâles et froides, mais pour le spectateur de ce temps, Voltaire était l'héritier et l'égal de Corneille et de Racine. Un jour, le jeune homme voit jouer à Ferney, *Zaire* avec Lekain. A l'une des réparties d'Orosmane : « *Zaire*, vous pleurez ! », Voltaire, dit-il, s'élança de la loge d'avant scène qu'il occupait, franchit à pas précipités la distance qui le sépare de l'acteur, se jette à son cou, l'accable de caresses en lui prodiguant les témoignages les plus bruyants de son admiration, le proclame prince des tragédiens, tandis que le public se répand en applaudissements convulsifs et fait à l'auteur et à son interprète une ovation triomphale.

Ce soir-là, François Larnac, sentit naître en lui une vocation d'auteur dramatique.

On le fit pourtant revenir à Nîmes, et afin qu'il fût capable d'exercer une profession honorable, Madame Larnac, après avoir pris conseil de certains de ses parents, décida de l'envoyer faire son droit à Montpellier. Mais il n'eut pas plus de chance qu'à Genève et n'y trouva pas un professeur plus sérieux. La leçon se passait généralement à commenter les nouvelles du jour. Cela n'empêchait pas le professeur à la fin du temps prescrit, de remettre à ses élèves, un diplôme de licencié en droit, conçu en termes pompeux. François Larnac revint donc à Nîmes, muni de son diplôme. C'est alors un garçon d'aspect insouciant, connu pour ses bonnes farces ; mais sa gaité est coupée d'accès de mélancolie, comme sa nonchalance est emportée par des élans impétueux auxquels peu résistent. Pour l'initier à la procédure, on le place chez un procureur, mais il ne peut s'habituer au langage barbare qu'on l'oblige à employer, ni aux mœurs de cette officine. Il ne rêve que de poésie. Ses amis, Alexandre Pieyre, Rabaud Saint-Etienne et plus tard Boissy d'Anglas auxquels il montre ses essais, l'admirent et l'encouragent et il décide de se consacrer, à la littérature ; pourtant il plaidera de temps à autre.

La Révolution éclate, il l'accueille avec enthousiasme et salue l'avènement de la liberté annoncée par les philosophes. Son idéal restera d'ailleurs la monarchie constitutionnelle la plus libérale. Les passions généreuses de son temps le soulèvent et en particulier, cet amour pour la patrie, confus jusqu'alors et qui se manifeste avec d'autant plus de force qu'on sent la terre natale menacée. Et il commence à écrire une tragédie intitulée « Thémistocle » où est exalté ce sentiment.

En 1791, il se maria à Uzès où sa famille avait joué un rôle autrefois, et géré, en particulier, les intérêts du duc. Il épousa Mlle Verdier de Serviès ; celle-ci, issue d'une bonne famille possédait des qualités solides, mais elle ne sut jamais comprendre la nature originale de son mari.

Uzès, dressant sur une éminence, en un espace restreint, son donjon ducal et ses tours comme autant de témoins de son histoire, conservait une société extrêmement cultivée et affinée. L'Amiral Brueys, le Comte de Dammartin, Antoine Allut l'encyclopédiste, se groupaient autour de la charmante Mme Verdier

Allut, sœur de ce dernier. C'était une poétesse d'une inspiration grave et élevée (auteur des Géorgiques du Midi) et une mère dévouée à ses devoirs. Mme de Bourdic, autre poétesse aimable, pleine d'entrain et de gaieté, faisait chez elle de fréquentes apparitions. « Seule Verdier est une Muse, disait-elle, nous ne sommes que des Musettes ». François Larnac était parent par sa femme de Mme Verdier Allut pour laquelle il montrait beaucoup d'admiration ; il devint donc un membre assidu de ce cénacle où il était aimé et fêté.

Mais la Convention succédait bientôt à la Législative, dominée par la Montagne extrémiste. Les premières menaces de la Terreur se firent sentir avec l'arrestation d'Antoine Allut. Sa sœur qui avait perdu récemment son mari et une fille, dans une course poignante, l'accompagna à Paris pour le défendre, sans réussir à le sauver.

C'était la condamnation de tous les modérés, les Girondins. Le séjour à Nîmes et à Uzès devenait malsain pour François Larnac. Il alla se réfugier à Bellegarde où il possédait une propriété. Il y vécut d'abord assez tranquille, mais un jour, il vit arriver une troupe formée de sans culottes qui lui dirent d'un ton menaçant : « Citoyen Larnac, il faut nous donner des preuves de votre bonne volonté. Vous êtes garde national. Un aristocrate se cache dans la forêt voisine. Vous allez vous mettre à notre tête et nous aider à le ramener, sinon vous serez suspect vous même ». Voilà François Larnac consterné, car il entretenait les plus excellents rapports avec ses voisins ; retrouver, arrêter cet homme, c'était le livrer au bourreau, refuser, c'était se condamner lui-même. Il se mit donc à la tête du détachement, et comme il marchait, dans son imagination fertile, naissait une idée dont l'exécution n'était pas sans danger pour lui : « Nous ne sommes pas des voleurs leur dit-il, pourquoi aller à pas de loup et à la débandade ; notre place est dans les rangs, le tambour battant devant nous ». — C'est vrai, c'est vrai, s'écria-t-on. « On serra les rangs, en avançant tambour battant. On ne trouva personne mais on revint enchanté de cette promenade martiale.

Deux ou trois traits de générosité de ce genre devaient désigner François Larnac aux fureurs du tribunal révolutionnaire,

et il aurait eu de la peine à sauver sa tête si le coup d'Etat du IX Thermidor ne l'avait délivré.

Il rentre alors à Uzès. Il nous semble maintenant que pour les modérés, tout danger devait être écarté. Malgré le coup que leur avait porté cet évènement, on se rend compte que les extrémistes sont en réalité bien résolus à maintenir leur dictature sanglante. François Larnac se jette dans la mêlée, et bien qu'on l'ait averti que des hommes, portant des armes cachées sous leurs vêtements, et décidés à s'en servir se trouvent dans le temple de l'Etre suprême, il y prononce un discours enflammé dont l'influence est décisive, rarement semble-t-il la modération et la paix ont été défendues avec autant de véhémence.

La volonté populaire, écrit Louis Barthou dans son ouvrage sur le IX Thermidor, libérée de l'oppression que le Triumvirat, les Jacobins et la Commune exerçaient sur elle, se prononça avec une telle force unanime qu'il fut impossible de ne pas lui obéir. C'est parce qu'un certain nombre de Français eurent le courage comme François Larnac, d'exprimer tout haut à la tribune ce que la grande majorité des concitoyens murmuraient tout bas que cette volonté populaire prit une force irrésistible.

Le poète a donc connu dans sa petite ville, un triomphe de bon aloi ; l'enthousiasme galvanise ses forces de travail, et il termine Thémistocle.

Il part alors pour Paris afin d'y faire connaître sa pièce, et il y passera un an. Nous le voyons à cette époque, sur son portrait, cravaté haut, d'une fine mousseline blanche, avec un long visage d'une grande dignité et un regard plein de douceur. Il est extrêmement bien reçu dans les cercles littéraires de la capitale, car il a le don d'inspirer la sympathie partout où il se montre. Certes son ardeur méridionale étonne un peu, et ce n'est pas sans une nuance d'ironie parisienne que le critique Despaze l'évoque :

L'impétueux Larnac, ardent, échevelé
L'œil en feu, le teint pâle et debout sur un socle
En accents convulsifs, exhale Thémistocle.

Il se lie avec Legouvé, Luce de Lancival, St-Lambert. Lebrun, le poète, connu pourtant, pour son mauvais caractère, l'accueille souvent chez lui et l'appelle son fils. Il noue une particulière amitié avec Daru qui est de Montpellier et commence une

belle carrière administrative. Il leur montre Thémistocle et reçoit leur approbation. Cette pièce qui a la singularité de ne pas parler d'amour et de ne pas comporter de rôle de femme est acceptée par l'Odéon où joue à cette époque la troupe de la Comédie française. Elle exalte l'amour de la patrie et répond à certains des sentiments les plus profonds de la foule à cette époque, on est tout près des départs de volontaires, de l'épopée des soldats de l'an II. Le II Ventose an VI, Bonaparte assiste à sa première représentation, avec François de Neufchâteau dans une loge grillagée ; la pièce est jouée plusieurs fois avec succès.

François Larnac, ses amis sont persuadés que Thémistocle ne représente qu'un brillant début et que des œuvres maîtresses confirmeront plus tard les promesses de celle-ci. Daru lui propose de se joindre à cette suite d'écrivains et de savants qui va accompagner Bonaparte en Egypte. S'il accepte, il trouvera là un nouveau stimulant, il sera connu, lancé, sa fortune est faite. Il refuse, un peu par nonchalance, mais surtout pour remplir ses devoirs de père de famille.

Il rentre donc dans son pays. Il connaît un dernier triomphe à Nîmes. La municipalité de la ville a eu des échos des succès à Paris d'un Nimois. Après certaines hésitations du Préfet pour donner son autorisation à une pièce qui parle de liberté — et la censure est alors très sévère — Thémistocle est jouée le 18 Décembre 1801. Un public extrêmement nombreux est accouru ; enthousiasmé, il fait à l'auteur une ovation en lui jetant des fleurs tressées en couronnes.

Puis, il rentra à Uzès. « Il aurait dû habiter Paris, écrit son fils. Dans une ville de province, étreinte par les nécessités d'une vie triviale, comment l'imagination pourrait-elle s'élaner et vivre dans les hautes régions de la poésie ». Je ne sais si la petite ville lui offrit un cadre vulgaire. Je ne le crois pas ; plusieurs de ses anciens commensaux avaient disparu dispersés par la tourmente (l'amiral Brueys avait repris du service et devait mourir à Aboukir sur son vaisseau amiral). Mais il retrouvait Mme Verdier Allut plus seule après ses deuils et retirée à la campagne, et attirant encore une société choisie. Il lui resta jusqu'à la fin entièrement fidèle. Il retrouvait seulement à Uzès les réalités du foyer et les soucis du père de famille.

Son ménage d'abord. Lui, c'était un poète et un grand distrait, il vivait intérieurement parmi les fictions qu'il créait, entraîné par une imagination fantasque dans un monde où personne ne pouvait le suivre et dans celui qui était visible à tous, exposé aux pires mésaventures. Elle était de bonne famille et de bonne éducation mais terriblement prosaïque. Elle ne badinait pas avec la vie pratique et sans cesse tirait son mari de ses rêveries pour le ramener brusquement en contact avec les aspérités de la vie réelle.

Puis, il était très absorbé par son rôle de père de famille, père très tendre et dévoué à ses deux enfants son fils Emile Larnac qui devait devenir Conseiller à la Cour d'Appel de Nîmes, sa fille Delphine, qui fut plus tard Mme François Verdier et notre arrière grand'mère. Or les temps étaient difficiles. Dans les lettres de cette époque, on se plaint, on gémit ; les fortunes ont été en partie détruites par la Révolution et sur ce qui en reste Napoléon réclame de très lourds impôts. Comme M. le Professeur Latzarus vient de le signaler dans sa savante communication on est frappé de voir combien à part les exceptions éclatantes de Châteaubriand et de Mme de Staël, il y eut peu de talents à cette époque. Beaucoup d'hommes de valeur étaient morts dans les prisons de la Terreur ou aux armées. Quant aux autres, ils étaient occupés à se défendre et à reconstituer les débris de leur fortune.

« Mes moyens sont devenus médiocres » écrit François Larnac. Il est d'autant plus désarmé qu'autrefois la question matérielle ne comptait pas pour lui. Il a à gérer plusieurs propriétés (dont le Mas des Briques, situé à 1 km. d'Uzès, propriété où il séjourne et d'où il écrit des lettres). Mais, il le reconnaît, il ne comprend rien à l'agriculture ; ses domestiques le constatent vite et trompent leur maître. Pendant que le poète luttait ainsi contre des difficultés pour lui inextricables, ses œuvres restent inachevées dans ses tiroirs.

Un autre obstacle pour lui, c'était justement cette nature enthousiaste et mobile, cette fougue qui se transformait en découragement, ce tempérament fantaisiste qui ne pouvait s'astreindre à aucune discipline ; et par opposition cette forme froide qu'il avait choisie et qui correspondait peut-être à certains de ses goûts, mais pas à sa vraie nature.

Au fond, avec sa mélancolie, sa fougue, son ardeur, c'était un romantique avant l'heure. Au contraire, dans cette bataille entre deux générations d'écrivains, François Larnac prend partie contre la plus jeune des deux. Il a inspiré ses sentiments à son fils qui en plein romantisme écrivait à propos des chefs de la nouvelle école : « Ainsi l'affectation de trivialité qui dans les productions de certains d'entre eux défigurent le noble caractère de notre idiome, l'obscurité germanique substituée par leur influence à l'admirable limpidité du langage dont nos pères étaient si fiers, l'extravagance délirante de leurs conceptions dramatiques, outrage scandaleux au bon goût, aux convenances et à la morale même, en un mot, un mépris insensé des règles admises par les plus grands génies ; tout ce déplorable désordre est en ce moment en crédit et exerce sur la généralité des lecteurs les capricieuses tyrannies de la mode ».

Voilà le romantisme condamné par un partisan des classiques. Il est vrai que ces jeunes littérateurs tombaient dans les outrances les plus blâmables. Un jour, devant François Larnac, déjà âgé, l'un d'eux ne déclarait-il pas que Racine était rococo — Rococo, s'écria le poète, c'est-à-dire que vous le jugez usé, vieilli ; dites donc aussi que l'Apollon du Belvédère est rococo ; osez plus, le soleil, voilà six mille ans qu'il nous éclaire, dites qu'il est rococo lui aussi ! ».

Et pourtant nous croyons que dans les principes de l'école nouvelle, il aurait pu trouver la libération de ses facultés imaginatives qui n'ont jamais pu prendre leur essor.

Quand l'Académie de Nîmes se reconstitua sous le nom d'Académie du Gard, François Larnac fut nommé comme Boissy d'Anglas et Alexandre Pieyre, membre ordinaire non résidant. Il fit certaines communications et lut une fois un poème qu'il avait composé sur la mort de Rotrou, qui avait sacrifié sa vie pour soigner des pestiférés.

Il ne faut pas croire, parce que François Larnac apparaissait à ses concitoyens comme un aimable original, un rêveur éveillé, qu'il en fût moins considéré pour cela ; c'était un homme influent et fort respecté. Il fut maire d'Uzès, chef de district. Occupant des postes qui nécessitaient surtout du dévouement et du désintéressement, il recevait beaucoup de solliciteurs. A

cause de sa grande bonté, ceux qui venaient lui demander son aide étaient accueillis avec un cœur compatissant et il déployait en leur faveur, une activité, une persistance qu'il n'eut jamais pour ses intérêts propres.

François Larnac, sous l'influence des philosophes, avait été dans sa jeunesse, très voltairien d'idées, mais plus tard, il se mit à lire les Evangiles. Il ne parlait guère des expériences qu'il tirait de ses lectures, mais sa vie en prit un nouveau rayonnement. Il mourut en 1840, à l'âge de quatre-vingt ans.

« Qui ne sent, écrit son fils, en racontant sa vie, que tout cet ensemble révèle une haute destinée littéraire compromise, étouffée dans l'œuf, qui ne déplorerait l'avortement de richesses qu'une si heureuse organisation avait promise ? ». En effet, il est attristant de considérer une intelligence qui ne réussit à former ni à mûrir ses fruits ; pourtant François Larnac, avec la vie cachée de son imagination, ses élans, ses ardeurs qui aboutissent à des pièces inachevées, paraît plus humain encore. Combien d'esprits distingués, combien de nature d'artistes ont été ainsi usés par la vie.

Certes, un esprit supérieur, une personnalité puissante et géniale s'imposent toujours. D'autre part, ainsi que le remarquait Jacques Chardonne, dans un de ses ouvrages, des êtres qui possèdent toutes les ardeurs et toutes les idées des créateurs sont dénués de cette vigoureuse faculté de synthèse qui aboutit à l'œuvre, ils doivent donc renoncer à produire. Mais, entre ces deux extrêmes, chez des hommes auxquels leur talent permettrait d'arriver par leur œuvre au succès, à la célébrité, et d'exercer une influence, combien grande est la part des hasards favorables ou défavorables dans leur vie. — Ainsi que le remarque le romancier dont nous parlions, il faut, un ensemble de circonstances tout à fait exceptionnelles pour former un écrivain et qui donne ce qu'il promet.

Il faut que l'homme ne soit pas trop pauvre — car la misère étoufferait l'épanouissement de ses dons, — pas trop riche — il manquerait alors d'un aiguillon utile et presque indispensable pour fournir le grand effort de l'enfantement de l'œuvre, — ni trop satisfait de la vie. Il ne lui faut pas être absorbé par

les travaux d'une profession qui prenne le meilleur de lui-même ou par les soucis du père de famille dans une époque difficile.

Pour François Larnac, peut-être aurait-il suffi de ce peu de chose — que sa mère fut une éducatrice plus ferme, que sa femme se fut montrée capable d'entourer cet homme qui doutait souvent, d'une atmosphère de confiance et de paix dont il avait besoin — que ses amis dont il sollicitait l'avis en leur montrant ses essais, pussent voir et lui dire qu'au lieu de prendre pour modèle des écrivains très grands mais qui ne lui ressemblaient pas, il eut mieux fait de trouver une forme à lui traduisant à l'extérieur les mouvements spontanés de son imagination. Alors, ainsi que l'écrit l'auteur de l'Histoire littéraire de Nîmes, Nicolas, peut-être notre pays aurait-il possédé un grand écrivain de plus.

La Vie Romanesque

de l'Homme

qui fit arrêter le Roi de France

par

M. Marcel Fabre

Dans les premiers jours de janvier 1817, arrivèrent à Mâcon, pour y tenir garnison, les trois bataillons de la Légion départementale des Hautes-Alpes venant de Gap. Dans l'équipe que le maître tailleur de ce corps de troupes avait sous ses ordres, se trouvait un ouvrier commissionné, Nicolas, Séverin Maërgesse, un homme ayant dépassé la cinquantaine, de forte stature, boitant de la jambe gauche, dont le visage piqué de petite vérole et aux traits énergiques était surmonté d'une abondante chevelure ébouriffée. Il était accompagné d'une femme d'environ quarante ans, Christine Mencke, une allemande avec laquelle il vivait maritalement, un laideron de forte carrure, dont l'accent tudesque très prononcé décourageait rapidement ses interlocuteurs tant il rendait sa conversation presque inintelligible. Elle exerçait les fonctions de cuisinière de la table des officiers.

Le couple s'installa chez un corroyeur du quai de la Saône, un sieur Vialet qui ne l'hébergea que peu de temps, car, fin février, Maërgesse ayant résilié son engagement d'ouvrier tailleur de la Légion des Hautes-Alpes, élut domicile dans le village de Charnay près de Mâcon pour y exploiter en association avec un sieur Dumoulin une distillerie de sarments. On ne sait trop quel produit alcoolique il pouvait bien extraire de ce bois sec. Sans doute rien de bien convenable à un négoce prospère car l'entreprise n'eut qu'une existence éphémère ; au bout de six mois l'association fut dissoute et la distillerie ferma ses portes.

Le faux ménage Maërgesse revint alors à Mâcon où il loua meublée une modeste maison située dans la rue Municipale. Taciturne et soupçonneux, Maërgesse vivait là dans un isolement quasi absolu, sortant peu, s'abstenant de paraître dans les réunions, indifférent aux événements politiques, ne recevant aucun journal, ne s'enquérant pas des nouvelles, n'allant jamais au café. On ne lui connaissait d'autre relation qu'un ancien maire de la ville révoqué par la Restauration, un nommé Goyon, dit Goyon-la-Nation. Nul dans son voisinage ne s'inquiétait de lui. On respectait son isolement, on s'était accoutumé de sa misanthropie le tenant pour une victime des temps troublés traversés depuis 1789, pensant qu'il vieillissait sous le poids de malheurs peut-être immérités.

On le voyait tous les matins sur le pas de sa porte occupé à fendre du bois dont il faisait de menues bûchettes et à pétrir dans un mortier de la pâte dont sa compagne Christine fabriquait des gâteaux secs qu'elle vendait sur un éventaire installé à la fenêtre du rez-de-chaussée. Les jours succédant aux jours s'écoulèrent ainsi dans cette existence volontairement effacée et la soixantaine sonna pour Maërgesse. Un jour de printemps, en 1823, il fut abordé par le domestique d'un vieux gentilhomme du voisinage qui lui proposa de faire office de lecteur auprès de son maître, un ultra-royaliste endurci devenu presque aveugle. L'offre agréa à Maërgesse qui désormais chaque jour, après avoir fendu son bois et pétri sa pâte, se rendit chez le vieux royaliste pour lui faire la lecture de la *Gazette de France* et de la *Quotidienne* dont les virulents articles couvraient de malédictions, malgré le temps écoulé, Montagnards et Jacobins ainsi que le Bonaparte usurpateur, ces artisans de tous les maux que la France avait souffert. Imperturbable, sans laisser percer le moindre sentiment d'approbation ou d'improbation, Maërgesse lisait tout cela d'une voix monotone. Au bout de quelques jours il se permit d'observer que peut-être il y aurait quelque intérêt à connaître ce que les journaux de l'opposition pensaient des événements et des diatribes royalistes. Le gentilhomme ne rejeta pas la suggestion et après en avoir pesé le pour et le contre il accepta de s'abonner au *Constitutionnel* et à la *Minerve* mais à la condition qu'après leur lecture ces feuilles impies ne souilleraient pas plus longtemps sa demeure

et seraient immédiatement brûlées. Désormais, Maërgesse, après avoir lu les gazettes gouvernementales, passa avec son indifférence coutumière à la lecture de celles hostiles aux Bourbons et puis les livra aux flammes.

Quand vint l'automne, le gentilhomme s'étant plaint de l'abandon dans lequel se trouvait le parc de sa maison de campagne, Maërgesse insinua qu'il avait « remué la terre » sous la direction d'un paysagiste anglais et qu'il était à même de remettre ce parc en état. Son offre fut acceptée et il s'installa dans la résidence campagnarde du vieux bonhomme où il se mit à l'ouvrage. Bien logé, bien nourri, il fit tracer par une équipe de terrassiers des allées, dresser des monticules, creuser des canaux d'irrigation, aménager des perspectives, tout cela avec tant d'à propos que le parc prit bonne tournure. Quand vint l'hiver, son ouvrage terminé, il rentra à Mâcon et reprit ses occupations habituelles. Il ne devait pas les continuer pendant bien longtemps. Tombé malade il s'alita. Son état empira rapidement. Le 11 avril 1824, sur le matin, il trépassa. Le même jour, dans l'après-midi, Christine Mencke, sa compagne, se présenta à la mairie et déclara à l'employé chargé de dresser les actes de l'Etat-Civil, que pour obéir à la recommandation expresse de Maërgesse elle devait faire connaître, que ce nom de Maërgesse n'était pas le véritable nom de son compagnon qui s'appelait en réalité, comme elle l'articula dans son mauvais français avec son accent allemand très prononcé : *Jean-Baptiste Troué* natif de *Menoue*, ce qu'inscrivit l'employé sur l'acte de décès. Après quoi il leva vers Christine Mencke un regard interrogateur. L'Allemande se penchant vers lui précisa du mieux qu'elle put : « Oui, *Troué*, celui qui a fait arrêter le roi Louis XVI à Varennes ».

Ainsi donc Maërgesse qui depuis plus de sept ans vivait à Mâcon dans l'isolement, Maërgesse l'ouvrier tailleur, le distillateur de sarments, le pétrisseur de pâte à gâteaux secs, le lecteur de gazettes chez un vieux chouan, le jardinier paysagiste, n'était autre que Jean-Baptiste Drouet l'ancien maître de poste de Sainte-Menhould, cet obscur paysan de l'Argonne qui, dans la nuit du 21 juin 1791, avait tendu à Varennes l'embuscade dans laquelle était venue buter la berline qui transportait à

Montmédy Louis XVI et sa famille, Drouet qui, par ses soupçons sur l'identité des voyageurs et par son initiative de se lancer à leur poursuite, avait ouvert à l'infortuné monarque la voie de l'échafaud et précipité ainsi la marche de la Révolution. Quelles étapes l'avaient donc conduit à cette fin obscure à Mâcon ? Les parcourir c'est aborder le récit d'une existence véritablement romanesque.

**

Quand le 22 juin 1791 à trois heures du matin, à Varennes dans la maison de l'épicier Sauce, procureur de la commune remplaçant Georges le maire absent qui siégeait à l'Assemblée Nationale, le voyageur de la berline qu'il avait arrêtée dans sa marche eut reconnu qu'il était bien le roi Louis XVI, Drouet s'empressa de regagner Saint-Menehould avec son ami Guillaume qui l'avait secondé dans son entreprise, pour rendre compte de l'événement au corps municipal. A 8 heures, la famille royale escortée par la Garde Nationale de Varennes prit le chemin du retour à Paris. Drouet et Guillaume se portèrent à cheval à sa rencontre et se mirent à la tête du cortège jusqu'au-delà de Sainte-Menehould, puis prenant les devants poursuivirent leur route sans arrêt jusqu'à Paris. Ils y parvinrent le 24 juin. Leur premier soin fut de se rendre à l'Hôtel de Ville où le Conseil Général de la commune siégeait en permanence. Ils furent accueillis avec enthousiasme et une délégation les conduisit à l'Assemblée Nationale. Le Président de la séance, Alexandre de Beauharnais, donna la parole au citoyen Dacier chef de la délégation municipale qui s'exprima en ces termes : « Le Conseil Général de la commune présente à l'Assemblée Nationale les citoyens qui se sont opposés avec tant de courage et tant de succès au passage du roi et de la reine près des frontières. Autrefois la ville de Paris eut regretté qu'ils ne fussent pas nés dans son sein, mais aujourd'hui que les Français sont frères, lorsque l'un des citoyens de l'Empire fait une bonne action, la gloire en rejaillit sur toute la famille. Voici M. Drouet, maître de poste à Sainte-Menehould, qui le premier ayant cru reconnaître le roi et la reine, a pris le parti de courir à leur suite. Voici M. Guillaume, son camarade, qui accourut en même temps que lui et qui, de concert avec lui, prit des mesures

pour arrêter le passage des voitures suspectes. M. Drouet demande à l'Assemblée la permission de lui présenter le récit de ce qu'il a fait dans cette circonstance ».

Le Président donna la parole à Drouet. Très à l'aise, ce paysan de l'Argonne gagna la tribune. Sans aucune émotion, en termes nets et précis, mais non sans quelque rudesse de langage et des gestes énergiques, il entama son récit allant droit de l'avant, l'émaillant par endroits de détails pittoresques et par un souci évident de modestie placant sur le même plan que lui son ami Guillaume. Il termina par ces mots : « Ayant ainsi rempli notre devoir, nous retournâmes chez nous au milieu des félicitations de nos concitoyens, et nous sommes venus déposer dans le sein de l'Assemblée Nationale l'hommage de nos services ». Son succès fut énorme : un véritable triomphe. Le Président qui l'avait écouté debout lui adressa ce compliment : « L'Assemblée Nationale vous a reçus avec cet enthousiasme qu'elle doit à des citoyens qui ont montré un zèle et un dévouement aussi généreux, à des hommes qui, peut-être, ont préservé la France entière d'une guerre désastreuse. Si la commune de Paris regrette que vous ne soyez pas nés dans son sein, la nation entière vous réclame ; c'est la France que vous avez sauvée, et l'Assemblée Nationale s'engage à récompenser les services que vous avez rendus à la Patrie ; elle vous donne l'assurance de la satisfaction la plus parfaite, et elle vous invite à assister à la séance ».

Le lendemain de cette triomphale réception de Drouet et de Guillaume par l'Assemblée Nationale, la famille royale fit son entrée dans Paris. Une foule immense et silencieuse se pressait sur son passage. Elle regagna les Tuileries qui désormais furent pour elle jusqu'au 10 août 1792, comme une prison. La royauté était morte dans l'humiliation meurtrière de ce retour de Varennes et Drouet pouvait se vanter d'être l'auteur de ce drame poignant, l'auteur fêté et comblé d'honneurs. Le 26 juin, toujours flanqué de Guillaume, il fut reçu au club des Amis de la Constitution siégeant aux Jacobins qui leur décerna une couronne civique et leur assura un logement convenable. Le 27 ils se rendirent à l'Hôtel de Ville en voiture, escortés par un bataillon de la Garde Nationale précédé de la musique. Le Conseil municipal leur décerna, lui aussi, une couronne civique,

leur constitua une garde d'honneur, vota la frappe d'une médaille commémorative et leur remit à chacun une épée. Le maire Bailly posa la couronne sur leur tête et les reçut à sa table. A leur résidence respective affluèrent des bouquets, des lettres de félicitations, des vers et des chansons de circonstance. Des représentations furent données en leur honneur à l'Opéra et dans presque tous les théâtres. Le portrait de Drouet fut gravé à des milliers d'exemplaires que les colporteurs répandirent dans toute la France en même temps que son récit fait à l'Assemblée Nationale de l'événement dont il était le héros. Cependant à Sainte-Menehould on était impatient de le voir revenir et, le 7 juillet, les officiers municipaux lui adressaient cette lettre :

« Illustre concitoyen. Nous attendions avec la dernière impatience la lettre que vous nous avez écrite le 2 confirmative de tous les grands sentiments que nous n'avons cessé de remarquer en vous et qui vous distinguent tant aujourd'hui. Oui, notre ville est enorgueillie de vous avoir donné naissance ; oui, votre nom à jamais célèbre en décorera les fastes. O vingt-unième jour de juin et nuit qui l'a suivi ! Epoque mémorable autant que fortunée de la gloire de nos deux immortels concitoyens ! De quel éclat aussi nous environnez-vous, nous et nos chers habitants ! Echappez bientôt s'il vous est possible, digne amant de la patrie, aux embrassements de tant de milliers d'hommes attachés à son culte enchanteur, et venez recevoir dans les murs d'une ville, dont tous les cœurs lui sont aussi dévoués, les tendres caresses de frères qui vous sont pour toujours unis ».

Il fallut enfin s'arracher aux délices de la popularité parisienne et répondre à cet appel pressant des édiles de Sainte-Menehould. Drouet et Guillaume regagnèrent leurs pénates où les accueillirent les embrassades promises de leurs concitoyens, dans l'attente des récompenses annoncées par l'Assemblée Nationale. Elles se faisaient trop attendre au gré de certains si l'on en juge par cette lettre du 18 juillet adressée par un habitant de Verdun à l'Assemblée Nationale : « Pourquoi les deux citoyens qui ont arrêté Louis XVI, Drouet et Guillaume son compagnon, ne sont-ils pas encore récompensés ? On pense qu'ils ont tiré la patrie d'un grand danger ; si ce n'est pas là de la gloire, ce n'était pas la peine de détruire l'honneur cheva-

leresque français. Vous laisserez subsister cet honneur misérable, tant que chez un peuple amoureux d'éclat et de renom vous ne substituerez point à des chimères honorifiques que vous voulez détruire, les récompenses d'estime et d'affection publiques que vous devez créer. Après une grande action où brille autant d'intelligence que de courage, ces deux vertueux hommes sont retournés modestement dans leurs foyers. Leur âme ne s'est donc point démentie, elle est restée grande. Que le peuple français appelle Drouet et Guillaume à des fonctions importantes. Ont dit qu'ils ont servi tous les deux dans l'armée de ligne. Tant mieux ! C'est dans l'armée qu'il faut leur donner un poste d'éclat. On sera bien sûr que ces officiers là ne trahiront pas la patrie, qu'ils prêteront le serment de bon cœur, et que leur présence inspirera aux soldats qu'ils commanderont une confiance à toute épreuve ».

La récompense promise fut enfin accordée non sans une vive opposition de la droite de l'Assemblée Nationale dans la séance du 18 août. Mais elle ne fut pas celle envisagée par l'habitant de Verdun dans sa lettre. Drouet et Guillaume bien qu'ils aient l'un et l'autre servi dans un régiment de dragons ne furent pas promus officiers. A Drouet l'Assemblée accorda une somme de trente mille livres et à Guillaume de dix mille livres, cependant que Sauce en recevait vingt mille et d'autres habitants de Varennes, Leblanc, aubergiste, son frère Paul, orfèvre, Thévenin le greffier du Juge de Paix, Justin Georges capitaine des grenadiers de la Garde Nationale, le fils du maire, Mauger, chirurgien, en recevaient chacun six mille. Il se passa alors cette chose extraordinaire : les citoyens de Varennes signèrent une déclaration collective protestant contre toute récompense pécuniaire qu'ils jugeaient humiliante, estimant qu'ils n'avaient accompli que leur devoir de bons Français en contribuant à l'arrestation de Louis XVI et ils abandonnaient à la ville soit en totalité soit en partie la somme qu'on leur avait allouée. Georges, le fils du maire député, écrivit au Président de l'Assemblée Nationale, le 21 août, qu'il abandonnait trois mille livres pour l'habillement de la Garde Nationale et trois mille livres pour la fondation à Varennes d'une école gratuite. Drouet et Guillaume ne firent point tant de façons. Ils empêchèrent l'un ses trente mille livres, l'autre ses dix mille, ce qui fit dire à un mauvais

plaisant parlant de Drouet, que pour un postillon c'était là un beau pourboire. Ils jugèrent même que l'aubaine n'était pas suffisante et, reprenant le chemin de Paris, ils se présentèrent à la barre de l'Assemblée Législative à la séance du 20 Novembre présidée par Lacépède, pour réitérer l'assurance de leur dévouement à la chose publique et réclamer l'exécution des promesses qui leur avaient été faites par l'Assemblée Nationale Constituante. Ils sollicitèrent d'être admis dans la gendarmerie nationale de leur département en qualité d'officiers. On les écouta avec faveur et leur demande fut renvoyée à l'examen du pouvoir exécutif. Elle ne devait avoir de suite que pour Guillaume qui fut nommé deux mois après lieutenant non pas dans la gendarmerie, mais dans un régiment de dragons, grade qu'il ne porta que pendant quelques semaines car, en butte à l'hostilité des autres officiers en raison de sa participation à l'arrestation du roi, il donna sa démission. Il revint à Sainte-Menehould où il vécut dans l'obscurité. Une tradition locale veut qu'il se soit retiré dans une cabane en bois sur une colline à peu de distance de la ville. On prétend aussi qu'il serait devenu aubergiste. Les renseignements à son sujet font totalement défaut. La seule chose certaine puisqu'elle est attestée par son acte de décès, c'est que le 28 février 1840, il mourut accidentellement en nettoyant le puits de son petit jardin.

Drouet, lui, devait jouer un rôle historique et mener une existence qui lui assura une incontestable notoriété mais l'exposa aussi à de sérieux revers. Peu de temps après avoir sollicité son admission dans la gendarmerie, il renonça à cette ambition pour se consacrer à la politique après un court passage dans la Garde Nationale de Sainte-Menehould comme commandant. Quand fut décrétée l'élection de la Convention Nationale, il présenta sa candidature affichant des opinions nettement antimonarchiques. Le 3 septembre 1792 l'Assemblée électorale de Châlons-sur-Marne l'élut député. Le procès-verbal de l'élection mentionne qu'il se trouvait alors aux armées. En effet, comme officier supérieur de la Garde Nationale il commandait un détachement chargé de surveiller le défilé de Biesmes près de Clermont en Argonne. La victoire de Valmy ayant arrêté l'invasion prussienne, Drouet quitta définitivement l'armée et vint siéger à la Convention sur les bancs de la Montagne. Tout de

suite il y joua un rôle des plus actifs. Nommé membre du Comité de sûreté générale, poste de confiance, il fit partie de la commission chargée d'aller s'assurer des conditions dans lesquelles la famille royale vivait au Temple. La visite eut lieu le 1^{er} novembre. Avec Drouet se trouvaient Chabot, Dubois-Crancé et Duprat. Dans son *Journal*, Cléry, le valet de chambre de Louis XVI qui partageait sa captivité, a rendu compte de cette visite au cours de laquelle, dit-il, Drouet vint s'asseoir insolemment près de la reine qui ne put réprimer un mouvement d'horreur devant ce manque d'égards. Toutefois ni lui ni les autres commissaires ne s'écartèrent d'un large esprit de compréhension dans les questions qui furent posées au roi et Drouet rédigea pour être soumis au Ministre de l'Intérieur un rapport dont on doit reconnaître le caractère tout objectif dans lequel il exposait que les prisonniers n'avaient rien à objecter en ce qui concerne la nourriture et le logement et se bornaient à demander que le montant de la dépense qu'ils pouvaient faire par mois soit fixé afin qu'ils ne s'étendent pas au-delà de cette latitude et qu'on leur fasse parvenir des meubles et du linge à leur usage qui doivent se trouver au Garde-Meuble.

A la séance de la Convention du 11 décembre, Barbaroux donna lecture du projet de l'acte d'accusation de Louis XVI. Certains députés observèrent que dans ce projet ne figuraient pas des faits qui cependant auraient dû être retenus à charge contre le roi. A ce propos Drouet demanda que l'acte d'accusation mentionnât que Louis XVI contrairement à ce qu'il avait prétendu lorsqu'il fut arrêté à Varennes ne devait pas se rendre à Montmédy, mais bien à l'abbaye d'Orval située sur la frontière où l'attendaient ses frères, les comtes de Provence et d'Artois et que pour assurer la réussite de ce projet il devait joindre à deux lieues de Varennes un détachement de hussards allemands qui l'attendaient et à la merci desquels il devait livrer la contrée. L'imputation était toute gratuite. Elle fut rejetée. Le 15 décembre Drouet peu soucieux du plus élémentaire sentiment d'humanité, demanda à la Convention que le décret autorisant Louis XVI à communiquer avec sa famille fut rapporté. Il fut soutenu par Bourdon de l'Oise. La question préalable fut posée et l'Assemblée repoussa la proposition.

Le procès du roi s'engagea. Quand, le 15 janvier 1793, eut lieu le premier appel nominal sur la question de savoir si « Louis Capet ci-devant roi des Français, était coupable de conspiration contre la liberté et d'attentat contre la sûreté générale de l'État », Drouet était absent ayant fait savoir qu'il était **malade**. L'était-il réellement ou bien sa maladie n'était-elle que « diplomatique » ? La question peut être posée en présence de ce passage des *Mémoires* de Dumouriez : « Le général avait pour courrier affidé un honnête et bon homme, nommé Drouet, frère du maître de poste de Sainte-Ménéhould qui avait arrêté le roi à Varennes et qui était un des députés de la Convention et Jacobin ; il le fit d'abord préparer par son frère le courrier et ensuite le fit venir ; il lui peignit avec tant d'énergie l'atrocité de ce crime, que Drouet frappé d'horreur, promit de demander la suspension du procès à la Convention et aux Jacobins. Il ne fallait qu'un membre qui eut le courage d'en faire la proposition pour sauver le roi : personne n'osa... ». Faut-il inférer de ce passage des *Mémoires* de Dumouriez que Drouet aurait promis au général d'intervenir devant la Convention en faveur de Louis XVI et que s'il n'osa pas tenir cette promesse il aurait été néanmoins saisi de scrupules au point d'hésiter un moment à prendre parti dans le procès du roi ? Cela est difficilement admissible. Malade, Drouet, devait l'être réellement le 15 janvier et aussi le 18 quand eut lieu le second vote sur le point de savoir si le cas du roi serait ou non soumis à l'appel du peuple car ce jour il était encore absent de la Convention. Mais il était présent le 17 à cette longue séance permanente au cours de laquelle le sort du roi devait être fixé. Quand vint son tour de parole sur la peine qui devait être appliquée à Louis XVI, il répondit par cette déclaration qui infirme la portée des *Mémoires* de Dumouriez tant elle est l'expression de sentiments passionnés fortement enracinés dans son cœur : « Louis a conspiré contre l'État ; par suite de ses trahisons, Il a fait couler à grands flots le sang des citoyens. Il a ouvert les portes du royaume aux ennemis, qui ont apporté la misère et la mort dans mon pays. Tant d'outrages faits à la nation, qui le comblait de ses bienfaits, ne peut se laver que dans le sang. Je le condamne à mort ». Le 19 janvier à la question : « Sera-t-il sursis à l'exécution du jugement de Louis Capet ? » Drouet répondit : « Non ». Après cela il est bien

difficile d'admettre que Drouet ait eu la moindre hésitation sur l'attitude qu'il devait observer dans le procès du roi. Que Dumas ait fait auprès de lui la démarche dont parlent les *Mémoires*, c'est certain. Drouet en a convenu dans la séance de la Convention du 13 juin 1793 en indiquant qu'il avait immédiatement mis au courant plusieurs de ses collègues. Mais qu'il se soit engagé à intervenir en faveur du roi, en dehors de l'affirmation non contrôlée des *Mémoires*, il n'en existe aucune preuve.

L'exécution de Louis XVI eut cette conséquence politique au sein de la Convention de déplacer la majorité en l'enlevant aux Girondins au profit de la Montagne déterminant ainsi la crise aiguë qui aboutit à la triste séance du 21 juin au cours de laquelle sous la pression de l'émeute, la Gironde fut écrasée. Ce jour-là Drouet se montra violent entre les violents acharnés à la perte du parti modéré.

Peu de jours après cet événement si gros de conséquences, le bruit courut dans Paris que le Dauphin alors confié depuis le 1^{er} juillet à la garde du savetier Simon, avait été enlevé du Temple par des royalistes, Drouet fut désigné avec trois de ses collègues du Comité de sûreté générale pour s'assurer de la présence du Dauphin au Temple. Dans la séance du 7 juillet il rendit compte en ces termes de sa mission à la Convention : « Des malveillants ou des imbéciles se plaisent à répandre le bruit que le fils de Capet s'est évadé et qu'on le porte en triomphe à Saint-Cloud. Quoiqu'il connut l'impossibilité d'une telle évasion, votre Comité de sûreté générale nous a nommés, Maure, Chabot, Dumont et moi, pour constater la présence des détenus. Nous nous sommes transportés au Temple et dans le premier appartement, nous avons trouvé le fils de Capet jouant tranquillement aux dames avec son Mentor. Nous sommes montés à l'appartement des femmes, et nous y avons trouvé Marie-Antoinette, sa fille et sa sœur, jouissant d'une parfaite santé. On se plaît encore à répandre chez les nations étrangères qu'elles sont maltraitées, et de leur aveu, fait en présence des commissaires de la commune, rien ne manque à leur commodité ».

Six jours après, le 13 juillet, Marat était assassiné par Charlotte Corday. En apprenant cette nouvelle Drouet se pré-

cipita au domicile de Marat, chargé par le Comité de sûreté générale de veiller à l'exécution des mesures propres à assurer le châtiment de l'auteur du meurtre. Il arriva à l'instant où l'interrogatoire de Charlotte Corday étant terminé on allait la faire monter en voiture pour la conduire à l'Abbaye. La foule voulut se précipiter sur elle. Drouet la somma au nom de la loi de se retirer. Il accompagna la jeune fille à la prison où il passa la nuit dans sa cellule notant soigneusement les propos incohérents que dans l'exaltation de ses sentiments elle ne cessa de proférer. Le lendemain, rendant compte à la Convention de ce qu'il avait fait, il prononça un pompeux éloge de Marat dans lequel il évoqua « son ombre gémissante qui planait sur la classe indigente dont il fut l'ami et le père » et qu'il termina ainsi : « O toi ! divinité de mon pays, liberté, soutiens, console ce peuple dont on assassine les défenseurs, dirige ses mouvements, empêche que la douleur ne l'égaré lorsqu'on lui dira : « Ton ami est mort ! ». La Convention l'acclama et vota l'impression de son discours. Cette formalité n'ayant pas été remplie immédiatement, le 15 juillet Drouet s'en plaignit au cours de la séance : « Citoyens, dit-il, vous avez ordonné hier l'insertion dans le Bulletin du discours que j'avais prononcé sur la mort de Marat, votre décret n'a pas été exécuté. Je demande le renvoi du rédacteur infidèle qui a commis cette omission ». La Convention le satisfit en ordonnant impérativement l'impression de son discours dans le Bulletin, mais elle ne prononça aucune sanction contre le rédacteur de cette feuille officielle.

Au cours de la séance du 4 septembre, une députation de la section de *l'Unité* ayant demandé la destitution de tous les nobles et prêtres des emplois civils et militaires, ainsi que de sévères mesures contre les agioteurs et les accapareurs et un jugement prompt et définitif contre Marie-Antoinette, Drouet prononça un discours d'une violence inouïe : « Français, dit-il notamment, soyez généreux après la victoire, mais terribles tant que dure le combat. Le jour est venu d'être d'autant plus inflexibles que vous avez été faibles. C'est le moment de verser le sang des coupables... Puisque notre vertu, notre modération nos idées philosophiques ne nous ont servi de rien, soyons brigands pour le bonheur du peuple, soyons brigands... ». Des

clameurs interrompirent cet appel à des mesures terroristes et plusieurs voix s'élevèrent pour demander le rappel à l'ordre de l'orateur. « Ce mot effraye votre vertu, s'écria Drouet. Je ne vous propose pas de faire des actes de brigands, c'est votre justice que je réclame, mais je ne veux pas de demi-justice. Je veux que votre impassibilité brave les calomnies... Vous avez ordonné que les gens suspects soient arrêtés. Je voudrais que vous déclarassiez à ces hommes coupables que si, par impossible, la liberté était en péril, vous les massacreriez impitoyablement ». Un nouveau tumulte éclata qui couvrit la voix de Drouet. Thuriot se dressa frémissant : « Citoyens, s'écria-t-il, ce n'est point pour le crime que se font les révolutions c'est pour le triomphe de la vertu... Loin de nous l'idée que la France soit altérée de sang... Il faut s'armer pour la liberté. Eh bien armons-nous, mais que la loi marche toujours avec nous ». A quoi Drouet levant les épaules répliqua dans un ricardement : « Je demande qu'on ne puisse assommer un Prussien que la loi à la main ». Sur cette réplique ironique il quitta la tribune et nul ne songea à demander la prise en considération de ses propositions terroristes. Mais il n'en continua pas moins à poursuivre son action.

Le 8 septembre, aux Jacobins, il dénonça le Comité de sûreté générale en entier suggérant qu'il fallait le réorganiser car ses membres étaient usés et le réduire de vingt-quatre membres à neuf qui seraient choisis parmi des hommes sûrs et inaccessibles aux séductions liberticides. C'était ouvrir la voie à une épuration dont les violents seraient les bénéficiaires. Robespierre l'engagea à demander sans tarder à la Convention la destitution du Comité et le lendemain Drouet saisit l'Assemblée de sa proposition qui fut adoptée. Ce fut la dernière manifestation de sa vie parlementaire car le même jour il fut désigné comme commissaire à l'armée du Nord avec Isoré et Bar, en remplacement de Delbret, de Colombel et de Letourneur.

Le 15 septembre il quitta la Convention où il ne devait plus revenir, pour rejoindre son poste à Maubeuge. La situation de cette place forte menacée d'investissement par les Autrichiens apparaissait désespérée. Drouet sur la suggestion d'un officier supérieur, le commandant Pinteville son compatriote, décida de

traverser les lignes ennemies pour se rendre avec un groupe de vingt-cinq hommes résolus à Paris, afin de mettre la Convention au courant et lui demander la formation d'une armée de secours. Le 2 octobre à huit heures du soir il se mit en route sous la protection de cent dragons espérant réussir dans sa tentative. Il joua de malchance. Le détachement se heurta à une forte patrouille autrichienne qui ouvrit sur lui un feu nourri. Les chevaux effrayés prirent le galop et Drouet fit une chute dans un petit ravin. Il se remit péniblement en selle sur le cheval d'un dragon qui lui aussi avait été désarçonné. Poursuivi par des hussards hongrois il fut rapidement rejoint, saisi et désarmé. Conduit avec plusieurs autres dragons capturés aux avants-postes ennemis le commandant, le capitaine baron de Stetten, lui déclara qu'il le faisait prisonnier. Quand il eut décliné son nom ce fut une clameur parmi les soldats autrichiens dont certains se précipitèrent sur lui criant qu'il fallait le massacrer sans plus attendre. Le capitaine de Stetten parvint à grand-peine à les calmer en menaçant de faire fusiller quiconque toucherait au prisonnier dont l'archiduc commandant en chef disposerait comme il serait convenable.

Drouet fut conduit à Bruxelles dans la prison Sainte-Elisabeth. Les émigrés présents dans la ville furent très surexcités en apprenant sa présence et réclamèrent son châtimement immédiat. Dans sa prison vint le voir un visiteur de marque, un des organisateurs de l'équipée qui avait eu son dénouement à Varennes, le Suédois Comte Axel de Fersen, cet ami passionné de la reine Marie-Antoinette qui dans son ardent désir d'assurer la sécurité de la famille royale commit dans les préparatifs de son départ des maladresses, telles que le choix de l'immense berline propre à attirer l'attention, qui devaient contribuer à éveiller les soupçons de Drouet lors du relais à sa maison de poste de Sainte-Menehould. Le tête à tête de ces deux hommes dans la prison de Sainte-Elisabeth, dut revêtir un caractère dramatique bien que Drouet ignorât l'identité de son visiteur qui le dévisageait avec des regards gros de colère. Voici comment Fersen a noté la rencontre dans son *Journal* :

« Dimanche 6 Octobre. Drouet arriva à 11 heures. Je fus avec le colonel Hervey le voir dans sa prison à Sainte-Elisabeth.

C'est un homme de 33 ou 34 ans qui serait assez bien de figure s'il n'était un aussi grand scélérat. Il avait les fers aux pieds et à la main. Nous lui demandâmes s'il était le maître de poste de Sainte-Menehould qui avait arrêté le roi à Varennes. Il dit que oui, que c'était lui qui avait été à Varennes, mais que ce n'était pas lui qui avait arrêté le roi. Nous lui demandâmes s'il était sorti de Maubeuge de peur d'être pris. Il dit que non, mais pour remplir une commission dont il était chargé. Il ne voulait jamais ouvrir sa redingote pour ne pas faire voir la chaîne qui prenait du pied droit à la main gauche. La vue de cet infâme scélérat me mit en colère, et l'effort que je fis pour ne lui rien dire à cause de l'abbé de Bimon et du comte de Fitzjames qui étaient avec nous, me fit mal. J'aurais voulu pouvoir lui présenter toute son infamie et les tourments qui allaient la suivre. Je fus fâché de voir qu'il était trop bien logé ; j'aurais voulu le voir dans un caveau humide et infect et dans des souffrances de toutes les minutes, c'est cet infâme scélérat qui est cause de tous les malheurs et de la guerre ». Le mardi 8 octobre Fersen note encore ceci : « Beaucoup de gens avaient été voir Drouet. On débitait même en ville que le bourreau l'avait montré au public assis sur une chaise enchaîné et qu'on avait eu de la peine à empêcher le peuple de le maltraiter ».

Le prince de Cobourg fit interroger Drouet par un jeune secrétaire d'ambassade qui devait devenir un des plus illustres diplomates européens du dix-neuvième siècle : le comte de Metternich. Drouet exposa à sa façon son rôle dans l'arrestation de Louis XVI, s'efforçant de le minimiser en expliquant qu'il avait agi à l'instigation du maître de poste de Châlons qui était venu le trouver à Sainte-Menehould pour lui dire que la famille royale se trouvait dans la voiture qui venait de passer. Il s'était alors porté à Varennes, avait averti ses connaissances et barricadé le pont, mais que c'était la municipalité qui avait procédé à l'arrestation à laquelle il n'avait pris aucune part. Interrogé sur ses votes dans le procès du roi, il répondit qu'il avait voté pour la mort parce qu'il la croyait nécessaire comme celle de Jésus-Christ et il précisa que tout ce qu'il avait fait il le ferait encore. Parlant de la reine il déclara que sa vie tenait à rien, que si les puissances avaient des succès et mar-

chaient sur Paris, sa mort était certaine, et même sans cela il n'en répondait pas. La reine n'était pas maltraitée. Il prétendit que s'étant rendu auprès d'elle à la Conciergerie comme commissaire, l'ayant trouvée enrhumée étendue sur un misérable grabat dans une chambre basse trop humide, il lui avait fait préparer une chambre haute et l'y avait installée, qu'il lui avait fait donner du linge et tout ce qu'elle demanda, qu'il lui avait fait apporter un bon lit et deux matelas et avait eu pour elle tous les soins et les égards possibles, qu'on pouvait s'en informer et que sans doute la reine ne se plaindrait pas de lui.

Il faut relever ici une singulière erreur commise par Goëthe dans son ouvrage « La Campagne de France » qui renferme le récit des événements militaires dont il fut le témoin au cours de l'invasion prussienne en 1792. Parlant de son séjour à Verdun après la capitulation de cette place qui eut lieu le 2 Septembre, il a écrit ceci sous la date du 3 Septembre : « Il me faut, pour finir, mentionner un autre personnage qu'à vrai dire, je ne pus voir que de loin, derrière les grilles d'une prison, je veux parler du maître de poste de Sainte Menchould, qui s'était fait prendre maladroitement par les Prussiens. Il ne craignait nullement les regards curieux et, malgré l'incertitude de son sort, paraissait parfaitement tranquille. Les émigrés prétendaient bien qu'il avait cent fois mérité la mort, et ils excitaient nos plus hautes autorités à la lui infliger, mais il faut dire à l'honneur de celles-ci que dans ce cas comme dans d'autres, elles se comportèrent avec le calme qui convenait à leur rang, et avec bienséance et égalité d'âme ». Goëthe a brouillé ici les dates et les faits. Il a écrit sa « Campagne de France » en 1820 en utilisant ses souvenirs et ceux de son domestique Paul Gœtze qui l'avait accompagné en France et qui vivait encore quand il rédigea son ouvrage. A pareille distance la mémoire de l'un et de l'autre était forcément imprécise en ce qui concerne des détails d'un caractère purement anecdotique. Goëthe n'a pu voir Drouet en prison à Verdun en Septembre 1792 puisqu'il ne fut fait prisonnier qu'en Octobre 1793 à Maubeuge et qu'il fut détenu à Bruxelles dès après sa capture. A Verdun, le 3 Septembre 1792, Goëthe a pu voir en prison, Georges, le maire de Varennes qui fut d'ailleurs relâché quelques jours après en échange de Lombard, le secrétaire du roi de Prusse. Mais

Georges était absent de Varennes, le 21 Juin 1791. Il se trouvait alors à Paris à l'Assemblée nationale dont il était membre. Il n'avait donc pas été mêlé à l'arrestation de Louis XVI et la colère des émigrés ne pouvait se déchaîner contre lui au point de réclamer sa mort. D'ailleurs il n'y avait pas d'émigrés à Verdun le 3 Septembre 1792 puisqu'antérieurement à cette date la ville se trouvait entre les mains des autorités révolutionnaires et que les émigrés enrôlés dans l'armée des princes frères de Louis XVI et dans le corps du duc de Bourbon qui furent les premiers admis à coopérer avec les armées alliées avant ceux de l'armée de Condé, se trouvaient depuis le 31 Août devant Thionville. Ce ne fut que le 11 Septembre que le comte de Provence, le comte d'Artois et le maréchal de Castries, rejoignirent avec un détachement de cavalerie, le roi de Prusse à Verdun.

De Bruxelles, Drouet fut transféré à Luxembourg, puis, après un rude voyage qui dura un mois à Brunn, en Moravie où il fut enfermé dans un des cachots du fort du Spielberg. Une légende se forma sur son séjour à Bruxelles. On prétendit, à Paris, qu'il y avait été enfermé dans une cage de fer, la tête et les mains prises dans une cangue et qu'il n'avait dû de ne pas mourir de faim qu'au dévouement d'un vieillard — Gérard Meunier — père de dix enfants qui, au péril de sa vie, lui faisait passer des aliments. Tout cela n'est que le produit d'imaginations exaltées car Drouet qui plus tard à la fin de sa captivité fit le récit de ses malheurs, à la tribune du Conseil des Cinq Cents, le 23 Nivose An IV, n'en a jamais parlé. Il indiqua seulement qu'à Bruxelles il avait été jeté, les fers aux pieds, dans un cachot. On pense bien que s'il avait été enfermé dans une cage de fer et privé de nourriture, il n'eut pas manqué de le dire. N'importe, quand, en 1794, les armées françaises victorieuses occupèrent Bruxelles, on crut avoir découvert la fameuse cage de fer et on l'envoya à Paris. A la séance de la Convention du 24 Fructidor An II (10 Septembre 1794), Barrère proposa qu'elle fut suspendue dans la salle des séances pour perpétuer la haine de la tyrannie. La proposition était d'une telle extravagance que des murmures désapprobateurs l'accueillirent et Sergent suggéra alors que « la mécanique fut déposée aux pieds de la statue de la Liberté sur la place de la Révolution, avec cette inscription : « Peuple de l'univers, voilà les bienfaits de la royauté ». Ce qui

fut adopté et l'on vit la cage ainsi exposée, gardée par un vétérân qui, à longueur de journée répétait de temps à autre à la foule se pressant pour la voir : « Citoyens, voilà les bienfaits que vous préparent les tyrans ». La Convention ne s'en tint pas là. Elle vota un décret accordant à Gérard Meunier, le vieillard qui avait secouru Drouet, une pension viagère de 1.500 livres réversible sur la tête de ses enfants survivants jusqu'à l'âge de dix-huit ans époque à laquelle il serait payé à chacun d'eux une somme de mille livres.

Dans le fort du Spielberg, juché sur une terrasse rocheuse taillée à pic au-dessus d'un abîme de deux cents pieds de profondeur, Drouet ne perdit pas courage et ne cessa de penser aux moyens de s'évader. De la fenêtre de sa cellule, il apercevait sur la rivière la Schwartz qui coulait au pied de la montagne et se jetait dans le Danube, un petit bateau qui pourrait, s'il réussissait à s'en emparer, lui permettre de gagner le grand fleuve et d'atteindre la Mer Noire où il trouverait bien l'occasion de s'embarquer pour Constantinople. A l'aide de la tringle qui supportait un rideau et de deux gros pitons qui la soutenaient, il parvint, après un labeur patient, à desceller les barreaux de la fenêtre qu'il remit en place afin qu'on ne s'aperçut de rien. N'ayant pas les moyens de tresser une corde suffisamment longue pour descendre au bas de la paroi rocheuse, il imagina de fabriquer un parachute. Il défit brins par brins des bonnets de cotons et des bas, ce qui lui procura du fil. Des arrêtes de poisson lui servirent d'aiguilles. Avec des bandes de draps cousues ensemble et supportées par des morceaux de bois arrachés à son lit, à la table et à un escabeau, il réussit à confectionner une espèce de parasol dont il essaya l'efficacité en se laissant tomber d'une corniche aménagée au-dessous du plafond de son cachot qui était très élevé. Satisfait de ses essais, il pensa qu'au dehors, sur la hauteur de deux cents pieds, la colonne d'air plus forte aiderait à sa descente. Il fixa le jour de son évasion au 21 juin 1794. anniversaire note-t-il dans le récit de son équipée, « d'une époque fameuse dans les annales de la République et de l'histoire de sa vie ». Un malaise l'empêcha de réaliser ce jour-là son projet. Ce fut dans la nuit du 6 Juillet qu'il l'exécuta, après avoir écrit sur une planchette avec du jus de cerises, cette lettre à l'adresse de l'Empereur d'Allemagne François II : « Puisqu'à vos

yeux je suis moins qu'un homme, puisque vous me traitez avec une cruauté inouïe, puisque vous violez également les lois de la guerre et le droit des gens, j'essaye de reprendre un bien que, même dans vos fers, je n'ai pas tout à fait perdu : la liberté. Si je parviens à m'échapper, je ne demanderai à personne vengeance contre vos cruels généraux ; je les joindrai sur le champ de bataille et pour avoir pleine réparation des insultes qu'ils m'ont osé faire, je n'ai besoin que de moi... Si je dois périr tout à l'heure, avant d'expirer, je demanderai vengeance des insultes faites à un représentant du peuple français. Je prie qu'on inquiète personne à mon égard, je n'ai eu besoin de personne. Les ressources de mon génie et de mes forces naturelles m'ont suffi pour forcer ma prison. Peut-être vais-je me mettre en pièces sur ces rochers ; je laisse ma mémoire à tous les amis de l'honneur et de la liberté. Je pars. » Enlevant les barreaux descellés de sa fenêtre, il se cramponna à son parachute rudimentaire et, fermant les yeux, il se précipita dans le vide. Son appareil ne lui fut que d'un médiocre secours. Il tomba brutalement sur le sol se fracassant le pied gauche. Il essaya vainement de se relever. La douleur qu'il ressentait était telle qu'elle lui arracha de grands cris. Les sentinelles postées de deux cents pas en deux cents pas, s'étaient enfuies en voyant l'étrange machine surgir brusquement dans la nuit des murs de la forteresse et en entendant ces cris véritables hurlements de bête fauve. Drouet resta gisant jusqu'à l'aube dans le fossé. On le releva agonisant et on l'enferma dans un cachot où il fut étroitement surveillé. Au bout de six semaines, il était hors de danger, mais restait boiteux de la jambe gauche.

Il devait recouvrer sa liberté seize mois après cette dramatique tentative d'évasion et cela dans une circonstance elle aussi évocatrice de l'événement de Varenne. De toutes les personnes que transportait la berline qu'il avait immobilisée à Varennes dans la nuit du 21 Juin 1791, une seule restait en vie : Marie-Thérèse, Charlotte, la fille de Louis XVI toujours prisonnière au Temple. Elle était inoffensive ; la Révolution n'avait rien à craindre d'elle. L'Autriche, patrie de sa famille maternelle, la réclamait. La Convention exigea pour le prix de sa libération, la restitution de Drouet et des commissaires arrêtés par Dumouriez et livrés par lui aux Autrichiens le jour où il passa à l'en-

nemi. L'accord se fit sur ces bases et, le 26 Décembre 1795, aux environs de Bâle, la princesse Marie-Thérèse fut remise aux autorités autrichiennes qui remirent aux autorités françaises, Drouet et les conventionnels livrés par Dumouriez.

Drouet revenait en France investi d'un nouveau mandat législatif. Aux termes de la Constitution de l'An III qui avait institué le Directoire, le Corps législatif se composait de deux Conseils : celui des Anciens et celui des Cinq Cents. Ce dernier devait être composé de conventionnels élus par les assemblées électorales et si le total des élus n'atteignait pas cinq cents, la Convention, réunie en Assemblée électorale de France, choisissait ceux de ses Membres non réélus qui compléteraient le contingent réglementaire. Drouet fut l'un de ces privilégiés.

Le Directoire avait inauguré une politique d'apaisement et ce fut dans cette atmosphère nouvelle que se trouva Drouet. Il fut déçu car il revenait de captivité sans avoir renié son jacobinisme et ses ardeurs terroristes. Bien que le Conseil des Cinq Cents fut en majorité modéré, il l'accueillit néanmoins avec enthousiasme dans sa séance du 14 Janvier 1796 (22 Nivose An IV). Le président Treilhard lui donna l'accolade aux applaudissements de tous les membres debout. Le lendemain, il monta à la tribune pour faire le récit de sa capture, de sa captivité et de sa tentative d'évasion. Le Conseil en ordonna l'impression, la traduction dans toutes les langues, l'envoi aux départements et aux armées.

Drouet était tellement outré de l'état d'esprit nouveau des hommes politiques qu'il avait quittés deux ans auparavant, qu'il s'en ouvrit à l'un des Directeurs, Carnot, dans cette lettre : « Cet enthousiasme sublime qui faisait voler nos armées de victoire en victoire et faisait trembler tous les rois coalisés contre nous, est anéanti. Tout à coup la nation française, naguère peuplée de patriotes énergiques, de philosophes, de héros, n'offre plus au spectateur étonné qu'une multitude d'agioteurs, d'égoïstes et d'hommes ivres du sang des plus chauds défenseurs de la liberté. Alors le peuple qui se plaisait à croire que ses représentants ne pouvaient le tromper s'apercevant qu'on le leurre ne croit plus à la vertu de ses représentants ». Il restait tellement attaché à ses anciennes convictions qu'il ne craignait pas de dire que

s'il avait été là aux jours de la Terreur, il aurait marché sur les traces de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon. Cet état d'esprit devait le conduire à suivre Babeuf dans sa conspiration communiste dont le but était d'assassiner les cinq Directeurs, d'arrêter tous les membres du Corps législatif et d'instituer une grande communauté nationale qui réaliserait après l'élimination de la bourgeoisie, le pouvoir du peuple par le peuple exercé par des hommes nouveaux en vue de l'instauration d'une ère nouvelle qui serait celle du bonheur commun. Drouet fut sollicité par Babeuf qui lui écrivit cette lettre en date du 17 germinal An IV (6 Avril 1796) : « Tu as plus besoin que tu ne crois de te rapprocher des plus braves ; réfléchis si tu veux te soustraire à l'anathème général ; ne te laisses point circonvenir ou tu es perdu... Drouet, nous sommes entourés de nouveaux Tarquins ; l'instant est venu de les faire disparaître. Les tyrannicides te somment de les aider, ou ils te comptent parmi les adhérents des traîtres. Ne crois pas que ce soit là tout ce qu'on te demande : on te réserve d'autres lauriers communs avec ceux que nous nous proposons incessamment de cueillir ». Drouet répondit à cette invitation comminatoire. Il prit part à plusieurs réunions des conjurés dans lesquelles il exposa ses vues personnelles qui ne manquaient pas d'une originalité quelque peu extravagante. Les vrais patriotes, disait-il, doivent émigrer les armes à la main et coloniser par force un autre pays en renonçant au nom de Français pour reprendre celui de Gaulois leurs aïeux. « Ils se présenteront aux habitants du pays envahi en tenant d'une main le code sacré de la raison universelle, et de l'autre un cimeterre terrible et les extermineront s'ils n'acceptent pas la Trinité démocratique : Egalité, Liberté, Fraternité, culte impossible au milieu d'une société aussi corrompue que la nôtre. Il faut que ces patriotes secouent la poussière de leurs pieds pour ne jamais rentrer dans leur pays et qu'ils aillent saccager Rome pour rétablir le culte de la liberté sur les débris du trône de la superstition. « Babeuf, tout de même, n'accepta pas pareil programme et, parmi les conspirateurs, Drouet fit quelque peu figure d'isolé. Babeuf l'ayant chargé de prononcer à la tribune des Cinq Cents un discours dont il était l'auteur, il n'osa pas, jugeant ce discours inopportun, ce qui lui valut cette verte semonce de Babeuf : « Citoyen, vous ne faites rien de mon discours, vous êtes

prudent, vous n'êtes qu'un sénateur comme un autre, vous ne voulez pas prendre l'attitude qui vous eut fait mériter d'entrer dans les rangs de ceux qui arracheront de l'oppression leur patrie esclave. Je vous prie de remettre à celui qui vous donnera la présente, le manuscrit que je vous avais confié. Je pourrai au moins dans tous les temps, justifier tout ce que j'ai fait pour vous sauver de l'opprobre, tous les mouvements que je me suis donnés ». Le 19 floréal, on perquisitionna chez Drouet, mais on ne trouva rien de suspect. Il se plaignit de cette perquisition au Directoire dans une lettre où il écrivait entr'autres phrases véhémentes ce qui suit : « On a dit aux soldats que si j'avais l'air de résister il fallait plonger la baïonnette dans le ventre. J'aurais pu être effrayé s'il y avait dans mon âme un coin accessible à la peur ». Trois jours après il fut arrêté en flagrant délit de réunion secrète en même temps que Babeuf et plusieurs autres conjurés, et conduit à l'Abbaye. Le Conseil des Cinq Cents ayant admis la dénonciation portée contre lui, le Conseil des Anciens le cita à sa barre. Il s'expliqua longuement repoussant toute participation au complot. Les Anciens n'en votèrent pas moins sa mise en accusation. Etant député, il devait être jugé par la Haute-Cour. Les Conseils décidèrent que cette juridiction exceptionnelle qui se réunirait à Vendôme, jugerait également tous les conspirateurs.

Drouet ne devait pas comparaitre devant la Haute-Cour, car le 30 Thermidor (17 Août), il s'évada de l'Abbaye dans des conditions qui restèrent obscures. Dans un récit que publia le journal *Les Hommes Libres*, il prétendit que dans la cheminée de sa cellule, il avait aperçu une grille sur laquelle se trouvaient une scie à métaux et un paquet de cordes. Avec la scie, il scia les barreaux de la grille et, s'aidant de la corde, il avait gagné la toiture d'où il était descendu par un escalier désert dans une cour extérieure d'où il avait gagné la rue par une porte mal fermée. L'alerte ayant été donnée il s'était heurté à une patrouille dont le chef le tenant pour un passant, lui avait demandé s'il n'avait pas rencontré un prisonnier se sauvant à toutes jambes : « Non, avait-il répondu, d'ailleurs je ne me mêle pas d'arrêter les prisonniers qui se sauvent » et il avait poursuivi tranquillement son chemin.

Les choses paraissent s'être passées plus simplement. Le procès-verbal de son évasion mentionne que dans la cheminée de la cellule de Drouet, la grille placée pour faire obstacle à une évasion, était en place et intacte, mais que la porte de la cellule avait été trouvée entr'ouverte. L'opinion générale fut que le Directoire avait fait évader complaisamment Drouet dont il redoutait les explications devant la Haute-Cour et au surplus il voulait éviter que le héros de Varennes courut le risque d'une condamnation à mort. Pour la forme le concierge de la prison fut poursuivi mais acquitté. De la retraite où il s'était caché, Drouet écrivit au Corps législatif une longue lettre justificative et au Directoire une lettre sollicitant une entrevue secrète avec l'un de ses membres. Cette proposition ne reçut aucune réponse. Drouet devait être acquitté par la Haute-Cour dont les débats qui s'engagèrent en Mars 1797 durèrent trois mois.

Q'était-il devenu depuis son évasion ? Il était resté à Paris bien caché grâce à Barras avec qui il correspondait par l'entremise d'un député nommé Bergœing et fort de cette protection il réussit à gagner Brest où il s'embarqua pour Batavia sur une corvette *La Mutine*, porteur d'un passeport établi au nom de Martiney, citoyen suisse. Ce navire ayant fait relâche aux îles Canaries fut capturé par les Anglais alors que Drouet faisait l'ascension du pic de Ténériffe ce qui lui évita une nouvelle captivité. Après un séjour de quelques semaines à Ténériffe, il trouva le moyen de se faire embarquer sur un navire en partance pour Amsterdam. De cette ville il gagna Lille où il rencontra Treillard, l'ancien président du Conseil des Cinq Cents qui lui apprit son acquittement par la Haute-Cour, sa destitution de député et le coup d'Etat du 18 Fructidor qui avait fait annuler les dernières élections favorables aux royalistes, provoqué la déportation de cinquante trois des nouveaux députés, la destitution des Directeurs Carnot et Barthélémy, tenus pour trop modérés, la remise en vigueur de la plupart des lois révolutionnaires et la proscription de huit mille prêtres réfractaires. Devant cette renaissance de jacobinisme, Drouet se sentit rassuré et regagna Sainte-Menehould où il retrouva sa femme et ses enfants. Il adressa alors au Conseil des Cinq Cents une pétition en vue d'obtenir réparation de ses malheurs qui lui avaient occasionné de lourdes pertes. « Citoyens représentants, disait-il,

mon absence forcée loin de ma famille, pendant ma captivité en Allemagne, et les voyages que j'ai été obligé d'entreprendre pour éviter la fureur de mes ennemis, ont occasionné dans ma fortune médiocre des pertes que je réclame avec assurance de la générosité nationale. « Suivait le bref exposé de son inculpation dans la conspiration de Babeuf, de son évasion de la prison de l'Abbaye, de sa fuite jusqu'au îles Canaries et de son retour après avoir été dépouillé de tout son avoir par les Anglais à Ténériffe et la pétition se terminait par cette conclusion : « Tant que j'ai été chargé de veiller aux intérêts de la République, on ne m'a point vu m'occuper des miens ; aujourd'hui qu'aucune affaire publique n'appelle mon intention, je ne puis me dispenser d'exposer aux représentants de la nation l'état des pertes que j'ai éprouvées depuis ma captivité en Autriche, jusqu'au moment où je suis rentré en France le 1^{er} Vendémiaire dernier. Si le Conseil accueille ma demande, j'en présenterai le tableau avec les pièces à l'appui à la commission qui sera chargée d'en faire le rapport ». C'est ce que fit Drouet. Devant les justifications qu'il produisit, le Conseil lui accorda une indemnité de 26.807 francs, proclamant dans son décret qu'il était « l'illustre victime de la haine des rois et de leurs incorrigibles partisans ».

L'inaction lui pesant, Drouet revint à Paris où, avec Prieur de la Marne, Souberbielle, Bouchotte et Aréna, il fonda la *Société d'Amis de la Liberté et de l'Égalité*, un club des Jacobins diguisé qui siégeait dans la salle de l'ancien manège des Tuileries. Dans l'une de ses séances, celle du 4 Thermidor An VII, Drouet attaqua violemment les services de l'inspection générale des armées en ces termes qui laissaient apparaître le souvenir de ses anciennes occupations de maître de poste : « Si les inspecteurs généraux étaient républicains, ils ne souffriraient pas qu'une foule de mirmidons échappés des bureaux d'un procureur ou d'un notaire, et qui n'ont jamais appris à monter à cheval que sur la gaillotte de Saint-Cloud, se mêlassent dans les rangs de nos vieux cavaliers qu'ils désorganisent par leur faiblesse et leur aristocratie. Si je parle sur cet objet, frères et amis, c'est que je m'y connais : j'ai vu des milliers de ces muscadins, incapables de lier une botte de foin, de porter sur leur tête un demi-sac d'avoine et de brider leurs chevaux. Comment voulez-vous dans une charge compter sur de pareils bambins ? C'est

aux inspecteurs de cavalerie républicains à les faire manœuvrer devant eux, et à renvoyer dans l'infanterie tous ces incroyables damoiseaux que l'odeur de la poudre à canon suffoque ».

L'existence de ce club fut éphémère car le Directoire ne tarda pas à le dissoudre. Son activité de clubiste ayant ainsi pris fin, Drouet, grâce à l'amitié de Barras, fut nommé commissaire du gouvernement dans le département de la Marne. Son passage dans ces fonctions ne fut pas autrement marqué que par le soin qu'il prit à faire respecter l'usage du système métrique qui se heurtait à l'hostilité du monde du commerce et de l'industrie attaché aux anciennes mesures « ridicules autant que perfides, écrivait-il dans une circulaire, qui faisaient gémir sur leurs divergences autant que sur les entraves qu'elles apportent à la bonne foi ». Dans cet ordre d'idée, il veilla jalousement à l'échange des nouveaux mètres contre les anciennes aunes. Le 15 Brumaire An VIII, il inaugura à Châlons, la reprise des cours de l'Ecole centrale et vanta à cette occasion les bienfaits de l'étude des mathématiques dans ce passage de son discours : « O vous qui confondez si bien tous les efforts des rois coalisés contre nous par les prodiges de votre génie et de votre valeur, Brune, Masséna, Bonaparte, dites-nous le ? N'est-ce pas à vos savantes combinaisons, n'est-ce pas aux mathématiques que vous devez en grande partie vos brillants succès et que la République elle-même devra son salut et sa gloire ? ». Trois jours après ce discours, le 18 Brumaire, l'un de ces généraux mathématiciens si pompeusement exaltés par Drouet, Bonaparte, renversait le Directoire et établissait un nouveau gouvernement, celui du Consulat. Une phase nouvelle s'ouvrit alors dans la vie de Drouet qui sut faire preuve d'un tel opportunisme, que le 9 Germinal An VIII (1^{er} Avril 1800) il fut nommé par Bonaparte, le premier Consul, sous-préfet de Sainte-Menehould. Il devait occuper ce poste pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire. Ce fut là le plus surprenant dans son existence. L'homme qui avait fait arrêter le roi, le jacobin endurci, le promoteur des mesures terroristes, l'ennemi juré des tyrans, le babouviste, devenu fidèle serviteur de l'Empereur ! L'Histoire réserve de ces surprises. On en eut d'ailleurs bien d'autres du même genre entre 1800 et 1816.

Drouet, investi de ces fonctions administratives, fit entièrement peau neuve. En lui plus rien ne subsista du révolutionnaire intégral qu'il avait été. Il sut d'adapter pleinement aux exigences du nouveau régime et s'acquitter avec zèle et conscience de son rôle qui l'obligeait à se plier à une discipline devant laquelle s'évanouissait toute velléité d'indépendance. En 1802, il perdit sa femme, événement qui le poussa vers une aventure sentimentale qui devait fixer sa vie privée. Il noua avec l'épouse d'un médecin de la ville, le sieur Normand, des relations qui éveillèrent les susceptibilités de celui-ci au point qu'il divorça en 1804. Sa femme, Christine Meneke, d'origine allemande, étant devenue libre, Drouet l'associa à sa vie, sans toutefois l'épouser. Il avait aussi accueilli auprès de lui un ami de vieille date, Philippe-Auguste Grouvelle, ancien clerc de notaire, rimeur de petits vers et de livrets d'opéra, qui, en 1793, avait été nommé ambassadeur à Copenhague. Le Consulat avait mis fin à sa mission. Devenu veuf, il trainait ses jours dans un ennui mortel. Drouet lui offrit asile dans sa sous-préfecture où il devait mourir en 1806. La réunion de ces deux hommes présentait une dramatique singularité. En 1793, avant son départ pour Copenhague, Grouvelle était secrétaire du Conseil exécutif provisoire. En cette qualité, il accompagna, le 20 Janvier, Garat, ministre de la justice et président du Conseil et Le Brun, ministre des affaires étrangères, à la Tour du Temple et c'était lui qui, d'une voix hésitante et le corps secoué d'un spasme nerveux impossible à réprimer, avait donné lecture à Louis XVI des décrets de la Convention qui le condamnaient à mort. On ne peut s'empêcher de songer aux souvenirs que devaient évoquer ces deux hommes qui, dans le destin du roi, avaient chacun joué un rôle : Grouvelle signifiant à Louis XVI que le lendemain l'attendait l'échafaud dont Drouet lui avait ouvert le chemin.

En Novembre 1806, Drouet sollicita pour son fils aîné Claude-François, élève au lycée de Reims, âgé de dix-huit ans, la faveur d'être admis dans le corps des gendarmes d'ordonnance, pépinière d'officiers subalternes, en formation à Mayence sous les ordres du maréchal Kellermann, duc de Valmy. Sa requête fut admise et son fils fut affecté à la deuxième compagnie des gendarmes d'ordonnance. Quand eut lieu, le 17 Novembre, la présentation du corps de troupes au maréchal Kellermann, des

murmures s'élevèrent à l'appel du nom de Claude - François Drouet dans les rangs de la deuxième compagnie qui comptait un nombre important de jeunes gens appartenant à des familles de l'ancienne noblesse. Pour éviter le retour de semblable incident, le jeune Drouet fut versé dans la première compagnie qui devait partir le lendemain pour rejoindre l'armée en Pologne. Dans le Bulletin qu'il adressait chaque jour à l'Empereur, Fouché, ministre de la police, rendit compte en ces termes de l'incident sous la date du 21 Novembre : « Le 17 de ce mois, M. Drouet, sous-préfet de Sainte-Menehould, a conduit son fils à Mayence et a demandé qu'il fut admis dans les gendarmes d'ordonnance. A peine son admission fut-elle connue que des murmures se manifestèrent dans la seconde compagnie. La haine vouée au père se ranima. Le fils Drouet fut à l'instant placé dans la première compagnie partie le 18. Le préfet observe que l'esprit est excellent dans cette compagnie dont le commandement a été confié à M. de Montmorency. La seconde est encore éloignée de montrer d'aussi bonnes dispositions ». Le jeune Drouet prit part à la campagne de Pologne et fut nommé sous-lieutenant au cinquième régiment de chasseurs.

En 1807, Drouet se porta au devant de Napoléon alors qu'il traversait son arrondissement à son retour de la victorieuse campagne de Prusse et de Pologne une fois signée la paix de Tilsitt avec le roi de Prusse et l'Empereur de Russie. On a rapporté que Napoléon lorsqu'il lui fut présenté par le préfet, lui aurait dit : « Monsieur Drouet, vous avez changé la face du monde ». La chose est possible car la phrase est bien dans le style de Napoléon. Une tradition locale veut aussi que Drouet ait accompagné l'Empereur dans une visite du champ de bataille de Valmy, voisin de Sainte-Menehould, mais rien ne permet d'affirmer que le fait soit exact car l'itinéraire de Napoléon à son retour de Tilsitt fidèlement relaté par le *Moniteur* et le *Journal des Débats* ne le mentionne pas. La rencontre de l'Empereur et de Drouet devait avoir un épilogue : un décret impérial du 7 Août attribua à Drouet la Légion d'Honneur qui lui fut remise le 5 Septembre dans la grande salle des audiences du Tribunal de Sainte-Menehould par le juge Pellerin, suppléant le président malade.

Drouet ne se bornait pas à l'exercice de ses fonctions administratives. On le vit s'attacher à mettre au point un mode de culture de la betterave à sucre que Napoléon désirait voir s'intensifier afin d'atténuer les effets du blocus continental sur l'économie de la France, de même qu'il inventa une presse à fourrage destinée à faciliter le transport aux armées de cet indispensable aliment des chevaux. C'était là un souci tout naturel chez cet ancien maître de poste. En Juillet 1812, il vit revenir auprès de lui son fils Claude-François, réformé à la suite d'une ophtalmie incurable contractée en Espagne. Cette même année, son plus jeune fils, âgé de treize ans fut admis à l'Ecole impériale de la marine de Toulon et sa fille, Marie-Anne, épousa le chef d'escadron Charinet, originaire de Valmy qui, en 1807, au cours de la poursuite de l'armée russe battant en retraite sur le Niemen avait sauvé la vie à Murat.

Quand survinrent les mauvais jours de 1814, où sonna le glas de l'Empire, le département de la Marne fut envahi par les armées coalisées et Drouet fut destitué par elles et remplacé, le 9 Février, par un sieur Delapaix, un royaliste à la dévotion des Alliés. Il s'installa alors aux Islettes une commune située aux confins du département où il rassembla une bande de partisans qui harcelèrent les communications de l'ennemi. Se considérant toujours comme sous-préfet, lorsqu'il apprit que l'Empereur ayant chassé les Russes de Reims marchait sur Epernay, il adressa, le 17 Mars, cette proclamation aux habitants de la région : « Le chevalier Drouet, sous-préfet et commandant en chef l'arrondissement de Sainte-Menehould, aux maires et habitants des communes. Les troupes victorieuses de l'Empereur sont rentrées hier à Châlons ; l'ennemi est en déroute. Dans leur retraite, ces hordes sauvages méditent de détruire les habitations dans tous les lieux de leur passage. Aux armes mes amis ! Levons-nous en masse pour écarter de nos foyers ces fléaux dévastateurs ; armez-vous de fusils : prenons des bâtons avec des pointes de fer ou des fouanes à moisson, en un mot tout ce qui peut porter la mort ou la terreur dans les rangs de nos ennemis. Prenez des vivres avec vous pour deux jours et venez me trouver partout où je serai pour exterminer ou repousser les brigands qui voudraient ravager vos habitations ».

La vigoureuse offensive des Alliés qui ramena l'Empereur à Fontainebleau et provoqua son abdication, coupa court aux vellétés de résistance de Drouet. Le gouvernement de la Restauration le remplaça dans sa sous-préfecture par M. de Chamisso, un ancien premier page de Louis XVI qui avait suivi les princes dans l'émigration et servi comme aide de camp du maréchal de Broglie.

En Mars 1815, lorsqu'il apprit le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Drouet s'empressa d'accourir aux Tuileries. Il sollicita sa nomination comme commissaire général de police à Toulon. Napoléon ne la lui accorda pas et le chargea de la rédaction de divers écrits de propagande. Il nomma son gendre Charinet, sous-préfet de Sainte-Menehould. Le 14 Mai, Drouet fut élu membre de la Chambre des représentants par le collège électoral de sa ville natale.

Après Waterloo et la seconde abdication de Napoléon, Drouet s'empressa de disparaître avec sa compagne Christine Mencke. Cependant, chose surprenante, son nom ne figura pas sur la liste des régicides à proscrire établie en exécution de l'ordonnance royale du 24 Juillet 1815. Ce ne fut que trois mois après que l'on songea à lui à la suite de diverses dénonciations qui le signalèrent comme se livrant à une activité dangereuse. Le 27 Octobre, Decazes, le ministre de la police générale ordonna son arrestation et en avisa en ces termes le préfet de la Marne, M. Bourgeois de Jessaint : « Informé, Monsieur le Préfet, que l'ex-conventionnel Drouet se livrait à Paris à des coupables intrigues, j'ai donné l'ordre de l'arrêter. Il a pris la fuite. Ce même ordre, je me suis empressé de le transmettre directement au sous-préfet de Sainte-Menehould. Je crois devoir vous en prévenir, afin que vous puissiez concourir, s'il y avait lieu, à assurer l'exécution d'une mesure commandée par les circonstances et surtout par la conduite de celui qui en est l'objet ». Le lendemain Decazes renouvelait cette injonction dans une note adressée à tous les fonctionnaires de la police, leur recommandant de mettre dans les recherches qu'ils devaient s'empresser de faire, la plus grande prudence et de n'employer pour cela « que des personnes dont les opinions leur soient bien connues et sur la discrétion desquelles ils puissent compter ». Cet or-

dre de « courir sus à Drouet » déclancha une chasse à l'homme acharnée.

Les recherches à Paris furent rapidement abandonnées après une perquisition au N° 31 de la rue des Fossés Saint-Marcel où un rapport du duc d'Havré, capitaine des gardes du corps de Louis XVIII signalait que Drouet se cachait et imprimait des écrits révolutionnaires. Le renseignement était inexact. On ne trouva à cette adresse que le plus jeune fils de Drouet qui déclara ignorer ce que son père était devenu. D'imprimerie clandestine, il n'en existait pas. Désormais l'action policière se concentra dans les départements de la Marne et de la Meuse où l'on supposait que Drouet se cachait grâce à certaines complicités qu'il lui était facile de se ménager dans ces régions où il pouvait compter sur des amis dévoués. La police militaire, les agents particuliers de M. Decazes et les brigades de gendarmerie battirent le pays en tous sens, parmi des péripéties parfois extravagantes dignes d'un véritable roman policier (1).

La police et la gendarmerie perquisitionnèrent d'abord à Bar-le-Duc dans la maison du sieur Lebel dont la femme était la belle-sœur de Drouet. On visita tout de la cave au grenier, on explora les cheminées. Tout cela sans résultat. Dans l'arrondissement de Verdun, à Rambluzin, mêmes perquisitions minutieuses et pareillement infructueuses chez l'ancien conventionnel Courtois soupçonné de cacher Drouet. En novembre, le Sous-Préfet de Sainte-Menehould, de Chamisso, sur la foi d'une dénonciation signalant que Drouet aurait passé trois jours à Triaucourt, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bar-le-Duc, dépêcha dans cette localité deux sous-officiers de gendarmerie qui, malgré le déguisement dont ils s'affublèrent, firent buisson creux. En janvier 1816, le chef d'escadron commandant la gendarmerie de la Meuse à la tête de vingt-cinq sous-officiers et gendarmes revint perquisitionner à Rambluzin chez Courtois. Nouvel échec. La maison était vide de tout occupant.

(1) Voir : *Une campagne policière sous la Restauration*, par M. Lesorts, archiviste de la Meuse dans *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, 3^{me} Série. — Tome X.

Les dénonciations, pour la plupart anonymes, et dont certaines étaient erronées à dessein, ne cessaient d'affluer, précisant les dates et donnant les noms des personnes qui avaient assuré un refuge à Drouet. Toutes furent vérifiées et la gendarmerie ainsi que les policiers allèrent de déconvenues en déconvenues. Le procureur du roi à Sainte-Menehould prétendit savoir de source sûre que l'ancien maître de poste se cachait dans les anciennes citernes de la ci-devant abbaye de Beaulieu près de Triaucourt. Il en avisa le Préfet de la Meuse qui s'empressa de faire cerner l'abbaye dans la nuit du 15 mars par deux brigades de gendarmerie. Au lever du jour on procéda à une visite minutieuse des bâtiments et des citernes. On ne trouva personne. Le 7 août, trente gendarmes partirent en chasse dans les villages de Corrupt, du Bois d'Espence et du Neufour où Drouet avait été signalé. Ils revinrent bredouille.

En septembre ce fut pire car la farce s'en mêla. Une paysanne des environs de Sainte-Menehould, la femme Belval-Piesvaux, se fit forte de conduire les gendarmes à la retraite où se cachait Drouet et où chaque jour, à l'entendre, elle lui portait de la nourriture. Elle guida le maréchal des logis et ses hommes à travers un bois très épais jusqu'à une cabane qui se trouva vide et où rien ne permettait de déceler qu'elle ait été récemment occupée. La paysanne avoua alors sans vergogne qu'elle avait menti, ayant reçu vingt francs de Charinet, le gendre de Drouet et du frère de celui-ci pour jouer ce bon tour à la gendarmerie.

Bien que le Sous-Préfet Chamisso ait suggéré dans un rapport que Drouet n'était pas dans la région et qu'il fallait tenir pour absurdes les bruits qui prétendaient le contraire, le Préfet de la Meuse s'obstina dans ses recherches et avec la collaboration du Sous-Préfet de Verdun il imagina le stratagème suivant. On destituerait fictivement un brigadier de gendarmerie de la Moselle nommé Garnier qui avait déjà réussi à dépister certains agitateurs en se faisant passer pour un adhérent au parti bonapartiste afin qu'il put s'insinuer auprès des malveillants dont il gagnerait la confiance sous le couvert de son mécontentement causé par son apparente disgrâce ce qui lui permettrait de trouver les traces de Drouet et de les signaler aux autorités. Ce projet ne paraît pas avoir été mis à exécution. Mais le Préfet

se lança sur une nouvelle piste. Plusieurs dénonciations affirmaient que Drouet remisait son cheval à l'auberge du sieur Michel à Vienne-la-Ville et à l'auberge du *Cheval Blanc* à Saint-Mihiel. Le Préfet écrivit au Sous-Préfet de Verdun qu'il y avait là un excellent renseignement aisé à vérifier. « Un gendarme déguisé, suggérait-il, ou tout autre homme sûr peut entrer à Vienne-la-Ville dans l'écurie du sieur Michel un dimanche où tout autre jour de repos, y compter et reconnaître les chevaux, s'y présenter ensuite de temps en temps pour vérifier s'il n'y est point entré de nouveau cheval, ou s'il n'en est pas parti quelqu'un des anciens, chercher à reconnaître s'il y a quelque cheval dont le séjour dans le pays ne soit pas constant, guetter son départ et son retour, et constater par là la présence et les absences de Drouet ». C'était là le comble de la naïveté. Ce plan fut néanmoins exécuté et l'on découvrit que le cheval suspect appartenait à l'un des fils de Drouet qui avait chargé l'aubergiste Michel de le vendre.

La gendarmerie était secondée par un policier amateur, le médecin de Sainte-Menehould, Normand, l'époux divorcé de Christine Mencke, un homme à la rancune tenace qui, depuis 1804, n'avait pas pardonné à Drouet d'avoir détourné sa femme de ses devoirs. Il était tellement déçu devant les échecs répétés de la police qu'il prétendit que le Sous-Préfet Chamisso faisait tout son possible pour égarer la gendarmerie dans sa chasse au régicide.

On signala la présence de Drouet en Belgique et même en Russie. Mais le Ministre des Affaires Etrangères après vérification de ces bruits déclara que ses agents n'avaient trouvé aucune trace du séjour de l'ancien conventionnel à l'étranger. Le Directeur général des postes fut prié de surveiller la correspondance de diverses personnes soupçonnées d'entretenir des relations avec Drouet. Le cabinet noir n'eut pas plus de chances que la police et la gendarmerie. L'homme de Varennes restait introuvable. Ne pouvant l'arrêter, on arrêta à Paris son plus jeune fils, le 1er octobre 1861, au moment où il se préparait à s'embarquer pour le Brésil, pensant que par lui on connaîtrait la retraite de son père ; mais on constata après une enquête serrée que le père et le fils avaient cessé depuis plusieurs années toutes relations pour des motifs d'intérêts.

Enfin la police respira en apprenant un beau jour d'un ecclésiastique, l'abbé Delagrellette du séminaire de Nancy, qu'une sœur de Drouet, religieuse de Saint-Charles, lui avait confié que son frère était mort à Sainte-Menehould dans une maison qu'elle ne pouvait désigner et qu'il avait été enterré dans une cave. M. Decazes ne voulut pas en savoir plus long au sujet de cette nouvelle qui lui permettait de sauver la face et l'affaire Drouet fut classée bien que le Sous-Préfet Chamisso ait signalé l'in-vraisemblance de l'événement.

Cependant Drouet n'était pas mort et ce n'était pas dans les régions de l'Est où il n'avait fait que passer en juillet 1815 qu'il avait cherché refuge. Après un bref séjour aux Islettes chez un de ses amis nommé Poirier, il était revenu à Paris où il était resté caché chez lui dans une soupente soigneusement dissimulée, jusqu'à la fin de l'année 1815. Puis avec Christine Mencke il avait gagné Saint-Denis où, sous le couvert d'un passeport établi au nom de M. Lebel que lui avait délivré un de ses amis maire d'une commune voisine de Sainte-Menehould, il exerçait le métier de garçon d'écurie pour lequel il avait de vieilles aptitudes, au service d'un entrepreneur de convois militaires. Au bout d'un certain temps, en 1816, il abandonna cet emploi et, nanti d'un nouvel état-civil grâce à l'extrait baptistaire d'un certain Nicolas, Séverin Maërgesse, mécanicien né à Liège qu'il avait réussi à se procurer, il s'engagea comme ouvrier tailleur dans la Légion des Hautes-Alpes à Briançon. Décidément cet homme était apte à tous les métiers. Christine Mencke le suivit comme cuisinière de la table des officiers. Et ce fut ainsi qu'en janvier 1817, pendant qu'on le cherchait sur les confins de l'Argonne, il vint avec la Légion échouer à Mâcon où il mena l'existence obscure que l'on sait.

Il faut croire toutefois que malgré cette existence entourée de mystère il avait dû révéler sa véritable identité à deux personnes sur le silence desquelles il pouvait compter, car certaines pièces qui figurent dans son dossier aux Archives Nationales, établissent les deux faits suivants. En 1822, l'ancien maire de Mâcon, dit Goyon-la-Nation, sa seule relation ostensible, revenant d'un voyage en Lorraine, passa par Sainte-Menehould d'où il lui rapporta une somme de 2.000 francs qui lui avait été re-

mise par Charinet. En outre, lorsqu'il tomba malade en février 1824, une dame Chalandon, sa voisine, écrivit à sa sœur, Mme Husson à Sainte-Menehould, qui l'année précédente était venue passer quelques jours chez elle : « Voici une huitaine, lui mandait-elle, que votre frère est malade ; le médecin nous a dit qu'il ne le regardait pas comme hors de danger ; il est, dans ce moment bien faible ; mais il a l'estomac bon. Je l'ai ouï dire qu'il ne voulait pas qu'on le fit savoir à personne de sa famille qu'à vous seule ».

Le 11 avril 1824, comme nous l'avons déjà dit, Drouet, *alias* Maëgesse, trépassa donc pour tout de bon cette fois, après avoir recommandé à Christine Mencke de révéler sa véritable identité. Cette révélation faillit causer la mort du vieux gentilhomme qui avait fait son lecteur de Nicolas, Séverin Maëgesse. Quand il apprit que cet homme n'était autre que Jean-Baptiste Drouet l'ancien maître de poste de Sainte-Menehould, son saisissement et son horreur furent tels à la pensée que sa demeure avait été souillée par la présence de celui qu'il considérait comme l'auteur responsable de la fin tragique de son roi, qu'il en eut une attaque dont il réchappa à grand'peine.

Quant aux milieux gouvernementaux informés de l'événement le 24 avril par une lettre d'un Conseiller de Préfecture de Mâcon remplaçant le Préfet absent, leur dépit fut grand de voir que « l'infâme Drouet » comme disaient les rapports officiels, s'était magnifiquement joué d'eux. Puisqu'on n'avait pu le saisir vivant on voulut du moins s'emparer de ses papiers qu'on supposait contenir des documents susceptibles d'intéresser la sûreté de l'Etat. Mais là encore la police devait subir un échec. On crut qu'ils étaient entre les mains de l'ancien maire Goyon. Une perquisition eut lieu à son domicile, mais sans résultat. Christine Mencke fut arrêtée et gardée plusieurs jours au secret. On la relâcha quand elle eut déclaré que tous les papiers de Drouet étaient en possession d'une dame Grouillet dont elle ne pouvait donner l'adresse exacte mais qui devait habiter quelque part entre Paris et Versailles. On la chercha pendant deux mois et quand enfin on l'eut découverte à Paris rue du Grand Montreuil, ce fut pour apprendre qu'un neveu de Drouet, Louis Vauthier capitaine d'artillerie à Vincennes était

venu déjà la trouver et s'était fait remettre tous les papiers qu'il avait cachés en lieu sûr. On ne put jamais rien obtenir de Vauthier si ce n'est de péremptoires dénégations. Force fut bien d'abandonner l'affaire et l'oubli se fit. Il ne se fit pas pour l'Histoire dans laquelle Drouet était définitivement entré au cours de la nuit dramatique de Varennes du 21 juin 1791 où il avait tenu entre ses mains le sort du roi de France.

Séance du 8 Janvier 1950

DISCOURS

de

M. DES GUERROIS

Président

Mesdames, Messieurs, mes chers Confrères,

Chargé, pour la première fois, du redoutable honneur de présider cette séance publique, je dois, conformément à l'usage, vous entretenir quelques instants avant de donner la parole aux orateurs beaucoup plus qualifiés que moi (et ce n'est pas une précaution oratoire) qui s'efforceront de retenir votre bienveillante attention.

Je veux, tout d'abord, vous remercier d'être venus comme chaque année, assister à cette séance publique, montrant une fois de plus l'intérêt que vous portez à notre Compagnie, intérêt qui constitue pour ses membres un des meilleurs encouragements à poursuivre leurs travaux dont mon distingué prédécesseur, M. Gibelin, va vous donner, tout à l'heure, un résumé qu'il saura rendre, j'en suis certain, aussi vivant que possible.

De quoi vais-je vous entretenir ? Je vais, si vous le voulez bien vous demander de revenir avec moi à cent ans en arrière et de revivre quelques événements de l'année 1850.

Cette année est, avant tout, on peut le dire, une année de transition. Malgré son insouciance et son imprévoyance habituelle, la France ne peut rester indifférente au point d'interrogation qui se dessine à l'horizon politique.

Le Régime Républicain tout récent, succédant à la période de la Restauration, va-t-il faire banqueroute et choir dans une nouvelle dictature.

Deux ans seulement nous séparent de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu en Mai 1852 et chacun pense que même s'il

restait fidèle à la Constitution, le Prince Louis-Napoléon, fort du renouvellement de ses pouvoirs, deviendrait vite le Premier Consul appelé par quelques-uns, redouté par tant d'autres. Tout l'intérêt de 1850 est dans l'incertitude d'un avenir immédiat.

On peut, pour cette année, reprendre pour Louis-Napoléon ce que Victor Hugo disait, pour 1802, à propos de son oncle :

- « Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
- « Et du Premier Consul, déjà par maints endroits
- « Le front de l'Empereur brisait le masque étroit ».

Cependant le futur Empereur ne se départit pas de son silence et de sa tristesse naturelle. « Monsieur le Président de la République, dit Dupin, a l'air d'un perroquet mélancolique ».

Mais c'est, suivant l'expression connue, un doux entêté qui poursuivra tranquillement et inlassablement ses desseins.

La Légende Napoléonienne, imprudemment réveillée par la Monarchie de Juillet, pénétrera de plus en plus profondément dans les masses. On n'en est plus à compter les histoires de Napoléon.

Tant par la notoriété politique de son auteur que par ses qualités littéraires, *l'Histoire du Consulat et de l'Empire de Thiers* acquiert d'emblée la faveur publique. On a reproché à l'auteur de cette histoire d'avoir reconstitué les diverses batailles de l'Empire non pas tant suivant la façon dont elles se sont déroulées qui suivant l'idée, à priori, qu'il s'était faite de ce déroulement. J'ai lu, quelque part, une anecdote, peut-être fautive, mais qui dépeint, me semble-t-il, parfaitement cette situation.

C'était sous la Monarchie de Juillet, M. Thiers, un jour à la Chambre, prononçait son discours. En face de lui se trouvait le Maréchal Soult, Président du Conseil. Au fil de son discours, l'orateur vint à parler d'une des batailles qu'il devait décrire dans son histoire. « A cette bataille, ajouta-t-il, le Maréchal Soult, ici présent, fut blessé à la cuisse gauche ». Le Maréchal levant timidement la main de rectifier « droite ». M. Thiers se replonge dans son dossier et levant la tête reprend d'un ton sévère : « A la cuisse gauche, mes documents sont « formels ».

Et le Maréchal, en sortant, de dire : « en rentrant chez moi, je vais vérifier la chose car ce diable d'homme a fini par me convaincre ».

Je n'ai pas la prétention, dans le court laps de temps qui m'est imposé, de reprendre un à un tous les événements de 1850. Je me contenterai d'en citer quelques-uns et de les commenter avec vous.

Tout d'abord, du 14 Janvier au 15 Mars 1850, eut lieu la discussion de la loi sur la liberté d'enseignement ou loi Falloux.

Je n'ai pas l'intention d'en donner un commentaire qui pourrait nous entraîner sur un terrain qui ne doit pas être abordé dans une telle séance, je me contenterai de vous citer un passage du magnifique discours prononcé par Montalembert, parce qu'il me paraît être resté actuel.

» Messieurs, s'écria-t-il, avec une saisissante majesté, il est « impossible de le méconnaître, nous marchons à l'anarchie. Je « me souviens que dans les premiers temps qui ont suivi la Ré- « volution de Juillet une voix éloquente se fit entendre un « jour à la Chambre des Pairs pour dire cette parole : « *Les « Rois s'en vont* ». Eh bien, si cette voix prophétique pouvait « encore se faire entendre, elle dirait aujourd'hui : « *La France « s'en va, la Société s'en va, l'Europe Moderne s'en va !* ».

Et il ajoutait : « Messieurs, vous connaissez ce fleuve de « l'Amérique qui roule ses ondes à travers les déserts, les « villes, les bois, les forêts et puis, tout à coup, se précipite « avec son irrésistible élan, et d'une hauteur effroyable, forme « la cataracte la plus formidable du monde, *la chute du Nia- « gara* ».

« Malheur à ceux qui sont embarqués sur ce fleuve et qui « ne s'arrêtent pas à temps pour aborder au rivage ou pour « remonter le courant ils sont engloutis ».

Eh bien, Messieurs, malheur à nous ! car nous sommes embarqués sur un fleuve semblable et il ne faut pas prêter une oreille bien attentive pour entendre de loin les mugissements de la cataracte qui doit nous engloutir tous si nous n'abordons pas au rivage ou si nous ne remontons pas d'un bras vigoureux le courant du rationalisme et de la démagogie.

Et il concluait : « Vous ne le remonterez qu'avec le secours de l'Eglise ».

Puisque j'ai nommé Montalembert, il est une question que je veux aborder à son sujet et donner, en même temps, sa réponse aux reproches qui lui ont été faits sur ce point.

Il s'agit de son attitude vis-à-vis du 2 Décembre.

Sur ce point, il était, en effet, perplexe. D'une part, ses amis Lacordaire, le P. de Ravignan, Mgr. Dupanloup, Villemain, Fosset, l'adjugèrent de s'abstenir. De l'autre, Mgr. Parisis, Mgr. Gousset, Donoso Cortes, tous les amis de « l'Univers » avec Mme Swetchine lui conseillaient de se rallier au fait accompli.

Ce ralliement, de la part du grand orateur catholique, représentait non un ralliement à Napoléon III lui-même, mais à celui qu'il pensait être le protecteur des libertés religieuses.

« Jamais, écrivit-il dans une lettre adressée au futur Mgr. Besson, le 30 Décembre 1851, il ne me rendra son complice s'il attend à la liberté de l'Eglise ou aux lois fondamentales de la Société ».

Mais l'illusion fut de courte durée. Dès le 2 Décembre, il comprit. Appelé, à faire partie du Sénat, il fit savoir qu'il n'acceptait pas cela malgré les instances.

Survinrent les décrets confisquant les biens de la famille d'Orléans. Il donna aussitôt sa démission de la commission créée le 2 Décembre.

Dans une lettre adressée à son ami, M. de Pontmartin, le 10 Octobre 1867, lettre que j'ai le bonheur de posséder, il explique ainsi sa conduite :

« Vous supposez, dans votre premier article, que j'ai subi pendant un temps l'influence de Napoléon III, comme celle de Lamennais. Si vous aviez vu de près ce personnage, vous reconnaîtrez que sa nature n'est pas de celles qui peuvent exercer une influence quelconque sur les âmes ».

Je me suis certainement trompé en imaginant, de 1849 à 1851, que je pouvais agir sur son esprit ou sur sa volonté. Mais je ne me trompe pas en affirmant qu'il n'a jamais pu ni voulu agir sur moi.

Je croyais vous avoir expliqué, dans nos causeries de Vichy, la véritable nature de mes relations avec lui.

Comme le duc de Broglie, M. Odilon Barrot, M. Léon Faucher, M. Daru, M. Beugnot et autres chefs de la majorité conservatrice, j'estimais qu'il était nécessaire de s'entendre avec le Président de la République au lieu de lui faire la guerre pour sortir de n'inextricable embarras que la Constitution nous préparait en 1852.

J'étais le plus jeune et le plus actif de ces Messieurs d'où il résultait que je voyais plus souvent le Président et causais plus longuement avec lui.

Dans ces conférences, j'abordais enfin des questions qui m'intéressaient plus spécialement que mes collègues, telles que l'enseignement et les libertés religieuses. De là, une certaine intimité qui cessa au lendemain du 2 Décembre.

Le Coup d'Etat étant arrivé sans que j'y fusse pour rien, je m'y suis résigné plus facilement que mes amis, puisque je n'y voyais qu'un expédient provisoire et non un rétablissement dynastique. Et il ajoute plus loin : « La lumière ne s'est que trop tôt faite dans mon esprit et je me suis trouvé naturellement dans les rangs des vaincus sans avoir eu besoin de la moindre explication avec le vainqueur ».

Pour être justes, nous devons reconnaître que tous les contemporains ne sont pas du même avis sur l'absence d'influence que pouvait avoir Napoléon III et que certains, parmi ses familiers, le baron Haussmann, Mme Carette née Bovet, Valérie Mazoyer, par exemple, parlent au contraire de l'influence qu'il avait sur son entourage et même de sa bonté.

Mais ils sont d'accord pour reconnaître qu'à ce moment-là malheureusement, en 1870, il n'en a pas été de même.

Quoiqu'il en soit, cette lettre qui pose d'ailleurs un point d'interrogation : Comment la censure impériale l'a-t-elle laissée passer ? est une justification de la pureté des intentions de Montalembert ainsi que de son désintéressement.

Mais la situation politique dont je viens de vous parler n'empêche pas la population française et spécialement la popula-

tion parisienne de continuer sa vie de tous les jours et notamment de s'intéresser au Théâtre.

C'est ainsi que sont données le 10 Mai et 6 Septembre 1850 au Théâtre du Palais Royal, deux pièces de Labiche « Un Garçon de chez Véry » et « La Fille bien gardée ».

Au Français, « Charlotte Corday » ; A la Porte St-Martin, « Toussaint Louverture » et enfin au Vaudeville « La Dame aux Camélias ».

Je n'ai pas l'intention de vous analyser les deux premières pièces. Je voudrais seulement vous parler un peu de leur auteur, tombé malheureusement dans l'oubli à l'heure actuelle.

Comme le dit Emile Augier, dans la préface qu'il a donnée à l'Édition du Théâtre complet de Labiche : Y a-t-il une comédie plus profonde d'observation que le « Voyage de M. Perrichon » ou plus philosophique que le « Misanthrope et l'Auvergnat ». Et il n'a donné au Théâtre français qu'une pièce « Moi », mais n'y a-t-il pas dans cette pièce un enseignement digne de Molière au point de vue observation de l'égoïsme :

Une nièce, pour détourner son oncle d'épouser une jeune fille, lui raconte tout ce qu'elle a souffert elle-même d'avoir épousé un vieux mari :

- Et lui, répond l'Egoïste, à chaque trait du tableau ?
- Lui ! il était très heureux.
- Eh bien alors ?

Et quelle nature sympathique que celle de Labiche. On le sent vivre à travers ses pièces et, si l'anecdote suivante est vraie on peut dire qu'il avait le mot pour rire dans les plus mauvais moments.

On prétend qu'au moment de sa mort, son fils resté veuf d'une jeune femme qu'il adorait lui ayant dit : « Quand tu seras au Ciel, dis, de ma part, à cette pauvre Marthe que je pense à toujours à elle ».

On entendit Labiche, malgré l'état dans lequel il se trouvait répondre : « C'est très gentil, mon ami, *mais est-ce que tu ne pourrais pas faire tes commissions toi-même ?* ».

Le 23 Mars 1850, au Théâtre Français, représentation de « Charlotte Corday », drame en 5 actes de Ponsard. Le 19 Juin

« d'Horace et Lydie » du même auteur. Ces deux pièces eurent du succès. L'entrevue imaginée par l'auteur dans la première entre Danton et les Girondins chez Mme Roland, les offres de conciliation du premier, repoussées par la Gironde sont peut-être invraisemblables, le caractère de Charlotte Corday n'est peut-être pas suffisamment dessiné, mais la pièce contient de beaux vers et Ponsard doit aussi le succès de ses œuvres à sa réaction contre le Romantisme.

Par contre, la première de « Toussaint Louverture » drame de Lamartine, donné le 6 Avril à la *Porte St-Martin* fut un échec par suite d'une insuffisance passagère de Frédéric défavorablement impressionné par une réflexion de l'auteur.

« La Dame aux Camélias ». C'est en 1850 que fut lancée « La Dame aux Camélias » dont le succès devait s'affirmer au Vaudeville, le 2 Février 1852.

Dumas raconte dans ses « notes » que lorsqu'il lut cette pièce pour la première fois au *Théâtre Historique*, elle fut accueillie par des applaudissements, des larmes et l'assurance d'un grand succès. Une jeune artiste, Mathilde Guzolphé, à qui était destiné le rôle d'Olympe, pleurait à chaudes larmes jusqu'à la syncope. — Pourquoi pleurez-vous lui dit-il ?

— Parce que je suis poitrinaire comme Marguerite Gautier et que je mourrai comme elle, et elle ajouta : « j'en suis tellement sûre que, pour lui ressembler jusqu'à la fin, j'ai acheté le lit de Marie Duplessis *quand on a fait sa vente après sa mort* ».

En effet, quatre ou cinq ans après, cette jolie femme mourait de la maladie de la « Dame aux Camélias » dans le lit où celle-ci était morte.

Rachel, qui n'avait pas de rôle dans cette pièce, alla assister à une des premières représentations. Elle ne put rester jusqu'à la fin du dernier acte. L'agonie de Marguerite lui avait causé une telle impression physique qu'elle avait ouvert la porte de sa loge brusquement et s'était sauvée en proie à une émotion qui pouvait dégénérer en crise nerveuse.

— « Je veux pourtant voir la fin, dit-elle à Dumas. Il est inadmissible qu'une femme de théâtre comme moi, qui meurt si souvent en scène, ne puisse pas supporter une scène

« de mort représentée par une autre. Je ne m'explique pas du
« tout cet effet-là. Venez donc voir la pièce une fois avec moi.
« Je serai à côté de l'auteur, je saurai bien que cela n'est pas
« arrivé, et, devant vous, je ne serai pas une lâche ».

Elle se rendit quelques jours après au Théâtre avec Dumas dans une baignoire. Elle applaudit et pleura pendant les quatre premiers actes. Mais dès le lever du rideau sur le cinquième elle commença à être reprise de malaise. Puis, tout à coup, se levant, elle dit à l'auteur : « Emmenez-moi, il n'est que temps ». Il la fit sortir de la loge et la conduisit à sa voiture où elle se laissa tomber en fondant en larmes. La profession n'avait pas émoussé sa sensibilité.

Vous serez étonnés, Mesdames et Messieurs, que, dans cette revue de 1850, je ne vous parle pas de Nîmes.

Je le ferai brièvement car d'une part, je ne veux pas retenir trop longtemps votre attention et, d'autre part, je n'ai pas l'intention de faire une revue de tous les événements de l'année.

Je me contenterai de mentionner la terminaison de la Fontaine Pradier.

Le 13 Avril 1850, eut lieu l'installation par M. Cazal, entrepreneur, de la première des quatre grandes vasques qui reçoivent les eaux (elle pesait 250 quintaux).

Le jeudi 25 Mai, on hissa sur son piédestal la statue colossale de la ville de Nîmes. Successivement, les quatre autres statues prirent ensuite leur place.

Les difficultés étaient grandes ; l'atelier de Pradier était sous un des arceaux du viaduc. Il avait fallu traîner jusqu'au pied du piédestal la masse énorme de la Ville de Nîmes, pesant environ 10.000 kilos.

On avait dû *construire un chemin de fer* qui, sortant de l'atelier de Pradier et aboutissant à l'Esplanade, s'élevait par un plan incliné construit en charpente jusqu'au piédestal sur lequel la statue était ensuite déposée sans effort. Ce travail donné en adjudication coûta 15.000 francs.

La réception des travaux se fit solennellement le 8 Septembre 1850, en présence des Autorités. Il fallut ensuite entourer le Monument et surtout alimenter les jets d'eau.

Une conduite spéciale fut décidée partant du point où le canal de déviation dit « aqueduc Balore » aboutit sur le quai de la Fontaine au débouché de la rue Titus et se dirigeant en longeant les boulevards de la Comédie, de la Madeleine et Saint-Antoine, sur le réservoir existant à l'angle sud-ouest du bosquet de l'Esplanade en face la maison Colomb.

La question de l'eau était, en effet, comme aujourd'hui d'actualité à Nîmes, et le 8 Août 1850, le Maire avisait la population que l'abaissement du niveau de la Fontaine, par suite de la sécheresse, ne permettait plus aux eaux d'alimenter les fontaines de quartiers.

Des tonneaux étaient chargés de transporter l'eau à domicile. Nous avons connu cela en 1944.

Nîmes ne fut pas comprise, cette année-là, dans l'itinéraire des voyages présidentiels destinés à augmenter la popularité du Président de la République et à préparer l'avènement de l'Empire.

Ce fut seulement le 30 Septembre 1852 que le Prince vint à Nîmes et ce fut le premier Octobre qu'eut lieu la pose de la première pierre de Sainte-Perpétue. Un autel provisoire avait été élevé sur l'emplacement de la future Eglise.

C'est au cours de ce voyage et à l'occasion de la visite du Chef de l'Etat à l'hôpital que Gaston Boissier, alors professeur à Nîmes, avait été pressenti pour donner le texte en latin de la banderolle qui devait accueillir le Prince à son entrée à l'hôpital. Il donna le texte suivant :

« Ave Caesar morituri te salutant ». Inutile de dire que ce texte ne fut pas accepté.

Je ne veux pas terminer cette revue rétrospective sans parler de deux morts célèbres de cette année-là : celle de Balzac et celle de Louis-Philippe.

Balzac. — La première survint dans la nuit du 18 au 19 Août 1950, en son hôtel, 22, rue Fortunée, plus tard, rue Balzac.

L'auteur de la « *Comédie Humaine* » se fit, presque jusqu'à la fin, des illusions sur son état.

Il écrivait, en effet, à Théophile Gautier, le 20 Juin 1850, peu après son retour de Pologne : « Aujourd'hui, je suis délivré

« d'une bronchite et d'une affection qui embarrassait le foie.
« Il y a donc amélioration ; aussi demain, attaque-t-on la vé-
« ritable maladie inquiétante dont le siège est au cœur et au
« poumon et qui me donne de grandes espérances de guérison.
« Mais je dois rester à l'état de momie, privé de la parole et
« du mouvement, état qui doit durer au moins deux mois.

« Je devais ce bulletin à votre amitié qui me semble encore
« plus précieuse dans la solitude où me tient la Faculté.

« Si vous venez me voir, faites-moi savoir d'avance le jour
« et l'heure pour que je puisse avoir le plaisir de vous recevoir
« et de jouir de vous que je n'ai point vu depuis si longtemps ».

A la suite de ces lignes dictées à Madame de Balzac, le ma-
lade avait signé, puis il ajouta de sa main : « Je ne puis ni lire,
« ni écrire ».

Dans une lettre de Madame Hamelin à Madame Kisselef,
se trouve raconté par Victor Hugo, le récit de sa dernière en-
trevue avec Balzac.

« Nous parlâmes longtemps, dit-il, des ouvrages inédits,
« travaux d'Hercule ou de Voltaire. Il se plaignait de leur sort
« — Quoique ma femme ait plus d'esprit que moi, qui la sou-
« tiendra dans cette solitude, elle que j'ai accoutumée à tant d'a-
« mour. En Effet, elle pleurait beaucoup. Il voulut se lever ; il
« fut posé sur un divan-sofa de brocard rouge et or. Son visage
« violet couché sur ses coussins était effrayant ; ses yeux seuls
« vivaient. Il expira et l'amour, la religion et la liberté l'as-
« sistèrent ».

Louis-Philippe. — Depuis 1848, il vivait à Claremont, re-
cevant de rares visites. Un Français, sans se nommer, a publié
le récit d'une audience en Novembre 1848. Il a trouvé un vieil-
lard solide et droit, occupé avant tout de ses fils.

Il a, dit-il, rempli son rôle en 1830, un rôle que *lui seul pou-
vait et devait par conséquent accomplir.* Il a retabli et fidèle-
ment pratiqué la Charte. On a parlé, en dehors d'elle, d'un *pro-
gramme de l'Hôtel de Ville. Il n'a jamais existé.*

Il a pris la route de l'exil. Trop vite, a-t-on dit. Ce n'est
pas juste. Tous ses conseillers sans exception ont dit « Cédez ».

Il a accepté un Ministère Réformiste. La Garde Nationale le voulait ; cette concession n'a pas suffi.

« Point de guerre civile », ont répété Thiers et Odilon Barrot : *Abdiquez*. Il a signé l'abdication en faveur de son petit-fils, mais a refusé la régence de la Duchesse d'Orléans puisque la loi désignait le Duc de Nemours.

Que demandaient encore ceux qui offraient leurs conseils ? « *Eloignez-vous, Sire, tout se calmera* ». Il est parti. Qui peut le soupçonner d'avoir fui le danger ?

Il a peur maintenant de l'effroyable silence. On l'oublie après lui avoir dit : « *Vous êtes le Napoléon de la Paix* ». Après sa chute, cependant, la Révolution a éclaté partout.

— « Ils m'ont traité, dit-il, comme les Grecs ont traité Aristide », et il ajoute : « Une voix s'élèvera-t-elle pour dire : *Cet homme avait du bon ?* ».

Le visiteur de 1848, revint en 1850 et retrouva un vieillard accablé en peu de temps par les chagrins de l'exil.

Sa mort fut très chrétienne et très courageuse. Passant à Londres, au retour des bains de mer de Saint-Léonard, le Roi avait assisté, avec tous les siens, à la première communion de son petit-fils, le Comte de Paris. Sa figure amaigrie, ses pas tremblants avaient inquiété les assistants. Revenu à Claremont, il consulta le docteur Gueneau de Mussy et lui demanda toute la vérité. Dès qu'il la connût, il fit appeler l'Abbé Guelle qui avait préparé à la première communion son petit-fils :

— « Mon cher Abbé, lui dit-il, je veux accomplir tout ce que j'ai promis. Je possède toutes mes facultés et mes devoirs de conscience, je les remplis avec une parfaite connaissance de ce que je fais. Hâtez-vous de me donner le Viatique car je sens que je m'en vais ! » .

C'était le soir du 25 Août. Il mourut le lendemain.

Que faut-il penser de lui ? Fut-il conspirateur sous Louis XVIII et Charles X et un usurpateur ensuite ? Il s'en est toujours défendu.

Il avait eu une jeunesse désaxée par la Révolution et par l'éducation de Madame de Genlis.

Etait-il vraiment sincère lorsque, pendant que Charles X marchait vers la mer et l'exil, il lui envoya le colonel anglais Caradoc afin qu'on lui remit le Duc de Bordeaux pour qu'il fut proclamé Roi, lui-même restant Lieutenant-Général du Royaume ?

On comprend le refus de la Duchesse de Berry. Si elle avait laissé partir le jeune prince, la face des choses aurait peut être été changée ?

Mesdames, Messieurs, je ne voudrais pas clore cette vision rétrospective par une note trop triste.

J'ai appris, en préparant cette allocution que le budget de 1851 établi en 1850 comportait une réduction sensible de l'impôt foncier. Le Gard était parmi les départements, un de ceux qui ne devaient bénéficier que d'un dégrèvement minime. Berryer, intervint au nom de l'Egalité. Grâce à lui, nous fûmes traités comme les autres.

Je souhaite qu'il en soit de même pour l'année 1951 et que lorsque mon successeur prendra la parole, à cette même place dans un an, ce soit pour vous annoncer cette bonne nouvelle accompagnée de celle de la diminution du coût de la vie, en sommes, pour vous annoncer l'année de l'« Age d'Or ».

TABLES RÉCAPITULATIVES

de 1942 à 1950

TABLE ANALYTIQUE

	Années	Pages
Compte-rendu des Travaux de l'Académie, pendant l'année 1940, par M. le <i>Chanoine Chabot</i> , Président	1942	V
Prix Jules Salles		XXII
Allocution de M. <i>Paganelli</i> , Président d'Honneur, Préfet du Gard	1945	LXI
Compte-rendu des Travaux de l'Académie, pendant l'année 1944, par M. le <i>Bâtonnier Bosc</i> , Président	1945	LXIII
Rapport sur le Prix de la Ville de Nîmes pour 1944, par M. <i>Bernard Lazarus</i>	1945	CIV
Compte-rendu des Travaux de l'Académie, pendant l'année 1945, par le <i>Colonel, Blanchard</i> , Vice-président	1946	CVII
Prix Jules Salles	1946	CXIV
Compte-rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1946 par le <i>Colonel Blanchard</i> , Vice-Président	1947	CLI
Prix Jules Salles	1947	CXIV
Compte-rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1947, par M. le <i>Docteur Baillet</i> , ancien président	1948	CLXXXIV
Compte-rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1949 par M. <i>Gibelin</i> , Président	1950	CCLXXXVI
Discours de M. <i>Des Guerrois</i> , Président	1950	CCCLXXX
Allocution de M. <i>Huc</i> , Président	1950	CCCXXIV
Compte-rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1950 par M. <i>Des Guerrois</i> , ancien président	1950	CCCXXVI

BEAUX-ARTS

Histoire de la Damnation de Faust, d'Hector Berlioz, par M. <i>Marcel Fabre</i>	1947	CLVIII
Le centenaire de Chopin, par M. le <i>Doc- teur Baillet</i>	1949	CCXCVII

BIOGRAPHIES

Henri Mazel, par M. <i>Marcel Coulon</i> ...	1949	CCXLVII
Pierre de La Gorce, par M. <i>Lacombe</i> ...	1949	CCCVIII
Le poète François Larnac, par Mlle <i>La- combe</i>	1950	CCCXXXV

ECONOMIE-POLITIQUE

Restrictions et gaspillages, par M. le <i>Docteur Reynaud</i>	1946	CXXXII
---	------	--------

FOLKLORE

Une fabrique nimoise de Poterie, au XVII siècle, par M. <i>Bauquier</i>	1942	XV
Chansons politiques nimoises, par M. <i>Elie Gré</i> , membre correspondant	1942	XVIII
Bigot, poète nimois, par M. <i>Gibelin</i>	1943	CCXXI
L'Ancien Lycée de Nîmes ; souvenirs par M. <i>Gibelin</i>	1948	CCXLI

HISTOIRE

Nîmes, la Cité Antiqua par M. le <i>Colonel Igolen</i>	1942	XXVI
La canonnade de Villeneuve-les-Avi- gnon, par M. <i>Marcel Fabre</i>	1943	XLVI
Les Saint-Simoniens en Cour d'Assises	1945	LXX
La création du Collège et de l'Université de Nîmes, par M. <i>Gouron</i>	1947	CLXXII
L'assassinat de la Duchesse de Choiseul- Praslin le 18 août 1847, par M. <i>Des Guerrois</i>	1947	CLXLVIII
Lamartine et la Révolution de 1848, par		

M. le <i>Chanoine Bruyère</i>	1948	CCLII
La chute de l'Empire à Nîmes, par M. <i>Hubert Rouger</i>	1949	CCLXXX
La vie romanesque de l'homme qui fit arrêter le Roi de France, par M. <i>Marcel Fabre</i>	1950	CCCXLV

LITTÉRATURE

La poésie et le Poète par M. <i>Pourtal de Ladevèze</i>	1945	XCIV
Molière et la Médecine, par M. le <i>Docteur Baillet</i>	1946	CXV

POESIES

Cassandre, par M. <i>Pourtal de Ladevèze</i>	1942	XXIII
Stances, par M. <i>Pourtal de Ladevèze</i> ...	1945	CI
Leclerc, par M. <i>Bauquier</i>	1948	CCLXXV
Cinq ans après, par M. <i>Bauquier</i>	1949	CCCXXIII

SCIENCES

Pasteur dans le Gard, par M. le <i>Docteur Baillet</i>	1947	CXLIV
---	------	-------

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS D'AUTEURS

BAILLET (Docteur)

Molière et la Médecine	1946	CXV
Compte-rendu des Travaux (1947)	1948	CLXXVI
Pasteur dans le Gard	1947	CXLIV
Le Centenaire de Chopin	1949	CXCVII

BAUQUIER

Une fabrique nimoise de Poterie au XVII siècle	1942	XV
Leclerc (Poème)	1948	CCLXXV
Cinq ans après (Poème)	1949	CCCXXIII

BLANCHARD (Colonel)

Compte-rendu des Travaux (1945)	1946	XVII
Compte-rendu des Travaux (1946)	1947	CLI

BOSC (M. le Bâtonnier)

Compte-rendu des Travaux (1944)	1945	LXIII
--	------	-------

BRUYERE (Chanoine)

Lamartine et la Révolution de 1848	1948	CCLII
---	------	-------

CHABOT (Chanoine)

Compte-rendu des Travaux (1940)	1942	V
--	------	---

COULON (Marcel)

Henri Mazel	1949	CCXLVII
--------------------	------	---------

FABRE (Marcel)

La Canonnade de Villeneuve-les-Avignon	1943	XLVI
Les Saint-Simoniens en Cour d'Assises ..	1945	LXX
Histoire de la Damnation de Faust d'Hector Berlioz	1947	CLVIII
La Vie romanesque de l'homme qui fit arrêter le Roi de France	1950	CCCXLV

GIBELIN

Bigot : Poète nimois	1943	CCXXI
L'Ancien Lycée de Nimes (Souvenirs) ...	1948	CCXLI
Compte-rendu des Travaux (1949)	1950	CCLXXVI

GOURON

La création du collège et de l'Université de Nimes	1947	CLXXII
---	------	--------

GRÉ (Elie) Membre Correspondant

Chansons politiques Nimoises.....	1942	XVIII
-----------------------------------	------	-------

DES GUERROIS

L'Assassinat de la Duchesse de Choiseul-Praslin le 18 août 1847	1947	CLXLVIII
Discours	1950	CCCLXXX
Compte-rendu des Travaux (1950)	1950	CCCXXVI

HUC

Allocution	1950	CCCXXLV
-------------------	------	---------

HUBERT-ROUGER

La chute de l'Empire à Nimes	1949	CCLXXX
-------------------------------------	------	--------

IGOLEN (Colonel)

Nimes, la Cité Antique	1942	XXVI
-------------------------------	------	------

LACOMBE

Pierre de la Gorce 1949 CCCVIII

LATZARUS (Bernard)

Rapport sur le prix de la Ville de Nimes 1945 CIV

LAVONDES (Mlle)

Le Poète François Larnac 1950 CCCXXXV

**PAGANELLI (President d'Honneur,
Prefet du Gard)**

Allocution 1945 LXI

POURTAL de LADEVEZE

Cassandre (Poème) 1942 XXIII

La Poésie et le Poète 1945 XCV

Stances (Poème) 1945 CI

REYNAUD (docteur)

Restrictions et gaspillages 1945 CXXXII

PERSONNEL DE L'ACADÉMIE

TABLEAU NOMINATIF DES MEMBRES DE L'ACADEMIE DE NIMES

BUREAU de 1942

Président : Colonel Igolen O. ✱
Vice-président : M. le Premier Président Roche. ✱
Secrétaire - perpétuel ... : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.
Trésorier : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : Colonel Igolen O. ✱

BUREAU de 1943

Président : M. Marcel Coulon.
Vice-président : M. le Docteur Rouvière.
Trésorier : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.
Secrétaire - perpétuel ... : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : M. Bernard Latzarus.

BUREAU de 1944

Président : M. le Bâtonnier Bosc.
Vice-président : M. Paganelli, Préfet du Gard. ✱
Secrétaire - perpétuel ... : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.
Trésorier : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : M. Bernard Latzarus.

BUREAU de 1945

Président : M. Paganelli, Préfet du Gard. ✱
Vice-président : Colonel Blanchard. ✱
Trésorier : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.
Secrétaire - perpétuel ... : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : M. Bernard Latzarus.

BUREAU de 1946

Président : Colonel Blanchard. ✱
Vice-président : M. le Docteur Baillet. ✱
Secrétaire - perpétuel ... : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.

Trésorier : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : M. Bernard Latzarus.

BUREAU de 1947

Président : M. le Docteur Baillet. ✱
Vice-président : M. Gouron.
Secrétaire - perpétuel ... : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.
Trésorier : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : M. Bernard Latzarus.

BUREAU de 1948

Président : M. Gouron.
Vice-président : M. le pasteur Cadix.
Secrétaire - perpétuel ... : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.
Trésorier : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : M. Bernard Latzarus.

BUREAU de 1949

Président : M. Gibelin O.P.
Vice-président : M. le Général Ripert d'Alauzier. ✱
Secrétaire - perpétuel ... : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.
Trésorier : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : M. Bernard Latzarus.

BUREAU de 1950

Président : M. Des Guerrois, Avocat à la Cour d'Appel de Nimes
Vice-président : M. Huc.
Secrétaire - perpétuel ... : M. Lacombe, Ancien Bâtonnier.
Trésorier : M. Antonin, Gouverneur Honoraire des Colonies. ✱
Bibliothécaire-Archiviste : M. Bernard Latzarus.

PERSONNEL DE L'ACADÉMIE DE NIMES

au 31 Décembre 1951

CLASSE DES MEMBRES RESIDANTS

comprenant 36 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait dans la ville de Nimes

N ^{os} d'ordre	DATES des nominations	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS immédiats
		Messieurs,	
1	20 Mars 1909.....	Jean Bosc, ✱, ancien Bâtonnier	F. Daudet
2	4 Mars 1913.....	Reynaud, Docteur en médecine	Chanoine Delfour
3	13 Juin 1919.....	Bauquier, O. ✱, Conservateur du Musée	Robin
4	7 Juillet 1922.....	Lacombe, ancien Bâtonnier	De Villeperdrix
5	14 Mai 1926.....	Bernard Latzarus, ✱, O. I., Professeur à la Faculté d'Aix	Ch. Brunel
6	14 Mai 1926.....	Marcel Fabre, ✱, ancien Bâtonnier	P. Coulon
7	18 Mars 1927.....	Chanoine Chabot	Chanoine Durand
8	15 Octobre 1929.....	Chanoine Anthérieu	Chanoine Bonnefoy
9	8 Octobre 1931.....	Baillet, ✱, Docteur en médecine	Rabbin Kahn
10	19 Janvier 1934.....	Marcel Coulon	Coste
11	25 Mai 1934.....	Paganelli, ✱, Inspecteur Général d'Académie	Romieu
12	18 Janvier 1935.....	Gouron, Archiviste Départemental	Cabanès
13	8 Mars 1937.....	Colonel Blanchard, O. ✱	Costier
14	8 Juillet 1938.....	Antonin, ✱, Gouverneur Honoraire des Colonies	Peyron
15	20 Mars 1942.....	Gibelin	Roche
16	19 Février 1943.....	Faure-Frémiot	Terrin
17	3 Mars 1943.....	Huc	Dubesset
18		Velay, Directeur Honoraire de l'Enregistrement	Caletard
19	28 Mai 1943.....	Des Guerrois, Avocat à la Cour	D'Everlange
20	25 Juin 1943.....	Flaugère, ✱, Conservateur Honoraire des Eaux et Forêts	Gendronneau
21	20 Juin 1944.....	Général d'Alauzier, ✱, ✱	De Loye

N ^{os} d'ordre	DATES des nominations	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS immédiats
		Messieurs,	MM.
22	8 Juin 1945.....	Dupont, Professeur à la Faculté de Montpellier	Sagnier
23	26 Octobre 1945.....	Chanoine Bruyère	Chanoine Lepage
24	17 Janvier 1947.....	Brunel, Professeur à la Faculté de Clermont-Ferrand	Rouvière
25	14 Février 1947.....	Cabouat, Docteur en médecine	Bonnet
26	28 Février 1947.....	Hubert-Rouger	Nègre
27	2 Mai 1947.....	De Montaut-Manse, Avocat à la Cour.	Sollier
28	12 Décembre 1947.....	Mademoiselle Lavondès	Pasteur Loriol
29	2 Juillet 1948.....	Hutter, O. ✱	Lavergne
30	29 Avril 1949.....	Seston, O. ✱, Professeur au Lycée	Trial
31	29 Avril 1949.....	Lignières, ✱, Inspecteur d'Académie	Pasteur Cadix
32	29 Avril 1949.....	Max Vincent, ✱, Docteur en médecine	Docteur Rocher
33	27 Mai 1949.....	Paradis, Docteur en médecine	Eloy Vincent et Pertus
34	14 Avril 1950.....	Chanoine Cantaloube	De Valfons
35	14 Avril 1950.....	Colonel de Balincourt, O. ✱	Général Neyrac de Bourgon

CLASSE DES MEMBRES NON RESIDANTS

comprenant 24 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nîmes

N ^{os} d'ordre	DATES des nominations	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS immédiats
		Messieurs,	MM.
1	2 Décembre 1905	Paul Faucher, rue Pelleport, 90, Paris	Abbé Albran
2	Juillet 1906	Ernest Dessaux, Proviseur, I. §, Avignon	Simone Lhermite
3	31 Décembre 1910	Jules Poinso, §, Professeur, Marseille.	Bruguiet-Roure
4	8 Mai 1906	François de Ramel, Alès	Lugol
5	15 Décembre 1922	Rouché, 1, rue d'Offémont, Paris	Maxime Pagès
6	31 Janvier 1936	Abbé Bayol	Blavet
7	5 Mai 1939	Pouctal de Ladevèze	Gay
8	5 Mars 1937	Victor Colin, Capitaine de Frégate	Chobaut
9	9 Mai 1941	Abbé Sautel	Numa Julian
10	24 Octobre 1941	Jean Jacques Brousson	Phœbus Jouve
11	29 Mai 1942	Jacques Vier, Professeur, Lycée Buffon	Abbé Bruyère
12	25 Novembre 1942	De Joly, Spéléologue, *	Henri Mazel
13	16 Avril 1943	Léonard, Professeur, Université d'Aix	Lassère
14	25 Juin 1943	René Grosset	
15	3 Mars 1944	Escholier, Avocat Général	
16	21 Avril 1944	Jean Bessat, Félibre	
17	16 Février 1945	Paul Hubert, Montpellier	
18	19 Janvier 1945	Abbé Béraud, Bagnols-sur-Cèze	
19	20 Décembre 1946	Docteur Soubeyran	
20	12 Décembre 1947	Raoul Stéphan	
21	8 Avril 1949	Sotoris Skipis, Président de l'Académie d'Athènes	
22	8 Avril 1949	Chauvet, Avocat à Montpellier	

MEMBRES HONORAIRES

19 Novembre 1898	E.-A. M Griolet, C. *, 97, avenue Henri Martin,
18 Novembre 1899	
5 Novembre 1910	Robert Michel de l'Ecole Française de Rome
11 Mars 1911	Abbé Moreux, Directeur de l'Observatoire de Bourges
15 Avril 1918	Abbé Chaillan
3 Novembre 1919	Gustave Barral, O. *, Doyen Honoraire de la Fa- de Montpellier
21 Novembre 1921	Ducamp, Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier
21 Novembre 1921	Mademoiselle Alice Dumas, Nîmes
2 Décembre 1932	Monseigneur Girbeau, Evêque de Nîmes
2 Décembre 1932	Monseigneur Grente, Archevêque du Mans, de

19 Mai 1939.....	l'Académie Française Jacques Chevalier, Doyen de la Faculté des Lettres, Grenoble
8 Décembre 1947	Max Nègre, Conservateur Général des Eaux et Forêts
8 Avril 1949.....	Trial, 12, rue République, Nîmes
8 Avril 1949.....	Docteur Rocher, 8, avenue Feuchères, Nîmes

CLASSE DES CORRESPONDANTS

en nombre illimité

17 Décembre 1898	M ^{me} Marthe Boucoiran-Dubos, ✠, Saint-Génies-de-Malgoirès
13 Juin 1903.....	Albert Roux, ✠, Fébrile à Sanilhac (Gard)
30 Mai 1908.....	Jean Renouard, Homme de Lettres à Bobial (Lot-et-Garonne)
21 Mai 1908.....	Z vodnie Mojdauct, Professeur Tchecoslovaque
11 Juillet 1908.....	Chanoine Grange, Aumônier Militaire
7 Février 1916.....	Henri Tuffier, O. A., rue de Strasbourg, Mâcon
10 Janvier 1917.....	Léon Coutil, Archéologue, Les Andelys (Eure)
11 Février 1918.....	André Corbis, Administrateur des Colonies à Aubais
19 Mars 1918.....	Paul Baudouin-Salze, Archéologue, Villa Etienne, Montpellier
7 Janvier 1920.....	M ^{me} Véron-Mouraille, Jouzac (Charente-Marit.)
26 Juin 1921.....	Pierre Edm.-Hugues, ✠, Procureur de la République, Saintes
17 Novembre 1932	Ferdinand Boyer, Professeur à l'Université, Rome Rivals, 24, rue Fargues, Montpellier
	M ^{me} Martinazzo Gandin, Bessèges
	Albert Hugues, Préhistorien, Ornithologue, Saint-Génies-de-Malgoirès
23 Février 1923.....	Auguste Simon, Félibre, Vauvert
	Pierre Georges Roy, Archiviste, Québec
2 Mai 1923.....	Roger Jeanjean, Naturaliste, St-Hippolyte-du-Fort
17 Mai 1927.....	Dubled, Commandant de Gendarmerie, Grenoble
	Poussigue-Meyrel, de la Société des Auteurs
16 Décembre 1927	Voltaire Gandin, 1, rue Danton, Bessèges
	Gaussen, rue Dorian, Paris
13 Janvier 1928.....	Gaston Broche, Professeur à l'Université de Gênes, 32, Bld Joachim Viale, Marseille
11 Janvier 1929.....	Smith Secaucus, New-Jersey
5 Décembre 1930	Callon, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Château de la Recluse, Billom (P.-de-D.)
9 Mars 1928.....	M ^{me} Marguerite Vollaire Gandin, Bessèges
12 Juin 1931.....	Docteur Aparisi-Serres, Dax (Landes)
17 Janvier 1933.....	Paul Jacolsthat, Professeur à l'Université de Marburg
5 Janvier 1933.....	Teissier, Aigues-Mortes
3 Mai 1935.....	Beltrani, de l'Académie de Ligurie

	Gino Loria, Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Ligurie
	Moresco, Recteur de l'Université de Gênes
18 Juin 1937.....	M ^{me} Tassot Nissolle, de la Société de Géographie
7 Janvier 1938.....	Alfredo Pimenta, Archiviste à Lisbonne
24 Avril 1936.....	Jacques de Neuville, Auditeur à la Cour des Comptes
18 Juin 1937.....	Abbé Afflatet, Curé d'Amargues
19 Mars 1943.....	Abbé Martin, Directeur de la Chorale St-Eustache, Paris
28 Mai 1943.....	Octave Balma
7 Janvier 1944.....	Rojat, O. A., 65, Bld André-Aune, Marseille
21 Avril 1944.....	Lequenne, Président du Tribunal de Largentière
11 Mai 1945.....	M ^{me} Henri Rassignol, Archéologue, Marcely (Saône-et-Loire)
22 Novembre 1946	M ^{lle} Agnès de La Gorce, Montrond par Tresque (Gard)
	M ^{lle} Martinet, Professeur au Lycée de Grenoble
	Charles Coste, Directeur des Presses Rhodaniennes, Bollène
13 Juin 1947.....	M ^{me} Jean Roy Pinay, Dessinatrice
12 Décembre 1947	Poymerac, Homme de Lettres, Nîmes
2 Février 1948.....	Raymond Jeavrot, Collectionneur
5 Mars 1948.....	M ^c Enjoubert, Homme de Lettres, rue Roussy, Nîmes
	Roche, Journaliste à Genève
25 Avril 1948.....	M ^{me} Marcelle Bissières, Secrétaire Générale de l'Académie d'Arles.
7 Janvier 1949.....	Abbé Amiel, Aumônier du Lycée de Lyon
8 Avril 1949.....	M ^{me} Graille, rue des Lombards, Nîmes
	M ^{lle} Metge, rue Poise, Nîmes
23 Décembre 1949	M ^{me} Jalaguier Boissy d'Anglas
28 Avril 1950.....	Jean Suzini, Professeur au Lycée d'Alès
	Jiocomo Cavalucci, Directeur de l'Institut Oriental de Naples
8 Décembre 1950	Pasteur André Roux
22 Décembre 1950	M ^{me} André Nègre
1 Juin 1951.....	M ^{me} Reboul Monod, Place des Casernes, Nîmes
	Charles Tejssier du Cros, Membre de la Société de Philosophie, à Montpellier
2 Novembre 1951	Raffas, 24, rue de La Tour Magne, Nîmes
	Abbé Boyer, 16, rue Delon-Soubeyran, Nîmes

LAURÉATS DE L'ACADÉMIE

1942 Prix Jules Salles

M. POMEYRAC,

auteur des

« CHANTS DE LA GARRIGUE »,

« CHEMIN PARALLÈLE ».

1946 Prix Jules Salles

M. Georges ROBERT

Peintre, Professeur à l'École des Beaux-Arts

M. Denis JOLY

Directeur du Conservatoire de Musique

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE

Mgr. FLECHIER

M. SÉGUIER

Mgr BEC DE LIÈVRE

M. RIBOULET

M. DEVÈZE

Mgr. DE VILLEPERDRIX

Mlle Alice DUMAS

M. Jacques SAGNIER